This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

.73

3
1
.P

DU

MAGNÉTISME ANIMAL

EN FRANCE.

OUVRAGES DU MEME AUTEUR

QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE BAILLIÈRE,

RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N° 14.

TRAITÉ DU SOMNAMBULISME et des diverses modifications qu'il présente. Paris, 1822. 1 vol. in-8°; prix, 7 fr.

LETTRES SUR LES RÉVOLUTIONS DU GLOBE. 1 vol. in-18, 1824. La seconde édition est sous presse.

LETTRES SUR LA PHYSIQUE. 2 vol. in-8°. 1825; prix, 15 fr.

DE L'IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE FILS,

RUE DU COLOMBIER, N. 30.

DU

MAGNÉTISME ANIMAL

EN FRANCE,

ET DES

JUGEMENTS QU'EN ONT PORTÉS LES SOCIÉTÉS SAVANTES,

AVEC LE TEXTE DES DIVERS RAPPORTS FAITS EN 1784
PAR LES COMMISSAIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, DE LA FACULTÉ
ET DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE,

ET UNE ANALYSE DES DERNIÈRES SÉANCES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE
ET DU RAPPORT DE M. HUSSON;

SUIVI DE

CONSIDÉRATIONS SUR L'APPARITION

de l'Extase,

DANS LES

TRAITEMENTS MAGNÉTIQUES.

Jacque François

PAR ALEXANDRE BERTRAND,

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE,
DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE ACADÉMIQUE
DES SCIENCES.

Voici leur jargon : « Cela est faux, impossible, absurde. » Eh! combien y a-t-il de choses lesquelles, pour un temps, nous avons rejetées avec risées comme impossibles, que nous avons été contraints d'avouer après, et encore passer outre à d'autres plus étranges. Et, au rebours, combien d'autres nous ont été comme articles de foi, et puis vains mensonges! (CHARRON, *Traité de la Sagesse*, livre I.)

PARIS,

J. B. BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N. 14.

Février 1826.

OUVRAGES DU MEME AUTEUR

QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE BAILLIÈRE,

RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N° 14.

TRAITÉ DU SOMNAMBULISME et des diverses modifications qu'il présente. Paris, 1822. 1 vol. in-8°; prix, 7 fr.

LETTRES SUR LES RÉVOLUTIONS DU GLOBE. 1 vol. in-18, 1824. La seconde édition est sous presse.

LETTRES SUR LA PHYSIQUE. 2 vol. in-8°. 1825; prix, 15 fr.

DE L'IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE FILS,

RUE DU COLOMBIER, N. 30.

DU

MAGNÉTISME ANIMAL

EN FRANCE,

ET DES

JUGEMENTS QU'EN ONT PORTÉS LES SOCIÉTÉS SAVANTES,

AVEC LE TEXTE DES DIVERS RAPPORTS FAITS EN 1784
PAR LES COMMISSAIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, DE LA FACULTÉ
ET DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE,

ET UNE ANALYSE DES DERNIÈRES SÉANCES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE
ET DU RAPPORT DE M. HUSSON;

SUIVI DE

CONSIDÉRATIONS SUR L'APPARITION

de l'Extase,

DANS LES

TRAITEMENTS MAGNÉTIQUES.

PAR ALEXANDRE BERTRAND,

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE,
DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE PARIS,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE ACADÉMIQUE
DES SCIENCES.

Voici leur jargon : « Cela est faux, impossible, absurde. » Eh! combien y a-t-il de choses lesquelles, pour un temps, nous avons rejetées avec risées comme impossibles, que nous avons été contraints d'avouer après, et encore passer outre à d'autres plus étranges. Et, au rebours, combien d'autres nous ont été comme articles de foi, et puis vains mensonges! (CHARRON, *Traité de la Sagesse*, livre I.)

PARIS,

J. B. BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, N. 14.

Février 1826.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE.

Comment l'auteur a été conduit à reconnaître que le magnétisme animal n'existe pas.

PREMIÈRE PARTIE.

DU MAGNÉTISME ANIMAL EN FRANCE.

PREMIÈRE ÉPOQUE . . . . . PAG. 1

Théorie du fluide universel chez les anciens 2

Théorie du magnétisme universel adoptée par plusieurs philosophes du seizième siècle. 4

Cette théorie est la même que celle que Mesmer donne à ses élèves à la fin du dix-huitième siècle 11

DEUXIÈME ÉPOQUE 19

Tentatives de Mesmer pour faire adopter ses opinions à Vienne 21

Arrivée de Mesmer à Paris 28

Relations de Mesmer avec l'Académie des sciences . . 29

— avec la Société royale de médecine 29

— avec Deslon 32

— avec la Faculté de médecine 33

Propositions faites par le gouvernement à Mesmer, pour l'engager à se fixer à Paris 42

Deslon établit un traitement à Paris 47

La Faculté persécute les médecins partisans du magnétisme animal 49

Souscription des élèves de Mesmer en sa faveur . . . 51

Établissement des Sociétés de l'harmonie. 56

Déclaration de Berthollet sur le magnétisme animal . 62

Le gouvernement nomme des commissaires pour l'examen du magnétisme animal 62
Rapport de Bailly 67
— secret 148
— de M. de Jussieu 151

TROISIÈME ÉPOQUE 211

Apparition du somnambulisme dans les traitements magnétiques 211
Traitements de M. de Puységur à sa terre de Busancy. 213
Relation de M. Cloquet sur les traitements de Busancy. 220
Les phénomènes attribués au somnambulisme ne peuvent être regardés comme le résultat de l'imposture. 221
Le magnétisme animal est abandonné en France à l'époque de la révolution 235
Nouvelle théorie du magnétisme après la révolution . 237
Nouveaux effets obtenus 239
Méthode de Faria, et effets qu'il en obtenait. 246
Effets curatifs attribués au magnétisme 249
Observations recueillies par Pététin. 253
M. Deleuze publie son *Histoire critique du magnétisme animal* 256
Annales du magnétisme 256
Le Magnétisme éclairé 257
Cours publics sur le magnétisme 258
Expériences de l'Hôtel-Dieu 259
Expériences de l'auteur 265
Expériences faites à la Salpêtrière 266
Nouveaux adversaires du magnétisme, MM. Montègre et Virey 276
Lettre de M. Foissac à l'Académie de médecine . . . 278
Discussion de l'Académie de médecine sur le magnétisme 283
Rapport fait par M. Husson. 285
Discussion sur ce rapport 298

SECONDE PARTIE.

DU SOMNAMBULISME ARTIFICIEL CONSIDÉRÉ COMME UNE VARIÉTÉ DE L'EXTASE (1).

Considérations générales sur l'extase 308
Des variétés de l'extase survenues dans le dix-huitième siècle 311

---

(1) *Sur le mot* EXTASE.

Lorsque, après m'être familiarisé avec le somnambulisme qui survient dans les traitements magnétiques, je voulus le comparer 1° au somnambulisme essentiel, 2° à celui qui apparaît comme symptôme ou crise de certaines maladies, 3° enfin à l'état singulier qui résulte souvent d'une exaltation morale portée à un haut degré; vivement frappé de l'identité parfaite qui existe entre ces différents états, je vis la nécessité de les désigner sous une seule dénomination, et je crus alors devoir conserver celle de *somnambulisme*, quelque impropre qu'elle fût.

Mais, depuis, j'ai senti que ce mot donnait une idée fausse, que son sens était trop restreint, qu'il ne reportait pas la pensée sur tous ces évènements de l'histoire que cet état seul peut expliquer; et je lui ai substitué celui d'*extase*, que je détourne de la signification, assez vague d'ailleurs, que l'usage lui a assignée.

J'entends donc par *extase* un état particulier, qui n'est ni la veille, ni le sommeil, ni une maladie; un état qui est naturel à l'homme, en ce sens qu'on le voit constamment apparaître, toujours identique au fond, dans certaines circonstances données. C'est pour moi le type de l'état des prophètes, des miraculés, des possédés, des convulsionnaires, des trembleurs, des crisiaques, des saints à extase, de tous les pays et de tous les siècles, des siècles éclairés comme des temps d'ignorance.

J'ai cru devoir avertir le lecteur, parcequ'il paraît que quelques personnes s'y sont trompées, et ont pensé que je voulais réduire les phénomènes du somnambulisme à n'être que ceux de l'état normal, tandis que je désigne au contraire par ce mot d'*extase* un état particulier, dont la connaissance n'avait jamais jusqu'ici été introduite dans la science, et dont j'espère mettre la réalité hors de doute.

Ire variété de l'extase, *Possédés* 320
IIe variété, *Trembleurs des Cévennes* 351
IIIe variété, *Convulsionnaires de Saint-Médard* . . . 365
IVe variété, *Malades exorcisés par Gassner* 398
Ve variété, *Somnambules des magnétiseurs* 399
Facultés du somnambulisme 408
I. *L'Oubli au réveil* 409
II. *L'Appréciation du temps* 410
III. *L'Insensibilité extérieure* 411
IV. *L'Exaltation de l'imagination* 411
V. *Le Développement de l'intelligence* 413
VI. *L'Instinct des remèdes* 414
VII. *La Prévision* 417
VIII. *L'Inertie morale* 425
IX. *La Communication des symptômes des maladies* . 428
X. *La Communication des pensées* 431
XI. *La Vue sans le secours des yeux* 445
XII. *Une Influence particulière des extatiques sur leur organisation* 466
Conclusion 472

NOTES.

Note I. Procédés magnétiques, d'après M. Deleuze . 477
Note II. Rapport des commissaires de la Société royale de médecine 482
Note III. Rapport secret sur le magnétisme, par Bailly et ses collègues 511
Note IV. Discussion de l'Académie de médecine sur le rapport de M. Husson 517
Note V. Sur un ouvrage récemment publié sur le magnétisme animal 533

FIN DE LA TABLE.

PRÉFACE.

La position dans laquelle je me trouve à l'égard tant des adversaires que des partisans du magnétisme animal est assez singulière. En effet, tandis que je passe parmi les premiers pour un des plus exagérés croyants, je ne suis aux yeux des seconds qu'une espèce d'hérétique, cent fois plus inexcusable que l'incrédule le plus déterminé.

Par qui donc puis-je espérer que mon livre sera reçu avec quelque bienveillance? Assurément, ni par les uns, ni par les autres; et franchement je ne sais si je me serais décidé à l'exposer à l'orgueilleux dédain des premiers, et à la critique malveillante des seconds, si je n'avais fait attention que, très heureusement pour moi, les magnétiseurs et les incrédules déclarés ne forment qu'une très petite partie du public, et que parmi le grand nombre d'hommes instruits dont l'attention est aujourd'hui éveillée sur les phénomènes attribués au magnétisme animal je pourrais trouver des lecteurs disposés à m'écouter sans prévention et sans aigreur: c'est pour eux seuls que j'ai écrit. Mais qu'il me soit permis de dire

ici quelques mots à mes adversaires des deux partis.

A vous d'abord, messieurs les incrédules, qui me regardez en pitié, parceque j'ai la simplicité de croire à la réalité de phénomènes que vous ne vous êtes pas donné la peine d'examiner. J'ai été autrefois tout aussi savant et tout aussi sûr de mon fait que vous pouvez l'être. Alors, quand on me parlait du magnétisme animal, je savais aussi bien que vous de quoi il était question. « On assure, me disais-je, qu'avec des gestes et quelques frictions on parvient à endormir ceux qui se laissent faire. Il est possible, en effet, qu'à force de passer la main devant les yeux, on produise une espèce d'assoupissement qu'on prend pour du sommeil. Mais, dit-on, les gens qu'on endort ainsi parlent en dormant, répondent à tout ce qu'on leur demande, s'ordonnent des remèdes, et ne se souviennent plus ensuite de tout ce qu'ils ont dit... Erreur, jonglerie, compérage. »

J'étais dans ces dispositions, quand arriva de Nantes dans ma ville natale, où je me trouvais alors, un magnétiseur des plus exaltés, grand convertisseur, comme ils le sont tous, et pour qui magnétiser était un vrai besoin. Il magnétisa donc, endormit, somnambulisa, et se trouva bientôt dans son élément, entouré de prévisions, de prédictions, et de miracles de toute espèce. On conçoit qu'il ne pouvait manquer de faire des prosélytes; ceux-ci firent à leur tour de nouveaux somnambules, et

bientôt on ne parla plus dans la ville que de gens endormis et endormant.

Parmi ces derniers, une dame de beaucoup d'esprit, et non moins zélée pour les conversions que le magnétiseur en chef, me fit une proposition qu'il m'eût été difficile de refuser. Il s'agissait uniquement de consentir à voir une de ses somnambules, qui ne devait être visible que pour moi. J'acceptai donc, mais avec le peu d'empressement d'un homme qui ne pouvait se résoudre à croire qu'on eût rien d'important à lui montrer. Huit jours s'écoulèrent avant que je me décidasse à me rendre à cette invitation. Enfin j'arrive; je suis introduit en silence, et, en entrant dans la chambre où l'opération mystérieuse se faisait, je vois une petite femme d'une quarantaine d'années, assise dans un fauteuil, la tête appuyée sur son lit, les yeux fermés, et ayant l'air de dormir. Quant à l'endormeuse, sans prononcer une parole, sans montrer ni embarras ni trouble, elle me fit signe de m'asseoir, puis adressa quelques questions à la malade, qui y répondit sans ouvrir les yeux, pour retomber ensuite dans l'apparence du sommeil. Tout cela dura environ une demi-heure, après quoi la somnambule fut éveillée au moyen de gestes fort simples, ouvrit les yeux, parut surprise de me voir, répondit d'un air naturel aux questions que je lui fis, et m'assura qu'elle ne conservait pas le moindre souvenir de tout ce qui venait de se passer.

Cette petite scène, toute simple qu'elle était, ne laissa pas de me donner à penser; car enfin on ne m'attendait pas. Mes deux dames passaient donc tous les jours trois quarts d'heure ou une heure ensemble, l'une à dormir ou à faire semblant, et l'autre à gesticuler devant elle. Si la magnétisée feignait de dormir, si tout cela n'était qu'une mystification, à qui s'adressait-elle? on ne recevait personne: c'était donc pour avoir le plaisir de me tromper que ces deux dames, depuis huit jours au moins, se condamnaient à la plus insipide comédie, à une comédie dans laquelle les mystificateurs auraient été les premières et les seules dupes. Il fallut donc, bon gré mal gré, que je me décidasse à admettre que les procédés du magnétisme produisaient un sommeil assez singulier, et qui survenait, comme je m'en assurai dès le lendemain, en moins de quelques minutes, sans frictions, sans main passée devant les yeux pour éblouir, enfin sans rien de ce que j'avais d'abord imaginé.

En vérité pouvais-je, devais-je même en rester là? Certes il m'aurait été bien facile de me borner à décider avec un ton d'importance, comme l'ont fait tout récemment plusieurs académiciens très respectables d'ailleurs, que rien n'était plus simple, qu'en effet il y avait une action directe de l'homme sur son semblable; et ici j'avais le choix entre l'action de certains animaux sur leur proie, l'action des animaux électriques, ou même celle

du fer sur l'aimant. Je ne crus pas devoir me contenter d'un aperçu aussi vague et aussi peu prouvé; je résolus d'aller plus loin, et une occasion ne tarda pas à se présenter.

Les parents d'une jeune fille atteinte depuis longtemps d'une affection hystérique, dont ils n'osaient guère parler tout haut, attendu qu'ils n'étaient pas bien sûrs que le diable n'y eût aucune part, eurent l'idée d'avoir recours au magnétisme animal. Ces bonnes gens n'avaient d'autre motif pour en agir ainsi, que l'idée qu'à un mal étrange on ne pouvait rien faire de mieux que d'opposer un remède qui ne l'était pas moins; et ce fut à ma convertisseuse, dont ils connaissaient la charité infatigable, qu'ils s'adressèrent. J'étais curieux d'observer par moi-même les premiers effets des procédés magnétiques, et j'acceptai, cette fois sans me faire prier, l'invitation qui me fut faite de suivre avec exactitude le nouveau traitement. Sur ma prière, l'administration du magnétisme eut lieu dès le lendemain, car j'étais pressé de m'instruire.

Voici ce que la première séance me présenta de remarquable: pendant les premières minutes, la malade éprouva quelques légers mouvements convulsifs; puis elle s'endormit; et son sommeil était si profond, qu'elle n'entendait absolument rien de ce qu'on lui disait, même quand on lui parlait à haute voix et près d'elle. Dans les séances suivantes, répétition du même phénomène; seulement les mouvements convulsifs ne tardèrent pas à dis-

paraître complètement ; et ce fut pendant vingt jours le seul changement appréciable qui survint dans les effets magnétiques. Enfin le 6 octobre 1818, vingt-unième jour du traitement (jour à jamais remarquable dans l'histoire de ma vie magnétique), l'opérateur ordinaire ayant été forcé de s'absenter, je pris moi-même sa place; et je magnétisai la malade avec toute la force de volonté dont j'étais capable, curieux de voir si moi aussi je produirais quelque effet, et impatient de ce qui allait arriver. Je réussis au-delà de mes espérances; la malade s'endormit en moins de temps encore qu'à l'ordinaire, et quand je lui adressai la parole, elle me répondit sans s'éveiller.

J'avais fait une somnambule.

Je ne décrirai point ce que j'éprouvai à la vue du singulier phénomène que j'avais sous les yeux. Cependant cette première séance ne m'offrit rien de merveilleux : la malade me dit *que les médecins l'avaient tuée à force de lui donner de mauvais remèdes*, que si on l'avait magnétisée dès le commencement de sa maladie, il y aurait long-temps qu'elle serait guérie, etc.

Je ne pousserai pas plus loin le récit du traitement de ma jeune hystérique (1). Ce que je viens de dire suffit pour montrer dans quelle disposition

(1) Ceux qui seraient curieux de le connaître peuvent consulter mon *Traité du somnambulisme*, page 165 et suivantes.

j'ai abordé l'examen des phénomènes du magnétisme animal.

Une fois engagé dans la voie de l'observation, je l'ai suivie avec persévérance. Toujours disposé à modifier une opinion primitivement adoptée, lorsque de nouveaux faits semblaient en exiger le sacrifice, je n'ai jamais mis dans mes recherches d'autre amour-propre que celui de m'approcher le plus près possible de la vérité. Magnétiseur par le fait et par ma croyance, je me suis toujours rapproché des *incrédules* par l'esprit de doute, ou même, si on veut, de méfiance, que j'ai apporté à l'examen de chaque nouveau fait. Avec tout cela, je n'ai pu me garantir de certaines illusions que je serais tenté de regarder comme inévitables pour quiconque aborde une étude aussi compliquée sans une préparation suffisante. Mon but sera rempli si la lecture de l'ouvrage que j'offre aujourd'hui au public peut éviter à d'autres les erreurs par lesquelles il m'a fallu passer pour arriver à ce que je regarde avec la plus ferme confiance comme la vérité.

A votre tour maintenant, messieurs les magnétiseurs. Mais, d'abord, que va dire le public, je veux dire cette infiniment petite partie du public qui s'est occupée jusqu'ici de vous et de moi, en apprenant nos débats? Quelle union parut jamais plus indissoluble que la nôtre? Ne m'a-t-on pas vu, dans la première ardeur de mon zèle, tenter en votre faveur ce que n'aurait osé la tiédeur de votre

vieille foi? N'est-ce pas à la défense de votre cause que j'ai consacré mes premiers travaux? Mon premier ouvrage est-il rempli d'autre chose que de vos merveilles? Et quand une académie étrangère a ouvert un concours sur le magnétisme animal, ne m'a-t-on pas vu, seul peut-être entre vous, répondre à son appel (1)? Mais ce ne sont là que les moindres preuves de mon dévouement. A peine sorti des bancs de l'école, et sans craindre de compromettre la dignité du docte bonnet, j'ai osé afficher, à la face de sept cent mille incrédules, des *conférences publiques sur le magnétisme animal.* Encore un coup, comment a pu être amenée la rupture d'une union que tout annonçait devoir être éternelle? Je l'ai déjà indiqué. Tous mes torts avec vous ont eu leur source dans cette obstination à garder, même au milieu de vous, cette habitude d'observer avec une circonspection qui tient de la méfiance, et qui m'a conduit d'abord à avoir des doutes sur la cause des phénomènes qui s'observent dans vos traitements, puis enfin à nier formellement la réalité de cette cause.

On pourra s'apercevoir en effet que ma manière de voir à cet égard a été légèrement modifiée de-

(1) L'Académie de Berlin proposa en 1821 un prix pour le meilleur mémoire sur le magnétisme animal. Trompé par l'annonce insérée dans *le Moniteur*, je fis partir mon mémoire trop tard, et il ne put être admis au concours, dont le résultat au surplus m'est resté inconnu.

puis la publication de mon *Traité du somnambulisme;* et je me crois d'autant plus fondé à émettre aujourd'hui avec assurance les opinions auxquelles je suis arrivé, qu'elles sont le résultat, non d'une prévention aveugle, mais d'un examen prolongé fait avec tout le soin possible et une indifférence parfaite pour les conclusions auxquelles il me conduirait.

Quand je vis magnétiser pour la première fois, je ne pus me dissimuler qu'il résultait de cette opération des effets tout particuliers, et qui semblaient nécessiter l'admission d'un nouvel agent dans la nature. Cet agent, suivant les magnétiseurs, est un fluide soumis à la volonté de l'homme, et dont il peut disposer pour soulager son semblable.

Mes premières expériences parurent confirmer pleinement cette supposition. Avec des gestes très insignifiants en eux-mêmes, et une forte volonté, je pus produire des phénomènes incontestables, et qui ne ressemblaient nullement à ceux qu'on a coutume de regarder comme de simples résultats de l'imagination.

Au nombre de ces phénomènes se trouvait la production du somnambulisme, état réellement curieux, et qui semblait fournir de nouvelles preuves de la cause à laquelle on l'attribuait. Plusieurs de mes somnambules assuraient en effet voir sortir de mes doigts le fluide au moyen duquel j'agissais sur elles, et, ce qui paraissait d'abord très

tinrent des somnambules, qui non seulement ne voyaient aucune émanation sortir de leur corps, mais qui *assuraient voir les choses se passer de tout autre manière.* A Stockholm, des magnétiseurs partisans de la doctrine de Swedemborg s'étant persuadés qu'il n'y avait que des intelligences pures, des âmes séparées des liens de la matière, qui pussent présenter tous les phénomènes du somnambulisme, leurs somnambules parlèrent *tous* conformément à cette opinion ; et, en conséquence, dès qu'ils étaient endormis, ils répondaient toujours à la question ordinaire : *Qui es-tu, toi qui parles?* —*Je suis le frère* (*le père, l'ami, l'enfant*) *de celui que tu interroges;* et là-dessus ils prêchaient la doctrine de Swedemborg, et donnaient des nouvelles de l'autre monde.

De toutes ces observations il résulte clairement que si les somnambules croient voir le fluide magnétique, on ne peut chercher dans cette sensation une preuve de la réalité de son existence, et qu'il n'y a autre chose à en conclure, sinon que les somnambules sont éminemment susceptibles de recevoir des objets qu'ils imaginent les mêmes effets que si ces objets étaient présents : vérité importante, qui domine la connaissance de l'*extase* sous toutes les formes qu'elle est susceptible de présenter ; vérité pourtant méconnue par les enthousiastes de toutes les époques, qui ne peuvent se persuader que des êtres qui répondent avec un grand calme à toutes les questions qu'on leur

adresse, et dont l'intelligence paraît même sensiblement développée, puissent être sous le joug d'une illusion permanente relativement à la cause de l'état dans lequel ils se trouvent. Rien n'est pourtant plus certain, et même on peut dire qu'une pareille illusion est la condition indispensable de la production de l'extase, toutes les fois que l'extase n'est pas un simple résultat d'une affection morbide.

Les somnambules prétendent trouver à l'eau magnétisée un goût qui leur décèle la présence du fluide. Le pendant de cette merveille se retrouve chez les convulsionnaires de Saint-Médard, pour l'eau d'un puits creusé près du tombeau du diacre Pâris; et les docteurs de cette secte citaient avec détail mille observations qui prouvaient, disaient-ils, que leurs *convulsionnaires* reconnaissaient cette eau, tant par le goût que par les autres effets remarquables qu'ils en éprouvaient (1).

Quant aux expériences directes faites dans le but de s'assurer si les somnambules trouvent réellement un goût à l'eau magnétisée, indépendamment de toute conviction antérieure, il n'en est pas une seule, de toutes celles que j'ai vu tenter

(1) Pour ne citer qu'un fait entre mille, je me contenterai de rappeler celui d'une convulsionnaire que son frère ne put tromper, en substituant à son insu de l'eau benite à l'eau qu'elle conservait; observation d'autant plus remarquable, qu'elle a été consignée par un adversaire décidé des convulsions et de la sainteté du diacre Pâris.

en prenant des précautions convenables, qui m'ait donné des résultats positifs; et les preuves des magnétiseurs à cet égard sont bien éloignées d'être plus concluantes que celles que fournissent les convulsionnistes en faveur de la vertu de l'eau de leur puits. Au surplus, on ne saurait trop répéter que, dans toutes les expériences qu'on fait sur les extatiques, une connaissance approfondie de l'état dans lequel ils se trouvent est indispensable pour ne pas être induit en erreur par des apparences illusoires, et que, pour qu'on pût être fondé à reconnaître que l'eau magnétisée produit réellement sur les somnambules des effets indépendants de leur conviction, il faudrait qu'ils en ressentissent des effets absolument constants; on a d'autant plus droit de l'exiger que, suivant eux, ces effets sont extrêmement prononcés. Mais, loin qu'il en soit ainsi, les partisans du magnétisme animal ne peuvent s'empêcher de reconnaître que leurs extatiques se trompent souvent dans les épreuves auxquelles on les soumet. Sur une quantité d'essais dont M. Georget n'indique pas le nombre, il n'a vu qu'une seule fois l'expérience de l'eau magnétisée réussir; et une aveugle, que M. Deleuze cite comme ayant au plus haut degré la faculté d'être sensible à l'impression du fluide accumulé dans l'eau, avouait que, dès qu'on voulait faire une expérience, elle n'était plus sûre d'elle. Ce qui rend encore plus concluants les non-succès de pareilles expériences, c'est qu'ordinai-

rement les somnambules ne se bornent pas à ne pas reconnaître l'eau magnétisée, mais qu'ils prennent pour magnétisée de l'eau qui ne l'est pas, preuve évidente que leur imagination peut produire tous les effets attribués au fluide.

L'eau magnétisée purge, fait suer, fait vomir les somnambules, et les guérit de toutes sortes de maladies. Mais l'eau du puits de M. Pâris ne produisait pas des effets moins prononcés; on cite même mille fois plus de guérisons merveilleuses, bien constatées, opérées par cette dernière : elle prévenait l'effet des chutes, arrêtait les hémorrhagies, faisait cicatriser les ulcères les plus rebelles, et guérissait jusqu'aux cancers. Certes, pas plus que l'eau des magnétiseurs, elle n'avait de vertu; mais c'est qu'alors, comme toujours, l'homme était susceptible d'un état où le physique tombe au pouvoir du moral, tombé lui-même dans la dépendance d'une croyance qui le domine; et ces effets n'étaient que la manifestation de cet étonnant pouvoir de l'imagination, porté chez les extatiques bien au-delà de tout ce qu'on peut remarquer dans l'état normal, et par cela même méconnu par ceux qui ne peuvent se persuader que des effets si merveilleux ne soient que le résultat de ce qu'on appelle une cause imaginaire.

Je n'ignore pas que les magnétiseurs ne manqueront pas d'invoquer, en faveur de leur opinion, mille et mille faits particuliers pour prouver que des objets magnétisés ont produit sur des

somnambules des effets tout-à-fait indépendants de l'imagination, puisqu'on les leur présentait sans qu'ils pussent savoir si ces objets avaient été imprégnés de fluide. Il serait aussi fastidieux qu'inutile d'entrer dans la discussion de ces faits. Il n'y a guère de magnétiseur qui, une fois convaincu de la réalité de son agent, se fasse scrupule de s'appuyer sur de prétendues expériences qu'il n'a jamais faites telles qu'il les raconte.

Joignons à cela qu'il y a des cas où il est bien difficile de n'être pas trompé, même en y mettant toute la bonne foi possible. Que peut-on imaginer, par exemple, qui paraisse au premier coup d'œil plus concluant que l'expérience dont on trouvera le récit dans mon ouvrage, page 265, et dans laquelle on est parvenu à faire tomber en somnambulisme une jeune personne *endormie*, au moyen d'un mouchoir magnétisé par moi à cent lieues de la ville qu'elle habitait? Cependant cette expérience, dans laquelle il m'a été impossible de démêler la cause de l'illusion, ne prouvait rien, puisqu'un mouchoir non magnétisé, placé sur la malade dans les mêmes circonstances, produisait le même effet.

Laissons donc là tous les faits particuliers, qui, surtout dans la question dont il s'agit, ne peuvent avoir aucune valeur pour quiconque ne les a pas sous les yeux. Considérons en elle-même l'hypothèse au moyen de laquelle on croit pouvoir expliquer les effets produits par les talismans ma-

gnétiques; et, afin de fixer nos idées, prenons pour exemple un des cas où on les emploie le plus fréquemment.

Un magnétiseur, forcé de se séparer d'une personne qu'il a coutume de faire tomber en somnambulisme, et qui prétend ne pouvoir se passer de *dormir* pendant son absence, tire une bague de son doigt, et lui dit: « Conservez cette bague avec » soin, et mettez-la à votre doigt à l'heure où j'ai » coutume de vous magnétiser; elle vous fera dor- » mir une demi-heure tous les jours. » Le magnétiseur part, reste quinze jours absent, et la bague pendant tout ce temps produit l'effet annoncé.

Comment les magnétiseurs expliquent-ils cette singulière expérience? Rien de plus simple pour eux. La bague, disent-ils, portée depuis longtemps par le magnétiseur, était saturée de son fluide; et ce fluide, se dégageant au moment des expériences, suffit pour endormir le magnétisé et produire chez lui les effets qu'a coutume de lui faire éprouver l'opération magnétique.

Voilà, il faut l'avouer, un fluide d'une singulière activité : et cependant il ne produirait absolument aucun effet sur toute autre personne. Mais passons sur cette difficulté, que les magnétiseurs chercheraient à lever par l'ignorance même dans laquelle nous sommes sur la nature de leur agent, et poursuivons.

Ce fluide si merveilleux est émané du corps du magnétiseur à son insu, car souvent il ne se donne

pas la peine de magnétiser la bague; et pourtant ce même magnétiseur pourra rester des heures entières auprès de son malade sans lui faire éprouver aucun effet. Pourquoi cette impuissance dans un cas, et cette activité dans l'autre?

Autre merveille! Cette bague magique, enveloppée dans du papier où elle reste souvent plusieurs jours, ne perd rien de sa vertu, jusqu'au moment où, mise au doigt de la personne à qui elle est destinée, elle commence à produire son effet : le papier est donc un isolant du fluide? Pas du tout, car le magnétiseur fera sentir au besoin son action au travers de mille feuilles de papier.

Et les vêtements que le malade porte sur lui pendant qu'on le magnétise, pourquoi, saturés comme ils doivent l'être du fluide répandu sur eux pendant l'opération, ne produisent-ils plus d'effet aussitôt que cette opération est terminée? Dira-t-on que le corps du magnétisé, ayant plus d'affinité pour le fluide, le soutire à mesure; mais qu'on n'oublie pas que ce même magnétisé pourra porter la bague des jours entiers sur lui, sans que la vertu de ce talisman en soit affaiblie. En vérité j'ai presque honte des détails dans lesquels je suis obligé d'entrer pour réfuter de pareilles suppositions: et voilà pourtant ce que des hommes instruits ne craignent pas d'admettre; voilà ce que croira peut-être demain tel incrédule bien fier aujourd'hui de son incrédulité, et qui demain ne saura plus rien exa-

miner, parcequ'il aura été témoin de quelques uns des phénomènes les plus simples de l'extase et qu'il n'aura pu se les expliquer (1).

Il y a une dixaine d'années, quelques magnétiseurs, dont j'ai déjà parlé, à force de faire des expériences sur leur pouvoir magnétique, furent conduits à reconnaître l'absurdité de l'opinion généralement admise. Pour eux, ils se contentaient de dire à leurs malades : « Vous irez vous asseoir sous tel arbre, et vous vous y endormirez tant de temps ; » les malades s'y rendaient, et l'arbre sans avoir été imprégné de fluide, n'en produisait pas moins d'effet. Ils leur disaient encore : « Vous tomberez en somnambulisme en déchirant ce papier, en ouvrant cette boîte ; » et ce qu'ils avaient ordonné ne manquait pas d'arriver. On

(1) Il est inutile de dire que tous les effets produits par les talismans magnétiques ne sont que le résultat de l'imagination des magnétisés. Ainsi agissaient aussi les reliques sur les possédés et sur les convulsionnaires de Saint-Médard. L'efficacité des reliques est prouvée par les témoignages les plus respectables. Les effets qu'elles produisaient ne perdent rien quand on les compare à tout ce que les magnétiseurs racontent de plus incroyable ; témoin le fait de cette convulsionnaire qui reconnut, par le seul contact d'une boîte qu'on avait mise sur son dos à son insu, que cette boîte renfermait des reliques, non seulement du diacre Pâris et de M. Rousse, qu'elle connaissait pour deux saints honorés dans sa secte, mais encore d'un M. Tilorier, dont elle n'avait jamais entendu parler et dont elle aurait appris le nom par inspiration ; phénomène qui, ni en lui-même, ni dans aucun de ses détails, ne serait désavoué par les magnétiseurs de nos jours.

b.

croit que de pareilles expériences vont les conduire à la vérité, en leur montrant que la cause du sommeil et de tous les autres effets qu'ils commandaient de cette manière ne devait pas être cherchée hors de la personne qui les éprouvait; mais non, elles ne leur suggérèrent que la supposition la plus absurde. Ils personnifièrent leur volonté, et s'imaginèrent qu'elle agissait immédiatement dans chaque cas, sans aucun fluide ni intermédiaire de quelque nature que ce soit. Ainsi c'était cette volonté qui endormait le magnétisé sous l'arbre, à l'heure prescrite, et pour le temps prescrit; c'était elle qui, fixée d'une manière *conditionnelle* sur le papier, n'agissait qu'au moment où le malade le déchirait. C'est bien le cas de dire, à propos de semblables assertions, ce qu'un écrivain spirituel (1) a dit de la prévision, « qu'il vaudrait autant » les adopter que de les réfuter sérieusement. »

Ce qu'il y a de certain cependant, c'est que les malades soignés par ces partisans exclusifs du pouvoir de la volonté éprouvaient de leurs talismans des effets aussi sûrs que ceux qui ont affaire aux partisans du fluide. Arrangez-vous, messieurs les fluidistes : ou expliquez ces faits par votre hypothèse, ou reconnaissez que ces faits et les vôtres sont tout simplement le résultat de la seule conviction des malades.

La croyance au pouvoir de la volonté du magné-

(1) M. Hoffmann.

tiseur fut introduite pour la première fois en 1784, par le paysan Victor, le premier somnambule de M. de Puységur; et ce magnétiseur célèbre, en consacrant comme principe fondamental du magnétisme animal cette formule concise, *Croyez et veuillez*, peut être considéré comme le véritable fondateur de la secte dont nous venons de parler. Il a toujours en effet regardé les procédés comme absolument insignifiants, puisqu'ils ne servaient, suivant lui, qu'à fixer la volonté du magnétiseur, et jamais il n'a paru sentir la nécessité d'avoir recours à aucun fluide. Il donnait par sa seule volonté, à son traitement de Busancy, pouvoir de s'endormir près de l'arbre, ou pouvoir de s'éveiller en l'embrassant. Mais il y a quelque chose qui prouve mieux encore jusqu'à quel point il portait la confiance dans le pouvoir de sa volonté. Parmi les paysans qui venaient souvent de fort loin à son château, il s'en trouva plusieurs qui, l'imagination frappée de toutes les merveilles qu'on racontait de ses traitements, n'eurent pas même besoin de s'y soumettre pour tomber dans l'état de somnambulisme, et qui en furent atteints à l'instant où ils se mettaient en route pour Buzancy. Rien de si simple, pour tout esprit que la plus étrange prévention n'aveugle pas, que de voir, dans l'état moral de ces malades, la cause d'un pareil fait. Eh bien, ce fut dans sa propre volonté que M. de Puységur crut devoir la chercher : il attribuait *la crise* dont ces paysans étaient saisis à la volonté illimitée qu'il avait de

guérir tous ceux qui s'adressaient à lui. « En vérité, » dit M. Hoffmann, à propos des singulières » idées de M. de Puységur, ceux qui s'acharnent » contre le magnétisme ont bien tort ; car s'il n'est » pas vrai, il est au moins bien plaisant. »

Tous les magnétiseurs ne poussent pas si loin la croyance à l'influence de leur volonté ; mais il n'en est aucun qui n'admette, avec une singulière légèreté la possibilité de l'action immédiate d'une volonté étrangère sur les magnétisés. Je ne veux point ici argumenter de l'impossibilité d'une pareille action ; mais, encore un coup, tâchons au moins d'être conséquents avec nous-mêmes. Votre volonté, dites-vous, agissant directement sur les organes de votre somnambule, peut, même sans l'aide d'aucun procédé, l'endormir, l'éveiller, paralyser un de ses membres, lui ôter l'usage d'un de ses sens ou le lui rendre, et vous croyez avoir de bonnes raisons pour croire que son imagination n'entre pour rien dans la production de ces singuliers effets. Soit ; mais alors il en résulte que le somnambule n'a nullement besoin d'être averti de votre volonté pour en éprouver ces puissants effets. Je n'ai pas besoin de dire : « *Je veux lever mon bras,* » pour que mon bras se lève ; il suffit, dans tous les cas (prenez-y garde, messieurs, dans tous les cas), que j'aie la volonté de lui faire exécuter ce mouvement. Il doit en être de même relativement à votre somnambule ; et si c'est votre volonté qui agit directement sur ses organes, vous

devez, dans tous les cas, agir sur lui aussi bien par une volonté tacite que par une volonté exprimée. Or est-il un seul d'entre vous qui puisse soutenir qu'il a *toujours* produit aussi constamment les effets singuliers qu'on observe chez les somnambules, quand il se bornait à commander ces effets mentalement, que quand son malade était averti de sa volonté? C'est pourtant ce qui devrait nécessairement arriver si votre volonté agissait directement sur votre somnambule; et dès qu'il n'en est point ainsi, vous êtes forcé d'avouer que c'est votre ordre seul, et non votre volonté, qui opère des prodiges. Vous le sauriez si vous vous étiez avisés de faire à vos magnétisés des ordres sans volonté, pour voir s'il ne leur arriverait point parfois de s'y tromper. Comment avez-vous pu négliger de faire une pareille expérience? et si vous l'avez faite, comm ent avez-vous oublié d'en publier le résultat?

Quiconque se donnera la peine de peser les considérations précédentes ne pourra s'empêcher de regarder comme une chimère cette influence directe de la volonté du magnétiseur sur le magnétisé, relativement à la manifestation des phénomènes les plus merveilleux du somnambulisme. Mais allons plus loin : cette volonté joue-t-elle un rôle quelconque dans la *production* soit du somnambulisme, soit des effets les plus simples qui résultent des procédés magnétiques? Ces facultés qui, une fois produites, lui échappent, ne seraient-elles pas cependant produites par elle? Est-elle

une condition de leur développement ? peut-elle même y contribuer en quelque chose? Là gît toute la question du magnétisme : en effet, si c'est dans la volonté de celui qui opère qu'on doit chercher la cause des phénomènes, c'est presque un enfantillage que de s'arrêter sérieusement à discuter si c'est *à distance* ou par le moyen d'un *fluide* impalpable que cette volonté produit son action ; on peut même avancer avec assurance que toutes les probabilités seraient alors en faveur de l'existence du fluide. Hé bien, je le déclare, il est évident pour moi (quoique j'aie pensé autrefois le contraire) que la volonté du magnétiseur n'est pas ici plus nécessaire que dans le premier cas ; en d'autres termes, la *production* du somnambulisme n'est pas plus l'œuvre de la volonté du magnétiseur que les *phénomènes* eux-mêmes. On pense bien que je n'ai pu me décider avec légèreté, non seulement à revenir sur une opinion précédemment adoptée, mais encore à me mettre en contradiction formelle avec des hommes qui, parlant de ce qu'ils ont journellement sous les yeux depuis des années, semblent ne pouvoir se tromper sur la cause des phénomènes qu'ils obtiennent. Or leur témoignage est positif à cet égard. « Je crois à une » émanation de moi-même, dit M. Deleuze, par- » ceque ces effets (les effets magnétiques) se pro- » duisent sans que je touche le malade : *ex nihilo* » *nihil.* J'ignore la nature de cette émanation ; je » ne sais si elle est matérielle ou spirituelle ; je ne

» sais à quelle distance elle peut s'étendre : *mais* » *je sais qu'elle est lancée et dirigée par ma volonté ;* » *car lorsque je cesse de vouloir, elle n'agit plus.* »

M. Georget ne pense pas autrement. Suivant lui, « il est nécessaire que les deux pièces de l'*élément* » *magnétique* dirigent autant que possible, exclusi- » ment et fortement, toute l'action cérébrale vers » la production du phénomène en question ; que » le magnétiseur et le magnétisé *aient l'intention,* » *veuillent* que le somnambulisme soit déterminé. » Rien ne m'a été plus facile (poursuit M. Georget) » que de constater ce fait. Toutes les fois que j'étais » distrait, que ma pensée était toute à des idées » étrangères, que j'étais tourmenté par quelque af- » fection morale, que je ne pensais point à l'action » que j'allais entreprendre, *souvent* je ne pouvais » produire absolument aucun phénomène. Tout- » à-coup, lorsque je croyais avoir fini l'opération, » la somnambule ouvrait les yeux, en me disant » quelle ne ressentait rien ; et pourtant moi seul je » pouvais juger de la situation de mon esprit. »

Que pourrai-je opposer à des assertions si positives, énoncées par des écrivains respectables ? Ma propre expérience, répétée pendant des années. Et moi aussi j'avais cru remarquer que quand j'étais distrait ou préoccupé, je ne produisais que des effets faibles ou même tout-à-fait nuls. Mais cela tenait uniquement à ce que ma distraction, ma préoccupation ne restait point cachée à la personne que je magnétisais, et ôtait à mes regards et

à mes gestes cette expression d'une volonté ferme qui produit sur le magnétisé, même sans qu'il s'en rende compte, la plus forte impression. C'est ce que je reconnus jusqu'à l'évidence quand, conduit par une foule de considérations puissantes à concevoir les doutes les plus forts sur la réalité du rôle que jouait ma volonté, je me décidai enfin à me donner des distractions volontaires ; car je ne tardai pas à m'apercevoir qu'elles ne signifiaient absolument rien quand je parvenais à bien les cacher à mon malade.

De pareils essais répétés journellement sur des personnes que je magnétisais alternativement avec ou sans volonté ne me parurent cependant pas d'abord absolument concluants. Je voyais avec évidence que l'action magnétique, une fois imprimée, n'était pas interrompue par la suspension de la cause à laquelle on l'attribuait; que même sur les personnes habituées à en éprouver les effets, l'imagination pouvait très facilement renouveler cette action avec tous les phénomènes qui lui sont propres : mais il me fallait établir primitivement cette prétendue action magnétique, sans volonté, et par la seule conviction où était le malade qu'on avait le pouvoir d'agir sur lui. Or c'est ce que j'ai toujours fait avec la plus grande facilité. Je puis assurer que jamais il ne m'est arrivé de voir des personnes rebelles à un traitement qui ne consistait que dans des gestes devenir ensuite sensibles à une action commandée par la volonté, et que les

cas, soit de guérison, soit de production du somnambulisme, ou de tout autre effet prétendu magnétique, n'ont pas été moins fréquents dans ces traitements vides de volonté que dans ceux où je magnétisais suivant toutes les conditions exigées par les magnétiseurs (1).

Forcé enfin de renoncer à l'idée consolante d'un pouvoir spécial accordé à l'homme pour soulager ses semblables, je me suis trouvé amplement

---

(1) Parmi les nombreuses observations que je pourrais rapporter, je ne citerai que la suivante, que je choisis, parceque la manière dont la malade a été guérie paraît d'abord entraîner d'une manière nécessaire l'existence d'un agent spécial.

Une jeune personne d'environ vingt ans, était, depuis quatre ou cinq ans, sujette à des migraines extrêmement fortes, et qui, d'abord assez rares, s'étaient bientôt renouvelées toutes les semaines, et même, pendant les derniers mois, plusieurs fois par semaine, avec une telle violence qu'elles la forçaient de garder le lit.

J'avais employé contre cette affection les moyens indiqués par la médecine ordinaire, et j'avais particulièrement insisté sur les bains de pieds, la saignée et l'application des sangsues : tout cela ne produisait qu'un soulagement à peine sensible. Enfin le magnétisme lui fut administré par moi-même.

Première séance. La malade s'endort en sept ou huit minutes d'un sommeil profond, dont on ne peut la tirer qu'en lui parlant très haut, et qui dure une demi-heure.

Deuxième séance. Le sommeil survient quelques minutes plus tôt, et paraît encore plus profond ; il cesse de lui-même après le même temps.

Troisième séance. Le sommeil survient cette fois en trois minutes, mais aucune apparence de somnambulisme ne se

dédommagé de l'illusion que je perdais, en reconnaissant qu'aucun des effets salutaires qu'il m'avait été donné jusque-là de produire, aucun des phénomènes admirables dont l'étude m'avait offert tant d'intérêt, ne disparaissait de ma pratique. Je peux même dire que ces effets et ces phénomènes, je les ai observés avec bien plus de satisfaction, lorsque, plus éclairé sur les causes qui les produisent, je n'ai plus eu à m'étonner de

---

manifeste. La migraine ne survient pas pendant la journée, ce qui étonne la malade, qui n'était pas habituée à rester si longtemps sans en être atteinte. Il est à remarquer que chaque fois qu'elle s'éveillait de son sommeil profond, elle se plaignait d'un assez violent mal de tête, que je dissipais en quelques minutes au moyen de mes gestes.

Je continue le traitement pendant trois semaines, époque à laquelle le sommeil, qui avait toujours été en diminuant d'intensité et de durée, cesse tout-à-fait d'être produit. Cette insensibilité à l'action du magnétisme est signalée par les magnétiseurs comme l'indice d'une guérison parfaite. Je cessai donc le traitement, et, pendant six mois entiers, la malade fut, à partir de cette époque, débarrassée de ses migraines, qui sont revenues depuis, mais moins fortes et moins fréquentes.

Si, dans ce cas-ci, l'action magnétique a pu être si prononcée, si évidente, *sans volonté*, où trouvera-t-on des effets qui en nécessitent l'admission?

Dira-t-on que, dans le cas dont il s'agit, je voulais sans m'en douter, ou bien que la volonté générale que j'avais que la malade fût guérie suffisait pour donner de l'efficacité à mes procédés? Si quelqu'un se sentait le courage de faire de pareils arguments, il ne me trouverait pas celui de lui répondre.

ces anomalies inexplicables, véritables mécomptes pour les magnétiseurs, qui ne peuvent manquer d'en sentir leur foi ébranlée, aussitôt que le trouble produit par la nouveauté de leurs singuliers phénomènes commence à se dissiper.

Au surplus, on peut le dire avec assurance, la découverte des effets bienfaisants, des effets réguliers et presque constants qui résultent chez l'homme de l'espérance, de la foi en un pouvoir salutaire, et de toutes les passions douces dont l'influence heureuse n'avait été jusqu'ici indiquée que d'une manière vague, équivaut à celle d'une vérité toute nouvelle, et peut conduire aux considérations les plus importantes et les plus utiles. Mais ce n'est pas le lieu d'entamer ce sujet dans un ouvrage improvisé pour les besoins du moment.

PREMIÈRE PARTIE.

DU MAGNÉTISME ANIMAL

EN

FRANCE.

DU MAGNÉTISME ANIMAL EN FRANCE.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

L'histoire du magnétisme animal peut être naturellement partagée en trois époques, marquées par les différentes manières dont il a été envisagé.

La première époque, séparée de la seconde par un long intervalle, doit être placée à la fin du seizième et dans la première moitié du dix-septième siècle, temps où la croyance au magnétisme forma, pendant un grand nombre d'années, une opinion dominante.

La seconde époque commence au moment où la théorie et la pratique du magnétisme animal, après avoir été oubliées pendant long-temps, furent rapportées en France par Mesmer, qui les donna l'une et l'autre comme nouvelles.

La troisième, et la plus importante, est marquée par l'apparition de l'état d'extase dans les traite-

ments des magnétiseurs modernes, qui le désignent sous le nom de *somnambulisme.*

Si on voulait s'étendre sur la première de ces époques, c'est-à-dire sur l'histoire du magnétisme au seizième et au dix-septième siècle, on verrait que des hommes très distingués s'en déclarèrent partisans; des noms célèbres, même encore aujourd'hui, viendraient s'offrir en foule : Paracelse, Van-Helmont, Santanelli, Maxwel; Maxwel surtout, qui a réduit en un corps de doctrine, et exprimé dans des propositions spéciales, ses principes à ce sujet. Mais de pareilles recherches sur l'origine d'une science imaginaire n'offrent point assez d'intérêt pour qu'il nous soit permis de nous y arrêter minutieusement, et je me bornerai à donner ici une idée de la théorie du fluide universel, telle qu'elle fut admise par tous les écrivains partisans du magnétisme.

C'est un besoin naturel à l'esprit de l'homme que celui qui le porte à allier la simplicité des causes avec la multiplicité des effets, et rien ne nous paraîtrait plus satisfaisant que l'admission d'une cause unique, à laquelle on pût attribuer tous les phénomènes de la nature.

Les anciens, moins scrupuleux que nous sur la rigueur de la marche dans les sciences, ne résistèrent point à la tendance qui les portait vers ce genre d'explication. Au nombre de leurs hypothèses on remarque celle d'un fluide universel répandu dans tout l'univers, d'une ténuité extrême, impalpable, ca-

pable de pénétrer partout, et auquel ils attribuèrent tout ce que nous observons journellement dans la nature. Les stoïciens, et plusieurs des philosophes les plus distingués de la secte des péripatéticiens, admettaient l'existence de ce fluide, infiniment délié, et qui seul, suivant eux, vivifiait toute la nature. Dans leur système, nos âmes et celles des bêtes étaient des particules séparées du grand tout, et qui devaient retourner à leur source à la mort de l'individu. Pour faire entendre leur idée, ils comparaient les animaux à des bouteilles remplies d'eau qui flotteraient dans la mer : si l'on cassait ces bouteilles, l'eau qu'elles contiennent se réunirait à l'océan. C'est ce qui arrive aux âmes, disaient-ils, quand la mort brise, pour ainsi dire, les organes où elles étaient renfermées, et les réunit à la grande âme du monde. Quelques uns même disaient que les extases, les songes, les fortes méditations, paraissaient favoriser la réunion momentanée de l'âme humaine avec l'âme du monde, et que c'était pour cela que dans ces différents états on pouvait deviner l'avenir, parceque l'âme puisait dans cette réunion la connaissance de ce qui devait être. Fénelon, dans son *Télémaque*, a rendu, avec beaucoup d'élégance et de précision, cette pensée des anciens philosophes : « L'âme universelle, dit-» il, est un vaste océan de lumière ; nos âmes sont » autant de petits ruisseaux qui y prennent leur » source et retournent s'y perdre. »

Il est assez remarquable que les mêmes notions

se retrouvent chez les Indiens et les Persans, qui se servent absolument de la même comparaison, comme on peut le voir dans l'ouvrage de Bernier. On trouve même quelque chose de plus étrange dans la croyance des Indiens : ils prétendent que non seulement les âmes, mais encore tout ce qu'il y a de matériel dans l'univers, n'est qu'une espèce d'expansion immédiate de la Divinité, n'entendant pas seulement par là que tout a été créé par elle, et n'existe que par sa volonté ; mais voulant exprimer positivement que tout est en Dieu, ou plutôt n'est que Dieu, et que la Divinité a créé le monde (pour me servir de l'expression de Bernier) « comme une » araignée qui produit une toile qu'elle tire de son » nombril, et qu'elle reprend quand elle veut. »

A l'époque du renouvellement des sciences parmi nous, les mêmes opinions revinrent sur la cause unique de tous les phénomènes de la nature : toutefois les idées religieuses, perfectionnées par le christianisme, ne permirent plus de regarder cette cause générale comme Dieu lui-même. Plus tard seulement, Spinosa, dans le milieu du dix-septième siècle, eut une pareille idée, et, dans son système de panthéisme, voulut démontrer que Dieu était tout, ou plutôt que tout était Dieu, esprit et matière. Mais long-temps auparavant avait reparu la théorie du fluide universel, telle que les partisans du magnétisme animal l'adoptèrent, regardant ce fluide comme une cause directe de tout ce que nous voyons dans la nature, cause créée

par Dieu lui-même pour présider à l'entretien du monde, mais tout-à-fait différente de son auteur.

Une circonstance particulière donna à cette théorie une vogue dont on se ferait difficilement une idée aujourd'hui. L'aimant, par ses propriétés singulières, attira l'attention générale, et une multitude d'ouvrages publiés dans ce temps montrent combien il intéressait les savants. On crut reconnaître en lui tous les caractères du principe universel, et on le regarda comme un abrégé des merveilles du monde. En effet, quelle devait être la nature de ce principe? il devait être nécessairement fluide, puisqu'il devait servir à établir les relations des différents corps célestes, tant entre eux qu'avec notre globe : il fallait donc qu'il émanât des astres. Il devait opérer les compositions et la décomposition des métaux dans les entrailles de la terre, et encore présider aux actions qui se passent au fond des eaux ; il devait surtout posséder à un haut degré la propriété d'attirer et de repousser, puisque c'était sous son influence que devaient avoir lieu toutes les actions chimiques. Or l'aimant réunissait toutes ces qualités : le principe de son action semble émaner des astres, car la propriété qu'il a de se tourner toujours vers le nord, on l'attribuait à un courant de fluide qui, partant de l'étoile polaire, se dirigeait du nord au midi ; son action se fait sentir au travers des corps les plus durs; il possède au plus haut

degré la faculté de repousser et d'attirer, puisque c'est cette propriété qui d'abord le fit remarquer : mais c'était surtout dans la propriété d'agir à distance (*in distans*) que les partisans du fluide universel croyaient voir une identité parfaite entre le principe d'action de l'aimant et celui du fluide universel. L'aimant donc, en qui l'on croyait trouver d'une manière palpable et saisir à découvert les propriétés du principe universel, donna une grande vogue à ce principe lui-même : jamais on ne l'adopta d'une manière aussi complète ; il n'y eut pas un seul mouvement dans la nature qui ne fût immédiatement le résultat de son action ; et cette action fut nommée magnétique, comme se manifestant spécialement dans l'aimant.

Wirdig (*Medicina spirituum*) s'exprime de la manière la plus positive à ce sujet. Suivant lui,

« Universa natura magnetica est; totus mundus » constat et positus est in magnetismo ; omnes » sublunarium vicissitudines fiunt per magnetis- » mum ; vita conservatur magnetismo ; interitus » omnium rerum fiunt per magnetismum. »

On voit que ce n'était pas seulement la nature morte qu'on croyait régie par ce puissant magnétisme, mais que la nature vivante même passait pour soumise à son empire. Les actions des animaux, celles surtout qui dépendent de l'influence réciproque de deux êtres vivants l'un sur l'autre, furent plus spécialement attribuées à l'action immédiate du grand principe : tels sont les effets pro-

duits par certains oiseaux sur leur proie, l'action de quelques serpents sur les oiseaux perchés au-dessus de leur têtes, la fable du basilic tuant l'homme par son seul regard, etc., etc. On expliquait de la même manière tous les effets de sympathie et d'antipathie qu'on observe dans la nature, de quelque espèce qu'ils fussent.

Jusque là il n'y avait pas grand mal; et quant à expliquer des choses ou fausses ou inexplicables, autant valait cette erreur qu'une autre. Mais on ne se borna pas à admettre l'existence du fluide comme une simple hypothèse; on la regarda bientôt comme un fait constant, et on partit de cette supposition pour arriver à des faits ultérieurs : voici comme on raisonna. Puisque ce fluide répandu partout est le moyen d'action réciproque entre les différents corps, puisque c'est lui qui entretient l'harmonie dans chaque corps en particulier, il peut bien servir aussi de moyen d'union entre le corps humain et une partie qui vient d'en être séparée : pourquoi un courant de fluide établi de l'un à l'autre ne servirait-il pas de moyen de communication entre eux? De là à l'idée des traitements par des actions à distance le passage est bien facile : aussi vit-on de toutes parts préconiser la vertu des traitements par sympathie; il suffisait d'avoir l'épée ensanglantée qui avait produit une plaie, ou un linge teint du sang du blessé, pour le guérir à distance au moyen de l'application d'un on-

guent (1) propre à agir par l'intermédiaire du fluide magnétique. Cette méthode a eu pour partisans les médecins les plus éclairés, les observateurs les plus exacts du commencement du dix-septième siècle. Van-Helmont, le premier des médecins occidentaux qui ait depuis les anciens donné des observations tracées avec cette précision et cette netteté qui caractérise les ouvrages d'Hippocrate et d'Arétée, Van-Helmont écrivit un ouvrage sur le *traitement magnétique des plaies*. Je ne finirais pas si je voulais rappeler tous ceux qui, marchant sur ses traces, vantèrent la médecine magnétique ou les traitements par sympathie.

On s'étonnera que des hommes de quelque génie, que de bons observateurs, se soient déclarés partisans d'absurdités aussi choquantes; mais il existe de ce fait une raison bien simple : c'est que les guérisons devaient être plus heureuses, au moins pour les plaies, quand on employait ce traitement que quand on se servait de tout autre. Pour faire cicatriser les plaies, on faisait alors usage d'huiles,

(1) On donnait à cet onguent le nom d'*unguentum armarium*, et à cette méthode celui de *curatio vulnerum magnetica* : ceux qui l'excerçaient étaient appelés *telungiarii*. La grande vertu de l'onguent *armarium* dépendait de l'usnée ou mousse du crâne humain, qu'on mêlait avec des corps gras pour en frotter le sabre ou l'épée qui avait fait une blessure ; et cela suffisait pour en obtenir la guérison, pourvu qu'on y mît le temps convenable, qu'on ne négligeât pas les soins de propreté, et qu'on préservât la plaie du contact de l'air !

de baumes qu'on versait sur leurs bords : or il est bien reconnu que ces moyens ne font que retarder la guérison ; au lieu qu'en employant la médecine sympathique, comme on recommandait de tenir simplement la plaie toujours propre, en la nettoyant avec de l'eau fraîche, il se trouvait qu'on suivait le seul mode de traitement efficace dans tous les cas où il convient d'abandonner la guérison à la nature en se bornant aux soins de propreté. Ceux qui observaient bien devaient donc rester persuadés que le traitement sympathique était le plus efficace, et dès lors il était naturel d'attribuer son efficacité à des procédés qui n'en avaient aucune par eux-mêmes.

Ce n'est pas la seule fois qu'on ait donné à un remède insignifiant des vertus qui n'étaient dues qu'à des circonstances accessoires : souvent des charlatans ont employé de pareils moyens pour tromper le public; c'est ainsi que, dans le dix-huitième siècle même, on mit en vogue un remède admirable pour faire suer : il suffisait de faire une composition dans laquelle entrait de l'urine de la personne qu'on voulait traiter; seulement, pour que le remède réussît, on prescrivait une précaution *purement accessoire* mais pourtant indispensable, qui consistait à faire coucher la personne bien couverte dans un lit très chaud, et à lui faire prendre, pendant l'opération magique, quelques verres d'une tisane chaude.

On ne se borna pas à user de l'influence ma-

gnétique pour les guérisons ; on s'en servit encore pour faire des talismans, des enchantements, et sur la même croyance fut fondé l'art de nuire par les excréments.

Les principaux moyens de communiquer à distance étaient : le *sel du sang*, composition dans laquelle il entrait du sang de la personne éloignée dont on voulait avoir des nouvelles : cette composition restait rouge et vermeille tant que la personne se portait bien, et elle se ternissait dans le cas de maladie ou de mort ;

La *lampe de vie*, qui brûlait d'un feu clair et brillant tant que la personne qui en avait fourni la substance se portait bien, et dont la lumière s'éteignait à sa mort ;

L'*alphabet sympathique*, pour communiquer à de grandes distances, et converser avec ses amis, quelque éloignés qu'ils fussent. Ce dernier procédé consistait à enlever de l'un des bras de chacune des personnes qui voulaient tenter l'expérience un petit lambeau de chair de forme égale, à appliquer le lambeau de l'une au bras de l'autre, et réciproquement ; sur ces lambeaux, qui faisaient bientôt corps avec l'individu, on traçait en rond les lettres de l'alphabet, et quand une des personnes ainsi préparées touchait avec un stylet différentes lettres, l'autre en était instruite par un sentiment de douleur et de piqûre à l'endroit où se trouvait la lettre désignée.

Un fait très extraordinaire qui eut lieu dans

ce temps confirma, dit M. Thouret, la théorie. Un homme de Bruxelles s'étant fait faire un nez artificiel par la méthode de Taliacot (1), s'en était retourné ainsi réparé dans ses traits au lieu de son séjour ordinaire, où il continua de vivre bien portant, l'opération ayant réussi; mais tout-à-coup, dit-on, la partie factice qu'il s'était procurée devint froide, pâle, livide, se pourrit, et tomba. On ne savait à quelle cause attribuer ce changement imprévu, dont on ne voyait aucune raison sensible; mais on apprit bientôt que, le jour même de la chute du nez factice à Bruxelles, un crocheteur de Bologne qui, pour de l'argent, avait fourni une portion de peau prise à son bras, était mort dans cette ville où avait été pratiquée l'opération. Peu de temps après, un second fait pareil, et sans doute aussi fabuleux, fut recueilli; Maxwel en parle dans son ouvrage : et il n'en fallut pas davantage pour entraîner tous les esprits, disposés à recevoir avec empressement tout ce qui paraissait confirmer une opinion propre à satisfaire le penchant que l'homme a naturellement pour le merveilleux.

J'ai annoncé que la *théorie* que Mesmer publia à la fin du dix-huitième siècle était absolument la même que celle qui se trouve dans les écrits de certains philosophes du seizième et du dix-septième

(1) La possibilité de la restauration des traits ne peut être révoquée en doute ; mais il paraît que l'opération ne peut réussir qu'autant que la portion de chair employée à cette restau-

siècles. Pour prouver la vérité de cette assertion, je me contenterai de placer dans le tableau suivant les principaux aphorismes publiés par Mesmer, auxquels j'opposerai les propositions extraites des philosophes du seizième siècle. Je supprimerais peut-être tout détail sur une question dont la solution

---

ration est prise sur l'individu même qui la réclame. Quant à la réussite de l'opération de Taliacot, de quelque manière qu'il s'y prît pour la pratiquer, elle est incontestable. Ce célèbre chirurgien, professeur de médecine théorique et pratique dans l'université de Bologne, naquit en 1546, et mourut en 1600. Il fit des ouvrages sur les procédés qu'il mettait en usage; quand il mourut, les magistrats honorèrent sa mémoire par une statue; et pour faire connaître à la postérité le genre d'opération par lequel il s'était illustré, on lui mit un nez dans la main. La faculté de Bologne voulut aussi lui élever un monument, pour prouver sa reconnaissance; elle y fit placer une inscription dans laquelle on faisait mention du genre d'opération dans lequel il avait réussi.

On connaît, au sujet de Taliacot et de son opération, les vers suivants de Voltaire :

Ainsi Taliacotius,
Grand Esculape d'Étrurie,
Répara tous les nez perdus
Par une admirable industrie.
Il vous prenait adroitement
Un morceau du cul d'un pauvre homme,
L'appliquait au nez proprement;
Enfin, il arrivait qu'en somme
Tout juste à la mort du prêteur
Tombait le nez de l'emprunteur;
Et souvent dans la même bière
Par justice, et par bon accord,
On remettait, au gré du mort,
Le nez auprès de son derrière.

ne paraît d'aucune utilité, si elle n'avait pas été vivement débattue entre les partisans de Mesmer et les antagonistes de sa prétendue découverte. Ceux ci, attaquant Mesmer, soutenaient qu'il n'avait pas même le mérite d'avoir inventé les erreurs qu'il voulait propager : ceux-là, soutenant les intérêts de sa gloire avec toute la chaleur de l'enthousiasme, prétendaient au contraire (sans connaître, il est vrai, les écrivains dans lesquels Mesmer avait puisé ses idées) qu'il en était le véritable inventeur. Nous allons voir que les partisans du magnétisme animal avaient tout-à-fait tort dans cette discussion, et que Mesmer n'était pas réellement l'inventeur de sa doctrine (1).

PROPOSITIONS DE MESMER.	OPINIONS DES ANCIENS.
1° Il existe une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre, et les corps animés.	C'est l'esprit universel qui maintient et conserve toutes choses en l'état où elles sont.
2° Un fluide universellement répandu et continué de manière à ne souffrir aucun vide, dont la subtilité ne permet aucune comparaison, et qui de sa nature est susceptible de recevoir, propager et communiquer toutes les impressions du mouvement, est le moyen de cette influence.	Tout ce qui est corps ou matière ne possède aucune activité s'il n'est animé par cet esprit et s'il ne lui sert, en quelque sorte, de forme ou d'instrument. Car les corps servent, pour ainsi dire, de base à l'esprit vital, et c'est par lui qu'ils agissent et qu'ils opèrent.

(1) Ceux qui désireraient de plus amples renseignements les trouveront dans l'ouvrage de M. Thouret, *Recherches et doutes sur le magnétisme animal*, et dans un livre curieux publié en 1784 sous le titre d'*Antimagnétisme*.

3° Il résulte de cette action des effets alternatifs qui peuvent être considérés comme un flux et reflux.

4° Ce flux et reflux est plus ou moins général, plus ou moins particulier, plus ou moins composé, selon la nature des causes qui le déterminent.

5° C'est par cette opération, la plus universelle de celles que la nature nous offre, que les relations d'activité s'opèrent entre les corps célestes, la terre et ses parties constitutives.

6° Les propriétés de la matière et des corps organisés dépendent de cette opération.

7° Il se manifeste particulièrement dans les corps humains des propriétés analogues à celles de l'aimant. On y distingue des pôles également divers et opposés, qui peuvent être communiqués, changés, détruits et renforcés. Le phénomène même de l'inclinaison y est observé.

Cette matière si subtile s'échappe successivement et continuellement des corps, et s'y trouve régénérée par une sorte de flux et de reflux (1).

«Tous les êtres que renferme le monde, dit Santanelli, participent de l'esprit universel, et c'est par là qu'ils sont capables d'entretenir entre eux une certaine relation ou correspondance, et de s'aider ainsi dans plusieurs opérations».

Paracelse, le père du magnétisme, reconnaissait dans l'homme un axe polaire. Les alchimistes de son temps et de sa secte, considérant l'homme comme un microcosme, c'est-à-dire comme un abrégé de l'univers, désignaient deux pôles dans le corps humain; la bouche servant de pôle arctique, et le ventre de pôle antarctique. Paracelse dit même que si on suspendait un homme au-dessus d'une barque sur les eaux, en laissant son corps prendre librement la direction qu'il voudrait, on verrait sa face se porter naturellement vers le nord, et ses pieds vers le midi:

«Ut si homo naviculæ impositus in aquis arte hydrosta-

(1) Ab omni mixto et continuo hæc spirituosa substantia sub forma effluviæ sive radiorum distantium fluit; et alia nova ad eadem mixta percussione adfluit. Unde novæ deinde generationes et destructiones; et fieri ex hoc affluxu et refluxu necesse est. (MAXWEL.)

tica exacte libretur, futurum ut facies ad polum boreum semper, tergora verò ad oppositum polum se disponant naturaliter.»

8° La propriété du corps animal qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes et de l'action réciproque de ceux qui l'environnent, manifestée par son analogie avec l'aimant, m'a déterminé à le nommer magnétisme animal.

Nous avons vu que c'était la même raison qui avait porté les anciens à donner au fluide universel le nom de magnétisme.

9° Son action a lieu à une distance éloignée, sans le secours d'aucun corps intermédiaire.

Maxwel avait dit : « Celui qui peut agir sur l'esprit vital de chaque individu peut guérir à quelque distance que ce soit, en appelant à son secours l'esprit universel. »

10° Elle est augmentée et refléchie par les glaces comme la lumière.

11° Elle est communiquée, propagée et augmentée par le son.

Pierre Borel, dans sa dissertation sur les cures sympathiques pour faire entendre comment ces cures pouvaient s'opérer à de grandes distances, s'exprime ainsi : « Les émanations s'étendent à des distances très grandes en tout sens par la réflexion des rayons de la lumière et l'action du vent. » Libavius s'énonce d'une manière plus positive encore, quand, pour expliquer à sa manière, et par le magnétisme, les miracles des prétendus magiciens, il dit : « Les magiciens employaient pour cela différents moyens qui leur avaient été indiqués par la nature. En refléchissant l'esprit principe du magnétisme, comme on refléchit la lumière par une glace, on peut en diriger l'action sur un individu. » « On rapporte, ajoute-t-il, que c'est ainsi que le basilic se tue lui-même, et que les femmes imprégnées de poison, en se regardant trop

souvent dans une glace, le renvoient sur elles-mêmes, et le réfléchissent sur leurs yeux et leur visage. (Et venenosas mulieres sæpius se contemplando virus vertere in vultus oculosque suos.)

12° J'ai dit que les corps animés n'en étaient pas également susceptibles; il en est même, quoique très rares, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tous les effets du magnétisme dans les autres corps.

Cette proposition ressemble beaucoup à cette vertu d'antipathie, opposée à la sympathie, admise même avant l'opinion du magnétisme. Au reste, cette proposition a été vivement reprochée à Mesmer.

13° L'aimant, soit naturel, soit artificiel, est ainsi que les autres corps susceptible du magnétisme animal, et même de la vertu opposée, sans que ni dans l'un ni dans l'autre cas son action sur le fer et l'aiguille souffre aucune altération, ce qui prouve que le principe du magnétisme animal diffère essentiellement de celui du minéral.

Les anciens aussi ne faisaient point entrer l'aimant dans les compositions qu'ils employaient pour leurs traitements. Il n'entrait point dans le fameux onguent des armes, ni dans aucun autre; ce qui prouve qu'ils ne regardaient pas le principe comme étant le même, et que le nom de magnétiques qu'ils donnaient à ces compositions n'était pas dû à ce qu'il y entrait de l'aimant, mais provenait seulement de la ressemblance dans le mode d'action qui des deux côtés agissait à distance.

14° On reconnaîtra par les effets des règlements pratiques que j'établirai, que ce principe peut guérir immédiatement les maladies des nerfs, et médiatement les autres.

Nous avons vu que Maxwel disait positivement que l'esprit vital seul pouvait guérir toutes les maladies. Il ne distingue pas celles qui sont guéries immédiatement et celles qu'il n'attaque que médiatement; mais ce qu'il ajoute n'est pas moins concluant quand il dit : « On doit donc se proposer, dans tous les maux, de fortifier, multiplier, et régénérer cet esprit vital; c'est ainsi qu'on parviendra facilement à guérir toutes les maladies. »

15° En communiquant ma

« Qu'il puisse y avoir un re-

méthode, je démontrerai, par une théorie nouvelle des maladies, l'utilité universelle du principe que je leur oppose.

16° Avec cette connaissance, le médecin jugera sûrement l'origine, la nature et les progrès des maladies, même des plus compliquées; il en empêchera l'accroissement, et parviendra à leur guérison, sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou des suites fâcheuses, quels que soient l'âge, le tempérament, et le sexe.

17° Cette doctrine enfin mettra le médecin en état de bien juger du degré de santé de chaque individu, et de le préserver des maladies auxquelles il pourrait être exposé. L'art de guérir parviendra ainsi à son dernier degré de perfection.

(MESMER.)

mède universel, dit Maxwel, c'est ce dont on ne peut douter; car, en le fortifiant, l'esprit vital particulier devient capable de guérir toutes sortes de maladies. Il n'y en a aucune en effet que cet esprit n'ait quelquefois dissipée sans le secours des médecins. La médecine universelle n'est rien autre chose que l'esprit vital augmenté, multiplié dans un sujet convenable. »

« C'est ici, dit Maxwel, qu'on peut sentir toute l'excellence de la médecine magnétique, dont les secours peuvent être accumulés sans qu'on ait à craindre d'occasioner des suites fâcheuses ou de troubler la nature; ce qui n'est pas également possible dans la médecine ordinaire. »

Les premiers auteurs se flattaient aussi de pouvoir, en fortifiant l'esprit vital, conserver la santé, prolonger la vie, et préserver même des maladies. « Celui, dit Maxwel, qui pourra fortifier l'esprit vital particulier au moyen de l'esprit universel, pourrait aussi prolonger la vie jusqu'à un âge très avancé, si l'influence des astres ne s'y opposait. »

Pour achever le parallèle entre les deux théories, j'ajouterai que, dans l'une comme dans l'autre, non seulement on pouvait agir sur le physique des personnes soumises à l'action du magnétisme, mais qu'il était encore possible d'agir sur leur moral d'une manière très marquée. La seule différence

qu'il soit possible d'assigner entre elles consiste en ce que les anciens, pour faire usage du fluide universel, n'employaient pas, comme Mesmer, l'attouchement ou la seule approche, mais agissaient à distance, tandis que ce dernier n'agissait jamais à distance qu'après avoir établi préliminairement le rapport au moyen du contact.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Mesmer naquit à Vienne vers 1740. Il fut reçu docteur-médecin de la faculté de cette ville en 1766. Le sujet qu'il choisit pour sa thèse inaugurale est très remarquable, en ce qu'il dénote assez clairement quelle était la tournure de son esprit. En général, les premiers pas que fait un homme dans la carrière des sciences sont toujours très intéressants, parcequ'ils montrent la direction qu'il suivra toute sa vie. C'est une remarque qu'il est possible de faire chez tous les écrivains qui ont eu par la suite un caractère propre, que leurs premiers écrits renferment, pour ainsi dire, le germe de tous leurs ouvrages ; de sorte que par la suite ils ne font plus que développer leurs idées, les étendre et les perfectionner. On peut trouver la preuve de cette vérité en lisant nos écrivains les plus célèbres : un esprit pénétrant peut deviner dans les *Lettres Persanes* le génie qui nous a donné l'*Esprit des Lois ;* et le métaphysicien qui avait débuté par l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* devait terminer par le *Traité des*

sensations. Mesmer ne débuta pas d'une manière aussi heureuse que les grands hommes dont je viens de parler. Son premier ouvrage est intitulé : *De l'influence des planètes sur le corps humain.* Un pareil titre prêtait beaucoup au développement des idées superstitieuses qui avaient cessé d'occuper les esprits depuis que les sciences avaient enfin repris la marche rigoureuse de l'observation ; et l'auteur, comme je l'ai déjà dit, dénotait dans ce livre son caractère ardent, impétueux, tourmenté du besoin d'innover et de sortir du cercle des idées reçues. Malheureusement, il faut en convenir, la nature avait refusé à Mesmer le génie créateur avec lequel il aurait pu s'élever au-dessus de ses contemporains et se frayer des routes nouvelles ; pour satisfaire donc au besoin d'innovation auquel il ne pouvait résister, il se replia vers les temps passés, et, s'emparant des idées d'un autre âge, il crut pouvoir se mettre en opposition avec son siècle en les faisant revivre et les soutenant par tous les moyens que les inventeurs avaient autrefois employés pour leur défense. Quoiqu'il en soit, on conçoit comment ayant eu occasion, pour faire son premier ouvrage, de lire les écrits des philosophes du seizième siècle, il aura pu y puiser la doctrine qu'il développa dans la suite, et qui, comme nous l'avons vu, se trouve mot à mot dans ces écrivains.

Il paraît que le premier ouvrage de Mesmer ne fit pas une grande sensation à Vienne ; car, six

ans après sa publication, en 1772, Mesmer était encore tout-à-fait inconnu. Ce fut à cette époque qu'il entreprit pour la première fois un traitement d'après les idées de la théorie du fluide universel. Pour être à portée de suivre Mesmer, et pour bien apprécier les variations qu'il montra dans ses idées théoriques, il est essentiel de ne pas perdre de vue ce que nous avons dit sur la théorie du fluide universel, et sur la manière dont les anciens l'envisageaient.

Nous avons vu que ce fluide était, suivant eux, l'agent immédiat de tous les phénomènes de la nature, et que c'était lui qui produisait et entretenait la vie dans tous les corps organisés. Représentons-nous donc l'univers tout entier comme plongé dans un vaste océan de fluide qui en pénètre toutes les parties et y produit tous les phénomènes que nous remarquons autour de nous. Chaque être vivant, dans cette hypothèse, tient pour ainsi dire renfermée dans son organison une partie du fluide général, un courant particulier détourné du vaste océan, et qui préside à toutes ses fonctions vitales. Ce courant de fluide n'est pas également fort à tous les moments de la vie dans le même individu; il varie suivant les circonstances; et quand il est diminué ou altéré, les fonctions vitales ne s'opèrent plus dans toute leur intégrité, l'état de maladie survient. Toute maladie reconnaît donc pour cause, dans le sujet qui l'éprouve, une diminution de l'intensité du courant de fluide universel.

D'où il résulte que, dans toute maladie, pour ramener l'état de santé, pour guérir, il n'y a qu'à renforcer la quantité de fluide répandue dans le corps du malade.

On conçoit d'après cela ce que pouvait entendre Mesmer quand il dit, en parlant de sa première malade : *Je projetai, à la fin, d'établir dans son corps une marée artificielle.* Mais par quel moyen établir cette *marée?* comment s'emparer d'une partie du fluide universel pour la fixer dans le corps de la malade? C'était là le grand secret des anciens : ce fut celui que Mesmer prétendit avoir découvert, et dont il vendit si cher dans la suite la révélation à ses élèves. Au reste, quelle que fût son opinion sur la manière dont il convenait d'agir pour guérir par le fluide universel, la marche qu'il suivit dans ses essais indique assez qu'il n'avait que les idées qu'il avait puisées dans les auteurs du seizième siècle.

Nous avons vu qu'à cette époque l'aimant ayant fixé l'attention d'une manière particulière, on avait cru reconnaître clairement en lui toutes les propriétés dont devait jouir le fluide universel ; que c'était même parcequ'on croyait que ce fluide se manifestait beaucoup mieux dans l'aimant que dans tout autre corps qu'on lui avait donné le nom de fluide magnétique. Ce fut aussi de l'aimant que Mesmer se servit dans sa première expérience. On faisait alors beaucoup d'expériences en Europe sur la vertu curative de ce corps singulier ; à Vienne sur-

tout on s'en occupait spécialement; et le père Hell, professeur d'astronomie dans cette ville, venait d'inventer des plaques aimantées, d'une forme particulière, auxquelles il attribuait une grande vertu. Mesmer, voulant donc employer l'aimant d'après les idées qu'il avait, se servit de ces plaques. Si on l'en croit, il en obtint les plus heureux effets. Il les avait appliquées pendant un des accès sur la poitrine et les jambes de la malade, et le résultat en fut extraordinaire; elle éprouva intérieurement la sensation de courants douloureux d'une matière subtile, qui, après différents efforts pour prendre leur direction, se dirigèrent vers les parties inférieures, et firent cesser tous les symptômes de l'accès. Ayant répété plusieurs fois la même expérience, et toujours avec le même succès, il s'empressa de faire part de l'heureux résultat de ses essais au père Hell, avec lequel il avait eu des relations d'amitié.

Le père Hell, ajoutant sans doute peu de foi à ce que lui racontait Mesmer de l'efficacité de son agent nouveau, et attribuant tous les effets à la forme seule de ses plaques, publia qu'on avait obtenu des merveilles de leur emploi, et parla de Mesmer comme d'un médecin dont il s'était servi pour faire ses expériences. Celui-ci parut indigné; il se plaignit amèrement de la conduite du père Hell, l'accusa d'avoir trahi sa confiance, et de vouloir faire tourner à son profit une découverte qui lui avait été confiée; il publia ses plaintes, son adver

saire y répondit, et il s'engagea une querelle dans laquelle le père Hell, auquel des travaux importants avaient depuis long-temps donné un grand crédit, l'emporta sur Mesmer, qui ne jouissait d'aucune réputation dans le monde savant.

Il paraît que dans cette discussion les deux adversaires étaient également dans l'erreur, que la forme des plaques du père Hell n'avait pas plus de part aux effets obtenus que le prétendu fluide de Mesmer, et que la conviction des malades jouait dans tout cela le principal rôle.

Ceux qui connaissent le magnétisme animal, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, auront sans doute de la peine à concevoir comment on pouvait confondre ses effets avec ceux de l'aimant, et quel rapport on pouvait trouver entre deux choses si différentes; mais il ne faut pas perdre de vue que le magnétisme animal, du temps de Mesmer, était bien éloigné d'être celui que vantent aujourd'hui les partisans de sa prétendue découverte. Mesmer n'avait que les idées peu arrêtées qu'il avait puisées dans les écrivains du seizième siècle; il est même présumable que lui-même pensait que l'aimant avait une vertu spécifique pour répandre et communiquer le fluide universel, et que c'était pour cette raison que ce minéral présentait les propriétés singulières qui l'ont fait remarquer de tout temps. On peut juger de son opinion à ce sujet par un passage d'une lettre qu'il publia sous le titre de *Lettre de M. Mesmer*,

docteur en médecine de la faculté de Vienne, à M. Vuzer, docteur en médecine (Mercure savant d'Altona, 1773) : « J'ai observé, dit-il, que la ma-
» tière magnétique est presque la même chose que
» le fluide électrique, et qu'elle se propage, de même
» que celui-ci, par des corps intermédiaires. L'acier
» n'est pas la seule substance qui y soit propre ; j'ai
» rendu magnétique du papier, du pain, de la laine,
» de la soie, du cuir, des pierres, du verre, l'eau,
» différents métaux, du bois, des hommes, des
» chiens, en un mot tout ce que je touchais, au
» point que ces substances produisaient sur les ma-
» lades les mêmes effets que l'aimant. J'ai rempli
» des flacons de matière magnétique de la même
» façon qu'on le pratique avec le fluide électri-
» que. »

Je crois qu'on ne peut guère dire plus clairement que sa découverte consistait à donner aux substances qu'il touchait les propriétés de l'aimant, et par conséquent qu'il avait à sa disposition le pouvoir de fixer où il voulait ce fluide qu'il regardait comme le grand agent de l'univers. Ce qui confirme encore cette idée, c'est qu'ayant fait part de sa découverte aux différentes sociétés savantes de l'Europe, l'académie de Berlin, la seule qui voulut bien s'occuper du mémoire qu'il avait envoyé, et qui y répondit, comprit aussi ce qu'il annonçait de la même manière, et déclara qu'il était dans l'erreur. Or on ne peut imaginer que ce corps distingué pût se tromper aussi grossièrement sur

la découverte soumise à son examen. Les autres sociétés, interprétant le mémoire de la même manière, ne jugèrent seulement pas à propos d'y faire une réponse ; et l'on ne doit pas s'en étonner, tant la prétention exposée était étrange et dénuée de preuves.

Cependant Mesmer ne fut pas découragé ; il avait produit des effets surprenants, il avait même opéré des guérisons, et il pouvait fort bien ne concevoir aucun doute sur la réalité du pouvoir qu'il avait entre les mains. Il entreprit le traitement de plusieurs maladies, et continua ses expériences. Seulement, instruit par le passé, il déclara alors positivement que l'agent qu'il employait était tout-à-fait distinct du fluide magnétique minéral, et il l'appela *magnétisme animal* pour l'en distinguer.

Combien la conduite de Mesmer était différente dans toutes ces circonstances de celle qu'aurait pu tenir le véritable auteur d'une grande découverte! Quelle hésitation! quelle incertitude! Il ne sait lui-même ce qu'il doit penser du pouvoir dont il dispose ; il en ignore la nature, les effets, et ne peut présenter que l'assemblage incohérent de faits étranges liés entre eux par une théorie ridicule et incompatible avec les notions de la saine physique.

Mesmer avait d'abord vivement intéressé les esprits, en s'annonçant comme un être doué de qualités particulières (car d'abord il parla comme si lui seul avait été possesseur de la puissance

dont il faisait usage); mais par cela même qu'il s'était présenté avec l'apparence de quelque chose de miraculeux, on peut facilement comprendre que, frappé de la désapprobation des savants, il ne pouvait manquer de se trouver exposé à tous les traits du ridicule. Aussi devint-il bientôt un sujet de raillerie presque général. D'un autre côté, comme il faisait toujours des expériences, et qu'il produisait des effets extraordinaires, on se portait en foule chez lui pour en être témoin; on racontait de ses cures les choses les plus merveilleuses; et ce fut ainsi que s'établit une double opinion sur son compte. D'un côté, les savants et tous les gens instruits le jugeant sur les prétentions qu'il avait émises, et d'ailleurs éloignés de tout ce qui paraissait tenir au surnaturel, le regardaient comme un de ces charlatans qui abusent de la crédulité publique. De l'autre, la foule de ceux qui avaient vu ou entendu parler de ses prodiges, sans examiner ni sa théorie, ni ses explications, ni ses prétentions, le regardaient comme un homme extraordinaire; et comme il arrive souvent que le plus grand nombre se décide uniquement par faiblesse, par passion, et sans fonder son opinion sur aucune base raisonnable, l'esprit de parti s'en mêla; et bien des gens incapables de juger la nouvelle doctrine par eux-mêmes, qui n'avaient rien étudié ni rien examiné, furent très contents d'être comptés parmi les incrédules, et crurent faire preuve de force d'esprit en se mettant

au-dessus de la crédulité commune. Dès que les choses en furent venues à un certain point de division et d'animosité, il en résulta des scènes scandaleuses qui finirent par chasser Mesmer de sa patrie, et dans lesquelles sa conduite ne paraît pas avoir été à l'abri de tout reproche.

Mesmer alors voyagea dans quelques parties de l'Europe, principalement en Suisse, toujours dans la même situation relativement à l'opinion publique, étonnant partout par les effets singuliers qu'il produisait, augmentant le nombre de ses partisans parmi ceux qu'il rendait témoins de ses expériences, et chargé de plus en plus du mépris de ceux qui le jugeaient sans avoir observé les effets singuliers de ses traitements. Mesmer arriva à Paris au mois de février 1778 ; depuis long-temps sa double renommée l'avait précédé en France. Toute l'Europe avait retenti des cures merveilleuses qu'on avait publiées dans les journaux, et on ne parlait à Paris que de Mesmer et de ses miracles. A peine y eut-il établi son séjour, que de toutes parts on vint pour le consulter, les uns attendant réellement de lui la guérison de leurs maux, d'autres poussés uniquement par un motif de curiosité, pour raconter tout ce qu'ils verraient, s'en moquer peut-être, mais enfin dire, Je l'ai vu.

Mesmer, au milieu de la gloire de ses premiers succès, crut que le moment était favorable pour s'étayer de l'autorité des sociétés savantes, et il fit

des démarches auprès de M. Le Roi, alors président de l'Académie des sciences, et qui avait été témoin de quelques expériences chez Mesmer. Celui-ci se chargea de faire un rapport à sa compagnie sur les opinions de Mesmer. Il ne manqua point de parole; mais ce dernier ne jugeant pas, assura-t-il depuis, l'assemblée assez favorablement disposée pour l'écouter, le pria de remettre le projet à un temps plus favorable. Mesmer fit encore dans la suite quelques tentatives auprès de l'Académie des sciences; mais il est constant que, soit par maladresse, soit à dessein, il ne le fit jamais de manière à pouvoir être écouté.

L'histoire de ses relations avec la Société royale de médecine peut donner lieu à un pareil doute : car il lui demanda d'examiner sa découverte, et elle parut d'abord accepter volontiers la proposition; mais on ne s'arrangea point sur la manière de procéder à cet examen. Mesmer voulait des commissaires nommés pour décider uniquement si des malades soumis à son traitement en éprouvaient un soulagement marqué; il se refusait absolument à ce qu'ils pussent avoir le droit d'examiner en eux-mêmes quels étaient les procédés. La Société au contraire prétendait, conformément à ses statuts, nommer une commission qui eût le droit d'examiner les procédés et de porter un jugement sur la nature de l'action employée.

Cependant tous les membres des sociétés savan-

tes, tous ceux qui se flattaient de quelque supériorité sur le commun des hommes, ne voyaient dans le concours de malades qui se rendaient chez Mesmer que la triste preuve de la faiblesse de l'esprit humain. On aurait cru faire trop d'honneur à sa doctrine si on s'était donné la peine de l'examiner, même pour la rejeter; et on la traita avec l'espèce d'indignation que devait faire naître la pensée que tant d'absurdités n'étaient entassées que pour tromper le public.

De l'histoire des relations de Mesmer avec la Société royale de médecine il résulte assez clairement pour moi que Mesmer ne se souciait pas que l'affaire se passât uniquement entre elle et lui ; il voulait que le gouvernement intervînt directement dans l'examen qui devait être fait de sa découverte. Que serait-il résulté en effet d'un rapport favorable de la Société royale de médecine? Rien de nouveau pour lui : il aurait été déclaré qu'on avait observé de bons effets de sa nouvelle méthode de traitement, et on lui aurait donné légalement le droit de continuer ses procédés : mais, d'une part, le public était assez convaincu de l'utilité de son remède, et il n'était embarrassé que du nombre des malades qui s'adresaient à lui ; d'un autre côté, on n'avait point cherché jusque là à l'inquiéter, en lui disputant le droit d'établir des traitements chez lui, quoique, d'après les lois existantes, il n'eût dû distribuer au public un remède qu'il faisait payer, qu'autant que ce remède eût été approuvé

par la Société. Au reste, il n'aurait peut-être pas mieux demandé que de se voir disputer le droit dont il jouissait; car il eût bien fallu alors que le gouvernement fût entré dans la querelle, et il eût demandé des commissaires nommés ou au moins autorisés par le roi, et qui auraient pu, en rendant compte de ce qu'ils auraient observé, lui faire obtenir plus immédiatement les grâces sans lesquelles il ne voulait point entendre parler de communiquer son secret. C'était à obtenir ces grâces qu'il tendait uniquement. Ses intentions sont assez clairement manifestées dans quelques passages de ses écrits : « Il ne faut, dit-il quelque part, ni » se le dissimuler ni l'oublier ; les difficultés entre » les savants et moi ne proviennent que de ce que » je me contente d'invoquer leur témoignage, en » les pressant *uniquement* de constater et confesser » hautement l'existence et la réalité de ma découverte : ils voudraient en être les arbitres, les » juges, les dispensateurs ; leur tribunal est tout, » et la vérité ne leur est rien s'ils n'en peuvent » tirer avantage pour leur gloire ou leur fortune ; » périsse l'humanité plutôt que leurs prétentions ! » Tout le monde sentira combien un pareil langage est inconvenant et injuste. Il dit ailleurs : « Je dois » être protégé, je désire l'être ; mais c'est par le » *monarque*, père de ses peuples ; par le *ministre*, » dépositaire de sa confiance ; par les lois, amies » de l'homme juste et utile. Tout protecteur digne » de ce nom ne me verra jamais rougir de la qua-

» lité de protégé ; mais je ne le serai jamais ni ne » veux jamais l'être d'un tas de petits importants, » qui ne connaissent la valeur de la protection » que par le prix infame qu'elle leur a coûté. » Certes, la protection *de petits importants* est insupportable à tout homme d'honneur, mais ce n'est pas là ce dont il était question; et, pour un savant qui s'annonce comme possesseur d'une découverte utile à l'humanité, je crois que la protection des savants est bien autrement honorable que celle des grands et des ministres. Mais, il faut l'avouer, elle n'est pas aussi lucrative; et malheureusement Mesmer a montré dans toute circonstance qu'il calculait les intérêts de sa fortune et non ceux de sa gloire.

Il se passa quelque temps, après les dernières négociations avec la Société de médecine, avant que Mesmer s'adressât à la Faculté. Dans l'intervalle, il fit avec Deslon, docteur-régent de cette faculté, la connaissance qui devint si célèbre par la suite. On peut voir dans l'ouvrage de ce dernier intitulé *Observations sur le magnétisme animal,* comment, ayant été témoin des succès prodigieux que Mesmer avait obtenus sur des malades qu'il traitait, il fut engagé à faire des observations plus exactes, qui le conduisirent à la persuasion la plus forte de l'utilité de la découverte. Il ne connaissait pas encore, disait-il, quelle était la nature de l'agent qu'on employait; il avait seulement connaissance de l'appareil dont Mesmer se

servait, et des procédés qu'il mettait en usage: aussi, dans cet ouvrage, se contente-t-il de décrire les maladies et de raconter les effets dont il a été témoin.

Mesmer et Deslon se lièrent bientôt de la plus étroite amitié; et ce dernier, comme professeur de la Faculté, proposa à son ami de faire, en son nom, à sa compagnie, des propositions pour l'examen de la découverte. Deslon demanda donc, à cet effet, une assemblée générale dans laquelle il pût rendre compte des observations qu'il avait faites, et communiquer les propositions de Mesmer. On lui accorda ce qu'il demandait, les statuts de la faculté ne permettant pas de refuser cette audience; mais la séance ne lui fut pas tout entière accordée, et, avant d'obtenir la parole, il eut à se défendre lui-même d'une accusation intentée contre lui. La Faculté de médecine, plus encore que toutes les autres sociétés savantes de Paris, était indisposée contre Mesmer et sa prétendue découverte: ce n'était pas sans un dépit bien marqué qu'elle avait vu Deslon, un de ses membres les plus distingués, se déclarer ouvertement pour la doctrine qu'elle rejetait avec tant de mépris. La Faculté avait pourtant jusque là dissimulé son mécontentement; mais lorsque le livre de Deslon parut, elle crut qu'il n'était plus possible de rester dans l'inaction. M. de Vauzèmes, qui, jeune encore, avait été depuis peu de temps élevé à la dignité de professeur, se proposa d'accuser en

forme son collègue d'avoir manqué à l'honneur et aux règlements de la Faculté; il demanda en conséquence sa radiation de la liste des docteurs-régents. On lui accorda, pour faire son accusation, le même jour qu'on avait fixé à Deslon pour faire ses propositions.

La séance dans laquelle on s'occupa de l'accusation de M. de Vauzèmes et des propositions de Deslon eut lieu le 18 septembre 1780.

M. de Vauzèmes avait le premier la parole, et il prononça devant la Faculté assemblée un discours d'une violence extrême, et où on ne peut se dissimuler que la passion dominait plus que l'intérêt de la vérité. Il débuta par une vive sortie contre les charlatans ambulants, et en fit à Mesmer et à Deslon une application qu'il ne devait pas se permettre d'une manière aussi peu mesurée, quand on n'avait encore rien fait pour s'assurer de la fausseté ou de la réalité des faits avancés. Ensuite M. de Vauzèmes entre en matière :

« En 1766, dit-il, M. Mesmer a été reçu docteur » de la faculté de Vienne. Voulant se tirer de l'obscu- » rité à laquelle le condamnaient de faibles talents » en médecine (et c'est le témoignage de ses con- » frères), il a d'abord commencé par étonner le » vulgaire en se servant de l'électricité, que même » il dirigeait mal; ensuite il a employé des plaques » d'aimant. Un chirurgien de Vienne, nommé Le- » roux, sur ces extravagances, s'est déclaré son » champion, et, de même que M. Deslon, il a écrit

» pour annoncer les merveilles de M. Mesmer, qui » d'abord ne détruisit que quelques maladies, » comme les affections vaporeuses et épileptiques. » Bientôt son empire s'est étendu. Selon le même » Leroux, il était parvenu à guérir la moitié des » maux qui affligent l'humanité. Enfin M. Deslon, » pour renchérir, a publié hardiment qu'il guéris- » sait toutes les maladies, même celles qui sont » incurables. »

M. de Vauzèmes se propose, dit-il, trois choses :

« 1° De prouver que Deslon s'est associé au » charlatanisme de Mesmer ;

» 2° De prouver qu'il a insulté les sociétés sa- » vantes ;

» 3° De faire voir qu'il a abjuré la doctrine de » l'école, et adopté des principes contraires à la » saine médecine. »

Quant au premier point, comme Deslon avouait ses liaisons avec Mesmer, comme il s'en vantait même, il n'y avait rien à prouver de ce côté là ; il devait se borner à faire voir que Mesmer n'était qu'un charlatan.

Relativement au second point, les sociétés savantes insultées, M. de Vauzèmes le prouve par un seul passage de Deslon, qui dit quelque part : « Je ne sais s'il ne serait pas plus aisé de faire couler » les quatre grands fleuves de France dans le même » lit que de rassembler les savants de Paris pour

» juger de bonne foi une question hors de leurs » principes. »

M. de Vauzèmes ne cite pas un mot de plus pour prouver *sa grave imputation* de l'insulte des sociétés savantes. Conçoit-on qu'on puisse sérieusement proposer une pareille raison pour demander la flétrissure d'un professeur de la Faculté? Si les savants étaient aujourd'hui aussi chatouilleux sur le point d'honneur, ils auraient certainement à chasser de leurs sociétés la meilleure partie d'entre eux.

Enfin, relativement au dernier point, à l'abjuration de la doctrine de l'école, qu'y a-t-il de plus ridicule qu'une pareille accusation? Si abjurer la doctrine reçue dans les écoles est un crime digne de flétrissure, ce crime doit être reproché à tous ceux qui ont eu la gloire d'être nommés les réformateurs de leur siècle. Mais il y a plus, c'est que Deslon n'avait en aucune manière abjuré la doctrine des écoles; il avait, comme je l'ai déjà dit, simplement publié des observations de cures opérées par les procédés de Mesmer, sans se permettre aucune réflexion sur la théorie ni sur la nature de l'agent employé. Au reste, il n'est personne qui ne sente combien on est peu fondé à parler des principes de la *saine médecine;* on sait bien que l'art de guérir est loin d'être venu à un point de perfection tel qu'on puisse se flatter d'avoir des principes bien déterminés dont on doive, faire un crime à qui que ce soit de s'écarter. Ce qu'il y a de certain du moins, c'est que la saine médecine

d'alors passerait pour une bien détestable médecine aujourd'hui.

M. de Vauzèmes, voulant détourner la Faculté de nommer des commissaires et d'examiner la découverte de Mesmer, s'appuie sur les considérations suivantes : « On conçoit bien pourquoi » M. Mesmer désirerait que la Faculté lui nommât » des commissaires; ce ne serait qu'un nouvel ex- » pédient pour gagner du temps et faire parler de » lui d'une manière plus marquée : mais la Faculté » est trop attentive au bien public pour craindre » que jamais elle se prête à favoriser cette demande. » A quoi a abouti jusqu'à présent tout ce qu'on » a fait pour vérifier les prétendues panacées de » tous les charlatans et imposteurs? Les expé- » riences malheureuses faites sur tous les remèdes » annoncés comme spécifiques ne prouvent-elles » pas qu'au moins pendant le temps de ces expé- » riences, c'est accréditer les charlatans qui se di- » sent auteurs de ces misérables compositions? »

Ainsi, parceque la Faculté a expérimenté que beaucoup de charlatans vantaient comme des spécifiques admirables de misérables drogues qui n'avaient aucune vertu, M. de Vauzèmes pense qu'elle ne peut rien faire de plus sage que de prendre, une fois pour toutes, le parti de rejeter sans examen toutes les découvertes qu'on présentera comme devant fournir à la médecine de nouveaux moyens curatifs. Il ne faut pas accorder à Mesmer des commissaires, parceque le temps qu'ils mettraient à

examiner le magnétisme animal serait un temps d'incertitude pendant lequel la découverte pourrait jouir d'une plus grande vogue! Que penser d'une pareille raison, quand on réfléchit que, depuis trois ans, le public se portait en foule chez Mesmer; que, depuis son arrivée, le temps n'avait fait qu'augmenter le crédit dont il jouissait; enfin que quelques mois auraient été suffisants pour procéder au plus long examen? Au reste, l'expérience prouva si M. de Vauzèmes avait eu raison. Le refus de la Faculté ne fit qu'augmenter le crédit de Mesmer; le magnétisme animal se propagea de plus en plus; des sociétés nombreuses s'établirent dans toutes les villes de France; une condamnation des savants ne fut plus suffisante pour arrêter les progrès qu'il faisait, et les évènements politiques qui survinrent purent seuls y mettre un terme.

M. de Vauzèmes ayant été écouté favorablement, il ne restait guère d'espoir à Deslon. Il ne se laissa pourtant pas intimider; mais il prononça avec assurance un discours sage et bien raisonné, dans lequel il prouvait qu'il fallait examiner le magnétisme. Il n'y avait certes rien à répliquer pour ceux qui auraient vu les choses avec impartialité; mais la Faculté ne fut nullement convaincue. Deslon ne fut pas écouté, et les propositions qu'il faisait au nom de Mesmer furent rejetées. Ces propositions étaient celles qu'on pouvait attendre de la part de Mesmer, d'après la manière dont il avait toujours désiré qu'on prononçât sur sa découverte;

c'est-à-dire qu'il demandait qu'on prît des mesures pour s'assurer si réellement, par sa méthode, il guérissait les malades, mais sans s'informer en aucune manière en quoi consistait cette méthode; il ne voulait pas entendre parler de communiquer son secret.

Voici le texte de ces propositions:

« 1° Solliciter l'intervention du gouvernement;

» 2° Faire choix de vingt-quatre malades, dont » douze seraient réservés pour être traités par les » méthodes ordinaires; les douze autres seraient » remis à l'auteur, qui les traiterait suivant sa mé- » thode particulière;

» 3° Il serait préalablement dressé procès-verbal » de l'état de chaque malade; chaque procès-verbal » serait signé, tant par les commissaires de la » Faculté que par l'auteur et par les personnes pro- » posées par le gouvernement;

» 4° Le choix des malades serait fait par la Faculté » et l'auteur réunis;

» 5° Pour éviter toutes discussions ultérieures et » toutes les exceptions d'âges, de tempéraments, » de maladies, de leurs symptômes, la répartition » des malades se ferait par la voie du sort. La forme » de chaque examen comparatif des maladies, et » leurs époques, seraient fixées d'avance, afin que, » par la suite, il ne pût s'élever aucune discussion » raisonnable sur les progrès obtenus par l'une et » l'autre de ces méthodes;

» 6° La méthode de l'auteur exigeant peu de frais, » il ne demande aucune récompense de ses soins ; » mais il paraîtrait naturel que le gouvernement » prît sur lui les dépenses relatives à l'entretien des » vingt-quatre malades ;

» 7° Les personnes proposées par le gouvernement » assisteront à chaque examen comparatif des ma- » lades, et en signeront les procès-verbaux ; mais, » comme il est essentiel d'éviter, de la part du pu- » blic, toute inculpation d'intelligence ou de con- » nivence, il est indispensable que les préposés du » gouvernement ne soient pris dans aucun corps » de médecine. »

Deslon lut ces propositions à la suite de son discours, les déposa sur le bureau, et sortit pour laisser à l'assemblée le temps de délibérer sur elles. Quand il rentra, voici l'arrêt qu'on lui lut pour réponse :

« 1° Injonction à M. Deslon d'être plus circon- » spect à l'avenir ;

» 2° Suspension, pendant un an, de voix délibé- » rative dans les assemblées de la Faculté ;

» 3° Radiation, à l'expiration de l'année, du ta- » bleau des médecins de la Faculté, s'il n'avait pas, » à cette époque, désavoué ses observations sur le » magnétisme animal ;

» 4° Les propositions de Mesmer rejetées. »

Il est assez remarquable que la Faculté ait ainsi prononcé anathème contre la découverte qu'on

lui annonçait, imprimé une sorte de flétrissure à l'un de ses membres, refusé d'entendre aucune proposition; et cela sans avoir fait la moindre démarche, sans s'être assurée par aucun moyen de ce qu'il pouvait y avoir de vrai ou de faux dans les prétentions des nouveaux sectateurs, enfin réellement sans savoir de quoi il était question. Aussi sa décision ne fit-elle pas grande sensation dans le public. Mesmer fit imprimer, dans le *Journal de Paris*, les propositions ci-dessus, et on s'accorda généralement à dire qu'il fallait au moins examiner, ne fût-ce que pour mettre à portée de répondre par des observations aux observations que faisaient journellement, en faveur du magnétisme, tous ses nombreux partisans.

On a dit, pour justifier la Faculté du refus qu'elle faisait, qu'il n'était pas de sa *dignité* d'accepter une espèce de défi de la part d'un particulier, et de consentir à se mesurer avec un étranger inconnu. Je ne sais pas comment ceux qui parlent ainsi voient les choses : pour moi, j'avoue que je ne conçois rien de plus *digne* d'un médecin que de guérir ses malades, ni de plus *digne* d'un savant que d'apprendre ce qu'il ne sait pas.

Mesmer ayant ainsi rompu avec toutes les sociétés savantes, n'avait plus qu'à traiter directement avec le gouvernement. Il entama en effet quelques négociations; mais ne jugeant pas qu'elles pussent réussir au gré de ses désirs, il annonça l'intention de porter sa découverte dans un autre

pays, et fixa son départ de France au 15 octobre suivant. Cette nouvelle jeta la consternation parmi le grand nombre de malades qui, s'étant adressés à lui, s'étaient trouvés soulagés par sa méthode, et en attendaient la guérison entière de leurs maux. Comme, parmi eux, il se trouvait des gens d'un rang distingué, leurs plaintes furent écoutées, et le gouvernement résolut de fixer Mesmer en France, en lui faisant des avantages capables de l'y retenir. Mesmer fut mandé en conséquence chez un ministre d'état, et il signa un projet d'arrangement. Voici en quoi il consistait.

D'abord, on devait nommer cinq commissaires, dont deux seulement pouvaient être pris parmi les membres des sociétés de médecine. Ces cinq commissaires devaient prendre des informations sur les cures de Mesmer; et si leur rapport était favorable, le gouvernement devait reconnaître, par une lettre ministérielle :

1° Que M. Mesmer avait une découverte utile;

2° Que, pour récompenser M. Mesmer et l'engager à établir et propager sa doctrine en France, le roi lui donnera, en toute propriété, un emplacement qui puisse lui convenir pour y traiter le plus avantageusement possible des malades, et communiquer ses connaissances aux médecins;

(En marge de cette proposition est écrit : « M. Mesmer préférerait le château et terre de... » à tout autre objet. »)

3° Que, pour fixer M. Mesmer en France et re-

connaître ses services, il lui sera accordé une pension viagère de vingt mille livres.

Quelques jours après, Mesmer fut mandé chez le même ministre. Celui-ci lui déclara que le gouvernement, suffisamment instruit par les attestations des malades qui se disaient guéris par ses soins, le dispensait de l'examen préliminaire des cinq commissaires, et qu'on lui accordait de suite tout ce qu'on lui avoit promis, c'est-à-dire 20,000 livres de rente viagère, et, au lieu du local qu'il avait demandé, une autre somme de 10,000 livres de rente viagère pour choisir tel emplacement qu'il jugerait convenable pour traiter des malades et former des élèves. On lui demandait seulement d'admettre au nombre de ses auditeurs trois savants nommés par le gouvernement, et qui pussent rendre compte de ce qu'ils auraient entendu. Leur témoignage, s'il était défavorable, ne devait pas faire revoquer les avantages qu'on lui assurait; mais, s'il était favorable, Mesmer pouvait s'attendre aux plus belles récompenses; le ministre lui en faisait la promesse.

On accordait donc à Mesmer plus qu'il n'avait demandé; il semblerait qu'il eût dû recevoir avec reconnaissance les propositions qu'on lui faisait. Il n'en fut pourtant pas ainsi : il les refusa; et il est impossible de méconnaître les motifs de cupidité qui parurent le déterminer dans cette circonstance. Ce refus singulier me paraît au reste pouvoir être attribué aussi à cette disposition qu'on

remarque chez les hommes d'un certain caractère, qui les porte à reculer au moment de l'exécution. Il se voyait sur le point de livrer enfin la découverte sur laquelle il avait fondé l'espoir d'une fortune immense, et qui journellement lui rapportait des sommes considérables. On lui faisait, il est vrai, un sort assez brillant, mais beaucoup au-dessous sans doute de ce qu'il avait imaginé, et il ne put supporter de voir ses espérances limitées.

Il fallait pourtant trouver des excuses pour motiver son refus, et il en donna : mais les unes ne signifient absolument rien, et les autres sont dictées par une ambition démesurée.

« Les offres qui me sont faites, dit-il, me semblent » pécher en ce qu'elles présentent mon intérêt pé- » cuniaire, et non l'importance de ma découverte, » comme objet principal. » Voilà une délicatesse bien subtile et bien raffinée; mais elle venait un peu tard à un homme qui avait signé, il n'y avait encore que quelques jours, les propositions que je viens de transcrire.

« Si on n'y croit pas, ajoute-t-il, à cette décou- » verte, on a évidemment tort de m'en offrir 30,000 » livres de rente; si on y croit, le sort de l'huma- » nité ne doit point être sacrifié à l'amour-propre » de quelques savants. » (Voulant faire entendre qu'il pensait que si on ne lui faisait pas des offres plus avantageuses, c'était uniquement par condescendance pour les sociétés savantes qui n'avaient pas voulu examiner sa doctrine.)

Il serait superflu de s'arrêter à faire sentir combien le raisonnement de Mesmer est dénué de sens. On pouvait lui répondre : On ne croit à votre découverte, ni on ne la nie; on veut l'examiner, et vous devez vous trouver heureux qu'on veuille bien vous donner des moyens aussi avantageux de la propager.

Il dit encore : « Il me paraît incompréhensible, » ou tout au moins contradictoire, de penser à me » faire juger par mes élèves. »

Mais par qui voulait-il être jugé? Par ceux qui n'auraient pas été chargés d'entendre ses leçons et d'examiner sa doctrine? et que pouvait-il espérer de mieux que d'être jugé par les savants que le gouvernement aurait chargés spécialement de cet examen? D'ailleurs il ne faut pas perdre de vue que le jugement que devaient porter les commissaires, qu'il appelle ses élèves, ne pouvait produire d'autre changement que de lui faire obtenir de nouvelles grâces du gouvernement, si leur décision était favorable à sa découverte.

Mesmer, aux raisons que je viens de donner, en ajoute d'autres qui eurent probablement plus d'influence sur sa détermination. Il se plaint de ce que les 10,000 livres de rente viagère qu'on lui accorde pour louer un local convenable à son établissement ne sont pas l'équivalent du château qu'il désignait dans les propositions qu'il avait signées. Dans son ouvrage intitulé *Précis historique de la découverte du magnétisme animal,* il ne dissi-

mule en aucune manière ses vues intéressées ; il dit que « si jusque là il s'était abstenu, pendant » son séjour en France, de mettre en question son » intérêt personnel, il n'en avait pas moins toujours » compté sur une récompense digne de la nation » française et du monarque qui la gouvernait. » Il assure que « c'est seulement par délicatesse qu'il » répugne à ce qu'il lui soit alloué une somme quel- » conque pour les frais d'un établissement, et qu'il » voulait tenir immédiatement de la munificence » du gouvernement une *possession territoriale.* » On voit que c'était là une délicatesse très bien entendue pour ses intérêts, puisque le château qu'il demandait et ses dépendances formaient une valeur bien supérieure à une somme de dix mille livres de rente viagère. « Je sais bien, ajoute-t-il, que le traitement » que je demande forme une somme considérable ; » mais je sais bien aussi que ma découverte est sans » prix. »

Mesmer, ayant ainsi perdu par sa faute tout espoir de négociations, persista dans la résolution qu'il avait annoncée de quitter la France. Il crut devoir rappeler encore les motifs de son refus, dans une lettre adressée à la reine, qui avait paru désirer particulièrement qu'il se fixât à Paris, et à laquelle il devait principalement les offres avantageuses qu'on venait de lui faire. Dans cette lettre Mesmer manifeste encore son amour immodéré des richesses : « Aux yeux de votre majesté, dit-il, » *quatre ou cinq cent mille livres* de plus ou de

» moins employées à propos ne sont rien : le bon-
» heur des peuples est tout. Ma découverte doit
» être accueillie ; et moi récompensé avec une mu-
» nificence digne du monarque auquel je m'atta-
» cherai. »

Mesmer, avant de quitter la France définitivement, se rendit à Spa, où, si on l'en croit, le dérangement de sa santé le retint quelque temps pour prendre les eaux. Ce fut pendant son séjour aux eaux qu'il apprit que Deslon s'était présenté à la Faculté comme ayant lui-même la connaissance de la découverte du magnétisme animal.

Deslon, quoique condamné par la Faculté, n'était pas encore dégradé du titre de docteur-régent: il fallait que le décret fût confirmé dans trois assemblées consécutives. Déjà une seconde avait eu lieu sur le même sujet, et il n'en fallait plus qu'une pour que Deslon fût définitivement rayé de la liste des docteurs-régents. Il obtint, après de longs délais, cette troisième assemblée, qui devait être décisive pour son sort; et au lieu de rétracter son livre sur le magnétisme animal, il se présenta à la Faculté non plus comme simple témoin de ce qu'avait fait Mesmer, mais comme possesseur lui-même du secret de la découverte, et pouvant opérer des cures par le magnétisme. Mesmer, en apprenant cette nouvelle, en parut accablé ; il ne pouvait se faire à l'idée de voir un autre possesseur de la découverte à laquelle il attachait tant de prix. Il s'écria plusieurs fois qu'il était trahi, perdu; que,

par une perfidie indigne, on lui avait enlevé une découverte précieuse, sa propriété sacrée, le fruit de ses veilles. Quelques malades d'un rang élevé et d'une fortune considérable, qui avaient suivi Mesmer à Spa pour ne pas interrompre leur traitement, partagèrent vivement la douleur de celui auquel ils croyaient devoir le soulagement de leurs maux. Attachés au magnétisme, dont ils ressentaient les effets bienfaisants, ils résolurent d'assurer sa propagation en France, en procurant, au moyen d'une souscription, à l'auteur de la découverte, une fortune indépendante qui le mît à portée de la répandre de la manière qu'il jugerait la plus convenable. Je parlerai bientôt de cette fameuse souscription qui eut lieu en effet; mais il faut auparavant que je revienne, pour terminer sur ce sujet, à ce qui se passait alors à la Faculté de médecine relativement au magnétisme animal.

Un grand nombre de malades se rendaient tous les jours au nouveau traitement de Deslon, et à celui de Mesmer, qui était revenu à Paris; les faits se multipliaient sans cesse; et plusieurs médecins de la Faculté, voulant être témoins de tout ce qu'ils avaient entendu raconter, s'étaient rendus chez Deslon, leur ancien confrère. Ils avaient vu, ils s'étaient convaincus; et plusieurs d'entre eux s'étaient déclarés publiquement en faveur de la découverte. On conçoit combien la Faculté dut voir avec dépit cette défection de quelques uns de ses membres, et combien il fut pénible

pour elle d'entendre les partisans du magnétisme s'appuyer des suffrages d'une partie de la Faculté divisée.

Pour arrêter les progrès qu'auraient pu faire les nouvelles idées, ceux des professeurs qui étaient restés dans leur première opinion résolurent de forcer les autres membres à signer une espèce de formule, par laquelle ils s'engageraient à ne jamais se déclarer partisans du magnétisme, ni par leurs paroles ni par leurs écrits, sous peine d'être rayés du tableau des docteurs-régents. Un grand nombre de professeurs, pour conserver ce grade, signèrent ce qu'on exigeait d'eux; d'autres persistèrent dans leur opinion, et ils furent privés des honneurs et des émoluments de la régence. Parmi les docteurs ainsi dégradés il s'en trouva un qui n'était pas magnétiseur, qui protestait même qu'il ne magnétiserait jamais, mais qui se refusa à signer la formule exigée, seulement, parcequ'une pareille démarche répugnait à sa conscience. Ce docteur-régent, M. Donglée (il mérite d'être nommé), informa le public de la manière dont on avait agi envers lui et envers ses collègues, dans un mémoire intitulé : *Rapport au public de quelques abus auxquels le magnétisme animal a donné lieu.* Voici comment il s'en s'explique :

« On dénonce trente docteurs magnétisants; on » donne un *veniat* à chacun en particulier. Ils ar- » rivent presque tous, et sont relégués dans une » salle séparée de l'assemblée. Chacun attendait avec

» impatience l'appel général, et se promenait en long » et en large, avec sa façon de penser et d'agir. On » m'apprend qu'il est question de nous faire signer » une espèce de formulaire. Nous verrons ce qu'il » contient, dis-je alors, et nous signerons ou nous » ne signerons pas :

» L'appariteur paraît enfin, et m'appelle : comme » le plus ancien, j'avais cet honneur-là. J'entre, fort » surpris de n'être suivi d'aucun de mes compagnons. » On me fait asseoir, et M. le doyen commence par » me demander si j'ai donné de l'argent pour me » faire instruire du magnétisme. Surpris encore plus » de cette question, je répondis, par respect, que » M. Deslon ne prenait point d'argent ; qu'il ne re- » cevait que des médecins pour observer et l'aider, » qu'il était on ne peut pas plus honnête, modeste et » complaisant, et que d'ailleurs la Faculté ne l'igno- » rait pas.

» Je ne fatiguerai point le lecteur par le détail des » autres questions. Je fus interrogé en criminel, et » je me croyais transféré en la chambre de la Tour- » nelle. On finit enfin par me présenter un arrêté de » la compagnie et une formule auxquels je ne crus » pas devoir m'assujettir. Je ne voulus point signer, » et répétai à la Faculté, pour lui prouver mon zèle et » ma soumission, que je n'avais pas encore trouvé » dans cette méthode un degré d'utilité suffisant pour » lui en rendre compte, que j'y avais observé quel- » ques effets pouvant être attribués à l'action de la » chaleur d'un homme sain sur un infirme ou ma-

» lade (effets qui demandaient la plus grande atten-
» tion et plus d'expériences) ; qu'il fallait, pour ma-
» gnétiser les malades dans leur lit, non seulement
» beaucoup de courage, mais aussi beaucoup de
» santé, de force et de patience ; que je n'avais pas
» dessein d'avoir un baquet chez moi, et que je
» leur promettais de ne point pratiquer cette méthode
» chez mes malades. Je sortis ; un autre me succéda. »

Voici quelle était la formule qu'on voulait obliger chaque docteur-régent de signer :

Aucun docteur ne se déclarera partisan du magnétisme animal, ni par ses écrits ni par sa pratique, sous peine d'être rayé du tableau des docteurs-régents.

Je n'ajouterai aucune réflexion sur la conduite de la Faculté ; mais on voit tout de suite combien il serait peu raisonnable, après une conduite qui montre tant de passion, de rappeler encore cette décision quarante ans après, comme un prétexte pour se dispenser d'examiner des faits qu'au surplus on présente comme entièrement différents de ceux qu'on observait à cette époque dans les traitements prescrits.

Revenons à la souscription dont j'ai déjà dit un mot, et dont les malades de Mesmer formèrent le plan, au moment où ils le virent désespéré des nouvelles qui lui apprenaient que Deslon avait établi, pour son compte, à Paris, un traitement public par le magnétisme. Cette souscription devait avoir pour but de verser entre les mains de Mesmer une somme de 240,000 livres, qui devait lui être four-

nie par cent élèves qui souscriraient pour être instruits de sa théorie et de ses procédés, à raison de cent louis chacun.

Le projet fut exécuté : le nombre des souscripteurs passa de beaucoup celui que Mesmer avait d'abord demandé, et plus de 340,000 livres, dit-on, furent versées entre ses mains. Mais quand le cours fut terminé, les élèves de Mesmer, se regardant comme possesseurs de la découverte qu'ils avaient payée, se crurent en droit de la répandre et de la propager ; et la société des souscripteurs, qui s'était établie sous le nom de *Société de l'harmonie*, voulut instituer un cours public pour instruire ceux qui le désireraient de la doctrine et des procédés du magnétisme animal.

Mesmer ne voyait pas les choses comme ses élèves : il disait que loin de les avoir instruits pour qu'il leur fût permis de disposer de sa découverte, ou de la propager par eux-mêmes, il ne leur avait rien appris qu'avec la condition qu'ils garderaient religieusement le secret sur tout ce qu'ils apprendraient ; il ne leur était permis, disait-il, d'en rien révéler sans sa volonté expresse, et même ils ne devaient faire usage des procédés que pour le soulagement de quelques malades isolés ; la faculté d'établir des traitements publics leur étant, suivant lui, absolument refusée par les engagements les plus positifs, qu'ils avaient tous signés individuellement.

Il semblerait au premier coup d'œil qu'à moins

de la mauvaise foi la plus insigne, d'un côté ou d'un autre, il était impossible de se méprendre sur l'étendue des droits qu'avaient pu acquérir les élèves de Mesmer. Il paraît impossible de croire que, dans une affaire d'une aussi grande importance, ceux qui payaient par une somme de 2400 livres chacun l'instruction qu'on leur donnait pendant quelques mois se soient comporté avec assez de légèreté pour ne pas savoir si c'était seulement la confidence secrète de Mesmer qu'ils achetaient, ou s'ils pouvaient espérer de devenir eux-mêmes propriétaires de la découverte qui leur était communiquée. Mesmer non plus ne pouvait pas s'être abusé sur ses propres intentions dans une affaire aussi importante ; il n'était pas sans doute indifférent pour lui ou de rester possesseur de la découverte qu'il ne ferait que communiquer en secret, ou de céder tout-à-fait ses droits sur les avantages qu'elle pourrait procurer dans la suite ; et s'il s'était primitivement engagé avec ses élèves à leur permettre la propagation de sa découverte, il était d'autant plus inexcusable de se rétracter, qu'au lieu de cent souscripteurs qui devaient lui fournir 240,000 livres, il s'en était présenté un nombre beaucoup plus considérable, qui assuraient avoir versé entre ses mains plus de 340,000 livres.

Cependant quand il vit qu'on voulait publier sa découverte et en faire publiquement usage, il se plaignit amèrement, accusa ses élèves de l'avoir trompé, de manquer à un engagement sacré, à leur

parole d'honneur. Dans un mémoire qu'il publia à ce sujet, il les présente sous les couleurs les plus noires, et cite, à l'appui de l'accusation qu'il forme contre eux, la formule d'engagement qu'ils avaient signée chacun individuellement. Ces engagements sont réellement conçus dans les termes les plus clairs et les plus positifs; voici la formule commune:

Convention exigée par Mesmer et signée par ses élèves.

« Nous, soussignés, A. Mesmer, docteur en médecine d'une part; et N... d'autre part; sommes convenus, double entre nous, de ce qui suit, savoir:

» Moi, A. Mesmer, ayant toujours désiré de répandre parmi les personnes honnêtes et vertueuses la connaissance du magnétisme animal, je consens m'engager à instruire dans tous les principes qui constituent cette doctrine M. N., dénommé ci-dessus, aux conditions suivantes:

» 1° Il ne pourra former aucun élève, transmettre directement ou indirectement, à qui que ce puisse être, *ni tout, ni la moindre partie des connaissances relatives, sous quelque point de vue que ce soit, à la découverte du magnétisme animal*, sans un consentement par écrit signé de moi.

» 2° Il ne fera avec aucun prince, gouvernement, ou communauté quelconque, ni négociation, ni traité, ni accord d'aucune espèce, relatifs au magnétisme animal, me réservant expressément et privativement cette faculté.

» 3° Il ne pourra, sans mon consentement exprès et par écrit, établir aucun traitement public ou assembler ses malades pour les traiter en commun par ma méthode, lui permettant seulement de voir et de traiter des malades en particulier et d'une manière isolée.

» 4° Il s'engagera avec moi, par le *serment sacré de l'honneur verbal et par écrit, à se conformer rigoureusement, sans restriction aucune, aux conditions ci-dessus*, et à ne faire, autoriser, favoriser directement ou indirectement, dans quelque partie du monde qu'il habite, aucun établissement sans mon attache formelle.

» Et moi N., dénommé ci-dessus, considérant que la doctrine du magnétisme animal est la propriété de M. Mesmer, son auteur, et qu'il n'appartient qu'à lui de déterminer les conditions auxquelles il consent de la propager, j'accepte en totalité les *conditions énoncées au présent acte*, et j'engage par écrit, comme je l'ai fait verbalement, ma *parole d'honneur la plus sacrée* d'en observer la teneur de bonne foi *avec l'exactitude la plus scrupuleuse*.

» Fait double entre nous librement, sous nos seings, avec promesse de ratifier, par-devant notaires, à la première réquisition d'une des deux parties, aux frais du requérant.

» De Paris, le 8 mai 1784.

Signé N.....»

Il semble que pour ceux qui avaient signé un pareil engagement il n'y avait pas moyen de nier l'obligation qui les forçait au silence : pourtant tous les nombreux élèves de Mesmer s'en crurent dispensés. Tous, réunis dans une assemblée générale, après avoir nommé un comité composé des principaux membres pour veiller aux affaires de la société et présider au mode de propagation de la découverte, favorisèrent l'établissement d'un cours, que M. Despréménil, l'un d'entre eux, fit bientôt après pour répandre le magnétisme. Je n'avais d'abord lu que le Mémoire de Mesmer dont je viens de parler ; et comme je ne doutais pas que les pièces qu'il citait ne fussent authentiques, ses élèves me paraissaient inexcusables. Il fallait bien que je reconnusse que, contre toutes les lois de l'honneur, ils s'étaient ligués, avec une impudence sans exemple, pour enlever à Mesmer la découverte qu'il leur avait communiquée à la condition du secret. Le prix considérable dont ils avaient payé cette révélation ne les excusait pas à mes yeux, car il ne pouvait les autoriser à trahir. Cependant d'un autre côté, la ligue honteuse qu'ils avaient formée pour se parjurer me paraissait inconcevable. J'aurais admis, si on l'avait voulu, que, même dans une société aussi nombreuse, chacun fût capable, pour son intérêt privé, de trahir sa conscience ; mais je ne pouvais supposer qu'un si grand nombre d'hommes, accoutumés à garder au moins le masque de l'honneur, consentissent à se montrer in-

fâmes les uns devant les autres, et à se dire qu'ils étaient capables de manquer à un engagement aussi formel. Ces considérations avaient assez de force pour me faire au moins douter dans une affaire qui d'abord semblait si clairement devoir être décidée contre eux. Enfin je parvins à me procurer un mémoire fait par M. Bergasse, l'un des premiers auteurs de la souscription, *pour la justification des Sociétés de l'harmonie*. La lecture de ce mémoire me montra que je ne me trompais pas en refusant de regarder ces hommes comme aussi coupables qu'ils le paraissaient d'abord. Voici, d'après cet écrit, qui me paraît porter un grand caractère de vérité, comment les choses se passèrent.

Quand le projet de souscription fut arrêté, le cours de Mesmer ne devait commencer qu'au moment où le nombre de cent souscripteurs serait complété : pour les obtenir, on avait déposé chez un notaire de Paris un acte, que ceux qui désiraient souscrire pouvaient aller lire et signer chez lui. Cet acte, que M. Bergasse cite tout entier dans son mémoire, était conçu de manière à ne laisser aucun doute sur l'entière propriété que devaient acquérir les souscripteurs ; il y est répété plusieurs fois, que la société sera formée *pour répandre et propager le magnétisme animal*. Si, sur cet acte primitivement déposé, chacun s'était tout simplement engagé en le signant, le droit qu'ils auraient eu d'agir comme possesseurs de la découverte aurait

été trop évident ; mais les choses ne se passèrent pas ainsi. Quelques souscripteurs, presque tous malades, depuis long-temps soumis au traitement de Mesmer, et qui éprouvaient une vive impatience d'être instruits, ne pouvant se résoudre à attendre que la souscription fût remplie, prièrent Mesmer de vouloir bien commencer toujours ses leçons ; et, persuadés que le nombre d'élèves demandés ne manquerait pas de se compléter, ils lui assurèrent, à tout évènement, entre eux, le prix des cent souscriptions convenues, en cas qu'il ne se présentât pas un nombre d'élèves suffisant pour le payer. Mais la nouvelle situation dans laquelle ils se trouvaient nécessitait quelques précautions : on conçoit que si tout de suite chacun des élèves reçus avait pu répandre et communiquer ce qu'il venait d'apprendre, il aurait empêché de nouveaux souscripteurs de se présenter, et que les premiers sociétaires se seraient trouvés forcés ainsi de remplir à leurs frais les engagements pris avec Mesmer ; il était donc de leur intérêt personnel que le silence le plus profond fût gardé ; et ce fut pour cette raison qu'on obligea chaque membre par la convention particulière dont j'ai donné connaissance, et dont les nouveaux sociétaires ne connaissaient peut-être pas eux-mêmes le motif. Mais quand dans la suite le nombre des élèves fut devenu assez considérable pour que Mesmer reçût plus de 100,000 livres au-delà de ce qu'il avait d'abord demandé, les sociétaires,

qui avaient fait pour l'inventeur de la découverte plus qu'ils ne lui avaient promis, crurent qu'il était temps de mettre un terme au silence qu'ils s'étaient imposé. En conséquence, ils avertirent tous les membres qu'ils étaient dégagés du secret, et firent dans les provinces des établissements à leurs frais pour instruire des élèves.

Mesmer ne trouvait point son compte à cette manière d'agir, et il voulait que dans chacune des principales villes de France il s'ouvrît des souscriptions à l'instar de celle de Paris. Il en fixait le prix à 50 louis, dont la moitié lui serait revenue. On conçoit qu'elle immense fortune il aurait pu acquérir par ce moyen, si, comme il est très présumable, les provinces lui avaient rapporté en proportion autant que la capitale. Les élèves de Mesmer ne voulurent point consentir à le laisser ainsi s'enrichir indéfiniment, en publiant la découverte qu'ils avaient achetée; ils ne voulurent pas, comme ils le déclarent dans un acte qu'ils rédigèrent au moment où ils se séparèrent de lui, se constituer ses agents et ses gens d'affaires, et devenir les exacteurs du genre humain, après avoir voulu en être les bienfaiteurs.

Les membres de la Société de l'harmonie exécutèrent le projet qu'ils avaient formé; ils répandirent gratuitement la connaissance du magnétisme dans les provinces; et Mesmer quitta la France, où il laissait sa découverte répandue partout, emportant les richesses qu'elle lui avait procurées, et se

plaignant pourtant qu'on la lui avait arrachée contre toute justice et en violant toutes les lois de l'honneur.

C'est avec regret que je me suis appesanti sur ces discussions d'intérêt relatives à la propagation du magnétisme. Il est pénible de voir Mesmer marchander ainsi sur le prix de sa prétendue découverte, et ne se trouver jamais assez riche de l'argent qu'il en retire. Mais l'histoire de ces débats donne naturellement lieu à une remarque qui n'a point échappé à la sagacité de M. Deleuze, et qui me paraît de nature à frapper tous les esprits ; c'est qu'au milieu des querelles qui s'élevèrent, quand de part et d'autre les esprits aigris s'adressaient les reproches les plus vifs, de tous ceux qui avaient acheté si cher la découverte de Mesmer, il n'y en eut pas un qui, même dans le moment d'un ressentiment qu'il croyait légitime, ait dit un seul mot qui marquât le moindre repentir de sa conduite, ou qui ait adressé le moindre reproche à Mesmer sur ce qu'il aurait donné moins qu'il n'avait fait espérer. Tous rendent hommage à la réalité des faits. On dira peut-être que la crainte de passer pour dupes les retenait, et que, se voyant trompés, ils aimaient mieux garder le silence sur le tort qu'on leur avait fait, que de s'exposer à la risée du public. Mais d'abord il serait difficile de supposer que sur cent cinquante souscripteurs il ne s'en trouvât pas un auquel la patience échappât ; l'amour-propre de chacun d'eux était-il donc si intéressé,

qu'ils voulussent tous consentir à prolonger l'erreur public pour ne pas démasquer un imposteur! On ne peut admettre une pareille supposition, et une considération particulière ne permet pas même de s'y arrêter. Si la crainte seule du ridicule les avait retenus, instruits de la doctrine de Mesmer, ils n'auraient pas demandé mieux que de paraître obligés au secret envers lui; ils auraient feint cette obligation, si elle n'avait pas existé, trop heureux de faire oublier par là jusqu'au nom du magnétisme: au lieu de cela, ils réclament contre le secret dont on leur fait une loi; ils veulent enseigner, propager, pratiquer le magnétisme, dont ils proclament partout l'utilité incontestable, tout en se plaignant de celui qui en est l'inventeur. Qu'on pèse cette considération, et on restera convaincu, de la manière la plus évidente, que tous les élèves de Mesmer avaient la plus intime conviction de la réalité des faits qu'on leur avait présentés.

Il est vrai, d'un autre côté, que le plus grand nombre d'entre eux étaient des hommes peu instruits. Il y a plus : un savant du premier ordre, qui n'avait pas dédaigné de se faire aussi élève de Mesmer, mais qui abandonna bientôt son école, porta de sa doctrine et de ses prétentions un jugement tout-à-fait opposé à celui des autres souscripteurs. Cet homme célèbre, c'était Bertholet, qui, dès lors membre de l'Aca-

démie des sciences et médecin du duc d'Orléans, avait, dit-on, été déterminé par ce prince à étudier la doctrine de Mesmer, sur laquelle il devait éclairer son opinion. Bertholet, après avoir suivi pendant un mois les leçons de Mesmer, crut être assez instruit de sa doctrine pour porter un jugement; il quitta l'assemblée, en déposant sur le bureau de Mesmer la déclaration suivante :

Déclaration de M. Bertholet, docteur-régent à la Faculté de médecine de Paris et membre de l'Académie royale des sciences, sur le magnétisme animal.

« Après avoir fait plus de la moitié du cours de M. Mesmer, du mois d'avril 1784; après avoir été admis dans les salles des traitements et des crises, où je me suis occupé à faire des observations et des expériences ; je déclare n'avoir pas reconnu l'existence de l'agent nommé par M. Mesmer *magnétisme animal;* avoir jugé la doctrine qui nous a été enseignée dans le cours démentie par les vérités les mieux établies sur le système du monde et sur l'économie animale ; et n'avoir rien aperçu dans les convulsions, les spasmes, les crises enfin, qu'on prétend être produites par les procédés magnétiques (lorsque les accidents avaient de la réalité), qui ne dût être attribué entièrement *à l'imagination,* à l'effet mécanique des frictions sur des parties très nerveuses, et à cette loi, reconnue depuis long-temps, qui fait

qu'un animal tend à imiter et à se mettre, même involontairement, dans la même position dans laquelle se trouve un autre animal qu'il voit; loi de laquelle les maladies convulsives dépendent si souvent. Je déclare enfin que je regarde la doctrine du magnétisme animal et la pratique à laquelle elle sert de fondement comme parfaitement chimériques; et je consens qu'on fasse, dès ce moment, de ma déclaration tel usage qu'on voudra. »

Ce 1er mai 1784.

Signé, BERTHOLET.

L'auteur de l'article MESMER de la *Biographie universelle* assure que Bertholet l'a autorisé à déclarer que ce qui le convainquit surtout de la nullité du prétendu magnétisme fut de voir que les malades qu'il magnétisait dans les traitements publics étaient indifféremment calmés ou excités par les procédés auxquels on attribuait une vertu contraire, l'effet produit dépendant dans tous les cas de l'opinion qu'avait le malade de ce qu'on voulait lui faire éprouver.

Quelques jours après cette déclaration, un incident assez insignifiant par lui-même, mais dont les adversaires passionnés de Mesmer tirèrent un grand parti contre lui, vint porter un nouveau coup à sa réputation. Un savant d'un mérite distingué, M. Court de Gébelin, auteur du *Monde primitif*, mourut entre les mains de Mesmer, dont il s'était montré le zélé partisan. Un journal annonça

sa mort de la manière suivante : « M. Court de Gé-
» belin, auteur du *Monde primitif*, vient de mourir,
» guéri par le *magnétisme animal.* » Cette mauvaise plaisanterie courut tout Paris, et fit plus d'impression que la protestation si concluante de Bertholet. Un procès-verbal, signé de cinq médeçins, attesta que la maladie à laquelle avait succombé M. Court de Gébelin était au-dessus de toutes les ressources de l'art, puisqu'elle consistait dans une désorganisation des reins que n'aurait évidemment pu prévenir le traitement le plus salutaire. Il y avait d'ailleurs un an que M. Court de Gébelin avait cessé d'avoir recours au traitement magnétique, qu'il ne s'était fait administrer alors que pendant six semaines, bien que sa maladie fût vieille de plus de vingt ans.

Cependant au milieu des clameurs générales qui s'élevaient contre le magnétisme animal, et des railleries dont on poursuivait ses partisans, Mesmer et Deslon voyaient leurs traitements suivis par un nombre considérable de malades, dont l'enthousiasme devait les consoler des mépris des savants et de la partie la plus éclairée du public. Un grand nombre de femmes, surtout de la première distinction, se réunissaient autour des baquets ; et la malignité des adversaires du magnétisme animal ne manquait pas de trouver moyen de s'égayer sur leur compte.

Au milieu de tant de débats, le gouvernement sortit enfin de l'indifférence dans laquelle

il était resté, relativement à une découverte dont on disait à la fois tant de bien et tant de mal; et il se décida à nommer des commissaires pour prononcer sur sa réalité, l'utilité dont elle pouvait être, et les abus auxquels elle pouvait donner lieu.

Dans les circonstances où on se trouvait, quand de part et d'autre l'esprit de parti et l'aveuglement étaient extrêmes, il était important de choisir, pour prononcer sur la question, des hommes dont les lumières reconnues inspirassent la confiance la plus entière, et qui par leur caractère et leur moralité fussent au-dessus de tout soupçon de partialité. Le choix qu'on fit remplissait parfaitement ce but; il suffit de dire que parmi les commissaires se trouvaient Franklin, Lavoisier, Bailly. La décision de pareils hommes ne pouvait manquer d'entraîner tous les esprits; ils condamnèrent la prétendue découverte, et la découverte tomba dans un oubli dont près de quarante années ont à peine suffi pour la faire sortir; encore a-t-elle reparu tellement modifiée, qu'on pourrait dire que ce n'est qu'à un déguisement capable de la rendre méconnaissable qu'elle a dû la possibilité d'un faible succès.

Le gouvernement n'avait chargé d'abord que la Faculté de médecine et la Société royale de médecine d'examiner le magnétisme; mais les commissaires choisis dans la Faculté ayant manifesté le désir qu'il leur fût adjoint des membres de l'Académie des sciences, le roi désigna à cet effet cinq

académiciens, parmi lesquels se trouvaient les trois hommes illustres que j'ai nommés. Ce fut Bailly qui rédigea le rapport, et son style entraînant ne contribua pas peu à en assurer le succès.

On trouve dans ce rapport, monument précieux de cette époque, tous les éléments nécessaires pour se faire une idée et des procédés employés par les magnétiseurs mesmériens et des effets qu'ils en obtenaient. Aussi, ayant l'intention de le citer en entier, me suis-je abstenu jusqu'à présent de tout détail à ce sujet. Le travail de Bailly mérite également d'être médité avec attention, si l'on veut se former une opinion sur la cause des effets extraordinaires qu'on remarquait autour des baquets. J'ai l'intime conviction que quiconque le lira avec un esprit exempt de préventionne pourra manquer de partager, quant au fond, l'opinion des hommes célèbres qui l'ont signé.

RAPPORT

DES COMMISSAIRES DE LA FACULTÉ ET DE L'ACADÉMIE

CHARGÉS PAR LE ROI

De l'examen du Magnétisme animal (1784).

Nomination des commissaires.

« Le roi a nommé, le 12 mars 1784, des médecins choisis dans la Faculté de Paris, MM. Borie, Sallin, d'Arcet, Guillotin, pour faire l'examen et lui rendre compte du magnétisme animal pratiqué par M. Deslon; et, sur la demande de ces quatre médecins, sa majesté a nommé, pour procéder avec eux à cet examen, cinq des membres de l'Académie royale des sciences, MM. Franklin, Le Roi, Bailly, de Bory, Lavoisier. M. Borie étant mort dans le commencement du travail des commissaires, sa majesté a fait choix de M. Majault, docteur de la Faculté, pour le remplacer.

Exposition de la doctrine du magnétisme animal.

L'agent que M. Mesmer prétend avoir découvert, qu'il a fait connaître sous le nom de *magnétisme animal*, est, comme il le caractérise lui-même, et suivant ses propres paroles, « un fluide universellement répandu; il est le moyen d'une influence

» mutuelle entre les corps célestes, la terre et les » corps animés; il est continué de manière à ne » souffrir aucun vide; sa subtilité ne permet aucune » comparaison; il est capable de recevoir, propager, » communiquer toutes les impressions du mouve- » ment; il est susceptible de flux et de reflux. Le » corps animal éprouve les effets de cet agent; et » c'est en s'insinuant dans la substance des nerfs, » qu'il les affecte immédiatement. On reconnaît » particulièrement dans le corps humain des pro- » priétés analogues à celles de l'aimant; on y distin- » gue des pôles également divers et opposés. L'ac- » tion et la vertu du magnétisme animal peuvent » être communiquées d'un corps à d'autres corps » animés et inanimés. Cette action a lieu à une » distance éloignée, sans le secours d'aucun corps » intermédiaire; elle est augmentée, réfléchie par » les glaces; communiquée, propagée, augmentée » par le son; cette vertu peut être accumulée, » concentrée, transportée. Quoique ce fluide soit » universel, tous les corps animés n'en sont pas » également susceptibles; il en est même, quoique » en très petit nombre, qui ont une propriété si » opposée, que leur seule présence détruit tous les » effets de ce fluide dans les autres corps.

» Le magnétisme animal peut guérir immédiate- » ment les maux de nerfs, et médiatement les au- » tres; il perfectionne l'action des médicaments; il » provoque et dirige les crises salutaires, de manière » qu'on peut s'en rendre maître; par son moyen,

« le médecin connaît l'état de santé de chaque in-
» dividu, et juge avec certitude l'origine, la nature
» et les progrès des maladies les plus compliquées ;
» il en empêche l'accroissement, et parvient à leur
» guérison, sans jamais exposer le malade à des
» effets dangereux ou à des suites fâcheuses, quels
» que soient l'âge, le tempérament et le sexe [1]. La
» nature offre dans le magnétisme un moyen uni-
» versel de guérir et de préserver les hommes [2]. »

Tel est l'agent que les commissaires ont été chargés d'examiner, et dont les propriétés sont avouées par M. Deslon, qui admet tous les principes de M. Mesmer. Cette théorie fait la base d'un mémoire qui a été lu chez M. Deslon, le 9 mai, en présence de M. le lieutenant-général de police et des commissaires. On établit dans ce mémoire qu'il n'y a qu'une nature, une maladie, un remède ; et ce remède est le magnétisme animal. Ce médecin, en instruisant les commissaires de la doctrine et des procédés du magnétisme, leur en a enseigné la pratique, en leur faisant connaître les pôles, en leur montrant la manière de toucher les malades, et de diriger sur eux ce fluide magnétique.

---

[1] Mémoire de M. Mesmer sur la découverte du magnétisme animal, page 74 et suiv.

[2] *Ibid.*, Avis au lecteur, page 6.

Propositions de M. Deslon. — Engagement qu'il prend avec les commissaires.

M. Deslon s'est engagé avec les commissaires, 1° à constater l'existence du magnétisme animal; 2° à communiquer ses connaissances sur cette découverte; 3° à prouver l'utilité de cette découverte et du magnétisme animal dans la cure des maladies.

Description du traitement.

Après avoir pris cette connaissance de la théorie et de la pratique du magnétisme animal, il fallait en connaître les effets. Les commissaires se sont transportés, et chacun d'eux plusieurs fois, au traitement de M. Deslon. Ils ont vu, au milieu d'une grande salle, une caisse circulaire, faite de bois de chêne, et élevée d'un pied ou d'un pied et demi, que l'on nomme *le baquet;* ce qui fait le dessus de cette caisse est percé d'un nombre de trous, d'où sortent des branches de fer coudées et mobiles. Les malades sont placés à plusieurs rangs autour de ce baquet, et chacun a sa branche de fer, laquelle, au moyen du coude, peut être appliquée directement sur la partie malade; une corde passée autour de leur corps les unit les uns aux autres. Quelquefois on forme une seconde chaîne en se communiquant par les mains, c'est-à-dire en appliquant le pouce entre le pouce et le doigt index de son voisin : alors on presse le pouce

que l'on tient ainsi; l'impression reçue à la gauche se rend par la droite, et elle circule à la ronde.

Un *piano-forté* est placé dans un coin de la salle, et on y joue différents airs sur des mouvements variés. On y joint quelquefois le son de la voix et le chant.

Tous ceux qui magnétisent ont à la main une baguette de fer, longue de dix à douze pouces.

Explication de ces dispositions.

M. Deslon a déclaré aux commissaires, 1° que cette baguette est conducteur du magnétisme; elle a l'avantage de le concentrer dans sa pointe, et d'en rendre les émanations plus puissantes ; 2° le son, conformément au principe de M. Mesmer, est aussi conducteur du magnétisme ; et pour communiquer le fluide au *piano-forté*, il suffit d'en approcher la baguette de fer ; celui qui touche l'instrument en fournit aussi, et le magnétisme est transmis par les sons aux malades environnants ; 3° la corde dont les malades s'entourent est destinée, ainsi que la chaîne des pouces, à augmenter les effets par la communication ; 4° l'intérieur du baquet est composé de manière à y concentrer le magnétisme ; c'est un grand réservoir d'où il se répand par les branches de fer qui y plongent.

Les commissaires se sont assurés dans la suite, au moyen d'un électromètre et d'une aiguille de fer non aimantée, que le baquet ne contient rien qui soit ou électrique ou aimanté ; et sur la décla-

ration que M. Deslon leur a faite de la composition intérieure de ce baquet, ils n'y ont reconnu aucun agent physique capable de contribuer aux effets annoncés du magnétisme.

Manière d'exciter et de diriger le magnétisme animal.

Les malades, rangés en très grand nombre et à plusieurs rangs autour du baquet, reçoivent donc à la fois le magnétisme par tous ces moyens : par les branches de fer qui leur transmettent celui du baquet ; par la corde enlacée autour du corps, et par l'union des pouces qui leur communiquent celui de leurs voisins ; par le son du piano-forté, ou d'une voix agréable, qui le répand dans l'air. Les malades sont encore magnétisés directement, au moyen du doigt et de la baguette de fer, promenés devant le visage, dessus ou derrière la tête et sur les parties malades, toujours en observant la distinction des pôles. On agit sur eux par le regard et en les fixant. Mais surtout ils sont magnétisés par l'application des mains, et par la pression des doigts sur les hypocondres et sur les régions du bas-ventre; application souvent continuée pendant long-temps, quelquefois pendant plusieurs heures.

Effets observés sur les malades.

Alors les malades offrent un tableau très varié par les différents états où ils se trouvent. Quelques uns sont calmes, tranquilles, et n'éprouvent rien ;

d'autres toussent, crachent, sentent quelque légère douleur, une chaleur locale ou une chaleur universelle, et ont des sueurs ; d'autres sont agités et tourmentés par des convulsions. Ces convulsions sont extraordinaires par leur nombre, par leur durée et par leur force. Dès qu'une convulsion commence, plusieurs autres se déclarent. Les commissaires en ont vu durer plus de trois heures ; elles sont accompagnées d'expectorations d'une eau trouble et visqueuse, arrachée par la violence des efforts. On y a vu quelquefois des filets de sang ; et il y a entre autres un jeune homme malade qui en rend souvent avec abondance. Ces convulsions sont caractérisées par les mouvements précipités, involontaires, de tous les membres et du corps entier, par le resserrement à la gorge, par des soubresauts des hypocondres et de l'épigastre, par le trouble et l'égarement des yeux, par des cris perçants, des pleurs, des hoquets et des rires immodérés. Elles sont précédées ou suivies d'un état de langueur et de rêverie, d'une sorte d'abattement et même d'assoupissement. Le moindre bruit imprévu cause des tressaillements ; et l'on a remarqué que le changement de ton et de mesure dans les airs joués sur le piano-forté influait sur les malades, en sorte qu'un mouvement plus vif les agitait d'avantage, et renouvelait la vivacité de leurs convulsions.

Il y a une salle matelassée et destinée primitivement aux malades tourmentés de ces convulsions,

une salle nommée *des crises;* mais M. Deslon ne juge pas à propos d'en faire usage; et tous les malades, quels que soient leurs accidents, sont également réunis dans les salles du traitement public.

Rien n'est plus étonnant que le spectacle de ces convulsions; quand on ne l'a point vu, on ne peut s'en faire une idée; et en le voyant, on est également surpris et du repos profond d'une partie de ces malades, et de l'agitation qui anime les autres; des accidents variés qui se répètent, des sympathies qui s'établissent. On voit des malades se chercher exclusivement, et, en se précipitant l'un vers l'autre, se sourire, se parler avec affection, et adoucir mutuellement leurs crises. Tous sont soumis à celui qui magnétise; ils ont beau être dans un assoupissement apparent, sa voix, un regard, un signe les en retire. On ne peut s'empêcher de reconnaître, à ces effets constants, une grande puissance qui agite les malades, les maîtrise, et dont celui qui magnétise semble être le dépositaire.

Cet état convulsif est appelé improprement *crise* dans la théorie du magnétisme animal : suivant cette doctrine, il est regardé comme une crise salutaire, du genre de celles que la nature opère ou que le médecin habile a l'art de provoquer pour faciliter la cure des maladies. Les commissaires adopteront cette expression dans la suite de ce rapport; et lorsqu'ils se serviront du mot *crise*, ils entendront toujours l'état ou de convulsions, ou d'assoupissement en quelque sorte léthargique,

produit par les procédés du magnétisme animal.

Remarques générales faites au traitement public. — Les commissaires ne peuvent point y faire d'expériences.

Les commissaires ont observé que dans le nombre des malades en crise il y avait toujours beaucoup de femmes et peu d'hommes ; que ces crises étaient une ou deux heures à s'établir ; et que dès qu'il y en avait une d'établie, toutes les autres commençaient successivement et en peu de temps. Mais, après ces remarques générales, les commissaires ont bientôt jugé que le traitement public ne pouvait pas devenir le lieu de leurs expériences. La multitude des effets est un premier obstacle ; on voit trop de choses à la fois, pour en bien voir une en particulier. D'ailleurs, des malades distingués[1], qui viennent au traitement pour leur santé, pourraient être importunés par les questions ; le soin de les observer pourrait ou les gêner ou leur déplaire : les commissaires eux-mêmes seraient gênés par leur discrétion. Il ont donc arrêté que leur assiduité n'étant point nécessaire à ce traitement, il suffisait que quelques uns d'eux y vinssent de temps en temps pour confirmer les premières observations générales, en faire de nouvelles s'il y

[1] On aurait pu désirer que les commissaires ne missent pas en avant une considération qui paraît d'une si faible importance ; et ce n'est pas sans raison que M. Husson (Voyez son Rapport à l'Académie de médecine) leur a reproché leur extrême délicatesse.

avait lieu, et en rendre compte à la commission assemblée.

Ces expériences doivent avoir pour premier objet de constater l'existence du magnétisme.

Après avoir observé ces effets au traitement public, on a dû s'occuper d'en démêler les causes, et de chercher les preuves de l'existence et de l'utilité du magnétisme. La question de l'existence est la première : celle de l'utilité ne doit être traitée que lorsque l'autre aura été pleinement résolue. Le magnétisme animal peut bien exister sans être utile; mais il ne peut être utile s'il n'existe pas.

En s'occupant de cette existence, il faudrait d'abord écarter l'idée des influences célestes.

En conséquence, le principal objet de l'examen des commissaires, et le but essentiel de leurs premières expériences, a dû être de s'assurer de cette existence. Cet objet était encore très vaste, et avait besoin d'être simplifié. Le magnétisme animal embrasse la nature entière; il est, dit-on, le moyen de l'influence des corps célestes sur nous. Les commissaires ont cru qu'ils devaient d'abord écarter cette grande influence, ne considérer que la partie de ce fluide répandue sur la terre, sans s'embarrasser d'où il vient, et constater l'action qu'il exerce sur nous, autour de nous, et sous nos yeux, avant d'examiner ses rapports avec l'univers.

Le fluide magnétique échappe à tous les sens.— C'est par erreur qu'on a pu croire que la vue, le tact, pouvaient avertir de sa présence.

Le moyen le plus sûr pour constater l'existence du fluide magnétique animal serait de rendre sa présence sensible; mais il n'a pas fallu beaucoup de temps aux commissaires pour reconnaître que ce fluide échappe à tous les sens. Il n'est point lumineux et visible comme l'électricité ; son action ne se manifeste pas à la vue, comme l'attraction de l'aimant; il est sans goût et sans odeur; il marche sans bruit, et vous entoure ou vous pénètre sans que le tact vous avertisse de sa présence. S'il existe en nous et autour de nous, c'est donc d'une manière absolument insensible. Parmi ceux qui professent le magnétisme, il en est qui prétendent qu'on le voit quelquefois sortir de l'extrémité des doigts qui lui servent de conducteurs, ou qui croient sentir son passage lorsqu'on promène le doigt devant le visage et sur la main. Dans le premier cas, l'émanation aperçue n'est que celle de la transpiration, qui devient tout-à-fait visible lorsqu'elle est grossie au microscope solaire. Dans le second, l'impression de froid ou de frais qu'on éprouve, impression d'autant plus marquée qu'on a plus chaud, résulte du mouvement de l'air qui suit le doigt, et dont la température est toujours au-dessous du degré de la chaleur animale. Lorsqu'au contraire on approche le doigt de la peau du

visage, plus froide que le doigt, et qu'on le laisse en repos, on fait éprouver un sentiment de chaleur, qui est la chaleur animale communiquée [1].

Il n'est pas plus sensible à l'odorat.

On prétend encore que ce fluide a de l'odeur, et qu'on la sent lorsqu'on porte sous le nez ou le doigt ou un fer conducteur; on dit même que ces sensations sont différentes sous les deux narines, selon qu'on dirige le doigt ou le fer à pôle direct ou à pôle opposé. M. Deslon a fait l'expérience sur plusieurs commissaires ; les commis-

---

[1] Si les commissaires avaient été témoins des expériences dont ils ne parlent que sur des rapports étrangers, ils auraient reconnu que les choses ne se passent point comme ils le disent, surtout quant à ce qui regarde les impressions de chaud et froid. Ces impressions ne sont, dans l'immense majorité des cas, que le résultat des impressions morales, auxquelles on doit attribuer tous les effets du prétendu magnétisme. Aussi voit-on les malades, selon leur disposition particulière, ou les idées qu'ils se font des effets qu'ils doivent éprouver, accuser indifféremment des sensations de chaleur ou de froid. Une dame de ma connaissance, qui a obtenu en magnétisant un assez grand nombre de somnambules, leur faisait éprouver constamment un sentiment de froid, même quand elle tenait sa main échauffée, immobile à quelque distance de leur corps. La première malade magnétisée par cette dame en avait éprouvé une sensation de froid, et avait déclaré que son fluide était froid. Il n'en fallut pas davantage pour que toutes les autres éprouvassent de son magnétisme une impression de froid, qui allait souvent jusqu'au frisson, sans qu'aucun autre des phénomènes que paraît produire le magnétisme, et que produit réellement l'imagination, en fût d'ailleurs modifié.

saires l'ont répétée sur plusieurs sujets : aucun n'a éprouvé cette différence de sensation d'une narine à l'autre ; et si, en y faisant attention, on a en effet reconnu quelque odeur, c'est, lorsqu'on présente le fer, celle du fer même échauffé et frotté, et lorsqu'on présente le doigt, celle des émanations de la transpiration, odeur souvent mêlée à celle du fer, dont le doigt même est empreint. Ces effets ont été attribués, par erreur, au magnétisme ; ils appartiennent tous à des causes naturelles et connues.

L'existence de ce fluide ne peut être constatée que par son action sur les corps animés, par le traitement suivi des maladies, ou par les effets momentanés sur l'économie animale.

Aussi M. Deslon n'a jamais insisté sur des impressions passagères ; il n'a pas cru devoir les produire comme des preuves : et, au contraire, il a expressément déclaré aux commissaires qu'il ne pouvait leur démontrer l'existence du magnétisme que par l'action de ce fluide, opérant des changements dans les corps animés. Cette existence devient d'autant plus difficile à constater par des effets qui soient démonstratifs, et dont la cause ne soit pas équivoque ; par des faits authentiques, sur lesquels les circonstances morales ne puissent pas influer ; enfin par des preuves susceptibles de frapper, de convaincre l'esprit, les seules qui soient faites pour satisfaire les physiciens éclairés.

L'action du magnétisme sur les corps animés peut être observée de deux manières différentes : ou par cette action long-temps continuée et par ses effets curatifs dans le traitement des maladies, ou par ses effets momentanés sur l'économie animale et par les changements observables qu'elle y produit. M. Deslon insistait pour qu'on employât principalement, et presque exclusivement, la première de ces méthodes; les commissaires n'ont pas cru devoir le faire, et voici leurs raisons[1] :

Raisons des commissaires pour exclure le traitement des maladies. — L'effet du remède a toujours quelque incertitude : raison première.

La plupart des maladies ont leur siége dans l'intérieur du corps. La longue expérience d'un grand nombre de siècles a fait connaître les symptômes qui les annoncent et qui les caractérisent ; la même expérience a indiqué la méthode de les traiter. Quel est, dans cette méthode, le but des efforts du médecin? Ce n'est point de contrarier

[1] Les magnétiseurs se sont plaints amèrement de ce refus des commissaires, et il faut avouer qu'il constitue le seul reproche un peu plausible qu'on puisse leur adresser. La raison et l'équité indiquent en effet que c'est à celui qui annonce une découverte à indiquer le genre de preuves susceptible de la mettre en évidence. Mais il faut avouer, d'un autre côté, que ces preuves doivent être de nature à faire naître une conviction entière. Du reste, tout ce que disent les commissaires sur l'incertitude de la médecine et le pouvoir de la nature dans le traitement des maladies est d'une vérité incontestable.

et de dompter la nature, c'est de l'aider dans ses opérations. La nature guérit les malades, a dit le père de la médecine; mais quelquefois elle rencontre des obstacles qui la gênent dans son cours, qui consument inutilement ses forces. Le médecin est le ministre de la nature : observateur attentif, il étudie sa marche. Si cette marche est ferme, sûre, égale et sans écart, le médecin l'observe en silence, et se garde de la troubler par des remèdes au moins inutiles; si cette marche est embarrassée, il la facilite; si elle est trop lente ou trop rapide, il l'accélère ou la retarde. Il se borne quelquefois à régler le régime pour remplir son objet; quelquefois il emploie des médicaments. L'action d'un médicament, introduit dans le corps humain, est une force nouvelle combinée avec la grande force qui fait la vie : si le remède suit les mêmes voies que cette force a déjà ouvertes pour l'expulsion des maux, il est utile, il est salutaire; s'il tend à ouvrir des routes contraires et à détourner cette action intérieure, il est nuisible. Cependant il faut convenir que cet effet salutaire ou nuisible, tout réel qu'il est, peut échapper souvent à l'observation vulgaire. L'histoire physique de l'homme offre des phénomènes très singuliers à cet égard. On voit que les régimes les plus opposés n'ont pas empêché d'atteindre à une grande vieillesse. On voit des hommes attaqués, ce semble, de la même maladie, guéris en suivant des régimes contraires, et en prenant des

remèdes entièrement différents : la nature est donc alors assez puissante pour entretenir la vie malgré le mauvais régime, et pour triompher à la fois et du mal et du remède. Si elle a cette puissance de résister aux remèdes, à plus forte raison a-t-elle le pouvoir d'opérer sans eux. L'expérience de leur efficacité a donc toujours quelque incertitude. Lorsqu'il s'agit du magnétisme, il y a une incertitude de plus, c'est celle de son existence. Or comment s'assurer, par le traitement des maladies, de l'action d'un agent dont l'existence est contestée, lorsqu'on peut douter de l'effet des médicaments dont l'existence n'est pas un problème[1].

La cure des maladies ne prouve pas davantage : — seconde raison.

La cure que l'on cite le plus en faveur du ma-

[1] On ne peut se dissimuler qu'un pareil raisonnement est un sophisme, et qu'il n'est pas plus difficile de savoir si un remède dont l'existence est contestée agit dans telle maladie contre laquelle on l'emploie, que de reconnaître si une substance qui tombe sous nos sens produit quelque effet. Dans l'un et l'autre cas, il n'y a qu'à administrer le prétendu remède, et observer jusqu'à quel point la marche de la maladie en paraît dérangée. Si le remède agit d'une manière incontestable, indépendamment de toute cause accessoire, la réalité de son action emporte celle de son existence. Dans le cas contraire, il est évident que ceux qui ont demandé l'expérience ne sont pas fondés dans leurs prétentions. Toute la difficulté consiste à ne pas attribuer au prétendu remède les effets qui peuvent être le résultat de la confiance, d'une crise de la nature, de la marche naturelle de la maladie, etc.

gnétisme est celle de M. le baron de ***. La cour et la ville en ont été également instruites. On n'entrera point ici dans la discussion des faits ; on n'examinera pas si les remèdes précédemment employés ont pu contribuer à cette cure : on admet d'une part le plus grand danger dans l'état du malade, et de l'autre l'inefficacité de tous les moyens de la médecine ordinaire ; le magnétisme a été mis en usage, et M. le baron de *** a été complètement guéri. Mais une crise de la nature ne pouvait-elle pas seule opérer cette cure ? Une femme du peuple et très pauvre, demeurant au Gros-Caillou, a été attaquée, en 1779, d'une fièvre maligne très bien caractérisé ; elle a refusé constamment tous les secours, elle a demandé seulement qu'on lui tînt toujours plein d'eau un vase qui était auprès d'elle ; elle est restée tranquille sur la paille qui lui servait de lit, buvant de l'eau tout le jour, et ne faisant rien autre chose. La maladie s'est développée, a passé successivement par ses différents périodes, et s'est terminée par une guérison complète (1). Mademoiselle G***, demeurant aux Petites-Écuries du roi, portait au sein droit deux glandes qui l'inquiétaient beaucoup ; un chirurgien lui conseilla l'usage de l'eau du Peintre, comme un excellent fondant, lui an-

(1) Cette observation détaillée a été donnée à la Faculté de médecine de Paris, dans une assemblée *de prima mensis* par M. Bourdois de la Mothe, médecin de charité de Saint-Sulpice, qui a exactement visité la malade tous les jours. (*N. du R.*)

nonçant que si ce remède ne réussissait pas dans un mois, il faudrait extirper les glandes. La demoiselle, effrayée, consulta M. Sallin, qui jugea que les glandes étaient susceptibles de résolution. M. Bouvart, consulté ensuite, porta le même jugement. Avant de commencer les remèdes, on lui conseilla la dissipation. Quinze jours après, elle fut prise à l'Opéra d'une toux violente et d'une expectoration si abondante, qu'on fut obligé de la ramener chez elle. Elle cracha, dans l'espace de quatre heures, environ trois pintes d'une lymphe glaireuse; une heure après, M. Sallin examina le sein, il n'y trouva plus aucun vestige de glande. M. Bouvart, appelé le lendemain, constata l'heureux effet de cette crise naturelle. Si mademoiselle G*** avait pris de l'eau du peintre, le peintre aurait eu l'honneur de la cure.

L'observation constante de tous les siècles prouve et les médecins reconnaissent que la nature seule, et sans aucun traitement, guérit un grand nombre de malades. Si le magnétisme était sans action, les malades soumis à ses procédés seraient comme abandonnés à la nature. Il serait absurde de choisir, pour constater l'existence de cet agent, un moyen qui, en lui attribuant toutes les cures de la nature, tendrait à prouver qu'il a une action utile et curative lors même qu'il n'en aurait aucune [1].

---

[1] On peut répondre à cet argument que M. Deslon ne propo-

Les commissaires sont en cela de l'avis de M. Mesmer. Il rejeta la cure des maladies, lorsque ce moyen de prouver le magnétisme lui fut proposé par un membre de l'Académie des sciences : *C'est*, dit-il, *une erreur de croire que cette espèce de preuve soit sans réplique ; rien ne prouve démonstrativement que le médecin ou la médecine guérissent les malades* (1).

Les commissaires doivent se borner aux preuves physiques.

Le traitement des maladies ne peut donc fournir que des résultats toujours incertains et souvent trompeurs ; cette incertitude ne saurait être dissipée, et toute cause d'illusion compensée, que par une infinité de cures, et peut-être par l'expérience de plusieurs siècles. L'objet et l'importance de la commission demandent des moyens plus prompts. Les commissaires ont dû se borner aux preuves purement physiques, c'est-à-dire aux effets momentanés du fluide sur le corps animal, en dé-

---

sait pas, sans doute, qu'on jugeât l'efficacité du magnétisme sur quelques expériences isolées; mais qu'il demandait un examen comparatif, comme l'avait fait autrefois Mesmer. Cet examen, s'il avait été fait avec le soin convenable, aurait pu, sans rien prouver en faveur de l'agent de Mesmer, conduire à cette vérité importante, que les causes morales qui agissaient au traitement de Mesmer produisaient, malgré les symptômes effrayants qui se remarquaient autour des baquets, des effets plus salutaires que les traitements ordinaires. Ce doute valait bien la peine qu'on cherchât à l'éclaircir.

(1) M. Mesmer, *Précis historique*, pages 35, 37.

pouillant ces effets de toutes les illusions qui peuvent s'y mêler, et en s'assurant qu'ils ne peuvent être dus à aucune autre cause que le magnétisme animal.

Expériences des commissaires sur différents sujets.

Ils se sont proposé de faire des expériences sur des sujets isolés, qui voulussent bien se prêter aux expériences variées qu'on pourrait imaginer, et qui, les uns par leur simplicité, les autres par leur intelligence, fussent capables de rendre un compte fidèle et exact de ce qu'ils auraient éprouvé. Ces expériences ne seront point présentées ici suivant l'ordre des temps, mais suivant l'ordre des faits qu'elles doivent éclaircir.

Les commissaires veulent faire la première sur eux-mêmes. — Précaution qu'ils ont crue nécessaire.

Les commissaires ont d'abord résolu de faire sur eux-mêmes leurs premières expériences, et de se soumettre à l'action du magnétisme. Ils étaient très curieux de reconnaître, par leurs propres sensations, les effets annoncés de cet agent. Ils se sont donc soumis à ces effets, et avec une résolution telle, qu'ils n'auraient point été fâchés d'éprouver des accidents et un dérangement de santé, qui, bien reconnu pour être un effet certain du magnétisme, les aurait mis à même de résoudre sur-le-champ, et par leur propre témoignage, cette question importante. Mais en se

soumettant ainsi au magnétisme, les commissaires ont usé d'une précaution nécessaire. Il n'y a point d'individu, dans l'état de la meilleure santé, qui, s'il voulait s'écouter attentivement, ne sentît au dedans de lui une infinité de mouvements et de variations, soit de douleur infiniment légère, soit de chaleur dans différentes parties de son corps; ces variations, qui ont lieu dans tous les temps, sont indépendantes du magnétisme. Il n'est peut-être pas indifférent de porter et de fixer ainsi sur soi son attention. Il y a tant de rapports, quel qu'en soit le moyen, entre la volonté de l'âme et les mouvements du corps, qu'on ne saurait dire jusqu'où peut aller l'influence de l'attention, qui ne semble qu'une suite de volontés [1] dirigées constamment et sans interruption vers le même objet. Quand on considère que la volonté remue le bras comme il lui plaît, doit-on être sûr que l'attention, arrêtée sur quelque partie intérieure du corps, ne peut y exciter de légers mouvements, y porter de la chaleur, et en modifier l'état actuel de manière à y produire de nouvelles sensations [2]? Le premier soin des com-

---

[1] Il y a ici confusion, *l'attention* n'est pas *la volonté*. Je peux diriger des heures entières mon attention sur un objet sans qu'il naisse en moi aucune volonté qui lui soit relative. La moindre volonté me suffira pour mouvoir mon bras; mais je pourrais éternellement diriger mon attention sur mon bras sans lui faire éprouver le moindre mouvement.

[2] Si l'attention n'était que la volonté, on ne pourrait pas con-

missaires a dû être de ne se pas rendre trop attentifs à ce qui se passait en eux. Si le magnétisme est une cause réelle et puissante, elle n'a pas besoin qu'ils y pensent pour agir et pour se manifester; elle doit, pour ainsi dire, forcer, fixer leur attention, et se faire apercevoir d'un esprit distrait même à dessein.

Mais en prenant le parti de faire des expériances sur eux-mêmes, les commissaires ont unanimement résolu de les faire entre eux, sans y admettre d'autre étranger que M. Deslon pour les magnétiser, ou des personnes choisies par eux; ils se sont également promis de ne point magnétiser au traitement public, afin de pouvoir discuter librement leurs observations, et d'être, dans tous les cas, les seuls ou du moins les premiers juges de ce qu'ils auraient observé.

Expérience faites sur eux-mêmes, une fois chaque semaine.

En conséquence on leur a consacré chez M. Des-

---

clure de ce qu'elle remue le bras qu'elle doit aussi remuer un organe interne; mais c'est justement parcequ'elle en diffère, et surtout parceque les impressions morales qui produisent les effets attribués au magnétisme diffèrent totalement de cette faculté, c'est pour cela, dis-je, que ces impressions exercent la plus grande influence sur l'état et les fonctions des organes de la vie *organique*. Les commissaires ont très bien observé ces effets; mais en proclamant une vérité de la plus grande importance, ils mettent dans son analyse une confusion qu'on ne peut expliquer chez des hommes supérieurs que par l'état d'imperfection des connaissances psychologiques en France à l'époque où ils écrivaient.

lon une chambre séparée et un baquet particulièr, et les commissaires ont été s'y placer une fois chaque semaine ; ils y sont restés jusqu'à deux heures et demie de suite, la branche de fer appuyée sur l'hypocondre gauche, entourés de la corde de communication, et faisant de temps en temps la chaîne des pouces. Ils ont été magnétisés, soit par Deslon, soit par un de ses disciples envoyé à sa place, les uns plus long-temps et plus souvent, et c'étaient les commissaires qui paraissaient devoir être les plus sensibles. Ils ont été magnétisés, tantôt avec le doigt et la baguette de fer présentés et promenés sur différentes parties du corps, tantôt par l'application des mains et par la pression des doigts, ou aux hypocondres, ou sur le creux de l'estomac.

Ils n'ont rien éprouvé.

Aucun d'eux n'a rien senti, ou du moins n'a rien éprouvé qui fût de nature à être attribué à l'action du magnétisme. Quelques uns des commissaires sont d'une constitution robuste ; quelques autres ont une constitution moins forte, et sont sujets à des incommodités : un de ceux-ci a éprouvé une légère douleur au creux de l'estomac, à la suite de la forte pression qu'on y avait exercée. Cette douleur a subsisté tout le jour et le lendemain ; elle a été accompagnée d'un sentiment de fatigue et de malaise. Un second a ressenti, l'après-midi d'un des jours où il a été touché, un léger agace-

ment dans les nerfs, auquel il est fort sujet. Un troisième, doué d'une plus grande sensibilité, et surtout d'une mobilité extrême dans les nerfs, a éprouvé plus de douleur et des agacements plus marqués. Mais ces petits accidents sont la suite des variations perpétuelles et ordinaires de l'état de santé, et par conséquent étrangers au magnétisme, ou résultent de la pression exercée sur la région de l'estomac. Les commissaires ne font même mention de ces légers détails que par une fidélité scrupuleuse; ils les disent, parcequ'ils se sont imposé la loi de dire toujours, et sur toute chose, la vérité.

Différence des effets au traitement public et à leur traitement particulier.

Les commissaires n'ont pu qu'être frappés de la différence du traitement public avec leur traitement particulier au baquet. Le calme et le silence dans l'un, le mouvement et l'agitation dans l'autre : là, des effets multipliés, des crises violentes, l'état habituel du corps et de l'esprit interrompu et troublé, la nature exaltée; ici, le corps sans douleur, l'esprit sans trouble, la nature conservant et son équilibre et son cours ordinaire, en un mot l'absence de tous les effets. On ne retrouve plus cette grande puissance qui étonne au traitement public; le magnétisme, sans énergie, paraît dépouillé de toute action sensible.

Ils vont plusieurs jours de suite au traitement, et n'éprouvent rien de plus.

Les commissaires, n'ayant d'abord été au baquet que tous les huit jours, ont voulu éprouver si la continuité ne produirait pas quelque chose; ils y ont été trois jours de suite : mais leur insensibilité a été la même, et ils n'ont obtenu aucun effet. Cette expérience faite et répétée à la fois sur huit sujets, dont plusieurs ont des incommodités habituelles, suffit pour conclure que le magnétisme n'a que peu ou point d'action dans l'état de santé, et même dans cet état de légères infirmités. On a résolu de faire des épreuves sur des personnes réellement malades, et on les a choisies dans la classe du peuple.

Sept malades ont été rassemblés à Passy, chez M. Franklin. Ils ont été magnétisés devant lui et devant les autres commissaires, par M. Deslon.

Deuxième expérience. Malades de la classe du peuple éprouvés.

La veuve Saint-Amand, asthmatique, ayant le ventre, les cuisses et les jambes enflées; et la femme Anseaume, qui avait une grosseur à la cuisse, n'ont rien senti; le petit Claude Renard, enfant de six ans, scrofuleux, presque étique, ayant le genou gonflé, la jambe fléchie et l'articulation presque sans mouvement, enfant intéressant, et plus raisonnable que son âge ne le comporte, n'a égale-

ment rien senti, ainsi que Geneviève Leroux, âgée de neuf ans, attaquée de convulsions, et d'une maladie assez semblable à celle que l'on nomme *chorea sancti Viti*. François Grenet a éprouvé quelques effets ; il a les yeux malades, particulièrement le droit, dont il ne voit presque pas, et où il a une tumeur considérable. Quand on a magnétisé l'œil gauche, en approchant, en agitant le pouce de près, et assez long-temps, il a éprouvé de la douleur dans le globe de l'œil, et l'œil a larmoyé. Quand on a magnétisé l'œil droit, qui est le plus malade, il n'y a rien senti. Il a toujours senti la même douleur à l'œil gauche, et rien partout ailleurs.

La femme Charpentier, qui a été jetée à terre contre une poutre, par une vache, il y a deux ans, a éprouvé plusieurs suites de cet accident : elle a perdu la vue, l'a recouvrée en partie, mais elle est restée dans un état d'infirmités habituelles. Elle a déclaré avoir deux descentes, et le ventre d'une sensibilité si grande, qu'elle ne peut supporter les cordons de la ceinture de ses jupes : cette sensibilité appartient à des nerfs agacés et rendus très mobiles ; la plus légère pression faite dans la région du ventre peut déterminer cette mobilité, et produire des effets dans tout le corps par la correspondance des nerfs.

Cette femme a été magnétisée comme les autres par l'application et par la pression des doigts, la pression lui a été douloureuse ; ensuite, en diri-

geant le doigt vers la descente, elle s'est plainte de douleur à la tête ; le doigt étant placé devant le visage, elle a dit qu'elle perdait la respiration. Au mouvement réitéré du doigt de haut en bas, elle avait des mouvements précipités de la tête et des épaules, comme on en a d'une surprise mêlée de frayeur, et semblables à ceux d'une personne à qui on jetterait quelques gouttes d'eau froide au visage. Il a semblé qu'elle éprouvait les mêmes mouvements ayant les yeux fermés. On lui a porté les doigts sous le nez, en lui faisant fermer les yeux, et elle a dit qu'elle se trouverait mal si on continuait. Le septième malade, Joseph Ennuyé, a éprouvé des effets du même genre, mais beaucoup moins marqués.

Effets partagés. Les uns sentent quelque chose, les autres ne sentent rien.

Sur ces sept malades, il y en a quatre qui n'ont rien senti, et les trois autres ont éprouvé des effets. Ces effets méritaient de fixer l'attention des commissaires, et demandaient un examen scrupuleux.

Troisième expérience. On éprouve des malades d'une classe plus distinguée.

Les commissaires, pour s'éclairer, et pour fixer leurs idées à cet égard, ont pris le parti d'éprouver des malades placés dans d'autres circonstances, des malades choisis dans la société, qui ne pus-

sent être soupçonnés d'aucun intérêt, et dont l'intelligence fût capable de discuter leurs propres sensations, et d'en rendre compte. Mesdames de B** et de V**, MM. M** et R**, ont été admis au baquet particulier avec les commissaires; on les a priés d'observer ce qu'ils sentiraient, mais sans y porter une attention trop suivie. M. M** et madame de V** sont les seuls qui aient éprouvé quelque chose. M. M** a une tumeur froide sur toute l'articulation du genou, et il sent de la douleur à la rotule. Il a déclaré, après avoir été magnétisé, n'avoir rien éprouvé dans tout le corps, excepté au moment qu'on a promené le doigt devant le genou malade; il a cru sentir alors une légère chaleur à l'endroit où il a habituellement de la douleur. Madame de V**, attaquée de maux de nerfs, a été plusieurs fois sur le point de s'endormir pendant qu'on la magnétisait. Magnétisée pendant une heure dix-neuf minutes sans interruption, et le plus souvent par l'application des mains, elle a éprouvé seulement de l'agitation et du malaise. Ces deux malades ne sont venus qu'une fois au baquet. M. R**, malade d'un reste d'engorgement dans le foie, à la suite d'une forte obstruction mal guérie, y est venu trois fois, et n'a rien senti. Madame de B**, gravement attaquée d'obstructions, y est venue constamment avec les commissaires; elle n'a rien senti, et il faut observer qu'elle s'est soumise au magnétisme avec une tranquillité parfaite, qui venait d'une grande incrédulité.

Différents malades ont été éprouvés dans d'autres occasions, mais non autour du baquet. Un des commissaires, dans un accès de migraine, a été magnétisé par M. Deslon, pendant une demi-heure. Un des symptômes de cette migraine est un froid excessif aux pieds. M. Deslon a approché son pied de celui du malade; le pied n'a point été réchauffé, la migraine a eu sa durée ordinaire, et le malade s'étant remis auprès du feu, en a obtenu les effets salutaires que la chaleur lui a constamment procurés, sans avoir éprouvé ni pendant le jour, ni la nuit suivante, aucun effet du magnétisme.

M. Franklin, quoique ses incommodités l'aient empêché de se transporter à Paris et d'assister aux expériences qui y ont été faites, a été lui-même magnétisé par M. Deslon, qui s'est rendu chez lui à Passy. L'assemblée était nombreuse; tous ceux qui étaient présents ont été magnétisés. Quelques malades qui avaient accompagné M. Deslon ont ressenti les effets du magnétisme comme ils ont coutume de les ressentir au traitement public; mais madame de B**, M. Franklin, ses deux parentes, son secrétaire, un officier américain, n'ont rien éprouvé, quoiqu'une des parentes de M. Franklin fût convalescente, et l'officier américain alors malade d'une fièvre réglée.

Comparaison des résultats de ces trois expériences.

Ces différentes expériences fournissent des faits

propres à être rapprochés et comparés, et dont les commissaires ont pu tirer des conclusions. Sur quatorze malades, il y en a cinq qui ont paru éprouver des effets, et neuf qui n'en ont éprouvé aucun. Celui des commissaires qui avait la migraine et les pieds glacés n'a point éprouvé de soulagement du magnétisme, et ses pieds n'ont point été réchauffés. Cet agent n'a donc point la propriété qu'on lui attribue de communiquer de la chaleur aux pieds. On annonce encore le magnétisme comme propre à faire connaître l'espèce et surtout le siége du mal, par la douleur que l'action de ce fluide y porte immanquablement. Cet avantage serait précieux : le fluide indicateur du mal serait un grand moyen dans les mains du médecin, souvent trompé par des symptômes équivoques. Mais François Grenet n'a éprouvé quelque sensation et quelque douleur qu'à l'œil le moins malade. Si l'autre œil n'avait pas été rouge et tuméfié, on aurait pu le croire intact, en jugeant d'après l'effet du magnétisme. M. R** et madame de B**, tous les deux attaqués d'obstructions, et madame de B** très gravement, n'ayant rien senti, n'auraient été avertis ni du siége ni de l'espèce de leur mal. Les obstructions sont cependant des maladies que l'on annonce comme plus particulièrement soumises à l'action du magnétisme, puisque, suivant la nouvelle théorie, la circulation libre et rapide de ce fluide par les nerfs est un moyen de débarrasser les canaux et de détruire les obstacles, c'est-à-dire

les engorgements qu'il y rencontre. On dit en même temps que le magnétisme est la pierre de touche de la santé : si M. R** et madame de B** n'avaient pas éprouvé les dérangements et les souffrances inséparables des obstructions, ils auraient été fondés à se croire dans la meilleure santé du monde ; on en doit dire autant de l'officier américain. Le magnétisme, annoncé comme indicateur des maux, a donc absolument manqué son effet.

La chaleur que M. M ** a sentie à la rotule est un effet trop léger et trop fugitif pour en rien conclure ; on peut soupçonner qu'il vient de la cause développée ci-dessus, c'est-à-dire de trop d'attention à s'observer : la même attention retrouverait des sensations semblables dans tout autre moment où le magnétisme ne serait pas employé. L'assoupissement éprouvé par madame de V** vient sans doute de la constance et de l'ennui de la même situation : si elle a eu quelques mouvements vaporeux, on sait que le propre des affections de nerfs est de tenir beaucoup à l'attention qu'on y fait ; il suffit d'y penser ou d'en entendre parler pour les faire renaître. On peut juger de ce qui doit arriver à une femme dont les nerfs sont très mobiles, et qui, magnétisée durant une heure dix-neuf minutes, n'a, pendant ce temps, d'autre pensée que celle des maux qui lui sont habituels. Elle aurait pu avoir une crise nerveuse plus considérable sans qu'on dût en être surpris.

Quelques malades du peuple sont les seuls qui aient éprouvé des effets. — Raisons de douter que ces effets appartiennent au magnétisme.

Il ne reste donc que les effets produits sur la femme Charpentier, sur François Grenet et sur Joseph Ennuyé, qui puissent paraître appartenir au magnétisme. Mais alors, en comparant ces trois faits particuliers à tous les autres, les commissaires ont été étonnés que ces trois malades, de la classe du peuple, soient les seuls qui aient senti quelque chose, tandis que ceux qui sont dans une classe plus élevée, doués de plus de lumières, plus capables de rendre compte de leurs sensations, n'ont rien éprouvé. Sans doute François Grenet a éprouvé de la douleur à l'œil et un larmoiement, parcequ'on a approché le pouce très près de son œil ; la femme Charpentier s'est plainte qu'en touchant son estomac la pression répondait à sa descente, et cette pression peut avoir produit une partie des effets que la femme a éprouvés : mais les commissaires ont soupçonné que ces effets avaient été augmentés par des circonstances morales.

Représentons-nous la position d'une personne du peuple, par conséquent ignorante, attaquée d'une maladie et désirant de guérir, amenée avec appareil devant une grande assemblée, composée en partie de médecins, où on lui administre un traitement tout-à-fait nouveau pour elle, et dont

elle se persuade d'avance qu'elle va éprouver des prodiges; ajoutons que sa complaisance est payée, et qu'elle croit nous satisfaire davantage en disant qu'elle éprouve des effets : et nous aurons des causes naturelles pour expliquer ces effets; nous aurons du moins des raisons légitimes de douter que leur vraie cause soit le magnétisme.

Les enfants, qui ne sont pas susceptibles de prévention, ne sentent rien.

D'ailleurs on peut demander pourquoi le magnétisme a eu ces effets sur des gens qui savaient ce qu'on leur faisait, qui pouvaient croire avoir intérêt à dire ce qu'ils ont dit, tandis qu'il n'a eu aucune prise sur le petit Claude Renard, sur cette organisation délicate de l'enfance, si mobile et si sensible? La raison et l'ingénuité de cet enfant assurent la vérité de son témoignage. Pourquoi cet agent n'a-t-il rien produit sur Geneviève Leroux, qui était dans un état perpétuel de convulsions? Elle a certainement des nerfs mobiles : comment le magnétisme ne s'est-il pas manifesté, soit en augmentant, soit en diminuant ses convulsions? Son indifférence et son impassibilité portent à croire qu'elle n'a rien senti, parceque l'absence de sa raison ne lui a pas permis de juger qu'elle dût sentir quelque chose.

On soupçonne que l'imagination a part aux effets produits. — On se propose de faire des expériences pour détruire ou pour confirmer ce soupçon.

Ces faits ont permis aux commissaires d'observer que le magnétisme a semblé être nul pour ceux des malades qui s'y sont soumis avec quelque incrédulité; que les commissaires, même ceux qui ont des nerfs plus mobiles, ayant détourné exprès leur attention, s'étant armés du doute philosophique qui doit accompagner tout examen, n'ont point éprouvé les impressions qu'ont ressenties les trois malades de la classe du peuple; et ils ont dû soupçonner que ces impressions, en les supposant toutes réelles, étaient la suite d'une persuasion anticipée, et pouvaient être un effet de l'imagination. Il en est résulté un autre plan d'expériences. Leurs recherches vont être désormais dirigées vers un nouvel objet; il s'agit de détruire ou de confirmer ce soupçon, de déterminer jusqu'à quel point l'imagination peut influer sur nos sensations, et de constater si elle peut être la cause, en tout ou en partie, des effets attribués au magnétisme [1].

---

[1] Plusieurs des partisans du magnétisme animal ont voulu réfuter ce rapport; mais aucun n'a fait attention au point de vue dans lequel Bailly et ses collègues se sont placés ici, et ils ont parlé comme si, dans toutes leurs expériences, les commissaires avaient toujours eu en vue l'examen du magnétisme.

Méthode de M. Jumelin pour magnétiser, différente de celle de MM. Mesmer et Deslon.

Alors les commissaires ont entendu parler des expériences qui ont été faites chez M. le doyen de la Faculté, par M. Jumelin, docteur en médecine; ils ont désiré de voir ces expériences, et ils se sont rassemblés avec lui chez l'un d'eux, M. Majault. M. Jumelin leur a déclaré qu'il n'était disciple ni de M. Mesmer ni de M. Deslon; il n'a rien appris d'eux sur le magnétisme animal, et sur ce qu'il en a entendu dire, il a conçu des principes et s'est fait des procédés. Ses principes consistent à regarder le fluide magnétique animal comme un fluide qui circule dans les corps, et qui en émane, mais qui est essentiellement le même que celui qui fait la chaleur; fluide qui, comme tous les autres, tendant à l'équilibre, passe du corps qui en a le plus dans celui qui en a le moins. Ses procédés sont également différents de ceux de MM. Mesmer et Deslon; il magnétise comme eux avec le doigt et la baguette de fer conducteur, et par l'application des mains, mais sans aucune distinction de pôles [1].

---

[1] La théorie adoptée dès ce temps-là par M. Jumelin est tout-à-fait analogue à celle des magnétiseurs de nos jours, qui de plus s'accordent tous (en France du moins) à regarder la distinction des pôles comme chimérique.

Quatrième expérience : elle prouve que par cette méthode on produit les mêmes effets.

Huit hommes et deux femmes ont d'abord été magnétisés et n'ont rien senti; enfin une femme qui est portière de M. Alphonse Le Roy, docteur en médecine, ayant été magnétisée au front, mais sans la toucher, a dit qu'elle sentait de la chaleur. M. Jumelin promenant sa main, et présentant les cinq extrémités de ses doigts sur tout le visage de la femme, elle a dit qu'elle sentait comme une flamme qui se promenait : magnétisée à l'estomac, elle a dit y sentir de la chaleur; magnétisée sur le dos, elle a dit y sentir la même chaleur : elle a déclaré de plus qu'elle avait chaud dans tout le corps, et mal à la tête.

Les commissaires voyant que, sur onze personnes soumises à l'expérience, une seule avait été sensible au magnétisme de M. Jumelin, ont pensé que celle-ci n'avait éprouvé quelque chose que parcequ'elle avait sans doute l'imagination plus facile à ébranler. L'occasion était favorable pour s'en éclaircir. La sensibilité de cette femme étant bien éprouvée, il ne s'agissait que de la mettre à l'abri de son imagination, ou du moins de mettre son imagination en défaut. Les commissaires ont proposé de lui bander les yeux, afin d'observer quelles seraient ses sensations lorsqu'on opérerait à son insu. On lui a bandé les yeux, et on l'a magnétisée : alors les phénomènes

n'ont plus répondu aux endroits où on a dirigé le magnétisme. Magnétisée successivement sur l'estomac et dans le dos, la femme n'a senti que de la chaleur à la tête, de la douleur dans l'œil droit, dans l'œil et dans l'oreille gauches.

On lui a débandé les yeux, et M. Jumelin lui ayant appliqué ses mains sur les hypocondres, elle a dit y sentir de la chaleur; puis, au bout de quelques minutes, elle a dit qu'elle allait se trouver mal, et elle s'est trouvée mal en effet. Lorsqu'elle a été bien revenue à elle, on l'a reprise, on lui a bandé les yeux, on a écarté M. Jumelin, recommandé le silence, et on a fait accroire à la femme qu'elle était magnétisée. Les effets ont été les mêmes, quoiqu'on n'agît sur elle ni de près ni de loin; elle a éprouvé la même chaleur, la même douleur dans les yeux et dans les oreilles; elle a senti de plus de la chaleur dans le dos et dans les reins.

Au bout d'un quart d'heure, on a fait signe à M. Jumelin de la magnétiser à l'estomac, elle n'y a rien senti; au dos, de même. Les sensations ont diminué au lieu d'augmenter; les douleurs de la tête sont restées; la chaleur du dos et des reins a cessé.

On conclut que la méthode est indifférente, que la distinction des pôles est chimérique.

On voit qu'il y a eu ici des effets produits, et ces effets sont semblables à ceux qu'ont éprouvés les

trois malades dont il a été question ci-dessus. Mais les uns et les autres ont été obtenus par des procédés différents ; il s'ensuit que les procédés n'y font rien. La méthode de MM. Mesmer et Deslon, et une méthode opposée, donnent également les mêmes phénomènes. La distinction des pôles est donc chimérique.

Effets marqués de l'imagination.

On peut observer que quand la femme y voyait, elle plaçait ses sensations précisément à l'endroit magnétisé ; au lieu que quand elle n'y voyait pas, elle les plaçait au hasard, et dans des parties très éloignées des endroits où on dirigeait le magnétisme. Il a été naturel de conclure que l'imagination déterminait ses sensations, vraies ou fausses. On en a été convaincu quand on a vu qu'étant bien reposée, ne sentant plus rien, et ayant les yeux bandés, cette femme éprouvait tous les mêmes effets, quoiqu'on ne la magnétisât pas. Mais la démonstration a été complète, lorsque après une séance d'un quart d'heure, son imagination s'étant sans doute lassée et refroidie, les effets, au lieu d'augmenter ont diminué au moment où la femme a été réellement magnétisée.

Si elle s'est trouvée mal, cet accident arrive quelquefois aux femmes lorsqu'elles sont serrées et gênées dans leurs vêtements ; l'application des mains aux hypochondres a pu produire le même effet sur une femme excessivement sensible ; mais on n'a

pas même besoin de cette cause pour expliquer le fait. Il faisait alors très chaud : la femme avait éprouvé sans doute de l'émotion dans les premiers moments ; elle a fait effort pour se soumettre à un traitement nouveau, inconnu ; et après un effort trop long-temps soutenu, il n'est pas extraordinaire de tomber en faiblesse.

Cinquième expérience, qui donne les mêmes résultats et montre également l'effet de l'imagination.

Cet évanouissement a donc une cause naturelle et connue ; mais les sensations qu'elle a éprouvées lorsqu'on ne la magnétisait pas ne peuvent être que l'effet de l'imagination. Par des expériences semblables que M. Jumelin a faites au même lieu, le lendemain, en présence des commissaires, sur un homme les yeux bandés, et sur une femme les yeux découverts, on a eu les mêmes résultats ; on a reconnu que leurs réponses étaient évidemment déterminées par les questions qu'on leur faisait. La question indiquait où devait être la sensation ; au lieu de diriger sur eux le magnétisme, on ne faisait que monter et diriger leur imagination. Un enfant de cinq ans, magnétisé ensuite, n'a senti que la chaleur qu'il avait précédemment contractée en jouant.

Ces expériences ont paru assez importantes aux commissaires pour leur faire désirer de les répéter, afin d'obtenir de nouvelles lumières, et M. Jumelin a eu la complaisance de s'y prêter. Il serait inutile d'objecter que la méthode de M. Jumelin est

mauvaise; car on ne se proposait pas dans ce moment d'éprouver le magnétisme, mais l'imagination[1].

Les commissaires sont convenus de bander les yeux des sujets éprouvés, de ne point les magnétiser le plus souvent, et de faire les questions avec assez d'adresse pour leur indiquer les réponses. Cette marche ne devait pas les induire en erreur; elle ne trompait que leur imagination. En effet, lorsqu'ils ne sont point magnétisés, leur seule réponse doit être qu'ils ne sentent rien; et lorsqu'ils le sont, c'est l'impression sentie qui doit dicter leur réponse, et non la manière dont ils sont interrogés.

Sixième expérience, qui confirme et qui donne encore les mêmes résultats.

En conséquence, les commissaires s'étant transportés chez M. Jumelin, on a commencé par éprouver son domestique. On lui a appliqué sur les yeux un bandeau préparé exprès, et qui a servi dans toutes les expériences suivantes. Ce bandeau était composé de deux calottes de gomme élastique, dont la concavité était remplie par de l'édredon; le tout enfermé et cousu dans deux morceaux d'étoffe taillés en rond. Ces deux pièces étaient attachées l'une à l'autre; elles avaient des cordons qui se liaient par-derrière. Placées sur les

---

[1] C'est ce qu'il est très important de ne pas perdre de vue.

yeux, elle laissaient dans leur intervalle la place du nez, et toute liberté pour la respiration, sans qu'on pût rien voir, même la lumière du jour, ni au travers, ni au-dessus, ni au-dessous du bandeau. Ces précautions prises pour la commodité des sujets éprouvés et pour la certitude des résultats, on a persuadé au domestique de M. Jumelin qu'il était magnétisé. Alors il a senti une chaleur presque générale, des mouvements dans le ventre; la tête s'est appesantie; peu à peu il s'est assoupi, et a paru sur le point de s'endormir. Ce qui prouve, comme on l'a dit plus haut, que cet effet tient à la situation, à l'ennui, et non au magnétisme.

Magnétisé ensuite les yeux découverts, en lui présentant la baguette de fer au front, il y sent des picotements : les yeux rebandés, quand on la lui présente, il ne la sent point; et quand on ne la lui présente pas, interrogé s'il ne sent rien au front, il déclare qu'il sent quelque chose aller et revenir dans la largeur du front.

M. B**, homme instruit, et particulièrement en médecine, les yeux bandés, offre le même spectacle; éprouvant des effets lorsqu'on n'agit pas, n'éprouvant souvent rien lorsqu'on agit. Ces effets ont même été tels, qu'avant d'avoir été magnétisé en aucune manière, mais croyant l'être depuis dix minutes, il sentait dans les lombes une chaleur qu'il comparait à celle d'un poêle. Il est évident que M. B** avait une sensation forte, puisque, pour en donner l'idée, il a eu besoin de recourir à

une pareille comparaison ; et cette sensation il ne la devait qu'à l'imagination, qui seule agissait sur lui.

Il est évident que ces effets appartiennent à l'imagination.

Les commissaires, surtout les médecins, ont fait une infinité d'expériences sur différents sujets qu'ils ont eux-mêmes magnétisés, ou à qui ils ont fait croire qu'ils étaient magnétisés. Ils ont indifféremment magnétisé, ou à pôles opposés, ou à pôles directs et à contre-sens, et, dans tous les cas, ils ont obtenu les mêmes effets : il n'y a eu, dans ces épreuves, d'autre différence que celle des imaginations plus ou moins sensibles [1]. Ils se sont donc

---

[1] M. Sigault, docteur en médecine de la Faculté de Paris, connu pour avoir imaginé l'opération de la symphyse, a fait plusieurs expériences qui prouvent que le magnétisme n'est que l'effet de l'imagination. Voici le détail qu'il en a donné dans une lettre datée du 30 juillet, et adressée à l'un des commissaires :

« Ayant laissé croire, dans une grande maison, au Marais, » que j'étais adepte de M. Mesmer, j'ai produit sur une dame » différents effets. Le ton, l'air sérieux que j'affectai, joint à » des gestes, lui firent une très grande impression, qu'elle » voulut d'abord me dissimuler ; mais ayant porté ma main sur » la région du cœur, j'ai senti qu'il palpitait. Son état d'op- » pression désignait d'ailleurs un resserrement dans la poi- » trine. A ces symptômes s'en joignirent bientôt d'autres ; la » face devint convulsive, les yeux se troublèrent ; elle tomba » enfin évanouie, vomit ensuite son dîner, eut plusieurs » garderobes, et s'est trouvée dans un état de faiblesse et » d'affaissement incroyable. J'ai répété le même manége sur

convaincus par les faits que l'imagination seule peut produire différentes sensations et faire éprouver de la douleur, de la chaleur, même une chaleur considérable, dans toutes les parties du corps ; et

---

» plusieurs personnes, avec plus ou moins de succès, selon » leur degré de croyance et de sensibilité.

» Un artiste célèbre, qui donne des leçons de dessin aux » enfants d'un de nos princes, se plaignait depuis quelques » jours d'une grande migraine; il m'en fit part sur le Pont-» Royal. Lui ayant persuadé que j'étais initié dans les mys-» tères de M. Mesmer, presque aussitôt, au moyen de » quelques gestes, j'enlevai sa douleur, à son grand étonne-» ment.

» J'ai produit les mêmes effets sur un garçon chapelier, » attaqué aussi d'une migraine; mais celui-ci n'éprouvant rien » à mes premiers gestes, je lui portai ma main sur les fausses » côtes, en lui disant de me regarder. Dès lors il éprouva » un serrement de poitrine, des palpitation bâille-» ments, et un très grand malaise. Il ne douta plus, dès ce » moment, du pouvoir que j'avais sur lui. En effet, ayant » porté mon doigt sur la partie affectée, je l'interrogeai sur » ce qu'il éprouvait. Il me répondit que sa douleur descendait. » Je lui assurai que j'allais la diriger vers le bras, et la faire » sortir par le pouce, que je lui serrai vivement. Il me crut » sur ma parole, et fut soulagé pendant deux heures. A cette » époque il m'arrêta dans la rue, pour me dire que sa dou-» leur était revenue. C'est effet est, ce me semble, le même » que celui que produit le dentiste sur le moral de ceux qui » vont chez lui pour se faire tirer une dent.

» Dernièrement encore, étant au parloir dans un couvent, » rue du Vieux-Colombier, faubourg Saint-Germain, une jeune » dame me dit : Vous allez donc chez M. Mesmer? Oui, lui dis-» je ; et à travers la grille je puis vous magnétiser. En même » temps, je lui présentai le doigt; elle s'effraya, se trouva

ils ont conclu qu'elle entre nécessairement pour beaucoup dans les effets attribués au magnétisme animal. Mais il faut convenir que la pratique du magnétisme produit, dans le corps animé, des changements plus marqués et des dérangements plus considérables que ceux qui viennent d'être rapportés. Aucun des sujets qui ont cru être magnétisés jusqu'ici n'ont été ébranlés jusqu'à avoir des convulsions; c'était donc un nouvel objet d'expérience, que d'éprouver si, en remuant seulement l'imagination, on pourrait produire des crises semblables à celles qui ont lieu au traitement public [1].

» saisie, et me pria en grâce de cesser. Elle était tellement » émue, que, si j'eusse insisté davantage, elle serait tombée » infailliblement en convulsions. »

M. Sigault a raconté qu'il avait éprouvé lui-même le pouvoir de l'imagination. Un jour qu'il était question de le magnétiser pour le convaincre, il sentit, au moment qu'on se détermina à le toucher, un resserrement de poitrine et des palpitations; mais s'étant bientôt rassuré, on employa vainement tous les gestes et tous les procédés du magnétisme, qui ne firent aucune impression sur lui. (*N. du R.*)

[1] C'est donc toujours l'imagination qu'il s'agit d'éprouver : cette seule réflexion suffit pour répondre à toutes les objections faites aux commissaires sur cette partie de leur rapport. D'un autre côté, je ne vois pas ce que peuvent objecter, à ces expériences comparatives, les magnétiseurs modernes, eux qui admettent que la *volonté* d'agir est indispensable à l'action du magnétisme.

On se propose d'éprouver si l'imagination, dans ses effets, peut aller jusqu'à produire des crises. — Septième expérience, sur un arbre magnétisé.

Alors plusieurs expériences ont été déterminées par cette vue. Lorsqu'un arbre a été touché suivant les principes et la méthode du magnétisme, toute personne qui s'y arrête doit éprouver plus ou moins les effets de cet agent; il en est même qui y perdent connaissance ou qui y éprouvent des convulsions. On en parla à M. Deslon, qui répondit que l'expérience devait réussir, pourvu que le sujet fût fort sensible; et on convint avec lui de la faire à Passy, en présence de M. Franklin. La nécessité que le sujet fût sensible fit penser aux commissaires que, pour rendre l'expérience décisive et sans réplique, il fallait qu'elle fût faite sur une personne choisie par M. Deslon, et dont il aurait éprouvé d'avance la sensibilité au magnétisme. M. Deslon a donc amené avec lui un jeune homme d'environ douze ans. On a marqué dans le verger du jardin un abricotier bien isolé et propre à conserver le magnétisme qu'on lui aurait imprimé. On y a mené M. Deslon seul, pour qu'il le magnétisât; le jeune homme étant resté dans la maison, et avec une personne qui ne l'a pas quitté. On aurait désiré que M. Deslon ne fût pas présent à l'expérience; mais il a déclaré qu'elle pourrait manquer, s'il ne dirigeait pas sa canne et ses regards sur cet arbre, pour en augmenter l'action. On a pris le parti d'éloigner

M. Deslon le plus possible, et de placer des commissaires entre lui et le jeune homme, afin de s'assurer qu'il ne ferait point de signal, et de pouvoir répondre qu'il n'y avait point eu d'intelligence. Ces précautions, dans une expérience qui doit être authentique, sont indispensables sans être offensantes.

On a ensuite amené le jeune homme, les yeux bandés, et on l'a présenté successivement à quatre arbres qui n'étaient point magnétisés, en les lui faisant embrasser chacun pendant deux minutes, suivant ce qui avait été réglé par M. Deslon lui-même.

M. Deslon présent, et à une assez grande distance, dirigeait sa canne sur l'arbre réellement magnétisé.

Au premier arbre, le jeune homme, interrogé au bout d'une minute, a déclaré qu'il suait à grosses gouttes ; il a toussé, craché, et il a dit sentir une petite douleur sur la tête : la distance à l'arbre magnétisé était environ de vingt-sept pieds.

Au second arbre il se sent étourdi, même douleur sur la tête : la distance était de trente-six pieds.

Au troisième arbre, l'étourdissement redouble ainsi que le mal de tête : il dit qu'il croit approcher de l'arbre magnétisé; il en était alors environ à trente-huit pieds.

Le malade tombe en crise sous un arbre qui n'est pas magnétisé.

Enfin au quatrième arbre non magnétisé, et à vingt-quatre pieds environ de distance de l'arbre qui l'avait été, le jeune homme est tombé en crise; il a perdu connaissance, ses membres se sont raidis, et on l'a porté sur un gazon voisin, où M. Deslon lui a donné des secours et l'a fait revenir.

L'imagination a donc produit cette crise.

Le résultat de cette expérience est entièrement contraire au magnétisme. M. Deslon a voulu expliquer le fait, en disant que tous les arbres sont magnétisés par eux-mêmes, et que le magnétisme était d'ailleurs renforcé par sa présence. Mais alors une personne sensible au magnétisme ne pourrait hasarder d'aller dans un jardin, sans risquer d'avoir des convulsions; cette assertion serait démentie par l'expérience de tous les jours. La présence de M. Deslon n'a rien fait de plus que ce qu'elle a fait dans le carrosse où le jeune homme est venu avec lui, placé vis-à-vis de lui, et où il n'a rien éprouvé. Si le jeune homme n'eût rien senti, même sous l'arbre magnétisé, on aurait pu dire qu'il n'était pas assez sensible, du moins ce jour-là : mais le jeune homme est tombé en crise sous un arbre qui n'était pas magnétisé; c'est par conséquent un effet qui n'a point de cause physique, de cause extérieure,

et qui n'en peut avoir d'autre que l'imagination. L'expérience est donc tout-à-fait concluante : le jeune homme savait qu'on le menait à l'arbre magnétisé; son imagination s'est frappée, successivement exaltée, et au quatrième arbre elle a été montée au degré nécessaire pour produire la crise [1].

D'autres expériences viennent à l'appui de celle-ci, et fournissent le même résultat. Un jour que les commissaires se sont tous réunis à Passy, chez M. Franklin, et avec M. Deslon, ils avaient prié ce dernier d'amener avec lui des malades, et de choisir, dans le traitement des pauvres, ceux qui seraient le plus sensibles au magnétisme. M. Deslon a amené deux femmes; et tandis qu'il était occupé à magnétiser M. Franklin et plusieurs personnes dans un autre appartement, on a séparé ces

---

[1] On ne peut rien imaginer de plus concluant que cette expérience, et cependant les magnétiseurs ne manquèrent pas d'y faire des objections. « Si le jeune homme est tombé en crise avant » d'arriver à l'arbre magnétisé, dit M. Deslon, *ce n'a pu être* » que la suite d'un travail commencé, peut-être dans la voi- » ture, dans laquelle il était venu avec moi, ou peut-être » dans le traitement des jours précédents. » Cependant M. Deslon docteur-régent de la Faculté, était un homme très instruit, et même un homme d'esprit, comme on ne peut en douter d'après différents ouvrages qui nous restent de lui; mais jusqu'où ne peut pas aller l'illusion sur un esprit prévenu! Les magnétiseurs ont encore de nos jours la prétention de donner aux arbres la vertu magnétique, et de communiquer par ce moyen, aux sujets sensibles, non plus des convulsions, mais le sommeil ou le somnambulisme.

deux femmes, et on les a placées dans deux pièces différentes.

Huitième expérience, qui donne le même résultat. Une femme qui croit être magnétisée tombe en crise.

L'une, la femme P**, a des taies sur les yeux; mais comme elle voit toujours un peu, on lui a cependant couvert les yeux du bandeau décrit ci-dessus. On lui a persuadé qu'on avait amené M. Deslon pour la magnétiser : le silence était recommandé; trois commissaires étaient présents, l'un pour interroger, l'autre pour écrire, le troisième pour représenter M. Deslon. On a eu l'air d'adresser la parole à M. Deslon, en le priant de commencer; mais on n'a point magnétisé la femme : les trois commissaires sont restés tranquilles, occupés seulement à observer ce qui allait se passer. Au bout de trois minutes, la malade a commencé à sentir un frisson nerveux; puis successivement elle a senti une douleur derrière la tête, dans les bras, un fourmillement dans les mains (c'est son expression); elle se raidissait, frappait dans ses mains, se levait de son siége, frappait des pieds : la crise a été bien caractérisée. Deux autres commissaires, placés dans la pièce à côté, la porte fermée, ont entendu les battements de pieds et de mains, et, sans rien voir, ont été les témoins de cette scène bruyante.

Neuvième expérience, qui donne le même résultat. Une femme qui croit être magnétisée à travers une porte tombe en crise.

Ces deux commissaires étaient avec l'autre malade, la demoiselle B**, attaquée de maux de nerfs. On lui a laissé la vue libre et les yeux découverts : on l'a assise devant une porte fermée, en lui persuadant que M. Deslon était de l'autre côté, occupé à la magnétiser. Il y avait à peine une minute qu'elle était assise devant cette porte, quand elle a commencé à sentir du frisson ; après une autre minute, elle a eu un claquement de dents, et cependant une chaleur générale ; enfin, après une troisième minute, elle est tombée tout-à-fait en crise. La respiration était précipitée ; elle étendait les deux bras derrière le dos, en les tordant fortement et en penchant le corps en devant ; il y a eu tremblement général de tout le corps ; le claquement de dents est devenu si bruyant, qu'il pouvait être entendu de dehors ; elle s'est mordu la main, et assez fort pour que les dents soient restées marquées.

Il est bon d'observer qu'on n'a touché en aucune manière ces deux malades ; on ne leur a pas même tâté le pouls, afin qu'on ne pût pas dire qu'on leur avait communiqué le magnétisme, et cependant les crises ont été complètes. Les commissaires, qui ont voulu connaître l'effet du travail de l'imagination, et apprécier la part qu'elle pouvait avoir aux crises du magnétisme, ont obtenu

tout ce qu'ils désiraient. Il est impossible de voir l'effet de ce travail, plus à découvert et d'une manière plus évidente que dans ces deux expériences. Si les malades ont déclaré que leurs crises sont plus fortes au traitement, c'est que l'ébranlement des nerfs se communique, et qu'en général toute émotion propre et individuelle est augmentée par le spectacle d'émotions semblables.

On a eu occasion d'éprouver une seconde fois la femme P**, et de reconnaître combien elle était dominée par son imagination. On voulait faire l'expérience de la tasse magnétisée : cette expérience consiste à choisir, dans un nombre de tasses, une tasse que l'on magnétise; on les présente successivement à un malade sensible au magnétisme ; il doit tomber en crise, ou du moins éprouver des effets sensibles, lorsqu'on lui présente la tasse magnétisée : il doit être indifférent à toutes celles qui ne le sont pas. Il faut seulement, comme l'a recommandé M. Deslon, les lui présenter à pôle direct, afin que celui qui tient la tasse ne magnétise pas le malade, et qu'on ne puisse avoir d'autre effet que celui du magnétisme de la tasse.

La femme P** a été mandée à l'Arsenal chez M. Lavoisier, où était M. Deslon; elle a commencé par tomber en crise dans l'antichambre, avant d'avoir vu ni les commissaires ni M. Deslon mais elle savait qu'elle devait le voir, et c'est un effet bien marqué de l'imagination.

Dixième expérience de la tasse magnétisée : même résultat.

Lorsque la crise a été calmée, on a amené la femme dans le lieu de l'expérience. On lui a présenté plusieurs tasses de porcelaine, qui n'étaient point magnétisées; la seconde tasse a commencé à l'émouvoir; et à la quatrième elle est tombée tout-à-fait en crise. On peut répondre que son état actuel était un état de crise, qui avait commencé dès l'antichambre, et qui se renouvelait de lui-même : mais ce qui est décisif, c'est qu'ayant demandé à boire, on lui en a donné dans la tasse magnétisée par M. Deslon lui-même; elle a bu tranquillement, et a dit qu'elle était bien soulagée. La tasse et le magnétisme ont donc manqué leur effet, puisque la crise a été calmée, au lieu d'être augmentée [1].

Onzième expérience, avec cette tasse; même résultat.

Quelque temps après, pendant que M. Majault examinait les taies qu'elle a sur les yeux, on lui a présenté derrière la tête la tasse magnétisée, et cela pendant douze minutes; elle ne s'en est point

---

[1] Les magnétiseurs croient encore de nos jours pouvoir, en accumulant le fluide magnétique dans l'eau, lui communiquer des qualités particulières auxquelles les malades magnétisés, surtout quand ils sont somnambules, paraissent très sensibles.

aperçue, et n'a éprouvé aucun effet; elle n'a même dans aucun moment été plus tranquille, parceque son imagination était distraite, et occupée de l'examen qu'on faisait de ses yeux.

Effet marqué de l'imagination et de la prévention.

On a raconté aux commissaires que, cette femme étant seule dans l'antichambre, différentes personnes étrangères au magnétisme s'étaient approchées d'elle, et que les mouvements convulsifs avaient recommencé. On lui a fait observer qu'on ne la magnétisait pas; mais son imagination était tellement frappée, qu'elle a répondu : Si vous ne me faisiez rien, je ne serais pas dans l'état où je suis. Elle savait qu'elle était venue pour être soumise à des expériences; l'approche de quelqu'un, le moindre bruit attirait son attention, réveillait l'idée du magnétisme, et renouvelait les convulsions.

Douzième expérience; cet effet va jusqu'à faire perdre la parole.

L'imagination, pour agir puissamment, a souvent besoin que l'on touche plusieurs cordes à la fois. L'imagination répond à tous les sens; sa réaction doit être proportionnée et au nombre de sens qui l'ébranlent, et à celui des sensations reçues : c'est ce que les commissaires ont reconnu par une expérience dont ils vont rendre compte. M. Jumelin leur avait parlé d'une demoiselle, âgée de vingt

ans, à qui il a fait perdre la parole par le pouvoir du magnétisme; les commissaires ont répété cette expérience chez lui; la demoiselle a consenti à s'y prêter et à se laisser bander les yeux.

On a d'abord tâché d'obtenir le même effet sans la magnétiser; mais, quoiqu'elle ait senti ou cru sentir des effets du magnétisme, on n'a pu parvenir à frapper assez son imagination pour que l'expérience réussit. Quand on l'a magnétisée réellement, en lui laissant les yeux bandés, on n'a pas eu plus de succès. On lui a débandé les yeux; alors l'imagination a été ébranlée à la fois par la vue et par l'ouïe, les effets ont été plus marqués; mais, quoique la tête commençât à s'appesantir, quoiqu'elle sentît de l'embarras à la racine du nez, et une grande partie des symptômes qu'elle avait éprouvés la première fois, cependant la parole ne se perdait pas. Elle a observé elle-même qu'il falláit que la main qui la magnétisait au front descendît vis-à-vis du nez, se souvenant que la main était ainsi placée lorsqu'elle a perdu la voix. On a fait ce qu'elle demandait, et en trois quarts de minute elle est devenue muette; on n'entendait plus que quelques sons inarticulés et sourds, malgré les efforts visibles du gosier pour pousser le son, et ceux de la langue et des lèvres pour l'articuler. Cet état a duré seulement une minute. On voit que, se trouvant précisément dans les mêmes circonstances, la séduction de l'esprit, et son effet sur les organes de la voix, ont été les mêmes. Mais ce n'é-

tait pas assez que la parole l'avertît qu'elle était magnétisée, il a fallu que la vue lui portât un témoignage plus fort et plus capable d'ébranler; il a fallu encore qu'un geste, déjà connu, réveillât ses idées. Il semble que cette expérience montre merveilleusement comment l'imagination agit, se monte par degrés, et a besoin de plus de secours extérieurs pour être plus efficacement ébranlée [1].

Le regard sert à frapper l'imagination. — Treizième expérience, qui prouve cet effet du regard.

Ce pouvoir de la vue sur l'imagination explique les effets que la doctrine du magnétisme attribue au regard. Le regard a éminemment la puissance de magnétiser; les signes, les gestes employés, ne font communément rien, a-t-on dit aux commissaires, que sur un sujet dont on s'est précédemment emparé, en lui jetant un regard. La raison en est simple; c'est dans les yeux où sont déposés les traits les plus expressifs des passions; c'est là que se déploie tout ce que le caractère a de plus imposant et de plus séducteur. Les yeux doivent donc avoir un grand pouvoir sur nous; mais ils n'ont ce pouvoir, que parcequ'ils ébranlent l'imagination;

---

[1] Cette douzième expérience ne paraît pas tout-à-fait aussi concluante que les précédentes, puisque les commissaires ne peuvent parvenir à faire perdre la parole à la malade sans la magnétiser.

et d'une manière ou plus ou moins exagérée, suivant la force de cette imagination. C'est donc au regard à commencer tout l'ouvrage du magnétisme; et l'effet en est si puissant, il a des traces si profondes, qu'une femme nouvellement arrivée chez M. Deslon, ayant rencontré, en sortant de crise, les regards d'un de ses disciples qui la magnétisait, le fixa pendant trois quarts d'heure. Elle a été long-temps poursuivie par ce regard; elle voyait toujours devant elle ce même œil attaché à la regarder, et elle l'a porté constamment dans son imagination pendant trois jours, dans le sommeil comme dans la veille. On voit tout ce que peut produire une imagination capable de conserver si long-temps la même impression, c'est-à-dire de renouveler elle-même, et par sa propre puissance, la même sensation pendant trois jours.

Ces expériences sont uniformes et décisives; elles prouvent que l'imagination suffit pour produire les effets attribués au magnétisme.

Les expériences qu'on vient de rapporter sont uniformes et sont également décisives; elles autorisent à conclure que l'imagination est la véritable cause des effets attribués au magnétisme. Mais les partisans de ce nouvel agent répondront peut-être que l'identité des effets ne prouve pas toujours l'identité des causes. Ils accorderont que l'imagination peut exciter ces impressions sans magnétisme; mais ils soutiendront que le magnétisme peut aussi

les exciter sans elle. Les commissaires détruiraient facilement cette assertion par le raisonnement et par les principes de la physique : le premier de tous est de ne point admettre de nouvelles causes sans une nécessité absolue. Lorsque les effets observés peuvent avoir été produits par une cause existante, et que d'autres phénomènes ont déjà manisfestée, la saine physique enseigne que les effets observés doivent lui être attribués ; et lorsqu'on annonce avoir découvert une cause jusqu'alors inconnue, la saine physique exige également qu'elle soit établie, démontrée par des effets qui n'appartiennent à aucune cause connue, et qui ne puissent être expliqués que par la cause nouvelle. Ce serait donc aux partisans du magnétisme à présenter d'autres preuves, et à chercher des effets qui fussent entièrement dépouillés des illusions de l'imagination. Mais comme les faits sont plus démonstratifs que le raisonnement, et ont une évidence qui frappe davantage, les commissaires ont voulu éprouver par l'expérience ce que ferait le magnétisme lorsque l'imagination n'agirait pas.

Quatorzième expérience, qui prouve que le magnétisme ne produit rien sans l'imagination.

On a disposé dans un appartement deux pièces contiguës, et unies par une porte de communication. On avait enlevé la porte, et on lui avait substitué un châssis couvert et tendu d'un double papier. Dans l'une de ces pièces était un com-

missaire pour écrire tout ce qui se passerait, et une dame, annoncée pour être de province et pour avoir du linge à faire travailler. On avait mandé la demoiselle B**, ouvrière en linge, déjà employée dans les expériences de Passy, et dont on connaissait la sensibilité au magnétisme. Lorsqu'elle est arrivée, tout était arrangé de manière qu'il n'y avait qu'un seul siége où elle pût s'asseoir, et ce siége était placé dans l'embrasure de la porte de communication, où elle s'est trouvée comme dans une niche.

Les commissaires étaient dans l'autre pièce, et l'un d'eux, médecin, exercé à magnétiser, et ayant déjà produit des effets, a été chargé de magnétiser la demoiselle B** à travers le châssis de papier. C'est un principe de la théorie du magnétisme, que cet agent passe à travers les portes de bois, les murs, etc. Un châssis de papier ne pouvait lui faire obstacle ; d'ailleurs M. Deslon a établi positivement que le magnétisme passe à travers le papier, et la demoiselle B** était magnétisée comme si elle eût été à découvert et en sa présence.

Elle l'a été en effet pendant une demi-heure, à un pied et demi de distance, à pôles opposés, en suivant toutes les règles enseignées par M. Deslon, et que les commissaires ont vu pratiquer chez lui. Pendant ce temps, la demoiselle B** a fait gaiement la conversation. Interrogée sur sa santé, elle a répondu librement qu'elle se portait fort bien : à Passy,

elle est tombée en crise au bout de trois minutes; ici elle a supporté le magnétisme, sans aucun effet, pendant trente minutes. C'est qu'ici elle ignorait être magnétisée, et qu'à Passy elle croyait l'être. On voit donc que l'imagination seule produit tous les effets attribués au magnétisme; et lorsque l'imagination n'agit pas, il n'y a plus d'effets.

Quinzième expérience, qui prouve que l'imagination agit pour produire des crises.

On ne peut faire qu'une objection à cette expérience : c'est que la demoiselle B** pouvait être mal disposée, et se trouver moins sensible dans ce moment au magnétisme. Les commissaires ont prévu l'objection, et ont fait en conséquence l'expérience suivante. Aussitôt qu'on a cessé de magnétiser à travers le papier, le même médecin-commissaire a passé dans l'autre pièce : il lui a été facile d'engager la demoiselle B** à se laisser magnétiser. Alors il a commencé à la magnétiser, en observant, comme dans l'expérience précédente, de se tenir à un pied et demi de distance, de n'employer que des gestes, et les mouvements du doigt index et de la baguette de fer ; car s'il eût appliqué les mains et touché les hypocondres, on aurait pu dire que le magnétisme avait agi par cette application plus immédiate. La seule différence qu'il y a eu entre ces deux expériences, c'est que, dans la première, il a magnétisé à pôles opposés, en suivant les règles, au lieu que, dans la seconde,

il a magnétisé à pôles directs et à contre-sens. En agissant ainsi, on ne devait produire aucun effet, suivant la théorie du magnétisme.

Cependant, après trois minutes, la demoiselle B** a senti un malaise, de l'étouffement; il est survenu successivement un hoquet entrecoupé, un claquement de dents, un serrement à la gorge, un grand mal de tête; elle s'est agitée avec inquiétude sur sa chaise; elle s'est plainte des reins; elle frappait quelquefois prestement de son pied sur le parquet; puis elle étendait ses bras derrière le dos, en les tordant fortement, comme à Passy; en un mot, la crise convulsive a été complète et parfaitement caractérisée. Elle a eu tous ces accidents en douze minutes, tandis que le même traitement employé pendant trente minutes l'a trouvée insensible. Il n'y a de plus ici que l'imagination; c'est donc à elle que ces effets appartiennent.

Seizième expérience, qui prouve que l'imagination agit également pour faire cesser les crises.

Si l'imagination a fait commencer la crise, c'est encore l'imagination qui l'a fait cesser. Le commissaire qui la magnétisait a dit qu'il était temps de finir; il lui a présenté ses deux doigts index en croix; et il est bon d'observer que par là il la magnétisait à pôles directs, comme il avait fait jusqu'alors; il n'y avait donc rien de changé, le même traitement devait continuer les mêmes im-

pressions. Mais l'intention a suffi pour calmer la crise : la chaleur et le mal de tête se sont dissipés. On a toujours poursuivi le mal de place en place, en annonçant qu'il allait disparaître. C'est ainsi qu'à la voix, qui commandait à l'imagination, la douleur du cou a cessé, puis successivement les accidents à la poitrine, à l'estomac et aux bras. Il n'a fallu que trois minutes, après lesquelles la demoiselle B** a déclaré ne plus rien sentir et être absolument dans son état naturel.

L'imagination fait tout, le magnétisme est nul.

Ces dernières expériences, ainsi que plusieurs de celles qui ont été faites chez M. Jumelin, ont le double avantage de démontrer à la fois, et la puissance de l'imagination, et la nullité du magnétisme dans les effets produits.

Concours de plusieurs causes pour augmenter les crises au traitement public.

Si les effets sont encore plus marqués, si les crises semblent plus violentes au traitement public, c'est que plusieurs causes se joignent à l'imagination pour opérer avec elle, pour multiplier et pour agrandir ses effets. On commence par le regard à s'emparer des esprits ; l'attouchement, l'application des mains suit bientôt, et il convient d'en développer ici les effets physiques.

Effet de l'attouchement et de la pression.

Ces effets sont plus ou moins considérables : les moindres sont des hoquets, des soulèvements d'estomac, des purgations ; les plus considérables sont les convulsions, que l'on nomme *crises*. L'endroit où l'attouchement se porte est aux hypocondres, au creux de l'estomac, et quelquefois sur les ovaires, quand ce sont des femmes que l'on touche. Les mains, les doigts pressent et compriment plus ou moins ces différentes régions.

Sur le colon.

Le colon, un de nos gros intestins, parcourt les deux régions des hypocondres et la région épigastrique qui les sépare. Il est placé immédiatement sous les téguments. C'est donc sur cet intestin que l'attouchement se porte, sur cet intestin sensible et très irritable. Le mouvement seul, le mouvement répété sans autre agent, excite l'action musculaire de l'intestin, et procure quelquefois des évacuations. La nature semble indiquer, comme par instinct, cette manœuvre aux hypocondriaques. La pratique du magnétisme n'est que cette manœuvre même ; et les purgations qu'elle peut produire sont encore facilitées, dans le traitement magnétique, par l'usage fréquent et presque habituel d'un vrai purgatif, la crème de tartre en boisson.

Mais lorsque le mouvement excite principalement l'irritabilité du colon, cet intestin offre d'autres phénomènes. Il se gonfle plus ou moins, et prend quelquefois un volume considérable. Alors il communique au diaphragme une telle irritation, que cet organe entre plus ou moins en convulsion ; et c'est ce qu'on appelle *crise* dans le traitement du magnétisme animal. Un des commissaires a vu une femme sujette à une espèce de vomissement spasmodique, répété plusieurs fois chaque jour. Les efforts ne produisaient qu'une eau trouble et visqueuse, semblable à celle que jettent les malades en crise dans la pratique du magnétisme. La convulsion avait son siége dans le diaphragme, et la région du colon était si sensible, que le plus léger attouchement sur cette partie, une forte commotion de l'air, la surprise causée par un bruit imprévu, suffisaient pour exciter la convulsion. Cette femme avait donc des crises sans magnétisme, par la seule irritabilité du colon et du diaphragme, et les femmes qui sont magnétisées ont leurs crises par la même cause et par cette irritabilité.

Sur l'estomac.

L'application des mains sur l'estomac a des effets physiques également remarquables. L'application se fait directement sur cet organe. On y opère tantôt une compression forte et continue, tantôt des compressions légères et réitérées, quelquefois un frémissement par un mouvement de rotation

de la baguette de fer appliquée sur cette partie; enfin en y passant successivement et rapidement les pouces l'un après l'autre. Ces manœuvres portent promptement à l'estomac un agacement plus ou moins fort et plus ou moins durable, selon que le sujet est plus ou moins sensible et irritable. On prépare, on dispose l'estomac à cet agacement en le comprimant préalablement. Cette compression le met dans le cas d'agir sur le diaphragme, et de lui communiquer les impressions qu'il reçoit. Il ne peut s'irriter que le diaphragme ne s'irrite; et de là résultent, comme par l'action du colon, les accidents nerveux dont on vient de parler.

Chez les femmes sensibles, si l'on vient à comprimer simplement les deux hypocondres sans aucun autre mouvement, l'estomac se trouve serré, et ces femmes tombent en faiblesse. C'est ce qui est arrivé à la femme magnétisée par M. Jumelin, et ce qui arrive souvent sans autre cause, lorsque les femmes sont trop serrées dans leurs vêtements. Il n'y a point de crise alors, parceque l'estomac est comprimé sans être agacé, et que le diaphragme reste dans son état naturel. Ces mêmes manœuvres pratiquées chez les femmes sur les ovaires, outre les effets qui leur sont particuliers, produisent bien plus puissamment encore les mêmes accidents. On connaît l'influence et l'empire de l'utérus sur l'économie animale [1].

---

[1] Les considérations relatives à cette influence et au danger

Centre nerveux, qui établit une correspondance générale.

Le rapport intime de l'intestin colon, de l'estomac et de l'utérus avec le diaphragme, est une des causes des effets attribués au magnétisme. Les régions du bas-ventre, soumises aux différents attouchements, répondent à différents plexus qui y constituent un véritable centre nerveux, au moyen duquel, abstraction faite de tout système, il existe très certainement une sympathie, une communication, une correspondance entre toutes les parties du corps, une action et une réaction, telles que les sensations excitées dans ce centre ébranlent les autres parties du corps, et que réciproquement une sensation éprouvée dans une partie ébranle et met en jeu le centre nerveux, qui souvent transmet cette impression à toutes les autres parties.

Effets de l'imagination sur ce centre nerveux.

Ceci explique non seulement les effets de l'attouchement magnétique, mais encore les effets physiques de l'imagination. On a toujours observé que les affections de l'âme portent leur première impression sur ce centre nerveux, ce qui fait dire communément qu'on a un poids sur l'estomac et qu'on se sent suffoqué. Le diaphragme entre en

---

du magnétisme à cet égard se trouvent développées dans le *Rapport secret* que les commissaires firent au gouvernement, et dont je parlerai plus loin.

jeu, d'où les soupirs, les pleurs, les ris. On éprouve alors une réaction sur les viscères du bas-ventre; et c'est ainsi que l'on peut rendre raison des désordres physiques produits par l'imagination. Le saisissement occasione la colique, la frayeur cause la diarrhée, le chagrin donne la jaunisse. L'histoire de la médecine renferme une infinité d'exemples du pouvoir de l'imagination et des affections de l'âme. La crainte du feu, un désir violent, une espérance ferme et soutenue, un accès de colère, rendent l'usage des jambes à un goutteux perclus, à un paralytique; une joie vive et inopinée dissipe une fièvre quarte de deux mois; une forte attention arrête le hoquet; des muets par accident recouvrent la parole à la suite d'une vive émotion de l'âme. L'histoire montre que cette émotion suffit pour faire recouvrer la parole, et les commissaires ont vu que l'imagination frappée avait suffi pour en suspendre l'usage. L'action et la réaction du physique sur le moral, et du moral sur le physique, sont démontrées depuis que l'on observe en médecine, c'est-à-dire depuis son origine.

Les crises naissent et de l'attouchement et de l'imagination.

Les pleurs, les ris, la toux, les hoquets, et en général tous les effets observés dans ce qu'on appelle les crises du traitement public, naissent donc, ou de ce que les fonctions du diaphragme sont troublées par un moyen physique, tel que l'attouchement et la pression; ou de la puissance dont l'ima-

gination est douée pour agir sur cet organe et pour troubler ses fonctions.

L'imagination déploie ses effets plus en grand dans les traitements publics, parceque les impressions et les mouvements se communiquent.

Si l'on objectait que l'attouchement n'est pas toujours nécessaire à ces effets, on répondrait que l'imagination peut avoir assez de ressources pour produire tout par elle-même, surtout l'imagination agissant dans un traitement public, doublement excitée alors par son propre mouvement et par celui des imaginations qui l'environnent. On a vu ce qu'elle produit dans les expériences faites par les commissaires sur des sujets isolés; on peut juger de ses effets multipliés sur des malades réunis dans le traitement public. Ces malades y sont rassemblés dans un lieu serré, relativement à leur nombre; l'air y est chaud, quoiqu'on ait soin de le renouveler, et il est toujours plus ou moins chargé de gaz méphitique, dont l'action se porte particulièrement à la tête et sur le genre nerveux. S'il y a de la musique, c'est un moyen de plus pour agir sur les nerfs et pour les émouvoir.

Effets de l'imagination et de l'imitation dans les assemblées nombreuses.

Plusieurs femmes sont magnétisées à la fois, et n'éprouvent d'abord que des effets semblables à ceux que les commissaires ont obtenus dans plu-

sieurs de leurs expériences. Ils ont reconnu que, même au traitement, ce n'est le plus souvent qu'au bout de deux heures que les crises commencent. Peu à peu les impressions se communiquent et se renforcent, comme on le remarque aux représentations théâtrales, où les impressions sont plus grandes lorsqu'il y a beaucoup de spectateurs, et surtout dans les lieux où l'on a la liberté d'applaudir; ce signe des émotions particulières établit une émotion générale, que chacun partage au degré dont il est susceptible. C'est ce qu'on observe encore dans les armées un jour de bataille, où l'enthousiasme du courage, comme les terreurs paniques, se propagent avec tant de rapidité: le son du tambour et de la musique militaire, le bruit du canon, la mousqueterie, les cris, le désordre, ébranlent les organes, donnent aux esprits le même mouvement et montent les imaginations au même degré; dans cette unité d'ivresse, une impression manifestée devient universelle; elle encourage à charger, ou elle détermine à fuir. La même cause fait naître les révoltes. L'imagination gouverne la multitude. Les hommes réunis en nombre sont plus soumis à leurs sens, la raison a moins d'empire sur eux; et lorsque le fanatisme préside à ces assemblées, il produit les trembleurs des Cevennes (1). C'est pour arrêter ce mouvement

(1) M. le maréchal de Villars, qui termina les troubles des Cevennes, dit: « J'ai vu dans ce genre des choses que je n'au-

si facilement communiqué aux esprits, que dans les villes séditieuses on défend les attroupements. Partout l'exemple agit sur le moral, l'imitation

---

» rais pas crues, si elles ne s'étaient point passées sous mes » yeux : une ville entière dont toutes les femmes et les filles, » sans exception, paraissaient possédées du diable. Elles » tremblaient et prophétisaient publiquement dans les rues... » Une eut la hardiesse de trembler et de prophétiser pen- » dant une heure devant moi. Mais de toutes ces folies, la plus » surprenante fut celle que me raconta M. l'évêque d'Alais, et » que je mandai à M. de Chamillard, en ces termes :

» Un M. de Mandagors, seigneur de la terre de ce nom, » maire d'Alais, possédant les premières charges dans la ville » et dans le comté, ayant d'ailleurs été quelque temps subdé- » légué de M. de Bâville, vient de faire une chose extraordi- » naire. C'est un homme de soixante ans, sage par ses mœurs, » de beaucoup d'esprit, ayant composé et fait imprimer plu- » sieurs ouvrages. J'en ai lu quelques uns, mais dans lesquels, » avant que de savoir ce que je viens d'apprendre de lui, j'ai » trouvé une imagination bien vive.

» Une prophétesse, âgée de vingt-sept à vingt-huit ans, fut » arrêtée, il y a environ dix-huit mois, et menée devant M. d'A- » lais. Il l'interrogea en présence de plusieurs ecclésiastiques. » Cette créature, après l'avoir écouté, lui répond d'un air mo- » deste, et l'exhorte à ne plus tourmenter les vrais enfants de » Dieu, et puis lui parle pendant une heure de suite une lan- » gue étrangère, à laquelle il ne comprit pas un mot, comme » nous avons vu le duc de La Ferté autrefois, quand il avait un » peu bu, parler anglais devant des Anglais. J'en ai vu dire : » J'entends bien qu'il parle anglais, mais je ne comprends pas » un mot de ce qu'il dit. Cela eût été difficile aussi à com- » prendre, car jamais il n'avait su un mot d'anglais. Cette fille » parlait grec, hébreu, de même.

» Vous croyez bien que M. d'Alais fit enfermer la prophé- » tesse. Après plusieurs mois, cette fille paraissant revenue de

machinale met en jeu le physique : en isolant les individus, on calme les esprits; en les séparant, on fait cesser également les convulsions toujours

---

» ses égarements par les soins et avis du sieur de Mandagors, » qui la fréquentait, on la laissa en liberté; et de cette liberté, » et de celles que le sieur Mandagors prenait avec elle, il en est » arrivé que cette prophétesse est grosse.

» Mais le fait présent est que le sieur de Mandagors s'est dé» fait de toutes ses charges, les a remises à son fils, et a dit à » quelques particuliers, et à M. l'évêque lui-même, que c'était » par le commandement de Dieu qu'il avait connu cette prophé» tesse, et que l'enfant qui en naîtra sera le vrai Sauveur du » monde. De tout cela, et en un autre pays que celui-ci, l'on » ne ferait autre chose que d'envoyer M. le maire et la prophé» tesse aux Petites-Maisons. M. l'évêque m'a proposé de le faire » arrêter. J'ai voulu auparavant en conférer avec M. de Bâ» ville, ordonnant cependant de l'observer, et la prophétesse » aussi, de manière qu'ils ne pussent s'échapper : ma pensée » étant qu'au milieu des foux, ce qui regarde un fou de cette » importance doit faire le moins de bruit qu'il est possible; » qu'il fallait par conséquent tâcher de le dépayser tout dou» cement, et s'en assurer ensuite; car vous jugez bien que de » déclarer publiquement pour prophète un maire d'Alais, un » seigneur de terres assez considérables, ancien subdélégué » de l'intendant, auteur, et jusqu'alors réputé sage, au milieu » de gens qui sont accoutumés à l'estimer et à le respecter, tout » cela pourrait en pervertir plus qu'en corriger, d'autant plus » que, hors la folie de croire que Dieu lui a ordonné de con» naître cette fille, il est très sage dans ses discours, comme » était Don Quichotte, très sage, hors quand il était question » de chevalerie. L'avis de M. de Bâville fut comme le mien » de ne pas brusquer. Ses enfants le menèrent sans éclat » dans un de ses châteaux, où on le retint, et la prophétesse » fut renfermée. » *Vie du maréchal duc de Villars*, pag. 325 et suiv. (*Note du Rapport.*)

contagieuses de leur nature : on en a un exemple récent dans les jeunes filles de Saint-Roch, qui, séparées, ont été guéries des convulsions qu'elles avaient étant réunies (1).

On retrouve donc le magnétisme, ou plutôt l'imagination, agissant au spectacle, à l'armée, dans les assemblées nombreuses, comme au baquet, agissant par des moyens différents, mais produisant des effets semblables. Le baquet est entouré d'une foule de malades ; les sensations sont continuellement communiquées et rendues ; les nerfs, à la

---

(1) Le jour de la cérémonie de la première communion, faite en la paroisse de Saint-Roch, il y a quelques années (1780), après l'office du soir, on fit, ainsi qu'il est d'usage, la procession en dehors. A peine les enfants furent-ils rentrés à l'église, et rendus à leurs places, qu'une jeune fille se trouva mal et eut des convulsions. Cette affection se propagea avec une telle rapidité, que, dans l'espace d'une demi-heure, cinquante ou soixante jeunes filles, de douze à dix-neuf ans, tombèrent dans les mêmes convulsions ; c'est-à-dire, serrement à la gorge, gonflement à l'estomac, l'étouffement, le hoquet et les convulsions plus ou moins fortes. Ces accidents reparurent à quelques unes dans le courant de la semaine ; mais le dimanche suivant, étant assemblées chez les dames de Sainte-Anne, dont l'institution est d'enseigner les jeunes filles, douze retombèrent dans les mêmes convulsions, et il en serait tombé davantage, si on n'eût eu la précaution de renvoyer sur-le-champ chaque enfant chez ses parents. On fut obligé de multiplier les écoles. En séparant ainsi les enfants, et ne les tenant assemblés qu'en petit nombre, trois semaines suffirent pour dissiper entièrement cette affection convulsive épidémique. Voyez, pour des exemples semblables, *le Naturalisme des convulsions*, par M. Hecquet. (*Note du R.*)

longue, doivent se fatiguer de cet exercice, ils s'irritent, et la femme la plus sensible donne le signal. Alors les cordes, partout tendues au même degré et à l'unisson, se répondent, et les crises se multiplient ; elles se renforcent mutuellement, deviennent violentes. En même temps, les hommes témoins de ces émotions les partagent à proportion de leur sensibilité nerveuse ; et ceux chez qui cette sensibilité est plus grande et plus mobile tombent eux-mêmes en crise.

Cette grande mobilité, en partie naturelle et en partie acquise, tant chez les hommes que chez les femmes, devient habitude. Ces sensations une ou plusieurs fois éprouvées, il ne s'agit plus que d'en rappeler le souvenir, de monter l'imagination au même degré, pour opérer les mêmes effets. C'est ce qu'il est toujours facile de faire en plaçant le sujet dans les mêmes circonstances. Alors il n'est plus besoin du traitement public, on n'a qu'à toucher les hypocondres, promener le doigt et la baguette de fer devant le visage ; ces signes sont connus. Il n'est pas même nécessaire qu'ils soient employés ; il suffit que les malades, les yeux bandés, croient que ces signes sont répétés sur eux, se persuadent qu'on les magnétise : les idées se réveillent, les sensations se reproduisent ; l'imagination, employant ses moyens accoutumés, et reprenant les mêmes voies, fait reparaître les mêmes phénomènes. C'est ce qui arrive à des malades de M. Deslon, qui tombent en crise sans

baquet, et sans être excités par le spectacle du traitement public.

Attouchement, imagination, imitation, sont les vraies causes des effets attribués au magnétisme.

Attouchement, imagination, imitation, telles sont donc les vraies causes des effets attribués à cet agent nouveau connu sous le nom de *magnétisme animal*, à ce fluide que l'on dit circuler dans le corps, et se communiquer d'individu en individu. Tel est le résultat des expériences des commissaires, et des observations qu'ils ont faites sur les moyens employés et sur les effets produits. Cet agent, ce fluide n'existe pas; mais, tout chimérique qu'il est, l'idée n'en est pas nouvelle. Quelques auteurs, quelques médecins du siècle dernier en ont expressément traité dans plusieurs ouvrages. Les recherches curieuses et intéressantes de M. Thouret prouvent au public que la théorie, les procédés, les effets du magnétisme animal, proposés dans le siècle dernier, étaient à peu près semblables à ceux qu'on renouvelle dans celui-ci. Le magnétisme n'est donc qu'une vieille erreur. Cette théorie est présentée aujourd'hui avec un appareil plus imposant, nécessaire dans un siècle plus éclairé; mais elle n'en est pas moins fausse. L'homme saisit, quitte, reprend l'erreur qui le flatte. Il est des erreurs qui seront éternellement chères à l'humanité. Combien l'astrologie n'a-t-elle pas reparu de fois sur la terre! Le magnétisme

tendrait à nous y ramener. On a voulu le lier aux influences célestes, pour qu'il séduisît davantage, et qu'il attirât les hommes par les deux espérances qui les touchent le plus, celle de savoir leur avenir, et celle de prolonger leurs jours.

L'imagination semble la plus puissante de ces causes; l'attouchement sert à l'ébranler, et l'imitation répand ses impressions.

Il y a lieu de croire que l'imagination est la principale des trois causes que l'on vient d'assigner au magnétisme. On a vu par les expériences citées qu'elle suffit seule pour produire des crises. La pression, l'attouchement, semblent donc lui servir de préparations; c'est par l'attouchement que les nerfs commencent à s'ébranler, l'imitation communique et répand les impressions. Mais l'imagination est cette puissance active et terrible qui opère les grands effets que l'on observe avec étonnement dans le traitement public. Ces effets frappent les yeux de tout le monde, tandis que la cause est obscure et cachée. Quand on considère que ces effets ont séduit dans les siècles derniers des hommes estimables par leur mérite, par leurs connaissances, et même par leur génie, tels que Paracelse, Van-Helmont, Kircher, etc., on ne doit pas s'étonner si aujourd'hui des personnes instruites, éclairées, si même un grand nombre de médecins y ont été trompés. Les commissaires, admis seulement au traitement public, où l'on n'a ni le temps ni la facilité de faire des expé-

riences décisives, auraient pu eux-mêmes être induits en erreur. Il faut avoir eu la liberté d'isoler les effets, pour en distinguer les causes; il faut avoir vu comme eux l'imagination agir en quelque sorte partiellement, produire ses effets séparés et en détail, pour concevoir l'accumulation de ses effets, pour savoir se faire une idée de sa puissance entière, et se rendre compte de ses prodiges. Mais cet examen demande un sacrifice de temps, et un nombre de recherches suivies, qu'on n'a pas toujours le loisir d'entreprendre pour son instruction ou sa curiosité particulière, qu'on n'a pas même le droit de suivre, à moins d'être, comme les commissaires, chargé des ordres du roi, et honoré de la confiance publique.

M. Deslon ne s'éloigne pas de ces principes, et il croit utile d'employer le pouvoir de l'imagination dans la pratique de la médecine.

M. Deslon ne s'éloigne pas de ces principes. Il a déclaré dans le comité tenu chez M. Franklin, le 10 juin, qu'il croyait pouvoir poser en fait, que l'imagination avait la plus grande part dans les effets du magnétisme animal; il a dit que cet agent nouveau n'était peut-être que l'imagination elle-même, dont le pouvoir est aussi puissant qu'il est peu connu; il assure avoir constamment reconnu ce pouvoir dans le traitement de ses malades, et il assure également que plusieurs ont été ou guéris ou infiniment soulagés. Il a observé aux commis-

l'une contribue à lui rendre l'autre. Mais lorsque l'imagination produit des convulsions, elle agit par des moyens violents; ces moyens sont presque toujours destructeurs. Il est des cas très rares où ils peuvent être utiles; il est des cas désespérés où il faut tout troubler pour ordonner tout de nouveau. Ces secousses dangereuses ne peuvent être d'usage en médecine que comme les poisons. Il faut que la nécessité les commande, et que l'économie les emploie. Ce besoin est momentané, la secousse doit être unique. Loin de la répéter, le médecin sage s'occupe des moyens de réparer le mal nécessaire qu'elle a produit. Mais au traitement public du magnétisme, les crises se répètent tous les jours; elles sont longues, violentes. L'état de ces crises étant nuisible, l'habitude n'en peut être que funeste. Comment concevoir qu'une femme dont la poitrine est attaquée puisse, sans danger, avoir des crises d'une toux convulsive, des expectorations forcées, et par des efforts violents et répétés fatiguer, peut-être déchirer le poumon, où l'on a tant de peine à porter le baume et les adoucissements? Comment imaginer qu'un homme, quelle que soit sa maladie, ait besoin, pour la guérir, de tomber dans des crises où la vue semble se perdre, où les membres se raidissent, où, dans des mou-

---

men de phénomènes qu'ils avaient pour ainsi dire prévus, parcequ'ils connaissaient la toute-puissance de la cause qui les produit.

vements précipités et involontaires, il se frappe rudement la poitrine ; crises qui finissent par un crachement abondant de glaires et de sang? Ce sang n'est ni vicié ni corrompu ; ce sang sort des vaisseaux, d'où il est arraché par les efforts, et d'où il sort contre le vœu de la nature. Ces effets sont donc un mal réel, et non un mal curatif ; c'est un mal ajouté à la maladie, quelle qu'elle soit.

Ces convulsions peuvent devenir habituelles, se répandre dans les villes, et se communiquer aux enfants.

Ces crises ont encore un autre danger. L'homme est sans cesse maîtrisé par la coutume ; l'habitude modifie la nature par degrés successifs ; mais elle en dispose si puissamment, que souvent elle la change presque entièrement et la rend méconnaissable. Qui nous assure que cet état de crises, d'abord imprimé à volonté, ne deviendra pas habituel? Et si cette habitude, ainsi contractée, reproduisait souvent les mêmes accidents, malgré la volonté, et presque sans le secours de l'imagination ; quel serait le sort d'un individu assujetti à ces crises violentes, tourmenté physiquement et moralement de leur impression malheureuse, dont les jours seraient partagés entre l'appréhension et la douleur, et dont la vie ne serait qu'un supplice durable? Ces maladies de nerfs, lorsqu'elles sont naturelles, font le désespoir des médecins ; ce n'est pas à l'art à les produire. Cet art est funeste, qui trouble les fonctions de l'économie animale, pousse

la nature à des écarts, et multiplie les victimes de ses dérèglements. Cet art est d'autant plus dangereux, que non seulement il aggrave les maux de nerfs en en rappelant les accidents, en les faisant dégénérer en habitude; mais si ce mal est contagieux, comme on peut le soupçonner, l'usage de provoquer des convulsions nerveuses, et de les exciter en public dans les traitements, est un moyen de les répandre dans les grandes villes, et même d'en affliger les générations à venir, puisque les maux et les habitudes des parents se transmettent à leur postérité.

Conclusion. Le fluide magnétique n'existe pas, et les moyens employés pour le mettre en action sont dangereux.

Les commissaires ayant reconnu que ce fluide magnétique animal ne peut être aperçu par aucun de nos sens, qu'il n'a eu aucune action ni sur eux-mêmes ni sur les malades qu'ils lui ont soumis; s'étant assurés que les pressions et les attouchements occasionent des changements rarement favorables dans l'économie animale, et des ébranlements toujours fâcheux dans l'imagination; ayant enfin démontré, par des expériences décisives, que l'imagination sans magnétisme produit des convulsions, et que le magnétisme sans l'imagination ne produit rien; ils ont conclu, d'une voix unanime, sur la question de l'existence et de l'utilité du magnétisme, que rien ne prouve l'existence du fluide magnétique animal; que ce fluide sans

existence est par conséquent sans utilité; que les violents effets que l'on observe au traitement public appartiennent à l'attouchement, à l'imagination mise en action, et à cette imitation machinale qui nous porte malgré nous à répéter ce qui frappe nos sens. Et en même temps ils se croient obligés d'ajouter, comme une observation importante, que les attouchements, l'action répétée de l'imagination pour produire des crises, peuvent être nuisibles; que le spectacle de ces crises est également dangereux, à cause de cette imitation, dont la nature semble nous avoir fait une loi; et que par conséquent tout traitement public où les moyens du magnétisme seront employés ne peut avoir, à la longue, que des effets funestes (1).

A Paris, ce 11 août 1784.

Signé B. FRANKLIN, MAJAULT, LE ROY, SALLIN, BAILLY, D'ARCET, DE BORY, GUILLOTIN, LAVOISIER.

---

(1) Si l'on objectait aux commissaires que cette conclusion porte sur le magnétisme en général, au lieu de porter seulement sur le magnétisme pratiqué par M. Deslon, les commissaires répondraient que l'intention du roi a été d'avoir leur avis sur le magnétisme animal; ils n'ont point par conséquent excédé les bornes de leur commission. Ils répondraient encore que M. Deslon leur a paru instruit de ce qu'on appelle les principes du magnétisme, et qu'il possède certainement les moyens de produire des effets et d'exciter des crises.

Ces principes de M. Deslon sont les mêmes que ceux qui sont renfermés dans les vingt-sept propositions que M. Mes-

RAPPORT SECRET.

Outre le rapport qu'on vient de lire et qui fut répandu dans le public avec une grande profusion, les commissaires réunis de l'Académie des sciences et de la Faculté de médecine en firent un autre qu'on tint secret, et qui fut adressé au ministre. Dans celui-ci, les commissaires s'occupent uniquement des dangers que peut entraîner la pratique du magnétisme animal sous le rapport des mœurs, et attribuent les crises des femmes à l'impression

---

mer a rendues publiques par la voie de l'impression en 1779. Si M. Mesmer annonce aujourd'hui une théorie plus vaste, les commissaires n'ont point eu besoin de connaître cette théorie, pour décider de l'existence et de l'utilité du magnétisme ; ils n'ont dû considérer que les effets. C'est par les effets que l'existence d'une cause se manifeste ; c'est par les mêmes effets que son utilité peut être démontrée. Les phénomènes sont connus par observation, long-temps avant qu'on puisse parvenir à la théorie qui les enchaîne et qui les explique. La théorie de l'aimant n'existe pas encore, et ses phénomènes sont constatés par l'expérience de plusieurs siècles. La théorie de M. Mesmer est ici indifférente et superflue ; les pratiques, les effets, voilà ce qu'il s'agissait d'examiner. Or il est aisé de prouver que les pratiques essentielles du magnétisme sont connues de M. Deslon.

M. Deslon a été pendant plusieurs années disciple de M. Mesmer. Il a vu constamment, pendant ce temps, employer les pratiques du magnétisme animal, et les moyens de l'exciter et de le diriger. M. Deslon a lui-même traité des malades devant M. Mesmer ; éloigné, il a opéré les mêmes effets que chez M. Mesmer. Ensuite, rapprochés, l'un et l'autre ont réuni leurs malades, l'un et l'autre ont traité indistinctement ces

que le traitement magnétique fait sur leurs sens, même sans qu'elles s'en doutent. (*V.* ce Rapport, avec celui des commissaires de la Société royale de médecine, à la fin de l'ouvrage.) Ces considérations, il faut le dire, ne peuvent plus guère s'appliquer au magnétisme, tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, puisque les traitements publics sont devenus extrêmement rares, et qu'on a sensiblement modifié, dans les traitements particuliers, tous les procédés qui pouvaient entraîner des inconvénients.

---

malades, et par conséquent en suivant les mêmes procédés. La méthode que suit aujourd'hui M. Deslon ne peut donc être que celle de M. Mesmer.

Les effets se correspondent également. Il y a des crises aussi violentes, aussi multipliées, et annoncées par des symptômes semblables, chez M. Deslon et chez M. Mesmer; ces effets n'appartiennent donc point à une pratique particulière, mais à la pratique du magnétisme en général. Les expériences des commissaires démontrent que les effets obtenus par M. Deslon sont dus à l'attouchement, à l'imagination, à l'imitation. Ces causes sont donc celles du magnétisme en général. Les observations des commissaires les ont convaincus que ces crises convulsives et les moyens violents ne peuvent être utiles en médecine que comme les poisons; et ils ont jugé, indépendamment de toute théorie, que partout où l'on cherchera à exciter des convulsions, elles pourront devenir habituelles et sensibles, elles pourront se répandre en épidémie, et peut-être s'étendre aux générations futures.

Les commissaires ont dû en conclure en conséquence que non seulement les procédés d'une pratique particulière, mais les procédés du magnétisme en général, pouvaient, à la longue, devenir funestes. (*Note du Rapport.*)

Le rapport signé par la majorité des commissaires de la Société royale de médecine offre les mêmes conclusions que celui de Bailly; il s'appuie sur des expériences tout-à-fait analogues : mais il est beaucoup moins remarquable. Je le placerai dans les notes à la fin du volume.

Quant au rapport que fit à part M. de Jussieu, j'ai cru que les partisans du magnétisme auraient eu quelque raison de se plaindre si je ne l'avais pas placé auprès de celui de Bailly.

RAPPORT

DE L'UN DES COMMISSAIRES

CHARGÉS PAR LE ROI

De l'examen du magnétisme animal.

« J'ai été nommé, le 5 avril 1784, pour examiner la doctrine, les procédés et les effets du magnétisme animal pratiqué par M. Deslon. Le rapport de MM. Mauduyt, Andry et Caille, avec lesquels j'étais chargé de cet examen, n'a point été signé par moi, et je dois compte de mes motifs, pour qu'on ne me prête point une opinion différente de la mienne.

» Il m'a paru que la commission dont nous étions chargés exigeait de nous, non pas un simple jugement fondé sur quelques faits isolés, mais un exposé méthodique de faits nombreux et variés, propres à éclaircir la question, à éclairer le gouvernement et le public, et à déterminer l'opinion de l'un et de l'autre.

» Les partisans du magnétisme annoncent une grande cause, un agent ou fluide universel, existant dans toute la nature, formant dans les corps animés le principe de vie, pouvant se transmettre de l'un à l'autre, et produisant, au moyen de cette communication, des effets plus ou moins sensibles.

Ces effets, s'ils ont lieu, supposent une action déterminée, et un agent quelconque ; ils peuvent être salutaires, ou nuisibles, ou indifférents au corps qui les ressent.

» Sans remonter à une théorie peut-être trop sublime, l'objet des commissaires doit être de vérifier les effets, d'en reconnaître la cause immédiate, d'en déterminer l'utilité médicale. Avant d'examiner ou d'admettre une brillante hypothèse, un système nouveau, il est sage de s'assurer auparavant de la réalité des principes qui lui servent de base. Nous avons vu d'abord, chez M. Deslon, une partie des effets qui se sont reproduits à nos yeux sous différentes formes.

» Le baquet, les fers courbes dirigés sur les malades, la corde qui les unit, la baguette de fer, sont les instruments connus du magnétisme, auxquels on attribue la propriété de concentrer le fluide répandu dans l'air, de le transmettre à chaque individu, et de le faire circuler de l'un à l'autre. Cette action est augmentée par les procédés magnétiques, qui tantôt concourent avec l'appareil précédent, tantôt sont employés seuls. Ils consistent en frottements, contacts simples, mouvements directs de la baguette ou seulement du doigt, sur la personne que l'on magnétise. Parmi les effets qui en résultent, les uns sont internes, et ne peuvent être connus que par le rapport de celui qui les éprouve : tels sont la chaleur à la partie du corps en contact avec le fer sortant du baquet ; la circu-

lation sentie d'un fluide, favorisée par la chaîne des malades disposés en cercle et se tenant tous par la main; l'impression de chaleur ou de froid, de malaise ou de bien-être, excitée par les procédés décrits. Les autres, obtenus par les mêmes moyens continués, sont externes, et se manifestent au dehors par les bâillements, moiteur, sueur, larmes, ris, agitation, mouvements convulsifs légers ou graves, sommeil, perte ou suspension des sens, anéantissement, évacuation de divers genres.

» On nous a communiqué les procédés au moyen desquels nous pouvions exciter des sensations pareilles à celles dont nous étions témoins. Quelques uns de nous ont essayé d'agir; d'autres se sont contentés d'être juges et spectateurs. Des effets reproduits par nous-mêmes ne pouvant être niés, mais n'étant pas toujours constants, uniformes et correspondants à notre manière d'opérer, nous avons pu soupçonner une cause variable, différente de celle qu'on annonçait. C'était, selon les professeurs de cette doctrine, un fluide répandu dans les corps animés, s'échappant par tous les points de leur surface : il fallait constater l'existence de ce fluide.

» On a demandé des preuves physiques de cette existence. M. Deslon a avoué qu'il n'en connaissait aucune, que nul moyen ne pouvait le faire tomber sous les sens; il a ajouté que l'action de ce fluide sur le corps vivant était la seule preuve de son

existence ; qu'il avait négligé toute autre démonstration ; que son objet étant uniquement la recherche d'un nouveau moyen de guérir, il avait tourné toutes ses vues vers ce seul point.

» Ce genre de preuves devenait peut-être incertain et insuffisant, parceque les partisans de l'opinion contraire pouvaient attribuer les effets à l'impression produite par le contact immédiat, ou par le frottement ; et dans la supposition où ces effets auraient lieu sans contact, ce qui est plus rare, ils trouveraient encore la cause dans une imagination plus ou moins exaltée. Il fallait donc, pour les expériences décisives, renoncer à tout frottement, qui peut être regardé lui-même comme cause indépendante du magnétisme. L'attouchement exercé par une large surface, ou par une forte pression, diffère beaucoup de celui qui n'a lieu que par un léger rapprochement d'une petite surface, telle que l'extrémité du doigt ou d'une baguette : le premier, ayant quelque rapport avec le frottement, doit encore être exclus ; mais on peut admettre le second, en évitant de confondre ses effets avec ceux qui sont produits sans attouchement, et de leur donner la même valeur dans l'énumération des preuves. Un troisième point essentiel consiste à se mettre en garde contre l'imagination des personnes soumises aux expériences, soit en agissant sur elles à leur insu, soit en choisissant pour ces preuves des enfants, des hommes privés de raison, ou même des animaux. Sans cette précaution, la question resterait indé-

cise ; les adversaires du magnétisme attribueraient tout à l'imagination, et ses partisans seraient en droit d'objecter que leur opinion n'est pas mieux fondée que celle qui admet le fluide magnétique.

» Suivant ceux-ci, l'influence de cet agent ne se manifeste pas indifféremment sur toute personne ; elle est plus sensible sur certains êtres malades, ou délicatement organisés. Il en résulte que les expériences sur les personnes très saines, et même celles qui seraient faites sur peu de malades, ne décideraient point la question, si aucun d'eux n'éprouvait quelque sensation. Ces preuves négatives sont admissibles, quand on ne leur oppose aucun fait contraire ; mais des effets observés devaient être attaqués par d'autres moyens. Ne convenait-il pas plutôt d'établir le premier lieu des observations dans des salles de traitement, où beaucoup de malades sont réunis, où l'on peut voir beaucoup, connaître successivement tous les détails des procédés, saisir toutes les nuances passagères et les contrariétés des sensations et de leurs résultats, en un mot noter tous les effets qui auraient mérité d'être vérifiés méthodiquement. Ce premier examen devait être suivi d'expériences isolées, authentiques et répétées plusieurs fois, propres à constater les faits principaux observés précédemment. Cette marche m'a paru la meilleure : j'ai fréquenté les salles de M. Deslon. Pour éviter l'illusion, j'ai voulu beaucoup voir, et opérer souvent moi-même ;

et, quoique occupé ailleurs par des travaux plus agréables et des fonctions publiques, j'ai donné à celles-ci un temps assez considérable. Dans l'intervalle, quelques expériences ont été faites en commun par les commissaires; elles leur ont paru suffisantes pour établir un jugement auquel je n'ai pas souscrit. Obligé maintenant de donner mon avis sans multiplier les épreuves, je ne puis me dispenser de présenter ici les faits particuliers observés par moi, concurremment avec les expériences faites en commun. Ils seront énoncés brièvement, avec impartialité, et serviront peut-être de base à des conséquences simples, conformes aux principes de la physique.

» Parmi les faits à exposer, j'en distinguerai de quatre ordres : 1° les faits généraux et positifs, dont on ne peut rigoureusement déterminer la vraie cause; 2° les faits négatifs, qui constatent seulement la non-action du fluide contesté; 3° les faits, soit positifs, soit négatifs, attribués à la seule imagination; 4° les faits positifs qui paraissent exiger un autre agent.

» 1° *Faits généraux.* Les malades, abandonnés à leur liberté, à leur imagination, et soumis aux traitements magnétiques, éprouvent des sensations, les unes communes à plusieurs individus, les autres particulières à quelques uns. Elles paraissent dépendre de l'action étrangère exercée sur eux; mais on peut aussi les attribuer à d'autres causes. L'exposition suivante donnera une idée

exacte des effets les plus ordinaires qui ont lieu dans ce traitement, et sera terminée par quelques observations relatives à cette pratique.

» Pusieurs malades assurent que le fer du baquet, le contact même léger, le doigt ou la baguette dirigés sur eux, impriment sur la partie magnétisée, et quelquefois sur d'autres organes, tantôt une impression de chaleur et plus rarement de froid, tantôt une douleur ou d'autres sensations moins caractérisées. Quelques uns, plus faciles à émouvoir, croient sentir l'influence du doigt ou de la baguette à des distances plus considérables, le pouvoir de l'œil qui les fixe, et l'action de la corde ou de la chaîne qui unissent le cercle des malades. Les corps qu'on leur présente dans une certaine direction ont pour eux une odeur particulière, qui devient différente dans une direction opposée.

» Ces effets internes ne pouvant être vérifiés par l'observateur, je passe à ceux qui sont extérieurs, et que j'ai vus plus ou moins souvent. Les premières sensations et les plus fréquentes sont des bâillements que l'on attribue au développement de la chaleur, mais qui peuvent également dépendre d'une cause morale. En continuant le traitement avec ou sans contact, on ne produit rien de plus sur les uns. La même impression développée et augmentée chez quelques autres, et principalement chez les femmes, occasione successivement de l'agitation, des mouvements convulsifs, passagers ou durables, d'abord légers, puis plus graves,

quelquefois un rire peu naturel, quelquefois le sommeil ou la perte des sens. Tantôt la personne est stationnaire, tantôt elle parcourt la salle d'un air égaré; le pouls, ordinairement réglé, s'accélère quelquefois dans les grandes douleurs. Ces diverses sensations portent, dans ce traitement, le nom de *crise*, qui finit simplement par la cessation des symptômes, ou se termine par des larmes, de la moiteur, de la sueur, des crachats, des vomissements, des évacuations par les selles ou par les urines. Quelques uns de ces effets peuvent précéder ou accompagner plusieurs des symptômes; ils peuvent aussi avoir lieu sans leur concours, et la marche de la crise est souvent irrégulière. Je l'ai vue plus d'une fois commencer au baquet, sans l'addition des autres procédés. Quelques personnes m'ont assuré qu'elles n'y étaient point sujettes hors des salles de traitement; d'autres ont avoué qu'elles en avaient de pareilles en d'autres lieux.

» Les crises du magnétisme, lorsqu'elles sont régulières, paraissent quelquefois parcourir trois périodes distinctes. La première est celle de l'éréthisme développé; la seconde celle de stase, où les fonctions et les douleurs paraissent comme suspendues; et la troisième celle de la détente et de la sortie d'une humeur. J'ai cru remarquer cette marche dans quelques unes; mais les cas ont été rares. Il m'a paru encore que le moment de la stase était celui où la correspondance était plus constante entre l'action exercée et l'effet sensible. Ces deux faits,

dont j'étais simplement témoin sans opérer, ne sont énoncés ici que comme des observations douteuses, et dignes seulement de quelque attention.

» On a beaucoup parlé de ces sympathies par lesquelles les personnes en crise se recherchent, se soulagent mutuellement par un contact léger selon les règles magnétiques, et restent ainsi unies quelquefois assez long-temps dans un parfait repos. Dans les cas fort rares de cette nature que j'ai observés, rien n'a pu me forcer à croire que ces scènes n'étaient point produites par l'imagination, par un goût mutuel, par l'effet d'une liaison antérieure ou d'un caractère officieux.

» Un jeune homme, fréquemment en crise, devenait alors muet, parcourait tranquillement la salle, et touchait souvent les malades. Son contact régulier opérait quelquefois des crises qu'il conduisait seul à leur terme sans souffrir de concurrence. Revenu à son état naturel, il parlait, ne se souvenait point du passé, et ne savait plus magnétiser. Je n'ai rien conclu de ce fait, répété plusieurs fois sous mes yeux [1].

---

[1] La *crise* de ce jeune homme consistait évidemment dans un somnambulisme imparfait. Comme cet état n'avait pas encore, à l'époque où les commissaires firent leur rapport, fixé l'attention, il était méconnu dans les traitements. La fréquence avec laquelle il y survint aussitôt qu'on en eut publié les premières relations, prouve assez qu'il n'était pas feint chez le malade en question. Cependant la réserve avec laquelle M. de Jussieu se conduit relativement à l'adoption d'un tel phéno-

» La pratique des procédés magnétiques varie selon l'état des malades qu'on traite. Il est cependant des règles générales pour opérer, et des parties sur lesquelles on agit plus constamment. Le creux de l'estomac, auquel répondent le diaphragme et un plexus nerveux, est indiqué, avec raison, comme une des plus sensibles; quelques autres le sont beaucoup, mais non pas toutes en même proportion dans tous les sujets. En général, le devant du corps est regardé comme plus irritable que le dos, et les personnes magnétisées par moi des deux manières me l'ont confirmé.

» Les organes douloureux, viciés, ceux qui sont engorgés, ressentent encore assez communément une impression vive, et souvent une chaleur brûlante, par le contact du doigt ou de la baguette; quelquefois la tumeur, ainsi échauffée, s'avance et roule sous le doigt, et paraît augmenter momentanément de volume : j'ai produit plusieurs fois ces deux effets. Une femme manifestait, par des cris, une douleur vive, lorsque le doigt du médecin qui la traitait, en contact avec une glande du bas-ventre, s'éloignait de cette glande en ligne horizontale. Le médecin répéta plusieurs fois l'épreuve devant moi, et m'assura qu'il l'avait déjà produite

---

mène est de nature à lui faire honneur. Quant aux autres commissaires, qui n'avaient pas été aussi assidus au traitement public, ils ne purent, par cela même, avoir la moindre notion sur le somnambulisme.

antérieurement sur la malade. Cette sensation interne est une de celles qui ne peuvent être constatées que par des expériences régulières [1].

» Pour connaître l'impression du fluide traversant tout le corps, je posai la main droite sur la tête d'une malade sujette à des crises, et la gauche sur son pied droit; elle n'avait point encore été touchée de cette manière. En peu de minutes elle fut prise d'un tremblement ou frisson général qu'elle n'avait jamais eu, que j'évitai de faire durer, et qui cessa peu après que j'eus déplacé ma main droite. Je n'ai pas eu occasion de renouveler cette observation.

» Quelquefois, lorsque je touchais les malades, les sensations annoncées par eux ne répondaient pas au point du contact. Le doigt appliqué sur un côté du bas-ventre excitait une douleur dans le dos; porté ensuite sur le siége de la douleur, il la dirigeait ailleurs ou la dissipait : du moins ces effets avaient lieu concurremment avec l'action magnétique.

» Plusieurs malades, devant lesquels je promenais le doigt à un pouce de distance de leur corps, croyaient sentir un vent léger, tantôt chaud, tantôt froid, qui formait une traînée. Ce mouvement continué le long du bras et de la jambe appuyés

---

[1] Cet effet est du nombre de ceux que l'imagination peut très facilement produire. Voyez le rapport de Bailly. On peut dire la même chose de tous les effets généraux qui suivent.

et en repos, les engourdissait quelquefois, et y excitait ensuite des picotements plus ou moins vifs, surtout quand les membres étaient paralysés.

» La doctrine du magnétisme admet, dans les corps animés, des pôles directs qui ne doivent point avoir d'action l'un sur l'autre, et des pôles opposés dont l'action réciproque est plus constante : je n'ai pas toujours reconnu cette correspondance régulière. Les premiers, employés par moi, opéraient quelquefois des effets ; les seconds n'en produisaient pas toujours.

» On assigne encore au fluide un courant du haut en bas, probablement pour lui faire suivre la direction des nerfs, regardés comme ses principaux conducteurs. Les mouvements magnétiques dans cette direction sont indiqués comme utiles, et les mouvements opposés comme nuisibles et perturbateurs de l'économie animale. J'ai pratiqué les uns et les autres. Les premiers, administrés régulièrement, n'ont pas toujours produit avec exactitude des effets conformes ; quelquefois, en les variant un peu, on observait cette conformité. Les seconds répondaient mieux à l'indication : le doigt, promené de bas en haut devant quelques personnes sensibles, causait dans la poitrine, dans le cou et dans la tête, un embarras et un engourdissement qui étaient bientôt dissipés par le mouvement en sens contraire. Ces sensations alternatives, obtenues trois fois de suite en peu de moments sur un même

sujet, étaient simplement internes chez quelques uns; chez d'autres, le malaise occasioné par la répétition de ces mouvements a déterminé une sueur très marquée. J'ai produit cette sueur en une heure sur trois hommes, successivement, par le même procédé.

» Lorsque, dans le traitement, je substituais au contact léger une pression considérable ou un frottement trop fort, j'excitais plus souvent des convulsions et des douleurs vives, et rarement une crise complète terminée par une évacuation.

» Les expériences de meubles et vases magnétisés, de sensations opérées par la réflexion des glaces, ne m'ont jamais paru assez satisfaisantes pour y attacher quelque valeur. La musique, par ses modulations variées, a souvent déterminé et augmenté des crises; le magnétisme, imprimé quelquefois sur l'instrument, y contribuait probablement moins que l'harmonie des sons et la mesure des chants. Une fleur sous le nez a causé des sensations vives. La vibration de deux doigts agités l'un contre l'autre devant le nez ou la bouche a irrité ces parties et excité des éternuments. La baguette dirigée sur les mêmes points a produit quelquefois un gonflement et un éréthisme local, s'étendant dans la gorge ou plus loin, comprimant les glandes voisines, et assez souvent suivi d'expectoration. J'ai vu déterminer, par ce seul procédé, un vomissement de sang mêlé de glaires.

» Le traitement, surtout par contact, peut fatiguer

ceux qui l'administrent. Je ne l'ai point éprouvé sur moi; mais j'en ai vu plusieurs, exténués après de longues séances, recourir au baquet et à l'attouchement d'un autre homme, et retrouver des forces en combinant ces deux moyens.

» Le résumé de ces faits en offre plusieurs qui doivent appartenir à une cause physique; les autres pourront être attribués à un fluide inconnu ou à l'influence de l'imagination ; et jusqu'à ce que le fluide soit démontré, la dernière opinion devra prévaloir, comme plus ancienne et mieux prouvée.

» 2° *Faits négatifs.* Les faits rapportés à cet ordre, quoique plus nombreux, sont énoncés plus brièvement, parcequ'ils sont tous uniformes.

» Une jeune personne épileptique et privée de raison, magnétisée en présence des commissaires pendant une heure, et par divers procédés, n'a éprouvé aucun effet. Le même résultat a eu lieu sur cinq malades du traitement d'électricité de M. Mauduyt, qui ont été touchés chacun pendant un quart d'heure, et sur une partie des malades de M. Deslon, qui se soumettaient tous les jours, pendant quelques heures, à son traitement. Plusieurs des personnes que j'ai touchées hors de ses salles, en diverses occasions, pour satisfaire leur curiosité, n'ont ressenti aucune impression. J'ai été magnétisé moi-même plusieurs fois, et toujours sans succès.

» Sans insister ici sur les observations de ce genre,

faciles à multiplier, on pourra conclure de celles-ci que le fluide, s'il existe, n'a pas sur la plupart des hommes, soit sains, soit malades, une action qui puisse se manifester par des signes sensibles.

» 3° *Faits dépendants de l'imagination.* L'histoire, les traités de médecine et l'observation journalière, offrent des preuves multipliées de l'influence de l'imagination sur nos organes. La doctrine du magnétisme n'en rejette aucune ; mais, suivant elle, l'imagination concourt avec le fluide. Suivant ses adversaires, l'imagination agit seule, et son action suffit sans l'addition d'un nouvel agent. J'ai observé, soit en particulier, soit avec les autres commissaires, plusieurs faits qui semblent favoriser la seconde opinion.

» Les premiers sont négatifs et moins concluants: ce sont ceux de personnes qui, habituellement sensibles à l'action magnétique, n'éprouvent rien lorsque leur imagination est détournée sur un autre objet. Deux exemples de ce genre suffiront ici. Un homme, sujet à des crises, magnétisé par moi pendant un temps assez considérable et par contact, ne reçut d'autre impression que celle de la chaleur. Nous avions eu pendant l'opération un entretien intéressant sur divers sujets ; il m'assura que cette occupation de l'esprit avait souvent détourné ou supprimé en lui l'effet du magnétisme. Une dame habituée aux mêmes impressions, donnant ses soins à son époux agité de mouvements convulsifs à côté d'elle, n'éprouva qu'une légère

chaleur, quoique je l'eusse magnétisée suivant les procédés que j'avais employés sur elle avec succès, en d'autres occasions. Ce fait a été recueilli par les commissaires présents, dont quelques uns, placés derrière la personne, avaient ajouté d'autres procédés également infructueux.

» Les faits positifs sont ceux qui tendent à prouver que l'imagination suffit pour exciter les sensations attribuées au magnétisme. Je puis produire les suivants. M. Deslon donnait habituellement ses soins à plusieurs personnes qui avaient en lui une confiance exclusive. Je les ai vues toutes en crise en même temps, quoiqu'il ne pût les toucher que successivement. Lorsqu'une d'elles, revenant un peu à soi, jetait les yeux sur lui, ce seul regard sans contact suffisait pour rappeler les symptômes de la crise; d'autres présentaient à leur tour le même spectacle, qui se renouvelait plusieurs fois dans une séance.

» Une de ces malades avait ordinairement à la suite de ses crises une expectoration abondante, et chaque crachat était précédé d'un léger spasme. Lorsque M. Deslon sortait de la salle, l'expectoration était interrompue, et ne pouvait être continuée par le contact d'un autre médecin; le retour du premier la rappelait presque sur-le-champ, sans qu'il fût besoin de l'addition d'aucun procédé. J'ai vu encore commencer l'expectoration sans contact antérieur, quand M. Deslon paraissait et venait s'asseoir à côté de la malade. Elle avouait que sa

présence avait déterminé plusieurs fois en elle cet effet, soit dans le même lieu, soit ailleurs.

» Une autre malade sujette à des crises violentes, magnétisée par divers médecins, éprouvait quelquefois moins d'effet de cette action immédiate que de celle de M. Deslon qui la regardait ou dirigeait de loin son doigt sur elle : dès qu'elle apercevait ce regard ou ce mouvement, elle entrait souvent en convulsion.

» Pour connaître l'effet d'une première impression magnétique, je voulus magnétiser le premier une malade nouvelle, qui paraissait susceptible d'éprouver des sensations. La première séance ne produisit rien ; sur la fin de la seconde, elle eut des soubresauts, d'abord légers et rares, qui augmentèrent assez promptement d'intensité et de nombre, sans occasioner de douleur. Le troisième jour, les mêmes mouvements reparurent dès le commencement de l'opération, et durèrent long-temps, quoique sur la fin j'eusse interrompu l'action magnétique. Je sortis de la salle ; ils cessèrent peu après, au rapport des médecins présents. Rentré au bout d'un quart d'heure, je les vis recommencer avec la même force sans le secours d'aucun des procédés usités. Je sortis de nouveau, et bientôt ils se calmèrent. La malade voulant prendre l'air sur une terrasse, fut reprise des mêmes mouvements en me voyant dans la cour. Retirée dans la salle et devenue plus tranquille, elle se disposa à s'en aller ; mais me retrouvant encore au bas de

l'escalier, elle eut un nouvel accès, et fut obligée d'entrer dans une salle inférieure où je la laissai. Quelques jours après je revis cette femme; elle avait été touchée dans l'intervalle par d'autres médecins, et avait eu les mêmes soubresauts, mais non renouvelés de la même manière. Ma présence ne produisit point cette fois sur elle les effets observés précédemment: s'ils n'étaient point un jeu concerté, comme je ne puis le croire en me rappelant la nature et la force des mouvements, ils dépendaient certainement d'une imagination fortement excitée.

» Il est un autre ordre de faits mixtes, dépendants en grande partie de l'imagination, que l'on obtient en la mettant en défaut, et qui ne peuvent être observés qu'au moyen d'expériences régulières. Je dois rapporter ici celles qui ont été faites chez M. Mauduyt, sur trois personnes, par les commissaires réunis [1].

» 1° Une femme pusillanime, redoutant le magnétisme dont on lui avait raconté les effets, refusant de s'y soumettre, étant magnétisée contre sa volonté pendant peu de temps, annonçait par frayeur beaucoup de sensations, et presque toutes conséquentes aux questions qui lui étaient faites. Calmée ensuite par la cessation des mouvements, distraite par d'autres objets, et magnétisée

---

[1] Les commissaires de la Société royale de médecine. Voyez leur Rapport, à la fin du volume.

sur le dos à son insu, sans contact, pendant un quart d'heure, elle n'a rien éprouvé. Ce fait est peu concluant, parceque la frayeur agissait trop puissamment, et pouvait faire douter des sensations énoncées : les suivants sont plus intéressants.

» 2° Un homme ayant un côté du corps à demi paralysé, une constitution très irritable, un esprit à demi égaré, une imagination inquiète, un sommeil très interrompu, avait essayé infructueusement l'électricité, qui augmentait en lui le spasme au lieu de calmer ses maux. On le magnétisa sans lui expliquer le but de cette opération qui ne lui était pas connue. D'abord il plaisanta sur l'appareil des procédés ; bientôt il dit sentir sur les parties magnétisées de légers effets correspondants aux mouvements exécutés devant lui. Instruit ensuite du nom et de l'objet de cet appareil, il consentit à se laisser bander les yeux. Dès lors il divagua sur les effets, annonça des sensations sur les points du corps que l'on ne magnétisait pas, même lorsqu'on était dans une inaction complète, et il désigna rarement les parties magnétisées. Les mêmes résultats eurent lieu dans une seconde expérience pareille à la première ; on opérait d'abord par attouchement, ensuite sans contact. Cet homme ne perdit point connaissance, et aucune de ses sensations ne se manifesta par des signes extérieurs que nous ayons pu saisir.

» 3° Un autre homme se plaignait de faiblesse d'estomac, et d'accès de nerfs assez fréquents. Il

connaissait le magnétisme, dont il avait déjà une fois éprouvé l'action, et il désira lui-même renouveler l'épreuve. Magnétisé d'abord comme le précédent, il eut également des sensations correspondantes à nos mouvements, mais plus marquées, accompagnées de larmes, soupirs, défaillance, somnolence, émissions d'humeur par les narines. Revenu à lui, il se laissa bander les yeux. Magnétisé sans contact, ou même non magnétisé, il éprouva les mêmes effets, avec cette différence remarquable que sur le total des expériences faites alors sur lui, le tiers seulement offrit une correspondance entre l'action magnétique et la sensation énoncée. La perte de connaissance, survenue à la suite, nous réduisit à observer les sensations apparentes. Elles annonçaient un état de gêne, qui, trois fois de suite, parut alternativement se calmer et se renouveler, lorsqu'on touchait successivement le haut de la poitrine et l'estomac. Nous nous décidâmes à ôter le bandeau pour faire cesser l'accès. Comme il durait encore, on promena devant lui le doigt de haut en bas, suivant la doctrine du magnétisme, qui assigne à ce mouvement la propriété de dissiper le malaise, en répandant dans tout le corps le fluide concentré dans une partie. L'accès finit peu après; et quoique le malade attribuât cette cessation au dernier procédé magnétique, nous crûmes pouvoir nous dispenser de porter le même jugement. Une seconde expérience, faite quelques jours après, de la même manière et

sur la même personne, offrit plusieurs différences : les premières impressions furent moins vives et moins nombreuses ; il y eut une moindre correspondance entre les sensations avouées et les opérations ; la somnolence fut plus longue ; l'attouchement qui avait paru diminuer l'état de gêne dans la séance précédente manqua son effet dans celle-ci : le malade revint à lui sans le secours du procédé indiqué comme calmant.

» De ces divers faits réunis, l'on peut conclure que l'imagination prévenue, mise en défaut, échauffée par diverses causes réunies, agit avec assez de force sur l'homme pour produire en lui les plus grands effets sans le secours d'aucun agent extérieur.

» 4° *Faits indépendants de l'imagination.* Il nous reste à parcourir un autre ordre de faits qui méritent quelque attention, parceque, s'ils sont vrais, ils font naître des idées différentes de celles que présente d'abord l'article précédent. Un seul fait positif qui démontrerait évidemment l'existence d'un agent extérieur détruirait tous les faits négatifs qui constatent seulement sa non-action, et balancerait ceux qui assignent tout à l'imagination. Je ne sais si ceux que je présente auront l'évidence nécessaire ; ils seront énoncés ici avec autant de sincérité que les précédents [1].

---

[1] Ces faits, qui seraient si importants s'ils étaient constatés de manière à ne laisser aucun doute, sont malheureusement

» Placé d'un côté du baquet vis-à-vis une femme dont l'aveuglement, occasioné par deux taies fort épaisses, avait été, un mois auparavant, constaté par les commissaires, je la vis pendant un quart d'heure entier fort tranquille, paraissant plus occupée du fer du baquet dirigé sur ses yeux que de la conversation des autres malades. Dans le moment où le bruit des voix était suffisant pour mettre son ouïe en défaut, je dirigeai, à la distance de six pieds, une baguette sur son estomac, que je savais très sensible. Au bout de trois minutes, elle parut inquiète et agitée; elle se retourna sur sa chaise, assura que quelqu'un, placé derrière ou à côté d'elle, la magnétisait, quoique j'eusse pris auparavant la précaution d'éloigner tous ceux qui auraient pu rendre l'expérience douteuse. Ses inquiétudes se dissipèrent presque aussitôt après la cessation de mes mouvements; et elle devint tranquille comme auparavant, surtout quand on lui eut certifié qu'elle n'avait derrière elle ni malade ni médecin. Quinze minutes après, saisissant les mêmes circonstances, je renouvelai l'épreuve, qui

---

trop peu nombreux pour entraîner la conviction. On peut d'ailleurs objecter au premier que rien ne prouve absolument que la femme qui fut le sujet de cette observation ne pût s'apercevoir confusément du mouvement de la baguette, dirigée vers son estomac. Ce doute semble d'autant mieux fondé, qu'il est reconnu par M. de Jussieu lui-même qu'à cette époque l'état des yeux de la malade était assez amélioré pour qu'elle pût entrevoir les objets à trois pouces de distance.

offrit exactement le même résultat. Toutes les précautions possibles en pareil lieu n'avaient point été négligées. J'étais assuré que la malade n'avait retiré d'autre avantage de son traitement que d'entrevoir confusément certains objets à trois ou quatre pouces de distance. Le jour tombait de côté sur elle et sur moi. Je ne pouvais me méfier ni des malades occupés de tout autre objet, ni des médecins nouvellement admis à suivre le traitement, et qui cherchaient seulement à voir des effets. Un des chefs de la salle était présent, mais toujours à côté de moi, gardant le silence, et me laissant opérer à mon gré. L'heure avancée ne me permit pas de faire une troisième épreuve, qui aurait peut-être augmenté la conviction.

» Une malade, dont la crise était un sommeil profond, plus ou moins long, éprouvait par intervalles, sans se réveiller, un mouvement convulsif passager, avec soubresaut, qui était excité surtout par un bruit extraordinaire dans la salle, par le cliquetis de deux fers rapprochés, par le cri d'une autre personne en crise. Les mouvements magnétiques, exécutés devant son visage à peu de distance, déterminaient souvent la même convulsion. Je l'ai éprouvé plusieurs fois, et presque toujours avec succès, observant que dans le même temps aucun bruit étranger n'avait pu produire cet effet[1].

---

[1] La malade qui fait le sujet de cette observation était

» La crise d'une autre malade était un spasme général, accompagné de perte passagère des sens sans aucun mouvement violent. La tête était portée en avant, le yeux fermés, les bras repliés en arrière et étendus sur les côtés, les mains ouvertes, les doigts très écartés. Mon doigt en contact sur son front, entre les yeux, paraissait la soulager un peu. Si je le retirais doucement, la tête, quoique n'étant plus en contact, le suivait machinalement dans toute sorte de directions, et venait se reporter contre lui. Si, après avoir ainsi dirigé sa tête d'un côté, je présentais mon autre main à un pouce de distance de sa main opposée, elle la retirait précipitamment avec le signe d'une impression vive. Ces mouvements ont été répétés trois ou quatre fois en dix minutes; mais au bout de ce temps, le spasme diminuant, la sensibilité ne fut plus la même. Remise de cet état, la malade ignorait ce qui s'était passé. J'ai fait cette épreuve une seule fois; elle n'a été aussi complète que parceque j'avais observé un mois auparavant les mêmes phé-

---

par suite du traitement plongée dans un *sommeil profond*. Il est extrêmement vraisemblable qu'elle se trouvait, comme le jeune homme dont il a déjà été question, dans un état de somnambulisme méconnu. Or, il est bien démontré que dans cet état les malades sont susceptibles d'éprouver une multitude d'impressions auxquelles ils seraient insensibles dans l'état de veille. Ceux qui connaissent l'état de somnambulisme peuvent seuls apprécier la valeur de cette objection, sur laquelle au surplus je reviendrai plus tard.

nomènes, en suivant la même crise opérée par un autre médecin. Il faut ajouter que la malade était revenue ce même jour au traitement, après trois semaines de campagne, pendant lesquelles elle me dit n'avoir éprouvé aucune crise[1].

» Les moindres mouvements magnétiques faisaient sur une autre malade une impression si vive, que lorsqu'on promenait plusieurs fois le doigt à un demi-pied de son dos, sans qu'elle pût le prévoir, elle était prise sur-le-champ de mouvements convulsifs et de soubresauts répétés, qui lui annonçaient l'action exercée, et duraient autant que cette action. Mon premier et unique essai sur cette malade produisit le même effet dont j'avais été témoin quatre ou cinq fois[2].

» Les salles de traitement contenaient plusieurs autres malades de différent sexe, et de constitution plus ou moins irritable, qui éprouvaient aussi, mais moins vivement, l'effet précédemment énoncé,

---

[1] Même remarque relativement à ce nouveau fait. Il est d'autant moins permis de douter que la malade était dans un état voisin du somnambulisme, qu'elle en présentait le caractère le plus constant, l'*oubli au réveil*.

[2] Ici rien n'indique que la malade ne fût pas dans l'état de veille. Mais il est bien fâcheux que M. de Jussieu, dans le cours de cinq mois pendant lesquels il fut très assidu aux traitements publics, n'ait pu, sur un très grand nombre de malades, recueillir qu'un si petit nombre de faits en faveur de l'hypothèse d'un agent particulier. Il est malheureux surtout qu'il se soit borné à son premier essai sur cette dernière malade.

surtout lorsqu'ils avaient été excités par des attouchements sur l'estomac. Si on agitait, à leur insu, le doigt sur leur tête ou le long de leur dos sans les toucher, et même à quelque distance, ils resautaient souvent avec vivacité, en tournant la tête pour voir la personne placée derrière eux. Ce mouvement involontaire et imprévu était excité surtout par les médecins nouvellement admis, qui, avant d'exécuter ouvertement les procédés indiqués, restant hors du cercle des malades, essayaient par-derrière, et avec méfiance, la propriété de l'agent qu'on leur avait fait connaître : enhardis par le succès, ils passaient ensuite à une pratique plus étendue. J'avais produit d'abord assez fréquemment cet effet ; mais pouvant soupçonner, ou que les malades pressentaient mon action, ou que la sensation aurait eu lieu sans moi, je m'arrêtais long-temps auprès deux, attendant le moment favorable pour l'épreuve ; elle me réussissait presque toujours. Lorsque je n'agissais point, le tressaillement n'avait pas lieu. Le même effet, produit par d'autres, s'est manifesté quelquefois sur les malades dont j'occupais l'attention par des attouchements opposés.

» Ces faits sont peu nombreux et peu variés, parceque je n'ai pu citer que ceux qui étaient bien vérifiés, et sur lesquels je n'avais aucun doute. Ils suffiront pour faire admettre la possibilité ou existence d'un fluide, ou agent, qui se porte de l'homme à son semblable, et exerce quelquefois sur ce dernier une action sensible.

« De cette réunion de faits et de conséquences particulières il résulte que le corps humain est soumis à l'influence de différentes causes, les unes internes et morales, telles que l'imagination ; les autres externes et physiques, comme le frottement, le contact, et l'action d'un fluide émané d'un corps semblable. Ces dernières causes, mieux examinées, se réduiront à une seule, plus simple et plus universelle, qui est l'action générale des corps élémentaires ou composés dont nous sommes entourés. Elle est uniforme, et souvent insensible, mais toujours manifestée par ses effets. Si l'on réfléchit sur celle du fluide contesté, sur l'identité des effets qu'il produit avec ceux qui dépendent du frottement et du contact, on n'hésitera point à reconnaître, dans ces trois cas, une même action différemment exercée. Celle du frottement, vive et rapprochée, imprimera une sensation plus forte, plus sûre et plus générale. L'action du contact sera plus adoucie, mais différente selon l'état des organes. Celle du fluide dirigé de plus loin doit être généralement peu sensible et n'affecter que certains êtres plus susceptibles des moindres impressions. Mais comment s'opère cette triple action? Quel est le principe qui s'insinue ainsi dans les corps ? Le frottement et le contact y portent la chaleur. Cette chaleur serait-elle le fluide dont l'existence est si débattue ? Quelle est son action sur le corps humain ? Comment le pénètre-t-elle, et avec quel degré de force ? Quels sont ses rap-

ports avec les causes, soit intérieures, soit extérieures? Essayons de développer ces divers points dans les réflexions suivantes.

» Réflexions. Ce ne serait peut-être pas une nouveauté en physique d'admettre dans les corps animés deux principes premiers, celui de la matière et celui du mouvement. Ce dernier doit être regardé comme l'agent immédiat de toutes les fonctions animales. Dirigé par des lois immuables, maîtrisé quelquefois par des causes étrangères, il tend toujours à suivre l'impression primitive et générale qui lui a été donnée; mais il est souvent détourné, attiré, repoussé par les corps soumis à son action. Cherchant toujours à se mettre en équilibre, il s'insinue dans les uns et s'échappe des autres, en raison de sa quantité contenue en chacun d'eux. Mobile par essence, il se fixe en devenant partie d'eux-mêmes; mais, dégagé ensuite, il reprend sa première nature pour aller se fixer dans d'autres corps. C'est ainsi que les êtres, mûs par ce principe, le donnent et le reprennent continuellement. Principe de mouvement dans la nature entière, il devient celui de la chaleur animale dans les corps vivants; de là cette correspondance marquée entre les variations de l'atmosphère et l'état de nos organes.

» Si l'admission d'un pareil agent répugnait à ceux qui ne veulent rien adopter sans preuves, il suffirait de le reproduire sous un autre nom, et de le confondre avec le principe électrique connu par ses effets, répandu dans les corps, et exerçant

une action sensible. Cette identité de principes, dont l'action n'est cependant pas la même en tous points, devra être adoptée, si l'on observe que les physiciens sont à peu près convenus d'assigner la même cause première à l'aimant et à l'électricité, quoique modifiée différemment; que la nature étant toujours simple dans ses principes, on admettra plutôt une modification nouvelle qu'un principe nouveau. La matière introduite dans le corps animal, et transformée en sa substance, change pour ainsi dire de nature en devenant organique; de même, le principe actif, qui dans l'air est simplement électrique, reçu dans le corps animal, modifié par son union avec la matière, et par l'impression organique, y prend une autre forme et diverses propriétés secondaires, en restant néanmoins assujetti aux lois primitives.

» La principale de ces lois est celle de l'équilibre, à laquelle le fluide électrique obéit constamment lorsqu'il est abandonné à lui-même. Poussé par cette force impérieuse, ce fluide se jette avec impétuosité sur les corps privés d'électricité, et s'échappe avec le même effort de ceux dans lesquels il est accumulé. Cet effort, exercé du centre à la circonférence, forme autour de ces derniers une atmosphère électrique, démontrée par les expériences, sensible au tact, et plus ou moins étendue, selon la quantité et l'activité du fluide contenu, selon la forme du corps qui le contient. Elle est plus circonscrite autour des surfaces unies;

elle se porte plus loin au devant des prolongements aigus, et c'est principalement par ces derniers que la communication extérieure est mieux établie. Répandu dans l'air sans s'unir à lui, ayant avec l'eau la plus grande affinité, ce fluide est saisi par les vapeurs élevées de terre; condensé dans les nuages, il y forme de grands météores; ramené sur la terre avec l'eau de la pluie, il la pénètre et y porte la vie et la fécondité.

» Le même principe modifié dans le corps animal suivra jusqu'à un certain point les mêmes lois. Il se mettra toujours en équilibre, à moins que la constitution organique de l'individu ne le rende propre ou à mieux conserver ce principe, ou à l'attirer moins. Son action du centre à la circonférence formera également autour du corps une atmosphère plus ou moins étendue, quelquefois assez facile à reconnaître par le sens de l'odorat, lorsqu'elle est chargée de particules odorantes, comme celles de certains animaux, ou des hommes qui ont une forte transpiration. Ces particules ne pourraient se tenir élevées, se porter à des distances considérables, si elles n'étaient poussées et soutenues par le principe actif agissant en tout sens. L'eau, qui saisit le fluide électrique avec avidité, qui, sous forme de pluie, purifie et atténue un air chaud et dense en lui enlevant ce fluide surabondant, qui éteint le feu en s'unissant rapidement à lui, s'empare aussi de l'excédant du principe actif des corps, et, par cette soustraction

opérée dans le bain, elle soulage les personnes accablées de chaleur ou dévorées d'une fièvre ardente.

» Puisque les êtres animés contiennent ce principe, qui est la force vitale, il doit également exister dans les autres êtres organisés vivants, qui sont les végétaux. Il est leur principe de vie, dont l'action se manifeste par une végétation plus ou moins prompte, par des émanations, tantôt odorantes, tantôt peu sensibles : celles-ci n'échappent point au tact général devenu plus délicat ou plus attentif par la privation de la vue; ainsi un aveugle distingue souvent le voisinage des arbres, parceque leur atmosphère est assez considérable et assez étendue pour lui imprimer une sensation particulière.

» Tout être vivant est un véritable corps électrique constamment imprégné de ce principe actif, mais non pas toujours en même proportion. Les uns en ont plus, et les autres moins; de là, en partie, cette différence, soit dans les tempéraments, soit dans les constitutions journalières. La mobilité perpétuelle de cet agent devient encore une conséquence simple de cette variation. Dès lors on conçoit qu'il doit être poussé au dehors par les uns, et attiré ou repompé avidement par les autres; que le voisinage de celui dans lequel il abonde est profitable à celui qui en manque. La cohabitation de l'enfant avec le vieillard est utile à celui-ci, et nuisible à celui-là. Les végétaux ré-

cents, rapprochés en pépinières, sont vigoureux et frais; mais voisins d'un grand arbre, ils se dessèchent et dépérissent.

» La proportion du principe actif, variable dans les êtres vivants, peut et doit différer de même, soit passagèrement, soit habituellement, dans les divers organes du même individu. Le mouvement accéléré ou retardé dans quelques parties du corps indique des différences dans la quantité du principe qu'elles contiennent. Une cause passagère peut répandre dans tout le corps la chaleur concentrée dans un seul point, ou réunir sur un organe celle qui était répartie entre tous. Si cet effet devient permanent, il en résulte une altération, un vice dans la constitution de l'individu. L'atmosphère particulière des organes viciés doit subir graduellement la même altération; mais il faudrait un tact très délicat pour distinguer ces nuances, en promenant la main sur la surface du corps malade.

» On éprouvera peut-être plus facilement, par le même procédé, l'action générale du principe actif passant d'un corps dans un autre corps voisin. S'il suit l'affinité avec le fluide électrique, il s'échappera par toutes les ouvertures, par toutes les surfaces du corps, et principalement par celles qui approchent plus de la forme alongée et aiguë des conducteurs électriques, telles que la main et le doigt. Celui-ci, porté par un individu sur quelque partie d'un autre individu, agira diversement, selon l'état des deux

êtres. L'organe actif, moins fort ou moins fourni de principe que l'organe passif, lui soutirera ce principe au lieu de le lui donner, et recevant une impression de chaleur, il lui en communiquera une de froid. Si la proportion de principe est la même entre les deux organes, chacun des deux donnant et recevant également, il n'en résultera aucune action, aucune sensation remarquable. Elle sera plus caractérisée en raison de la quantité surabondante de principe dans le doigt conducteur, et de la sensibilité de l'organe sur lequel sera dirigé le courant; cet organe éprouvera plus ou moins de chaleur, et d'autres effets plus ou moins marqués. Enfin, si le conducteur, au lieu de toucher la partie, se dirige simplement sur elle à quelque distance, on conçoit que l'action sera en raison de l'éloignement, de la disposition des sujets, de l'étendue et de la force de leur atmosphère particulière.

» Tous les êtres vivants exercent des fonctions vitales, dont le principe actif est l'unique agent : telles sont la circulation, les sécrétions, l'introduction de l'air dans la substance organisée, la transpiration, l'extraction des sucs alimentaires. Ces fonctions sont communes aux végétaux comme aux animaux ; elles peuvent être troublées, mais non interrompues par des causes étrangères. Leur marche est moins variable dans les végétaux, parceque les seules causes qui influent sur eux sont toutes physiques et extérieures, comme la nature

du sol, l'exposition locale, les variations de l'atmosphère. Il n'en est pas de même des animaux, qui ont une organisation plus compliquée, des systèmes nerveux et musculaire destinés à produire l'action de la sensibilité et du mouvement volontaire, et dans lesquels il existe un autre principe supérieur duquel émanent la volonté et l'imagination. La volonté commande les mouvements volontaires, et le principe actif les exécute. Ce même principe, également subordonné à l'imagination, réagissant quelquefois sur elle, exerce sous son empire une action moins extérieure et plus profonde, qui tend souvent à rompre son équilibre ou à le rétablir, et détermine ainsi des effets salutaires ou nuisibles.

» Les grandes causes physiques agissent sur l'homme d'une manière continue, uniforme et générale. La marche de l'imagination est particulière, inconstante, variable dans chaque individu. Elle ne peut suspendre les vraies fonctions animales exercées sans son secours; mais elle a le pouvoir de les ralentir ou de les exciter. Quelquefois dans le repos, elle cède aux impressions extérieures; plus souvent active, elle lutte et réagit contre tout ce qui l'entoure. Trop resserrée alors dans son espace étroit, elle s'agite continuellement, elle tourmente le principe soumis à sa puissance, le promène avec rapidité dans toute les parties du corps, le pousse au dehors ou l'attire au dedans avec une égale vivacité; et par ces trois mouve-

ments divers elle produit tous les effets attribués à son action.

» Les classes d'animaux dont l'organisation est plus simplifiée, et dans lesquelles l'imagination est anéantie ou presque nulle, sont exposées à moins de variations, et la marche de leurs fonctions, moins troublée, se rapproche en ce point de celle des végétaux. Parmi ceux qui ont l'imagination exercée, le nombre des êtres sains, ou à peu près sains, étant encore beaucoup plus considérable que celui des malades, il en résulte que les enfants, dans lesquels il est très abondant, seront souvent dans le cas d'en donner plutôt que d'en recevoir. La plupart des hommes doués d'une bonne constitution seront encore peu sensibles à la communication de ce principe. Elle sera plus vive sur ceux dont la complexion est délicate; et si, par la force d'impulsion de l'agent, ou par la contexture de l'organe qui reçoit, celui-ci se trouve surchargé du principe, alors la sensation augmente d'intensité, la chaleur se développe, et quelquefois le genre nerveux excité produit ses mouvements ordinaires.

» Ces idées simples, qui ne m'ont point été communiquées, mais que je ne crois pas neuves, seraient susceptibles d'un plus grand développement. Présentées cependant d'une manière abrégée, elles suffiront peut-être pour expliquer quelques phénomènes d'économie animale, observés soit dans le traitement appelé magnétique, soit dans d'au-

tres circonstances. On sera moins surpris de cette influence d'un corps sur un autre corps, de cette correspondance, quelquefois assez sensible, entre l'action d'un individu et la sensation d'un autre, ou entre deux organes du même individu; on confondra moins l'action de l'âme et de l'imagination avec l'action simplement animale; on distinguera la cause qui détermine, et l'agent qui exécute; on pourra supposer que le principe actif, toujours agissant seul immédiatement sur nos organes, est excité, tantôt par l'imagination et la volonté comme causes supérieures et internes, tantôt par une portion de lui-même émanée des corps environnants, tantôt par ces causes réunies. Cette supposition acquerra plus de force, si l'on réfléchit que ce principe suffit à toutes les fonctions végétales, lesquelles ne sont dirigées par aucun autre agent supérieur; qu'il existe également un nombre déterminé de fonctions animales correspondantes, dont l'exercice est très indépendant de l'imagination, et ne peut être interrompu ni par son action ni par son repos; que ces fonctions, non interrompues, doivent conséquemment être exercées par un principe perpétuellement actif. Ce principe, nécessairement existant, est, dans les corps organisés, le principe vital; dans les corps animés, le principe de la chaleur animale; dans la nature, le principe du mouvement. Échappé des corps organisés, il se confond avec le fluide électrique. Rentré dans ces mêmes corps, il s'y modifie par

l'action organique, qui altère quelques unes de ses propriétés. Sous forme de chaleur animale, il passe d'un corps animé dans un autre corps semblable ; et par ce transport il produit divers changements relatifs à l'état du corps qu'il quitte, et de celui qu'il pénètre.

» Il aurait été possible d'étendre ici la comparaison du fluide électrique et de ce principe actif animal, pour prouver de plus en plus leur identité. On eût également lié à la même théorie le principe de l'aimant; et pour mieux établir l'affinité, on eût retrouvé ou supposé des pôles dans le principe animal : mais il était inutile de multiplier ici les comparaisons, et d'insister sur des pôles dont l'existence, quoique possible, n'est pas facile à démontrer. On s'est dispensé également d'envelopper dans le même système les corps inorganisés, qui font partie de notre globe, ainsi que les sphères célestes. La seule qui intéresse un médecin est la sphère animale; et il ne doit chercher dans les corps étrangers, que les rapports directs qu'ils ont avec elle. D'ailleurs il convenait d'abréger une explication qui, étant présentée comme une simple théorie, sera combattue par d'autres, ou plus solides, ou plus séduisantes. On ne peut nier à la vérité l'existence d'un principe identifié avec le feu, avec le fluide électrique, pénétrant le corps humain, et y portant la chaleur; mais on peut le regarder comme n'étant point le principe du mouvement, parceque, dans les questions abstraites,

tout est admis et rejeté avec la même facilité.

» Les fibres du corps animal ont une propriété connue sous le nom d'irritabilité, qui les rend capables de se contracter lorsqu'elles sont stimulées, et de se relâcher dès que le principe stimulant cesse d'agir. Si quelques physiciens désignaient cette irritabilité comme principe de mouvement, ne pourrait-on pas leur objecter que, résidant dans les seules parties solides, elle est plutôt une propriété de la matière devenue organique, qu'un principe agissant; et que les végétaux, dont les fonctions sont dirigées par un principe actif, paraissent dépourvus de cette irritabilité?

» Au reste, quel que puisse être ce principe de mouvement, soit qu'il reste principe de chaleur, soit qu'il prenne tout autre nom, il en existe toujours un qui n'est ni la volonté ni l'imagination; qui a sur le corps animé une action continuelle et jamais interrompue; qui exerce toute les fonctions, les unes sans concurrence et sans aide, les autres sous la direction immédiate de la volonté et de l'imagination; qui reçoit aussi l'influence directe des causes physiques extérieures; qui, en un mot, est toujours un agent intermédiaire, chargé de l'exercice direct de tous les mouvements opérés dans l'homme. On conçoit toujours que le principe de la chaleur répandu sur le globe agit perpétuellement sur tous les corps; que s'il n'est pas le principe du mouvement, il a, comme cause physique, sur ce principe, une action sensible et continue; il

s'insinue dans les corps, soit par une pression extérieure, soit par une attraction interne. Repoussé hors d'eux par une force contraire, il entraîne avec lui quelques unes de leurs particules matérielles; il forme avec ces particules une atmosphère autour de chacun d'eux; et sa force d'expulsion suffit toujours pour le porter d'un corps à un autre peu éloigné. La chaleur, sans cesse active, est donc cette véritable partie émanée des corps, cet agent inconnu et contesté, qui établit l'influence physique de l'homme sur l'homme. Elle est aussi la seule que nous devions considérer ici sous le point de vue d'utilité médicale.

» *Utilité médicale.* La médecine d'attouchement a été pratiquée de tout temps, et chez toutes les nations; mais, abandonnée à des mains peu propres à la diriger, administrée sans méthode, reléguée parmi les moyens particuliers et populaires, négligée par les hommes instruits, elle a toujours langui dans l'obscurité. Par un frottement de la main plus ou moins continué, elle excite dans les fibres une légère oscillation; par un contact plus ou moins étendu, elle insinue dans les corps une portion de chaleur émanée de l'être qui exerce ces deux actions. L'existence de cette chaleur animale a toujours été reconnue, ainsi que la possibilité de la transmettre; et son utilité, démontrée par ses effets, est généralement avouée.

» Les remèdes toniques, dans la classe desquels on doit la rapporter, ont la propriété de rendre la

force et le ton aux fibres relâchées et affaiblies; ils rétablissent les digestions en fortifiant l'estomac; ils opèrent un resserrement général, déterminent en même temps la sortie des matières accumulées, et s'opposent à de nouvelles congestions. Ils raniment la circulation, en augmentant le mouvement; cette action imprimée au sang se communique à toutes les parties; la transpiration interrompue reprend son cours, et les maux récents occasionés par cette interruption sont bientôt dissipés. Les toniques agissent aussi comme calmants, lorsqu'en répandant une chaleur égale dans tout le corps, ou en augmentant celle de l'organe qui en a moins, ils rétablissent ainsi l'équilibre entre les parties.

»Si la chaleur animale participait réellement de toutes leurs propriétés, s'il était vrai et comme démontré que les toniques ne produisent les effets énoncés qu'en augmentant le principe de chaleur, elle pourrait alors être employée utilement dans tous les cas où ils sont indiqués. Administrée seule, elle aurait même quelquefois sur eux le double avantage de porter plus directement son action sur l'organe affaibli, sans la répandre autant sur les autres, et de ne point fatiguer l'estomac par une digestion laborieuse. Ainsi, dans les maux récents, dans ceux dont les causes sont légères, dans ceux dont les causes, quoique plus graves, sont passagères et ne tiennent point à la constitution de l'individu, ce principe, dirigé par des médecins

instruits, deviendrait un agent salutaire. Ils ne seraient peut-être pas éloignés de joindre quelquefois ce moyen à ceux qu'ils emploient dans certaines maladies aiguës simples, de fortifier ainsi l'estomac, pour le rendre propre à digérer par intervalles quelque nourriture, et à préparer un chyle de bonne qualité, qui, versé dans le sang, ranimerait un corps affaibli par la durée du mal.

» S'ils admettent ce genre de traitement dans quelques maux chroniques, ce ne sera qu'après l'avoir essayé d'abord sur ceux qui sont moins graves. Ils mettront dans leurs épreuves une progression lente et réfléchie, pour ne rien donner au hasard. Ce qui est utile dans quelques cas devient quelquefois nuisible par la quantité ou par un usage inconsidéré. Les toniques, continués trop long-temps, administrés sans réserve, donnés à contre-temps, produisent l'irritation, l'éréthisme, la convulsion. La chaleur ajoutée au corps qui en est suffisamment pourvu, le surcharge, et lui devient incommode; insinuée dans le corps qui en a déjà trop, elle l'agite, et commence à l'irriter; poussée dans un corps de complexion très irritable, ou dans celui dont quelque organe est dans un état de souffrance, elle augmente le spasme, le transmet d'un organe à plusieurs autres, et détermine ainsi les convulsions locales ou universelles. Ces grands mouvements sont des efforts de la nature, qui cherche à expulser une humeur tenace et fixée; mais lorsqu'ils sont trop violents,

trop répétés, et surtout impuissants, on doit craindre qu'ils n'opèrent une altération sensible des parties saines, et une décomposition funeste des organes viciés.

Une action modérée serait plus lente, mais plus sûre; en joignant à un contact doux des frottements légers, ou à peine sensibles, on déterminerait des courants de chaleur, qui rétabliraient la communication entre les organes, dégageraient les uns aux profit des autres, et procureraient des dérivations salutaires. Ainsi l'on déplacerait une humeur locale qui n'aurait pas eu le temps de se fixer, on rétablirait souvent la chaleur, la vie et le mouvement dans les membres récemment paralysés.

La possibilité de ces effets est suffisamment prouvée par l'identité qui existe entre le principe de chaleur et le fluide électrique, employé avantageusement pour combattre les mêmes maux. Les propriétés de ce fluide ont été long-temps méconnues. L'électricité dirigée sans principes était un moyen dangereux et funeste; mais celui qui sait mesurer son action la rend plus constamment utile. Il ajouterait peut-être encore à son efficacité, en imaginant une méthode qui fît pénétrer doucement le fluide dans les parties les plus intimes du corps malade, au lieu de le verser sur lui à pleins flots. On pourrait animaliser ce fluide en plaçant entre le tube électrique et l'individu malade un autre corps animé et sain, dans lequel le

fluide serait élaboré en partie avant d'être porté plus loin. Cette union de la médecine d'attouchement avec celle de l'électricité tempèrerait l'action de l'une et augmenterait celle de l'autre. L'expérience seule fixera le degré d'utilité de cette double application; elle indiquera également jusqu'à quel point la chaleur animale, administrée sans addition, peut être avantageuse. L'électricité a été alternativement admise et négligée dans le traitement des maladies ; la chaleur animale devra subir les mêmes variations jusqu'à ce que son action, mieux observée, mieux connue, mieux décrite, soit plus généralement appréciée.

» Son effet le plus ordinaire, observé dans le traitement magnétique sur les personnes moins malades, était le rétablissement des forces, de l'appétit et du sommeil. Plusieurs ont été ainsi soulagées sans éprouver aucune action sensible de la chaleur introduite dans leur corps ; quelques unes avaient eu de légères sensations.

» Les digestions de plusieurs malades hypocondriaques et hystériques sont aussi devenues meilleures ; ce qui prouverait la vertu calmante du moyen employé. Elle est encore démontrée par le succès fréquent de l'application des mains pour apaiser les maux d'estomac et les coliques.

» Le contact sur l'estomac portait quelquefois la chaleur à la tête ; quelquefois, en la ranimant dans les autres parties, il dissipait celle de la tête, selon l'état antérieur des organes. Dans quelques

sujets, la chaleur insinuée dans l'estomac se répandait assez promptement dans tout le corps, et déterminait des moiteurs ou des sueurs. On paraissait favoriser et accélérer ces effets en promenant un doigt de haut en bas sur la surface du corps. Ce mouvement, dont le but était d'étendre la chaleur uniformément, dissipait pour l'ordinaire les embarras légers de la tête, qui cédaient aussi quelquefois à un frottement superficiel, dirigé du front au-dessous des tempes. Les maux de tête plus forts résistaient davantage, et le soulagement n'était que momentané.

» On peut également rétablir la transpiration par le contact. J'en ai fait l'expérience à la campagne, sur une femme de service, qui, à la suite d'une transpiration interrompue par son imprudence, conservait depuis deux jours une douleur intolérable le long d'une cuisse, et ne pouvait la remuer. Cette femme n'avait aucune idée du magnétisme, dont je connaissais depuis peu les procédés. L'occasion me parut favorable pour un essai. En écoutant le récit prolongé de la maladie, j'appliquai un doigt sur l'estomac et l'autre sur la partie douloureuse. La chaleur se ranima promptement; elle fut suivie d'une moiteur générale, qui fit disparaître presque entièrement la douleur: la malade, surprise de cet effet, put marcher au bout d'une demi-heure à l'aide d'un bâton, et se coucher ensuite sans aide. Deux heures après, le mouvement du doigt, promené de la tête aux pieds par-dessus

la couverture du lit, suffit pour exciter sur-le-champ une sueur abondante qui dura toute la nuit. La malade, presque guérie, put le lendemain descendre deux étages et recommencer une partie de son service ; au bout de deux jours tout fut dissipé par ce seul traitement. Je me suis assuré, depuis, que le contact sur l'estomac développait promptement la chaleur en elle ; cette heureuse disposition a sans doute hâté sa guérison.

» Parmi les maladies soumises au traitement magnétique avec quelques succès, on peut citer quelques maladies d'yeux, une inflammation de cet organe dissipée, une vue rétablie par la dérivation d'une humeur, une taie légère promptement effacée. Deux autres taies qui couvraient les yeux d'une femme depuis cinq ans, à la suite d'un lait répandu, étaient si épaisses, qu'on ne pouvait apercevoir l'iris au mois de mai dernier. Son traitement ne produisit aucun effet sensible pendant trois semaines ; mais, au bout de ce temps, elle devint tout-à-coup sujette à des crises très fréquentes ; elles commençaient par un accès de rire convulsif et involontaire, auquel succédait un frisson et ensuite un assoupissement de peu de durée. Le simple contact à l'estomac, ou même la direction rapprochée sur cette partie, suffisait pour exciter ou rappeler la convulsion. En dirigeant de plus loin le doigt ou la baguette sur elle, on causait seulement de l'inquiétude et du malaise, comme je l'ai rapporté dans une de mes expé-

riences du quatrième ordre. A cette époque, il s'établit une perte blanche ; les taies parurent s'amincir, et l'iris commença à se dessiner : la malade put distinguer des couleurs et quelques objets à trois pouces de distance. Une suppression passagère de l'écoulement retarda les progrès en produisant une gêne intérieure ; mais à la fin de juillet, l'iris était plus apparent, et la vue paraissait un peu augmentée.

» Ce traitement a dissipé quelques fièvres quartes, qui, du moins, ont cessé sans autres secours. Il a procuré des expectorations abondantes dans l'asthme humide, et quelquefois la cessation des accès dans l'asthme sec. Il a toujours paru plus nuisible qu'avantageux aux phthisiques. Son action sur les tumeurs scrophuleuses était très lente et presque insensible. Il a soulagé et non guéri une femme hydropique, en procurant quelques évacuations. L'enflure du ventre a beaucoup varié en plus et en moins chez une autre malade, et au bout de trois mois la diminution était peu sensible. L'hydropisie enkystée d'une troisième a résisté invariablement à tous les procédés employés; la ponction, devenue nécessaire, a donné issue à quatorze pintes d'eau : malgré la continuation des procédés, l'enflure reparaissait il y a un mois, temps où j'ai cessé de suivre le traitement. Il donnait de meilleures espérances dans quelques paralysies non invétérées des extrémités ; mais je ne puis attester aucune guérison complète, parceque

je n'ai pas vérifié celles qui ont été annoncées dans le public.

» L'effort exercé par une femme blanchisseuse pour lever un cuvier avait excité une douleur vive dans un bras, et surtout dans le poignet. Une répercussion, opérée par un cataplasme, porta la douleur dans l'épaule, qui se tuméfia sans rougeur. Le bras et le coude n'avaient aucun mouvement; celui des doigts, et surtout de la main, était un peu gêné; l'épaule, continuellement douloureuse, ne pouvait supporter aucun attouchement; le poids des vêtements la fatiguait. La malade ne dormait point; elle avait essayé, pendant un an, divers remèdes sans succès, lorsqu'elle fut amenée au traitement par un des commissaires, et examinée par les autres vers la fin de mai. Dès les premiers jours du traitement, elle eut quelques heures de sommeil et des douleurs moins continues. Le doigt, promené le long du bras, ou fixé sur l'épaule, produisait une sueur abondante dans ces parties. Le mouvement est revenu insensiblement; la douleur a diminué beaucoup, a changé successivement de place; elle s'est ranimée quelquefois dans les changements de temps, mais elle se calmait ensuite. La malade a pu successivement remuer les différentes articulations, et porter sa main sur sa tête. Tel est l'état dans lequel je l'ai laissée il y a cinq semaines.

» Les obstructions plus ou moins invétérées des glandes et des viscères étaient les maladies qui

occasionaient le plus fréquemment des crises, dont il faut distinguer deux espèces différentes dans leur marche et leurs effets. Les premières, qui fatiguaient beaucoup les malades, étaient toujours irrégulières, accompagnées de convulsions et de douleurs plus ou moins vives, sans aucune évacuation. Les autres, dont les symptômes étaient tantôt des convulsions vives, tantôt des mouvements plus doux, étaient ordinairement terminées par la sortie de quelque humeur. Ces secondes, au lieu d'accabler les malades, paraissaient les soulager et les fortifier pour quelques jours. La continuité du mal les faisait recourir aux mêmes crises, qui étaient renouvelées assez souvent. Loin de les fuir, ils les recherchaient toujours, malgré la douleur momentanée qu'elles excitaient. Ce désir serait-il un instinct de la nature, et une indication d'utilité?

» Un homme sujet à des crises violentes, terminées souvent par un vomissement de sang et de glaires, en avait une fort longue, qu'un accident interrompit sur sa fin. Ce contre-temps ranima les convulsions calmées, et supprima toute sortie d'humeur. Les huit jours suivants, passés dans le malaise et l'anxiété, furent employés inutilement à tenter le retour de la crise; l'éréthisme était trop fort; en ne donnant que des convulsions, on augmenta la gêne intérieure. Au bout de ce terme, il fut touché en ma présence par M. Deslon, qui détermina en une demi-heure une toux sans con-

vulsion, accompagnée du vomissement ordinaire plus abondant, suivi d'un dégagement des premières voies et des apparences d'une meilleure santé. Cette circonstance prouverait que l'humeur était anciennement amassée, et que la crise nouvelle n'était que la fin de la première. J'ai observé d'autres fois cette interruption de crise chez le même malade : son haleine échauffée annonçait un sang accumulé, et ce sang, rendu ensuite, paraissait noir et corrompu. Devrait-on en conclure que les crises du traitement magnétique ont une marche régulière comme les autres, mais qu'étant souvent interrompues ou mal conduites, elles paraissent quelquefois suivre un ordre différent?

» Quoi qu'il en soit, on n'a pas vu que la plupart des malades en aient tiré un avantage réel. Une seule personne, à laquelle ces crises procurent des expectorations abondantes, paraît se rétablir assez promptement, après avoir été dans le marasme le plus complet : mais ces exceptions sont rares. L'état de quelques malades a peu changé ; la diminution des glandes se fait chez d'autres fort lentement ; mais la moindre cause les grossit de nouveau, et nous ne pouvons citer aucune guérison complète de ces maladies. La répétition trop fréquente des crises est encore nuisible, parcequ'elle peut ou déterminer l'évacuation d'une humeur non préparée, ou produire des efforts impuissants, si l'évacuation n'a pas lieu. Il est même à craindre que l'agitation convulsive, renouvelée trop sou-

vent, ne devienne un état habituel et maladif, puisque des personnes insensibles à l'action magnétique pendant les premiers temps ont été dans la suite si sujettes aux convulsions, que la moindre cause les excitait en elles, soit autour du baquet sans autre contact, soit hors des salles du traitement. Ces grandes crises ont pu séduire, parcequ'elles offraient de grands effets, et qu'elles prouvaient mieux l'existence d'un agent; mais leur inefficacité dans beaucoup de cas, et leur désavantage dans quelques uns, doivent les faire exclure généralement de la pratique ordinaire, et les faire reléguer dans le nombre des remèdes violents, rarement utiles.

»Les faits cités, qui prouvent en général l'action tonique du moyen employé, sont ceux que j'ai recueillis de mes observations, ou qui m'ont été certifiés par les malades eux-mêmes, dont je ne pouvais connaître autrement l'état intérieur. La conformité de plusieurs énoncés de ce genre démontrait la vérité de chacun en particulier; et je n'ai pu attribuer à d'autres causes la meilleure santé que je remarquais en quelques uns de ces malades. Sans doute l'imagination, l'exercice nécessaire pour se rendre au lieu du traitement, la privation de tout autre remède qui pouvait fatiguer le corps, la dissipation occasionée par la réunion de plusieurs personnes, le plaisir que donne la musique, et l'usage habituel de la crème de tartre administrée dans ce traitement, sont des moyens

qui ajoutent quelquefois beaucoup à l'action du moyen principal; mais il serait peu naturel de penser qu'ils suffiraient dans tous les cas.

» En réfléchissant sur tous ces effets, il est aisé de reconnaître qu'ils sont déterminés par une cause physique, qui est la chaleur animale, et que cette chaleur fait la base principale du traitement magnétique. Pour rendre ce traitement plus intéressant, les auteurs ont voulu l'étayer d'une grande théorie, intéresser toute la nature dans les effets qu'il présente, annoncer un fluide qui agit à des distances considérables, prouver son existence par des épreuves curieuses et extraordinaires, lui assigner une vertu universelle, réduire toutes les maladies à une seule, et établir une pratique suivie sur un système nouveau et non démontré. Qu'en est-il résulté? A l'enthousiasme des uns a été opposé le doute raisonnable des autres. On a voulu examiner avant de croire; les épreuves répétées ont réussi rarement; en excitant l'imagination, des effets pareils ont été obtenus sans le concours d'autres moyens. Le défaut d'uniformité dans les causes et dans les résultats a donné lieu de conclure que le fluide n'existait point, que les effets étaient illusoires, ou dépendants uniquement de l'imagination; et en rejetant la doctrine mal prouvée, on a enveloppé tout le traitement dans cette condamnation.

» Annoncer la chaleur animale; constater son existence; parler de sa force d'expulsion hors des

corps, et de l'atmosphère particulière qui en résulte; dire qu'elle se transmet d'un corps à un autre par frottement et par contact; rappeler les effets connus de cette chaleur ainsi communiquée; en déduire ses propriétés; les confirmer par de nouveaux résultats d'une pratique plus étendue : telle aurait dû être la première marche de ceux qui voulaient introduire une nouvelle méthode de traitement. Après cette vérification assez facile, ils auraient prouvé par des faits que l'atmosphère particulière des corps ayant une certaine étendue et une certaine force, le contact très léger, ou même le simple rapprochement du doigt à une petite distance, suffisait pour établir la même communication de chaleur; qu'il n'était pas toujours nécessaire de recevoir des impressions sensibles pour éprouver des effets réels; que l'aimant et l'électricité, sans isolement, agissaient sur le corps sans manifester toujours leur action au dehors; et ces assertions appuyées par des observations nombreuses, par des guérisons certaines, auraient acquis un degré suffisant de conviction pour être généralement adoptées. Alors la médecine et la physique admettant une pratique utile, méthodique et fondée sur l'expérience, se seraient prêté de concert aux efforts des auteurs, pour lier tous les faits, expliquer l'origine de la chaleur animale, son influence sur les corps animés, ses rapports avec les éléments et les corps environnants. On eût démontré, par les émanations odorantes, l'étendue considérable des at-

mosphères particulières; on eût observé que les corps étrangers plongés dans ces atmosphères doivent en repomper une partie d'une manière insensible; on eût ajouté que cette action aspirante était plus sensible dans les lieux échauffés par la réunion de beaucoup d'individus. En comparant ces émanations à celles du fluide électrique, on leur eût assigné des courants plus marqués au-devant de certaines parties des corps; et l'on serait peut-être parvenu successivement à persuader qu'il existe un petit nombre d'êtres malades, ou délicatement organisés, quelquefois susceptibles d'être affectés de plus loin par ces émanations et ces courants; ainsi l'on eût fait admettre, sans difficulté, plusieurs causes pour un effet.

» L'action simultanée, ou alternative, ou quelquefois opposée, de ces causes morales et physiques, aurait été expliquée par l'admission nécessaire d'un agent ou principe subordonné aux unes et aux autres, toujours actif, et chargé de l'exercice direct de toutes les fonctions. Soit que cet agent fût confondu avec le principe de chaleur, soit qu'il fût seulement lié à ce principe, la chaleur développée aurait pu toujours être regardée comme principe stimulant ou agissant. Son développement ou son augmentation eût été attribuée, tantôt à l'abord d'une nouvelle portion de chaleur émanée de l'atmosphère générale ou des corps environnants, tantôt à l'imagination, qui, au lieu d'être distraite et portée au dehors, réagit souvent à l'in-

térieur. Si l'on eût voulu aller plus loin, si la théorie, prenant un vol plus élevé, embrassant tous les corps de la nature, les unissant par un fluide universel, eût entrepris de faire admettre l'existence d'une seule maladie et d'un seul remède, ce système moins prouvé, et contraire en quelques points aux principes reçus, aurait été rejeté en partie, et combattu par la plupart des physiciens; mais la base solide sur laquelle on l'aurait établi subsisterait toujours pour l'avantage de l'humanité.

» On a suivi un autre plan; on s'est attaché aux grandes spéculations et aux grandes expériences, qui ne sont que la partie brillante, et peut-être erronée de cette méthode; et on a laissé la partie pratique, qui est la seule solide et essentielle. Plusieurs faits ont prouvé suffisamment l'action de l'homme sur l'homme à une certaine distance; mais cette action éloignée n'est point préférable à celle de l'attouchement; souvent même, étant incomplète, elle fatigue les malades plutôt qu'elle ne les soulage. Contentons-nous, pour la pratique, du léger contact ou des directions très rapprochées qui sont presque équivalentes. Essayons de perfectionner cette médecine d'attouchement, si utile dans quelques cas, et susceptible de le devenir davantage lorsqu'elle sera mieux connue. Retranchons avec soin de cette pratique toutes ces expériences de pure curiosité, qui sont la magie du magnétisme, et qu'une sage médecine rejette

comme inutiles, souvent illusoires, quelquefois nuisibles, et toujours peu dignes d'occuper des hommes chargés de plus grands intérêts.

» On doit surtout éloigner avec soin d'un traitement pareil tout ce qui a l'apparence de mystère. L'art destiné à soulager l'humanité n'admet plus de secrets; il marche au grand jour, et soumet tous ses moyens au jugement public. Les sciences cachées, qui, dans les siècles d'ignorance, pouvaient attirer la vénération et l'estime, présentent maintenant, dans un siècle éclairé, le masque de l'erreur ou de l'imposture. Les médecins qui ont suivi le traitement magnétique sans prévention disent avoir observé quelques bons effets. Invitons ceux qui le pratiquent à renoncer à toute réticence, à publier ce qu'ils savent, ce qu'ils croient, et surtout ce qu'ils ont vu. Ces faits présentés par eux, même sans théorie, vérifiés par d'autres, et liés aux faits qu'offrent l'électricité et l'aimant, serviraient à mieux établir les rapports des deux fluides connus avec le principe de la chaleur animale, et à les rendre plus utiles en unissant leur action.

» Conclusion. La théorie du magnétisme ne peut être admise, tant qu'elle ne sera pas développée et étayée de preuves solides. Les expériences faites pour constater l'existence du fluide magnétique prouvent seulement que l'homme produit sur son semblable une action sensible par le frottement, par le contact, et plus rarement par un simple

rapprochement à quelque distance. Cette action, attribuée à un fluide universel non démontré, appartient certainement à la chaleur animale existante dans les corps, qui émane d'eux continuellement, se porte assez loin, et peut passer d'un corps dans un autre. La chaleur animale est développée, augmentée, ou diminuée dans un corps par des causes morales et par des causes physiques. Jugée par ses effets, elle participe de la propriété des remèdes toniques, et produit comme eux des effets salutaires ou nuisibles, selon la quantité communiquée, et selon les circonstances où elle est employée. Un usage plus étendu et plus réfléchi de cet agent fera mieux connaître sa véritable action et son degré d'utilité. Tout médecin peut suivre les méthodes qu'il croit avantageuses pour le traitement des maladies, mais sous la condition de publier ses moyens lorsqu'ils sont nouveaux ou opposés à la pratique ordinaire. Ceux qui ont établi, propagé ou suivi le traitement appelé magnétique, et qui se proposent de le continuer, sont donc obligés d'exposer leurs découvertes et leurs observations; et l'on doit proscrire tout traitement de ce genre dont les procédés ne seront pas connus par une prompte publication.

» A Paris, ce 12 septembre 1784. »

A. L. DE JUSSIEU.

Le Rapport de M. de Jussieu donne la mesure de tout ce qu'un observateur judicieux, instruit et impartial, aidé d'ailleurs de toutes les facilités imaginables pour l'examen du magnétisme animal, pouvait trouver d'arguments en sa faveur. Cependant ce rapport, fait dans des intentions si bienveillantes, mais fait par un homme qui plaçait l'intérêt de la vérité avant tout, était beaucoup plus contraire que favorable aux prétentions des magnétiseurs.

En effet, M. de Jussieu rejette absolument leur théorie. « On nous a communiqué, dit-il, des pro-
» cédés au moyen desquels nous pouvions exciter
» des sensations pareilles à celles dont nous étions
» témoins ; mais la variation des effets nous a fait
» soupçonner une cause variable, différente de
» celle qu'on nous annonçait..... Pour les expé-
» riences de meubles et vases magnétisés, de sensa-
» tions opérées par la réflexion des glaces, elles ne
» m'ont jamais paru assez satisfaisantes pour y at-
» tacher quelque valeur, etc., etc. »

Quant aux guérisons opérées par les traitements magnétiques, M. de Jussieu, sans les nier absolument, les présente comme beaucoup moins mer-

veilleuses et surtout beaucoup moins générales que ne le prétendaient alors Mesmer, Deslon, et leurs partisans. Il regarde l'action du magnétisme comme plus nuisible qu'utile dans la phthisie; comme peu efficace contre les tumeurs scrophuleuses; comme ayant plutôt soulagé que guéri les hydropiques qu'il a vus y avoir recours; enfin comme échouant très souvent dans les cas d'engorgement des glandes et de paralysies commençantes : assertion qui devait d'autant plus blesser les partisans du magnétisme animal, qu'ils préconisaient surtout son efficacité contre ces deux dernières maladies.

M. de Jussieu blâme, aussi bien que les autres commissaires, les crises violentes et les convulsions dont on faisait un si étrange abus autour des baquets, et pense comme eux que ce n'est que dans des cas très rares qu'elles peuvent devenir utiles, en imprimant une secousse à l'organisation. Sur tous ces points, M. de Jussieu confirme l'opinion de ses collègues.

C'est encore comme eux qu'il considère et qu'il explique la plupart des faits relatifs à l'action momentanée du magnétisme sur les corps vivants. Il ne diffère d'eux sous ce rapport, que par le récit de quatre expériences qu'il croit ne pouvoir expliquer par l'imagination, l'attouchement ou l'imitation. De ces *quatre expériences*, deux ne signifient évidemment rien, à cause de l'état de *crise* dans lequel se trouvaient les malades,

état assez bien caractérisé pour qu'on y reconnaisse ce somnambulisme ouvert à toutes sortes de manifestations nouvelles; et les deux autres, ainsi isolées, sont trop peu concluantes pour entraîner l'admission d'un agent nouveau, comme cause des phénomènes prétendus magnétiques. Aussi M. de Jussieu ne croit-il pas à la nécessité d'une pareille admission, et se borne-t-il à proposer, sous le titre modeste de *réflexions*, une théorie de laquelle il résulterait que la chaleur animale, ou, comme il hasarde de le dire, le fluide électrique animalisé, dirigé ou accumulé sur certaines parties, peut être regardé comme la cause des effets produits par le magnétisme animal. « Poussé, dit-il, par une force impérieuse, ce fluide se jette avec impétuosité sur les corps privés d'électricité, et s'échappe avec le même effort de ceux dans lesquels il est accumulé. » On ne peut se dissimuler qu'une pareille théorie, quoiqu'elle n'offre rien qui soit absolument incompatible avec les connaissances physiques et physiologiques, est bien éloignée d'être appuyée sur des preuves satisfaisantes; et il est évident surtout que les faits observés par M. de Jussieu ne suffisent point pour la faire admettre. Nous ne doutons pas que ce savant naturaliste ne fût aujourd'hui le premier à en convenir.

Au surplus, cette théorie est essentiellement différente et de celle des partisans de Mesmer et de celle des magnétiseurs de nos jours.

D'où vient donc que les uns et les autres se sont

emparés avec tant d'empressement du témoignage d'un savant dont les opinions diffèrent absolument des leurs? C'est que ce savant avait été le seul, jusque là, qui eût donné une apparence scientifique à la cause qu'ils défendaient, et qui eût essayé de la tirer ainsi de la classe des chimères. C'est de plus qu'il a rapporté quelques faits qui, tout insignifiants qu'ils sont, tendent cependant à prouver que les effets prétendus magnétiques ont une autre origine que l'imagination, l'attouchement et l'imitation.

Mais quelque jugement qu'on porte sur le travail de M. de Jussieu, répétons que l'acte de courage qu'il fit en se séparant de ses collègues pour proclamer ce qu'il regardait comme la vérité lui donna un titre de plus à l'estime publique. Pour obéir à sa conscience, il ne craignit pas de braver les traits du ridicule, qui poursuivaient dans le monde savant tous les partisans du magnétisme animal; peut-être même eut-il à braver les menaces du pouvoir. « Son rapport, dit M. Deleuze, lui ferait » plus d'honneur encore si l'on savait combien il » lui fallut de courage pour le publier. »

TROISIÈME ÉPOQUE.

Pendant que les prétentions des magnétiseurs étaient jugées et appréciées par les hommes célèbres que le gouvernement avait chargés d'éclairer l'opinion publique, de singuliers phénomènes survenus dans le traitement mesmérien préparaient au magnétisme animal une sorte de triomphe et une durée à laquelle on devait être loin de s'attendre. Ces phénomènes n'étaient point nouveaux ; ils n'étaient pas particuliers au magnétisme : assurément ce n'était pas le fluide imaginaire, si bien jugé par Bailly et Lavoisier, qui les produisait. Quarante ans auparavant, ils avaient été observés, et avaient fait époque. En remontant encore un demi-siècle en arrière, on les retrouvait de nouveau. L'identité était frappante, et l'argument qu'on pouvait en tirer contre le prétendu magnétisme était invincible. Cependant il en fut autrement : ces phénomènes parurent aussi nouveaux que merveilleux, et l'on prit pour une découverte de la fin du dix-huitième siècle un fait de la nature humaine observé dans tous les temps, un état qui n'a cessé de se reproduire, toujours essentiellement le même, quoique sous des apparences diverses, et qui se

trouve consigné pour ainsi dire à toutes les pages de l'histoire. Ces phénomènes étaient ceux que présentaient les malades magnétisés qui tombaient dans le singulier état qu'on a désigné depuis sous le nom de *somnambulisme;* état entrevu par M. de Jussieu au traitement de Deslon, où il était méconnu par les médecins mêmes qui l'avaient journellement sous les yeux.

On ne saurait trop déplorer pour la science la fatalité qui fit que la prétendue découverte de Mesmer, qui pendant huit années avait été exploitée à Paris sans produire aucun phénomène digne de fixer l'attention des savants, ait été enfin jugée et condamnée par eux au moment où elle allait donner naissance à un état dont il eût été si important qu'ils s'emparassent.

Il serait curieux de connaître toutes les circonstances qui accompagnèrent la première apparition de somnambulisme dans les traitements magnétiques; mais nous n'avons aucun renseignement positif à cet égard. On ignore même où et par qui le somnambulisme fut alors observé pour la première fois. C'est à M. de Puységur qu'on fait généralement l'honneur de sa *découverte;* mais il est évident, par le récit même qu'il a fait de ses observations, que c'est à tort qu'on la lui attribue. Seulement on ne peut nier que ce fut sur les malades qu'il traitait à sa terre de Busancy que furent faites les premières observations de somnambulisme qu'on ait rendues publiques.

MM. de Puységur étaient au nombre des hommes distingués par leur rang qui avaient souscrit pour obtenir de Mesmer la révélation de sa doctrine. Instruits des procédés du magnétisme animal, et retirés dans leur terre de Busancy, près de Soissons, ils voulurent faire usage de ce nouveau moyen de guérison. M. le marquis de Puységur, celui dont les ouvrages sont entre les mains de tous les magnétiseurs, qui déplorent sa perte récente, fut le premier à obtenir le sommeil merveilleux qu'il s'est plu à observer toute sa vie. On sera sans doute curieux de voir comment il rend compte de ses premières observations, et d'être mis dans le secret des impressions que lui firent éprouver la vue des phénomènes singuliers dont il était témoin. Voici ce qu'il écrivait le 8 mars 1784 à l'un des membres de la Société de l'harmonie (1) :

« Je ne puis tenir, monsieur, au plaisir de vous » faire part des expériences dont je m'occupe dans » ma terre. Je suis d'ailleurs si agité moi-même, » je puis même dire si exalté, que je sens qu'il » me faut du relâche, du repos ; et j'espère le » trouver en écrivant à quelqu'un qui puisse m'en- » tendre. Lorsque je blâmais l'enthousiasme du » père Hervier, que j'étais loin encore d'en con- » naître la cause ! Aujourd'hui je ne l'approuve pas

(1) *Mémoires pour servir à l'établissement du magnétisme animal*, tom. I.

» davantage, mais je l'excuse. Plus de feu, plus » de chaleur dans l'imagination que je n'en ai » peut-être, l'auront maîtrisé ; et d'ailleurs l'ex- » périence de personne avant lui ne le pouvait rete- » nir. Puissé-je contribuer, ainsi que ceux qui » comme moi s'occuperont du magnétisme animal, » à ramener la tranquillité dans l'esprit de tous » les témoins de nos singulières expériences ; et » cela par notre propre tranquillité! Contenons- » nous; faisons, à l'exemple de M. Mesmer, des » efforts ; et certes il en faut beaucoup pour ne pas » s'exalter au dernier point, en voyant tous les ef- » fets surprenants et salutaires qu'un homme, avec » le cœur droit et l'amour du bien, peut opérer par » le magnétisme animal. J'entre donc en matière, » et j'en suis bien pressé.

» Après dix jours de tranquillité dans ma terre, » sans m'occuper d'autre chose que de mon repos » et de mes jardins, j'eus occasion d'entrer chez » mon régisseur. Sa fille souffrait d'un grand mal » de dents. Je lui demandai en plaisantant si elle » voulait être guérie; elle y consentit, comme vous » pouvez le croire. Je ne l'eus pas magnétisée dix » minutes, que ses douleurs furent entièrement » calmées ; elle ne s'en ressent pas depuis.

» La femme de mon garde fut guérie le lende- » main du même mal, et en aussi peu de temps.

» Ces faibles succès me firent essayer d'être utile » à un paysan, homme de vingt-trois ans, alité » depuis quatre jours, par l'effet d'une fluxion de

» poitrine. J'allai donc le voir : c'était mardi passé,
» 4 de ce mois, à huit heures du soir. La fièvre venait
» de s'affaiblir. Après l'avoir fait lever, je le magné-
» tisai. Quelle fut ma surprise de voir, au bout
» d'un demi-quart d'heure, cet homme *s'endormir*
» paisiblement dans mes bras, sans convulsions
» ni douleurs ! Je poussai la crise ; ce qui lui occa-
» siona des vertiges : il parlait, s'occupait tout
» haut de ses affaires. Lorsque je jugeais ses idées
» devoir l'affecter d'une manière désagréable, je les
» arrêtais, et cherchais à lui en inspirer de plus
» gaies. Il ne me fallait pas pour cela faire de
» grands efforts ; alors je le voyais content, imagi-
» nant tirer à un prix, danser à une fête, etc.
» *Je nourrissais en lui* ces idées, et par là je le *forçais*
» à se donner beaucoup de mouvements sur sa
» chaise, comme pour danser sur un air, qu'en
» chantant (*mentalement*) je lui faisais répéter tout
» haut. Par ce moyen j'occasionai dès ce jour-là
» au malade une sueur abondante. Après une heure
» de crise, je *l'apaisai*, et sortis de la chambre.
» On lui donna à boire, et lui ayant fait porter du
» pain et du bouillon, je lui fis manger dès le soir
» même une soupe, ce qu'il n'avait pu faire depuis
» cinq jours. Toute la nuit il ne fit qu'un somme ;
» et le lendemain, ne se souvenant plus de ma visite
» du soir, il m'apprit le meilleur état de sa santé.....
» Je lui ai donné deux crises mercredi, et jeudi
» j'ai eu la satisfaction de ne lui voir le matin
» qu'un léger frisson. Chaque jour j'ai fait mettre

» les pieds dans l'eau au malade, l'espace de trois » heures, et lui ai donné deux crises par jour. » Aujourd'hui samedi, le frisson a été encore » moins long qu'à l'ordinaire; son appétit se sou- » tient, ses nuits sont bonnes; enfin j'ai la satis- » faction de le voir dans un mieux sensible, et » j'espère que d'ici à trois jours il reprendra ses » ouvrages accoutumés. » Ici M. de Puységur raconte quelques autres guérisons commencées par le magnétisme ; puis il continue : « Afin donc de » pouvoir opérer sur tous ces pauvres gens un effet » plus continuel, et en même temps ne pas m'épui- » ser de fatigue, j'ai pris le parti de magnétiser un » arbre d'après les procédés que nous a indiqués » M. Mesmer; et après y avoir attaché une corde, » j'ai essayé sa vertu sur mes malades. Ce n'est » qu'hier au soir que j'ai fait ma première expé- » rience ; j'y ai fait venir mon premier malade. » Sitôt qu'il a eu mis la corde autour de lui, il a re- » gardé l'arbre. et a dit pour toute parole, avec un » air d'étonnement qu'on ne peut rendre : *Qu'est-ce* » *que je vois là?* Ensuite sa tête s'est baissée, et il » est entré dans un *somnambulisme* parfait; au bout » d'une heure je l'ai ramené dans sa maison, où je » lui ai rendu l'usage de ses sens. Plusieurs hommes » et femmes sont venus lui dire ce qu'il avait fait. » Il *leur soutient que cela n'est pas vrai;* que, faible » comme il est, et pouvant à peine marcher dans » sa chambre, il lui serait bien impossible de des- » cendre l'escalier et d'aller à l'arbre de la fontaine.

» Je fais taire les questionneurs autant qu'il m'est » possible, pour ne pas fatiguer sa tête. Aujour- » d'hui j'ai répété sur lui la même expérience, avec » le même succès.....Je vous l'avoue, monsieur, » la tête me tourne de plaisir en voyant le bien que je » fais. Madame de P..., la compagnie qu'elle a chez » elle, mes gens, tout ce qui m'entoure ici, éprou- » vent un saisissement mêlé d'admiration qu'il est » impossible de rendre; et je vous avouerai encore » que je crois qu'ils n'éprouvent que la moitié de » mes sensations. Sans mon arbre qui me repose, » et qui va me reposer encore davantage, je serais » dans une agitation contraire, je crois, à ma santé. » J'existe trop, s'il est permis de se servir de cette » expression. »

Voici un autre passage d'une lettre que M. de Puységur écrivait à son frère; c'est toujours du même paysan, nommé Victor, qu'il parle.

« C'est avec cet homme simple, ce paysan, » homme grand et robuste, âgé de vingt-trois ans, » naturellement affaissé par la maladie, ou plutôt » par le chagrin, et par cela même plus propre à être » remué par l'agent de la nature; c'est avec cet » homme, dis-je, que je m'instruis, que je m'éclaire. » Quand il est dans l'état magnétique, ce n'est plus » un paysan niais, sachant à peine répondre une » phrase; c'est un être que je ne sais pas nommer. » Je n'ai pas besoin de lui parler; je pense devant

» lui, et il m'entend, me répond. Vient-il quelqu'un » dans sa chambre, il le voit *si je veux;* il lui parle, » lui dit les choses que *je veux* qu'il lui dise, non » pas toujours telles que je les lui dicte, mais telles » que la vérité l'exige. Quand il veut dire plus que je » ne crois prudent qu'on en entende, alors j'arrête » ses idées, ses phrases, au milieu d'un mot, et je » change son idée totalement. »

M. de Puységur, enchanté des nouvelles merveilles qu'il avait sous les yeux, aurait voulu en rendre témoins tous ceux qui pouvaient s'intéresser à lui ou au magnétisme. Il écrivait à son frère, le 17 mai 1784 :

« Si vous n'arrivez pas ici, mon cher ami, vous » ne verrez plus mon *homme si extraordinaire;* car sa » santé est rétablie presque entièrement. Il vaque à » tous ses ouvrages. Il m'a dit cependant lui-même, » étant en *crise,* qu'il avait encore besoin d'être *tou-* » *ché,* et m'a indiqué les jours; c'est pour jeudi, sa- » medi, et lundi la dernière fois. Il m'a prévenu que » j'aurais beaucoup de difficulté à en venir à bout, » mais qu'il le fallait absolument.

» Je continue de faire usage de l'heureux pouvoir » que je tiens de M. Mesmer, et je le bénis tous les » jours; car je suis bien utile, et j'opère bien des » effets salutaires sur tous les malades des environs. » Ils affluent autour de mon arbre; il y en avait ce » matin plus de *cent trente.* C'est une procession » perpétuelle dans le pays; j'y passe deux heures,

» tous les matins. Mon arbre est le meilleur baquet » possible; il n'y a pas une feuille qui ne commu- » nique la santé; chacun y éprouve plus ou moins de » bons effets. Vous serez charmé de voir le tableau » d'humanité que cela présente. Je n'ai qu'un re- » gret, c'est de ne pouvoir pas toucher tout le monde; » mais mon homme, ou pour mieux dire mon *intel-* » *ligence*, me tranquillise: il m'apprend la conduite » que je dois tenir. Suivant lui, *il n'est pas nécessaire* » *que je touche tout le monde; un regard, un geste, une* » *volonté* (1), c'en est assez; et c'est un paysan, le » plus borné du pays, qui m'apprend cela. Quand il » est en crise, je ne connais rien de plus profond, de » plus prudent et de plus *clairvoyant* que lui. J'en ai » plusieurs autres qui approchent de son état, mais » aucun ne l'égale, et cela me fâche; car, mardi pro- » chain, adieu mon conseil; cet homme n'aura plus » besoin d'être touché; et certes aucune curiosité » ne m'engagera jamais à me servir de lui sans le

(1) C'est dans la déclaration de ce paysan somnambule, auquel elle ne fut très probablement dictée que par le désir de flatter l'amour-propre de son seigneur, en lui donnant une idée exagérée de son pouvoir, qu'on doit chercher l'origine de la doctrine de l'*influence de la volonté* dans le magnétisme animal. On avait regardé jusque là tous les effets du magnétisme comme un simple résultat de causes toutes physiques.

Les observations de M. de Puységur ayant été publiées, ou leurs résultats ayant transpiré, il n'en fallut pas davantage pour que tous les oracles endormis répétassent les mêmes assertions sur la puissance de la volonté de leurs magnétiseurs; et cette nouvelle doctrine dut trouver d'autant moins d'opposition, que

» but de sa santé et de son bien. Si vous voulez le » voir et l'entendre, arrivez donc au plus tard di- » manche. »

Les traitements autour de l'arbre de Busancy devinrent bientôt célèbres dans le canton, et outre les malades qui venaient y chercher un remède à leurs maux, on y voyait affluer un grand nombre de curieux, attirés par la singularité et la nouveauté du spectacle. L'un de ces derniers rendit compte de ce qu'il avait vu, dans une lettre datée de Soissons, le 13 juin 1784, environ un mois après celles qu'on vient de lire. Voici comment s'exprime l'auteur (M. Clocquet); son récit fut imprimé dans le même mois, c'est-à-dire longtemps avant les lettres de M. de Puységur, qui ne parurent qu'en décembre 1784 :

« Attiré comme les autres à ce spectacle, j'y ai » tout simplement apporté les dispositions d'un » observateur tranquille et impartial; très décidé à

---

l'ancienne venait d'être ruinée par le Rapport de Bailly. Ajoutons que depuis cette époque tous les somnambules, qui parurent bientôt par centaines, ayant, par l'effet de la conviction dans laquelle ils étaient, senti de la même manière, la doctrine de l'influence de la volonté s'est soutenue sur la foi de leur témoignage jusque dans ces derniers temps. L'autorité de M. Deleuze n'a pas peu contribué à la propager; car il a adopté, comme une sorte de formule qui renferme le résumé des principes du magnétisme animal, cette maxime morale qui demande dans le magnétiseur : *Volonté active vers le bien, croyance ferme en sa puissance, constance entière en l'employant.*

» me tenir en garde contre les illusions de la nou-
» veauté, de l'étonnement; très décidé à bien voir,
» à bien écouter.

» Représentez-vous la place d'un village. Au mi-
» lieu est un orme, au pied duquel coule une fon-
» taine de l'eau la plus limpide; arbre antique,
» immense, mais très vigoureux encore et ver-
» doyant; arbre respecté par les anciens du lieu,
» qui, les jours de fête, s'y rassemblent le matin
» pour raisonner sur leurs moissons, et surtout
» sur la vendange prochaine; arbre chéri par les
» jeunes gens, qui s'y donnent des rendez-vous le
» soir pour y former des danses rustiques. Cet ar-
» bre, magnétisé de temps immémorial par l'amour
» du plaisir, l'est à présent par l'amour de l'huma-
» nité. MM. de Puységur lui ont imprimé une vertu
» salutaire, active, pénétrante. Ses émanations se
» distribuent au moyen des cordes dont le corps et
» les branches sont entourés, qui en appendent
» dans toute la circonférence, et se prolongent à
» volonté. On a établi autour de l'arbre mysté-
» rieux plusieurs bancs circulaires en pierre, sur
» lesquels sont assis tous les malades, qui tous en-
» lacent de la corde les parties souffrantes de leur
» corps. Alors l'opération commence, tout le monde
» formant la chaîne et se tenant par le pouce. Le
» fluide magnétique circule dans ces instants avec
» plus de liberté; on en ressent plus ou moins l'im-
» pression. Si par hasard quelqu'un rompt la chaîne
» en quittant la main de son voisin, quelques ma-

» lades en éprouvent une sensation gênante, et » déclarent tout haut que la chaîne est rompue. » Vient le moment où, pour se reposer, le maître » permet qu'on quitte les mains, en recomman- » dant de les frotter. Mais voici l'acte le plus inté- » ressant. M. de Puységur, que je nommerai doré- » navant le maître, choisit entre ses malades plu- » sieurs sujets, que, par attouchement de ses mains » et présentation de sa baguette (verge de fer de » quinze pouces environ), il fait tomber en crise » parfaite. Le complément de cet état est une ap- » parence de sommeil, pendant lequel les facultés » physiques paraissent suspendues, mais au profit » des facultés intellectuelles. On a les yeux fermés; » le sens de l'ouïe est nul; il se réveille seulement à » la voix du maître. Il faut bien se garder de tou- » cher le malade en crise, même la chaise sur la- » quelle il est assis; on lui causerait des angoisses, » des convulsions que le maître seul peut calmer. » Ces malades en crise, qu'on nomme *médecins*, ont » un pouvoir surnaturel, par lequel, en touchant » un malade qui leur est présenté, en portant la » main même par-dessus les vêtements, ils sentent » quel est le viscère affecté, la partie souffrante; » ils le déclarent, et indiquent à peu près les re- » mèdes convenables.

» Je me suis fait toucher par un de ces médecins. » C'était une femme d'à peu près cinquante ans. » Je n'avais certainement instruit personne de l'es- » pèce de ma maladie. Après s'être arrêtée parti-

» culièrement à ma tête, elle me dit que j'en souf-
» frais souvent, et que j'avais habituellement un
» grand bourdonnement dans les oreilles, ce qui
» est très vrai. Un jeune homme, spectateur in-
» crédule de cette expérience, s'y est soumis en-
» suite; et il lui a été dit qu'il souffrait de l'estomac,
» qu'il avait des engorgements dans le bas-ventre,
» et cela depuis une maladie qu'il a eue il y a quel-
» ques années; ce qu'il nous a confessé être con-
» forme à la vérité. Non content de cette divina-
» tion, il a été sur-le-champ, à vingt pas de son
» premier médecin, se faire toucher par un autre,
» qui lui a dit la même chose. Je n'ai jamais vu de
» stupéfaction pareille à celle de ce jeune homme,
» qui certes était venu pour contredire, persifler,
» et non pour être convaincu. Une singularité non
» moins remarquable que tout ce que je viens de vous
» exposer, c'est que ces médecins qui, pendant qua-
» tre heures, ont touché des malades, ont raisonné
» avec eux, ne se souviennent de rien, de rien abso-
» lument, lorsqu'il a plu au maître de les désenchan-
» ter, de les rendre à leur état naturel : le temps qui
» s'est écoulé depuis leur entrée dans la crise jusqu'à
» leur sortie est pour ainsi dire nul, au point que
» l'on présentera une table servie à ces médecins
» endormis, ils mangeront, boiront; et si, la table
» desservie, le maître les rend à leur état naturel,
» ils ne se rappelleront pas d'avoir mangé. Le maî-
» tre a le pouvoir, non seulement, comme je l'ai
» déjà dit, de se faire entendre de ces médecins en

» crise ; mais, et je l'ai vu plusieurs fois de mes
» yeux bien ouverts, je l'ai vu présenter de loin le
» doigt à un de ces médecins toujours en crise et
» dans un état de sommeil spasmodique, se faire
» suivre partout où il a voulu, ou les envoyer loin
» de lui, soit dans leur maison, soit à différentes
» places qu'il désignait sans le leur dire. Retenez
» bien que le médecin a toujours les yeux fermés.
» J'oubliais de vous dire que l'intelligence de ces
» médecins malades est d'une susceptibilité singu-
» lière. Si, à des distances assez éloignées, il se
» tient des propos qui blessent l'honnêteté, ils les
» entendent pour ainsi dire intérieurement ; leur
» âme en souffre, ils s'en plaignent, et en avertissent
» le maître ; ce qui, plusieurs fois, a donné lieu à
» des scènes de confusion pour les mauvais plai-
» sants qui se permettaient des sarcasmes inconsi-
» dérés et déplacés chez MM. de Puységur. Mais
» comment le maître désenchante-t-il ces méde-
» cins ? Il lui suffit de les toucher sur les yeux, ou
» bien il leur dit : Allez embrasser l'arbre. Alors ils
» se lèvent, toujours endormis, vont droit à l'arbre;
» et bientôt après leurs yeux s'ouvrent, le sourire est
» sur leurs lèvres, et une douce joie se manifeste sur
» leur visage. J'ai interrogé plusieurs de ces méde-
» cins, qui m'ont assuré n'avoir aucun souvenir de
» ce qui s'était passé pendant les trois ou quatre
» heures de leur crise. J'ai interrogé un grand nom-
» bre de malades ordinaires, non tombés en crise,
» car tous n'ont pas cette faculté ; et tous m'ont

» dit éprouver beaucoup de soulagement, depuis » qu'ils se sont soumis au simple traitement, soit » de l'attouchement du maître, soit de la corde et » de la chaîne; tous m'ont cité très grand nombre de » guérisons faites sur des gens de leur connaissance.

» Je crois, monsieur, que tous ces détails sur les » médecins en crise sont nouveaux pour vous; je » ne les vois consignés dans aucun des écrits pu- » bliés concernant le *magnétisme animal.*

» Vous me demanderez peut-être quel est le but » essentiel de ce magnétisme? MM. de Puységur » prétendent-ils guérir toutes les maladies? Non, » ces messieurs n'ont point une idée aussi exagé- » rée. Ils jouissent du plaisir si pur d'être utiles à » leurs semblables, et ils en exercent le pouvoir » avec tout le zèle, avec toute l'énergie que donne » l'amour de l'humanité. Ils conviennent et croient » que les émanations magnétiques, dont ils dispo- » sent à leur gré, sont en général un principe ré- » novateur de la vie, quelquefois suffisant pour » rendre du ton à quelque viscère offensé, donner » au sang, aux humeurs, un mouvement salutaire. » Ils croient et prouvent que le magnétisme est » un indicateur sûr pour connaître les maladies » dont le siége échappe au sentiment du malade et » à l'observation des médecins. Mais ils déclarent » authentiquement que la médecine pratique doit » concourir avec le magnétisme et seconder ses » effets.

» Pendant que j'observais le spectacle le plus

» intéressant que j'aie jamais vu, j'entendais sou-
» vent prononcer le mot de *charlatanisme*, et je me
» disais : Il est possible que deux jeunes gens, lé-
» gers, inconséquents, arrangent pour une seule
» fois une scène convenue d'illusions, de tours d'a-
» dresse, et fassent des dupes dont ils riront; mais
» on ne me persuadera jamais que deux hommes
» de la cour, qui ont été élevés avec le plus grand
» soin par un père très instruit, honoré dans sa
» province par ses talents et ses qualités person-
» nelles qu'il a transmises à ses enfants; que, dans
» l'âge de la bonne santé, des jouissances, dans
» leur terre où ils viennent se délasser dans la plus
» belle saison de l'année; on ne me persuadera
» jamais, je le répète, et on ne le persuadera à
» aucun homme raisonnable, que MM. de Puységur,
» pendant un mois de suite, abandonnent leurs af-
» faires, leurs plaisirs, pour se livrer à l'ennui ré-
» pété de dire et faire pendant toute la journée
» des choses de la fausseté et de l'inutilité des-
» quelles ils seraient intérieurement convaincus.
» Cette continuité de mensonges et de fatigues
» répugne non seulement à la nature, mais au
» caractère connu de ces messieurs.

» Je concevrais plutôt que M. Mesmer (si je pou-
» vais mal augurer de la véracité d'un homme ca-
» pable de faire une grande découverte, et qui
» d'ailleurs, depuis plusieurs années, a été observé
» par des yeux très clairvoyants) s'asservît à la fasti-
» dieuse répétition d'expériences fausses et menson-

» gères, parcequ'on pourrait supposer que M. Mes-
» mer aurait quelque intérêt à le faire ; mais MM. de
» Puységur, quel serait l'intérêt qui les ferait agir ?
» Il n'est besoin que de les voir au milieu de leurs
» malades, pour demeurer persuadé de leur convic-
» tion intérieure, et de la satisfaction qu'ils éprou-
» vent en faisant un usage utile de la doctrine aussi
» intéressante que sublime qui leur a été révélée.

» Demandez à tous les malheureux qui sont ve-
» nus implorer le secours du seigneur de Busancy;
» ils vous diront tous : Il nous a consolés, il nous
» a guéris ; plusieurs d'entre nous manquaient de
» pain ; nous n'osions pas réclamer sa bienfai-
» sance ; il nous a devinés, il nous a assistés. C'est
» notre père, notre libérateur, notre ami.

» J'ai l'honneur d'être, etc. »

Vers la même époque les mêmes merveilles étaient produites dans les traitements dirigés à Lyon par un magnétiseur, M. le chevalier de Barbarin, qui fit des partisans enthousiastes qu'on appelle *barbarinistes*. Ces derniers regardaient la doctrine de leur chef comme très supérieure à celle de Deslon et de Mesmer lui-même. Or, cette doctrine était bien simple : il ne s'agissait ni de fluide universel ou particulier, ni de procédés magnétiques d'aucun genre. On se mettait en prières auprès du lit du malade, et assez souvent le somnambulisme se déclarait (1). Voici comment l'auteur d'une ré-

(1) Il existe en ce moment à Paris une petite secte de ma-

ponse aux Rapports des commissaires, intitulée, *Réflexions impartiales sur le magnétisme animal* (ouvrage imprimé en 1784), s'exprime à ce sujet. Je cite encore ce passage textuellement, autant pour mettre en évidence la ressemblance parfaite qui existait entre les somnambules survenus dans les différents traitements, que pour bien faire connaître les singuliers phénomènes que présentait, à sa renaissance, l'état important dont il est question :

« Dans le nombre des expériences faites par les » commissaires, j'aurais désiré qu'ils eussent porté » leurs observations sur un de ces *somnambules*, » rendus tels par l'action magnétique, et qu'ils l'eus- » sent soumis aux épreuves suivantes. Après lui » avoir mis sur les yeux le bandeau dont ils se sont » servis dans leurs expériences, lui présenter dif- » férentes personnes dont les maux auraient été » connus, et lui demander de les indiquer. Si ce » médecin d'une nouvelle espèce eût découvert le » siége des maux par le seul contact, je doute qu'il » eût été possible aux commissaires de dire que » l'attouchement aurait produit le mal, et que l'i- » magination ou l'attouchement y fussent pour » quelque chose. Cette expérience est décisive ; elle » s'est faite sous mes yeux au traitement de

---

gnétiseurs, ou, si l'on veut, de faiseurs de miracles, qui n'emploient pas d'autre moyen. Ils ont des somnambules; et, comme on le pense bien, ces somnambules ne voient pas de fluide, mais se croient *inspirés*.

» M. Mesmer ; et depuis *je l'ai vu répéter à Lyon* » *plusieurs fois et avec succès*, les précautions les » plus sûres ayant été prises pour éviter la super- » cherie. Les différentes somnambules qui ont servi » aux expériences sont des filles du peuple. On » leur a présenté des sujets malades qui leur étaient » inconnus ; elles ont indiqué avec la plus grande » exactitude les maux dont ils étaient affectés. Je » les ai vues ressentir vivement les maux de ceux » qu'elles magnétisaient, et les manifester en por- » tant les mains sur elles aux mêmes parties. Jus- » qu'à ce qu'on explique comment un *somnambule* » par le magnétisme peut indiquer mieux qu'aucun » médecin le siége et la nature d'une maladie dont » un autre individu est affecté, je serai autorisé à » penser que c'est par l'action magnétique qu'il » rencontre si promptement, si juste, ce qui se passe » dans l'intérieur du corps humain (1). »

---

(1) Je traiterai la question importante de l'identité de l'état des somnambules magnétiques avec celui des extatiques observés parmi les enthousiastes des différentes sectes religieuses ; mais je ne puis résister ici au désir de faire un rapprochement entre ces deux variétés de l'extase, sous le rapport de cette sympathie pathologique qui s'établit quelquefois entre l'extatique et les malades avec lesquels on le met en rapport. Voici comment Carré de Montgeron s'exprime au sujet des extatiques jansénistes connus sous le nom de convulsionnaires :

« Y a-t-il rien de plus surprenant et de plus évidemment sur- » naturel que de prendre la maladie d'une autre personne et » d'en avoir tous les symptômes? Y a-t-il un plus grand prodige, » quand on est assuré des faits et qu'on est certain de ne pouvoir

On peut tirer plusieurs conséquences de ce passage; il en résulte, en effet, 1° qu'à la fin de l'année 1784, on avait vu des *somnambules* à Paris et à Lyon comme à Busancy; 2° que dans ces deux villes ils présentaient les mêmes merveilles qu'à Busancy; 3° que parmi ces merveilles celle qui frappait le plus vivement était la faculté qu'on attribuait à ces *médecins endormis* d'être avertis par des sensations particulières des maux qu'éprouvaient les personnes malades qu'on leur faisait toucher. Quant à l'argument que l'auteur des *Réflexions impartiales* veut tirer de cette faculté merveilleuse, ce n'est pas ici le lieu de le réfuter en détail; c'est ce que je ferai bientôt.

Les phénomènes du somnambulisme étaient trop merveilleux pour que les adversaires du magnétisme pussent y croire, ou même se résoudre à les examiner; et tout ce qu'on pensa en lisant les récits qu'on faisait des nouveaux prodiges, ce fut que la tête avait définitivement tourné aux magnétiseurs. Cependant les exemples de somnambulisme se multipliaient autour des baquets et

---

» être trompé, comme on l'est quand on voit que cela arrive à » plus de deux cents personnes qui portent ce caractère par » état, et en qui on le remarque tous les jours et à toutes heures? » *Il arrive souvent aux convulsionnaires* (ajoute-t-il plus bas), » *de prendre les maladies sans savoir si les personnes sont* » *malades et la nature de leurs maux. Ils en sont instruits par* » *les sentiments de douleur qu'ils éprouvent dans les mêmes* » *parties.* »

dans les traitements particuliers, avec une rapidité étonnante, et bientôt on put compter des observations par centaines. Quelques hommes instruits, ayant été témoins des faits, ne craignirent pas de rendre hommage à la vérité; mais leurs voix ne furent point entendues. Plusieurs d'entre eux donnèrent à l'appui de leur croyance des arguments auxquels il était difficile de répliquer; mais le parti était pris de ne plus rien écouter en faveur du magnétisme animal. Le malheur des nouveaux phénomènes fut donc d'être présentés comme fournissant des preuves d'une cause définitivement et justement perdue.

Parmi les ouvrages de ce temps dans lesquels on chercha à établir que l'apparition du somnambulisme dans les traitements magnétiques ne pouvait être considérée comme étant le résultat ni de l'illusion ni de la fraude, on doit distinguer celui que M. Fournier publia sous le titre d'*Essai sur les probabilités du somnambulisme magnétique* (1); il fut imprimé en 1785, un an environ après l'apparition du somnambulisme; en voici un passage:

« Pour admettre que les phénomènes en ques-

(1) « Comment se peut-il faire, dit M. Deleuze à propos de » cet ouvrage, qu'il n'ait pas dissipé tous les doutes? Serait-il » vrai que l'effet d'un livre dans lequel on discute un problème » d'histoire ou de philosophie se borne à faire dire au lecteur: » Cela est intéressant, il n'y a rien à répondre; et qu'ensuite » on reste dans l'opinion qu'on avait? La logique n'est donc plus » rien, et toute discussion est inutile. »

» tion soient le résultat de la supercherie, il faut la
» réunion de deux choses :

» D'abord, que les somnambules aient l'intention
» de tromper; secondement, qu'ils en aient l'a-
» dresse.

» Mais d'abord il faut avouer que parmi les
» personnes qui ont été frappées de *somnambu-*
» *lisme*, et qui le sont journellement, il y en a au-
» dessus de tout soupçon: ce sont des mères de
» famille respectables, des hommes graves d'une
» probité connue, des gens simples, des enfants,
» auxquels on ne peut raisonnablement supposer
» l'intérêt ni le dessein de feindre une pareille si-
» tuation.

» Serait-ce l'esprit de parti et l'intention de don-
» ner quelque réalité apparente au magnétisme
» animal? Mais la plupart de ces personnes ne
» s'embarrassent aucunement de la fortune du ma-
» gnétisme animal; plusieurs d'entre elles n'en
» avaient aucune idée au moment où elles ont été
» livrées au sommeil magnétique.

» Dira-t-on qu'il est possible que quelques uns
» de ces individus soient encouragés secrètement
» par les partisans du magnétisme animal, et qu'ils
» ne soient même qu'un instrument entre les mains
» de ces derniers pour la réussite de ce système?
» Mais à quel propos les partisans du magnétisme
» animal auraient-ils recours à un stratagème aussi
» bizarre? La supposition serait tout au plus ad-
» missible, si le somnambulisme avait été origi-

» nairement annoncé comme un effet nécessaire
» au magnétisme, de manière qu'il fallût renoncer
» au magnétisme animal si on manquait de la res-
» source du somnambulisme; mais il n'en est
» point ainsi.

» Le magnétisme animal s'est annoncé dans le
» principe sans être accompagné du somnambu-
» lisme; cette singularité est une découverte pos-
» térieure qui est résultée de la pratique habituelle
» du magnétisme: à présent même encore, il y a
» plusieurs magnétiseurs très habiles qui ne regar-
» dent point le somnambulisme comme faisant
» partie essentielle du magnétisme animal, mais seu-
» lement comme un *accessoire* qui peut indifférem-
» ment se joindre au magnétisme ou en être sé-
» paré. M. Mesmer lui-même m'a toujours paru être
» de cette opinion. D'où il résulte que si les parti-
» sans du magnétisme avaient besoin d'une res-
» source qui en imposât au public, assurément ils
» auraient été bien maladroits de s'embarrasser, sans
» en avoir besoin, d'une manœuvre aussi étrange,
» qui entraînerait une complication prodigieuse de
» ressorts et des difficultés insurmontables dans
» l'exécution. Observez que, par cela même que
» c'eût été un artifice, il n'y aurait pas eu d'espé-
» rance d'y faire entrer aucune personne honnête.
» Il aurait donc fallu s'en tenir à des gens dé-
» pravés, pris dans la classe la plus avilie, les
» admettre dans cette confidence, au risque de la
» voir trahir et publier dès le lendemain. Ce n'est

» point tout encore : il aurait fallu trouver dans ces » individus une adresse inouïe pour jouer ce per- » sonnage difficile et tromper les épreuves d'un pu- » blic éclairé et soupçonneux devant lequel ils » devaient paraître.

» Si les choses se fussent passées ainsi, le somn- » ambulisme eût été de courte durée ; et, loin de » s'accréditer par le temps, il aurait bientôt laissé » voir l'illusion et la supercherie, par la difficulté » de trouver des acteurs en état de perpétuer cette » imposture.

» Mais le contraire est arrivé. Chaque jour le » somnambulisme acquiert des partisans, et le » crédit qu'il obtient contrarie toute idée de super- » cherie.

» On voit journellement des malades livrés à » cet état dans le sein de leur famille, sous les yeux » de leurs parents les plus proches et les plus inté- » ressés à vérifier leur situation.

» Croira-t-on que ces malades environnés des » horreurs de la mort, et accablés de souffrances, » songent à jouer la *comédie* pour l'intérêt du ma- » gnétisme? Leurs parents, des pères, des maris, » des épouses, des enfants, sont-ils de moitié dans » le complot ?

» Dira-t-on qu'ils feignent la maladie? C'est » une supposition aussi peu admissible; car, outre » qu'il n'est pas si aisé de feindre une fièvre mali- » gne, une fluxion de poitrine, et autres maladies » de cette espèce, il y en a qui sont si bien avérées

» qu'il y aurait du délire à les mettre en ques-
» tion (1). »

Le somnambulisme était devenu le but de toutes les expériences des magnétiseurs, qui l'obtenaient si fréquemment, qu'un cinquième au moins des malades soignés par eux le présentaient à un degré plus ou moins parfait.

Encouragés par les merveilles qu'ils ne se lassaient point d'admirer, les membres des sociétés de l'harmonie multipliaient les traitements publics dans presque toutes les villes de France. Les traitements magnétiques de Lyon, de Bayonne, de Strasbourg, devinrent surtout célèbres. Dans la dernière de ces villes, la société était composée de plus de cent cinquante membres, et le nombre des croyants augmentait tous les jours.

Le magnétisme animal, appuyé ainsi presque uniquement sur les phénomènes du somnambulisme, étranger à son berceau, semblait devoir enfin se relever du discrédit dans lequel il était tombé, et en effet ses progrès allèrent toujours en augmentant jusqu'à l'époque des premiers troubles

(1) Si une pareille considération pouvait avoir quelque force en 1785, un an après la découverte du somnambulisme, combien ne doit-elle pas paraître concluante aujourd'hui qu'on a vu les mêmes phénomènes se répéter sans interruption depuis plus de quarante ans dans toutes les parties de l'Europe, et que certainement plusieurs milliers de somnambules ont, en différents temps et en différents lieux, présenté les mêmes merveilles !

de la révolution, où ils furent arrêtés subitement. L'importance des évènements politiques ne laissait plus aux esprits le calme nécessaire pour s'occuper sérieusement d'observations scientifiques. D'ailleurs les membres des sociétés ayant pour la plupart pris le parti d'émigrer, ces associations se trouvèrent par le fait entièrement dissoutes.

Le magnétisme animal, et par suite le somnambulisme, restèrent donc en France frappés de la défaveur produite par la condamnation des sociétés savantes; et quand la tempête fut apaisée, quand l'ordre fut rétabli, et que les esprits plus calmes se trouvèrent plus disposés à l'examen, les anciennes sociétés étaient dispersées, et la voix de quelques uns de leurs membres isolés ne pouvait se faire entendre; le public voyant le magnétisme animal rapporté en France par les émigrés, le traita comme un de leurs préjugés, et n'y vit qu'un objet de risée.

Cependant le somnambulisme, toujours observé par quelques magnétiseurs isolés, qui se livraient avec zèle à une pratique qu'ils n'exerçaient que dans des vues de bienfaisance, ne fut jamais entièrement abandonné en France; et le nombre des partisans du magnétisme recommença après la révolution à augmenter progressivement, quoique beaucoup plus lentement qu'à l'époque où des sociétés nombreuses mettaient journellement sous les yeux du public un grand nombre de faits incontestables.

La continuité de l'apparition du somnambulisme dans les traitements magnétiques est le seul point de ressemblance qui lie le magnétisme du temps de Mesmer au magnétisme tel qu'il fut pratiqué en France après la révolution ; car à partir de cette époque la théorie adoptée, les procédés employés, et les effets obtenus, tout fut changé : c'est ce que les plus simples réflexions suffiront pour mettre en évidence.

NOUVELLE THÉORIE DES MAGNÉTISEURS.

En effet, à la théorie du fluide universel, les régénérateurs du magnétisme en substituèrent peu à peu une autre, dans laquelle l'agent qu'ils croyaient mettre en action n'était plus qu'un fluide vital particulier, sécrété ou au moins accumulé dans le cerveau, et auquel les nerfs servaient de conducteur. Ce fluide, qui préside à tous les mouvements du corps, est éminemment soumis à la volonté, et peut, sous son influence, être lancé au dehors, et dirigé ou accumulé sur tel ou tel corps vivant ou inerte. Si cette théorie n'est pas bien nettement développée dans les écrits de tous les magnétiseurs, elle s'y trouve du moins implicitement adoptée. Il est vrai que quelques uns d'entre eux parlaient encore d'un fluide universel, sans lui attribuer toutefois la même importance que Mesmer. Mais ce qui caractérise surtout la différence, relativement à la pratique, c'est l'admission de l'influence de la volonté du magnétiseur sur l'émission

du fluide, quel qu'il soit, et sur la production des phénomènes magnétiques; influence si grande dans la théorie actuelle, que toute action magnétique est subordonnée à la condition d'une volonté qui lui donne le mouvement. Plusieurs magnétiseurs qui, il y a une douzaine d'années, ont fait école, ont même été jusqu'à regarder l'admission du fluide comme superflue, supposant que toute action magnétique était le résultat direct de la volonté d'un homme agissant à distance et sans intermédiaire sur un autre homme. Il serait inutile de s'arrêter à faire sentir toutes les conséquences d'un changement aussi complet dans la manière de considérer le magnétisme. En effet, si la théorie actuelle des magnétiseurs est fondée, l'appareil tout physique au moyen duquel Mesmer croyait pouvoir mettre son agent en action ne signifiait absolument rien, et on doit chercher ailleurs que dans le fluide universel la cause des effets obtenus jusqu'à l'apparition du somnambulisme. C'est une remarque qu'il ne faut pas perdre de vue.

Relativement aux procédés, on abandonna à peu près complètement l'usage du baquet et des traitements publics, auxquels on substitua les traitements particuliers. Dans ces derniers, l'influence des attouchements et de l'imitation est à peu près nulle, et l'imagination, au lieu d'être excitée vivement par l'appareil présent des machines, par celui d'une assemblée nombreuse, par la musique, etc.,

n'est plus agitée que par la pensée des merveilles qu'on raconte du paisible somnambulisme.

Aussi les effets du prétendu magnétisme ont-ils éprouvé les modifications qu'on devait naturellement attendre de ce changement remarquable dans les procédés qui servent à les obtenir. Les crises effrayantes ont cessé complètement; plus de toux, plus de hoquets, plus de rires immodérés, plus de ces évacuations excessives qui fatiguaient les malades sans utilité. Au lieu de donner aux malades des convulsions, que bien des gens regardaient, autour des baquets, comme la preuve la plus certaine de la puissance du magnétisme, les nouveaux procédés offrent le moyen le plus efficace de calmer celles qui surviennent naturellement aux personnes qui y sont sujettes.

EFFETS ACTUELS DES PROCÉDÉS MAGNÉTIQUES.

Aujourd'hui, comme à l'époque des traitements publics, le somnambulisme ne survient que chez le plus petit nombre des personnes susceptibles des prétendus effets magnétiques. Parmi ceux qui se soumettent au traitement avec des dispositions convenables, la plupart ne présentent que des phénomènes beaucoup moins merveilleux que le somnambulisme, et cependant extrêmement remarquables, tant par leur nature que par leur constance chez tous les individus qui les éprouvent. Malgré les différences de sexe, de tempérament et de nature des maladies, ces effets con-

sistent presque tous dans un calme plus ou moins grand qui se manifeste à la fois au physique et au moral ; le malade sent les douleurs qu'il éprouvait au commencement de l'opération se calmer peu à peu ; il éprouve un besoin de repos auquel il lui serait pénible de résister ; ses membres s'engourdissent, ses paupières deviennent pesantes. Souvent une impression de chaleur plus ou moins forte suit, sur toute la surface de son corps, le mouvement de la main du magnétiseur, qui passe sur ses vêtements, ou même à quelques pouces de distance. Selon la disposition du patient, et surtout l'opinion qu'il s'est formée d'avance, au lieu de chaleur, c'est du froid que la main magnétisante lui fait éprouver. Les partisans du magnétisme ont beaucoup parlé de ces différentes impressions, qu'ils regardent comme venant à l'appui de l'existence du fluide lancé par le magnétiseur. Il paraît qu'il y a long-temps qu'ils emploient cet argument, puisque Bailly dans son Rapport a cru devoir le réfuter, en soutenant que la chaleur était celle de la main, et que le froid était le résultat du mouvement de l'air déplacé ; mais à tort, comme j'ai déjà eu occasion de le faire remarquer : l'imagination seule du magnétisé cause ces effets, comme tous les autres effets organiques qui se produisent en lui.

Ordinairement, outre l'impression de chaleur dont je viens de parler, le malade sent la température de son corps s'élever peu à peu, et une

légère transpiration s'établir. Cette chaleur et cette transpiration, que j'ai souvent remarquées sur des femmes nerveuses, tourmentées habituellement par une sensation de froidure que rien ne pouvait vaincre, a toujours été pour moi la preuve d'une action interne, profonde, qu'il m'était très facile de tourner à l'avantage des malades. Je dois dire, pour répondre aux magnétiseurs qui croiraient voir dans cette chaleur et cette transpiration la preuve de la réalité de leur fluide, que j'ai fait à cet égard toutes les expériences qui pouvaient m'éclairer, particulièrement en suspendant toute action de ma volonté; ce qui, dans leurs principes, devait annuler tout effet. Après en être venu sur ce point à un doute assez voisin de la conviction négative, j'ai commencé des traitements magnétiques sans accompagner mes gestes d'aucune volonté, et je les ai continués de même, sans pouvoir remarquer la moindre différence entre ces traitements et ceux où j'avais agi conformément à tous les préceptes du magnétisme animal. Il est même remarquable que c'est alors que j'ai obtenu les guérisons les plus heureuses. Du reste aucun phénomène n'a été modifié par la suppression de ma volonté; et l'action produite s'est toujours trouvée dans le rapport le plus parfait avec la conviction du malade.

Le pouls des individus soumis à l'action ou plutôt à l'idée du magnétisme éprouve des modifications assez remarquables; en général il s'élève un peu, devient plus plein, plus régulier. Mais cet effet

n'est pas constant; il faut toujours avoir soin de tenir compte des influences que doit exercer à cet égard la différence des dispositions morales. La respiration devient en général plus rapide et plus pleine. Mais les phénomènes les plus constants sont l'engourdissement des membres, la pesanteur des paupières, l'élévation de la température du corps, et la tendance à la transpiration.

Outre ces symptômes qui s'observent fréquemment, il en est quelques uns qui tiennent à la constitution du magnétisé, et sur lesquels il est bon d'être prévenu, quoiqu'ils ne se présentent que rarement. Ainsi j'ai observé sur un enfant de quatorze à quinze ans, outre l'engourdissement et l'impossibilité d'ouvrir les yeux, un tremblement universel qui se manifestait après chaque séance. Ce tremblement durait ordinairement dix minutes ou un quart d'heure, avec autant de force que dans l'accès de fièvre le plus violent. J'ai vu plusieurs fois depuis le même effet, mais jamais d'une manière aussi marquée.

Il n'est pas rare de voir un malade qui n'a rien éprouvé pendant la séance, se trouver pourtant, quand elle est finie, incapable de se tenir sur ses jambes; veut-il se lever, il retombe sur sa chaise, en se plaignant d'un engourdissement que rien ne faisait soupçonner dans le cours de l'opération. Cet engourdissement, qui n'est probablement dans la plupart des cas que le résultat de l'immobilité trop prolongée, est attribué par les

magnétiseurs à l'accumulation du fluide dans les jambes; ils le dissipent au moyen de quelques frictions qu'ils regardent comme propres à procurer l'écoulement du fluide.

Si les procédés du magnétisme (1) n'excitent plus de convulsions comme autrefois, ils peuvent cependant en déterminer dans quelques cas; mais seulement quand ces convulsions sont un des symptômes de la maladie. Alors c'est à la première séance qu'elles sont ainsi reproduites, et les magnétiseurs les regardent comme le résultat d'une crise salutaire que produit la nature secondée par l'action magnétique. On ne doit les attribuer qu'au trouble qu'éprouve le magnétisé. Toute autre affection morale pourrait aussi les produire. On sait, au surplus, qu'il suffit, dans beaucoup de cas, qu'un malade sujet à des convulsions pense à sa maladie pour en provoquer le retour. Les magnétiseurs, dans leur théorie, doivent regarder et regardent en effet ces accidents de la maladie, pendant la première séance, comme étant de bon augure;

(1) Pour mettre le lecteur à portée de juger jusqu'à quel point les procédés du magnétisme sont incapables de produire par eux-mêmes des effets convulsifs, et pour guider les personnes qui voudraient essayer d'en faire usage, j'ai pris le parti de transcrire en note les indications pratiques que donne M. Deleuze dans son dernier ouvrage intitulé *Instruction sur le magnétisme animal;* ouvrage écrit avec tout le talent qui distingue l'auteur, et rempli de conseils dont ceux mêmes qui ne partagent pas les opinions de M. Deleuze ne peuvent se dispenser de reconnaître la sagesse. (Voyez les notes à la fin de ce volume.)

Il est constant que dans ce cas on a une chance de plus, puisqu'on peut être assuré que le malade n'est pas doué d'une de ces organisations impassibles qui font le désespoir des magnétiseurs.

L'engourdissement des membres, l'apesantissement des paupières, et les autres symptômes précurseurs du sommeil que j'ai énumérés, sont souvent accompagnés d'un assoupissement auquel le malade ne peut résister, et qui lui paraît délicieux. Il est alors plongé dans un état de rêverie vague, où l'imagination, que rien n'entrave, voltige pour ainsi dire sur une multitude d'objets agréables dont l'âme se sent doucement affectée. Plusieurs personnes qui ont été jetées dans cet état ont cherché à m'en donner une idée, en le comparant à celui qu'on éprouve quand, dans les chaleurs de l'été, on goûte les douceurs du repos dans un lieu frais et soustrait à l'influence du bruit et de la lumière. Cet état laisse un souvenir agréable, et il est rare que le malade qui a pu y perdre un instant le sentiment de ses souffrances, et qui en a éprouvé un soulagement véritable, n'attende pas avec impatience le moment où on renouvellera l'opération qui le lui procure.

De l'état de rêverie douce que je viens de décrire, les malades passent quelquefois dans un sommeil qui n'est pas le somnambulisme, mais qui diffère pourtant du sommeil ordinaire par la difficulté extrême qu'on éprouve à le faire cesser avant le moment où il finit de lui-même. On essaie

souvent en vain les bruits les plus forts et les plus inattendus. Je dois pourtant avertir que ces tentatives ne sont pas sans inconvénient, et qu'il peut en résulter quelques accidents et même des convulsions.

Quelquefois le magnétisé, sans éprouver ni rêverie ni sommeil, assure qu'il sent ses paupières si fortement *collées*, qu'il lui serait absolument impossible d'ouvrir les yeux. Alors, disent les magnétiseurs, qui croient voir dans cette impossibilité un phénomène magnétique tout particulier, il suffit, pour faire ouvrir les yeux, de passer les doigts transversalement sur les paupières ou à quelques lignes de distance, *avec la volonté* de les faire ouvrir, et cette méthode si simple réussit, même sans que le magnétisé sache ce qu'on veut faire. J'ai eu rarement occasion d'observer le phénomène dont il est question; mais le peu d'expériences que j'ai pu faire à ce sujet m'ont convaincu que dans ce cas, de même que dans la *production* de tous les phénomènes organiques qui caractérisent cet état voisin du somnambulisme et le somnambulisme lui-même, la conviction du magnétisé fait tous les frais de l'expérience.

Au-delà de tous les effets dont je viens de parler se trouve le somnambulisme, qui quelquefois cependant survient dès la première séance et en quelques minutes. Ce n'est pas ici le lieu de m'étendre sur cet état merveilleux dont j'ai déjà parlé, et à l'étude duquel je consacrerai la dernière partie de cet ouvrage.

La rapidité avec laquelle surviennent les effets que je viens d'énumérer est très variable. Il peut arriver qu'à la première séance on n'obtienne aucun résultat; ce cas est même le plus ordinaire: mais les malades qui commencent ainsi par une insensibilité absolue finissent rarement par rien éprouver de bien saillant. Dans la majorité des cas, malgré les résultats qu'on obtient dès la première séance, ce n'est qu'au bout de quelques jours que les procédés du magnétisme animal produisent tout leur effet.

Méthode de Faria.

Cette dernière assertion n'est pourtant exacte qu'autant qu'on fait usage des procédés ordinaires, de ceux qui se trouvent consignés dans les écrits de M. Deleuze. Car en prenant une autre marche, on peut arriver au sommeil, et même au somnambulisme, d'une manière plus prompte, non moins certaine, mais qui pourrait bien dans quelques cas n'être pas exempte d'inconvénients. Le procédé dont je veux parler est celui que l'abbé Faria mettait en usage. Cet homme qui ne pouvait éviter l'accusation de charlatanisme sous le poids de laquelle il est descendu au tombeau, et qui eut certainement tort de chercher à faire de la production du somnambulisme un spectacle payé, avait cependant sur les phénomènes du prétendu magnétisme des idées bien plus justes que la plupart de ses partisans. L'abus qu'il a fait de

ses connaissances ne doit pas empêcher de lui rendre cette justice.

Une longue expérience lui ayant appris qu'il ne devait chercher la cause du somnambulisme (qu'il désigne sous le nom peut-être plus convenable de *sommeil lucide*), ainsi que de tous les autres phénomènes magnétiques, que dans l'individu qui les éprouvait, il modifia ses procédés de manière à les rendre aussi expéditifs qu'il le fallait pour ses représentations. Voici sa méthode. Il faisait placer dans un fauteuil la personne qui voulait se soumettre à son action, et l'engageait à fermer les yeux en se recueillant; puis, tout-à-coup, il prononçait d'une voix forte et impérative le mot *Dormez*, qui faisait ordinairement sur le patient une impression assez vive pour produire en lui une légère secousse de tout le corps, de la chaleur, de la transpiration, et quelquefois le *somnambulisme*. Si la première tentative ne réussissait pas, il soumettait le patient à une seconde, puis à une troisième et même à une quatrième, après quoi il le déclarait incapable d'entrer dans le sommeil lucide.

Il est évident, d'après ce que je viens de dire, que l'abbé Faria, par la méthode qu'il employait, cherchait à parvenir tout d'un coup, au moyen d'une impression forte et subite, au but qu'atteignent les magnétiseurs ordinaires par une voie plus lente, mais exempte en revanche de tout inconvénient. En effet celui qui se soumettait à son action,

plongé dans l'obscurité, livré à ce trouble que devait nécessairement produire en lui l'idée qu'il était soumis à l'action d'un homme dont on racontait des prodiges, devait se trouver, après quelques instants d'attente, pendant lesquels l'impression morale allait toujours croissant, suffisamment disposé pour que la voix impérieuse de l'expérimentateur pût achever l'ouvrage déjà commencé.

Si le patient était doué d'une constitution physique et morale telle que les causes que je viens d'assigner ne fissent absolument aucune impression sur lui, c'était un sujet rebelle, et on devait l'abandonner comme tel; car, après quelques épreuves infructueuses, son impassibilité ne pouvait qu'augmenter. Si au contraire l'impression produite sur lui, sans aller jusqu'au somnambulisme, était pourtant assez marquée par la secousse convulsive, la rougeur de la face, la chaleur ou la transpiration produite, tous ces effets pouvaient augmenter assez la confiance du magnétisé, pour que le résultat d'une seconde épreuve fût plus prononcé.

L'abbé Faria se vantait d'avoir fait tomber par sa méthode plus de cinq mille personnes en somnambulisme; il y avait peut-être de l'exagération dans cette prétention, mais il est incontestable qu'il réussissait très souvent. Un nombre considérable de personnes au-dessus de tout soupçon de connivence ont été endormies par lui; et c'est une chose remarquable que l'identité des effets

obtenus par des moyens aussi différents que le sont ses procédés et ceux des magnétiseurs ordinaires. Pour expliquer cette différence, on ne doit pourtant pas perdre de vue que les impressions morales auxquelles on soumet les patients sont, dans l'une et l'autre méthode, absolument les mêmes; toute la différence est que dans l'une on les fait agir d'une manière lente et progressive, tandis que dans l'autre on les met subitement en jeu.

Effets curatifs.

Relativement aux effets curatifs du magnétisme animal, je dois d'abord dire un mot d'un fait que tous les magnétiseurs s'accordent à présenter comme assez fréquent, que je n'ai jamais observé, et que je ne crois pas cependant qu'on puisse révoquer en doute : c'est un déplacement de certaines douleurs locales, que les malades assurent sentir descendre avec la main du magnétiseur. Ainsi, s'il est question d'un rhumatisme à l'épaule, ce rhumatisme, au bout de quelques minutes, semblera descendre au coude, où il se fixera quelques instants; plus tard, la douleur descendra encore, et, après avoir passé dans la main, elle paraîtra se dissiper par le bout des doigts. Une chose remarquable, c'est que Valentin Greatreack, qui s'était persuadé que Dieu lui avait accordé le don des miracles, et qui pratiquait la médecine d'attouchement en Angleterre à la fin du dix-septième siècle, faisait éprouver les mêmes sensations aux malades

qui avaient recours à lui, et qu'il guérissait au moyen du magnétisme, c'est-à-dire par la confiance qu'il leur inspirait (1).

On ne saurait se figurer avec quelle facilité on peut venir à bout, par le magnétisme, des maladies nerveuses les plus graves, ou soulager des affections contre lesquelles toutes les ressources de la médecine pharmaceutique échouent. Je veux surtout parler de l'épilepsie, dont les accès peuvent être considérablement éloignés ou diminués par cette méthode bien employée. L'influence du moral sur le physique, dont on a tant parlé, mais dont on ne s'est jamais occupé de déterminer les effets par des expériences directes, offre aux médecins philosophes le sujet des plus intéressantes recherches. Les magnétiseurs seuls ont journellement sous les yeux les observations pratiques les plus curieuses sur ce sujet; mais le faux point de vue dans lequel ils se sont placés les empêche d'en tirer pour la science aucun parti. Un inconvénient plus grave encore résulte de la persuasion où ils sont qu'ils agissent au moyen d'un agent réel qui doit toujours produire quelque effet, même quand aucun signe extérieur ne manifeste son action; car souvent ils font perdre au malade un temps précieux, en le flattant pendant des mois entiers d'un espoir qui ne se réalise jamais. Étrangers à la médecine, ils sont incapables de s'apercevoir que, pendant

(1) Voyez sur cet enthousiaste l'ouvrage plein de recherches intitulé *Antimagnétisme* et l'*Histoire critique* de M. Deleuze.

tout ce temps, les changements qu'ils attribuent au magnétisme ne sont que les rémissions habituelles et le cours naturel de la maladie. Le malade lui-même, séduit par l'avantage d'un traitement agréable, se fait facilement illusion, et n'est souvent desabusé qu'au moment où les progrès du mal sont tels, qu'il n'est plus temps d'y porter remède. Voilà ce qu'on ne saurait trop répéter, à l'appui du sage conseil qu'a si souvent donné M. Deleuze, de ne jamais abandonner une maladie au traitement d'un magnétiseur sans se guider sur les avis d'un médecin éclairé.

Les effets momentanés produits par le magnétisme étant ordinairement proportionnés à son action générale sur l'économie, il semble qu'on peut les prendre pour mesure de cette action considérée comme thérapeutique; mais on est pourtant forcé de reconnaître que les exceptions à cet égard ne sont pas rares. Ainsi tel malade qui éprouve des effets très marqués à chaque séance, ne voit pas pour cela son état s'améliorer comme il pourrait naturellement s'y attendre, tandis qu'on en voit d'autres qui semblent absolument impassibles à l'influence magnétique éprouver sous cette influence même une amélioration rapide. Ces dernières observations m'ont paru pendant longtemps militer en faveur de l'existence d'un agent capable de produire des effets indépendamment de toutes les causes morales, dont l'influence semble ici nulle au premier aspect. Cependant il n'est

pas difficile de comprendre comment certains sujets peuvent éprouver, de ces causes morales, d'heureux effets relativement à leur santé, sans qu'aucun phénomène marqué annonce leur action bienfaisante. Un mieux momentané, qui dès le début se trouve coïncider fortuitement avec l'administration du magnétisme, peut suffire dans quelques cas pour inspirer une confiance dont l'influence est fort grande. L'espérance et l'imagination agissent dans ce dernier cas, comme ont coutume de le dire vaguement de tous les phénomènes ceux qui n'ont pas fait de ce sujet une étude spéciale, en imprimant à toute l'économie une activité salutaire.

Quelques magnétiseurs ont prétendu que les personnes malades avaient seules la faculté de devenir somnambules sous l'influence des procédés magnétiques. L'abbé Faria n'a jamais eu une pareille opinion ; et il avait raison, comme l'expérience l'a prouvé, puisqu'il a fait tomber dans cet état un grand nombre de personnes bien portantes. Tout ce qu'on pourrait dire, c'est que certaines maladies, et particulièrement les maladies convulsives, prédisposent singulièrement à la production du somnambulisme.

SUITE DE L'HISTOIRE DU MAGNÉTISME.

Revenons maintenant à l'histoire du magnétisme, qui désormais doit se borner à l'indication des témoignages qui se sont successivement éle-

vés en faveur de la réalité des phénomènes du somnambulisme.

Le docteur Pététin.

En 1787, dans le moment où les merveilles du somnambulisme faisaient le plus de bruit, un médecin distingué de Lyon, Pététin, qui n'était pas au nombre des partisans du magnétisme animal, eut occasion d'observer sur une malade cataleptique tous les phénomènes que les magnétiseurs obtenaient autour de leurs baquets. Il n'avait point employé sur elle les procédés du magnétisme animal, pour lequel il avait d'ailleurs beaucoup d'éloignement. Aussi chercha-t-il l'explication de ce qu'il avait sous les yeux dans une théorie de son invention, d'après laquelle tous ces phénomènes si étranges étaient le résultat de l'accumulation du fluide électrique dans certaines parties du corps; théorie qui, bien qu'elle ait été renouvelée de nos jours avec quelques modifications, ne peut dans l'état actuel de la science être considérée que comme une hypothèse gratuite. Le plus important et le plus incompréhensible des phénomènes observés par Pététin, celui qu'il paraît s'être attaché à constater avec le plus de soin, est le transport des sens à l'épigastre et au bout des doigts.

Outre la malade dont je viens de parler, Pététin eut occasion d'en observer ensuite sept autres, également cataleptiques, et qui lui présentèrent

des phénomènes absolument semblables. Il ne publia pas ces dernières observations de son vivant; mais elles furent réunies à sa mort, et on en forma un volume, sous le titre d'*Électricité animale.* Dans cet ouvrage, Pététin persiste dans sa théorie sur le fluide électrique, et l'étaie même d'un grand nombre d'expériences qui paraîtront parfaitement concluantes à tous ceux qui ne connaîtront pas la puissance qu'exercent les idées des somnambules sur leur manière de sentir et d'être modifiés.

Deux choses, dans les ouvrages de Pététin, peuvent surprendre ceux mêmes qui ne révoquent pas en doute la réalité de ses singulières expériences. On peut se demander : 1° comment il se fait qu'il ait pu avoir occasion de rencontrer, dans sa seule pratique, huit malades atteintes d'une maladie aussi rare que la catalepsie; 2° comment il a pu arriver que ces huit personnes présentassent toutes l'incompréhensible phénomène du transport du siége des sensations à l'épigastre ainsi qu'à l'extrémité des doigts et des orteils. Mais ces deux singularités ne sont pas inexplicables pour ceux qui savent avec quelle facilité les affections du genre de celles qui nous occupent se transmettent par imitation sur toutes les personnes susceptibles de les présenter, et qui n'ignorent pas que souvent le simple récit de leurs symptômes merveilleux suffit pour en déterminer la propagation. Ainsi des malades atteintes d'affections nerveuses voisines de la catalepsie, mais en qui cette dernière affection ne se

serait pas manifestée d'elle-même, auront bien pu la présenter, lorsque, soignées par Pététin, elles auront entendu parler des merveilles qu'il avait eues précédemment sous les yeux. Une fois tombées dans cet état, il était inévitable qu'elles manifestassent des facultés plus ou moins semblables à celles qu'avaient présentées les premières cataleptiques; car ce n'est pas seulement l'affection principale que l'imitation propage, mais encore ses symptômes accessoires les plus saillants.

On peut donc dire que Pététin créa lui-même autour de lui, sans s'en douter, une épidémie de catalepsie, semblable en partie à toutes les épidémies dont nous aurons occasion de parler longuement par la suite. Peut-être au surplus ne doit-on pas chercher dans Pététin seul la cause de cette espèce d'épidémie. N'oublions pas qu'à l'époque où elle eut lieu à Lyon, un traitement magnétique, où se rendaient journellement un grand nombre de malades, était établi dans cette ville; que plusieurs de ces malades tombaient en somnambulisme, et que le récit des merveilles qu'on en racontait suffisait pour donner à toutes les femmes nerveuses qui s'y trouvaient disposées l'idée de l'imitation.

La publication des expériences de Pététin engagea M. de Puységur à réimprimer ses *Mémoires pour servir à l'établissement du magnétisme animal*, qui avaient paru à la fin de 1784 et en 1785; elle eut de plus pour résultat de fixer de nouveau d'une

manière plus particulière l'attention sur les phénomènes du somnambulisme, et par suite sur le magnétisme animal, au moyen duquel on le produisait.

Histoire critique du Magnétisme, par M. Deleuze.

L'année 1813 fut marquée par une publication qui eut une influence plus grande encore sur les progrès du magnétisme; je veux parler de l'*Histoire critique du magnétisme animal*, par M. Deleuze. Le ton sage et modéré de l'auteur, ses connaissances dans les sciences naturelles, son caractère de moralité, que n'ont jamais pensé à attaquer ses adversaires même les plus violents, tout concourut à donner à ce livre un succès que tous les ouvrages sur le même sujet avaient été jusque là bien loin d'obtenir. Cette histoire ne fut pas seulement utile à la cause du magnétisme, en lui faisant un grand nombre de prosélytes, elle la servit encore en encourageant ceux qui le pratiquaient en secret à s'en déclarer ouvertement partisans. On n'eut plus honte d'avouer des opinions qui avaient été défendues par un écrivain aussi instruit et aussi respectable.

Annales du Magnétisme.

La vogue donnée par l'ouvrage de M. Deleuze au magnétisme animal fut en partie cause de l'ap-

parition d'un recueil périodique destiné à rassembler les observations faites sur ce sujet dans les différentes parties de la France. Ce recueil, intitulé *Annales du magnétisme animal*, parut pour la première fois en juillet 1814, et, malgré une interruption de six mois, il fut continué jusqu'à la fin de 1816.

Au mois de juillet 1817, il reparut de nouveau, sous le titre de *Bibliothèque du magnétisme animal*, et se continua, malgré une nouvelle interruption de quelques mois, jusque vers la fin de 1819, où il a définitivement cessé, par suite de la dissolution de la Société qui le rédigeait.

Ces deux recueils auraient pu exercer une grande influence sur l'opinion publique, si les rédacteurs avaient tous, comme l'auteur de l'*Histoire critique*, fait preuve d'assez de connaissances pour faire pardonner l'incroyable merveilleux des observations qui s'y trouvent consignées, et si on eût pu supposer que l'esprit de doute et d'impartialité les guidait dans leurs recherches et présidait à leurs récits.

Le Magnétisme éclairé.

M. le baron d'Hesnin de Cuvillers, qui, pendant quatre ans, avait été secrétaire de la Société du Magnétisme, eut l'idée de continuer le journal qu'elle venait d'abandonner, sous le titre d'*Archives du magnétisme animal*, et fit précéder ce nouveau recueil d'une introduction intitulée *Le magnétisme*

éclairé. L'auteur, dans cet ouvrage, fait sa profession de foi sur les phénomènes dont il avait été long-temps témoin, et qu'il avait lui-même enregistrés pendant plusieurs années dans les *Annales* et la *Bibliothèque*. Il adopte la plupart des faits; mais, ce qui est très remarquable, il rejette comme absolument dénuée de preuves l'existence du fluide magnétique.

Cours publics sur le magnétisme.

Ce fut au mois de mai 1819 que je commençai mes cours publics sur le magnétisme animal et sur le somnambulisme, dont j'avais eu occasion de m'occuper pendant les années précédentes. Convaincu par un grand nombre de faits, sur la réalité desquels il m'était impossible de conserver le moindre doute, puisque je les avais moi-même produits pour la plupart; enchanté des guérisons surprenantes que j'avais obtenues, et surtout séduit par l'importance et le merveilleux des phénomènes du somnambulisme, qui ouvre des routes si nouvelles à la psychologie, je crus qu'il y avait pour moi une objection à laquelle aucune considération ne pouvait me soustraire, que je devais faire tous mes efforts pour éclairer les médecins et les philosophes sur les vérités importantes que j'avais eu occasion de constater. Je ne pouvais avoir la prétention de convaincre par mon témoignage ceux qui s'obstineraient à ne vouloir pas expérimenter par eux-mêmes;

mais j'espérais être assez heureux pour provoquer, de la part de plusieurs médecins, des recherches qui, en augmentant la masse des faits bien constatés, hâteraient le triomphe de la vérité : cette espérance ne fut pas trompée.

Expériences de l'Hôtel-Dieu.

Dès l'année suivante (en 1820), M. Husson, dont le nom paraît destiné à s'associer aux révolutions les plus heureuses dans les sciences, autorisa dans ses salles des expériences qu'on a publiées (1).

Comme on a fait figurer mon nom dans la liste des médecins qui ont assisté à ces expériences, et qu'on en rapporte quelques unes qui furent en effet tentées d'après les observations que je me permis de faire sur la manière dont on avait procédé dans les premières séances, je ne peux me dispenser de relever ici quelques inexactitudes échappées au rédacteur. Je commencerai par rappeler les faits antérieurs.

Le jeune homme chargé de magnétiser la malade qui faisait le sujet des expériences l'endormait d'abord en se plaçant près d'elle, et en employant la méthode ordinaire; mais, au bout de 14 ou 15 séances, M. Husson voulut éprouver

(1) La seconde édition vient de paraître : *Expériences sur le magnétisme animal, faites à l'Hôtel-Dieu de Paris, par* J. Dupotet, *et publiées d'après les procès-verbaux des séances.*

jusqu'à quel point l'action du magnétisme pourrait conserver son efficacité, lorsqu'elle serait dirigée sur la malade à son insu, et par conséquent sans qu'on pût présumer que son imagination y entrât pour rien. Il avait donc proposé au magnétiseur de se renfermer dans une espèce d'armoire placée au fond du cabinet où se faisaient les expériences, et d'où il devait endormir la malade à un signal convenu. L'expérience avait été faite plusieurs fois ; et la malade, placée à deux pieds environ de la cachette, à laquelle elle tournait le dos, s'était toujours endormie quelques minutes après le signal donné par M. Husson.

Tout observateur qui n'a pas une grande habitude du somnambulisme et qui ne connaît pas l'extrême facilité avec laquelle il se reproduit sous l'influence des causes les plus légères, devait regarder cette expérience comme satisfaisante ; aussi aucun des médecins estimables qui en avaient été témoins n'avait songé à rien chercher de plus concluant. Lorsque j'en entendis parler, je ne jugeai pas les choses de la même manière : des expériences répétées m'avaient appris à me défier d'une multitude de causes accessoires auxquelles j'aurais d'abord été bien éloigné d'attribuer la moindre efficacité. Je crus donc devoir avertir M. Husson de mes doutes ; je lui représentai que la malade, amenée dans le lieu où elle avait coutume d'être endormie chaque matin, entourée des mêmes personnes, à la même heure, assise sur le même

siége où elle devait bien au surplus supposer qu'on ne l'avait placée que pour la soumettre à une expérience, pouvait fort bien s'endormir sans qu'on pût légitimement rien en conclure en faveur de l'agent magnétique.

Une pareille objection, je le répète, pouvait sembler de peu de valeur; et cependant M. Husson eut la complaisance de l'accueillir et de consentir à une expérience qui devait servir de contre-épreuve, en montrant jusqu'à quel point les circonstances accessoires que je viens de signaler pourraient agir en l'absence du magnétiseur. Il s'agissait de faire venir la malade à l'heure ordinaire, dans le même cabinet, de la faire asseoir sur le même siége, de simuler un signal, en un mot de se comporter en l'absence du magnétiseur absolument comme on avait coutume de le faire quand il était là. Tout cela fut fait comme je l'avais demandé; et, contre ce que j'avais présumé, la malade ne s'endormit pas. Le magnétiseur, quand il survint quelque temps après, la fit tomber en somnambulisme, comme à l'ordinaire, au moyen des procédés qu'il avait coutume d'employer.

Cette expérience n'ayant pas eu le résultat que j'en attendais, j'en proposai une seconde, qui me paraissait plus concluante encore; elle consistait à diriger l'action magnétique sur la malade, non seulement à son insu, mais encore à une heure à laquelle elle ne devait pas naturellement s'attendre qu'on chercherait à agir sur elle; à s'introduire,

par exemple, le soir dans la chambre, à l'heure où tout le monde était couché, et, après s'être assuré qu'elle ne dormait pas, à la magnétiser de loin à son insu.

Ici commence l'inexactitude de la rédaction. Il ne fut point convenu, comme le dit le magnétiseur, qu'il se placerait à un lit d'intervalle de la malade, séparé d'elle seulement par trois rideaux, qui auraient pu n'être pas exactement fermés. Si on avait proposé l'expérience de cette manière, j'aurais fait part à M. Husson de mes soupçons, et, même sans les partager, il n'aurait probablement pas refusé de faire droit à mes représentations. Ce fut seulement à l'instant même où déjà nous étions tous retirés à quelque distance dans un coin de la salle, que le lieu de l'expérience fut choisi. Plusieurs circonstances ont rendu pour moi cette expérience plus que douteuse. Une lampe qui éclairait la salle se trouvait placée derrière le magnétiseur et à peu de distance de lui, de sorte que son corps, pour peu qu'il se fût dressé, pouvait assez facilement être aperçu de la malade. Une autre cause d'incertitude résulta de l'exactitude même avec laquelle on voulut faire l'expérience; car M. Husson ayant désiré s'assurer par lui-même que la malade ne dormait pas au moment où on commençait à la magnétiser, fut obligé de se faire voir par elle; il lui parla (1), et quelque précaution qu'il ait pu prendre

(1) « M. Husson demande à mademoiselle Samson *si elle dor-*

pour lui faire croire qu'elle n'était pas l'objet de sa visite nocturne, elle dut concevoir au moins des doutes capables d'éveiller son attention. Elle le dut d'autant plus, que depuis quinze jours elle ne cessait d'être le sujet d'une multitude d'expériences, dont un grand nombre étaient, comme on a pu le voir, tentées dans le but d'exercer sur elle quelque action à son insu.

L'auteur de la relation termine son récit par les réflexions suivantes :

« M. Bertrand n'avait pas manqué d'assister à » cette expérience, qu'il avait lui-même proposée. » Le succès avait été complet; *tout le monde* était » convaincu, et lui-même ne fit aucune difficulté » de signer le procès-verbal qui en fut dressé. Com- » ment donc se fait-il que dans ses écrits il ait nié

» *mait.* Celle-ci répond qu'elle *n'a pas envie de dormir, et* » *qu'elle ne dort jamais de si bonne heure ;* elle tousse, et » M. Husson se retire, et vient se placer avec nous dans un » lieu d'où il ne pouvait être vu, *mais d'où il ne pouvait rien* » *voir de ce qui se passait.* Le magnétiseur doit commencer à » diriger son action à sept heures. A sept heures huit minutes, » la malade dit en se parlant *haut* à elle-même : *C'est étonnant* » *comme j'ai mal aux yeux, je tombe de sommeil.* Un instant après, elle était endormie. » (*Expériences de l'Hôtel-Dieu.*)

Cette affectation à mettre en avant qu'elle n'avait pas envie de dormir, qu'elle ne s'endormait jamais de si bonne heure ; cette manière de parler *haut* à elle-même ; tout cela pourrait, sans qu'on pût être accusé de se montrer trop sévère, faire soupçonner qu'elle se doutait au moins qu'elle était en spectacle.

» l'existence d'un agent *dont la réalité lui était* » *démontrée* de son propre aveu par cette expé- » rience. »

Il est tout-à-fait inexact de dire que je ne fis aucune difficulté de signer le procès-verbal : la vérité est que j'en fis beaucoup. Je fis part à M. Husson de tous mes doutes relativement aux causes d'erreur que je viens de signaler, et j'insistai jusqu'à lui faire éprouver un mouvement d'impatience qui provenait de ce qu'il lui était impossible de se faire une idée de l'extrême susceptibilité des personnes qu'on a soumises pendant quelque temps aux expériences magnétiques. Je signai cependant le procès-verbal, mais sans prétendre attester par là autre chose que la réalité des faits ; et c'est faire un étrange abus de ma signature, que d'en prendre occasion de dire que la réalité de l'agent magnétique se trouve par là démontrée de mon propre aveu.

J'avoue cependant volontiers que ces expériences me parurent d'abord assez dignes d'attention pour que j'en parlasse publiquement à mes cours, comme de ce que je connaissais de plus propre à militer en faveur d'un agent indépendant des impressions morales. Mais j'ai toujours été loin de les présenter comme concluantes.

J'aurais voulu ne pas entrer dans cette explication ; mais si je me taisais, on ne se ferait pas scrupule d'interpréter mon silence comme un aveu. Au surplus ces détails pourront servir à donner une idée

de la marche scrupuleuse que j'ai suivie pour arriver à la vérité. Que ceux qui croient devoir s'arrêter à la croyance d'un agent magnétique se demandent s'ils ont fait leurs recherches avec les mêmes précautions, et ils trouveront peut-être la cause de la différence des résultats auxquels nous sommes arrivés. Quant à moi, je puis assurer que toutes les expériences concluantes que j'ai pu faire relativement à l'existence de l'agent magnétique m'ont toujours donné un résultat négatif. Celles qui viennent de nous occuper feraient seules exception, si elles étaient vraiment concluantes ; mais dans ce cas-là même, isolées comme elles le sont, elles ne seraient pas de nature à me faire changer d'opinion; car il resterait encore la chance d'un hasard (1).

---

(1) Peut-être ne lira-t-on pas ici sans quelque intérêt le récit de plusieurs faits qui montreront le pouvoir de l'imagination pour la production du somnambulisme. Personne sans doute ne songera à objecter que ces faits étant purement négatifs, relativement à la question de l'existence du fluide, ne pourraient servir à réfuter des faits positifs, observés avec les précautions convenables. La chose est évidente d'elle-même, et je ne veux que donner une idée de l'extrême facilité avec laquelle le somnambulisme peut survenir chez les personnes susceptibles de l'éprouver, et chez lesquels il a été provoqué par des procédés artificiels.

I. Lorsque je commençai à magnétiser, j'obtins dès les premières tentatives les succès les plus satisfaisants, et j'eus entre autres une somnambule[1] qui me présenta des phénomènes

[1] On peut voir, dans mon *Traité du Somnambulisme*, d'autres détails sur la même somnambule, pag. 163 et suivantes, 246 et 499.

Expériences faites à la Salpêtrière et dans d'autres hôpitaux.

Peu de temps après les expériences de l'Hôtel-Dieu, des essais semblables furent faits à la

---

extrêmement curieux, et de nature à ne pouvoir être revoqués en doute (l'un de ces phénomènes était une insensibilité absolue à toute espèce d'excitation). Obligé de m'absenter au bout de quelque temps, je la laissai entre les mains d'un de mes amis, qui voulut bien continuer le traitement. Jusque là j'avais bien entendu parler de corps auxquels on communiquait la vertu magnétique, vertu qui se conservait un assez long espace de temps; mais n'ajoutant pas foi à tout ce qu'on en racontait, je n'y avais pas fait une sérieuse attention; plus tard, la lecture d'un grand nombre d'ouvrages, et mes conversations avec des magnétiseurs qui ne doutaient de rien, me firent venir l'idée d'essayer ce pouvoir, et de chercher si je ne pourrais pas agir sur ma somnambule, malgré cent lieues de distance qui me séparaient d'elle.

J'écrivis en conséquence à mon ami, et lui envoyai un petit billet magnétisé, que je le priai de placer sur l'estomac de la malade : j'indiquais le creux de l'estomac, parceque j'avais toujours entendu désigner ce lieu pour ces sortes d'essais.

L'expérience fut faite : elle réussit, et la malade eut un sommeil accompagné de tous les phénomènes qu'il présentait d'ordinaire.

Cependant je ne me dissimulai pas que la malade ayant été prévenue de l'expérience qu'on voulait tenter, il pouvait se faire que le sommeil, quoique bien réel, eût été produit par son imagination seule. Je fis donc un autre essai pour savoir à quoi m'en tenir. J'écrivis une seconde lettre que je ne magnétisai pas, et je l'envoyai comme si elle avait été magnétisée, en prévenant la malade qu'elle devait la faire tomber en sommeil. Elle tomba en effet dans cet état, qui présenta encore cette fois tous les caractères qu'il avait coutume d'offrir.

Je fis part du résultat de mon expérience aux magnétiseurs

Salpêtrière par des hommes versés dans l'étude de la médecine, par des élèves distingués qui sont devenus des médecins estimés. Leur résultat fut de convertir à la croyance des phénomènes du som-

---

que je fréquentais ; ils en parurent bien surpris, et, ne pouvant se résoudre à reconnaître le pouvoir de l'imagination d'une manière aussi marquée, ils prétendirent que si la dernière lettre avait produit l'effet que je disais, c'était uniquement parcequ'en l'écrivant, je l'avais (même sans le vouloir) imprégnée de mon fluide. Je me préparai à faire une expérience qui m'apprendrait ce que je devais en penser. Je priai un de mes amis d'écrire quelques lignes à ma place, en cherchant à imiter mon écriture, de manière que ceux qui liraient la lettre pussent s'y méprendre (je savais que la chose lui était possible). Il le fit : on fut trompé par notre stratagème, et le sommeil fut produit comme il l'aurait été par une de mes lettres. On ne pouvait élever aucun doute sur la conclusion à tirer de cette expérience en faveur du pouvoir de l'imagination. Pour qu'on ne pût plus parler du fluide émané à mon insu, j'avais prié mon ami d'écrire loin de moi, et même sans que je susse le moment auquel il écrirait.

Après avoir constaté, comme je viens de le faire, les effets de l'imagination indépendamment du magnétisme, il était naturel que je cherchasse ce que le magnétisme produirait sans l'imagination. Je ne manquai pas de le faire ; mais jamais il ne me fut possible de produire sur la malade éveillée aucun effet au moyen d'objets magnétisés qu'on plaçait sur elle à son insu.

La suite de ces expériences me conduisit au surplus à un résultat assez curieux. Pour être bien sûr que la malade n'avait aucune idée de la tentative qu'on faisait sur elle, on s'avisa de lui placer les objets magnétisés par moi sur son lit pendant qu'elle dormait ; et l'expérience faite de cette manière réussissait, c'est-à-dire que la malade passait du sommeil ordinaire dans celui du somnambulisme, et répondait à l'ami qui me remplaçait. Une dernière expérience restait à tenter ; elle consis-

nambulisme l'auteur de la *Physiologie du système nerveux*, le docteur Georget, qui consigna en 1821 dans cet ouvrage même le résultat de ses recherches.

---

tait à placer sur le lit de la malade, pendant son sommeil, un objet non magnétisé, et à voir ce qu'il produirait : l'expérience, à mon grand regret, ne fut faite qu'une fois, et le résultat qu'elle donna fut assez singulier. La malade tomba en somnambulisme ; mais elle prétendit ne plus savoir comment elle y était tombée ; elle demanda instamment qu'on l'éveillât, se plaignant d'un mal de tête dont elle accusait le mouchoir employé à l'expérience.

Cette différence provenait-elle de ce que, soumise à des expériences si souvent répétées, la patiente avait enfin conçu des soupçons sur la nature de mes recherches, ce qui devait la jeter dans une défiance qui naturellement ne pouvait manquer de modifier les phénomènes du somnambulisme ? ou bien doit-on chercher l'origine de ses doutes dans une de ces facultés encore si mystérieuses du somnambulisme ? c'est ce que je ne saurais décider : car n'ayant plus eu, depuis, occasion de renouveler les mêmes expériences, je manque des matériaux capables de conduire à une solution satisfaisante du problème. Mais je ne peux m'empêcher de me demander sous l'influence de quelle cause notre magnétisée passait du sommeil ordinaire au somnambulisme. Les personnes accoutumées à cet état sont-elles susceptibles d'y revenir chaque fois qu'on les interroge dans leur sommeil, de se reveiller, si on peut s'exprimer ainsi, somnambules ; ou bien sont-elles pendant toutes les nuits dans un véritable état de somnambulisme ; ou enfin faut-il supposer, comme le feront sans doute toutes les personnes étrangères aux phénomènes qui nous occupent, que tout le secret consiste en ce que la malade ne dormait réellement pas, et s'amusait à jouer la comédie ? Je ne saurais admettre cette assertion, que je repousserais cependant encore avec plus de certitude si j'avais pu faire moi-même les expériences. Voici au reste comment

Ces expériences entrainèrent aussi la croyance du docteur Rostan, auteur de plusieurs bons ouvrages et d'un grand nombre d'articles du nouveau Dictionnaire de Médecine, recueil dans lequel il

---

elles étaient conduites. La malade était une jeune personne de quinze à seize ans, qui avait coutume de s'endormir de très bonne heure dans la chambre où se tenaient ses parents, lesquels veillaient deux ou trois heures chaque soir auprès de son lit. Elle avait le sommeil très dur, et c'était une chose connue qu'on pouvait entrer, causer librement tout haut dans la chambre, et sortir, sans que son sommeil en fût troublé. On profitait de cette circonstance, qui donnait une facilité extrême pour faire les expériences.

Toujours reste-t-il deux choses constantes; car cette jeune fille ne simulait certainement pas le somnambulisme et l'insensibilité la plus impassible à toutes les souffrances : la première, que la conviction seule où était la malade qu'elle était soumise à l'action magnétique suffisait pour produire en elle avec la plus grande facilité le somnambulisme et les facultés qui lui appartiennent; la seconde, que dans le sommeil un objet magnétisé placé sur elle déterminait le somnambulisme. Mais on est forcé d'avouer que le prétendu magnétisme n'était pas nécessaire, puisqu'en répétant la scène sans magnétisme, on obtenait le même résultat. Ces expériences, malgré l'imperfection dans laquelle je suis forcé de les présenter, ne me paraissent pas dépourvues d'utilité; elles serviront à donner de plus en plus une idée de toutes les précautions qu'on doit prendre quand on fait des essais sur la production du somnambulisme chez des individus pour ainsi dire *façonnés* à cet état par une expérience journalière. On ne saurait trop le repéter, un geste, un regard du magnétiseur, la seule pensée qui leur vient que ce dernier veut agir sur eux, suffit pour déterminer les phénomènes. Comment donc les magnétiseurs, qui devraient être familiarisés avec cette vérité, peuvent-ils songer à tirer le moindre parti, en

vient de publier un article *magnétisme animal*, où il expose les observations qui l'ont convaincu.

M. Georget ainsi que M. Rostan proclament, il est vrai, l'existence d'un agent particulier, et

---

faveur de leur agent, de la production du somnambulisme sous l'influence de leurs longues manipulations ?

II. Qu'on me permette de citer encore un fait à l'appui des précédents.

J'ai observé pendant long-temps une somnambule[1] que je ne magnétisais pas moi-même, mais dont j'ai suivi le traitement avec beaucoup d'assiduité, et sur laquelle la personne qui lui donnait des soins (c'était une dame) exerçait un pouvoir vraiment extraordinaire. Elle produisait, par exemple, à volonté, la paralysie d'un bras, d'une jambe, ou simplement de la main, même d'un doigt; la privait de la parole, de l'ouïe, de l'odorat[2]. Mais sa puissance ne se bornait pas à une action locale; elle pouvait paralyser pour ainsi dire d'un seul coup toutes les parties du corps de la somnambule, et la jeter dans un état d'insensibilité et d'immobilité complète et générale, qui constituait une véritable léthargie. Afin que je fusse plus à portée d'observer et de juger par moi-même la réalité de toutes ces merveilles, madame D... voulut

[1] J'ai parlé de cette somnambule, nommée madame *Chevalier*, dans mon *Traité du Somnambulisme*, pag. 189 et suivantes. Le commencement de l'histoire de son traitement a été inséré dans la *Bibliothèque du magnétisme animal*.

[2] M. Georget a depuis cette époque consigné un grand nombre d'expériences semblables faites sur les somnambules de la Salpêtrière. Le phénomène de la paralysie partielle des membres, qui semble si merveilleux à ceux qui ne l'ont jamais observé, se reproduit si facilement sur la plupart des personnes susceptibles de tomber en somnambulisme, qu'il n'est pas de magnétiseur qui ne puisse le produire à la journée et constater aussi souvent qu'il le veut la grande puissance de son fluide.

croient surtout à l'influence de la volonté du magnétiseur, à laquelle ils font jouer un rôle aussi important que MM. Deleuze et de Puységur. Mais on ne doit pas beaucoup s'en étonner, tant l'illu-

---

bien me donner le pouvoir de les reproduire à volonté, en me mettant en *rapport* avec sa malade [1]. J'usai de ce pouvoir, mais avec discrétion; car j'ai toujours été convaincu que des expériences de ce genre ne peuvent être répétées trop souvent sans inconvénient. Cependant mon premier soin fut de chercher jusqu'à quel point l'imagination pouvait avoir part à la production de phénomènes si remarquables. On avait coutume, quand on voulait faire tomber la malade en léthargie, de lui manifester sa volonté par un geste, qui consistait à porter rapidement la main de haut en bas devant elle, à quelques pouces de son corps. Après avoir fait plusieurs fois le geste avec volonté et avoir toujours réussi, je commençai à le faire sans volonté, et je n'en réussis pas moins bien; d'où je conclus que la conviction de la malade suffisait encore dans ce cas pour produire tous les effets du magnétisme animal. Rien n'était si facile que de s'en assurer; mais ce qui ne l'était pas autant, c'était de s'assurer de l'influence du magnétisme indépendamment de toute conviction.

Je commençai par avoir la volonté sans faire de gestes, mais ce fut toujours en vain: le geste était donc nécessaire, au moins comme accessoire; et il ne me restait plus, pour arriver à un résultat satisfaisant, qu'à éprouver jusqu'à

[1] Pour établir le rapport entre deux personnes, il suffit de les toucher en même temps l'une et l'autre, ou même l'une après l'autre; la volonté du magnétiseur suffit même dans presque tous les cas, pourvu que le magnétisé soit averti de cette volonté: cependant la confiance est mieux établie chez ce dernier par un procédé spécial. Autrefois les trembleurs des Cévennes se communiquaient l'inspiration en se soufflant dans la bouche; c'était leur manière de se mettre en rapport avec le Saint-Esprit.

sion est facile quand on observe des êtres pour qui la croyance la moins fondée devient une source de phénomènes réels.

J'ai passé par l'illusion dans laquelle sont encore

---

quel point la volonté aidée du geste pourrait agir à l'insu de la malade. L'expérience ne pouvait être faite commodément qu'autant que je me placerais hors de la chambre où elle se trouvait. J'essayai donc à agir sur elle d'une chambre voisine, d'abord au travers d'une muraille, puis au travers d'une simple cloison, d'une porte ; et ce fut toujours en vain.

Ces tentatives me conduisirent à l'observation que je vais rapporter. J'avais fait part à madame D... (la personne qui donnait des soins à la somnambule) et de mes tentatives et de leur résultats. Elle n'en parut pas très surprise, supposant que c'était uniquement parceque je magnétisais depuis trop peu de temps sa malade, que le fluide ne pouvait agir sur elle avec assez d'énergie pour produire une action à distance. Restait donc à savoir si elle-même pourrait mieux faire ; elle répéta mes expériences. N'ayant pas mieux réussi que moi, elle interrogea la malade en somnambulisme sur son défaut de succès ; celle-ci eut la sagesse de dire qu'elle n'en voyait pas la cause : mais cette cause nous fut bientôt révélée. Madame D..., forcée de s'absenter, pour une affaire, ne prit pas le temps de faire sortir sa malade du somnambulisme, et laissa ce soin à quelques magnétiseurs qui restèrent auprès d'elle. J'étais dans la même chambre, où je magnétisais une autre somnambule, quand celle dont nous nous occupons cessa tout-à-coup de répondre aux questions qu'on lui faisait, et tomba dans la léthargie qu'on avait coutume de produire chez elle ; on s'assura à l'instant même de son insensibilité. Cet état bien constaté, je voulus voir si l'autre somnambule pourrait nous donner quelques renseignements sur la manière dont il avait été produit, et je lui dis : « Regardez madame C..., et dites-moi ce qui se » passe en elle, et pourquoi elle est tombée dans l'état où elle

les médecins distingués que je viens de nommer. Qu'il me soit permis d'espérer qu'un jour ils adopteront le point de vue auquel je me suis arrêté. Au surplus, la chose importante, c'est le témoignage

---

» se trouve. » La seconde somnambule dirige son attention comme je le lui *ordonnais*, et, au lieu de me répondre, tombe elle-même dans un état d'insensibilité complète et de mort apparente, dont je ne pus la faire revenir qu'au bout de quelques minutes [1]. Enfin elle put me parler, et elle me dit en riant, avec un rire qui lui était habituel (ses facultés intellectuelles étaient dans un état voisin de l'idiotisme) : « Ah ! vous » n'y êtes pas, vous allez avoir bien du mal ; elle est *paralysée*. » Madame D... n'est sortie que pour agir sur elle de loin ; et si » elle ne revient pas, vous ne pourrez pas la tirer de là. »

Que madame D... n'eût feint une affaire pressante que pour avoir occasion de sortir et de faire en notre présence une expérience concluante en faveur du magnétisme animal, c'était ce qui paraissait assez vraisemblable. Aussi d'abord je n'en doutai point : je constatai rigoureusement l'heure à laquelle la paralysie était survenue, et je me félicitais d'avoir enfin la preuve d'une action du magnétisme indépendante de l'imagination. Quant à la difficulté de faire sortir la malade de l'état où elle se trouvait, je m'en inquiétai peu, ne doutant pas que celle qui l'avait produit ne pût bientôt le faire cesser. Cependant les minutes s'écoulaient, et la léthargie ne cessait pas ; madame D... n'arrivait point, et je l'avais fait chercher inutilement dans les environs. On l'avait réellement vue sortir et se diriger vers le lieu où elle avait dit avoir affaire. Alors je commençai à avoir des inquiétudes sérieuses. La somnambule était toujours dans le même état, c'est-à-dire avec toutes les apparences de la mort, et je ne pouvais m'empêcher de croire

[1] C'est une chose très commune que de voir les somnambules éprouver tous les accidents des personnes sur lesquelles on dirige leur attention, surtout s'ils savent quels sont ces accidents.

qu'ils ont donné sur la réalité des phénomènes; ce témoignage est venu heureusement fortifier ceux qu'avaient déjà rendus des hommes auxquels on ne peut supposer raisonnablement aucune intention de

---

que les plus graves inconvénients pourraient résulter de la prolongation de cet état. Elle-même avait, en somnambulisme, fixé à dix minutes le terme qu'on ne pouvait lui laisser dépasser sans l'exposer à une paralysie permanente des membres et à la mort.

Je ne cherchérai point à peindre les angoisses (ce n'est pas trop dire) par lesquelles je passai. Enfin, à force de soins et d'efforts de toute espèce, je parvins à ramener la malade à l'état de somnambulisme, sans qu'elle éprouvât d'autres accidents qu'un violent mal de tête et une sorte d'étourdissement, pour lesquels elle s'ordonna une forte dose de magnétisme qui lui fut administrée. Du reste, elle nous donna de son accident la même raison que l'autre somnambule. C'était madame D... qui l'avait magnétisée à distance, pour la faire tomber en paralysie; mais son action n'avait pas été suffisante de loin pour l'en faire sortir. Restait à s'en assurer en interrogeant madame D... Je ne pus le faire que le lendemain, et j'appris d'elle (sans étonnement) qu'elle n'avait nullement songé à faire une expérience la veille, et par conséquent que l'imagination de la malade avait fait tous les frais de la scène qui m'avait tant effrayé. Cette imagination avait commencé à agir au moment où la somnambule avait vu madame D... sortir. Il est bien vrai que deux ou trois personnes placées autour de son lit conversaient avec elle: mais cette circonstance ne fit que confirmer ses présomptions. Dans ses idées, ces personnes restaient là pour la distraire et rendre l'expérience plus concluante.

En donnant avec quelque détail cette observation et les précédentes, j'ai eu pour but, tout en prouvant le pouvoir de l'imagination, de familiariser un peu mes lecteurs avec les singulières scènes qui peuvent se présenter journellement

tromper, et il contribuera sans doute à entraîner la croyance du public savant.

D'autres expériences furent faites dans tous les hôpitaux de Paris; il en fut fait à la Pitié, à la Charité sous la direction de M. Fouquier, à l'hôpital Saint-Louis; et partout on obtint des résultats plus ou moins remarquables: mais l'administration, qui aurait dû rester étrangère à des essais

---

dans les traitements magnétiques accompagnés de somnambulisme. Quant à la malade paralysée, si on avait suivi mon conseil, on aurait dès lors cessé pour toujours de la jeter dans cette léthargie qui pouvait être suivie de grands accidents. N'aurait-il pas pu se faire, par exemple, qu'au milieu de la nuit, quand la malade eût été privée de tout secours, l'idée qu'on pouvait actuellement agir sur elle ne reproduisît cette funeste léthargie. Cependant mes conseils ne furent point suivis : la somnambule assurait qu'il était indispensable qu'elle continuât à être *paralysée* tous les jours, parceque, disait-elle, la secousse que lui imprimait l'action subite du magnétisme était nécessaire à la guérison d'une de ses jambes. Cette jambe, autrefois complètement paralysée, avec perte du sentiment et du mouvement, avait, sous l'influence du traitement magnétique, repris la sensibilité normale et assez de force pour que la malade pût lui faire exécuter quelques mouvements. On continua donc de produire la léthargie au moins une fois par jour; mais il fut convenu que, pour éviter à l'avenir de mettre son imagination en mouvement, on ne ferait plus aucun essai sur l'action à distance.

Je pourrais citer un grand nombre d'autres faits capables de conduire à un résultat tout-à-fait semblable relativement à l'influence de la conviction des malades sur la production du somnambulisme; mais je dois m'arrêter ici, d'autant plus qu'ils n'offriraient rien de plus concluant.

tentés sous la direction de médecins éclairés, et qui ne pouvaient avoir aucun inconvénient pour les malades, y mit une opposition aveugle, et apporta toutes sortes d'entraves.

Nouveaux adversaires du magnétisme.

Si la croyance aux phénomènes du somnambulisme a ainsi trouvé, dans ces derniers temps, des défenseurs puissants, elle a été attaquée aussi avec beaucoup de vivacité par des hommes qui n'ont pas assez compris combien la réalité de ces phénomènes pouvait être indépendante de l'existence du fluide animal adopté par les magnétiseurs : je veux parler surtout des docteurs Montègre et Virey.

Le premier, après avoir en 1812 publié un petit écrit, intitulé *Du magnétisme animal et de ses partisans*, qui ne consiste que dans une réimpression des deux rapports de Bailly, accompagnés d'une lettre personnellement injurieuse à M. de Puységur, qu'il aurait mieux fait de n'y pas joindre, fit paraître, quelques années après, dans le Dictionnaire des sciences médicales, son article *convulsionnaire*, travail très remarquable, dans lequel l'auteur s'occupe spécialement de l'épidémie qui prit naissance dans le cimetière Saint-Médard, et fait un rapprochement heureux entre les prétendus inspirés de ce temps et les somnambules de nos jours. Cet article, curieux par sa tendance, le serait bien davantage si l'auteur n'avait pas été

d'une ignorance complète aussi bien sur les phénomènes nouveaux que sur ceux auxquels il veut les comparer. Forcé de se borner à un étonnement stérile, relativement à des faits qu'il n'ose ni rejeter ni admettre, il ne paraît même pas éprouver le besoin de sortir de son incertitude; et, entraîné par l'esprit de parti, il semble repousser de tous ses vœux un examen qu'il aurait dû être le premier à provoquer.

L'écrit le plus important de M. Virey sur le magnétisme animal, celui dans lequel il s'est plu à rassembler toutes ses idées sur ce sujet, avec l'accompagnement ordinaire de son étonnante mais confuse érudition, est son article *magnétisme animal* du Dictionnaire des sciences médicales. Cet article, dans lequel il est assez difficile de découvrir les opinions de l'auteur, au milieu des citations sans nombre dont il les a surchargées, paraît cependant destiné à établir que la réalité de certains faits merveilleux, observés de tout temps, ne peut constituer, pour un esprit non prévenu, la preuve de l'existence de l'agent des magnétiseurs ; pensée éminemment juste, et bien faite pour jeter un grand intérêt sur ce travail, si l'auteur s'était attaché à indiquer au moins quels sont les phénomènes qu'il croit vrais, et quels sont ceux qu'on ne doit regarder que comme le résultat de l'illusion; si surtout il s'était élevé jusqu'à la connaissance de cet état particulier, variable dans ses différentes modifications, mais identique quant à sa nature. C'est ce qu'aurait sans doute

fait M. Virey, s'il avait été témoin des phénomènes dont il parle. Il résulte de cette absence de toute notion précise, que l'esprit du lecteur, embarrassé par un nombre prodigieux de faits sur lesquels on n'a pas cherché à lui donner une opinion arrêtée, troublé en même temps par des assertions qui paraissent contradictoires, ne retire de cette lecture qu'un doute pénible, au milieu duquel s'élève la conviction que les partisans du magnétisme sont journellement témoins de faits curieux qu'ils ne savent pas apprécier.

Au surplus il paraît que M. Virey est beaucoup plus près de l'opinion des magnétiseurs qu'on ne serait d'abord tenté de le croire, puisque tout récemment il s'est exprimé, dans une occasion solennelle, de manière à faire présumer qu'il n'est pas éloigné d'adopter que l'homme peut exercer sur ses semblables une action analogue à celle des animaux électriques, ou bien à celle de certains animaux féroces sur leur proie.

Lettre du docteur Foissac à l'Académie royale de médecine (août 1825).

Il ne nous reste plus, pour terminer l'histoire du magnétisme animal, qu'à parler des tentatives récentes faites par ses partisans auprès de l'Académie royale de medecine, pour la déterminer à s'en occuper. Dans le cours du mois d'août 1825, M. le docteur Foissac écrivit à l'Académie une lettre,

dans laquelle il annonce de la manière suivante les singulières facultés dont il reconnaît l'existence chez les somnambules. Il est curieux de le voir, parmi les phénomènes que présente le somnambulisme, choisir justement ceux qui avaient frappé les premiers observateurs, je veux dire la communication sympathique des symptômes des maladies :

« En posant, dit-il, successivement la main sur » la tête, la poitrine et l'abdomen d'un inconnu, » les somnambules en découvrent aussitôt les ma- » ladies, les douleurs, et les altérations diverses » qu'elles occasionent ; ils indiquent en outre si la » cure est possible, facile ou difficile, prochaine » ou éloignée, et quels moyens doivent être em- » ployés pour atteindre ce résultat par la voie la » plus prompte et la plus sûre. Dans cet examen, » ils ne s'écartent jamais des principes avoués de » la saine médecine ; je vais plus loin, leurs in- » spirations tiennent du génie qui animait Hippo- » crate. »

Il faut que M. Foissac soit bien aveuglé par l'enthousiasme, pour oser avancer avec tant d'assurance des assertions dont le moindre examen suffit pour faire reconnaître l'inconcevable exagération. Tout ce que l'expérience m'a montré de réel dans les somnambules relativement à la faculté en question se réduit à ce fait, déjà assez étrange pour exciter l'incrédulité, que *certains somnambules* sont *quelquefois* susceptibles d'éprouver, dans les

différentes parties de leur corps, des sensations semblables à celles que souffrent les personnes qu'on leur fait toucher. Je n'ai observé ce singulier phénomène que très rarement d'une manière nette et capable de lever tous les doutes. En le donnant comme constant, en l'exagérant comme le fait M. Foissac, et surtout en le présentant comme accompagné d'inspirations curatives qui *tiennent du génie d'Hippocrate*, on s'expose à rebuter les commissaires qui, dès l'abord, ne pourront manquer de s'apercevoir que les phénomènes ne sont point tels qu'on les leur a annoncés. On ne saurait trop avertir les hommes instruits qu'on se propose de convaincre, que les phénomènes, symptômes de l'état désigné sous le nom de *somnambulisme*, sont, comme les symptômes de toutes les affections nerveuses, éminemment variables, fugitifs, et susceptibles d'être modifiés, ou même de disparaître entièrement sous l'influence de causes externes ou internes souvent inappréciables. Pour s'en convaincre donc, il faut savoir les attendre et pour ainsi dire les épier avec une persévérance que n'y mettront certainement pas ceux à qui, dès le premier abord, on ne montrera rien de ce qu'on leur avait promis.

M. Foissac cependant ne craint pas de présenter les somnambules comme pouvant donner les indications que la médecine ne peut souvent fournir. Après avoir rappelé le grand nombre de cas où le médecin est embarrassé pour établir son diagnos-

tic, relativement à l'existence de plusieurs maladies qui ne se manifestent d'abord que par des signes douteux, et les cas plus nombreux encore où il est dans l'impossibilité de reconnaître, chez celui qui le consulte, des dispositions prochaines à quelque affection qui deviendrait mortelle, il ajoute :

« Quoique ce soit promettre beaucoup, je » n'hésite point à le faire. Il n'est pas de ma- » ladie aiguë ou chronique, simple ou compli- » quée, je n'en excepte aucune de celles qui ont » leur siége dans une des trois cavités splanchni- » ques, que les somnambules ne puissent découvrir » et traiter convenablement ; car il n'en est pas de » même de celles qui siégent aux membres et à la » surface du corps, si elles n'excitent une réac- » tion générale, ou ne troublent aucune fonction » essentielle.

» Déjà un grand nombre de fois j'ai fait une » heureuse application du magnétisme animal au » traitement de maladies qui jusque là avaient » été méconnues ou regardées comme incurables. » Je m'en suis aidé avec le même succès dans les » maladies ordinaires, connues par leurs symptô- » mes, leur marche et leur terminaison ; et j'ai » toujours observé que les indications fournies par » les somnambules étaient pleines de sagacité, de » précision et de certitude.

» Il n'est pas nécessaire, messieurs, d'insis- » ter davantage sur l'utilité du magnétisme ani-

» mal (1); il s'agit maintenant d'en prouver la réalité, » et de vous présenter les somnambules lisant dans la » structure intime des organes les plus cachés. Pre- » nez en ville, au bureau central ou dans les hos- » pices trois ou cinq maladies des plus franches et » des plus caractérisées, elles formeront le sujet » d'une première épreuve ; vous ferez choix, pour » une seconde, des plus compliquées et des plus » obscures. Les somnambules, *j'en réponds*, feront » briller leur sagacité en raison des difficultés. Sans » adresser de questions qui puissent les éclairer, ils » indiqueront la nature de la maladie, son siége, » son étendue, sa marche ordinaire, les chances » d'une terminaison heureuse ou funeste, et le trai- » tement le plus approprié. Ces expériences seront » renouvelées autant de fois qu'il conviendra pour » vous donner une entière conviction. Des commis- » saires nommés par vous en suivront les détails, » vous en feront leur rapport, auquel j'ajouterai le » mien. Si vous n'êtes pas satisfaits de leurs opé- » rations, vous en choisirez d'autres. Si j'avais à » me plaindre d'eux, j'aurais aussi la faculté d'en » désigner. La vérité ne saurait échapper à des re- » cherches aussi rigoureuses. »

En citant textuellement ces passages de la lettre

(1) Ceci est bien clair : pour M. Foissac, le magnétisme animal est tout entier dans le somnambulisme. Comment donc a-t-on pu soutenir à l'Académie que les prétentions de M. Foissac étaient jugées d'avance par le Rapport de Bailly, où il n'est pas question de somnambulisme ?

adressée par M. Foissac à l'Académie, j'ai eu autant pour but de donner une idée de l'inconcevable prévention des magnétiseurs (même de ceux que leurs connaissances médicales devraient préserver d'illusions trop fortes), que de constater la nature des propositions que met en avant celui qui s'est fait leur interprète. Ces propositions sont toutes, comme on l'a vu, relatives au somnambulisme; et même M. Foissac ne s'attache qu'à une des facultés du somnambulisme, qu'il choisit, non pas parmi celles qu'il serait le plus facile de constater, comme l'insensibilité extérieure, l'appréciation du temps, la prévision même (1), mais parmi l'une des plus sujettes à difficulté, même lorsqu'elle est vraiment caractérisée. Comment donc quelques membres de l'Académie ont-ils pu objecter, contre l'examen proposé par M. Foissac, que ses prétentions rentrent dans celles qui furent jugées en 1784 par Bailly. On ne conçoit pas que des hommes éclairés, qui auraient dû prendre connaissance de l'affaire sur laquelle ils ont eu à prononcer, aient pu émettre une pareille assertion.

Discussion de l'Académie de médecine sur le magnétisme.

C'est par erreur qu'on a dit quelque part que la lettre de M. Foissac avait été lue à l'Académie :

---

(1) On verra plus tard ce que j'entends par la *prévision* des somnambules.

M. Adelon, secrétaire, se contenta de lui faire part de son objet. A cette annonce, les avis furent partagés ; plusieurs membres très distingués avancèrent que, quelque opinion qu'on eût sur le magnétisme animal, l'Académie ne pouvait se dispenser de l'examiner, ne fût-ce que pour l'enlever au charlatanisme, qui l'exploitait à son profit. D'autres membres soutinrent, au contraire, qu'il était indigne de l'Académie de traiter sérieusement de semblables jongleries. « Ce sont des bêtises, dit l'un » de ces derniers (1), et nous ne devons pas nous » occuper de bêtises. Le magnétisme animal est » mort et enterré depuis long-temps, ce n'est pas » à l'Académie à l'exhumer. » Si je rappelle cette assertion dans les termes mêmes où elle fut émise, ce n'est pas pour reprocher au membre qui l'énonça l'énergie un peu triviale de sa protestation, mais pour constater de quel œil une partie des gens instruits considèrent encore, à l'époque où nous sommes, les phénomènes du somnambulisme.

Les avis étant divisés, le président (M. Double) proposa un parti moyen. « L'Académie, dit-il, n'étant nullement préparée à la proposition qu'on vient de lui faire, il serait peut-être à propos de nommer seulement une commission chargée de faire un rapport sur la question de savoir s'il convient que l'Académie s'occupe du magnétisme animal. » Cette proposition ayant été adoptée à une

(1) M. Renaudin.

immense majorité, la commission fut formée sur-le-champ, et le président désigna pour en faire partie MM. Adelon, Pariset, Marc, Husson, et Burdin. L'académicien qui s'était prononcé d'une manière si singulière en fut d'abord nommé membre; mais il se récusa, en protestant de nouveau contre tout ce que l'Académie ferait relativement au magnétisme.

Rapport de M. Husson.

Le 13 décembre 1825, M. Husson, rapporteur de la commission, fit en son nom un rapport très remarquable, et qui parut faire une grande sensation sur l'auditoire. Dans l'impossibilité où nous sommes de le donner textuellement, nous nous bornons à en transcrire une analyse qui a été insérée dans *le Globe* du samedi 17 septembre, et dont nous garantissons l'exactitude :

« M. le rapporteur commence par rappeler les circonstances qui ont donné lieu à la nomination de la commission. « Avant de prendre une déter-» mination sur l'objet de la lettre écrite par M. Fois-» sac, ajoute-t-il, vous avez desiré être éclairés sur » la question de savoir s'il était convenable que l'A-» cadémie soumît à un nouvel examen une question » scientifique jugée et frappée de réprobation, il y a » quarante ans, par l'Académie des sciences, la So-» ciété royale de médecine et la Faculté de méde-» cine; poursuivie depuis cette époque par le ridi-» cule; enfin abandonnée ou plutôt délaissée par

» plusieurs de ses partisans ; puis pratiquée de nou-
» veau par des personnes bienfaisantes ou par des
» médecins, desireux de juger par eux-mêmes les
» phénomènes qu'on leur annonçait être produits par
» ce nouvel agent. Pour mettre la Section à même de
» prononcer dans cette cause, la commission a cru
» devoir comparer les renseignemens qu'elle a pu
» recueillir sur les expériences faites par ordre du roi
» en 1784, avec les ouvrages publiés en dernier lieu
» sur le magnétisme animal, et avec les expérien-
» ces dont plusieurs de ses membres et plusieurs
» d'entre vous ont été les témoins.»

» La commission établit d'abord que, quand bien même les travaux modernes ne seraient que la répétition de ceux qui furent jugés autrefois par les corps savans, un nouvel examen pourrait cependant encore être utile, parceque, dans cette affaire du magnétisme animal, on peut, comme dans toutes celles qui sont soumises au jugement de la faible humanité, en appeler des décisions prises par nos devanciers à un nouvel et plus rigoureux examen. Et quelle science plus que la médecine a été sujette à ces variations qui en ont si souvent changé les doctrines? Ici M. le rapporteur rappelle tant les opinions de différents corps savants que les jugements portés contre l'émétique, la circulation du sang, l'inoculation de la variole; et il n'oublie pas même cet arrêt presque burlesque de la Faculté en faveur des larges perruques dont les anciens docteurs avaient coutume de charger leurs

têtes : *ergo coma adititiâ nativâ salubrior*. De ces différents jugements, dont le dernier surtout a excité l'hilarité de l'assemblée, M. Husson tire la conséquence que l'Académie ne pourrait se dispenser de soumettre la question de l'existence du magnétisme animal à un nouvel examen, même dans la supposition où, comme dans les cas précédents, l'objet à juger serait identiquement semblable à celui sur lequel il a déjà été prononcé.

» Mais il n'en est point ainsi ; et, après avoir fait quelques observations sur la manière dont le jugement fut rendu et sur les négligences que l'on a reprochées aux commissaires, M. Husson prouve que, depuis le célèbre rapport de Bailly, la théorie adoptée, les procédés employés et les effets obtenus, tout a complètement changé dans les traitements magnétiques.

» En effet, la théorie ancienne consistait à admettre l'existence d'un fluide universel qui était le moyen d'une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés, et qui, fixé par des procédés particuliers dans les corps vivants, pouvait être considéré comme un remède universel, propre à prévenir ou à guérir toute espèce de maladie. Dans cette théorie, on reconnaissait particulièrement dans le corps humain des propriétés analogues à celles de l'aimant ; on y distinguait des pôles également divers et opposés, etc. (1).

(1) Nous avons vu que cette théorie erronée, dont Mesmer

» Aujourd'hui, les personnes qui ont écrit sur le magnétisme animal n'admettent point l'existence ni l'action de ce fluide universel, ni cette influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés, ni ces pôles, ni ces courants, etc. Presque tous se bornent à attribuer les phénomènes qu'ils observent et les guérisons qu'ils disent obtenir à un fluide particulier qui existe dans tous les individus, mais qui ne se sécrète et n'en émane que sous l'influence de la volonté de celui qui veut en imprégner, pour ainsi dire, un autre individu; c'est par cet acte de sa volonté qu'il met ce fluide en mouvement, le dirige, le fixe à son gré. « Voilà » donc une première différence, poursuit M. le rap- » porteur, et qui a paru à votre commission d'au- » tant plus digne d'examen, que les travaux de » M. Bogros, ainsi que l'opinion de Reil, d'Auten- » rieth et de M. de Humboldt, paraissent donner » la certitude non seulement de l'existence d'une » circulation nerveuse, mais même de l'expansion » au dehors de ce fluide circulant, expansion qui a » lieu avec une force et une énergie qui forment » une sphère d'activité semblable à celle des corps » électrisés. »

» Si de la théorie du magnétisme animal nous passons aux procédés, nous verrons encore une

---

voulut se faire croire l'inventeur, avait été puisée par lui mot à mot dans les écrits de Paracelse, Van-Helmont, Kircher, Santanelli, et surtout Maxwel.

différence totale entre ceux dont se servaient Mesmer, Deslon, etc., et ceux qui sont mis en usage aujourd'hui. A l'usage du baquet, à l'emploi de pressions mécaniques, aux traitements publics, ont succédé des procédés beaucoup plus simples, en apparence absolument insignifiants, et où le magnétisé n'est plus donné en spectacle, les magnétiseurs ne souffrant plus auprès de leurs malades qu'un très petit nombre de parents ou d'amis intimes.

« Sous le rapport des effets obtenus, le magnétisme moderne diffère peut-être plus encore du magnétisme du temps de Mesmer.

» Les anciens commissaires du roi nous disent que, dans les expériences dont ils ont été témoins, « les malades offrent un tableau très varié par les » différents états où ils se trouvent. Quelques uns » sont calmes, tranquilles et n'éprouvent rien; » d'autres toussent, crachent, sentent quelque lé- » gère douleur, une chaleur locale ou universelle, » et ont des sueurs; d'autres sont tourmentés et » agités par des convulsions; ces convulsions sont » extraordinaires par leur durée et leur force. Dès » qu'une convulsion commence, plusieurs autres » se déclarent. Les commissaires en ont vu durer » plus de trois heures... Rien n'est plus étonnant, » ajoutent-ils, que le spectacle de ces convulsions. » Quand on ne l'a point vu, on ne peut s'en faire » une idée, et en le voyant on est également sur- » pris et du repos profond d'une partie de ces ma-

» lades et de l'agitation qui anime les autres... On » ne peut s'empêcher de reconnaître à ces effets » constants une grande puissance qui agite les ma- » lades, qui les maîtrise, et dont celui qui magné- » tise semble être le dépositaire. Cet état convulsif » est improprement appelé *crise* dans la théorie du » magnétisme animal. »

» Aujourd'hui il n'y a plus de convulsions. Si quelque mouvement nerveux se déclare, on cherche à l'arrêter, et on prend toutes les précautions possibles pour ne point troubler les personnes soumises à l'action du magnétisme animal. Mais si on n'observe plus ces crises, ces cris, ces plaintes, ce spectacle de convulsions que les commissaires avouent être si extraordinaire, on a, depuis la publication de leur rapport, observé un phénomène que les magnétiseurs disent tenir presque du prodige : votre commission veut parler du somnambulisme produit par l'action magnétique, qui paraît avoir été observé, pour la première fois, par M. de Puységur, à sa terre de Busancy. M. le rapporteur parle ensuite, avec de grands éloges, de l'excellent ouvrage de M. Deleuze, et cite, d'une manière très honorable, parmi les médecins qui ont observé le somnambulisme et qui ont rendu leurs observations publiques, M. Bertrand, qui s'en est spécialement occupé dans les cours qu'il a faits publiquement à Paris, pendant les années 1819, 1820, 1821, et qui, en 1822, a publié ses observations dans son *Traité du Som-*

nambulisme. « Avant la publication de l'ouvrage de M. Bertrand, poursuit M. Husson, notre estimable, laborieux et modeste collègue, M. Georget, avait analysé, en 1821, cet étonnant phénomène d'une manière véritablement philosophique et médicale, dans son important ouvrage intitulé : *De la Physiologie du système nerveux.* C'est dans cet ouvrage, ainsi que dans l'excellent traité du docteur Bertrand, et dans le travail de M. Deleuze, que vos commissaires ont puisé les notions suivantes sur le somnambulisme. » Ici M. Husson fait l'énumération des facultés merveilleuses qu'on dit caractériser cet état intéressant (1) :

---

(1) Comme dans son rapport, qui sera probablement imprimé, M. Husson a présenté ces facultés comme étant unanimement adoptées par les partisans du magnétisme animal, et qu'il m'a fait l'honneur de me citer parmi ces derniers, je crois ne pouvoir me dispenser de faire remarquer que l'énoncé des phénomènes qui caractérisent le somnambulisme, tel que je l'ai donné dans mes cours, et tel qu'on peut le déduire de mon *Traité du Somnambulisme*, diffère essentiellement du précédent.

Ainsi j'ai toujours regardé comme le résultat d'une illusion la vue du prétendu fluide magnétique, qui s'échappe des doigts du magnétiseur.

J'ai toujours protesté contre la prétention qu'ont les somnambules de voir l'intérieur du corps, soit des autres, soit d'eux-mêmes.

J'ai cru devoir, au contraire, ajouter aux facultés énumérées ci-dessus :

1° L'insensibilité extérieure ;

2° L'appréciation du temps ;

3° Un certain pouvoir tout particulier des somnambules sur

« Lorsque le magnétisme produit le somnambu-
» lisme, l'être qui se trouve dans cet état acquiert
» une extension prodigieuse dans la faculté de sen-
» tir. Plusieurs de ses organes extérieurs, ordinai-
» rement ceux de la vue et de l'ouïe, sont assou-
» pis, et toutes les opérations qui en dépendent
» s'opèrent intérieurement. — Le somnambule a
» les yeux fermés, et ne voit point par les yeux; il
» n'entend point par les oreilles : mais il voit et en-
» tend mieux que l'homme éveillé. — Il ne voit et
» n'entend que ceux avec lesquels il est en rapport.
» Il ne voit que ce qu'il regarde, et ordinairement
» il ne regarde que les objets sur lesquels on dirige
» son attention. — Il est soumis à la volonté de
» son magnétiseur pour tout ce qui ne peut lui
» nuire, et pour tout ce qui ne contrarie point en
» lui les idées de justice et de vérité. — Il sent la
» volonté de son magnétiseur. — Il aperçoit le
» fluide magnétique. — Il voit ou plutôt il sent
» l'intérieur de son corps et celui des autres; mais
» il n'y remarque ordinairement que les parties qui
» ne sont pas dans l'état naturel, et qui troublent
» l'harmonie. — Il retrouve dans sa mémoire le
» souvenir de choses qu'il avait oubliées pendant

---

leur organisation, qui explique la plupart des faits merveilleux qu'on lit dans les ouvrages des magnétiseurs, particulièrement sur la *prévision;*

4° *L'inertie morale,* qui constitue le phénomène psychologique le plus remarquable du somnambulisme, et qui n'avait pas plus que le précédent été noté jusqu'ici.

» la veille. — Il a des prévisions et des pressensa-
» tions qui peuvent être erronées dans plusieurs
» circonstances, et qui sont limitées dans leur
» étendue. — Il s'énonce avec une facilité surpre-
» nante. — Il n'est point exempt de vanité. — Il
» se perfectionne de lui-même pendant un certain
» temps, s'il est conduit avec sagesse. — Il s'égare
» s'il est mal dirigé. — Lorsqu'il rentre dans l'état
» naturel, il perd absolument le souvenir de toutes
» les sensations et de toutes les idées qu'il a eues
» dans l'état du somnambulisme, tellement que
» ces deux états sont aussi étrangers l'un à l'autre
» que si le somnambule et l'homme éveillé étaient
» deux hommes différents. »

« Souvent, continue M. Husson, on est par-
» venu, pendant ce singulier état, à paralyser, à
» fermer entièrement les sens aux impressions ex-
» térieures, à tel point qu'un flacon, contenant
» plusieurs onces d'ammoniaque concentré, était
» tenu sous le nez pendant cinq, dix, quinze minu-
» tes ou plus, sans produire le moindre effet, sans
» empêcher aucunement la respiration, sans même
» provoquer l'éternuement (1); à tel point que la
» peau était également d'une insensibilité complète
» lorsqu'on la pinçait de manière à la faire devenir
» noire; bien plus, elle était absolument insensi-
» ble à la brûlure du moxa, à la vive irritation dé-

(1) M. Husson avait été lui-même témoin d'expériences de ce genre à l'Hôtel-Dieu.

» terminée par l'eau chaude très chargée de racine
» de moutarde : brûlure et irritation qui étaient
» vivement senties et extrêmement douloureuses,
» lorsque la peau reprenait sa sensibilité normale.

» Certes, messieurs, tous ces phénomènes, s'ils
» sont réels, méritent bien qu'on en fasse une
» étude particulière ; et c'est précisément parceque
» votre commission les a trouvés tout-à-fait extra-
» ordinaires, et jusqu'à présent inexpliqués, nous
» ajouterons même incroyables quand on n'en a
» pas été témoin, qu'elle n'a pas balancé à vous les
» exposer, bien convaincue que, comme elle, vous
» jugerez convenable de les soumettre à un exa-
» men sérieux et réfléchi. Nous ajouterons que les
» commissaires du roi n'en ayant pas eu connais-
» sance, puisque le somnambulisme ne fut observé
» qu'après la publication de leur rapport, il de-
» vient instant d'étudier cet étonnant phénomène,
» et d'éclaircir un fait qui unit d'une manière si in-
» time la psychologie à la physiologie; un fait qui,
» s'il est exact, peut jeter un si grand jour sur la
» thérapeutique.

» Et s'il est prouvé, comme l'assurent les obser-
» vateurs modernes, que, dans cet état de somn-
» ambulisme dont nous venons de vous exposer
» analytiquement les principaux phénomènes, les
» personnes magnétisées aient une lucidité qui leur
» donne des idées positives sur la nature de leurs
» maladies, sur la nature des affections des per-
» sonnes avec lesquelles on les met en rapport,

» et sur le genre de traitement à opposer dans ces » deux cas; s'il est constamment vrai, comme on » prétend l'avoir observé, en 1820, à l'Hôtel-Dieu » de Paris, que pendant ce singulier état la sensi- » bilité soit tellement assoupie que l'on puisse im- » punément cautériser les somnambules; s'il est » également vrai que, comme on assure l'avoir vu » à la Salpêtrière en 1821, les somnambules jouis- » sent d'une prévision telle que des femmes, bien » connues et traitées depuis long-temps comme » épileptiques, aient pu prédire, vingt jours d'a- » vance, le jour, l'heure, la minute où l'accès épi- » leptique devait leur arriver, et arrivait en effet; » enfin, s'il est également reconnu par les mêmes » magnétiseurs que cette singulière faculté peut » être employée avec avantage dans la pratique de » la médecine, il n'y a aucune espèce de doute que » ce seul point de vue mérite l'attention et l'examen » de l'Académie. »

« Aux considérations précédentes, toutes prises dans l'intérêt de la science, M. le rapporteur en joint d'autres qu'il puise dans l'amour-propre national. Les médecins français doivent-ils rester étrangers aux recherches que font sur le magnétisme les médecins du nord de l'Europe? Dans presque toutes ces contrées, le magnétisme animal est étudié et exercé par des hommes fort habiles; très peu crédules; et si son utilité n'y est pas généralement reconnue, du moins sa réalité n'y est pas mise en doute. Ce ne sont plus seulement des

enthousiastes qui donnent des théories ou qui racontent des faits, ce sont des médecins et des savants d'un ordre distingué.

« En Prusse, M. Hufeland, après s'être prononcé » contre le magnétisme animal, s'est rendu à ce » qu'il appelle l'évidence, et s'en est déclaré le par- » tisan. A Berlin, M. Wolfart; à Francfort, M. Pas- » savent; à Groningue, M. Baker; à Vienne, le » docteur Malfatti; à Pétersbourg, M. Stoffresten, » premier médecin de l'impératrice de Russie; près » de Moscou, M. le comte Panin, ont admis, pra- » tiqué et propagé le magnétisme animal avec plus » ou moins de succès. A Stockholm, on sou- » tient pour le grade de docteur en médecine des » thèses sur le magnétisme animal, comme on en » soutient dans toutes les universités sur les diver- » ses parties de la science. Resterons-nous en ar- » rière des peuples du Nord, messieurs? n'accorde- » rons-nous aucune attention à un ensemble de » phénomènes qui a fixé celle des peuples que nous » avons le noble orgueil de croire en arrière de » nous pour la civilisation et pour l'avancement » dans les sciences? Votre commission vous connaît » trop pour le craindre.

» Enfin, n'est-il pas déplorable que le magné- » tisme animal s'exerce, se pratique pour ainsi dire » sous vos yeux par des gens tout-à-fait étrangers » à la médecine, par des femmes que l'on promène » clandestinement dans Paris, par des individus » qui semblent faire mystère de leur existence?

» Nous ajouterons, messieurs, que par le mode » de votre institution vous devez connaître de tout » ce qui peut avoir rapport à l'examen des remèdes » extraordinaires, et que, ce qu'on nous annonce » du magnétisme ne fût-il qu'une jonglerie imagi- » née par les charlatans pour tromper le public, il » suffit que votre surveillance soit avertie pour que » vous ne balanciez pas à user d'une de vos plus » honorables prérogatives.

» En se résumant, messieurs, la commission » pense :

» 1° Que le jugement porté en 1784 par les com- » missaires chargés par le roi d'examiner le magné- » tisme animal ne doit en aucune manière vous » dispenser de l'examiner de nouveau, parcequ'en » médecine un jugement quelconque n'est point » une chose absolue, irrévocable; et parceque les » expériences d'après lesquelles ce jugement a été » porté paraissent avoir été faites sans ensemble, » sans le concours simultané et nécessaire de tous » les commissaires, et avec des dispositions mo- » rales qui devaient, d'après les principes des faits » qu'ils étaient chargés d'examiner, les faire com- » plètement échouer;

» 2° Que le magnétisme jugé ainsi en 1784 dif- » fère entièrement par la théorie, les procédés et les » résultats, de celui que des observateurs exacts, » probes, attentifs, que des médecins éclairés, » laborieux, opiniâtres, ont étudié dans ces der- » nières années;

» 3° Qu'il est de l'honneur de la médecine fran-
» çaise de ne pas rester en arrière des médecins de
» l'Allemagne dans l'étude des phénomènes que les
» partisans éclairés et impartiaux du magnétisme
» annoncent être produits par ce nouvel agent;

» 4° Qu'en considérant le magnétisme comme un
» remède secret, il est du devoir de l'Académie de
» l'étudier, de l'expérimenter, afin d'en enlever
» l'usage et la pratique aux gens tout-à-fait étran-
» gers à l'art, qui en font un objet de lucre et de
» spéculation.

» D'après toutes ces considérations, votre com-
» mission est d'avis que la Section doit accepter la
» proposition de M. Foissac, et charger une com-
» mission spéciale de s'occuper de l'étude du ma-
» gnétisme animal. »

Discussion sur le rapport de M. Husson.

La discussion sur ce rapport ne s'entama pas sur-le-champ, et ce ne fut que le 7 janvier que l'Académie s'en occupa.

Presque tous les membres qui prirent la parole avaient leur opinion écrite, ce qui prouve qu'ils l'avaient méditée plus long-temps qu'on n'a coutume de le faire dans les occasions ordinaires. Cependant les opinions parurent aussi divisées qu'elles l'avaient été avant le rapport. Aux différents arguments employés par la commission, les opposants répondaient:

1° Qu'il n'était pas vrai que le magnétisme animal eût été jugé avec prévention en 1784;

2° Que le magnétisme était encore aujourd'hui ce qu'il avait été à cette époque, le langage seul de la secte ayant changé;

3° Que si le magnétisme animal était en honneur dans l'Allemagne ainsi que dans les états du nord de l'Europe, ce n'était pas une raison pour qu'on dût s'en occuper en France, attendu que de l'Allemagne nous sont venues une multitude de rêveries tant en philosophie qu'en médecine; exemples, la philosophie transcendantale de Kant et l'absurde théorie du mécanisme;

4° Que si le magnétisme animal, considéré comme remède secret, donnait lieu à des abus, il suffisait de faire à son égard ce qu'on ferait pour tout autre remède secret, sans qu'il fût besoin de nommer une commission spéciale pour l'examiner, d'autant plus que les commissions sont toujours très peu propres à s'acquitter convenablement de ces sortes de missions;

5° Que l'illusion était facile relativement aux phénomènes en question, et que l'Académie ne devait pas s'exposer aux chances d'une erreur qui pourrait nuire à sa considération dans le public, en allant d'elle-même au-devant d'un sujet qui semble appeler le ridicule sur tous ceux qui s'en occupent;

6° Enfin que le magnétisme animal paraissait être uniquement une affaire de sexes; et ils citaient

à l'appui quelques passages de Maxwel et de l'article publié par M. Rostan dans le Nouveau Dictionnaire de médecine.

Les défenseurs du rapport soutinrent au contraire que les abus auxquels le magnétisme pouvait donner lieu n'offraient qu'un motif de plus pour que l'Académie se hâtât d'éclairer le public sur ce sujet. Quant à l'objection tirée de ce que les commissions ne peuvent que difficilement conduire des expériences, il faut distinguer, disaient-ils : si elles agissent en masse, la proposition est vraie ; mais qui empêche de nommer une commission nombreuse, composée de dix membres par exemple, chargés d'expérimenter et d'observer chacun séparément, et de se rendre compte réciproquement de ce qu'ils auront vu ? En suivant cette marche, l'Académie peut espérer de s'éclairer sur un objet que dans toutes les suppositions possibles il ne lui est pas permis de négliger.

Parmi les défenseurs du rapport se trouva un ancien adversaire du magnétisme, qui appuyait son opinion sur cette considération, que le rejeter serait faire aux magnétiseurs une espèce de déni de justice dont ils pourraient tirer par la suite un immense avantage.

On insista aussi sur ce que deux membres de l'Académie (M. Georget et M. Rostan) s'étaient très ouvertement et très chaudement déclarés partisans du magnétisme animal.

Une foule d'autres réflexions s'offrent naturelle-

ment. Comment a-t-on pu dire que le magnétisme animal est toujours tel qu'il a été présenté aux commissaires du roi en 1784? Ceux qui ont avancé une pareille assertion n'y ont pas pensé. Que propose aujourd'hui M. Foissac à l'Académie? de montrer des somnambules. Que mettent en avant les adversaires du rapport, quand ils disent que le magnétisme est une absurdité? les merveilles du somnambulisme. De quoi parlent-ils quand ils veulent signaler les dangers qu'il peut entraîner? encore du somnambulisme. Et les défenseurs du magnétisme, quand ils veulent prouver que rien n'est plus réel ni plus curieux que le magnétisme animal, où vont-ils chercher leurs preuves? toujours dans les facultés du somnambulisme. Le somnambulisme est donc tout aujourd'hui dans le magnétisme : or il n'était rien à l'époque où les commissaires firent leur rapport au roi, et il n'est même pas nommé dans ce rapport.

Quant à la réponse qui consiste à argumenter contre l'Allemagne de la philosophie transcendantale et des théories mécaniques, c'est-à-dire à lui reprocher d'avoir produit Kant et Boerhaave, elle ne vaut pas la peine d'être réfutée.

Mais, dit-on, si l'Académie s'occupe du magnétisme animal, on se moquera d'elle ! S'est-on donc moqué de Franklin et de Lavoisier quand ils s'en sont occupés? Ces grands hommes n'ont fait qu'ajouter à leur gloire, en répandant la lumière sur un sujet obscur et difficile. Un plus beau rôle en-

core est réservé à ceux qui sauraient analyser les phénomènes du somnambulisme, et écarter les nuages dont la crédulité, l'amour du merveilleux et une théorie erronée les ont entourés. Il y a là un pas immense à faire faire à l'étude de l'homme physique et moral. Ajoutons une dernière considération : ceux qui ne veulent pas que l'Académie examine les phénomènes qui lui sont présentés n'en paraissent pas moins réclamer pour elle le droit de juger les mémoires qui pourront paraître sur ce sujet. Mais, pour parler franchement, je ne crois pas que ceux qui ont étudié ces phénomènes pussent consentir, dans ce cas, à venir soumettre leurs travaux au jugement d'un corps savant qui a si bien prouvé combien il était loin d'avoir la moindre notion positive à cet égard.

La discussion fut ajournée, et reprise le 24 janvier dernier. Dans cette séance, vraiment remarquable, les partisans de l'examen ont eu une supériorité bien évidente sur leurs adversaires. On peut en juger par l'analyse fidèle des discours que *le Globe* a publiée (Voyez les *Notes* à la fin du volume). Au surplus, un fait important à constater ressort de cette discussion : c'est que parmi tous ceux qui ont parlé contre la proposition d'examen, il n'en est presque aucun qui n'ait avoué que *le magnétisme exerce une action réelle sur l'économie animale*(1).

---

(1) Il ne peut pas y avoir de doute sur le sens qu'ils atta-

Ainsi, les académiciens, qui ne croient pas aux phénomènes du somnambulisme, croient très fermement au magnétisme animal.

Quant à moi, je pense tout le contraire : je crois aux phénomènes du somnambulisme, et j'écris ce livre pour prouver que le magnétisme est une pure chimère.

---

chent à cette expression : il s'agit bien d'une action physique exercée par un être vivant sur un autre. Voyez l'analyse des discours prononcés à l'Académie, dans les notes à la fin du volume.

SECONDE PARTIE.

DU SOMNAMBULISME

DES

TRAITEMENTS MAGNÉTIQUES.

DU SOMNAMBULISME ARTIFICIEL, CONSIDÉRÉ COMME UNE VARIÉTÉ DE L'EXTASE.

Dans les deux premières époques de l'*histoire du magnétisme animal*, simple narrateur de faits, nous avons dû nous borner à rappeler, presque sans réflexions, des évènements dont nous n'avons pas été témoin, et qui ne sont pas, au surplus, de nature à présenter un bien haut degré d'intérêt. Que fait aujourd'hui, en effet, à la science ou à l'humanité, que Mesmer ait été un charlatan effronté, ou bien qu'on ne doive le considérer que comme un homme médiocre, à tête ardente, qui a été le premier dupe des illusions dans lesquelles il a fait tomber ses sectateurs? Qu'importent même les procédés employés autour des baquets, les effets qu'on

en obtenait, les abus qu'ils pouvaient entraîner, ou les guérisons plus ou moins constantes qui en ont été le résultat? Tout cela a été suffisamment jugé et apprécié par des hommes supérieurs; et d'ailleurs tout cela n'existe plus.

Mais le Rapport de Bailly, qui devait plonger dans un oubli éternel le prétendu magnétisme animal, n'a produit d'autre effet que de le décréditer pour un temps dans l'opinion publique, et nous avons vu cette chimère résister deux fois aux causes d'oubli les plus puissantes et à la défaite la mieux constatée. Les phénomènes qui l'ont ainsi soutenue au milieu des circonstances les plus défavorables, et qui l'ont amenée au point où nous la voyons aujourd'hui, c'est-à-dire à quelques égards triomphante, puisqu'elle a pu séduire des savants, des philosophes, des médecins éclairés, et qu'elle a de nombreux sectateurs sur les bords de la Néva comme sur les rives de la Seine, ces phénomènes, dis-je, qu'elle s'est appropriés à tort, sont ceux que présente l'état singulier désigné sous le nom de *somnambulisme*, et dont jusqu'ici nous nous sommes borné à indiquer quelques uns des caractères les plus apparents. Il nous reste à entrer dans une étude plus approfondie de cet état, à en analyser les principales facultés, et surtout à en démontrer la cause. Mais avant d'aborder un pareil sujet, nous ne pouvons nous dispenser d'entrer dans quelques considérations préliminaires.

L'histoire philosophique de l'homme prouve

que toutes les fois qu'il se trouve exposé à une cause permanente d'exaltation morale portée à un certain degré, son organisation devient susceptible d'éprouver une modification singulière, qui donne naissance à des phénomènes physiques ou intellectuels dont l'ensemble caractérise un état particulier que j'ai désigné sous le nom d'*extase* (1). Cet état, qui a joué un grand rôle dans l'établissement de toutes les religions et de toutes les sectes religieuses, s'est également présenté parmi les malades qu'on exorcisait dans les siècles d'ignorance, et chez lesquels il donnait lieu aux phénomènes qui faisaient croire à l'existence de la possession.

L'état d'extase étant naturel à l'homme, il est évident qu'il a dû paraître fréquemment à toutes les époques où les esprits ont été agités par le fanatisme et par des croyances qui entraînaient à leur suite de grandes craintes ou de grandes espérances. Par cela même on peut être certain aussi qu'il a été plus commun dans les siècles d'igno-

---

(1) Il est très important de remarquer que par le mot d'*extase* je n'entends point désigner un état de ravissement porté au plus haut degré, accompagné pour l'ordinaire d'une perte totale de connaissance et de l'abolition complète des sens, mais que, détournant ce mot de la signification, assez vague d'ailleurs, qu'on lui donne, je m'en sers pour désigner l'état dont je vais faire connaître les causes les plus ordinaires, les moyens de reproduction, et les phénomènes les plus communs.

rance que dans ceux où la civilisation plus avancée a fait prédominer le raisonnement sur l'imagination. On trouve dans cette circonstance la principale des raisons qui ont fait que la connaissance de ce singulier état est si peu avancée. Comment auraient pu en effet être étudiés des phénomènes qui, par leur nature même, ne doivent guère se manifester que dans les ténèbres, et qui semblent disparaître partout où le flambeau de la raison commence à luire. Ajoutons que, bien que son apparition ne soit pas rare, cet état, toujours identique quant au fond, varie tellement pour la forme, qu'à chaque époque où il est survenu par épidémie, il a été pris, par ceux qui l'avaient sous les yeux, pour un état tout nouveau et presque toujours pour un état surnaturel.

La plus simple érudition suffit pour faire reconnaître l'état d'extase, d'une manière assez évidente, chez les pythonisses de l'antiquité. On le retrouverait sans doute aussi parmi les initiés aux différents mystères, dont il favorisait l'enthousiasme par les merveilles qui lui sont propres. Mais de pareilles recherches ne peuvent trouver place ici, et ce n'est même pas le lieu de passer en revue l'histoire des sectes fameuses pendant le moyen âge, pour y suivre les modifications sous lesquelles l'extase s'y est montrée. Je me bornerai à recueillir les preuves de son existence, et les caractères qui la distinguent, dans des évènements plus rapprochés de nous, et qui ne remontent pas au-delà

du dix-septième siècle. J'en ai déjà fait la remarque quelque part ; le dix-huitième siècle même, quoique d'ailleurs si philosophe, si raisonneur, et par cela même si peu propre à la production de phénomènes qui demandent surtout des croyances exaltées et une foi vive, nous présente une série presque continuelle d'*épidémies* d'extase : mais, comme les opinions qui donnèrent lieu à ces épidémies étaient tout-à-fait hors de la tendance de l'esprit du siècle, on n'y prêta qu'une attention légère ; et même en général on s'est borné, à chaque époque, à regarder ces choses de loin et pour ainsi dire en passant, sans songer jamais à faire entrer dans la science ni l'état d'extase lui-même, ni aucun des phénomènes qui le caractérisent.

Les évènements qui nous occuperont spécialement sont :

1° La possession des *religieuses de Loudun*, qui donna lieu au procès du malheureux Grandier et à la déplorable exécution qui en fut la suite ;

2° L'épidémie qui survint, après la révocation de l'édit de Nantes, chez les malheureux protestants devenus célèbres sous le nom de *trembleurs des Cévennes* ;

3° Celle des *convulsionnaires de Saint-Médard*, qui survint vers 1770, parmi les jansénistes, autour du tombeau du diacre Pâris.

4° Nous y joindrons quelques considérations sur l'état dans lequel tombaient les malades qui, vers la fin du siècle dernier, et peu de temps avant la

vogue du magnétisme animal en France, se soumettaient aux *exorcismes de Gassner*.

Ce simple rapprochement suffit peut-être pour faire naître l'idée de plus d'une ressemblance entre les évènements que je viens de rappeler. En effet, tous, quoique assez voisins de l'époque où nous vivons, semblent, par leur nature et par l'obscurité dont ils sont environnés, remonter à des siècles éloignés; tous réveillent dans l'esprit le souvenir de quelque chose d'extraordinaire, et offrent un merveilleux que la raison repousse sans pouvoir en démontrer la fausseté.

Un autre point de ressemblance, c'est que tous ces évènements, sans exception, nous ont été transmis par des hommes dont nous ne pouvons adopter les opinions, ou par des écrivains qui n'en avaient point été témoins oculaires. Les témoins oculaires étaient les hommes qui croyaient aux diables des religieuses, au Saint-Esprit des protestants des Cévennes, aux miracles du diacre Pâris; et ceux-là se trompaient trop évidemment sur la cause, pour que nous soyons disposés à chercher la vérité dans leurs récits.

Quels sont donc les guides que l'opinion publique a consenti à suivre?

Pour l'affaire de Grandier, c'est l'auteur de l'*Histoire des Diables de Loudun*, protestant réfugié, qui écrivit près d'un siècle après l'évènement, sous l'inspiration des sentiments que devait lui faire éprouver la persécution dont avait été suivie la ré-

vocation récente de l'édit de Nantes. Dans cet ouvrage, qui ne fut composé que dans le but de présenter les catholiques sous un jour odieux, l'auteur n'avait probablement pas l'intention de tromper. Bien convaincu, avec tous les hommes instruits, de l'absurdité de la prétendue possession, et par conséquent de l'innocence de Grandier, il n'eut qu'un but, celui de dévoiler l'horrible trame dont ce malheureux prêtre était devenu victime; et, comme il arrive toujours à un écrivain qui prend la plume avec une opinion toute formée, il arrangea les faits de la manière qui convenait à ses vues. On chercherait donc vainement dans son livre ce récit naïf des évènements qui fait le principal mérite de l'historien. L'Histoire de la possession de Loudun est une histoire à refaire.

Quant aux trembleurs des Cévennes, ils n'ont jamais eu pour historiens que leurs bourreaux.

L'épidémie de Saint-Médard, quoique bien plus récente, puisqu'elle date du milieu du dix-huitième siècle, ne nous a pas été transmise d'une manière plus fidèle que celle de Loudun. Le *Naturalisme des convulsions*, cité par tous ceux qui ont la prétention de considérer les choses sous le point de vue scientifique, est un ouvrage absolument indigne d'attention. L'auteur ne discute pas les faits, il les adopte ou les rejette arbitrairement, et donne de ceux qu'il admet des explications si absurdes, qu'autant aurait valu y voir des miracles. Du reste, Hecquet n'avait jamais observé les convulsionnaires,

et il se faisait même un scrupule de conscience d'assister à leurs réunions.

Enfin quant aux exorcismes de Gassner, de Haën, qui a discuté jusqu'à quel point on devait en regarder les effets comme surnaturels n'en avait non plus jamais été témoin ; et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'il incline à croire que le diable n'y était pas étranger (1).

Même remarque relativement aux phénomènes attribués au magnétisme animal. Parmi les auteurs qui ont écrit contre eux, il n'en est pas un seul qui ait commencé par s'en rendre témoin. Thouret avouait n'avoir rien vu ; et, prévenant l'objection qu'on pourrait lui faire à ce sujet, il cherche à montrer « comment il est plusieurs choses qu'on » juge plus sainement quand on les considère d'un » certain éloignement. » Montègre n'avait rien vu, et conseille très fortement aux gens du monde d'éviter avec le plus grand soin de se rendre témoins des scènes du magnétisme. Enfin M. Virey ne s'est jamais annoncé comme ayant observé une seule personne en somnambulisme.

Où faut-il donc aller chercher les faits dont il s'agit? Dans des écrits que le progrès des lumières a voués à un mépris qu'ils ne méritent pourtant pas tous, sous tous les rapports. Ainsi, pour l'affaire de Grandier, que ceux qui ont eu occasion de se fa-

---

(1) ... Encomiastes ejus nos cogere uti dicamus Gassneri portenta opera diaboli esse. (P. 144.)

miliariser dans les traitements magnétiques avec l'extase, sous la forme qu'elle affecte maintenant, ne reculent pas devant la pensée d'aller feuilleter les pieux ouvrages des exorcistes. Qu'ils aient le courage d'exhumer la *Démonomanie de Loudun*. Ils trouveront dans ces écrits une crédulité absurde sur le fait des diables, un aveuglement déplorable sur les évènements les plus propres à mettre en évidence le naturalisme de cette affaire ; ils pourront quelquefois même être indignés, en voyant qu'on ne s'est pas toujours gardé d'exagération ou même de mauvaise foi dans une procédure dont le résultat devait être le supplice atroce d'un malheureux ; ils y trouveront, en un mot, occasion de déplorer toute l'ignorance du temps, tout l'aveuglement de l'esprit de parti, toute l'injustice de la passion. Mais ils reconnaîtront, au milieu de tout cela, avec non moins d'évidence, que les religieuses n'ont jamais été coupables du rôle infame qu'on leur prête ; que les exorcistes, après avoir cru de bonne foi à la possession, ne l'ont soutenue par des moyens que la conscience réprouve, qu'autant qu'ils pouvaient se dire que, s'ils trompaient, c'était pour empêcher qu'on ne niât des miracles qu'à leur sens Dieu permettait exprès pour convertir les incrédules. Ils reconnaîtront enfin, de manière à ne conserver aucun doute, que ce sont les phénomènes propres à l'état d'extase qui seuls ont induit en erreur et les exorcistes, et les douze juges, dont l'opinion fut unanime pour la

condamnation, et les religieuses elles-mêmes, et les possédées séculières (1), qui croyaient, de la meilleure foi du monde, avoir réellement le diable dans le corps.

Que les mêmes hommes, préparés par une étude philosophique du somnambulisme actuel, s'ils veulent prendre une idée de l'état des trembleurs protestants, ne craignent pas d'aller la puiser dans le *Théâtre sacré des Cévennes* (2). Eux seuls pour-

---

(1) L'épidémie de Loudun ne fut pas renfermée dans l'enceinte de la communauté; plusieurs filles de la ville eurent également recours aux exorcismes, et cette considération n'est pas de peu de valeur pour démontrer que toutes ces possessions n'étaient pas le résultat d'une complaisance achetée; on ne saurait expliquer quel motif auraient eu les exorcistes pour mettre en jeu tant de ressorts inutiles, et multiplier ainsi avec une inconcevable imprudence les chances de voir leur complot éventé. Au surplus, le bruit de la possession ayant monté toutes les têtes féminines, l'épidémie éclata dans plusieurs villes. A Louviers, en particulier, quinze religieuses se dirent possédées par le fait de leur confesseur, qui réellement, à ce qu'il paraît, avait abusé de plusieurs d'entre elles. L'affaire fut effroyablement scandaleuse; mais elle fit moins de bruit que celle de Loudun, parceque le prétendu confesseur magicien étant mort, on se contenta de brûler son cadavre.

(2) Ce petit écrit, dont les exemplaires sont très rares en France, consiste uniquement en dépositions juridiques faites par quelques uns des inspirés ou par d'autres personnes réfugiées à Londres, qui attestent des faits qu'elles disent avoir vus de leurs yeux. Il paraît donc impossible de ne pas convenir, au moins en général, de la vérité des événements; d'autant plus que ces sectaires, loin d'être écoutés avec bienveillance par les autres réfugiés français, furent exposés de leur part à

ront y démêler la vérité au milieu des nuages dont le fanatisme l'a voilée; car dans cet ouvrage, comme dans les précédents, tout homme non préparé ne pourra voir qu'un amas de folies déplorables et de mensonges révoltants. Ici les témoins ne se font pas plus de scrupule d'arranger les faits pour tâcher de les faire cadrer avec leur hypothèse de l'inspiration du Saint-Esprit, que les exorcistes de Loudun pour mettre en évidence la puissance des diables.

Quant aux convulsionnaires de Saint-Médard, si jamais ouvrage avait pu être capable d'attirer l'attention sur les phénomènes de l'extase, celui de Carré de Montgeron eût été bien propre à produire ce résultat. Jamais on n'a recueilli, en faveur d'aucuns faits, des témoignages aussi nombreux et aussi concluants que ceux que l'auteur apporte à l'appui des évènements qu'il raconte.

Cependant le livre de Carré de Montgeron n'a guère été lu que par ceux qui, partageant ses opinions, y cherchaient les preuves des miracles opérés en faveur de leur croyance. Tous les autres, rebutés par le seul mot de *miracle*, effrayés d'ailleurs à l'aspect de trois énormes volumes, tout remplis de récits en apparence absurdes, d'éternels certificats à

---

une vive contradiction, et n'en reçurent que mépris, injures et mauvais traitements. On assure même que quelques uns finirent par se rétracter pour avoir la paix; mais le plus grand nombre restèrent inébranlables dans leur témoignage.

l'appui, et de fades lamentations sur les égarements du siècle et son endurcissement contre la vérité, ne s'en sont occupés que pour s'en moquer ou pour le citer comme un exemple des erreurs que la superstition peut produire. Le parti qu'ils ont pris ne doit pas étonner : convaincus d'avance que l'auteur qui voulait leur prouver la *vérité des miracles* ne pouvait manquer d'être dans l'erreur, ils ont dû s'en tenir à ce premier aperçu, auquel ils avaient la conviction que l'examen le plus pénible aurait toujours pour résultat de les ramener.

Mais que ceux qui ont quelque connaissance de l'état d'extase aient le courage de lire; qu'ils méditent surtout ce que dit l'auteur dans les chapitres intitulés : *Idée de l'œuvre des convulsions*, *Idée de l'état des convulsionnaires*, *Idée des secours mal à propos nommés meurtriers* (1); et ils ne pourront s'empêcher de rester dans l'étonnement le plus profond sur l'*identité parfaite* qu'ils seront forcés de reconnaître entre l'état convulsionnaire et celui des somnambules magnétiques. Ici rien ne manque; et les plus petits détails, comme les phénomènes les plus importants, offrent les preuves les plus irrécusables de l'identité. Les différences qui paraissent exister au premier coup d'œil, relativement à ce qu'on appelait les grands secours parmi les convulsionnaires, ne sont qu'apparentes, et le moindre examen suffit pour les faire évanouir.

(1) Second volume.

Nous insisterons bientôt sur le développement de cette idée.

Les phénomènes que présentaient les malades exorcisés par Gassner ne sont pas encore assez connus en France. L'ouvrage de de Haën, qui, comme je l'ai déjà dit, n'avait pas été témoin oculaire, ne peut rien nous apprendre à cet égard d'assez circonstancié; et je n'ai pu prendre une idée des effets obtenus par Gassner que dans un extrait du procès-verbal de ses cures inséré dans l'*Antimagnétisme*. Quant au procès-verbal lui-même, il m'a été impossible de me le procurer, et je présume qu'il n'a jamais été traduit en français (1). Au surplus, nos contemporains ne se seraient pas montrés moins indifférents sur les exorcismes du curé de Ratisbonne, que sur les miracles du saint diacre Pâris.

Telles sont en général, pour chacune des épidémies dont nous allons nous occuper, les causes qui en ont étouffé, pour ainsi dire, les conséquences philosophiques, qui ont plongé dans l'obscurité les phénomènes éminemment remarquables qu'elles avaient offerts, qui ont empêché de saisir leurs ressemblances, de comprendre leur identité essentielle; en sorte que, loin d'être éclairés par l'ex-

(1) Voici le titre indiqué dans l'*Antimagnétisme : Procès-verbal des opérations merveilleuses, suivies de guérisons, qui se sont faites en vertu du sacré nom de Jésus, par le ministère du sieur Gassner, prêtre séculier et conseiller ecclésiastique de son altesse le prince évêque de Ratisbonne. Schellingsfurt, chez Julien-Daniel Lobegols, imprimeur de la cour*, etc. 1775.

périence du passé, nous sommes encore exposés à voir d'un jour à l'autre s'élever des thaumaturges et des fanatiques, qui, trompés par des phénomènes en apparence surnaturels, crieront au miracle et supporteront, s'il le faut, le martyre. C'est pour cette raison aussi que nos histoires philosophiques méritent si peu de confiance sur tous les évènements qui se rattachent à cet état. Les philosophes, croyant connaître les limites que la nature de l'homme ne peut franchir, ont hardiment déclaré absurde tout ce qui leur semblait hors de ces limites ; et, dans leur incrédulité, ils en sont venus à nier les faits les mieux prouvés, à rejeter les témoignages les plus unanimes. Ainsi la certitude historique a été ébranlée, et le combat est resté entier entre les philosophes d'un côté, et les témoins oculaires de l'autre ; l'histoire a présenté une foule d'énigmes dont personne n'a dit le mot, et les origines des religions sont demeurées obscures et incompréhensibles.

I. Possédés.

Quoique l'époque où la possibilité de la présence du diable dans le corps de certains malades était généralement admise ne soit pas très éloignée, nous ne nous faisons guère d'idée aujourd'hui de ce qu'étaient les *possédés ;* ce mot ne réveille dans notre esprit que le souvenir des convulsions dont étaient tourmentés les malheureux

qu'on croyait livrés à l'ennemi du genre humain, des blasphèmes qui sortaient de leur bouche, et de leur antipathie pour les choses sacrées. Il y avait pourtant bien autre chose dans les possessions.

Pendant la longue période où la croyance aux possessions a été dominante, aussitôt qu'une maladie présentait des symptômes extraordinaires, on ne manquait jamais de concevoir au moins des doutes sur sa cause, et l'usage était de procéder aux exorcismes pour savoir ce qu'on devait en penser.

On ne se décidait pourtant pas à cet égard aussi légèrement qu'on pourrait l'imaginer. Suivant le rituel, le prêtre requis d'exorciser doit, après s'être préparé par le jeûne, la prière et autres bonnes œuvres, au sortir de la sainte messe, à jeun, assis et couvert, *commander intérieurement au démon de lui donner un signe qu'il lui commande au nom de Jésus-Christ; et le démon, forcé d'obéir, se décèle ainsi lui-même.*

Ainsi, d'après le rituel, on ne devait exorciser que les malades qui auraient joui de la faculté merveilleuse *de connaître les pensées même non exprimées.* En effet, cette faculté est celle que les exorcistes ont eu de tout temps la prétention de faire constater aux incrédules; et il n'est peut-être pas indifférent de remarquer que cette faculté fut aussi une des premières que M. de Puységur annonça

avoir observées dans ses somnambules (1). « Je le for-
» çais, dit-il en parlant du paysan Victor, à se don-
» ner beaucoup de mouvement sur sa chaise, comme
» pour danser sur un air, qu'en chantant *menta-*
» *lement* je lui faisais répéter tout haut. » Quelques pages plus loin, M. de Puységur dit du même somnambule : « *Je n'ai pas besoin de lui parler, je pense devant lui, et il m'entend, me répond.* » Ailleurs encore : « *Quand il veut dire plus que je ne crois prudent qu'on en entende, j'arrête ses idées, ses phrases au milieu d'un mot.* On trouve dans les ouvrages de M. de Puységur, ainsi que dans les écrits des autres observateurs de la même époque, des faits semblables par centaines ; et l'épreuve qui consistait à faire exécuter au somnambule des actes ordonnés mentalement, était aussi l'épreuve caractéristique pour constater la réalité du somnambulisme. M. de Puységur surtout, qui croyait voir dans un pareil phénomène la preuve la plus évidente de l'*aimant animal* dont il a tant parlé dans ses écrits, ne voulait pas reconnaître pour réellement *somnambule* tout malade qui n'aurait pas présenté le caractère en question. Il était aussi sévère à cet égard que le rituel. Poursuivons la liste des facultés qu'on regardait comme les caractères de la possession.

---

(1) *Mémoires pour servir à l'établissement du magnétisme animal*, page 22, 29, etc. Nous avons cité le passage tout entier dans la première partie de cet ouvrage.

II. *Intelligence des langues inconnues.* Pour qui veut y réfléchir, cette faculté rentre évidemment dans la précédente, qu'elle suppose seulement à un degré de perfection dans lequel on ne l'observe que très rarement, surtout parmi les somnambules magnétiques, qui, soumis à des causes d'exaltation morale beaucoup moindres que les anciens possédés, présentent en général les mêmes facultés moins tranchées.

III. *La faculté de parler des langues inconnues ou étrangères.* Ici il faut distinguer. La plupart du temps, relativement aux possédés comme aux inspirés, quand on disait qu'ils avaient le don de parler des langues inconnues, on n'entendait pas qu'ils devinssent capables de parler telle ou telle langue usitée chez une nation déterminée; et il n'était question que de la facilité qu'ils montraient à articuler pendant un assez long temps une suite de sons bizarres qu'on supposait arbitrairement appartenir à quelque peuple. Il paraît de plus que les crisiaques, pendant qu'ils prononçaient ces prétendus discours, avaient une suite d'idées qu'ils s'imaginaient exprimer. Carré de Montgeron donne des détails très curieux sur ce singulier phénomène :

« J'ai déjà observé, dit-il, que c'est dans le plus » fort de leurs extases que plusieurs convulsionnai- » res font ces discours en langue inconnue ou » étrangère. Je dois ajouter qu'ils n'en compren- » nent eux-mêmes le sens que dans l'instant, à » mesure qu'ils les prononcent, et qu'ils ne s'en

» ressouviennent plus, du moins que d'une ma-
» nière générale, aussitôt que leurs discours sont
» finis (1). » Lui-même ajoute que la seule preuve qu'on ait que les convulsionnaires comprennent leurs discours, c'est qu'ils les accompagnent de gestes très expressifs.

Le même phénomène était vu de cette manière chez les premiers chrétiens. Saint Paul le montre clairement en plusieurs endroits : « Celui qui parle
» une langue inconnue, dit-il dans une de ses épîtres
» aux Corinthiens (2), ne parle pas aux hommes,
» mais à Dieu, *puisque personne ne le comprend*, et
» qu'il parle en esprit des choses cachées : c'est
» pourquoi que celui qui parle une langue inconnue
» demande à Dieu le don de l'interpréter. »

Ailleurs, le même apôtre dit que ces discours en langue inconnue ne sont qu'un *signe pour provoquer la conversion* des infidèles. On pourrait remonter plus haut encore. Saint Paul s'appuie sur un passage de l'Écriture, où il est dit : « Je parlerai à ce peuple en langue inconnue ou étrangère. »

Ceci nous ramène naturellement à parler de cet autre phénomène du don des langues étrangères. Il consiste simplement dans un développement de la mémoire qui rend l'extatique capable de parler facilement une véritable langue qui lui est,

---

(1) *Idée de l'état des convulsionnaires*, page 84.
(2) I. Cor., XIV, 2, 3, 4, 5.

non pas étrangère, mais peu familière: et tel fut le phénomène que présentèrent deux des religieuses de Loudun, la supérieure et la sœur Claire, qui, pendant que durait leur état d'extase, répondaient en latin aux questions qui leur étaient faites dans la même langue par les exorcistes, tandis qu'elles auraient été incapables de le faire dans leur état normal. Cependant il ne faut pas croire qu'elles fussent absolument étrangères à la langue latine; elles avouèrent elles-mêmes qu'elles l'entendaient assez pour expliquer aux novices le *Pater* et le *Credo*. Si pendant leurs exorcismes elles se montrèrent plus savantes, le perfectionnement n'allait pas bien loin; et les incrédules ne manquèrent pas de relever plusieurs solécismes qui leur échappèrent, surtout dans le commencement de la possession.

L'apparition du même phénomène n'est pas très rare dans toutes les maladies où le cerveau éprouve un degré supérieur d'excitation. M. Moreau (de la Sarthe) rapporte, dans l'*Encyclopédie méthodique* (art. *Médecine mentale*), avoir donné des soins à un enfant de 12 à 13 ans, qui, connaissant à peine les premiers éléments de la langue latine, se trouva tout-à-coup, pendant les accès d'une fièvre ataxique, capable de parler cette langue avec une assez grande pureté. Le même enfant savait exprimer sa reconnaissance aux personnes qui l'entouraient dans des termes au-dessus de son âge et de la portée habituelle de son intelligence. Il

succomba quelques jours après. Il me serait très facile d'accumuler ici beaucoup de faits semblables ; mais pourquoi insister? il n'est question que d'un phénomène assez simple, du *perfectionnement de la mémoire*, que je ne suppose pas que personne soit disposé à révoquer en doute. L'important était de distinguer le cas où un extatique parle des langues *inconnues*, c'est-à-dire se borne à *articuler une suite de sons sans aucune signification*, d'avec celui dans lequel il semble parler une langue qui lui est étrangère, mais où il ne fait réellement que *s'énoncer plus facilement dans une langue qui ne lui est pas familière*. Poursuivons l'examen des caractères de la possession.

IV. *La connaissance des évènements futurs*. L'apparition de cette faculté, prise rigoureusement et dans un sens absolu, serait encore un vrai miracle ; mais on n'en demandait pas autant chez les possédés. La majorité des théologiens s'accordaient à reconnaître que le diable n'avait qu'une vue très limitée de l'avenir. Il suffisait que le possédé fît preuve de la *prévision* telle qu'elle paraît exister chez les *somnambules*. Ce n'est pas le lieu de nous occuper de cette faculté. Je prouverai plus loin dans quelles limites naturelles on doit la restreindre ; mais je puis dire ici, par anticipation, qu'elle se borne à permettre à l'extatique d'*avoir l'air de prédire* avec une précision étonnante les symptômes, les crises, enfin les modifications importantes qui peuvent survenir dans son orga-

nisation, et surtout dans la marche de sa maladie lorsque sa santé est altérée.

V. *La connaissance de ce qui se passe dans des lieux éloignés ou situés hors de la portée de la vue ordinaire.* Je m'abstiendrai également de tout détail sur cette faculté, et j'indiquerai seulement combien la prétention des exorcistes à cet égard est identique avec celle des partisans des extatiques religieux de toutes les sectes. Qu'on compare les faits donnés par Bodin dans sa *Démonomanie des sorciers* avec ceux qui se trouvent consignés dans le *Théâtre sacré des Cévennes*, et avec ceux qu'on peut lire par centaines (ce n'est pas trop dire) dans les différents recueils de traitements magnétiques : il est impossible d'assigner la plus légère différence entre ces divers ordres de faits. Quant aux convulsionnaires de Saint-Médard, il paraît qu'on n'avait pas aussi spécialement monté leur imagination sur cette prétention ; on la trouve cependant consignée d'une manière très positive dans Carré de Montgeron (*Idée des mouvements convulsifs*). Il parle, entre autres exemples, d'une religieuse qu'une convulsionnaire soignait et traitait *à distance* pour un cancer, dont l'auteur assure que la malade guérit sans avoir usé d'autre remède que de l'application de la terre du tombeau du saint diacre. La convulsionnaire avait la prétention de suivre à trente lieues de distance les progrès de la guérison, et les partisans des convulsions trouvaient qu'elle le faisait avec beaucoup d'exactitude. Comme les

traitements du même genre n'étaient pas rares, il en résulte que la prétention de la vue *à distance* ne l'était pas non plus; mais elle ne se présenta dans cette épidémie que d'une manière accessoire, tandis que chez les possédés et chez les trembleurs des Cévennes elle formait l'un des principaux caractères sur lesquels on croyait pouvoir établir le surnaturel de leur état. On retrouve des faits semblables, tout étranges qu'ils sont, consignés dans un grand nombre d'auteurs dont quelques uns sont cités dans mon *Traité du somnambulisme*.

La faculté de la vue à distance est surtout célèbre chez les montagnards écossais, sous le nom de *seconde vue*. On ne doit pas s'étonner d'en trouver la prétention chez tous les extatiques, dont le cerveau est assez excité pour qu'ils puissent être affectés par les objets qu'ils *imaginent* avec autant de vivacité que par ceux qu'ils ont réellement sous les yeux; le hasard ou l'amour du merveilleux auront dû souvent suffire pour établir entre leurs rêves et la réalité une ressemblance faite pour étonner et pour séduire des esprits disposés à l'illusion.

VI. *L'exaltation subite des facultés intellectuelles*, qu'on regardait comme un caractère de possession, n'en était cependant considéré que comme un caractère accessoire; car les médecins n'ont jamais ignoré qu'un pareil phénomène était un résultat naturel de l'exaltation cérébrale produite, soit par une disposition nerveuse, soit par l'effet de diverses affections morbides.

VII. *Un développement des forces physiques supérieur à l'âge ou au sexe de celui qui les présentait.* Pour avoir une idée exacte de la valeur de ce prétendu caractère, il faudrait savoir au juste comment on le constatait; je n'ai jamais vu nulle part qu'on s'attachât à faire soulever aux possédés des poids ou des fardeaux qui auraient été au-dessus de leurs forces dans l'état naturel; on se contentait de prendre une idée de leurs forces d'après celles qu'ils développaient dans les convulsions dont ils étaient agités. Je ne saurais cependant assurer que quelques possédés, dans leur état d'extase, ne présentassent pas (même indépendamment de ce qu'on remarquait dans les instants où ils étaient agités par des convulsions) une exaltation sensible de la force musculaire; car bien que je n'aie jamais rien vu de semblable dans les somnambules que j'ai eu occasion d'observer, deux personnes qui se sont occupées du magnétisme m'ont assuré avoir eu des somnambules qui présentaient ce caractère. Il n'est, au surplus, aucun médecin qui ne sache que dans certains accès d'affections nerveuses on voit de jeunes filles devenir capables d'escalader des murs, de grimper sur des arbres élevés, sur les toits, et de faire mille choses qui paraissent nécessiter une grande énergie musculaire. Reste un dernier caractère qui, certes, ne s'est jamais présenté chez aucun possédé :

VIII. *La suspension du corps en l'air pendant un*

temps considérable. Ce caractère, avec le don de prévision et la faculté de parler des langues étrangères absolument inconnues à celui qui s'en servait, étaient les seuls caractères vraiment surnaturels exigés par le rituel. Nous avons vu ce qui pouvait avoir donné lieu à l'admission des deux derniers; quant à la *suspension du corps en l'air*, je ne vois pas ce qui aurait pu donner lieu d'y croire, si ce n'est peut-être la vue de quelques sauts extraordinaires dus à une plus grande énergie musculaire, de quelque pirouette très lestement exécutée sur la pointe du pied par des possédées dont les vêtements un peu longs n'auront pas permis de constater l'illusion. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une pareille méprise fut reconnue pour la supérieure des religieuses de Loudun. Les enthousiastes croyaient qu'elle tournait en l'air et criaient miracle, quand un incrédule, soulevant sa robe, fit voir, à la grande confusion des croyants, qu'elle touchait la terre sur la pointe d'un de ses pieds.

Outre les phénomènes fondamentaux dont nous venons de parler, les possédés en présentaient qu'on pourrait appeler accessoires, et dont on ne doit chercher la cause que dans la nature de leurs opinions et de leurs croyances. Ainsi, dans les idées reçues, les reliques, l'eau bénite et toutes les choses saintes devaient faire éprouver des douleurs, différents accidents, et même des convulsions aux possédés; et ils ne manquaient jamais d'être affectés par ces objets d'une manière conforme à leur croyance.

Cette influence des choses sacrées sur les possédés était si généralement admise, qu'on s'en servait comme d'une pierre de touche pour constater la sainteté de ces objets eux-mêmes. On voit, dans l'histoire du procès de Grandier, nombre de personnes venir placer sur le corps des religieux des reliques sur l'authenticité desquelles elles étaient en doute; et les possédés, selon l'impulsion de leur imagination, en éprouvaient des effets terribles ou n'en éprouvaient rien du tout. Dans le cas où les convulsions survenaient, ceux qui en étaient témoins ne pouvaient se persuader qu'une simple idée pût produire des effets aussi extraordinaires, et s'en retournaient bien convaincus de la vertu de leurs reliques, et de la réalité de la possession. Mais il devait aussi arriver quelquefois que des incrédules parvinssent à mettre en défaut la prétendue faculté des possédés: l'historien des diables de Loudun n'a pas manqué de recueillir un fait semblable. Le comte de Lude étant allé à Loudun, pour examiner ce qui s'y passait, voulut faire une expérience qui lui montrât à quoi il devait s'en tenir sur la prétendue possession; il feignit donc de vouloir faire constater l'authenticité des reliques qui lui avaient été léguées par ses ancêtres, et demanda qu'il lui fût permis de s'assurer si le diable en ressentirait la vertu. Les exorcistes l'assurèrent qu'il ne pouvait mettre ses reliques à une meilleure épreuve. Ils les prirent de sa main, et les appliquèrent à la prieure, qui aussitôt fit des cris

horribles et des contorsions épouvantables ; on eût dit qu'elle était dévorée par un feu invisible, tant ses tourments étaient extraordinaires et ses agitations violentes. Au plus fort de ses accès, on lui ôta le reliquaire, et à l'instant elle redevint aussi tranquille qu'elle l'était auparavant. L'exorciste, se tournant alors vers le comte, lui dit : *Je ne crois pas, monsieur, que vous doutiez maintenant de la vertu de vos reliques.* — *Je n'en doute pas plus*, repartit celui-ci, *que de la vérité de la possession;* et, à l'instant, il ouvrit la boîte, dans laquelle, à la grande confusion de l'exorciste, on ne vit, au lieu de reliques, que de la plume et du poil. *Ah! monsieur*, s'écria le prêtre, *pourquoi vous êtes-vous moqué de nous?* — *Mais vous, mon père*, répliqua le comte, *pourquoi vous moquez-vous de Dieu et du monde?* Des scènes semblables, qui durent se renouveler plus d'une fois, donnaient des armes bien puissantes aux adversaires de la possession, et il y aurait eu de quoi la ruiner dans l'esprit même de ses partisans les plus sincères ; mais les exorcistes et leurs adhérents trouvaient moyen d'éluder les conséquences accablantes qu'on pouvait en tirer contre eux. « Les diables sont bien rusés, disaient-ils, et ces pères du mensonge cherchent, par toute sorte de moyens, à aveugler les hommes sur la vérité de la possession. Ils y sont d'autant plus intéressés, que cette vérité est capable de faire revenir de leurs égarements les hérétiques, à qui elle démontre d'une manière si éclatante la vérité de la

religion catholique. » Un pareil sophisme, quelque futile qu'il soit, suffisait pour retenir dans leur croyance des hommes qui, ayant vu d'ailleurs chez les religieuses des phénomènes bien constatés qui leur paraissaient surnaturels, étaient disposés à se contenter des raisons les plus frivoles.

Chez les convulsionnaires de Saint-Médard, on voit se reproduire la même prétention de pouvoir distinguer certaines reliques par un sentiment particulier. Ici, il s'agissait surtout de celles du *bienheureux Pâris:* mais, comme on peut s'en douter, ce n'était pas par une impression désagréable que les extatiques étaient avertis de leur présence; ils en éprouvaient au contraire, dans tous leurs maux, un soulagement marqué, et, comme on le disait, miraculeux: ainsi, une plaie ou un ulcère, lavés avec l'eau du puits du bienheureux, ou pansés avec la terre prise sur son tombeau, ne devaient pas tarder à se guérir. Cette merveilleuse efficacité et la prétention des convulsionnaires trouvaient, comme on peut le penser, des incrédules, qui, sans doute, se sont plus d'une fois réjouis de mettre en défaut les prophètes jansénistes; mais ces derniers, pas plus que les exorcistes, ne se déconcertaient pour si peu. Selon Carré de Montgeron, l'*œuvre des convulsions* était une œuvre à double but de la part de Dieu: une œuvre de miséricorde et un signe de protection spéciale pour ses serviteurs fidèles; et, au contraire, une œuvre de justice envers les orgueilleux, à qui Dieu voulait

fournir des ténèbres, puisqu'ils étaient assez malheureux pour en chercher. « L'œuvre des convulsions, dit-il quelque part, est semblable à cette nuée mystérieuse qui d'un côté éclairait les Israélites, et de l'autre répandait les plus profondes ténèbres sur les superbes Égyptiens. » Avec ce point de vue, il s'expliquait à lui-même et prétendait expliquer aux autres comment tout ce qui pouvait se rencontrer de bas, de faux, de scandaleux même dans l'œuvre des convulsions, ne devait rien prouver contre le surnaturel d'une œuvre dans laquelle les prodiges prédominaient.

Qu'on ne soit point surpris de voir des hommes raisonnables (car certes le malheureux Carré de Montgeron était de ce nombre) se payer de pareils sophismes; toute raison paraît bonne pour soutenir une opinion une fois adoptée. Ne voyons-nous pas de nos jours les magnétiseurs, quand des incrédules viennent à mettre en défaut la vertu des corps magnétisés, qui sont les reliques des somnambules, ne pas craindre de leur donner pour excuse des raisons non moins pitoyables? La cause de l'erreur, dans tout ceci, consiste en ce que les magnétiseurs, pas plus que les appelants ni les exorcistes, ne peuvent se figurer que la simple conviction des malades puisse produire des effets aussi réels que ceux dont ils sont témoins, et pour lesquels ils sont d'autant plus portés à chercher une cause étrangère, que leurs extatiques, qu'ils écoutent comme des oracles, sont les premiers à les

confirmer dans leurs erreurs, non seulement par leurs discours, mais même par la manière générale dont ils sont modifiés suivant les opinions qu'on leur a inculquées.

Pour en revenir aux possessions, la croyance à la présence du démon dans le corps de certains malades a été généralement répandue en Europe jusqu'au commencement du dix-huitième siècle. Les affections hystériques des femmes, par la singularité et la bizarrerie de leurs symptômes, étaient celles qui se prêtaient le plus à la supposition d'une cause surnaturelle ; et comme d'un autre côté elles prédisposent éminemment à la production de l'extase, l'exorciste, qui voyait paraître à sa voix cet état extraordinaire, ne pouvait guère échapper à l'illusion qui le portait à croire que quelque chose de surnaturel se passait dans la personne soumise à son examen. Qu'on se figure une fille nerveuse, tourmentée par une maladie bizarre, et déjà troublée par l'idée qu'elle peut être au pouvoir de Satan, amenée devant un prêtre, qui, revêtu de ses ornements sacerdotaux, se dispose à conjurer cet esprit de ténèbres ; et on ne s'étonnera pas que son imagination troublée la jette dans cet état d'extase qu'une exaltation morale un peu forte produit presque constamment chez les personnes qui s'y trouvent prédisposées. Ces considérations expliquent pourquoi, dans tous les temps, la grande majorité des possédés a toujours été composée de femmes.

Les possessions se sont tellement multipliées à certaines époques où elles ont paru comme par épidémie, que je ne me trouve pas peu embarrassé pour en choisir quelqu'une qui puisse donner une idée des autres. Toutes présentent le même fond de vérité mêlé à des erreurs grossières, et qu'il faut savoir démêler dans des ouvrages que le temps et le progrès des lumières ont fait tomber dans le mépris. Parmi tous ces récits, il n'est permis de donner quelque importance qu'à ceux qui sont racontés par des témoins oculaires, et il sera plus avantageux encore de choisir de préférence les évènements qui ont donné lieu à des recherches juridiques et des condamnations capitales, à cause de la plus grande rigueur que cette circonstance a dû faire apporter dans la discussion des faits. D'ailleurs, l'accusé ayant été si fortement intéressé à prouver la fausseté de la prétendue possession, on peut être sûr qu'il aura été fait par lui et ses défenseurs toutes les recherches propres à mettre la fraude à découvert.

Toutes ces conditions se trouvent réunies dans l'affaire d'Urbain Grandier, que j'ai choisie pour cette raison entre un grand nombre d'autres semblables, et aussi à cause qu'elle date d'un temps où les lumières commençaient à dissiper la longue ignorance des siècles précédents. On a beaucoup écrit sur cette malheureuse affaire, cependant je ne crains pas d'avancer que personne jusqu'ici ne l'a considérée avec un esprit entièrement dégagé

de préjugés et sous un point de vue philosophique.

Vers l'an 1632, deux jeunes religieuses d'une des communautés de la ville de Loudun ayant été atteintes de violentes convulsions accompagnées de symptômes bizarres, leur confesseur n'eut pas de peine à leur persuader que la cause de leurs maux était surnaturelle, et que les exorcismes étaient le seul moyen d'y porter remède. On les exorcisa donc; on produisit sur elles l'extase, et le prêtre, dans cet état, leur ayant, suivant l'usage, adressé la parole, en s'exprimant comme s'il parlait au diable lui-même, elles répondirent en conséquence; et les diables, parlant par leur bouche, déclarèrent qu'ils avaient été envoyés par un curé de la ville, appelé Urbain Grandier.

Plus d'une raison devaient fixer l'attention des religieuses sur ce prêtre, qui depuis quelque temps faisait grand bruit dans la ville. C'était en effet un homme d'un esprit cultivé, d'un extérieur agréable, et plus porté à la galanterie qu'il n'aurait été convenable à sa profession. Les aventures scandaleuses qu'on lui imputait faisaient depuis long-temps le sujet des conversations, et même on lui avait intenté à ce sujet un procès à la suite duquel il avait été condamné par son évêque et interdit de ses fonctions. Il est vrai qu'il avait appelé de ce jugement au tribunal de l'archevêque de Bordeaux, et que celui-ci avait cassé la première sentence; mais le curé, quoique définitivement absous, n'en était

pas moins un sujet de scandale pour la plus grande partie des habitants de Loudun.

Les jeunes religieuses du couvent des Ursulines n'étaient pas, comme on peut le penser, restées étrangères à la connaissance de toute cette affaire; elles avaient eu d'autant plus occasion de s'en occuper, que, malgré tous les débats dont il avait failli devenir victime, Grandier n'avait pas craint de se faire proposer pour remplir les fonctions de directeur auprès d'elles, et qu'il avait été refusé à cause de sa mauvaise réputation. Il n'en fallait pas tant pour que l'imagination des nonnes fût entièrement remplie et du curé, et de ses penchants plus que mondains, et des coupables desseins qu'il avait peut-être osé concevoir sur elles.

L'ecclésiastique qui exorcisait les deux jeunes filles était leur nouveau confesseur, celui auquel Grandier avait naguère disputé cet honneur. Il avait d'ailleurs, à ce qu'il paraît, contre lui d'anciens motifs d'animosité. Aussi se garda-t-il bien de dissuader ses pénitentes, et, soit conviction, soit désir de vengeance, il ne fit que les entretenir dans leur opinion extravagante. Les exorcismes furent d'abord tenus secrets, de peur que le bruit de la possession ne détournât les parents de confier leurs enfants aux religieuses; car la communauté des Ursulines était pauvre, et ne se soutenait que du profit qu'elle faisait sur les pensionnaires. Bientôt pourtant il transpira dans la ville quelque chose

de ce qui se passait dans le couvent, et les exorcismes finirent même par devenir publics.

On peut se figurer l'agitation que mit dans la maison l'apparition d'un évènement aussi grave, et l'effet que produisirent sur les jeunes religieuses les scènes de convulsions qu'elles avaient continuellement sous les yeux. Ceux qui savent avec quelle rapidité ces sortes de maladies se communiquent par imitation ne seront donc pas étonnés d'apprendre que bientôt ce ne fut plus seulement deux religieuses qui furent possédées, mais que le mal se répandit rapidement au plus grand nombre d'entre elles. Six autres furent possédées, et il y en eut de plus trois obsédées et quatre maléficiées (1), pour me servir des expressions alors en usage. On ne doit pas passer sous silence que toutes ces religieuses étaient jeunes, et qu'un âge avancé pouvait seul mettre à l'abri de l'influence diabolique, de sorte que les incrédules ne manquaient pas d'en faire des plaisanteries, disant que les *diables faisaient preuve de bon goût.*

Le mal ne resta pas renfermé dans la communauté; plusieurs filles séculières de la ville tombèrent dans un état tout semblable à celui des religieuses, et furent également exorcisées. La

(1) Il y avait cette différence entre l'*obsession* et la *possession*, que la personne dite *obsédée*, quoique tourmentée par le diable, n'était soumise qu'à des illusions qui ne la subjuguaient pas entièrement; pour le *maléfice*, il consistait seulement dans une infirmité partielle attribuée à la malice du démon.

contagion gagna même les villes voisines, le diable attaquant toujours uniquement les femmes, et parmi elles les jeunes filles de préférence.

Cependant on continuait les exorcismes, auxquels on donnait la plus grande publicité; toutes les possédées, sans exception, s'accordaient à accuser Grandier. Ce fut dans cet état de choses que Laubardemont eut occasion de venir à Loudun. Entrant, à ce qu'il paraît, dans les vues des ennemis de Grandier, cet homme obtint du cardinal de Richelieu les pouvoirs nécessaires pour terminer cette affaire, et créa pour cet effet une commission de douze juges, choisis dans les environs. Le procès dura encore huit mois, pendant lesquels les religieuses ne cessèrent d'être exorcisées deux fois par jour. Le résultat de tout cela fut la mort de l'accusé; et le malheureux Grandier, en exécution de la sentence rendue contre lui à l'unanimité, fut brûlé vif à Loudun, le 18 avril 1634, environ deux ans après l'époque où on avait commencé à l'accuser de magie.

Il n'y eut pas sur l'affaire de Grandier la même unanimité d'opinion dans le public que parmi ses juges. Le progrès déjà très sensible des lumières à cette époque avait désabusé la majeure partie des gens instruits sur le fait des possessions. Tous les protestants, entre autres, faisaient profession de ne pas y croire, et affectaient même de ne pas se rendre aux exorcismes qui se faisaient publiquement. En vain les pressait-on de le faire, en prétendant

que c'était la peur de voir des faits trop contraires à leur croyance qui les retenait; ils répondaient qu'il ne leur était pas permis d'assister à de pareilles scènes, dans une église catholique où on voulait les forcer à l'adoration du saint Sacrement et à plusieurs autres pratiques que leur religion réprouvait. L'affaire de la possession devint donc une affaire de parti, et des deux côtés on apporta à son examen la prévention et la mauvaise foi qui sont si communes dans les querelles de religion. Tandis que les catholiques voulaient à tout prix voir des miracles dans ce que faisaient les religieuses, les protestants, qui n'étaient pas comme eux témoins de tous les exorcismes, prétendaient que tout ce qui se passait n'était qu'un jeu pour faire périr le malheureux Grandier, que les juges étaient gagnés, que les religieux exorcistes étaient des scélérats, et que les religieuses ne faisaient que répéter en public une comédie qu'on leur avait fait étudier long-temps d'avance. Cette dernière opinion est celle qu'on a conservée sur cette malheureuse affaire, surtout depuis la publication de l'*Histoire des diables de Loudun*.

J'ai dit plus haut quelle estime on peut accorder à ce prétendu historien qui écrivit près d'un siècle après l'évènement, et je crois avoir déjà suffisamment prouvé dans un autre ouvrage (1) combien ses conjectures hasardées sans preuves

(1) *Traité du Somnambulisme.*

sont absurdes. Il suppose en effet que non seulement Laubardemont et le confesseur des religieuses étaient des scélérats, mais que, de plus, les douze juges qui condamnèrent Grandier à mort, les exorcistes, et les religieuses elles-mêmes, étaient dans le complot.

Que Laubardemont soit entré dans un complot infâme pour faire périr un innocent, je le veux bien; c'était, dit-on, un homme perdu de réputation, un agent du cardinal régnant, un ministre de ses vengeances. Que les douze juges qui portèrent la sentence fussent aussi dans ce complot, je l'accorderai encore, quoiqu'il soit bien difficile de concevoir comment douze juges auraient pu se rendre coupables d'une pareille horreur. Je l'accorderai, parcequ'ils étaient nommés par le cardinal, et qu'on peut par conséquent supposer qu'il avait choisi les hommes les plus capables de trahir leur conscience. Mais que les religieuses soient entrées dans le complot, c'est ce que ma raison se refuse à croire. Jamais on ne me persuadera que dans une seule communauté peu nombreuse on ait trouvé huit femmes, huit jeunes filles, aussi endurcies dans le crime. Examinons ce qui a dû nécessairement avoir lieu, si elles n'ont fait que jouer la comédie.

Il a fallu que de longue main elles aient étudié la langue latine pour répondre aux questions qui leur étaient faites en cette langue. Ce n'est pas tout; elles répondaient aux exorcistes au milieu

d'accès convulsifs effrayants, et qui ne devaient pas leur permettre de conserver le sang-froid nécessaire pour le rôle qu'elles auraient voulu jouer : dès lors les convulsions aussi étaient feintes. Mais elles faisaient des gambades et des contorsions si extraordinaires, que quiconque ne les aurait pas éprouvées naturellement par maladie n'aurait pu parvenir à les faire qu'après un long temps d'exercice ; il aurait donc fallu de plus que les religieuses se fussent étudiées long-temps d'avance à feindre ces épouvantables convulsions, et que même elles eussent un grand talent pour ce genre d'exercice, puisqu'il est dit qu'elles faisaient des choses que les plus habiles saltimbanques ne sauraient imiter (1), et qui seules paraissaient des preuves

(1) Pour être convaincu de la vérité de ce que j'avance ici, il suffit de lire le récit de quelques unes des séances d'exorcisme. On y voit « qu'Asmodée, l'un des diables qui possé-
» daient la sœur Agnès, ayant paru, fit bientôt voir sa plus
» haute rage, secouant diverses fois la fille en avant et en ar-
» rière, et la faisant battre comme un marteau, avec une si
» grande vitesse que les dents lui en craquaient ; qu'outre ces
» agitations, son visage devint tout-à-fait méconnaissable, son
» regard furieux, sa langue prodigieusement grosse, longue et
» pendante hors la bouche, livide et sèche à tel point que le
» défaut d'humeurs la fit paraître toute velue, sans être cepen
» dant aucunement pressée des dents, et sans que la respiration
» cessât d'être toujours égale ; — que Béhéret, qui est un autre
» démon, fit un second visage riant et agréable, qui fut encore
» diversement changé par deux autres démons, Acaph et Achaos,
» qui se produisirent l'un après l'autre ; — que commandement
» ayant été fait à Asmodée de demeurer ferme, et aux autres

suffisantes de possession à ceux qui n'étaient pas habitués au spectacle des maladies convulsives. Or imagine-t-on rien de plus horrible que l'infernal rassemblement de huit femmes s'exerçant ainsi en secret à la plus épouvantable comédie ? et pourquoi ? pour conduire à une mort cruelle un malheureux prêtre innocent qu'elles n'avaient aucun intérêt de faire périr, et cela sans pouvoir se dissi-

---

» de se retirer, le premier visage revint. » Quelques lignes plus bas, la relation porte « qu'après diverses autres contenances, la » sœur Agnès porta un pied par le derrière de la tête jusqu'au » front, en sorte que les orteils touchaient quasi le nez. »

Élisabeth Blanchard, une autre possédée, étant aussi au pouvoir d'un de ces diables, « cet esprit malin, dit la même rela- » tion, exerça sur son corps de grandes violences et donna des » marques horribles de sa rage. Il la renversa trois fois en arrière » en forme d'arc, en sorte qu'elle ne touchait au pavé que de » la pointe des pieds et du bout du nez. »

Ce qui se passa sur une autre religieuse serait encore bien plus difficile à imiter. « Le démon, est-il dit, l'ennemi de la » Vierge, parut sur son visage, selon le commandement que » lui en fit son exorciste; *il l'assoupit et la rendit souple et ma-* » *niable comme une lame de plomb. L'exorciste lui plia ensuite* » *le corps en diverses façons, en arrière et en avant, et des* » *deux côtés, en sorte qu'elle touchait presque la terre de la* » *tête, le démon la retenant dans la posture où elle avait été mise* » *jusqu'à ce qu'on la changeât, n'ayant, durant ce temps, qui* » *fut assez long, aucune respiration par la bouche, mais seule-* » *ment un petit souffle par le nez. Elle était presque insensible,* » *puisque le père lui prit la peau du bras et la perça d'outre en* » *outre avec une épingle, sans qu'il en sortît du sang ou que la* » *fille en témoignât aucun sentiment.* » Il est impossible de ne pas reconnaître ici les symptômes d'un accès de catalepsie très bien caractérisé par le peu de force de la respiration, la souplesse du

muler le motif qui les faisait agir. Une pareille horreur n'est pas dans la nature : on répugnerait à la supposer dans un seul homme mû par le plus grand intérêt ; comment l'imaginer dans huit femmes, huit jeunes filles, qui n'avaient pas atteint l'âge où des passions honteuses peuvent étouffer toute vertu? Il résulte pour moi de l'ensemble de ces considérations une preuve morale si forte, que

---

corps jointe à sa fixité dans la position qu'on lui donnait, et par l'insensibilité extérieure. Quand l'accès de catalepsie fut passé, les convulsions revinrent, « et le démon Sabulon porta cinq ou » six fois le pied gauche de la sœur par-dessus l'épaule à la » joue, tenant cependant la jambe embrassée du même côté. » Durant toutes ces agitations, son visage fut fort différent et » hideux, sa langue grosse, livide et pendante jusqu'au men- » ton, et nullement pressée des dents; la respiration fut égale, » les yeux immobiles, toujours ouverts sans cligner. Il lui fit » après cela une extension de jambes en travers, qui fut telle » qu'elle touchait du périnée contre terre. Pendant qu'elle était » dans cette position, l'exorciste lui fit tenir le tronc du corps » droit et joindre les mains. »

L'exorcisme de la mère prieure présenta les mêmes particularités du gonflement de la langue, des contorsions des membres les plus étonnantes, du pied porté à la joue par derrière, et de l'extension des jambes jusqu'à toucher la terre du périnée. Ces deux derniers mouvements sont les plus difficiles de ceux que Mazurier sait exécuter. Quant au gonflement de la langue opéré sans serrer les dents, je ne crois pas qu'il soit possible de le produire par artifice.

Tous les faits que nous venons de rappeler se passèrent devant *Monsieur*, frère unique du roi Louis XIII, Gaston de France, connu dans l'histoire, et qui en donna un certificat détaillé signé de sa main.

mon esprit se refuse absolument à aller contre ce qu'elle établit.

Plus on considère d'ailleurs l'affaire de Grandier, plus on reconnaît combien il est impossible de supposer de la fourberie dans les religieuses.

Il n'y en avait d'abord que deux qui fussent possédées, et certes ce serait déjà un assez grand prodige qu'on eût pu trouver deux monstres pareils dans la communauté. Pourtant, si on admet que toutes deux aient consenti à se laisser instruire long-temps d'avance et à répéter secrètement leur rôle, on concevra peut-être comment elles auront pu se résoudre à persister jusqu'à la fin. Mais qui aurait pu engager les six autres qui devinrent successivement malades comme les premières, ainsi que les six filles séculières, à jouer la même comédie? Qui aurait pu déterminer les exorcistes à mettre inutilement en œuvre tant de nouveaux ressorts, à faire entrer dans leur abominable confidence douze nouveaux témoins? N'auraient-ils pas dû craindre que, pressées par leurs remords, quelques unes au moins de ces jeunes filles ne vinssent à tout révéler? Ajoutons que ce grand nombre de prétendues possédées, loin de servir leur cause, ne faisait que rendre l'accusation plus invraisemblable, puisqu'on ne pouvait pas supposer que Grandier, déjà accusé de magie et très embarrassé de l'affaire qu'il avait sur les bras, eût été s'amuser à envoyer de nouveaux diables dans le corps de toutes ces filles.

Mais si, au lieu de s'obstiner à vouloir regarder, contre toute vraisemblance, les religieuses comme de mauvaise foi, on consent à ne voir en elles que des filles malades et s'abusant elles-mêmes sur leur propre état, tout s'explique, tout devient facile à comprendre. Le grand nombre des possédées n'a plus rien qui doive surprendre, puisque l'état d'extase est, comme les affections convulsives, avec lesquelles il a d'ailleurs tant de rapports, contagieux par imitation; ce qui fait qu'on l'a presque toujours vu paraître comme par épidémie.

Je crois que tous ceux qui voudront bien se donner la peine de peser les considérations que je viens de présenter ne pourront manquer de rester convaincus que si le malheureux Grandier a péri innocent du crime qu'on lui imputait, sa mort doit être attribuée bien moins à un complot formé par ses ennemis, qu'à la malheureuse méprise qu'on fit en prenant pour surnaturels des phénomènes produits par une affection hystérique, et surtout à l'ignorance où l'on était alors des caractères distinctifs de l'état d'extase.

N'allons pourtant pas trop loin; car les faits viendraient nous démentir. Il y a eu de la fraude dans le procès de Grandier, de la part des exorcistes, et quelques religieuses même l'ont favorisée. Ce ne peut être, par exemple, autrement que par imposture qu'on parvint à faire apporter par les diables, à différentes reprises, les préten-

dus pactes qu'on annonçait devoir tomber du haut de l'église; et il en est de même des caractères que les diables durent graver sur la main de deux ou trois possédées. Mais, tout en reconnaissant que les religieuses étaient primitivement de bonne foi, on trouve facilement, dans les circonstances où elles se trouvèrent plus tard, les motifs qui, une fois convaincues, ont pu les engager à avoir recours à la fraude. Après la mort de Grandier, les circonstances atroces qu'on publiait de son supplice avaient exaspéré tous les esprits modérés, et la moindre circonstance décisivement défavorable à la possession aurait suffi pour rendre les exorcistes et les religieuses l'objet de l'exécration publique. On conçoit donc comment, lorsqu'une des possédées avait, dans son délire, annoncé qu'elle apporterait tel ou tel pacte, ou bien que le diable imprimerait sur sa main quelque nom, les exorcistes, auxquels l'expérience avait appris que les démons ne tenaient jamais leur parole quand ils annonçaient de pareilles choses, se seront determinés à employer l'artifice pour n'avoir pas toujours la confusion de les voir manquer. De semblables motifs auront pu agir avec assez de force sur les religieuses pour les engager à consentir à quelque fraude, même du vivant de Grandier; ne pas en convenir, ce serait ne pas connaître les faiblesses du cœur humain, et ignorer jusqu'à quel point peut égarer le fanatisme religieux et le désir de soutenir une opinion avancée. Mais il ne

faut pas perdre de vue qu'une fois persuadées de la possession, les religieuses purent se laisser égarer jusqu'à avoir recours à l'artifice pour empêcher qu'on ne la niât, sans pour cela être capables de consentir de sang-froid à jouer l'horrible rôle qu'on leur prête. Il est bon au surplus de faire remarquer : 1° que presque tous les faits qui ne peuvent s'expliquer que par imposture eurent lieu après la mort de Grandier, et ne supposent plus par conséquent la scélératesse qu'ils dénoteraient s'ils avaient été forgés dans le but de le faire condamner; 2° qu'il n'y eut que deux religieuses qui purent faire des choses qu'il soit impossible d'expliquer autrement que par artifice.

A toutes ces considérations, ajoutons-en une dernière qui ne mérite pas moins d'attention : c'est que deux des exorcistes, le père Lactance et le père Tranquille, moururent en peu de temps avec l'idée qu'ils étaient eux-mêmes possédés, et éprouvant tous les symptômes qui devaient naturellement résulter de la conviction dans laquelle ils étaient. Les ennemis de la possession, au lieu de voir dans ces évènemens la preuve d'une véritable épidémie contagieuse, produite par la peur des diables, aimaient mieux chercher des explications qui flattaient la haine qu'ils portaient aux exorcistes : quelques uns dirent que Dieu avait permis que ces méchants hommes fussent réellement possédés, pour les punir de la part qu'ils avaient prise à

la mort de Grandier, et ceux-là ne méritent pas de réponse ; les autres, que l'état dans lequel ils tombèrent n'était que l'effet des reproches de leur conscience, qui leur avait servi de démon et de bourreau. Pour réfuter cette dernière opinion, il suffit de considérer que les symptômes de la maladie dont ils moururent sont de nature à faire naître une conviction toute contraire, puisqu'ils consistaient dans la perte momentanée de l'usage d'un membre, de la vue, de l'ouïe, ce qui indique bien une affection cérébrale de la nature de celle que pouvait produire la conviction où ils étaient d'être en butte aux vengeances des diables.

Au surplus, le père Surin, l'un des exorcistes, qui ne commença ses fonctions qu'après la mort du père Lactance, et qui, par conséquent, était innocent du trépas de Grandier, n'en fut pas moins, comme son prédécesseur, tourmenté de la crainte des diables. Ce père Surin était, à ce qu'il paraît, un homme d'une véritable piété, et auquel la plupart des ennemis même de la possession n'ont pas refusé de rendre justice, mais d'une crédulité qui passe tout ce qu'on peut imaginer (1).

---

(1) Je ne puis résister au désir de citer ici une lettre dans laquelle cet exorciste rend compte, avec une naïveté toute plaisante, des tourments que lui faisaient éprouver les diables. Cette lettre est d'ailleurs intéressante par la description que fait l'auteur de ce qui se passe en lui. Le phénomène d'une

II. Trembleurs des Cévennes.

Après la révocation de l'édit de Nantes, les protestants se trouvèrent soumis, en France, à toutes sortes de persécutions et, comme il arrive toujours dans les crises religieuses ou politiques, ce

---

double âme, c'est-à-dire d'une double intelligence, dans un même individu, est très fréquent chez tous les extatiques.

Lettre du révérend père Surin, jésuite, exorciste des religieuses Ursulines de Loudun, écrite à un sien ami jésuite.

« Il n'y a gueres de personnes à qui je prenne plaisir de raconter mes aventures, qu'à votre révérence qui les écoute volontiers, et forme dessus des pensées qui ne viendraient pas facilement aux autres, qui ne me connaissent pas comme elle. Depuis la dernière lettre que je vous ai écrite, je suis tombé en un état bien éloigné de ma prévoyance, mais bien conforme à la providence de Dieu sur mon âme. Je ne suis plus à Marennes, mais à Loudun, où j'ai reçu la vôtre depuis peu. Je suis en perpétuelle conversation avec les diables, où j'ai eu des fortunes qui seraient trop longues à vous déduire, et qui m'ont donné plus de sujet que je n'eus jamais de connaître et d'admirer la bonté de Dieu. Je vous en veux dire quelque chose, et je vous en dirais davantage, si vous étiez plus secret. Je suis entré en combat avec quatre démons des plus puissants et malicieux de l'enfer; moi, dis-je, de qui vous connaissez les infirmités. Dieu a permis que les combats ont été si rudes, et les approches si fréquentes, que le moindre champ de bataille était l'exorcisme; car les ennemis se sont déclarés en secret, de nuit et de jour, en mille manières différentes. Vous pouvez vous figurer quel plaisir il y a de se

fut dans les provinces, et principalement dans les campagnes, qu'ils eurent surtout à se plaindre des vexations de l'autorité; on allait jusqu'à leur enlever leurs enfants, pour les élever dans la religion catholique. Une persécution aussi injuste eut le ré-

---

» trouver à la merci de Dieu seul. Je ne vous en dirai pas davantage; il me suffit que, sachant mon état, vous preniez sujet » de prier pour moi. Tant y a que depuis trois mois et demi » je ne suis jamais sans avoir un diable auprès de moi en exercice. Les choses en sont venues si avant, que Dieu a permis, » je pense pour mes péchés, ce qu'on n'a peut-être jamais vu » en l'Église, que, dans l'exercice de mon ministère, le diable » passe du corps de la personne possédée, et, venant dans le » mien, m'assaut et me renverse, m'agite, et me traverse visiblement, en me possédant plusieurs heures comme un énergumène. Je ne saurais vous expliquer ce qui se passe en moi » durant ce temps, et comme cet esprit s'unit avec le mien, » sans m'ôter ni la connaissance ni la liberté de mon âme, en » se faisant néanmoins comme un autre moi-même, et comme » si j'avais deux âmes, dont l'une est dépossédée de son corps, » de l'usage de ses organes, et se tient à quartier en voyant » faire celle qui s'y est introduite. Les deux esprits se combattent dans un même champ qui est le corps, et l'âme est » comme partagée. Selon une partie de soi, elle est le sujet » des impressions diaboliques; et selon l'autre, des mouvements qui lui sont propres ou que Dieu lui donne. En même » temps je sens une grande paix, sous le bon plaisir de Dieu, » et sans connaître comme vient une rage extrême, et aversion » de lui, qui produit comme des impétuosités pour s'en séparer, qui étonnent ceux qui les voient; et en même temps une » grande joie et douceur, et d'autre part une tristesse qui se » produit par des lamentations et cris semblables à ceux des » démons. Je sens l'état de damnation et l'appréhende, et me » sens comme percé des pointes du désespoir en cette âme

sultat qu'on devait en attendre ; elle ne fit qu'enflammer le zèle des malheureux protestants, et enfin produisit chez eux une épidémie d'extase, devenue célèbre par les moyens atroces qu'on mit en usage pour la faire cesser.

» étrangère, qui me semble mienne; et l'autre âme, qui se trouve » en pleine confiance, se moque de tels sentiments, et maudit » en toute liberté celui qui les cause ; voire je sens que les » mêmes cris qui sortent de ma bouche viennent également » de ces deux âmes, et suis en peine de discerner si c'est » l'allégresse qui les produit ou la fureur extrême qui me » remplit. Les tremblements qui me saisissent quand le Saint-» Sacrement m'est appliqué viennent également, ce me sem-» ble, d'horreur de sa présence, qui m'est insupportable, et » d'une révérence cordiale et douce, sans les pouvoir attribuer » à l'une plutôt qu'à l'autre, et sans qu'il soit en ma puissance » de les retenir. Quand je veux, par le mouvement de l'une de » ces deux âmes, faire un signe de croix sur ma bouche, l'au-» tre me détourne la main avec grande vitesse, et me saisit le » doigt avec les dents, pour me le mordre de rage. Je ne trouve » guère jamais l'oraison plus facile et plus tranquille qu'en ces » agitations. Pendant que le corps roule par la place, et que » les ministres de l'Église me parlent comme à un diable, et me » chargent de malédictions, je ne saurais vous dire la joie que » je ressens, étant devenu diable, non par rébellion à Dieu, » mais par la calamité qui me représente naïvement l'état où » le péché m'a reduit; et comme quoi m'appropriant toutes les » malédictions qui me sont données, mon âme a sujet de s'abî-» mer en son néant. Lorsque les autres possédées me voient » en cet état, c'est un plaisir de voir comme elles triomphent, » et comme les diables se moquent de moi, disant : Médecin » guéris-toi toi-même, va-t'en à cette heure monter en chaire ; » qu'il le fera beau voir prêcher, après qu'il aura roulé par la » place : *tentaverunt, subsanaverunt me subsannatione, fren-*

Quelques paysans plus fortement affectés que les autres des mauvais traitements qu'ils avaient à supporter, plus zélés pour leur religion, ou plus éminemment doués de cette disposition organique qui favorise la production de l'extase, furent atteints

---

» *duerunt super me dentibus suis.* Quel sujet de bénédiction de » se voir le jouet des diables, et que la justice de Dieu en ce » monde tire raison de mes péchés! mais quelles faveurs d'expé- » rimenter de quel état m'a tiré Jésus-Christ, et sentir combien » est grande la rédemption, non plus par ouï-dire, mais par » impression de ce même état; et qu'il est bon d'avoir ensemble » la capacité de pénétrer ce malheur, et de remercier la bonté » qui nous a délivrés avec tant de travaux! Voilà où j'en suis » à cette heure quasi tous les jours. Il se forme sur cela de » grandes disputes, *et factus sum magna quæstio :* S'il y a pos- » session, ou non; s'il se peut faire que les ministres de l'Évan- » gile tombent en de si grands inconvénients. Les uns disent » que c'est un châtiment de Dieu sur moi, en punition de » quelque illusion; les autres disent quelque autre chose; et » moi je m'en tiens là, et ne changerais pas ma fortune avec un » autre, ayant ferme persuasion qu'il n'y a rien de meilleur » que d'être réduit en de grande s extrémités. Celle où je suis » est telle que j'ai peu d'opérations libres : quand je veux » parler, on m'arrête la parole; à la messe, je suis arrêté tout » court; à la table, je ne puis porter le morceau à la bouche; à » la confession, je m'oublie tout-à-coup de mes péchés, et je » sens le diable aller et venir chez moi comme en sa maison; » dès que je me réveille, il est là; à l'oraison, il m'ôte la pen- » sée quand il lui plaît; quand le cœur commence à se dilater » en Dieu, il le remplit de rage; il m'endort quand je veux » veiller; et publiquement, par la bouche de la possédée, il se » vante qu'il est mon maître, à quoi je n'ai rien à contredire. » Ayant le reproche de ma conscience, et sur ma tête la sen- » tence prononcée contre les pécheurs, je la dois subir, et ré-

d'un état qui se manifestait par des mouvements convulsifs, et pendant lequel ils se mirent à prêcher et à faire des prophéties qui roulaient toutes sur le triomphe prochain de leur sainte cause. Il n'en fallut pas davantage dans les circonstances où se trouvaient

---

» vérer l'ordre de la providence divine, à laquelle toute créature se doit assujettir. Ce n'est pas un seul démon qui me travaille; ils sont ordinairement deux. L'un est Leviatan opposé au Saint-Esprit, d'autant que, comme ils ont dit ici, en enfer ils ont une trinité, que les magiciens adorent, Lucifer, Belzébut et Leviatan, qui est la troisième personne de l'enfer; et quelques auteurs l'ont remarqué et écrit ci-devant. Or les opérations de ce faux paraclet sont toutes contraires au véritable, et impriment une désolation qu'on ne saurait assez bien représenter. C'est le chef de toute la bande de nos démons, et il a l'intendance de toute cette affaire, qui est une des plus étranges qui se soient vues peut-être jamais. Nous voyons en ce même lieu le paradis et l'enfer : les religieuses qui sont comme des Ursules, prises en un sens; et en l'autre, pires que les plus perdues en toutes sortes de dérèglements, de saletés, de blasphèmes et de fureurs. Je ne désire point que votre révérence rende ma lettre publique, s'il lui plaît. Vous êtes le seul à qui, hors mon confesseur et mes supérieurs, j'en ai voulu tant dire. Ce n'est que pour entretenir quelque communication, qui nous aide à glorifier Dieu, en qui je suis votre très humble serviteur.

JEAN-JOSEPH SURIN.

» Je vous prie de me moyenner des prières, en ayant besoin. Je suis des semaines entières si stupide vers les choses divines, que je serais bien aise que quelqu'un me fît prier Dieu comme un enfant, et m'expliquât grossièrement le *Pater noster*. Le diable m'a dit, Je te dépouillerai de tout, et tu auras besoin que la foi te demeure; je te ferai devenir hébété. Il a fait pacte avec une magicienne, pour m'empêcher de

alors les protestants, pour qu'une multitude d'entre eux, contractant la même affection par imitation, se missent à prêcher et à prophétiser comme les autres.

Ce fut dans les Cévennes que l'épidémie se ma-

» parler de Dieu, et avoir force de me tenir l'esprit bridé, ce » qu'il effectue fort fidèlement comme il a promis; et je suis » contraint, pour avoir quelque conception, de tenir souvent » le Saint-Sacrement sur ma tête, me servant de la clef de » de David pour ouvrir ma mémoire. »

Si l'on veut avoir une idée de la manière dont l'auteur de l'*Histoire des diables de Loudun* juge les évènements, il suffit de jeter les yeux sur les réflexions qu'il fait au sujet de cette lettre, qui ne peut faire naître dans l'esprit de tout homme impartial que la conviction de l'innocence et de la plaisante bonhomie du père Surin. « Ceux qui ont mis cette lettre au jour, dit-il, ont » sans doute jugé à propos de supprimer la dernière apostille » (une apostille qu'il a ajoutée à la lettre précédente, et dont la réalité lui a été contestée); « et ils auraient bien fait de sup- » primer la lettre et les terreurs qu'elle contient, qui ne man- » queront pas de porter le lecteur à penser sérieusement à » l'état où a été cet exorciste, aussi bien que son prédécesseur » le père Lactance. En effet, s'il est vrai qu'il y a des sorciers, » des magiciens et des possédés, ou qu'il y en peut avoir, » comme on n'en peut pas douter, n'y a-t-il pas assez d'appa- » rence que Dieu, pour le juste châtiment de ces scélérats, qui » dans cette occasion se moquaient si imprudemment de sa » majesté divine, ait permis que leur feinte détestable et dia- » bolique devînt une vérité et qu'ils fussent effectivement pos- » sédés par les démons. »

Quelques lignes plus loin, il ajoute : « Ils ont tous protesté » (les témoins des exorcismes, papistes ou réformés) qu'ils ne » croyaient pas que les choses abominables qu'ils avaient vues

nifesta et se maintint. Aussi les nouveaux prophètes furent-ils désignés sous le nom de *trembleurs des Cévennes*, qu'on leur a conservé depuis. C'était ordinairement dans les lieux où ils se réunissaient en commun pour chanter des psaumes, à l'insu de leurs persécuteurs, que l'inspiration, comme ils disaient, les prenait. Alors un d'eux, celui dont le Saint-Esprit allait se saisir, était tout-à-coup jeté à la renverse, tremblait de tout son corps, puis se mettait à prêcher et à prophétiser. Quand il avait cessé, un autre recommençait; et quelquefois même on en voyait deux ou trois prêcher en même temps. Ceux à qui le Saint-Esprit se communiquait ainsi étaient toujours écoutés avec la plus grande déférence, et devenaient les chefs de la troupe.

Rien ne devait être plus propre à la production de l'extase que ces réunions de paysans fanatiques qui, bravant la mort dont ils étaient menacés, se rassemblaient quelquefois au nombre de plusieurs centaines dans des lieux écartés pour prier et chanter en commun. Aussi le nombre des inspirés fut-il extrêmement nombreux, et on en compta en peu de temps plusieurs milliers dans les Cévennes.

On peut citer comme une circonstance unique

» et ouïes pussent avoir été produites par le seul pouvoir de la » nature, mais qu'il fallait que les démons s'en fussent mêlés et » qu'ils eussent effectivement possédé ces exorcistes. »

Ainsi voilà qui est bien clair; l'historien sur le jugement duquel nos incrédules du dix-huitième siècle ont formé leur opinion veut nous persuader que les *exorcistes furent réellement possédés*.

dans l'épidémie en question, que la presque totalité des individus atteints de l'état d'extase était composée d'*hommes;* circonstance qui s'explique au surplus naturellement quand on fait attention que les femmes assistaient peu à ces réunions périlleuses qui se terminaient souvent par des massacres.

Une chose non moins remarquable, c'est qu'on vit un grand nombre d'enfants, même en assez bas âge, tomber en extase et devenir capables de prêcher et de prophétiser comme les autres: cette circonstance mérite une sérieuse attention, et il serait très curieux de constater à partir de quel âge l'état d'extase peut devenir contagieux. On assure l'avoir vu survenir dans les Cévennes sur des enfants de l'âge de trois ou quatre ans (1), qui se trouvaient, comme les autres, capables de s'exprimer en français, quoiqu'ils ne fissent habituellement usage que du patois de leur pays. Quelques imbéciles même, reconnus pour tels de tout temps, contractèrent aussi l'extase, et dans cet état se montrèrent capables de beaucoup plus de suite

(1) *Théâtre sacré des Cévennes*, pag. 30., déposition de Guillaume Bruguier. « J'ai vu à Aubessaque trois ou quatre » enfants, entre l'âge de trois et de six ans, saisis de l'esprit. » Comme j'étais chez un nommé Jacques Boussige, un de ses » enfants, âgé de trois ans, fut saisi de l'esprit et tomba à terre. » Il fut fort agité, et se donna de grands coups de main sur la » poitrine, disant en même temps que c'étaient les péchés de sa » mère qui le faisaient souffrir. » Un autre témoin assure même avoir vu un enfant de quinze mois dans le même état.

dans les idées qu'on ne s'y serait attendu ; ils prêchaient également en français, et citaient fort à propos, si on en croit les témoins, des passages de l'Écriture sainte (1). On voit combien ce dernier phénomène, qui dépend évidemment du développement de la mémoire, est identique avec le don de parler les langues étrangères tel qu'on l'observait chez les possédés. Le don de parler les langues inconnues, dans le sens où on doit entendre cette expression, s'observait aussi chez nos paysans cévennois. « J'ai vu, dit l'un » des témoins (2), plusieurs personnes de l'un et » l'autre sexe qui, dans l'extase, prononçaient cer- » taines paroles que les assistants jugeaient être » une langue étrangère ; ensuite celui qui parlait » déclarait quelquefois ce que signifiaient les paro- » les prononcées. »

Au surplus les facultés les plus apparentes des extatiques qui nous occupent se trouvent en rapport avec la situation dans laquelle ils étaient. Des soldats armés parcouraient tout le pays pour disperser les réunions de protestants : ce qui leur importait surtout, c'était de veiller à ce qu'ils ne fussent pas surpris. Aussi tous les extatiques avaient-ils la prétention d'apercevoir à une grande distance si leurs persécuteurs n'appro-

(1) *Théâtre sacré des Cévennes*, déposition de Claude Amassan, pag. 38.

(2) *Théâtre sacré des Cévennes*, page 37, déposition de Guillaume Bruguier.

chaient pas ; il n'y avait pas de prophète parmi eux qui ne se flattât de pouvoir ainsi faire sentinelle en esprit.

Un autre danger non moins grand pour eux était que des espions ne se glissassent dans leurs réunions pour les dénoncer : les prophètes, en conséquence, prétendaient posséder la faculté de lire dans la pensée et de pouvoir démasquer ces traîtres en signalant leurs projets. On peut voir des exemples très nombreux de cette prétention dans le *Théâtre sacré des Cévennes* (1).

Outre ces facultés dont les trembleurs affichaient la prétention, ils en possédaient d'autres qu'on remarquait beaucoup moins, parcequ'ils ne les manifestaient que dans quelques circonstances particulières. Ainsi l'insensibilité extérieure paraissait portée chez eux à un haut degré. On en cite plusieurs qui sont tombés d'une grande hauteur au moment où, saisis par l'esprit, ils perdaient subitement connaissance, et cela sans se faire le moindre mal. Il est parlé quelque part d'un jeune homme de quinze à seize ans qui, saisi de l'inspiration au moment où il était monté sur un arbre pour faire sentinelle, tomba de douze pieds de hauteur sans se faire aucun mal (2). Un autre

(1) J'en ai cité plusieurs dans mon *Traité du somnambulisme*, pages 265 et 267.

(2) *Théâtre sacré des Cévennes*, page 37, déposition de Guillaume Bruguier.

tomba de six ou sept pieds. « Quelqu'un de nous, » dit le témoin, qui n'était pas accoutumé à voir » de pareilles choses, crut qu'il s'était blessé; » réflexion qui prouve que ceux qui en avaient l'habitude savaient bien qu'il n'y avait rien à craindre de pareil. Un autre signe plus étonnant de cette insensibilité fut présenté par un nommé Clary : c'était un prophète qui avait fait les révélations les plus singulières relativement à deux espions qui s'étaient glissés dans l'assemblée, et qui, confondus d'un si grand prodige, avaient avoué leur crime. Cette facilité même fit murmurer plusieurs assistants, qui paraissaient croire qu'il pouvait y avoir de l'intelligence entre Clary et ces hommes, afin de supposer un miracle. Alors le prophète, pour dissiper les soupçons, demanda à passer par l'épreuve du feu, ce qui lui fut accordé, non sans quelque difficulté de la part du chef. On plaça autour de lui, à la vue de toute l'assemblée, une grande quantité de branches sèches, auxquelles on mit le feu et qu'on réduisit en cendres, sans qu'il parût éprouver ni douleur ni suffocation (1). Nous verrons bientôt le même phénomène de l'insensibilité extérieure produire chez les convulsionnaires de Saint-Médard le même résultat, en leur permettant de se soumettre à l'épreuve du feu. Il est inutile de faire remarquer que, relativement à ces faits, comme pour tous ceux qui paraissent

(1) *Théâtre sacré*, pag. 51, 54.

présenter un véritable caractère de merveilleux, le témoignage des fanatiques laisse à désirer une multitude de circonstances importantes, et que particulièrement ici il faudrait avoir des détails positifs sur la distance à laquelle le prophète pouvait se trouver des flammes qui l'entouraient: tout ce qu'on peut dire de certain, c'est que, d'après ce témoignage même, il ne fut pas soumis au degré de chaleur nécessaire pour désorganiser la peau.

L'oubli, au sortir de l'état d'extase, relativement à tout ce qui s'était passé pendant l'inspiration, était encore un de ces caractères qui, bien que très fréquents parmi les Camisards, n'était cependant pas mis en avant par eux, sans doute parcequ'ils n'y trouvaient rien d'aussi merveilleux que dans ceux que nous avons indiqués. Cependant il résulte clairement d'une multitude de témoignages qu'en général les prophètes ne se souvenaient plus de ce que le Saint-Esprit avait prononcé par leur bouche. Il y avait, il est vrai, un assez grand nombre d'exceptions à cet égard, beaucoup plus, par exemple, qu'on n'en rencontre parmi les somnambules magnétiques; mais cette différence trouve, comme nous le verrons bientôt, une explication naturelle dans le désir que devaient avoir les inspirés de se souvenir de ce qui leur avait été révélé.

Parmi les fanatiques protestants qui devinrent célèbres à cette époque, aucun ne le fut davantage

qu'une jeune fille de seize à dix-sept ans, connue sous le nom de *la bergère du Cret*. Le bruit des merveilles qu'elle présentait ayant transpiré, un grand nombre de personnes se rendirent sur les lieux pour en être témoins. Parmi les récits qui en ont été publiés, on doit distinguer surtout celui d'un avocat de Paris qui fit le voyage exprès pour savoir à quoi s'en tenir. L'auteur s'exprime avec une grande modération, paraissant peu disposé à reconnaître du surnaturel dans cette jeune personne, et d'un autre côté ne voulant rien omettre de ce qu'il avait vu. On trouve dans tout son récit ces détails circonstanciés, ces restrictions qui inspirent la confiance. Or, voici ce qui résulte de sa narration et d'un passage inséré sur cette même jeune fille dans les Lettres pastorales de Jurieu (1).

1° Dans ses extases, elle avait l'apparence d'une personne profondément endormie ;

2° Elle était d'une insensibilité complète à toute sorte d'excitation ;

3° N'ayant dans son état ordinaire qu'une connaissance très imparfaite de la langue française, elle devenait pendant ses extases capable de s'exprimer dans cette langue avec une très grande pureté ;

4° N'ayant jamais appris d'autre prière que son

(1) Pour plus de détails sur cette extatique remarquable, je renverrai à mon *Traité du somnambulisme*, pag. 367 et suivantes, et notes, pag. 506.

Pater et son *Credo*, elle faisait pendant son sommeil des *prières admirables et excellentes;*

5° Elle était exempte de tout mouvement convulsif;

6° Quand elle était sortie de ses extases, elle ne se souvenait de rien de ce qu'elle avait dit; elle soutenait *qu'elle avait fort bien dormi*, quoiqu'elle eût parlé souvent pendant quatre ou cinq heures, presque sans prendre de repos;

7° Elle faisait des prédictions pendant ses extases;

8° Elle ne sortait pas d'elle-même de son extase, mais elle demandait qu'on l'éveillât. Cette dernière circonstance que la bergère du Cret présente de commun avec les somnambules magnétiques est extrêmement remarquable; car c'est la seule inspirée, que je sache, chez laquelle elle ait été observée. Pour les somnambules modernes, l'impossibilité de sortir d'eux-mêmes de l'état d'extase est un résultat naturel de la conviction dans laquelle ils sont du pouvoir de leur magnétiseur, et cette conviction leur rend son secours si nécessaire qu'ils resteraient indéfiniment en extase ou ne se réveilleraient qu'avec différents accidents s'ils étaient privés de ce secours. Il faut cependant excepter les cas où les somnambules sont endormis pour un temps limité, soit avec des objets magnétisés, soit de toute autre manière; car alors, quand le moment est arrivé, il s'éveillent très bien seuls et sans aucun accident, parceque, disent-ils, leur magné-

tiseur *y a mis sa volonté;* et les magnétiseurs, prenant cette raison pour bonne, s'imaginent comprendre comment leur volonté peut faire qu'une même quantité de fluide accumulée sur une bague produise son effet pendant cinq minutes tout juste, ou au besoin pendant plusieurs heures ou même plusieurs jours.

Ce que je viens de dire suffira, j'espère, pour donner une idée de l'état des inspirés protestants, et montrer combien ils présentaient de ressemblance avec les possédés.

III. Convulsionnaires de Saint-Médard.

L'épidémie de Saint-Médard fut, comme celle des Cévennes, le résultat d'une exaltation religieuse portée au plus haut degré par la persécution. Tout le monde sait qu'elle prit naissance autour du tombeau d'un homme vertueux, le diacre Pâris, que les jansénistes appelants de la bulle *Unigenitus* révéraient comme un saint, parcequ'il avait partagé leurs opinions théologiques. Là, parmi des gens de toute espèce qui se réunissaient pour prier, quelques malades crurent avoir obtenu, par l'intercession de celui qu'ils révéraient, la grâce de leur guérison. Ils publièrent ce miracle, et il n'en fallut pas davantage, parmi des hommes soumis à une persécution injuste, pour monter les imaginations et donner naissance à d'autres merveilles. Mais tout cela ne se fit que d'une manière

progressive : d'abord on ne remarqua qu'une augmentation dans le nombre des personnes qui se rendaient autour du tombeau ; bientôt quelques femmes, fortement animées par la pensée de la persécution qu'une autorité humaine exerçait contre elles quand Dieu lui-même semblait se déclarer en leur faveur, éprouvèrent des convulsions ; et ces convulsions, qui devinrent bientôt contagieuses, furent accompagnées de miracles, c'est-à-dire de guérisons qu'on n'aurait jamais pu obtenir des secours de l'art les mieux administrés. Ces guérisons sont appuyées dans l'ouvrage de Carré de Montgeron (1) sur un concours de témoignages si imposants, que les jésuites eux-mêmes, si habiles et si puissants alors, les jésuites qui avaient un si grand intérêt d'en déceler l'imposture, ne purent jamais, comme le fait très bien remarquer le sceptique Hume, les réfuter d'une manière satisfaisante.

Cependant le gouvernement, qui favorisait les jésuites et leurs opinions, ne voyait pas sans un grand déplaisir la foule toujours croissante qui se portait dans le cimetière de Saint-Médard, soit pour demander des miracles, soit pour voir ceux qui s'y faisaient ; et croyant couper court aux scènes d'exaltation qui se renouvelaient tous les jours, il ordonna la clôture de ce cimetière, et fit placer à la porte des gardes chargés d'écarter la

(1) *La vérité des miracles.*

foule. L'archevêque de Paris interdit le culte du diacre Pâris, et plusieurs convulsionnaires furent emprisonnés. Voltaire dit qu'on trouva sur la porte du cimetière cette plaisante inscription :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Et il ajoute : *Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que Dieu obéit.* Cette remarque est tout-à-fait inexacte; car les *miracles*, loin de cesser depuis cette époque (janvier 1732), ne firent que se multiplier pendant cinq ou six années consécutives, et se sont prolongés presque sans interruption jusqu'à la révolution. Mais s'ils ne cessèrent pas, ils changèrent de nature, et cela précisément comme on aurait pu le prévoir d'après le changement survenu dans la nature des causes morales qui les produisaient.

Autour du tombeau une foule exaltée dont tous les regards étaient tournés vers les malades augmentait leur confiance et soutenait leur enthousiasme, qui se trouvait porté au plus haut degré. Là, en effet, comme autour du baquet de Mesmer, ils se sentaient en spectacle, et animaient la scène par les convulsions dont ils étaient atteints : ces convulsions passaient même aux yeux des incrédules pour un moyen physique de guérison.

Après la clôture du cimetière, les choses ne se passèrent plus ainsi. La confiance dans la vertu du saint diacre ne s'affaiblit pas, il est vrai, mais

elle n'agit plus dans les mêmes circonstances, et par conséquent ne dut plus produire les mêmes effets. Les malades qui se sentaient la foi se contentèrent de prier dans leur chambre. Dès lors plus de spectacle d'une foule en prières, plus de convulsions, plus de ces bruyantes marques d'admiration si propres à exalter les esprits. La conviction douce qu'un secours surnaturel ne leur serait pas refusé pour soulager leurs maux ; conviction soutenue par l'application de quelque relique vénérée, qui n'était souvent qu'un peu de terre du tombeau du saint, ou de l'eau d'un puits creusé dans le voisinage de ce tombeau : telle était la nouvelle cause, bien plus simple, mais non moins puissante, qui mettait en jeu toutes les forces de la nature.

C'est surtout de l'épidémie d'extase qui fut le résultat de ce nouveau mode d'administration des impressions morales, si je puis m'exprimer ainsi, que nous devons nous occuper.

Mais commençons par le reconnaître : il ne serait peut-être pas exact de dire que personne ne fut atteint d'extase autour du tombeau; cet état, sans doute, se mêla aux convulsions, de même que les convulsions continuèrent d'agiter, quoique d'une manière beaucoup moins violente, les extatiques de la seconde période. Tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que les guérisons accompagnées de convulsions prédominèrent chez le plus grand nombre des malades tant qu'ils furent exposés aux causes violentes d'exaltation qui ré-

gnaient autour du tombeau, tandis que ce fut l'extase au contraire qui survint chez eux par épidémie, quand ils ne furent plus soumis qu'à des influences plus douces; et l'épidémie ayant une fois pris sa forme, l'imitation, si puissante, acheva d'en fixer le caractère. Or il me semble impossible de ne pas être frappé de l'analogie qui existe entre les deux époques que nous venons de signaler dans l'épidémie de Saint-Médard, et celles que nous avons distinguées dans le magnétisme animal.

Ce serait donc se former une idée très fausse de l'*œuvre des convulsions*, pour parler comme les convulsionnaires, que de croire qu'elle consistait principalement dans les agitations du corps : ces mouvements tumultueux ne s'y présentaient que d'une manière accessoire, et seulement parceque les *miraculés* ayant eu des convulsions, et les docteurs de la secte s'étant évertués à démontrer que ces convulsions étaient un symptôme qui venait de Dieu, il ne fut plus permis aux extatiques qui suivirent de se dispenser d'en avoir. Cette circonstance explique pourquoi il n'arriva pas chez les appelants ce qu'on a vu depuis chez les magnétiseurs, où les convulsions ont cessé à peu près complètement, à partir de l'époque où les traitements publics ont été abandonnés.

Quant à ce qu'on doit penser de l'état des convulsionnaires après la clôture du tombeau, on peut

en prendre une idée dans le livre de Carré de Montgeron (1) :

« Il est visible, dit-il, que le phénomène ex-
» traordinaire qui paraît aujourd'hui dans l'église,
» auquel on a donné *improprement* le nom de *con-*
» *vulsions*, *sur le fondement unique des premiers sym-*
» *ptômes par lesquels il a commencé à se faire voir;* il
» est visible que ce phénomène a de grands rap-
» ports avec l'effusion des dons du Saint-Esprit,
» quoiqu'il soit dans un degré beaucoup plus bas et
» bien moins parfait que cette œuvre.

» Je crois pouvoir le définir, *un état surnaturel,*
» *accompagné souvent de prodiges*, où un grand
» nombre de personnes que Dieu a toutes attachées
» à la cause de l'appel se trouvent en certains temps,
» sans cependant, *du moins la plupart, perdre leur*
» *liberté ni l'usage de leur raison*, si ce n'est dans
» les états singuliers et extraordinaires dont je ren-
» drai compte, en faisant le détail de tous les états
» où les convulsionnaires passent successivement.»

Pour nous faire une idée exacte de l'état des *convulsionnaires*, nous distinguerons, avec l'auteur que nous venons de citer, leur état *ordinaire de convulsion*, des états *de mort, d'enfance*, et de ce qu'il appelait leurs *extases*.

I. Quant à *l'état ordinaire de convulsion*, Carré de Montgeron, après avoir fait remarquer qu'il se rapproche de l'état naturel par le libre exercice de

(1) *Idée de l'état des convulsionnaires*, pag. 4.

l'intelligence et la conservation de la liberté morale, ne trouve que trois différences bien marquées qui l'en séparent (1) : la première, qu'en convulsion l'âme est bien plus dégagée des sens que dans l'état naturel, d'où résultent deux effets très remarquables :

1° La perte totale de sensibilité dans tous les membres, à laquelle se trouvait liée la possibilité de recevoir les grands secours ;

2° Une exaltation des facultés intellectuelles, dont le résultat était de donner aux convulsionnaires beaucoup plus d'esprit, de pénétration et d'intelligence qu'ils n'en avaient dans leur état ordinaire. Je prie qu'on ne perde pas vue que c'est toujours Carré de Montgeron qui parle, et que je ne fais que reproduire la suite de ses idées en abrégeant.

Quant à ce développement de l'intelligence, « c'est, dit-il, chez les convulsionnaires un fait de » notoriété publique. On voit jusqu'à de jeunes filles » extrêmement timides, dont le fonds n'est qu'i- » gnorance, stupidité, basse naissance, qui, dès » qu'elles sont en *convulsion*, parlent néanmoins » très exactement, avec feu, élégance et grandeur, » de la corruption de l'homme par le péché origi- » nel ; *de la nécessité de la grâce du Sauveur*, pour » s'en relever et faire saintement ses actions ; du » devoir de demander continuellement à Dieu cette

(1) *Idée de l'état des convulsionnaires*, pag. 16.

» *grâce toute gratuite de sa part;* de l'obligation in-
» dispensable de faire toutes nos œuvres en vue de
» lui plaire; du besoin que nous avons de réparer,
» par de dignes fruits de pénitence, celles qui sont
» mortes par le défaut de ce principe; de toutes les
» autres vérités de la foi et de la morale chrétienne,
» *condamnées dans la bulle* et combattues par le
» grand nombre. » Il était tout simple que les jeunes convulsionnaires parlassent sur les sujets contestés alors dans l'église, et en parlassent dans le sens des idées qu'on leur en avait données, comme les possédés parlaient sur les diables et le pouvoir de l'église contre eux, les trembleurs des Cévennes sur la vérité de la religion protestante et l'*idolatrie des papistes*, et enfin comme les somnambules actuels parlent sur la vertu du magnétisme animal: ces derniers vont même plus loin, puisqu'on a vu de simples jeunes filles, sans éducation, dicter des traités sur ce sujet.

La seconde différence fondamentale indiquée par notre auteur, comme séparant l'état de *convulsion* de l'état de veille, est que dans le premier les extatiques sont sujets à éprouver dans leurs membres des agitations involontaires. Cette différence est de peu de valeur, et nous n'en dirons quelques mots par la suite que par rapport à l'administration *des grands secours*, dont ces mouvements convulsifs expliquent en partie la possibilité.

Pour troisième différence, Carré de Montgeron indique en masse l'apparition de différents in-

stincts qui portent les convulsionnaires à faire certaines choses. Or le plus commun de ces instincts était celui qui les poussait à soigner les malades, et les avertissait, d'une manière surnaturelle, des maux dont étaient atteintes les personnes qui venaient les consulter. J'ai déjà cité le passage si remarquable dans lequel il est dit positivement que les convulsionnaires recevaient ces avertissements par le moyen de douleurs qu'ils éprouvaient dans différentes parties de leur corps.

Les convulsionnaires ne se bornaient pas à ces simples avertissements, et, comme les somnambules de nos jours, ils prétendaient pouvoir donner aussi des renseignements positifs sur la marche de la maladie, son mode de terminaison, etc. : la ressemblance, à cet égard, est si parfaite, que plusieurs personnes pieuses parmi les appelants recueillaient chez elles des convulsionnaires, dont elles se servaient pour faire donner des consultations, absolument comme quelques croyants de nos jours ont chez eux des somnambules. Alors, comme aujourd'hui, l'immense majorité des extatiques employés à cet usage étaient des femmes (1). Toute la différence consiste en ce que, parmi les convulsionnaires, je ne sache pas qu'il s'en soit

(1) Le seul *homme* somnambule que j'aie vu faire métier de donner des consultations est un aveugle invalide dont j'ai eu occasion de démasquer la fourberie; je l'ai vu ordonner des remèdes capables de produire les plus graves accidents.

trouvé aucun qui ait songé à faire métier de *ses convulsions*, en donnant des consultations pour de l'argent, tandis que nos somnambules n'ont pas craint de faire ce commerce publiquement, sous les yeux de l'autorité qui le tolère, et sous la protection spéciale de quelques partisans du magnétisme, qui ne se font pas scrupule de favoriser un pareil abus.

Quant aux convulsionnaires, ils ne se bornaient pas à donner des consultations et à prendre les maux des personnes qui s'adressaient à eux ; ils leur donnaient des soins dont le seul récit suffit pour inspirer le dégoût et l'horreur. « Ils pansent, » dit M. Poncet, des écrouelles ouvertes, pleines de » pus, et horribles à voir ; ils les lèchent, ils en at- » tirent le pus avec la langue, jusqu'à ce qu'il aient » parfaitement nettoyé les plaies ; ils l'avalent sans » en recevoir aucune incommodité ; ils lavent les » linges qui ont servi de compresses dans de l'eau » qu'ils boivent ensuite. Il y en a plusieurs qui, » avant d'entreprendre ces horribles pansements, » en ont toute l'horreur que nous en aurions nous- » mêmes, si nous étions condamnés à le faire ; » mais cette horreur passe aussitôt qu'ils sont dé- » terminés à obéir. »

Je demande à mes lecteurs pardon de ces détails; mais ils prouvent d'une manière invincible que les convulsionnaires, qui surmontaient ainsi la nature, devaient se trouver dans un état tout particulier, capable ou de leur donner un courage plus

qu'humain, ou d'amortir en eux la force des impressions que tout homme ressentirait en pareil cas.

Je passe sous silence le récit d'une scène remplie de détails plus rebutants encore, et qui se trouve consignée dans Carré de Montgeron (page 21). Je me bornerai à faire remarquer que cet inconcevable courage s'est rencontré aussi chez plusieurs saintes mystiques; on en peut lire un exemple, page 846 de la Vie de sainte Madeleine de Pazzi, et dans la bulle de canonisation de la même sainte. Il y a plus, l'état d'extase est positivement indiqué dans ces divers passages: « Etant » *ravie en extase*, dit l'auteur de sa vie, elle courut » au lit de la mère Orlandi, etc; » et dans la bulle il est dit que quand la sainte pansait ainsi les malades, *elle était aliénée de ses sens.*

II. Le penchant à faire des *représentations* de différentes scènes, qui presque toutes avaient pour objet de peindre des sujets relatifs à ce qui les occupait le plus, était aussi au nombre de ces instincts que Carré de Montgeron signale comme caractérisant l'état de convulsion. Ordinairement il s'agissait de figurer la passion du Christ; d'autres exécutaient en quelque sorte sur leurs corps les différents supplices qu'ils annoncaient qu'on devait faire souffrir aux fidèles, après la venue d'Élie; et leur physionomie peignait, avec la vérité la plus frappante, tous les sentiments, toutes les sensations qu'ils voulaient représenter. Ils com-

mençaient ces représentations par des discours édifiants, propres à faire tourner au profit de la religion, et surtout des opinions débattues alors, le spectacle qu'ils allaient donner.

Une circonstance qui se trouve attestée par plusieurs témoins oculaires, et que quelques ennemis même des convulsions n'ont pas niée, c'est que, pendant que les convulsionnaires se trouvaient étendus, pour figurer le crucifiement; les bras en croix et la pâleur de la mort peinte sur la figure, on voyait, sur plusieurs, se former, sous les yeux même des personnes présentes, des rougeurs ou d'autres marques, précisément aux endroits où les mains de Jésus-Christ ont été percées par des clous. L'auteur des *Lettres d'un ecclésiastique de province*, qui atteste, comme témoin oculaire, la vérité de ces faits, prétend que les femmes convulsionnaires éprouvaient dans ces parties des impressions douloureuses, qu'elles conservaient même lorsqu'elles étaient revenues à leur état ordinaire; et il ajoute que, comme elles n'avaient plus alors aucun souvenir de ce qu'elles avaient fait pendant leurs convulsions, et que, de plus, on avait soin de ne pas les en avertir, elles se trouvaient fort embarrassées pour s'expliquer la cause de ces douleurs. On rapporte le même fait de plusieurs prétendues possédées ou inspirées; entre autres, de Marie Bucaille. Les religieuses de Loudun allèrent jusqu'à supposer qu'il se gravait sur leurs mains des lettres bien formées, et même les noms de Jésus, de Ma-

rie, ou de Joseph. Ici, évidemment, il y avait de la fourberie. Mais il serait absurde de décider que dans un état où toutes les *imaginations* produisent des effets si marqués, une partie ne pût devenir rouge ou douloureuse, à la suite des *représentations* dans lesquelles les convulsionnaires s'identifiaient d'une manière si vive avec le sujet qu'elles voulaient figurer.

Voici un fait de nature à peu près semblable, qui se trouve consigné dans la Bibliothèque du magnétisme animal. On y lit qu'une somnambule, atteinte d'une inflammation dans l'intérieur de la gorge, parvint en peu de temps, *avec le secours de la volonté de son magnétiseur*, et sans aucune application ni contact, à faire paraître à l'extérieur une inflammation très sensible, qui constitua une véritable révulsion, et le mal intérieur disparut. Je n'ai jamais rien vu de semblable ; mais je crois qu'il y aurait des observations intéressantes à faire sur ce sujet.

Les autres représentations des convulsionnaires, celles qui avaient pour objet de figurer les tourments auxquels devaient être exposés les fidèles après la venue du prophète Élie, donnaient lieu à des phénomènes dont quelques uns sont plus remarquables encore. C'est ainsi qu'une convulsionnaire (*la Sonet*, dite *la Salamandre*) s'exposait, par anticipation, au supplice du feu ; et voici comment, d'après Carré de Montgeron, la scène était représentée. On commençait par envelopper dans

un drap la convulsionnaire, qui au reste gardait sur elle un corset, un jupon et ses bas. Quand elle était ainsi emmaillottée, elle criait : *tabous*, *tabous*, ce qui voulait dire tabouret ; et aussitôt deux frères portaient dans la cheminée, des deux côtés d'un bon feu, deux tabourets en bois, soutenus sur des pieds de fer, et plaçaient la convulsionnaire sur ces tabourets, la tête sur l'un, les pieds sur l'autre, de manière que son corps, plié en arc, se trouvât placé en l'air au-dessus du feu. On peut voir, dans Carré de Montgeron, page 32, un certificat relatif à ce fait, attesté par un grand nombre de témoins de distinction, au nombre desquels se trouve Armand Arouet, frère de Voltaire. Ce fait s'explique comme l'action de ce fanatique des Cévennes, qui voulut aussi passer par l'épreuve du feu. Quelque forte que fût la chaleur à laquelle était exposée la convulsionnaire, on ne doit pas être surpris qu'elle ait pu la supporter, puisque les tabourets en bois sur lesquels sa tête était placée ne prenaient pas feu, et surtout que le drap dans lequel on l'enveloppait ne s'enflammait pas. Duhamel et Dutillet n'ont-ils pas vu des filles de campagne rester dix minutes dans un four chauffé à 140° centigrades, et des physiciens n'ont-ils pas expérimenté sur eux-mêmes qu'ils pouvaient supporter un séjour assez prolongé dans une chambre dont la température était élevée à 124°, c'est-à-dire à 24° au-dessus de l'eau bouillante ?

La Salamandre restait, dit-on, exposée au

feu le temps nécessaire pour faire rôtir une pièce de mouton ou de veau ; souvent alors elle paraissait dormir.

II. Le talent surprenant des convulsionnaires pour les représentations ne se bornait pas à les rendre capables d'imiter momentanément les scènes vives de la passion et du supplice de la croix : ils avaient encore la possibilité de passer par cet état d'enfance que leurs partisans regardaient comme symbolique.

Il arrivait souvent, en effet, que, pendant un temps plus ou moins long, les convulsionnaires prenaient l'air, le langage, les manières et jusqu'à un certain point les idées naïves des enfants : au reste, Carré de Montgeron va nous donner lui-même une idée du phénomène en question.

« A l'égard de l'état d'enfance, dit-il, je crois » qu'il faut bien distinguer les petitesses et les ba- » dineries que de jeunes convulsionnaires peuvent » faire de leur propre mouvement, d'avec un état » d'enfance dont le principe est involontaire.

» Il est certain qu'outre les puérilités que font » quelques convulsionnaires, peut-être par leur » propre penchant et en suivant leur inclination » et leur goût, il y a un état surnaturel d'enfance » où plusieurs convulsionnaires, même d'un âge » très mûr, et quelques uns d'un caractère très » grave et très sérieux, se trouvent quelquefois.

» Cet état est marqué dans la plupart des con- » vulsionnaires par des caractères que l'artifice ne

» pourrait jamais parfaitement imiter. On voit un
» air enfantin se répandre tout-à-coup sur leur vi-
» sage, dans leurs gestes, dans le son de leur voix,
» dans l'attitude de leur corps, dans toutes leurs
» façons d'agir; et, quoique l'instinct de leurs con-
» vulsions leur fasse faire alors des raisonnements à
» la manière des enfants, par rapport aux termes
» dont ils se servent et à la façon simple, innocente
» et timide avec laquelle ils énoncent leurs pensées,
» néanmoins cet instinct leur fait souvent dire des
» vérités très fortes, très hardies, très frappantes et
» fort instructives, sur tout ce qui se passe aujour-
» d'hui dans l'église, et même parmi les appelants.
» Souvent, dans cet état, ils ont besoin des secours
» les plus violents et les plus terribles... C'est aussi
» dans cet état que plusieurs convulsionnaires ont
» été instruits surnaturellement du secret des con-
» sciences, et qu'ils ont pris à part des personnes
» qu'ils ne connaissaient pas, à qui ils ont déve-
» loppé les replis les plus profonds de leur inté-
» rieur... Enfin, c'est dans cet état que quelques
» convulsionnaires ont fait des prédictions particu-
» lières. »

Si j'ai insisté sur la description de l'état d'enfance, c'est que cet état se présentant très rarement parmi les somnambules magnétiques, on pourrait être tenté de le citer comme constituant une différence entre les deux épidémies. Mais on ne doit attribuer cette prétendue différence qu'à des circonstances fortuites. J'en ai acquis la certitude.

J'ai vu une somnambule qui annonça long-temps d'avance qu'à une époque qu'elle fixa, elle serait forcée, pendant huit jours entiers, de *repasser par son enfance*, et qui, en effet, quand l'époque fut venue, parut ressentir une seconde fois, pendant cet intervalle, tout ce qui l'avait frappée le plus vivement dans le cours des premières années de sa vie. Des personnes qui ne l'avaient pas quittée depuis son enfance étaient frappées de la voir retracer mille circonstances échappées à leur souvenir. Du reste, pendant tout ce temps, la somnambule éprouva dans son visage, dans sa manière de s'exprimer, dans ses goûts, dans ses penchants, toutes les modifications qui convenaient à l'âge auquel elle se reportait; elle s'amusait comme un enfant, jouait à la poupée. C'était une femme de trente-deux ans, épileptique depuis son enfance. Elle attribuait sa maladie à une vive frayeur qu'on lui avait fait éprouver à l'âge de cinq ou six ans. A cet âge, on avait l'absurdité de la menacer du diable, et un jour on l'avait couchée en lui répétant que le diable l'emporterait; on fit plus, et, pendant que la pauvre enfant restait livrée à ses terreurs, au milieu de l'obscurité, on poussa la cruauté jusqu'à passer sous sa couverture une main couverte d'un gant de peau avec son poil. On ne réussit que trop à produire sur elle une funeste illusion, et elle eut sur-le-champ une attaque d'épilepsie; la maladie, depuis ce temps, résista à tous les remèdes. Quand la somnambule fut ar-

rivée à l'époque de son enfance où cette scène terrible pour elle s'était passée, elle en reproduisit toutes les circonstances avec la plus grande exactitude : rien n'y manqua, pas même l'attaque d'épilepsie, au moment de la grande terreur. Plusieurs événements, qui se rapportaient à peu près à la même époque de la vie de la malade, étaient reproduits par elle avec une telle vérité, qu'ils faisaient la plus forte impression sur les spectateurs; car les personnes qui l'avaient élevée avaient tenu envers elle une conduite atroce. Il n'est pas inutile de faire remarquer que cette somnambule avait, comme toutes les personnes épileptiques depuis leur enfance, éprouvé une grande altération dans ses facultés intellectuelles ; elle était presque idiote, et certainement tout-à-fait incapable de rien faire dans son état ordinaire qui approchât de ce qu'elle faisait en extase.

IV. Je dirai peu de chose des pénitences que les convulsionnaires se trouvaient forcés de s'imposer dans leur état normal, lorsque, pendant leurs convulsions, ils s'étaient figuré que telle était la volonté de Dieu. Ces pénitences consistaient le plus souvent dans des jeûnes forcés, soutenus pendant des jours, des semaines, et souvent des mois entiers. Le plus célèbre exemple dans ce genre est celui d'un M. Fontanie, qui, après avoir prédit qu'il serait forcé de rester quarante jours consécutifs sans prendre aucune espèce de nourriture, vit sa prédiction s'exécuter; phénomène qui paraîtrait incroya-

ble, si on ne savait pas que plusieurs aliénés ont été capables de supporter une abstinence semblable. M. Fontanie n'était cependant aliéné que sous le rapport de ses opinions relativement aux convulsions. Réduit pendant les derniers jours à un état de faiblesse qui ne lui permettait plus de faire le moindre mouvement, il ne conservait l'usage de la parole que pour répéter d'une voix éteinte : *Non moriar, sed vivam.*

Comme la plupart du temps les convulsionnaires ne se souvenaient pas des prédictions qu'ils avaient faites, il arrivait souvent que, faute d'avoir été avertis, ils voulaient manger pendant l'intervalle fixé pour leur jeûne ; mais c'était en vain, et il leur était absolument impossible d'ingérer aucun aliment. Ce phénomène d'une influence sensible exercée par les extatiques sur leur organisation, pendant un intervalle donné de l'état normal, malgré l'oubli total qui a eu lieu au moment ou l'extase a cessé, est un des plus importants et des mieux constatés. Je ne sache pas qu'il ait été jamais noté d'une manière spéciale par les magnétiseurs ; lui seul peut cependant donner l'explication de plusieurs facultés merveilleuses, et en particulier du phénomène étrange de la prévision.

V. Les partisans du surnaturel dans les convulsions ne manquaient pas de placer au premier rang de leurs miracles la faculté de prédire les évènements futurs ; et dans l'épidémie qui nous occupe, il arriva un incident assez remarquable. Tous

les convulsionnaires annoncèrent à la fois, sans qu'on pût constater aucun moyen de communication ordinaire entre eux, que le temps où le prophète Élie devait ressusciter, suivant la promesse qui s'en trouve faite dans l'Évangile (1), pour rétablir toutes choses dans l'ordre, était arrivé; que la conversion des juifs était sur le point de s'opérer, etc. On a fait un recueil des discours prononcés à cette époque par les convulsionnaires; et le défaut d'accomplissement de toutes ces prédictions ne fut pas une des moindres causes du discrédit dans lequel finirent par tomber les convulsions. La foi des docteurs convulsionnistes dut elle-même se trouver bien refroidie par un démenti aussi complet donné par les évènements aux prétentions de leurs oracles; démenti qui dut être d'autant plus remarqué, que la merveille de tant de voix s'élevant simultanément pour dévoiler l'avenir avait été placée par eux à la tête des preuves du surnaturel de l'œuvre des convulsions. « Ces importantes prédictions, dit Carré de Montgeron, étant visiblement la fin et l'objet principal de l'œuvre des convulsions, l'on doit conclure que toutes les merveilles qui éclatent dans cette œuvre ne sont faites que pour nous rendre attentifs. »

VI. Un phénomène qui ne dût guère paraître moins merveilleux que celui de la prédiction de

(1) Elias quidem vinturus est, qui restituet omnia.

l'avenir, fut la *découverte du secret des cœurs;* phénomène singulier, qui, après avoir été attesté avec tant de détails par les exorcistes, et par tous ceux qui ont écrit sur les possessions, se rencontre encore plus fréquemment parmi les trembleurs des Cévennes, et se reproduit enfin chez les convulsionnaires de Saint-Médard avec des particularités si positives, que, s'il s'agissait d'une chose moins incompréhensible, on pourrait dire que les témoignages ne laissent rien à désirer; car cette faculté se trouve attestée non seulement par les partisans des convulsions, mais par leurs adversaires mêmes, qui, ne croyant pas pouvoir la nier, avaient pris le singulier parti de l'attribuer à Satan. On peut lire des détails sur ce sujet dans Carré de Montgeron (1), et dans mon *Traité du somnambulisme* (2).

VII. Nous voici enfin arrivés au phénomène le plus caractéristique de l'épidémie qui nous occupe. Les faits qu'on va lire sont encore étranges, inconcevables; mais ils sont si bien attestés, et il était si impossible aux observateurs de se tromper à cet égard, qu'il faut décidément renoncer à regarder le témoignage comme un moyen de certitude, si on prétend les nier. Il s'agit d'une ou plutôt de diverses modifications organiques qui rendaient le corps des convulsionnaires capable de résister aux

(1) *Idée de l'état des convulsionnaires*, pag. 58.
(2) Page 269 et suiv.

causes de destruction dans l'administration de ce qu'on appelait alors les *grands secours*.

Ces secours, dont la nature est assez connue, surtout depuis la publication de l'article *Convulsionnaire* du Dictionnaire des Sciences médicales, servaient à manifester la singulière insensibilité, et même, jusqu'à un certain point, l'invulnérabilité du corps des convulsionnaires. On connaît l'épreuve supportée par Jeanne Mouler, jeune fille de vingt-deux à vingt-trois ans, qui, debout et le dos appuyé contre une muraille, recevait, dans l'estomac et dans le ventre, cent coups d'un chenet pesant vingt-neuf à trente livres, qui lui étaient assenés par un homme des plus vigoureux. Cette fille assurait qu'elle ne pouvait être soulagée que par des coups très violents ; et Carré de Montgeron, qui s'était chargé de les lui administrer, lui en ayant donné soixante avec toute la force dont il était capable, la sœur (1) les trouva si insuffisants qu'elle fit remettre le chenet entre les mains d'un homme plus robuste, qui lui administra les cent coups dont elle croyait avoir besoin. Alors Carré de Montgeron, pour prouver la force des coups qui n'avaient pu la satisfaire, s'essaya contre un mur. « Au vingt-cinquième coup, dit-il, » la pierre sur laquelle je frappais, qui avait été » ébranlée par les précédents, acheva de se briser ; » tout ce qui la retenait tomba de l'autre côté du

(1) *Frère, sœur,* noms que se donnaient les convulsionnaires.

» mur, et y fit une ouverture de plus d'un demi-pied » de large. »

« L'exercice de la planche se faisait,» dit l'auteur des *Vains efforts* (antagoniste des convulsions), « en » étendant sur la convulsionnaire, couchée à terre, » une planche qui la couvrait entièrement, et alors » montaient sur cette planche autant d'hommes » qu'elle en pouvait tenir; la convulsionnaire les » soutenait tous. » On dit qu'il montait jusqu'à trente hommes sur cette planche; « d'où il résulte, comme » l'observe Carré de Montgeron, que le corps de » cette fille était chargé d'un poids de plus de trois » milliers, poids qui serait plus que suffisant pour » écraser un bœuf. »

Cet effroyable secours fut quelquefois employé comme moyen curatif pour le redressement des difformités Une fille (Charlotte Laporte), âgée de cinquante ans, qui, entre autres difformités, avait la colonne vertébrale contournée en forme d'S, fut redressée à force d'être comprimée par la violence des plus épouvantables secours. « Tout Paris, dit le même auteur, a vu que Charlotte Laporte se faisait frapper et presser les côtes d'une » force si prodigieuse qu'elles auraient dû mille » fois en être brisées. Couchée à terre, elle se faisait fouler aux pieds par les hommes les plus robustes. Encore avaient-ils beau faire tous leurs efforts pour enfoncer les talons de leurs souliers » dans ses côtes ; on ne pouvait trouver moyen, ni » de cette façon, ni d'aucune autre, de les presser

» suffisamment à son gré. Aussi l'effet de ces secours » a-t-il été, en très peu de temps, de repousser l'épine » au milieu du dos et de la replacer où elle aurait » dû être naturellement; en sorte que d'une petite » bossue dont le corps était tout de travers depuis » 1681, les secours ont fait en 1733 une personne » dont la taille est présentement très droite, ainsi » que tout le monde l'a vue depuis ce temps-là (1). »

Une autre fille, Charlotte Turpin, âgée de vingt-neuf ans, horriblement contrefaite comme la précédente, était affligée de deux bosses, l'une à l'épaule droite, l'autre au-dessus de la hanche gauche. Avec quelques centaines de milliers de coups de bûche et autant de coups de pierre administrés sur les parties trop proéminentes, on vit les deux bosses s'aplatir et la fille se redresser. Il faut avouer qu'elle en avait grand besoin; car, ayant fait une chute terrible vers l'âge de six ans, elle n'avait presque pas grandi depuis lors, et n'était haute que de deux pieds onze pouces. De cette naine on parvint à faire, non pas à la vérité une grande et belle fille, mais une personne de trois pieds sept pouces de hauteur, ce qui donne huit pouces de crue dans l'espace de sept ou huit mois. Il est vrai que les coups de bûche et les coups de pierre ne furent pas les seuls moyens auxquels on dut faire honneur d'une cure aussi extraordinaire; car la petite naine étant en convulsion s'avisa d'un procédé qui devrait lui

(1) *Idée des secours meurtriers*, pag. 89.

donner des titres à la priorité d'invention des lits mécaniques. «Elle se faisait attacher par le cou avec » une très forte lisière, et faisait lier les deux bouts » de deux autres lisières à chacun de ses pieds. » Elle engageait ensuite deux des spectateurs à ti- » rer avec toute la violence qui leur était possible » les deux lisières qui tenaient à ses pieds; et afin » qu'ils fussent en état de le faire avec plus de » force, elle les priait de passer ces deux lisières en » forme de ceinture autour de leurs reins, et de » s'appuyer les pieds contre une grosse pièce de bois » qu'on avait placée à cet effet. Au moyen de quoi » ces messieurs tiraient ces deux lisières de toute » la force de leurs reins et de leurs bras; et par ce » moyen ils étendaient le cou de cette fille avec une » si grande violence, qu'on entendait les os de ses » cuisses et de ses jambes craquer avec un grand » bruit (1). » — «Par ce moyen, » est-il dit dans une requête présentée au parlement pour l'engager à faire constater le miracle, « le cou de cette fille, qui » était rentré dans la poitrine, s'est dégagé et s'est » extrêmement alongé; ses épaules, qui remon- » taient jusqu'à ses oreilles, se sont entièrement » abaissées; elle porte la tête droite et élevée, etc. »

Le parlement recula devant la crainte de produire trop d'impression sur des esprits déjà trop disposés au fanatisme, par la proclamation solennelle de faits aussi singuliers. L'enquête n'eut pas lieu,

(1) *Idée des secours meurtriers*, pag. 84.

mais il est difficile de douter de la vérité des faits, attestés en outre par la mère même de la *miraculée*, qui demanda permission « de remettre entre » les mains de M. le procureur-général les noms, » qualités, demeures des personnes qui ont eu con- » naissance de l'état de cette fille avant ses convul- » sions, etc.» Dans un moment où l'autorité s'attachait à la poursuite de tous ceux qui paraissaient tremper dans l'affaire des convulsions, une pareille demande, si elle n'avait pas été soutenue des preuves les plus irrécusables, eût été le moyen d'attirer sur celle qui la faisait de sévères punitions.

Pour achever de donner une idée des effroyables merveilles dont les convulsionnaires offraient le spectacle, je me bornerai à rappeler l'exercice du caillou. Suivant le même auteur des *Vains efforts* (antagoniste des convulsions), voici en quoi ce singulier exercice consistait : « la convulsionnaire » couchée sur le dos, un frère prenait un caillou pe- » sant vingt-deux livres, et lui en déchargeait plu- » sieurs coups sur le sein. »

Carré de Montgeron ajoute à cette description : « Il est à observer que celui qui la frappait avec » ce caillou se mettait à genoux près de la convul- » sionnaire, qui était couchée sur le plancher ; » qu'il élevait ce caillou à peu près aussi haut qu'il » le pouvait ; qu'après quelques légères épreuves, » il le précipitait de toutes ses forces sur la poitrine » de la convulsionnaire, et qu'il lui en donnait » ainsi cent coups de suite. A chaque coup, toute

» la chambre était ébranlée, le plancher tremblait, » et les spectateurs ne pouvaient s'empêcher de » frémir en entendant le bruit épouvantable que » faisaient les coups en frappant le sein. »

Je terminerai l'exposé de ces faits si incroyables par le récit d'une autre merveille, dont l'admission révolte encore plus la raison. J'emprunte encore les paroles d'un homme qui ne croyait pas qu'il y eût du surnaturel dans l'état des convulsionnaires, qui écrivait contre eux, et qui ne pouvait être porté qu'à affaiblir le merveilleux des évènements. La convulsionnaire dont il va être question est la même qui s'exposait à l'épreuve du feu, et que, pour cette raison, l'auteur des *Vains efforts* appelle la Salamandre. « L'opération du feu tirant » à sa fin, la Salamandre criait : Sucre d'orge ! sucre » d'orge ! Ce sucre d'orge était un bâton plus gros » que le bras, aigu et pointu par un bout. La con- » vulsionnaire se mettait en arc au milieu de la » chambre, soutenue par les reins sur la pointe du » sucre d'orge, et dans cette posture elle criait : » Biscuit ! biscuit ! C'était une pierre pesant envi- » ron cinquante livres ; elle était attachée à une » corde qui passait par une poulie qui tenait au » plancher de la chambre : élevée jusqu'à la poulie, » on la laissait tomber sur l'estomac de la sœur, à » plusieurs reprises, ses reins portant toujours sur » le sucre d'orge. »

Comment concevoir la possibilité de pareils faits, qui se sont pourtant passés publiquement à

Paris, il n'y a pas un siècle? Nous ne chercherons pas à en proposer une explication. Nul doute cependant que l'état d'insensibilité complète dans lequel se trouvaient les extatiques ne diminuât de beaucoup le danger des effroyables contusions qui auraient dû être le résultat de ces chocs violents. Mais, dira-t-on, il ne s'agit pas ici de contusion, et tout le corps de la Salamandre devait être broyé sous le poids du caillou qui tombait du plancher, ou bien la pointe du sucre d'orge sur lequel elle était appuyée devait la percer. Nous ferons d'abord observer que le corps de cette femme était tendu en arc, que le pieu portait sur les reins, et que la pierre ne tombait pas au point correspondant, mais sur l'estomac; que non seulement les systèmes nerveux et musculaire devaient être dans un état tout particulier, mais que de plus la cavité pectorale pouvait opposer, par le mode d'inspiration de l'air, une résistance dont nous ne nous faisons pas une idée. Ajoutons que les convulsionnaires, au moment où elles supportaient leurs grands secours, étaient ordinairement dans un état réellement convulsif, par suite duquel les choses devaient se passer autrement que s'il avait été question d'un corps inerte ou même d'un corps vivant, mais en repos.

Quant au procédé au moyen duquel on redressait les os des convulsionnaires, à coups de bûches et de caillous, ou par les poids énormes dont on les surchargeait, il présente beaucoup moins de difficulté. Le corps humain, privé de

sensibilité, doit se trouver à peu près dans le cas d'un végétal, qu'on peut comprimer, presser violemment, courber ou redresser, sans que ses fonctions vitales en soient altérées. Il y a même plus, c'est qu'on peut dans ce cas couper ou retrancher certaines parties sans craindre de produire dans la totalité de l'individu les désordres qui, dans toute autre circonstance, pourraient résulter d'une semblable séparation. On ne peut à ce sujet citer rien de plus curieux que les opérations que la jeune Madeleine Durand, enfant de douze à treize ans, exécuta sur elle-même à plusieurs reprises pour se débarrasser d'une tumeur carcinomateuse, dont les plus habiles chirurgiens, et entre autres le célèbre Ledran, n'osaient tenter l'extirpation. Dans l'état d'insensibilité où se trouvait l'enfant, elle put hacher sa tumeur avec des ciseaux, et même en arracher les dernières parties avec ses ongles, sans qu'il lui en arrivât aucun mal. On peut lire le récit de cette cure, la plus remarquable de celles qu'a rapportées Carré de Montgeron (1), dans mon *Traité du somnambulisme* (2).

VIII. Les convulsionnaires, une fois lancées dans la carrière des prodiges, ne s'arrêtèrent pas; plusieurs d'entre elles, non contentes de figurer le supplice de la croix dans leurs représentations,

(1) *Idée des secours meurtriers*, tome II, pag. 114.
(2) Page 393, et notes, pag. 509.

voulurent l'éprouver en réalité, et se firent en effet attacher sur des croix, où elles restaient les pieds et les mains fixés sur le bois par des clous de cinq ou six pouces de longueur, qui les traversaient de part en part : dans cette situation, elles conversaient tranquillement avec les assistants. Elles se faisaient aussi fendre ou percer la langue, et enfoncer des épées dans différentes parties du corps. On peut lire dans l'*Histoire de Paris*, par Dulaure (1), le récit de plusieurs scènes de ce genre.

Peut-être quelques lecteurs, frappés de ce qu'offre de vraiment étrange le récit de ces supplices, croiront-ils que la faculté de les supporter constitue, pour l'épidémie de Saint-Médard, un caractère particulier qui la distingue de toutes les autres. Ils seraient dans une erreur complète; il n'en est pas une seule qui n'eût pu présenter le même caractère, si on avait dirigé l'imagination des extatiques de la même manière, c'est-à-dire, pour les extatiques des sectes religieuses, si on leur avait persuadé que c'était là le signe le plus manifeste de l'opération de Dieu sur eux. Nous avons vu un fanatique des Cévennes se soumettre à l'épreuve du feu. Un autre jeune protestant, pour prouver qu'il était inspiré, s'enfonça, en extase, un couteau dans la poitrine, et le retira sans en éprouver d'accident (2). Il réussit bien mal dans sa prétention;

(1) Tome VII, 14e livraison, pag. 436.
(2) *Traité du somnambulisme*, pag. 382.

car de graves docteurs, qui en délibérèrent sur-le-champ, convinrent tous que c'était là visiblement *une opération diabolique*.

Ces docteurs pouvaient en effet citer à l'appui de leur opinion de nombreux exemples d'une sorte d'invulnérabilité des possédés. Entre autre faits de ce genre, je me bornerai à rappeler que des commissaires nommés par le roi, vers 1660, pour examiner les prétendues possédées d'Auxonne, déclarèrent qu'ils en avaient vu plusieurs se heurter la tête contre le pavé ou contre les murs avec une violence qui aurait dû entraîner une fracture du crâne, ou au moins une effusion de sang considérable, sans qu'il en résultât seulement une simple meurtrissure.

Les somnambules magnétiques sont de tous les extatiques ceux qui doivent naturellement présenter le plus rarement des phénomènes de ce genre. Les magnétiseurs, en effet, ne donnent pas l'état qu'ils produisent comme surnaturel; et quelque portés au merveilleux que soient la plupart d'entre eux, je crois qu'on n'en trouverait aucun qui osât laisser ses malades se lancer dans la carrière des grands secours.

Cependant l'insensibilité externe chez la plupart des somnambules est évidente, et la moitié au moins de ceux que j'ai eu occasion d'observer la possédaient au plus haut degré. Aussi a-t-on quelque raison de s'étonner de ce que les magnétiseurs modernes n'ont fait mention, dans presque au-

cun de leurs écrits, d'un phénomène si facile à constater. M. Deleuze, dans son *Instruction pratique*, dit ne l'avoir jamais observé chez aucun de ses somnambules. Suivant lui, il n'est que le résultat d'une manière vicieuse de magnétiser, qui consiste à charger trop la tête de fluide. Mais il serait bien difficile de comprendre comment l'accumulation dans le cerveau du fluide magnétique (même en admettant la réalité de son existence) pourrait produire l'effet que lui attribue cet auteur recommandable. Au surplus, il est constant que cet effet se manifeste chez des malades qu'on a fait tomber en somnambulisme en employant le magnétisme à *grands courants* et les procédés conseillés par M. Deleuze lui-même. Pour moi, je peux assurer que c'est en suivant le plus religieusement possible ces procédés, que j'ai obtenu l'insensibilité sur mes premiers magnétisés somnambules, chez lesquels j'étais d'abord loin de la supposer.

Ce qui confirme ce que j'avance ici, c'est que l'insensibilité a été notée chez les somnambules, non seulement par l'abbé Faria, qui certainement ne cherchait pas à charger la tête de fluide pour produire le somnambulisme, attendu qu'il ne croyait pas à l'existence de ce fluide, mais encore chez d'autres magnétisés observés avant l'époque où l'abbé Faria ouvrit ses séances. On peut s'en assurer en lisant les articles insérés par M. Hoffmann, dans le *Journal de l'Empire*, les 8, 11 et 13 novembre 1812, articles, au surplus, extrême-

ment curieux, non seulement par le talent qui distingue l'auteur, mais aussi par la clarté qu'il apporte dans la discussion d'un sujet vraiment délicat. On peut voir qu'il range l'insensibilité au nombre des phénomènes dont il lui est impossible de ne pas reconnaître l'existence chez les somnambules; il a eu, dit-il, occasion de la constater souvent d'une manière irrécusable.

Ajoutons cependant que, pour la production de ce phénomène, comme pour tous ceux qui caractérisent l'extase, l'influence de l'imitation doit être comptée pour beaucoup, et qu'il suffit souvent qu'un somnambule soit témoin de l'insensibilité d'un autre, ou qu'il en entende parler, pour qu'il devienne lui-même insensible.

Les somnambules étant insensibles, nul doute qu'on ne pût en dresser quelques uns à recevoir des secours analogues à ceux que se faisaient administrer les convulsionnaires de Saint-Médard, et j'ai sur ce sujet plus qu'une simple présomption. J'ai déjà parlé ailleurs (1) d'une jeune hystérique qui, quand ses convulsions la prenaient en somnambulisme, demandait, à titre de *secours*, qu'on fît éprouver aux différentes régions de son corps les pressions les plus fortes. Elle priait instamment des hommes vigoureux de lui fouler le ventre et l'estomac avec les genoux, de presser sur sa poitrine de tout le poids de leur corps, ou

(1) *Traité du somnambulisme.*

même de la serrer à la gorge avec tant de violence que dans tout autre temps il y aurait eu de quoi l'étrangler. Au lieu de la pousser dans cette direction, j'empêchai qu'on ne lui accordât ce genre de *secours*, et peu à peu elle cessa de les désirer. Carré de Montgeron avoue que la même chose arriva à plusieurs convulsionnaires de son temps, à qui des gens sages rendirent le même service.

IV. Exorcismes de Gassner.

Je me proposais de parler avec quelque détail des phénomènes que présentaient les malades que Gassner exorcisait en Allemagne vers la fin du dernier siècle. Mais j'ai déjà passé de beaucoup les limites dans lesquelles je dois restreindre l'examen des différentes épidémies antérieures au magnétisme ; je me bornerai donc à indiquer les principaux phénomènes qui faisaient croire au pieux curé de Ratisbonne qu'il délivrait réellement de la possession les malades qui s'adressaient à lui, renvoyant, au surplus, le lecteur à ce que j'ai dit dans mon *Traité du somnambulisme;* il y verra un extrait du procès-verbal de l'exorcisme d'une jeune personne qui présenta au plus haut degré la faculté de la communication des pensées, manifestée par l'intelligence de la langue latine, qui lui était totalement étrangère.

Cette malade avait aussi le don des représentations; car il est consigné que Gassner lui ayant

ordonné de paraître comme morte, *sit quasi mortua*, son visage présenta aussitôt la pâleur de la mort, sa bouche s'ouvrit prodigieusement, son nez s'alongea, ses yeux se tournèrent et parurent éteints; on entendit un râlement sortir de sa poitrine, et sa tête et son cou devinrent si raides, que les hommes les plus forts ne pouvaient séparer sa tête de la chaise sur laquelle elle était inclinée; le pouls, qui auparavant se trouvait accéléré, battit lentement, et à la fin le chirurgien le sentit à peine.

Cet exorcisme est un des exemples les plus remarquables de l'action qu'on peut exercer, chez les extatiques, sur les fonctions même qui sont le plus évidemment soustraites à l'influence de la volonté. Il y est consigné, par exemple, qu'à la voix de Gassner le pouls de la malade s'accélérait ou se retardait, qu'il devenait intermittent à la première, à la seconde, à la troisième pulsation; qu'il devenait fort ou faible, etc.

V. Somnambules magnétiques.

Les recherches auxquelles nous venons de nous livrer sur l'état d'extase vont faciliter l'étude qui nous reste à faire du somnambulisme qui survint, en 1784, dans les traitements des magnétiseurs. Remarquons d'abord que son apparition parmi leurs malades eut lieu à une époque où ils se trouvaient soumis à une exaltation morale qui n'était guère moins forte que celles qui avaient favorisé, aux épo-

ques précédentes, la propagation de l'état d'extase, puisque l'enthousiasme des partisans du magnétisme animal, exalté par la vue des phénomènes singuliers dont ils étaient journellement témoins, venait d'être porté à son comble par la condamnation des sociétés savantes et par l'espèce de persécution qui en avait été la suite.

Nous n'avons, comme je l'ai déjà fait remarquer, aucune notion positive sur l'état moral et les dispositions organiques du premier malade qui tomba dans ce sommeil, si étrange pour ceux qui en furent témoins pour la première fois. Quant au somnambule de M. de Puységur, rien ne nous indique qu'il n'ait pas eu l'imagination montée par ce qu'il aura entendu raconter à son seigneur des effets d'un remède qui devait être bien merveilleux, puisqu'il se donnait la peine de l'administrer lui-même.

Au surplus, on a peut-être quelque raison de s'étonner que l'état d'extase ne se soit pas présenté plus tôt parmi les malades qui allaient s'asseoir autour des baquets : rien n'était si propre à sa manifestation que les circonstances dans lesquelles ils s'y trouvaient. Qu'on se représente en effet ce que doit éprouver un homme doué d'une organisation susceptible d'être ébranlée par les impressions morales, et qui tous les jours va s'asseoir, dans des circonstances propres à favoriser l'enthousiasme, autour d'une machine qu'il regarde comme une source de santé.

Le mode d'administration du magnétisme, qui nécessite que le malade reste soumis à ses procédés pendant un temps plus ou moins long, mérite une grande attention, et fournit une réponse bien simple aux arguments employés par les magnétiseurs, pour prouver que les effets qu'ils obtiennent ne sont pas dus aux causes morales que nous avons déjà tant de fois signalées. « N'arrive-t-il pas journellement, disent-ils, qu'un malade, après avoir pendant long-temps désiré les soins d'un médecin ou l'administration d'un remède dans lequel il a confiance, finit par obtenir ce qu'il désire, sans pourtant que l'état de sa santé en soit amélioré? » Mais combien le malade en question est loin de se trouver dans les mêmes circonstances morales que celui qui se soumet avec confiance à l'opération magnétique! Le voit-on, comme ce dernier, dans un état de recueillement, soumis pendant une demi-heure ou trois quarts d'heure à la conviction qu'actuellement une cause puissante et salutaire agit sur son organisation? Son attention est-elle, pendant un aussi long temps, soutenue par des procédés qui, tout simples qu'ils sont, ne manquent jamais, au moins les premiers jours, de lui paraître étranges? Croit-il sentir cette cause bienfaisante couler pour ainsi dire dans ses veines, en suivant la main du magnétiseur silencieux ou la verge magique du baquet? Enfin, cette conviction, cet espoir se trouve-t-il soutenu chez lui par l'idée de merveilles qui vont peut-être bientôt

se manifester en lui, par l'idée d'un état presque surnaturel, dont il croit, à chaque impression légère, sentir l'approche? Que les magnétiseurs réfléchissent à toutes ces circonstances, et qu'ils apprécient eux-mêmes la comparaison qu'ils ne craignent pas de faire.

Cependant, dira-t-on, on produit le somnambulisme sur des personnes qui n'ont jamais entendu parler de cet état. Qui peut penser à le nier? Ne fût-ce que le premier extatique qui survient à chaque épidémie, il faut bien que quelqu'un le devienne indépendamment de l'influence de l'imitation. Mais ces cas sont très rares; et si les magnétiseurs en parlent souvent, c'est presque toujours une supposition purement gratuite de leur part: au lieu de se borner à dire, comme la vérité l'exigerait, qu'ils sont bien convaincus que les choses se passeraient ainsi, ils disent qu'ils les ont observées de cette manière. Au surplus, il n'est pas si facile aujourd'hui de rencontrer des gens qui n'aient absolument aucune idée du magnétisme animal; et du moment où les malades ont entendu parler de ses merveilles, le vague de leurs notions ne fait qu'ajouter à l'effet qu'elles peuvent produire. La vérité est qu'il y a un certain nombre d'hommes capables d'être influencés fortement dans leur organisation par les causes morales dont je viens de parler, et ceux-là sont les seuls sensibles au prétendu magnétisme; il en est d'autres sur lesquels ces impressions sont absolument nulles, et ceux-ci, qui

forment le grand nombre, sont absolument insensibles à ce même magnétisme.

Mais la plupart du temps on s'abuse complètement sur la nature des causes tant organiques que morales qui prédisposent soit à l'état d'extase, soit à la production des autres effets attribués au magnétisme. Les incrédules ont coutume de supposer que les magnétiseurs n'obtiennent ces effets que sur des femmes douées au plus haut degré de ce qu'on appelle le tempérament nerveux, sur des femmes auxquelles la moindre contrariété, le moindre bruit, en un mot la cause la plus légère donne des crispations, des agacements de nerfs, des vapeurs, etc. Eh bien, il n'en est pas ainsi, et l'expérience m'a constamment montré que, sur ces organisations, l'administration du magnétisme animal se borne à la reproduction de ces légers accidents, sans aller au-delà; quelquefois même elle n'est suivie d'aucun effet. J'ai fait une remarque analogue chez les personnes atteintes de névralgies; ces dernières affections, qu'on serait d'abord tenté de regarder comme devant être attaquées avec avantage par les procédés du magnétisme animal, ne sont pourtant pas en général susceptibles d'en être sensiblement modifiées.

Parmi les personnes sur lesquelles les magnétiseurs produisent le plus facilement le somnambulisme, il en est chez qui on serait bien loin de supposer ce qu'on appelle un tempérament nerveux; on a vu devenir somnambules des paysans

robustes, et qu'on aurait été tenté de regarder comme impassibles. Même je ne sais si on ne peut pas tenir pour règle générale que les gens sans éducation sont beaucoup plus susceptibles de tomber en extase que ceux dont l'esprit est plus cultivé; on dirait que chez ces derniers le cerveau aurait perdu sa susceptibilité à réagir sur l'organisme, par suite de la fréquence même des impressions auxquelles il est soumis : ils sont blasés sur les impressions morales.

A la tête des affections nerveuses susceptibles de prédisposer à l'état d'extase on doit placer les affections hystériques, celles qui se manifestent par des accès de convulsions qui reviennent à certaines époques, régulières ou non, mais plus ordinairement aux époques où la menstruation devrait se manifester, et dans l'intervalle desquelles les malades jouissent de l'apparence de la santé, ou du moins ne sont affectées que d'accidents plus ou moins singuliers, comme la perte momentanée de l'usage d'un sens, la paralysie passagère d'un membre: ces maladies, que la plupart des auteurs attribuent à la vie sédentaire des villes, à la lecture des romans, à une vie molle, sont cependant bien plus communes dans les campagnes que dans les villes; et les causes, quelles qu'elles soient, qui disposent les villageoises à en être atteintes de préférence, sont aussi sans doute celles qui les rendent plus susceptibles des effets magnétiques.

On doit ranger dans la même catégorie les af-

fections qui présentent quelque rapport avec l'hystérie, comme la chorée ou danse de Saint-Guy, toutes les affections épileptiformes, et l'épilepsie elle-même.

Relativement à la nature des dispositions morales qui rendent plus susceptible des effets magnétiques, les erreurs ne sont pas moins nombreuses. On pense en général qu'une croyance ferme et arrêtée dans la puissance du magnétiseur, un vif désir d'être influencé par lui, sont les circonstances les plus favorables. On pourrait dire avec plus de vérité que c'est précisément le contraire, et que ces deux circonstances, et notamment la dernière, empêchent plutôt le somnambulisme qu'elles ne le provoquent. Ce qui le prouve, c'est ce fait connu de tous les partisans du magnétisme animal, qui le proclament presque comme un axiome, que les magnétiseurs qui ont produit le plus d'effet sont les moins susceptibles d'en éprouver eux-mêmes. Ces magnétiseurs, quand ils se soumettent à l'action de leur agent, ont pourtant la plus grande confiance dans son efficacité; le désir d'éprouver les effets magnétiques, et notamment le somnambulisme, est chez eux porté au plus haut degré: et cependant ils n'éprouvent rien, parcequ'ils se soumettent à cette action, qui par elle-même est tout-à-fait nulle, sans trouble et sans agitation. Les partisans du magnétisme animal expliquent cette circonstance en disant que le fluide de pareils individus est *trop fort*, même à l'état de repos,

et qu'il repousse celui qu'on voudrait leur communiquer: une assertion si puérile n'a pas besoin d'être réfutée. Nous en dirons autant de celle qui consiste à supposer que les magnétiseurs, habitués comme ils le sont à agir, émettent leur fluide même sans le vouloir, et exercent ainsi une action qui neutralise celle à laquelle on voudrait les soumettre. Si les forts magnétiseurs magnétisent ainsi sans le vouloir, pourquoi le fluide si puissant qui sort de leur corps malgré eux n'endort-il pas, autour d'eux, les personnes susceptibles de l'action magnétique?

Revenons au sujet qui nous occupe. Je le répète, loin que le désir d'éprouver des effets soit une condition favorable à la production de l'extase, il faut le considérer comme pouvant, jusqu'à un certain point, y mettre obstacle. On doit dire tout le contraire de la crainte, et rien n'est si commun que de voir des personnes qui, sur ce qu'elles ont appris du somnambulisme, redoutent beaucoup d'y tomber, céder cependant aux premières tentatives des magnétiseurs. Quant à la croyance, combien de personnes, dont l'imagination est susceptible d'être fortement ébranlée par les merveilles que racontent les magnétiseurs, sentent cependant leur raison se révolter contre leur admission: eh bien, dites à ces personnes, qui reviennent sans cesse à vous parler des merveilles que vous leur avez racontées, pour vous assurer qu'elles n'y croient pas, qu'elles ne peuvent y croire, qu'elles n'y croiront jamais; dites-

leur, avec un air assuré et un geste impératif, que, pour les convaincre, vous allez leur faire sentir les effets de votre puissance, et vous serez étonné de l'impression que vous produirez sur elles; insistez, vous les ferez tomber en somnambulisme; et les magnétiseurs croiront avoir une preuve de plus d'une action magnétique, *indépendante de l'imagination, puisqu'il s'agissait d'un incrédule exalté contre le magnétisme;* sorti de l'extase, votre somnambule, ayant perdu le souvenir de tout ce qui vient de se passer, se trouvera peut-être de nouveau incrédule sur tous les phénomènes qu'il vient lui-même de vous présenter C'est ainsi qu'un des somnambules de M. Puységur se fit attacher les jambes à son siége avec des cercles de fer, croyant que le maréchal-ferrant du village ne pourrait les limer sans l'éveiller.

Ce qui se passe chez les incrédules susceptibles de tomber en somnambulisme est tout-à-fait analogue à ce qui arrive à certaines personnes auxquelles leur éducation ne permet pas de croire aux revenants, aux apparitions, aux pressentiments, et qui ne peuvent entendre raconter des histoires dans lesquelles on a pour but de frapper vivement l'imagination, sans en être profondément affectées; il en est auxquelles de pareils récits suffisent même pour donner, malgré leur croyance, de véritables visions, en rapport avec les objets fantastiques dont elles se sont occupées. Les magnétiseurs oublient toujours que les effets de l'imagination sont

absolument indépendants de toute croyance ou conviction raisonnée. Etre, relativement au magnétisme, dans cet état où la raison lutte contre l'autorité des témoignages, surtout si l'imagination est assez ébranlée pour qu'on en vienne à redouter l'état de somnambulisme, telle est la disposition la plus favorable pour en éprouver de puissants effets.

Les opinions que je viens d'énoncer sont bien éloignées de celles qu'ont généralement, sur le même objet, tant les partisans que les adversaires du magnétisme animal. Mais elles s'accordent si bien avec les faits, elles en sont si bien l'expression, que les magnétiseurs eux-mêmes se révoltent quand ils entendent leurs adversaires vouloir tout expliquer par la croyance des malades, le désir qu'ils ont d'éprouver des effets, et la conviction où ils sont que tel ou tel phénomène va se passer en eux : c'est que la théorie chimérique des magnétiseurs est en contradiction avec leur propre observation.

Abordons enfin l'énumération des facultés du somnambulisme. Je crois qu'on peut placer ces facultés dans l'ordre suivant :

1° L'oubli au réveil ;
2° L'appréciation du temps ;
3° L'insensibilité extérieure ;
4° L'exaltation de l'imagination ;
5° Le développement des facultés intellectuelles ;
6° L'instinct des remèdes ;

7° La prévision;

8° L'inertie morale;

9° La communication des symptômes des maladies;

10° La communication des pensées;

11° La vue sans le secours des yeux;

12° La possibilité d'une influence particulière exercée par le somnambule sur son organisation, influence subordonnée bien plus aux passions et aux sentiments qui l'agitent qu'à sa volonté, et qui n'est ordinairement mise en jeu que par suite d'une impulsion étrangère.

Je me bornerai à donner en quelques mots une idée de chacune des facultés en question, et de leur degré de vraisemblance.

I. *De l'oubli au réveil.*

L'oubli au réveil de tout ce qui s'est passé dans l'état de somnambulisme est l'une des propriétés les plus constantes de cet état singulier. Au surplus, la perte totale de souvenir s'observant assez fréquemment à la suite du délire, de la folie, et de plusieurs autres affections, cette faculté n'a jamais excité l'incrédulité. Elle donne pourtant lieu à un phénomène assez singulier, qui consiste en ce que le magnétisé se souvenant fort bien, aussitôt qu'il rentre en somnambulisme, de tout ce qui s'est passé dans les accès précédents, il en résulte que cet état constitue une nouvelle vie revenant à intervalles irréguliers,

et dont les différentes apparitions sont liées entre elles par une nouvelle mémoire. Mais si la vie extatique est ainsi cachée à la vie ordinaire, il n'en est pas de même relativement à cette dernière pour la vie extatique; et les somnambules, dans leurs accès, conservent tous un souvenir très clair et souvent même très perfectionné de leur état de veille.

II. *De l'appréciation du temps.*

On ne saurait trop s'étonner de ce que les magnétiseurs n'aient pas insisté plus qu'ils ne l'ont fait sur une faculté si facile à constater. Si on demande à un somnambule endormi combien de temps il faut le laisser dans l'état où il se trouve, ou à quelle époque il faudra lui administrer tel ou tel médicament, et qu'il indique un temps déterminé, on n'a pas besoin d'instrument pour vérifier quand ce temps sera écoulé; le somnambule en avertit lui-même avec une précision souvent étonnante.

Cette faculté n'étant pas de nature à faire une grande impression au milieu des phénomènes merveilleux de l'extase, les enthousiastes de tous les temps ont omis d'en tenir compte et de la dégager, pour ainsi dire, des circonstances dans lesquelles ils l'ont observée : cependant on peut facilement la conclure de plusieurs de leurs récits, particulièrement pour ce qui regarde les possédés.

III. *De l'insensibilité extérieure.*

Nous nous sommes étendus assez longuement sur cette faculté à propos des différentes épidémies que nous avons passées en revue, et on a vu particulièrement les singuliers effets dans lesquels elle jouait le principal rôle chez les convulsionnaires de Saint-Médard.

Chez les somnambules magnétiques, je l'ai vue souvent assez prononcée pour qu'on pût impunément les soumettre aux épreuves les plus concluantes. Ainsi, pour ne citer qu'un des faits dont j'ai été témoin, j'ai vu un magnétiseur, qui avait coutume d'endormir son somnambule devant une réunion nombreuse, engager tous les spectateurs à se munir d'une épingle et à l'enfoncer à l'improviste dans quelque partie de son corps que ce fût; le somnambule chantait, et souvent pendant ce temps-là on enfonçait jusqu'à quarante ou cinquante épingles, qu'on laissait fixées dans sa chair, sans qu'on pût observer dans le son de sa voix le plus léger trouble.

IV. *Exaltation de l'imagination.*

Par *imagination*, j'entends ici la faculté de recevoir, des objets absents, la même impression que s'ils étaient présents. Or cette faculté est extrêmement développée chez les somnambules, ainsi que chez tous les autres extatiques. Il en résulte qu'on rêve dans l'état d'extase, absolument comme dans le sommeil; et, malgré la raison pleine et entière

dont paraît souvent jouir l'extatique, il lui est aussi impossible qu'à l'homme endormi d'échapper à l'illusion.

Parmi les rêves des extatiques, les uns sont le résultat des croyances et des opinions qu'on leur a inculquées, et ceux-là peuvent devenir permanents. Tels sont la vue du fluide chez les somnambules, et l'apparition de certains êtres surnaturels chez les extatiques religieux. D'autres, au contraire, ne sont que le résultat d'un jeu momentané des fibres cérébrales, et sont passagers comme ceux qui nous affectent toutes les nuits dans le sommeil ordinaire. C'est un spectacle assez étrange que celui d'un somnambule qui, comme j'en ai vu des exemples, est forcé d'interrompre la conversation la plus calme par une apparition tout-à-fait étrangère au sujet qui l'occupe, et qui peut reprendre ensuite, avec le même sang-froid et la même apparence de raison, la conversation qu'il vient d'abandonner.

On pourrait aussi rattacher à l'exaltation de l'imagination tous les phénomènes qui résultent, chez les somnambules, et en général chez les extatiques, de toute sorte de causes imaginaires, qu'ils regardent comme très actives. C'est ainsi que l'approche des reliques donnait des convulsions effrayantes aux possédés, et faisait, au contraire, un grand bien aux convulsionnaires de Saint-Médard. Chez les somnambules, la volonté du magnétiseur produit souvent aussi les effets les plus extraordinaires, effets que nous aurons bientôt oc-

casion de rappeler, en parlant du pouvoir des somnambules sur leur organisation.

V. *Développement de l'intelligence.*

Le développement de l'intelligence est ordinairement beaucoup moins prononcé dans le somnambulisme magnétique que dans les autres modifications de l'extase; ce qui tient probablement à ce que les causes morales qui déterminent cette variété particulière étant beaucoup moins énergiques, il en résulte une excitation moins forte du cerveau.

Dans le développement des facultés intellectuelles on doit particulièrement noter le perfectionnement de la mémoire. Non seulement en effet le somnambule, et en général l'extatique, se souvient, comme je l'ai dit, pendant chaque accès, de tout ce qui s'est passé dans ceux qui l'ont précédé; mais encore sa mémoire, relativement aux actes de la vie ordinaire, est perfectionnée d'une manière étonnante, et souvent les circonstances les plus insignifiantes de son enfance se retracent à son souvenir avec la plus grande vivacité.

Mais ce qui rend surtout ce perfectionnement curieux, c'est qu'il fournit l'explication de la faculté qu'ont paru avoir certains extatiques de parler tout-à-coup, dans leurs accès, des langues qui auparavant leur étaient inconnues; faculté qui, comme nous l'avons vu, se réduit en réalité à en parler quelques unes dont ils n'avaient qu'une connaissance impar-

faite. C'est ainsi que, parmi les religieuses de Loudun, deux seulement étaient en état de répondre en latin aux questions que les exorcistes leur faisaient dans la même langue, et ces deux-là se trouvaient justement celles qui en avaient quelque connaissance.

Les paysans cévennois, dans leurs accès, se trouvaient tous en état de parler assez facilement la langue française; mais, quoiqu'ils ne fissent habituellement usage entre eux que du patois de leur pays, le français ne leur était pas si étranger qu'ils ne l'entendissent, et qu'ils ne pussent même répondre dans cette langue, d'une manière très imparfaite.

Quant au somnambulisme magnétique, on a cité plusieurs fois l'observation réellement très curieuse de M. Deleuze, qui rapporte que le premier somnambule qu'il a magnétisé pouvait, en somnambulisme, parler le grec moderne, qu'il avait oublié depuis son enfance. Le même somnambule, qui n'avait lu qu'une seule fois, dans sa jeunesse, les Nuits d'Young en français, put un jour réciter de mémoire, presque mot pour mot, celle de Narcisse qui l'avait frappé autrefois.

VI. *Instinct des remèdes.*

Cette faculté est la seule que je n'aie retrouvée d'une manière bien positive dans aucune des épidémies d'extase antérieure à celle qui règne en ce

moment sous le nom de magnétisme. Elle consiste dans la possibilité qu'ont les malades en somnambulisme de connaître par une impulsion naturelle les substances et même les remèdes qui conviennent à la guérison des maux dont ils sont atteints. Ce qui a dû rendre cette faculté beaucoup moins fréquente chez les extatiques démoniaques ou religieux, c'est que leur santé n'étant pas en général dérangée, il n'y avait pas lieu d'observer chez eux un instinct qui ne peut servir que dans l'état de maladie. Je suis cependant convaincu que, chez les convulsionnaires de Saint-Médard, qui manifestaient un si grand penchant à soigner les malades, on a dû la remarquer quelquefois plus ou moins caractérisée.

Les somnambules actuels ont donc réellement la prétention de connaître par un instinct particulier les substances et les remèdes qui conviennent à la guérison de leurs maux. Mais jusqu'à quel point jouissent-ils réellement de cet instinct? et les remèdes qu'ils s'ordonnent produisent-ils toujours les effets salutaires que les magnétiseurs exaltés croient en être le résultat? J'avoue qu'il m'est impossible de rien dire de positif sur ce sujet. J'ai bien vu des somnambules se purger, se faire vomir, se faire tirer du sang, se mettre à tel ou tel régime, et se trouver très bien de l'exécution de leurs ordonnances. Mais pour assurer que ces ordonnances n'étaient jamais contraires à ce qu'on pouvait faire de mieux, il faudrait

avoir des connaissances médicales plus parfaites que ne le comporte l'état actuel de la science. Tout ce que je peux dire, c'est que, si j'en excepte ceux qui font métier de donner des consultations, j'ai ordinairement vu les somnambules se faire *pour eux-mêmes* des prescriptions incontestablement moins déraisonnables que celles qu'on aurait dû attendre de personnes absolument étrangères à l'art de guérir.

De toutes les facultés du somnambulisme, il n'en est peut-être pas une seule qui ait, plus que l'*instinct des remèdes*, donné lieu à ces prétentions absurdes qui, trop souvent mises en avant par les magnétiseurs, éloignent dès le premier abord les gens instruits de l'examen de leurs phénomènes. Qui pourrait en effet consentir à écouter des insensés qui ne craignent pas de soutenir que leurs malades ont la faculté de connaître, par une inspiration miraculeuse, le remède qui leur convient, même quand ils n'en auraient jamais fait usage, quand ils ne l'auraient jamais vu ; et que, transportés en esprit dans le pays où se trouve ce remède, fût-ce à plusieurs milliers de lieues, ils le reconnaîtront d'abord, et devineront jusqu'à son nom ?

Laissons là de pareilles extravagances, et hâtons-nous de dire que, par la faculté que nous indiquons sous le nom d'*instinct des remèdes*, nous ne prétendons désigner qu'une extension de celle que nous possédons tous, même dans l'état de

santé, à un degré plus ou moins parfait, d'avoir des goûts et des penchants en rapport avec nos besoins, et dont tous les médecins ont observé un perfectionnement sensible dans plusieurs états maladifs. Cabanis, surtout, a signalé l'existence de l'*instinct des remèdes*, comme un fait incontestable et dont il avait été témoin.

« J'ai *vu*, dit-il, des malades dont le goût avait » acquis une finesse particulière, qui désiraient » et savaient choisir les aliments et même les re- » mèdes qui paraissaient leur être véritablement » utiles, avec une sagacité qu'on n'observe pour » l'ordinaire que dans les animaux... On en voit » (poursuit Cabanis) qui sont en état d'apercevoir, » dans le temps de leurs paroxysmes, ou certaines » crises qui se préparent et dont la terminaison » prouve bientôt après la justesse de leurs sensa- » tions, ou d'autres modifications attestées par » celles du pouls, ou des signes plus certains en- » core. » Ce dernier phénomène constitue la prévision dont nous allons nous occuper.

VII. *De la prévision.*

Sur ce mot de *prévision*, on aurait tort de supposer que les partisans du magnétisme animal s'accordent tous à prétendre que leurs somnambules ont un pouvoir illimité de lire dans l'avenir. Les plus modérés se bornent à penser que les somnambules ont seulement, comme les ma-

lades qu'a vus Cabanis, la faculté d'annoncer d'avance les modifications organiques qui doivent survenir en eux, et d'indiquer avec la plus grande précision le moment de l'invasion de ces changements ou crises, leur durée, et les principaux symptômes qu'elles doivent présenter.

La faculté de prévision, quand on la limite de cette manière, se trouve, quelque incompréhensible qu'elle paraisse, appuyée sur des faits si nombreux et si positifs, qu'aucun des hommes qui ont observé l'extase ou quelques unes des affections qui s'en rapprochent, n'a pu échapper à l'illusion. Aussi est-on étonné de la foule des noms recommandables qu'on peut, avec l'érudition la plus commune, citer à l'appui de cette opinion. Parmi ces noms se trouvent ceux d'Arétée, d'Aristote, de Platon, de Plutarque, de Porphyre, et de tous les philosophes de l'école d'Alexandrie; d'un grand nombre de médecins qui, beaucoup plus tard, ont écrit et professé sur ce sujet, et entre autres de l'auteur du traité *De vaticiniis ægrotorum*. Tout récemment, M. le professeur Moreau (de la Sarthe) dans un article *médecine mentale*, a reconnu l'existence de cette singulière faculté, et il en est de même de Desèze (1), Pététin, Cabanis, etc. Tant de témoignages pourraient-ils se réunir en faveur d'une faculté contre laquelle la raison se révolte, si des phénomènes réels

(1) *Recherches sur la sensibilité.*

n'avaient pas triomphé de tout le scepticisme des observateurs ?

Je peux l'avouer, j'ai partagé l'opinion de ceux que je combats aujourd'hui ; je l'ai partagée, parceque des faits qui paraissaient plus clairs que le jour avaient forcé ma conviction. Ce n'est qu'après de longues réflexions, et surtout après que la vue sans cesse répétée des mêmes faits m'a permis de les considérer avec le calme convenable, que j'ai pu démêler ce qu'il y a de positif dans la prétendue faculté de prévision.

Nous avons déjà eu occasion de faire remarquer que les idées qui surviennent aux extatiques n'agissent pas seulement sur eux pendant l'extase, mais que leur influence peut encore s'étendre jusque sur l'état ordinaire. Il est cependant certain qu'à l'instant où l'extatique s'éveille, il ne conserve aucun souvenir de tout ce qui s'est passé pendant l'accès ; mais cette perte de souvenir ne suffit pas pour empêcher que les idées dont il a été agité ne produisent, à un moment déterminé, les effets qui doivent naturellement en être le résultat. Je m'explique. Nous avons vu que quand les convulsionnaires de Saint-Médard annonçaient qu'en expiation de telle ou telle faute, ou pour tout autre motif, ils devaient faire un jeûne plus ou moins long ils se trouvaient, pendant tout ce temps dans l'impossibilité d'avaler aucune espèce de nourriture. Eh bien, ce qui se passait à cet égard chez les convulsionnaires s'observe en

fut celle-ci : une horloge, placée près de la maison de la malade, se faisait entendre de chez elle ; et il arrivait toujours que les accès commençaient et finissaient à une heure sonnante. Or, comment expliquer une pareille singularité? comment concevoir que les accès dussent durer toujours une demi-heure, trois quarts d'heure, une ou plusieurs heures tout juste, et jamais quelques minutes de plus ou de moins? Il y a plus, la malade ayant été passer quelque temps à la campagne, ses accès la prirent toujours à heure sonnante, et c'était à l'heure marquée par l'horloge du village. Tous les somnambules que j'ai vus depuis faire ainsi des prédictions à heure fixe, se réglaient sur les instruments qui se trouvaient à leur portée, et on avançait ou retardait l'accomplissement des prédictions en dérangeant ces instruments.

Mais si les choses se passent comme je viens de le dire dans une multitude de cas, n'est-il pas naturel de penser qu'il en est de même dans tous les cas, surtout quand le refus d'admettre une telle supposition nous jette dans une difficulté aussi terrible que celle d'une vue anticipée de l'avenir?

Une chose certaine, au surplus, c'est qu'il suffit que le somnambule ait, pendant son extase, la volonté de venir vous trouver ou de prendre un médicament, enfin de faire telle ou telle chose déterminée, à une heure fixe, pour qu'à l'instant mar-

que il soit porté à faire ce qu'il aura ainsi prédéterminé d'avance, et cela sans se souvenir le moins du monde de la volonté qu'il a eue. Mais si cette observation est incontestable (et aucun magnétiseur ne pourra la révoquer en doute), pourquoi ne veut-on pas que l'idée qu'a eue le somnambule endormi d'une crise dans son organisation ne détermine aussi l'accomplissement de ce qu'il a prédit? Non seulement on a lieu de présumer qu'il doit en être ainsi, puisqu'il y a parfaite similitude ou plutôt identité de phénomènes; mais on devrait bien s'étonner que les choses pussent se passer autrement.

Si j'ai insisté sur les considérations précédentes, c'est qu'outre l'intérêt qu'elles peuvent avoir en fournissant une explication au moins plausible du plus incompréhensible des phénomènes de l'extase, elles conduisent encore à un précepte de la plus haute importance pour tous ceux qui dirigent des somnambules. C'est de ne jamais laisser leurs malades livrés à l'idée d'un accès ou d'un accident quelconque, et d'employer tous les moyens possibles pour changer leur conviction à cet égard; à quoi on parvient ordinairement, non par des raisonnements qui n'ont aucune force sur des êtres enthousiastes d'eux-mêmes et de leurs merveilleuses facultés, mais en prenant un point d'appui dans leurs croyances, quelque dénuées de fondement qu'elles soient. Ainsi que les magnétiseurs mettent en avant le

pouvoir de leur fluide, celui de leur volonté toute-puissante : ils parleront un langage qu'entendront leurs extatiques; ceux qui auront la croyance la plus exagérée de leur force magnétique seront ceux qui produiront le plus de miracles, parcequ'ils ne manqueront pas de communiquer cette confiance à leurs malades, et dans ce cas au moins leur erreur pourra devenir utile.

Quant à expliquer la singulière liaison que l'expérience montre exister entre les prédictions pendant l'extase, et leur accomplissement dans la veille, malgré la perte du souvenir, qui jette comme une barrière entre ces deux états, je crois qu'il n'est pas impossible de le faire d'après ce qui se passe journellement en nous.

Je prends un exemple. Il nous arrive tous les jours, quand nous voulons nous souvenir d'emporter de notre logis quelque objet dont nous avons besoin, de lier d'avance l'idée de notre sortie avec celle de cet objet, de manière à ce que l'une réveille l'autre. Mais il arrive aussi quelquefois que nous perdons le souvenir de ce que nous voulions faire, de sorte qu'au moment de sortir, l'idée de cet objet ne nous revient pas. Toutefois la liaison que nous avons d'abord établie subsiste, et produit un sentiment confus, qui nous arrête et nous fait dire que nous oublions quelque chose. Ne trouve-t-on pas dans ce phénomène l'explication de la liaison qui nous occupe? Toute la différence

consiste dans l'impossibilité où est l'extatique de retrouver jamais le souvenir de l'instant où il a lié primitivement l'idée de ce qu'il doit faire ou subir, avec l'idée du moment où il a eu la volonté de le faire ou la croyance qu'il le subirait ; impossibilité qui tient à la cause, quelle qu'elle soit, qui interrompt le fil des idées au moment où finit l'extase.

VIII. *Inertie morale.*

Il s'agit ici d'une faculté pour ainsi dire négative. Par *inertie morale*, en effet, je veux désigner une diminution de l'activité morale, d'où résulte pour l'extatique une absence plus ou moins complète de la force d'attention et de la faculté de réflexion, et par suite l'impossibilité de se replier sur lui-même pour reconnaître l'état dans lequel il se trouve. De là vient que l'extatique abandonné à lui-même s'ignore entièrement, et ne peut avoir aucune influence sur la manifestation des facultés qu'il est susceptible de présenter. La même inertie fait encore que l'extatique, quand on l'interroge, ne témoigne aucun étonnement de son nouvel état. Ce phénomène est au reste tout-à-fait semblable à ce qui nous arrive dans les rêves, pendant lesquels nous sommes affectés par une multitude de sensations bizarres et incohérentes qui ne manqueraient pas de produire en nous la plus grande surprise dans l'état de veille, mais qui ne nous en causent alors aucune.

C'est par l'activité morale que dans la veille nous pouvons suivre une série d'idées déterminées, et écarter celles qui ne se rattachent pas à l'objet que nous nous proposons d'examiner : mais dans les songes et dans le somnambulisme la succession des idées est le résultat d'une liaison indépendante de la volonté.

L'inertie morale, dans le somnambulisme comme dans le sommeil, n'est pas telle pourtant que dans chacun de ces états quelques *réflexions* ne se mêlent à la série des perceptions fortuites ; souvent même nous gardons le souvenir de celles que nous faisons dans les songes : mais ces réflexions portent presque toujours sur nos impressions, et rarement sur les facultés dont nous jouissons ; car l'acte en vertu duquel nous nous replions sur nous-mêmes, pour reconnaître l'existence des facultés qui nous sont propres, ne peut être que le résultat du plus haut degré de la faculté d'attention.

L'inertie morale est un des principaux phénomènes psychologiques de l'état d'extase. Coïncidant avec l'activité de l'organe cérébral, il est la principale cause de cette tendance qu'ont tous les extatiques à attribuer les connaissances qu'ils acquièrent à la révélation d'une intelligence étrangère. C'est encore l'inertie morale qui cause chez les somnambules qui n'ont pas été éduqués l'imprévoyance avec laquelle ils répondent à toutes les questions qu'on leur fait. Au reste, l'abus qu'on

peut faire à cet égard du somnambulisme n'est possible qu'envers les somnambules abandonnés à eux-mêmes, et l'habitude de parler rend ceux qu'on a exercés pendant quelque temps beaucoup plus aptes à la réflexion. Les paroles de l'interlocuteur fixent leurs idées, les rappellent à un même but, et les rendent sous ce rapport de plus en plus semblables à l'homme éveillé.

La même faculté peut aussi rendre raison de certains actes extravagants qu'on remarque particulièrement chez les somnambules spontanés.

Suivant que la liberté morale existe à un degré plus ou moins élevé dans l'extase, elle produit dans cet état les modifications les plus remarquables.

Son absence absolue jette l'extatique dans une véritable aliénation, état dans lequel le cerveau, continuant ses fonctions d'une manière désordonnée, peut spontanément produire des éclairs d'intelligence qui réveillent à peine l'activité du *moi*, ou qui quelquefois même brillent tout-à-fait à son insu. C'est ce qui arrivait assez souvent aux convulsionnaires de Saint-Médard, pendant le cours de ce que Carré de Montgeron appelle particulièrement *leurs extases*, quand ils parlaient et faisaient des discours étant *tout-à-fait hors de sens*. Ce cas est pourtant le plus rare; ordinairement l'extatique, averti du singulier résultat de ses fibres cérébrales, rêve une cause qu'il personnifie et à laquelle il les attribue.

Si la liberté morale existe à un degré un peu plus élevé, elle donne plus de suite aux idées, en les réglant et les dirigeant. Le somnambule peut alors échapper à l'illusion qui le porte à attribuer ce qui se passe en lui à des fantômes créés par son imagination, et avoir conscience de lui-même; mais dans ce cas le jeu des fibres cérébrales donne en général des résultats moins étonnants. C'est le cas ordinaire des somnambules magnétiques qui ne sont pas trop rompus à la conversation.

Quand enfin, dans le somnambulisme, l'énergie morale est à peu près au degré où elle se trouve dans la veille, les phénomènes intellectuels se rapprochent aussi de plus en plus de ceux qui appartiennent à cet état. Mais comme cette liberté morale reste toujours un peu plus limitée, et que d'ailleurs l'extase n'existe jamais sans une certaine exaltation cérébrale, on y remarque toujours une tendance aux illusions et aux rêves dont on ne saurait trop se méfier.

IX. *Communication des symptômes des maladies.*

On trouve dans les ouvrages des magnétiseurs un grand nombre d'exemples de ce phénomène, et moi-même j'ai eu occasion de le constater plusieurs fois de manière à ne conserver aucun doute. Je crois qu'il n'est personne, pour peu qu'il ait observé quelques somnambules, qui ne les ait vus souvent ressentir, par suite d'un simple con-

tact, les douleurs des malades avec lesquels on les mettait *en rapport*. L'impression qu'ils en reçoivent n'est ordinairement que momentanée, et il est très rare qu'ils conservent à leur réveil les symptômes qui leur sont communiqués pendant le sommeil.

Il peut pourtant se rencontrer quelques exceptions à cet égard, et il suffirait par exemple que le somnambule se persuadât, d'après ce qu'il éprouve, qu'il a réellement gagné la maladie, pour qu'il la conservât assez long-temps. C'est, à ce qu'il paraît, ce qui arrivait chez quelques convulsionnaires de Saint-Médard, qui pensaient que Dieu les acceptait pour victimes et permettait qu'ils prissent les maladies de ceux qui venaient les consulter.

« Il arrive souvent aux convulsionnaires, dit » Carré de Montgeron, de *prendre les maladies*, » sans savoir si les personnes sont malades ni la » nature de leurs maux. Ils en sont instruits par » les sentiments de douleur qu'ils éprouvent dans » les mêmes parties. »

Il paraît aussi qu'alors les malades, témoins du singulier phénomène qu'ils avaient sous les yeux, se croyaient débarrassés de leurs maux dès que ces maux avaient passé dans le corps des convulsionnaires. Ainsi on voit un chevalier Deydé perdre ses étourdissements après que la sœur Jeanne les eut pris.

La communication des symptômes des maladies

n'est point notée dans le *Théâtre sacré des Cévennes* comme ayant appartenu aux *trembleurs ;* ce qui tient sans doute à ce que les circonstances critiques dans lesquelles ils se trouvaient ne leur permettaient pas de s'occuper d'autre chose que de leurs dangers et de leurs espérances sous le rapport politique et religieux. Quant aux possédés, parmi ceux dont les exorcismes se sont prolongés assez long-temps pour qu'ils pussent se faire à la terrible situation dans laquelle ils se trouvaient, il y en a beaucoup qui se croyaient aussi avertis d'une manière surnaturelle des maladies des personnes présentes, et qui offraient à cet égard la ressemblance la plus parfaite avec les convulsionnaires de Saint-Médard et les somnambules (1).

(1) On trouve, par exemple, la preuve de cette vérité dans le procès qui eut lieu à l'occasion de l'accusation de magie intentée contre Marie Bucaille en 1699, c'est-à-dire à une époque où de pareilles accusations commençaient déjà à perdre beaucoup de leur crédit. L'accusée fut cependant condamnée comme sorcière et comme coupable d'avoir eu commerce avec le diable; attendu, est-il dit dans la sentence, *que toutes ces actions extraordinaires n'ont pu être faites que par art magique et par opération du démon*. Appel fut fait de la sentence, et c'est dans le *factum* fait pour l'accusée que je vais puiser la citation suivante. Il est assez remarquable que les faits merveilleux soient avoués également de part et d'autre. Le défenseur présente sa cliente comme une femme vertueuse à qui Dieu avait accordé le don des miracles, quoiqu'il eût permis qu'à l'exemple de plusieurs saints personnages, elle fût possédée du démon :

« Mais un autre incident qu'a fait ledit sieur de Sainte-Marie, » aussi mauvais que le premier, c'est qu'il a pris occasion de

X. *Communication des pensées.*

La faculté de la communication des pensées, annoncée par les magnétiseurs, est incontestablement l'une de celles qui peuvent le plus exciter l'incrédulité, et il semblera d'abord à un grand nombre de lecteurs qu'à moins d'un penchant pour le merveilleux et d'une crédulité qui passe toutes les bornes, on ne doit la regarder que comme une chimère. J'avoue cependant que sans avoir sur son existence aucune preuve positive que je puisse tirer d'expériences qui me soient personnelles, le nombre des témoignages qui sont venus s'offrir en sa faveur dans les différents ouvrages où j'ai cherché des notions sur l'extase, a forcé, malgré moi, ma croyance, et m'a obligé de faire plus d'attention

---

» ce qui lui était avoué par Marie Bucaille, qu'elle avait souffert » sur sa personne le mal d'Anne Séville, pour reprocher à la » dite Bucaille qu'il fallait sans doute qu'elle fût sorcière et » magicienne, puisque c'était la méthode des sorciers de guérir » les gens en prenant les maux sur eux-mêmes. Et ceci est sans » doute l'effet d'une grande ignorance de ce juge; car il a bien » entendu dire qu'un sorcier, en guérissant un malade, renvoie » souvent le maléfice sur une autre personne; mais on n'a » jamais ouï parler que le sorcier prenne le mal sur lui-même; » et ainsi, dans les guérisons que Dieu a opérées par ladite Bu- » caille, si elle s'est chargée véritablement des maux des mala- » des, comme il est justifié tant à l'égard du fait présent qu'à » l'égard du sieur curé de Golleville et des autres personnes » dont on a parlé, cette manière de guérir les autres a quelque » chose de plus grand et de plus noble que les autres guérisons » miraculeuses qui se font d'une seule parole, etc. »

aux témoignages des partisans du magnétisme animal. Parmi ces témoignages, il en est quelques uns qui m'ont été donnés par des hommes sur la véracité desquels ils ne m'est pas possible de concevoir le moindre soupçon, et relativement à des faits qui ne donnaient aucune prise à l'erreur. Mais ce sont là des preuves morales qui ne peuvent avoir de valeur que pour moi; je dois en chercher d'autres.

On se souvient que la communication des pensées était regardée comme un caractère si certain de la possession, qu'il n'était pas permis de procéder aux exorcismes sans l'avoir d'abord constatée; en sorte qu'on doit supposer que parmi le nombre si considérable de possédés qu'on a vus dans les siècles d'ignorance survenir comme par épidémie, il n'a pas dû en exister un seul qui ne l'ait présentée. Mais les exorcistes ont pu se tromper des milliers de fois, leurs ouvrages prouvent qu'il n'y a pas d'erreur si grossière qu'ils ne pussent commettre, et ce sont des témoignages positifs et circonstanciés qu'il faut rappeler. Ce n'est peut-être pas s'avancer que de dire qu'on pourrait en trouver par centaines. Je me bornerai à citer quelques uns de ceux qui ont rapport aux faits dont nous nous sommes occupé jusqu'ici.

Le père Surin, récapitulant les preuves de la possession des religieuses ursulines de Loudun, présente comme l'une des plus incontestables, *qu'elles disaient les pensées les plus secrètes.* Parmi les exem-

ples nombreux qu'il donne de cette faculté, je ne rappellerai que les deux suivants. « Le lendemain » de mon arrivée (1), dit-il, il se trouva à l'exor- » cisme un homme qui me témoigna désirer voir » si le démon connaissait nos pensées. Je lui dis de » faire un commandement dans son cœur ; et après » qu'il l'eut fait, je pressai le démon de faire ce » que cet homme lui avait commandé ; après en » avoir fait quelque refus, il alla prendre sur l'au- » tel le carton où est l'évangile de saint Jean ; et » cet homme assura qu'il avait commandé en son » cœur au démon de montrer le dernier évangile » qui avait été dit à la messe.

» Un de nos pères voulant éprouver s'il était vrai » que les démons connaissent nos pensées, fit un » commandement intérieur au démon qui était en » faction, et puis il lui en fit un autre ; enfin dans » l'espace d'un instant il fit cinq ou six comman- » dements ; et les révoquant les uns après les autres, » il tourmentait ce démon, en disant : *Obediat ad* » *mentem.* Le démon *répéta tout haut tous les com-* » *mandements que ce père lui avait faits.* Il commença par le premier ; puis il dit : « Mais monsieur ne » veut pas ; » étant au septième il dit : « Nous ver- » rons si nous ferons celui-ci où il s'est enfin fixé. »

On dira sans doute que le témoignage d'un homme

(1) Le père Surin cite surtout les faits qui eurent lieu dans les premiers jours où il exerça ses fonctions d'exorciste ; il était naturel en effet que les premières observations de cette nature fissent une plus vive impression sur son esprit.

capable d'écrire une lettre telle que celle que nous avons citée, n'est pas de grande valeur; mais je répondrai que si cet homme a perdu la tête par suite de la conviction dans laquelle il était de se trouver aux prises avec les diables, cette circonstance même est une preuve de la singularité des faits dont il avait été témoin.

Au reste, parmi les autres témoins qui affirmèrent l'existence de la communication des pensées chez les religieuses de Loudun, on peut citer des hommes que certainement on ne supposera pas avoir été gagnés. Dans ce nombre, fut le propre frère du roi régnant, qui signa un certificat de sa main dans lequel il atteste qu'il ne lui est pas permis de douter de la possession par plusieurs raisons, et entre autres *parcequ'une des religieuses avait obéi à un ordre qu'il lui avait donné mentalement sans proférer aucune parole et sans faire aucun signe.* Passons aux prophètes des Cévennes.

Remarquons d'abord que nous nous trouvons transportés à plus d'un demi-siècle de l'affaire de Loudun, chez des paysans qui sans doute n'en avaient aucune connaissance, et qui au surplus n'auraient pas cherché à établir des ressemblances entre eux et des possédés, puisque l'un des arguments qu'on pouvait opposer à la conclusion qu'ils voulaient tirer de leurs merveilles consistait à dire que le diable lui-même les produisait afin de confirmer les hérétiques dans leurs erreurs.

Je trouve (pages 38, 45, du *Théâtre sacré des*

Cévennes) dans la déposition de Jean Cavalier, un long récit de l'histoire de la conversion de ce chef qui devint célèbre dans ces troubles. Il voit deux jeunes garçons en extase connaître et dévoiler de la manière la plus positive jusqu'aux moindres circonstances de ce qu'il éprouvait intérieurement.

(Pages 46, 47). Un crisiaque découvre qu'un homme présent à l'assemblée les a trahis pour une somme d'argent. Il s'adresse directement au coupable, et indique qu'il porte du poison caché dans la manche de son justaucorps. Tout cela se trouve vrai. *J'étais présent*, ajoute celui qui fait le récit, *et j'ai vu tout cela.*

(Pages 51, 56). Scène toute semblable. Un autre crisiaque, au milieu d'une assemblée de quatre à cinq cents protestants, découvre deux espions qui avouent leur crime. C'est ce même Clary qui, pour prouver la vérité de ce qu'il venait de dire, proposa de passer par l'épreuve du feu, et la subit en effet.

Quant aux convulsionnaires de Saint-Médard, voici comment M. Poncet, l'un des écrivains les plus sages du parti des appelants, s'exprime au sujet de la faculté en question. Cet écrivain mettait tant de modération dans ses assertions, que ses adversaires eux-mêmes ont dit qu'il avait écrit pour et contre les convulsions.

«Vous auriez bien moins de peine, dit-il dans »sa réponse à l'auteur des *Nouvelles observations*,

» si vous aviez été témoin des faits ; si, étant chez
» un convulsionnaire, il vous eût dit les pensées
» les plus secrètes de votre cœur ; s'il vous eût
» averti d'une faute considérable où vous seriez
» tombé ; s'il vous eût marqué une occasion *pré-*
» *cise* où vous auriez manqué de prendre le meil-
» leur parti, pour lui en préférer un qui conve-
» nait moins.... Si ce fait qui est arrivé, ainsi que
» plusieurs autres aussi circonstanciés, était arrivé
» à vous-même, vous en auriez été renversé et vous
» n'auriez pu vous empêcher de reconnaître qu'un
» pareil avertissement venait de Dieu. »

L'auteur des Lettres d'un ecclésiastique de province, dont l'ouvrage porte les caractères de vérité les plus frappants, atteste aussi « *qu'il y a des* » *exemples sans nombre que les convulsionnaires dé-* » *couvrent les secrets des cœurs dans le plus grand* » *détail.* »

Dans un écrit intitulé *Coup-d'œil sur les convulsions* (page 8), on lit que chez plusieurs convulsionnaires le surnaturel et le divin se manifestent par des signes indubitables ; au nombre de ces signes se trouve *l'intérieur des consciences manifesté plusieurs fois.*

Ainsi nous retrouvons au milieu de Paris, parmi des théologiens raffinés, trente ans après les scènes qui s'étaient passées dans les Cévennes, cette même merveille précédemment attestée par des paysans sans éducation ; et ces théologiens jansénistes, certes, ne cherchaient pas non plus à établir des

ressemblances soit avec des possédés, soit avec des protestants, avec des hérétiques.

Ajoutons que madame Guyon, cette dévote mystique, célèbre par l'admiration que le vertueux Fénélon faisait profession d'avoir pour elle, raconte, dans l'histoire de sa vie (1), que souvent elle lisait dans la pensée du père Lacombe, son confesseur, comme celui-ci lisait dans la sienne : « Je compris que les hommes pouvaient dès cette » vie apprendre le langage des anges; *peu à peu je » fus réduite à ne lui parler qu'en silence.* »

Voilà donc cette même faculté qui se reproduit chez les molinistes; et, avec plus d'érudition, on la retrouverait aisément chez bien d'autres. Ainsi tour à tour toutes ces sectes rivales, placées dans des points de vue si divers, et qui, loin de s'entendre, poussaient quelquefois le fanatisme jusqu'à élever des bûchers les unes pour les autres, qui auraient frémi de douleur à la seule pensée d'avoir quelque chose de commun, qui se regardaient comme aussi opposées que le ciel et l'enfer, que Rome et Genève; les voilà toutes qui, pour signe éclatant et incontestable de tout ce qu'il y a de saint en elles, attestent la même faculté, s'attribuent sans le savoir le même caractère; et

(1) Il suffit de lire quelques pages de cette histoire pour reconnaître, dans madame Guyon, non pas ce qu'on entend ordinairement par le mot d'*extase*, mais quelque chose de bien plus prononcé.

les témoignages se fortifient mutuellement par le contraste qui existe entre les témoins.

Quant aux somnambules magnétiques, j'en ai déjà fait la remarque, rien n'est plus curieux que de voir le phénomène de la communication des pensées être le premier de ceux qui frappent M. de Puységur, et de le voir donné par les premiers magnétiseurs comme une pierre de touche pour reconnaître la réalité du somnambulisme. Cependant les magnétiseurs n'avaient connaissance d'aucune des épidémies précédentes; ils voyaient dans le singulier sommeil qui les émerveillait tant les caractères ordinaires de l'agent de Mesmer, et une preuve toute convaincante de son existence : leur illusion s'est prolongée jusqu'à nos jours. Disons-le avec assurance, la ressemblance si parfaite qui se trouve entre leurs somnambules et les extatiques des époques précédentes, si elle ruine à jamais, dans l'esprit de tout homme sensé, la croyance à leur agent, offre la preuve la plus forte de la réalité de leurs phénomènes. Quant à celui dont il est question, que ceux qui voudront se donner la peine d'examiner sans prévention les preuves qui s'élèvent en sa faveur, jugent si on doit m'accuser de trop de penchant à la crédulité, quand je dis qu'il m'est impossible de ne pas être bien fortement ébranlé. Je l'avoue, je penche d'autant plus vers la conviction, que ces preuves sont, comme je l'ai dit, corroborées dans mon esprit par le témoignage de plusieurs personnes, de la moralité et de la sagacité

desquelles j'ai une conviction toute particulière.

Parmi les somnambules que j'ai magnétisés, je n'en ai rencontré aucun qui présentât la communication des pensées à un degré un peu élevé. Cependant je peux citer deux faits qui me sont personnels. On trouve le récit du premier dans mon *Traité du somnambulisme* (page 247). Il s'agit de ma première somnambule, sur laquelle j'exécutais les procédés au moyen desquels j'avais coutume de l'éveiller, avec une ferme volonté au contraire qu'elle ne s'éveillât pas. Elle eut à l'instant de forts mouvements convulsifs. Qu'avez-vous? lui dis-je. « *Comment*, me répondit-elle, *vous me dites de » m'éveiller, et vous ne voulez pas que je m'éveille.* » L'autre exemple qui m'est personnel se trouve cité page 279 du même ouvrage. Une pauvre femme, sans éducation et ne sachant pas lire, était, disait-on, capable, en somnambulisme, de comprendre le sens des mots dont la signification lui était inconnue dans l'état de veille; et en effet elle m'expliqua de la manière la plus juste et la plus ingénieuse ce qu'on devait entendre par le mot *encéphale*, que je lui proposai : phénomène qui, si on ne veut pas y voir un hasard aussi difficile peut-être à admettre que la faculté même qu'il suppose, ne peut s'expliquer qu'en reconnaissant que cette femme lisait dans ma pensée même la signification du mot sur lequel je l'avais interrogée.

Cette circonstance nous conduit naturellement à parler du phénomène de l'intelligence des lan-

gues inconnues, si souvent attestée chez les différents extatiques, et qui ne peut s'expliquer que par la communication des pensées.

Rapportons encore quelques exemples de cette faculté; ils serviront à doubler le nombre des preuves qui s'élèvent en faveur de la précédente.

En voici qui sont extraits de la *Démonomanie de Loudun* :

«M. Launay de Barillé, qui avait demeuré en » Amérique, attesta que, dans un voyage qu'il fit à » Loudun, il avait parlé aux religieuses le langage » de certains sauvages de ce pays, et qu'elles lui » répondirent fort pertinemment.

» L'évêque de Nîmes, ayant interrogé en grec et » en allemand, eut satisfaction à l'une et l'autre » langue.

» M. l'évêque de Nismes commanda en grec à la » sœur Claire de lever son voile, et de baiser la grille » en un endroit qu'il désigna; elle lui obéit et fit » beaucoup d'autres choses qu'il désira d'elle. Ce qui » fit dire publiquement au prélat qu'il fallait être » athée ou fou pour ne pas croire à la possession....

» Des médecins les interrogèrent aussi en grec » sur des termes de leur science qui étaient très dif- » ficiles et connus seulement des savants entre eux, » et elles les expliquèrent nettement....

» Des gentilshommes de Normandie certifiè- » rent par écrit avoir interrogé la sœur Claire de » Sarelly, en turc, en espagnol et en italien, et » qu'elle leur répondit fort à propos. »

Carré de Montgeron parle (1) d'une demoiselle Dancogné qui, bien qu'elle n'eût jamais eu de voix, chantait parfaitement des cantiques en langue inconnue (nous avons déja dit que ces prétendues langues ne consistaient qu'en une suite de sons bizarres). « *Mais ce qui surprend davantage*, ajoute-t-il, *il lui arrive souvent dans certains temps de ces extases d'entendre le sens de tout ce qu'on lui dit en quelque langue qu'on lui parle, et de répondre à tout d'une manière fort juste; c'est ce que quantité de personnes ont éprouvé.* »

Il y a ici une remarque très importante à faire. Nous voyons chez les différents extatiques deux caractères assignés comme surnaturels, et placés pour ainsi dire en parallèle : la faculté d'entendre les langues étrangères, et celle de parler ces mêmes langues. Il semble au premier coup-d'œil que l'une emporte l'autre; c'est du moins ce que paraissent penser les auteurs qui en ont parlé : d'où il résulte que si les témoignages apportés à l'appui des merveilles de l'état d'extase sont faux, gagnés ou donnés par complaisance, ils doivent porter aussi bien sur l'une de ces facultés que sur l'autre. Hé bien, il n'en est point ainsi : sur vingt exemples de langues étrangères entendues par des possédés ou des inspirés, on en trouve à peine un où ces mêmes langues soient parlées par eux. Encore, dans la presque totalité de ces cas si rares, a-t-on occa-

(1) *Idée de l'état des convulsionnaires*, pag. 53.

sion de reconnaître que les extatiques avaient une connaissance légère de la langue qu'ils devenaient en état de parler. Ainsi, dans l'affaire de Loudun, les deux religieuses qui seules étaient capables de parler la langue latine la connaissaient un peu, tandis que presque toutes les possédées l'entendaient mais ne la parlaient pas ; elles entendaient presque toutes aussi le grec, l'hébreu, le turc, et jusqu'à la langue des sauvages de l'Amérique. Si les témoins en imposaient, pourquoi n'auraient-ils pas dit tout de suite qu'elles répondaient dans le langage même dont on se servait ? Le fait ne devait pas leur paraître plus extraordinaire, et c'était le moyen d'éviter une difficulté ; car enfin le diable doit parler toutes les langues qu'il entend. Mais les témoins ne rapportent rien de semblable, et c'est une forte raison pour croire qu'ils ne disent réellement que ce qu'ils ont vu.

Autre considération qui ne paraît pas moins concluante. Quels sont les extatiques que les témoignages nous apprennent avoir joui de l'intelligence des langues ? Ceux-là justement qui présentaient le phénomène de la communication des pensées à un haut degré. Cependant les enthousiastes qui voyaient du surnaturel dans les extatiques n'avaient jamais pensé à regarder un de ces phénomènes comme la cause de l'autre : comment se fait-il que ces facultés se trouvent liées dans leurs témoignages comme elles doivent l'avoir été dans la nature ? Donc ces témoignages sont vrais.

Je dois pourtant signaler un cas où un écrivain dont le ton est propre à inspirer la confiance rapporte qu'une extatique a parlé une langue qu'elle ne connaissait pas. Il s'agit de l'auteur des *Lettres d'un ecclésiastique de province* (1).

« Tout le monde a ouï parler, dit-il, d'une de-
» moiselle que beaucoup de personnes ont vue,
» et qui tous les jours, pendant plus d'une heure,
» parlait un langage *inconnu*. On jugeait par les
» gestes dont elle accompagnait ses discours qu'elle
» exprimait dans ce langage les prières de la li-
» turgie occidentale. Des personnes savantes, res-
» pectables, et très en état d'en juger, qui l'ont sui-
» vie et examinée de près, assurent que dans le
» même temps *elle a entendu plusieurs choses qu'on*
» *lui disait en grec, en latin, en hébreu, quoiqu'elle*
» *n'eût jamais appris aucune de ces langues; elle di-*
» *sait avoir entendu comme si on lui eût parlé en*
» *français*. Ce qui est encore très vrai, c'est qu'une
» personne en place lui ayant fait quelques ques-
» tions en espagnol, elle répondit très précisément
» à toutes dans la même langue, dont il est cer-
» tain qu'elle ignore les premiers éléments. Elle a
» entendu aussi une personne qui lui parlait bas-
» breton. »

Remarquons ici une chose : c'est qu'un seul témoin affirme le fait de la langue espagnole parlée, tandis qu'on cite une multitude de témoignages à

(1) Dans l'affaire des convulsionnaires de Saint-Médard.

l'appui du latin, du grec, de l'hébreu, et même du bas-breton, seulement compris. Peut-être *l'homme en place* a-t-il tout simplement menti; peut-être aussi a-t-on été induit en erreur sur le fait de l'ignorance où était l'extatique de la langue espagnole. Ainsi Sauvage raconte qu'une jeune dame, dans une communauté religieuse, étant tombée malade se mit aussi à parler l'espagnol, dont elle n'avait aucune notion. On criait miracle; mais son frère, étant venu la voir, fit connaître qu'il s'était amusé à donner en secret à sa sœur quelques leçons d'espagnol. Quoi qu'il en soit, il restera toujours très remarquable que l'écrivain ne parle pas de réponses faites en latin, en grec, en hébreu ni en bas-breton; car enfin le diacre Pâris devait savoir aussi bien toutes ces langues que l'espagnol, et rien n'était si facile aux appelants que d'éviter une grave objection, s'ils avaient été gens à le faire par un mensonge.

Relativement aux somnambules, les magnétiseurs n'ont pas coutume de les exercer à répondre aux langues inconnues, et je ne peux citer qu'un seul fait de ce genre : il m'a été rapporté par un homme respectable, médecin très instruit et trop tôt enlevé à la science et à ses amis. Il avait une somnambule qui lui présenta les phénomènes les plus merveilleux, et qui l'entendait quand il lui parlait en latin, en grec, en anglais. Un jour il s'avisa de lui lire quelques lignes en anglais. « Que voulez-vous *que j'entende à votre baragouin?* »

lui dit-elle. « Mais, répliqua le magnétiseur, je vous parlais tout à l'heure dans le même langage et vous me répondiez? — Alors, répondit la somnambule, c'était votre pensée que je comprenais, et non votre langage. »

XI. *De la vue sans le secours des yeux.*

Je commencerai par rappeler la principale expérience qui me soit personnelle. On la trouvera consignée avec plus d'étendue dans mon *Traité du somnambulisme* (pag. 41). Il s'agit d'une somnambule qui, ayant les yeux bien évidemment fermés, n'en indiqua pas moins avec une grande précision le lieu où se trouvait une bague que j'avais ôtée de son doigt pour la donner à une dame présente. Ce qui rendit l'expérience plus concluante, ce fut que le mari de cette dame, homme de beaucoup d'esprit, qui se trouvait présent, prit la bague des mains de sa femme, et la plaça, à mon insu, dans une de ses poches, où la somnambule prétendit la voir, ce qu'elle soutint, malgré l'assurance que, d'après ma propre conviction, je lui donnai du contraire.

Lorsque je fis l'expérience précédente, j'avais déjà eu occasion d'en tenter plusieurs autres, dont les résultats, bien qu'ils fussent favorables à l'admission de la réalité d'un nouveau mode de vision, avaient à peine ébranlé ma croyance, parcequ'ils ne présentaient rien qui ne pût, à la rigueur, être ex-

de ses malades distinguer successivement plusieurs pliqué, sans trop faire violence à la raison, par de singuliers hasards ou de petites supercheries.

L'expérience de la bague ne triompha pas, comme on peut le penser, de mon incrédulité; mais elle me fit prêter une oreille plus attentive aux récits des magnétiseurs. J'en rencontrais bien un grand nombre qui m'assuraient qu'ils ne conservaient aucun doute sur la faculté en question, qu'ils l'avaient constatée par une expérience journalière; mais ils ne me citaient aucune observation faite avec les précautions qui me semblaient nécessaires relativement à un phénomène si étrange. A l'époque dont il s'agit, je n'avais pas connaissance des observations de Pététin sur la singulière faculté qui nous occupe : quel fut donc mon étonnement quand son livre me tombant entre les mains, j'y trouvai des expériences qui ne peuvent laisser le moindre doute à quiconque ne supposera pas qu'il s'est plu, par suite de la plus inconcevable fantaisie, à entasser, en les surchargeant des plus minutieux détails, une multitude de faits qui n'offriraient qu'un tissu de fables ridicules.

Je ne saurais trop engager mes lecteurs à consulter l'ouvrage de Pététin (1). Ils verront l'une

(1) *Électricité animale; Lyon*, 1808.—On trouve un extrait très détaillé des expériences de Pététin sur le transport des sens dans mon *Traité du Somnambulisme*, pag. 24 et suiv.

cartes qu'il avait soin de glisser sous sa couverture pour les placer sur son estomac; dire l'heure que marque une montre renfermée dans la main de son mari; reconnaître une médaille antique dans la main d'une autre personne, une lettre à son adresse renfermée dans une boîte, etc.

Un autre jour la même malade reconnaît une lettre placée sous la veste de Pététin, puis une bourse qui y avait été glissée par un incrédule, et indique le nombre des pièces d'or et d'argent qui se trouvaient de chaque côté de cette bourse. A la suite de cette dernière expérience, elle annonce qu'elle va dire successivement ce que chaque personne a de plus remarquable dans ses poches, ce qu'elle fait aussitôt, «plaçant, ajoute l'auteur, un »bon mot chaque fois que l'occasion s'en présen»tait (1).» Elle aperçoit, au travers d'un paravent, que Pététin, en sortant, prend le manteau de son mari pour le sien, et le fait avertir de son erreur.

Une autre malade, madame de Saint-P...., donnait des preuves de vision sans le secours des

(1) Cette tendance à dire des bons mots et faire des plaisanteries se manifeste même chez les extatiques qui, par la nature de leurs croyances, devraient être le moins portés à la présenter; elle résulte d'une excitation particulière du cerveau, qui donne à leurs allures et à leur manière de s'exprimer quelque chose de tout particulier, et qui les rapproche de l'état d'un homme légèrement excité par l'usage de boissons alcooliques.

yeux non moins incontestables. Soumise aux expériences de plusieurs personnes, elle sut reconnaître un morceau de platine renfermé dans du papier, une boule de cuivre cachée dans un mouchoir, un cachet à trois faces tenu dans la main, et distinguer ce qui était gravé dessus : sur l'une des faces était une devise en italien, écrite en si petits caractères qu'il fallut à Pététin une grande attention pour la lire. La malade désigna aussi deux livres placés dans la poche d'un spectateur ; elle reconnut un louis, et dit qu'il n'avait pas le poids. Enfin elle lut une ordonnance renfermée dans un papier cacheté, et dit quel en était le contenu (une once de quinquina et un gros de valériane).

De pareilles expériences ne peuvent, comme je l'ai déjà dit, laisser aucun doute. Si Pététin n'a pas menti, il faut franchement reconnaître que les malades dont il a consigné l'histoire avaient la faculté d'acquérir, sans le secours des yeux, la connaissance de la forme et de la couleur des corps; et si les faits qu'il atteste ne sont pas vrais, non seulement il faut qu'il ait menti, lui en particulier, mais on est obligé de faire la même supposition relativement aux parents de ses malades, à leurs amis et aux médecins, d'abord incrédules, qu'il rendait témoins de ses expériences, et qui ont fini par se déclarer convaincus. Or, je ne crains pas de le dire, le concours d'un aussi grand nombre de témoins, choisis parmi des personnes graves, éclai-

rées, et qui n'avaient aucun intérêt à vouloir tromper; ce concours, dis-je, pour attester des faits qui ne seraient que d'insipides mensonges, offrirait le plus singulier phénomène moral qu'on pût citer; car l'ouvrage de Pététin renferme l'histoire de sept cataleptiques, qui toutes ont présenté les mêmes phénomènes, et par conséquent il aurait fallu que ce merveilleux concours pour une imposture inutile et pleine d'effronterie se fût sept fois renouvelé.

Dans un petit écrit très curieux, imprimé en Allemagne quelque temps après l'ouvrage de Pététin (1), on trouve sur la même faculté des faits semblables, et qui ne paraissent pas moins concluants.

L'auteur de la relation, comme Pététin, témoin oculaire de tout ce que la malade présenta d'extraordinaire, a joint à la relation qu'il en a faite celles de trois médecins qu'il avait appelés auprès de la somnambule; et les relations de ces trois médecins, qui les ont d'ailleurs rédigées eux-mêmes, s'accordent merveilleusement avec la sienne. Je le demande : croit-on qu'il ait été facile de trouver dans une seule ville trois médecins capables de se prêter à un aussi misérable rôle, surtout trois mé-

(1) Cette observation, publiée par le baron de Strombeck, est intitulée *Histoire de la guérison d'une jeune personne par le magnétisme animal produit par la nature elle-même*, par un témoin oculaire. Mais rien dans l'ouvrage ne justifie le titre choisi par l'auteur; car il s'agit uniquement d'un *somnambulisme* produit spontanément.

decins titrés, et probablement des plus distingués du pays? Quel intérêt si puissant aurait engagé à les gagner? quels moyens aurait-on employés pour y parvenir? quel intérêt auraient-ils eu de céder à la séduction? Voilà des difficultés qu'on doit résoudre si on se décide à nier: car ici il ne peut être question d'illusions; on va en juger par quelques uns des principaux faits.

1° La somnambule voit un papier écrit par M. de Strombeck et renfermé dans son secrétaire. Elle indique que cet écrit contient deux alinéa, et combien chaque alinéa a de lignes.

« J'allai chercher le papier, ajoute l'auteur, je » comptai les lignes, et m'apercevant qu'elle avait » dit juste, je frissonnai comme je l'aurais fait à la » vue d'un spectre. »

(Page 63.) La même extatique voit à un étage supérieur, dans la chambre de M. de Strombeck et sur son bureau, une épreuve de son imprimeur, que lui-même ne savait pas avoir été apportée.

(Page 71.) Elle indique la place de plusieurs objets situés derrière elle, et dont on avait dérangé secrètement la position; elle se trompa pourtant pour l'un d'eux.

(Page 157, observations du docteur Marcard.) La malade indique, à la minute, l'heure que marque la montre du docteur Schmidt, qui ne se trouvait d'accord avec aucune de celles qui étaient dans la chambre.

(Page 160.) Elle indique que le docteur Marcard

a de l'argent sur lui, dans une bourse *longue, verte et rayée de couleurs*, telle qu'on n'en portait plus depuis une dizaine d'années ; ce médecin ne portait cette bourse sur lui que depuis quelques jours, et il assurait ne l'avoir jamais tirée de sa poche hors de chez lui.

Le docteur Schmidt déclare que l'extatique aperçut qu'une montre qu'il tenait enfermée dans sa main marquait trois heures vingt-neuf minutes, et qu'elle ne se trompa pas d'une seconde. Il s'agit probablement ici de la même expérience dont le docteur Marcard dit avoir été témoin.

A ces témoignages si précis, rien ne me serait plus facile que d'en joindre beaucoup d'autres qui ne le seraient pas moins ; mais je crains de multiplier les preuves d'une manière fastidieuse. Pourtant, conformément à l'ordre que j'ai suivi pour les autres facultés, je ne peux me dispenser de faire remarquer que celle qui nous occupe se retrouve à chaque instant chez les trembleurs des Cévennes ; nous avons même vu qu'elle formait, avec la communication des pensées, le principal caractère de leur épidémie. On la retrouve très fréquemment aussi chez les possédés. Ainsi l'exorciste Surin, parlant des religieuses de Loudun, dit qu'il peut *jurer devant Dieu et sur son Église* que plus de deux cents fois elles lui ont découvert des choses très secrètes cachées en sa pensée ou *en sa personne*. Ainsi dans l'affaire de Marie Bucaille cette même faculté est également mise en avant ; je copie textuelle-

ment les deux passages suivants du *factum* rédigé en sa faveur :

« Le sieur curé de Golleville rapporte que la-
» dite Bucaille étant dans une de ses extases, il lui
» mit une lettre dans la main au sujet de la femme
» d'un de ses amis qui était malade ; et qu'aussitôt,
» sans avoir ouvert la lettre ni entendu ce qu'on
» lui voulait, elle se mit à offrir à Dieu des prières
» pour cette personne, qu'elle nomma.

» Le même curé rapporte que pendant une autre
» extase, ayant mis un autre billet entre ses mains,
» plié et cacheté, où un homme demandait éclair-
» cissement sur plusieurs choses, elle répondit
» pertinemment aux demandes qui lui étaient faites,
» sans ouvrir le billet.. »

Pendant long-temps j'ai cru que les convulsionnaires de Saint-Médard ne présentaient pas d'exemple du phénomène qui nous occupe ; et c'était une exception assez remarquable ; mais mon erreur provenait de ce que je n'avais cherché à me former une idée de leur état que d'après l'ouvrage de Carré de Montgeron. La vérité est que plusieurs d'entre eux l'ont présentée, et qu'elle a même été constatée chez eux par des expériences très positives.

Je ne citerai pour preuve de ce que j'avance que le passage suivant extrait de l'ouvrage intitulé *Coup-d'œil sur les Convulsions :*

« Un fait indubitable, certifié par une foule de
» personnes de mérite et très dignes de foi, qui

» l'ont vu et examiné avec tout le soin et l'attention » possibles, est celui d'un convulsionnaire qui re- » connaît et distingue par l'odorat, *au point de lire » ce qu'on lui présente, quoiqu'on lui couvre exac- » tement les yeux avec un bandeau très épais qui lui » dérobe entièrement la lumière.* La supercherie ne » peut avoir ici de lieu ; nulle maladie ne saurait » produire cet effet, etc. »

Si des épidémies anciennes nous voulons revenir aux témoignages contemporains, nous ne trouverons rien de plus concluant en faveur de cette merveilleuse faculté, que l'observation rapportée par M. Deleuze, dans son mémoire sur *la clairvoyance des somnambules*. La jeune malade qui en fait le sujet lui avait lu, fort couramment, sept ou huit lignes, quoique ses yeux fussent masqués de manière à ne pouvoir s'en servir ; ensuite elle avait été obligée de s'arrêter, étant, disait-elle, trop fatiguée. Quelques jours après, voulant convaincre des incrédules qu'il ne pouvait mener chez la somnambule, l'auteur lui présenta une boîte de carton fermée, dans laquelle étaient écrits ces mots : *Amitié, Santé, Bonheur*. Elle tint longtemps la boîte dans sa main, éprouva beaucoup de fatigue, et dit enfin que le premier mot était *Amitié*, mais qu'elle ne pouvait lire les autres. Pressée de faire de nouveaux efforts, elle y consent, et dit en rendant la boîte : « Je » n'y vois pas assez clair ; je crois cependant que » ces deux mots sont : *Bonté, Douceur*. » Elle

se trompait, comme on le voit; mais les mots qu'elle indiquait avaient la plus grande ressemblance avec ceux qui se trouvaient écrits, et on ne peut attribuer une pareille coïncidence au hasard.

M. Rostan, dans son article *magnétisme animal* du nouveau Dictionnaire de Médecine, cite l'observation d'une somnambule qui lui a indiqué exactement, et à plusieurs reprises, l'heure que marquait une montre placée derrière sa tête. Cette observation est très curieuse. Il est seulement fâcheux que l'auteur ait négligé de donner tous les détails, qu'il eût été si important de ne pas omettre, quand il s'agit d'une faculté si incompréhensible et si généralement niée. Cependant qu'on ne perde pas de vue que M. Rostan est connu depuis long-temps par plusieurs écrits qui ont fixé l'opinion publique sur son compte, et que ce médecin distingué ne pouvait avoir absolument aucun intérêt à venir mêler son témoignage à celui des magnétiseurs qui l'ont précédé.

Les mêmes remarques s'appliquent à M. Georget, qui, sans donner il est vrai de détails, affirme avoir observé une somnambule qui lui a présenté *des phénomènes fort étonnants de prévision et de clairvoyance; tellement*, ajoute-t-il, *que dans aucun ouvrage de magnétisme, pas même dans celui de Pététin, je n'ai rien rencontré de plus extraordinaire, ni même tous les phénomènes que j'ai été à même d'observer.*

La conversion de M. Georget au magnétisme, et

les circonstances dans lesquelles il l'a publiée, sont de nature à fixer l'attention de tout homme qu'une prévention déraisonnable n'aveugle pas. Qu'était en effet M. Georget en 1821 ? Un jeune médecin déjà estimé, non seulement de ses professeurs, qui avaient su l'apprécier, mais encore du public médical, qui avait fait un accueil favorable à son *Traité de la folie*. A cette époque il était prêt à publier un autre ouvrage qui devait mettre le sceau à sa réputation, et lui faire prendre un rang que personne ne peut lui contester parmi les médecins les plus distingués de la capitale. Notre jeune auteur ne pouvait se dissimuler le mérite d'une pareille production, et il n'aura certainement pas été le seul qui n'ait pas senti combien elle renferme d'idées neuves et importantes, et dont le temps ne fera que constater de plus en plus la justesse. Qu'avait-il donc à gagner en se déclarant partisan, et partisan zélé, du magnétisme animal ? Si encore il avait publié un traité *ex professo* sur ce sujet, on pourrait, à tort sans doute, mais peut-être avec une ombre de vraisemblance, supposer qu'il n'a cherché que la gloire de se mettre à la tête d'une révolution dans l'opinion publique ; que son amour-propre a été flatté de l'idée de faire triompher une vérité jusque là peut-être trop mal établie. Mais ce travail capital, M. Georget ne l'a pas fait ; il n'a pas même songé à le faire, et il s'est contenté d'intercaler dans son livre un chapitre séparé, véritable hors-d'œuvre, dans lequel, de physiologiste supérieur,

devenu magnétiseur vulgaire, il ne fait que se traîner sur les traces de ses devanciers; content d'avoir pu observer quelquefois ce qu'ils ont tous mille fois raconté, adoptant presque sans examen, sur les raisons qu'ils en ont données, leur fluide, et leur croyance au pouvoir de la volonté, et jusqu'à l'influence neutralisante des incrédules. Il a tout à perdre si le magnétisme continue d'être voué au mépris; il n'a rien à gagner s'il triomphe, rien que la gloire d'avoir su s'élever au-dessus de toute considération personnelle pour rendre hommage à la vérité, et celle-là ne lui manquera pas.

Mais revenons à la faculté qui nous occupe, et dont je ne m'attacherai pas à citer d'autres preuves. Les précédentes, je l'avouerai, suffisent pour me forcer à la reconnaître, sinon comme une vérité qui ne peut plus souffrir de contradictions, au moins comme un fait qu'il est impossible de ne pas regarder comme extrêmement probable. Permis après, à qui le voudra, de m'accuser de sotte crédulité, de faiblesse d'esprit, d'ineptie. Je demanderai cependant qu'on veuille faire attention que je sais tout aussi bien que qui que ce soit combien l'admission de l'existence de la vue sans le secours des yeux présente de difficulté, combien elle est incompréhensible; mais, entre deux difficultés d'un ordre tout-à-fait différent, je me décide à passer sur celle qui me paraît la moins forte. Et quant à la crédulité, il me semble qu'il y en a bien autant pour le moins à se laisser dire que l'idée est venue à tant de

gens éclairés, qui ne se sont point entendus, de faire le même conte absurde, qu'à admettre un fait qui, s'il est inexplicable, offre au surplus cela de commun avec tant d'autres sur lesquels il n'est pas permis de conserver le moindre doute.

J'avais terminé ce chapitre, lorsqu'est venu à ma connaissance un mémoire lu il y a quelques mois à la Société philomatique, par M. Francœur. Ce mathématicien distingué, récemment arrivé des eaux d'Aix, où il s'était trouvé en rapport avec des médecins respectables, et notamment M. Despine, médecin en chef de l'établissement, qui lui avaient raconté avoir été témoins, pendant des mois entiers, du phénomène si singulier du déplacement des sens, ne crut pouvoir se dispenser d'en faire part à la société dont il est membre. « La crainte de me rendre ridicule, dit-» il, en laissant penser que j'ai pu croire réels tous » les phénomènes que je vais exposer, m'a retenu » un moment; mais ayant trouvé, dans un ou-» vrage du célèbre Frank, *Praxeos medecinæ uni-» versæ præcepta*, une histoire de Louise Baerkman, » dont Frank et trois de ses confrères ont suivi la » maladie, et ayant lu le récit le plus développé et le » mieux attesté de faits aussi singuliers au moins » que ceux dont j'avais à parler (1), j'ai cru que,

(1) Voilà encore quatre témoins, et quatre témoins respectables, à ajouter à la liste de ceux que j'ai cités comme ayant donné des détails circonstanciés sur le phénomène du déplacement des organes des sens; je suis convaincu que quiconque

» dans l'intérêt de la vérité, je pouvais me hasarder » à raconter des phénomènes auxquels je n'ajoute » aucune créance, en ne les donnant que pour ce » qu'ils valent. »

Il était naturel que M. Francœur prît ses précautions pour éviter le ridicule, à une époque où les phénomènes dont il va donner le récit ne sont pas consacrés par l'assentiment général. Ce qui nous importe à nous, c'est d'examiner les observations communiquées à M. Francœur : elles sont dues à M. Despine, médecin en chef des eaux d'Aix.

Dans la première, l'auteur a indiqué que la malade qui en fait le sujet avait la faculté de voir, d'entendre et d'odorer par les doigts et par les orteils.

La seconde observation est beaucoup plus cu-

---

entreprendrait, dans un ouvrage *ex professo*, de réunir tous les témoignages rendus en faveur de la réalité du phénomène qui nous occupe, en formerait une masse si imposante, que l'incrédulité la plus décidée ne pourrait s'empêcher d'en être subjuguée; et il en serait, sans doute, relativement à la vue sans le secours des yeux, comme relativement à la chute des aérolithes. Il résulte d'un relevé exact, inséré dans l'Annuaire du bureau des longitudes, qu'au commencement de ce siècle il existait cent quatre-vingts exemples suffisamment constatés; et cependant, à cette époque, c'était avec des risées qu'on recevait, même à l'Institut, ceux qui venaient lire des mémoires dans lesquels ils reconnaissaient la réalité de ce phénomène, qu'on ne pouvait se décider à croire, parcequ'il paraissait, comme celui-ci, absolument inexplicable.

rieuse; elle fut faite sur la fille de M. R. (1), homme éclairé, qui jouit de l'estime de toute la ville de Grenoble, où il vit retiré, et que la maladie de sa fille désolait extrêmement. Il faisait tous ses efforts pour cacher cette maladie, et refusait toutes visites des curieux.

Parmi les différents états que présenta successivement mademoiselle A., et que le docteur Despine décrit avec beaucoup de détail, il insiste particulièrement sur celui de somnambulisme. Je transcris textuellement le passage le plus positif sur la translation du siége du sens de la vue :

« Non seulement notre malade entendait par la » paume de la main, mais nous l'avons vue lire sans » le secours des yeux avec la seule extrémité des » doigts, qu'elle agitait avec rapidité au-dessus de la » page qu'elle voulait lire, et sans la toucher, comme » pour multiplier les surfaces sentantes; lire, dis- » je, une page entière du roman de madame de » Montholieu intitulé *les Châteaux en Suisse.* Il s'y » trouvait trois mots propres dont probablement » elle n'avait jamais ouï parler, et qu'elle prononça » aussi bien qu'un lecteur de l'Académie. Nous l'a- » vons vue d'autres fois choisir, sur un paquet de » plus de trente lettres, l'une d'entre elles qu'on lui

(1) N'ayant point d'autorisation, je craindrais de commettre une indiscrétion en publiant le nom de M. R., dont M. Francœur, qui ne se trouvait pas dans la même situation que moi, n'a pas cru devoir faire un mystère.

» avait indiquée; lire sur le cadran, et à travers le » verre, l'heure qu'indiquait une montre; et ou- » vrir cette montre, la monter et faire trouver les » aiguilles au point voulu; écrire plusieurs lettres » (trois sont entre mes mains); corriger, en les » relisant, toujours avec le bout des doigts, des » fautes qui lui étaient échappées; recopier une de » ses lettres, mot pour mot, en lisant avec le coude » gauche, tandis qu'elle écrivait de la main droite. » Nous l'avons vue désigner l'odeur (dont les na- » rines simulaient l'impression) et l'espèce de telle » ou telle fleur, dont on lui mettait les feuillets dans » la paume de la main. Pendant toutes les opéra- » tions, un écran de carton épais interceptait, de » la manière la plus étroite, tout rayon visuel qui » aurait pu se rendre aux yeux.

» Les mêmes phénomènes avaient lieu à la » plante des pieds, sur l'épigastre, ainsi que sur » les diverses parties de la surface du corps où la » malade semblait éprouver un sentiment de dou- » leur par le simple toucher. »

Mademoiselle A. présentait une singularité extrêmement remarquable relativement à la manière dont lui parvenaient les sensations qu'elle recevait tant par l'extrémité des doigts et des orteils que par l'estomac. Elle consiste en ce que la malade rapportait ces impressions aux organes qui sont ordinairement chargés de les transmettre. Ainsi lorsqu'une odeur se faisait sentir à la malade par le bout des doigts, en disant *Ah! que cela sent*

bon, on la voyait aspirer l'air par les narines. Il en était de même du sens de la vue : lorsqu'on lui plaçait un objet dans la paume de la main, sous la plante des pieds ou à l'épigastre, si elle disait *Je ne vois pas bien*, elle se frottait les yeux avec la main, comme le ferait une personne qui ne serait pas bien éveillée. Une pareille ressemblance dans les circonstances accessoires qui accompagnaient ce nouveau mode de perception, tant chez la cataleptique de M. Despine que chez celles de Pététin, me paraît de nature à confirmer la véracité du témoignage de ces deux médecins (1).

---

(1) Je ne peux quitter l'observation de M. le docteur Despine, sans indiquer une déclaration curieuse de la cataleptique, sur la situation dans laquelle elle se trouvait relativement à ce qui se passait autour d'elle. « On croit, disait-elle à » ceux qui avaient su se mettre en *rapport* avec elle, *que je ne* » *sais pas ce qui se passe autour de moi tous les soirs; mais on* » *se trompe bien.* Je ne vois rien, je n'entends rien, mais je » sens quelque chose que je ne puis expliquer qui me maî- » trise. » Cette déclaration, malgré le langage obscur dans lequel elle est imprimée, me semble venir à l'appui de l'opinion que j'ai cru devoir adopter relativement à la situation dans laquelle se trouvent les extatiques par rapport aux impressions du dehors.

Une autre observation très curieuse citée dans le mémoire de M. Francœur est celle d'une malade qui ne pouvait recevoir l'impression des sons qu'autant que les paroles lui étaient adressées d'un certain endroit de la muraille de sa chambre, ou même encore dans une chambre contiguë, pourvu que ce fût du point correspondant au point privilégié de la première chambre. En outre, lorsqu'on passait un corps quelconque, con-

On trouve encore des faits très circonstanciés de vue sans le secours des yeux dans un mémoire curieux du docteur Delpit (1), sur deux affections nerveuses. «L'une des malades lisait, dit l'auteur, et » lisait très distinctement lorsque ses yeux étaient » entièrement fermés à la lumière, en promenant » ses doigts sur les lettres. Je lui ai fait lire ainsi, » soit au jour, soit dans l'obscurité la plus profonde, » les caractères imprimés, en ouvrant le premier » livre qui me tombait sous la main, et quelquefois » les caractères écrits, *en lui remettant des billets que*

---

ducteur ou non de l'électricité, par la direction qui allait de ce point à la malade, celle-ci poussait un cri en faisant un soubresaut, comme si elle eût reçu la décharge d'une bouteille de Leyde.

Il est évident pour moi que la malade s'était (probablement par suite de l'attention qu'elle avait fortuitement dirigée de ce côté) mise en rapport avec le point en question; et ceci peut expliquer comment tous les phénomènes qui résultent du rapport établi entre les somnambules magnétisés et leurs magnétiseurs peuvent avoir lieu, sans qu'on puisse rien en conclure en faveur de l'influence de la volonté de ces derniers; car apparemment le point du mur en question n'avait pas eu *la volonté* d'établir un rapport avec la malade. Les observations de M. Despine conduisent vraiment à des inductions profondes sur la nature de l'extase; mais je ne puis m'y arrêter beaucoup, dans un ouvrage qui doit être surtout historique, et dont le but est de montrer, par l'identité des phénomènes, la vanité des causes diverses, naturelles ou surnaturelles, que les enthousiastes de tous les temps ont imaginées, et particulièrement la vanité du magnétisme animal.

(1) Voyez *Bibliothèque médicale*, tome 56, page 308.

» *j'avais préparés exprès avant de me rendre chez elle.*
» Était-ce le sens du toucher qui suppléait alors à
» celui de la vue ? Je l'ignore ; mais j'affirme qu'elle
» lisait assez couramment en promenant ses doigts
» sur les lettres. Un jour même elle prétendit qu'a-
» vec quelques efforts de plus (je cite ses expres-
» sions) elle parviendrait à lire avec les orteils. »

Voilà encore un témoignage positif, et un témoignage rendu par un homme auquel de pareils faits sont venus se présenter sans qu'il les cherchât, sans qu'il se doutât même de la possibilité de leur existence, et qui, frappé de leur inconcevable singularité, n'a pris la plume que pour les consigner.

M. Delpit, dans des réflexions fort courtes placées à la suite de ces observations, invoque l'autorité de plusieurs auteurs connus, et particulièrement celle de Dumas. « Il y a cinq ans, dit
» cet auteur célèbre, qu'une jeune demoiselle du
» département de l'Ardèche, venue à Montpellier
» pour consulter les médecins sur une affection hys-
» térique accompagnée de catalepsie (on voit que
» c'est toujours la même maladie), donna l'exem-
» ple d'un phénomène étrange. Elle éprouvait pen-
» dant toute la durée de ses attaques une telle
» concentration de la sensibilité vers la région pré-
» cordiale, que les organes des sens y étaient comme
» entièrement fixés ; elle rapportait à l'estomac
» toutes les sensations de la vue, de l'ouïe, de l'o-
» dorat, qui ne se produisaient plus alors dans les

» organes accoutumés. Ce phénomène rare, ob-
» servé chez une personne bien digne d'intéresser,
» fut un objet d'attention pour les médecins, et de
» curiosité pour le public.

» Je ne me dissimule point, poursuit M. Del-
» pit, que les faits de ce genre, en opposition
» avec toutes les lois connues de la nature, ne doi-
» vent point obtenir sans difficulté ni sans restric-
» tion l'assentiment des esprits sages qui craignent
» d'être abusés. Mais si l'on multiplie les observa-
» tions à cet égard, si l'on constate avec scrupule
» les moindres circonstances de chaque observa-
» tion, il faudra bien reconnaître la possibilité d'un
» phénomène qui ne semble peut-être aussi mer-
» veilleux que faute par nous d'avoir beaucoup de
» faits auxquels nous puissions le comparer. »

Voilà des faits récents, très circonstanciés, sur lesquels il n'était pas possible de se tromper; voilà des témoignages rendus par des auteurs vivants et au-dessus de tout soupçon d'imposture. Dans l'impossibilité où je suis de prolonger davantage cette discussion, je renverrai, pour de plus grands détails, à mon *Traité du somnambulisme*, où on trouvera plusieurs faits que je n'ai pu rapporter, et quelques considérations sur les conditions auxquelles le nouveau mode de vision paraît soumis chez les extatiques.

Mais, en terminant, je dois dire un mot de la prétention qu'ont les somnambules *de voir l'intérieur de leur corps*, et d'y distinguer tous les

désordres qui peuvent s'y rencontrer. Je n'ai aucune preuve de la réalité de cette faculté, que j'ai désignée sous le nom de *vue intérieure*. Il y a plus : c'est que, dans l'immense majorité des faits rapportés par les magnétiseurs, je n'en ai trouvé que deux ou trois tout au plus qui fussent un peu satisfaisants, le reste fournissant au contraire la preuve la plus claire de l'absence totale de la faculté que prétendaient avoir les somnambules. C'est ce que je crois avoir fait voir d'une manière satisfaisante dans mon *Traité du somnambulisme* (1), particulièrement pour les somnambules dont M. de Puységur a donné l'histoire. Il est à remarquer que toutes les descriptions un peu passables d'organes intérieurs faites par des somnambules l'ont été à des médecins, c'est-à-dire à des hommes de qui les somnambules ont pu recevoir leur science, ne fût-ce que par la communication directe des pensées. Je crois donc devoir provisoirement rejeter l'existence de cette faculté, non comme trop invraisemblable, puisque je me trouve forcé d'admettre des faits du même ordre, mais comme ne m'étant pas démontrée par des preuves suffisantes.

Une erreur qu'il importe de réfuter, parcequ'elle est généralement répandue, est celle qui consiste à croire que les somnambules qui jouissent de l'instinct des remèdes, acquièrent cet instinct par suite de la vue de leurs organes internes. La plupart des

(1) Page 67 et suivantes.

somnambules, imbus de cette idée, ne manquent jamais de parler en conséquence : mais quand cette prétendue *vue intérieure* serait aussi incontestable qu'elle est peu démontrée, elle n'expliquerait rien. Admettons en effet que les somnambules voient l'intérieur de leur corps comme à découvert ; que leur apprendra cette vue? S'ils ne savent pas comment doivent être les organes dans l'état sain, qui pourra leur indiquer ceux qui sont malades? et quand ils auraient cette dernière connaissance, comment, parmi les parties malades, reconnaîtraient-ils celle qui est la cause primitive de tout le désordre et sur laquelle il faudra diriger le remède? Enfin, quand on leur supposerait encore cette connaissance, il resterait à leur accorder une faculté toute pareille à celle qu'on veut expliquer, celle de connaître le remède capable de détruire la cause morbide. Autant valait accorder tout de suite qu'ils reconnaissaient instinctivement ce remède d'après le sentiment de leurs maladies, que d'entasser tant d'invraisemblances pour arriver à une supposition qui ne présente pas moins de difficulté.

XII. *Influence particulière des somnambules sur leur organisation.*

Cette faculté, que j'ai mise à dessein la dernière, est une des plus importantes du somnambulisme, et certainement celle de toutes qui joue le rôle le plus étendu dans la production des phénomènes qu'il présente.

C'est à elle d'abord qu'on doit rattacher tous les effets que les magnétiseurs eux-mêmes ont coutume d'attribuer à l'imagination des extatiques. Dans l'état ordinaire, la réaction du moral sur les fonctions organiques est souvent déjà très puissante ; ainsi on voit la conviction où est un malade qu'on lui a administré des pilules purgatives suffire pour le purger, quand réellement il n'a avalé que des pilules de mie de pain ; un autre se croit empoisonné, et il éprouve de violentes coliques. De pareils effets, qui sont assez rares dans l'état normal, et qu'on n'y observe que dans le cas d'une organisation toute particulière, sont extrêmement communs dans l'extase ; on peut même les regarder comme absolument constants dans cet état.

Mais l'influence dont il est question n'est pas limitée à de pareils effets portés au plus haut degré : elle peut aller jusqu'à exercer sur les extatiques des modifications qu'on est en général bien loin de lui attribuer. Nous en avons déjà cité un exemple remarquable, en parlant de la prévision, lorsque nous avons fait voir qu'au moins dans un grand nombre de cas, sinon dans tous, les accidents qu'annoncent les extatiques n'arrivent que parcequ'ils les ont prédéterminés par la conviction où ils étaient qu'ils devaient les éprouver.

Ainsi cette puissante influence de l'extatique sur son organisation s'étend jusque sur l'avenir, et produit son effet d'une manière certaine, même lorsque l'extatique, rentré dans la vie normale,

aura perdu, avec le souvenir de son accès, l'idée de tout ce qui l'a accompagné.

C'est en usant de cette influence que l'on arrive à ces résultats surprenants qui ont donné aux partisans du magnétisme animal une si singulière idée du pouvoir de leur volonté et des effets de leur fluide. C'est par elle que leurs malades se guérissent de tous leurs maux, et qu'ils sentent leurs pieds s'échauffer par l'application de bouteilles pleines d'eau froide magnétisée, de même que les convulsionnaires de Saint-Médard voyaient des taches se former dans leurs mains et sur leurs pieds quand ils représentaient la passion, que des cloches même, si on en croit plusieurs témoins respectables, se formaient aux différentes parties de leur corps sur lesquelles on appliquait des reliques. C'est encore à l'influence seule des somnambules sur leur organisation qu'on doit attribuer le pouvoir que j'ai reconnu d'une manière évidente en eux, de conserver en s'éveillant, et par une exception toute particulière, le souvenir de certaines choses qui se sont passées pendant leur somnambulisme, et le pouvoir plus singulier encore d'oublier, dans quelques circonstances, une chose dont le souvenir est gravé dans leur mémoire depuis quelque temps. Usant du même pouvoir, j'ai imprimé quelquefois à des malades le désir de faire usage de certains remèdes pour lesquels ils avaient de la répugnance.

On ne doit pas non plus chercher ailleurs l'expli-

cation de toutes les expériences semblables à celle qu'on trouve dans les Annales du magnétisme animal, tome IV, page 272, dans laquelle on voit une jeune fille, qui s'étant en somnambulisme imprimé la volonté d'aller trouver son magnétiseur à un moment déterminé, dans une maison où, étant éveillée, il lui semblait qu'elle ne devait pas se présenter, se sentit à l'heure fixée prise d'un désir violent de se rendre dans cette maison et y obéit. J'ai remarqué sur tous mes somnambules que rien n'était plus facile que de produire de pareils effets, pour lesquels ma volonté n'avait jamais d'action qu'autant qu'elle était connue des somnambules. J'ai même souvent expérimenté qu'il me suffisait d'annoncer une pareille volonté avec une intention toute contraire, circonstance extrêmement digne de remarque.

Si le somnambule a la faculté de connaître la volonté de son magnétiseur, même sans que celui-ci l'exprime par aucune parole ni par aucun signe, il est évident que rien ne sera changé dans la manière dont cette volonté agira, et ce ne sera jamais que par suite de la conviction dans laquelle sera l'extatique du pouvoir de cette volonté, qu'il en éprouvera les effets.

Enfin c'est encore à l'influence dont nous venons de nous occuper, et dont nous sommes forcés d'avouer que la nature nous est très peu connue, que je crois devoir rapporter un fait que j'ai constamment remarqué chez tous mes somnambules, ainsi

que sur ceux que j'ai eu occasion d'observer d'une manière suivie. Non seulement ces somnambules n'entendaient que leur magnétiseur, c'est-à-dire qu'ils étaient ce qu'on appelle *isolés ;* mais encore ils ne l'entendaient qu'autant que les paroles qu'il proférait leur étaient adressées ; et il en était de même pour toutes les personnes avec lesquelles ils étaient *en rapport*. Nous savions tous si bien cela, que nous disions journellement à haute voix auprès de nos somnambules, sans craindre d'être entendus d'eux, des choses que nous voulions leur cacher, et qui souvent les auraient beaucoup chagrinés si elles étaient venues à leur connaissance. Il n'est jamais arrivé que nous eussions à nous en repentir. J'ai fait à cet égard des expériences directes qui ne me laissent aucun doute. Ce fait, constaté par une expérience continuelle, m'a paru pendant long-temps fournir le plus fort des arguments qu'on pût donner à l'appui de l'admission d'une influence directe de la volonté du magnétiseur sur le magnétisé, puisqu'il semble d'abord que cette volonté seule peut rendre les oreilles du somnambule sensibles à l'impression des sons. Mais des expériences postérieures m'ont appris que ce phénomène devait être attribué à des circonstances indépendantes de la volonté de celui qui parle. Ces expériences consistaient à dire exprès, devant ces somnambules, des choses que j'avais la volonté qu'ils entendissent, mais sans avoir l'air de leur adresser la parole, et dans d'autres cas à adresser

aux mêmes somnambules des questions que je voulais intérieurement qu'ils n'entendissent pas. Il arrivait toujours, dans le premier cas, qu'ils ne m'entendaient pas, et, dans le second, qu'ils me répondaient malgré la volonté contraire que j'en avais. Je crois le fait dont je parle ici tout-à-fait général, quoique je ne l'aie vu mentionné nulle part; mais les magnétiseurs ont bien pu l'avoir journellement sous les yeux sans y faire attention.

Ce phénomène, au surplus, me paraît tenir à cette possibilité d'isolement qu'on remarque chez la plupart des somnambules, et qui fait qu'ils sont insensibles à tout bruit qui ne leur vient pas de leur magnétiseur, et en général à toute impression qui ne leur est pas adressée par lui. Les partisans du magnétisme doivent y voir un effet bien marqué de l'espèce de sympathie produite par le mélange des fluides ou une preuve de la toute-puissance de leur volonté; mais on l'expliquera d'une manière plus naturelle, si on en cherche la cause dans les circonstances qui accompagnent la production du somnambulisme. Car le somnambule ne s'occupant en dormant que de l'action de son magnétiseur, et sa pensée étant dirigée sur lui au moment où il tombe en somnambulisme, on ne doit voir ici qu'une application de ce principe général, que les extatiques ne peuvent percevoir que les impressions sur lesquelles leur attention se trouve dirigée. Ce qui confirme mon opinion à cet égard, c'est que quelques somnambules ont la faculté d'entendre toutes les personnes

qui les entourent, et qu'il se trouve que ce sont justement ceux qui, magnétisés ordinairement au milieu d'un cercle, s'endorment avec l'idée présente de la société qui le compose.

CONCLUSION.

Les facultés que je viens de passer rapidement en revue sont celles qui me paraissent, dans l'état actuel de la science, pouvoir être admises comme constituant par leur ensemble l'état d'*extase*. Je suis cependant bien loin d'oser me flatter d'avoir analysé d'une manière complète les phénomènes que cet état présente, et je n'ai pu avoir pour but que d'esquisser quelques uns des traits qui suffiront dans tous les cas pour le faire reconnaître. Qu'on ne croie pas cependant que chacun de ces caractères s'observe constamment chez tous les extatiques, ni même qu'on puisse citer un caractère quelconque qui se remarque toujours et à tout instant chez ceux qui l'ont présenté une fois. Ces caractères sont essentiellement variables, fugitifs, et demandent, pour être constatés, ou des hasards heureux sur lesquels on ne doit pas trop compter, ou une patience à toute épreuve. Qu'on se persuade bien surtout qu'il ne s'est peut-être pas rencontré un seul extatique qui les ait présentés tous réunis, et que même la plupart des extatiques, particulièrement les somnambules magnétiques, ne présentent presque aucun caractère qui

puisse servir à les distinguer de l'homme dans l'état normal. L'oubli au réveil est souvent, avec le pouvoir des extatiques sur leur organisation, le seul qu'on puisse constater chez eux. Il faut avouer aussi, relativement à ce dernier, qu'il est probablement un résultat assez complexe de différentes facultés peu connues.

On trouvera donc, sans doute, avec le temps, beaucoup à retrancher, à ajouter ou à modifier dans les caractères que j'ai assignés à l'état d'extase; et, je ne saurais trop le répéter, je suis loin de me flatter d'être parvenu à lever tous les doutes sur un sujet qui demanderait, pour être parfaitement éclairci, une érudition immense. Mais j'espère que, secondé comme je l'ai été par des circonstances heureuses, il m'a été possible d'établir d'une manière incontestable :

1° Que l'homme est susceptible de tomber dans un état particulier, tout-à-fait distinct de tous ceux qui ont été reconnus jusqu'ici en lui ; d'un état unique quant à sa nature, bien qu'il soit susceptible de se présenter sous les formes les plus diverses ;

2° Que cet état, que je désigne sous le nom générique d'*extase*, est celui qui s'observait chez les possédés des siècles précédents, et chez les inspirés des différentes sectes religieuses ;

3° Que cet état n'est pas une maladie proprement dite, quoique certaines maladies, comme les affections convulsives, y prédisposent éminemment,

et qu'il ne survient jamais que dans des circonstances déterminées ;

4° Que la plus puissante de ces circonstances est une exaltation morale portée à un haut degré ;

5° Que l'état d'extase n'a point cessé de se manifester avec les siècles d'ignorance, qu'il s'est prolongé dans tous le cours du dix-huitième siècle, et qu'il ne cesse de se reproduire journellement sous nos yeux, dans les traitements des magnétiseurs, où il se maintient ignoré ou méconnu de nos savants depuis quarante ans.

FIN.

NOTES.

NOTES.

NOTE I.

PROCÉDÉS MAGNÉTIQUES.

(Extrait de l'INSTRUCTION PRATIQUE SUR LE MAGNÉTISME ANIMAL, par M. Deleuze, pages 24 et suivantes.)

« ....Une fois que vous serez ainsi d'accord, et bien convenus de traiter gravement la chose, éloignez du malade toutes les personnes qui pourraient vous gêner; ne gardez auprès de vous que les témoins nécessaires (un seul, s'il se peut); demandez-leur de ne s'occuper nullement des procédés que vous employez et des effets qui en sont la suite, mais de s'unir d'intention avec vous pour faire du bien au malade; arrangez-vous de manière à n'avoir ni trop chaud ni trop froid, à ce que rien ne gêne la liberté de vos mouvements, et prenez des précautions pour n'être pas interrompu pendant la séance.

» Faites ensuite asseoir votre malade le plus commodément possible, et placez-vous vis-à-vis de lui, sur un siége un peu plus élevé, et de manière que ses genoux soient entre les vôtres et que vos pieds soient à côté des siens. Demandez-lui d'abord de s'abandonner, de ne penser à rien, de ne pas se distraire pour examiner les effets qu'il éprouvera, d'écarter toute crainte, de se livrer à l'espérance, et de ne pas s'inquiéter ou se décourager si l'action du magnétisme produit chez lui des douleurs momentanées.

» Après vous être recueilli, prenez ses pouces entre vos deux doigts, de manière que l'intérieur de vos pouces touche l'intérieur des siens, et fixez vos yeux sur lui. Vous resterez de deux à cinq minutes dans cette situation, ou jusqu'à ce que

vous sentiez qu'il s'est établi une chaleur égale entre ses pouces et les vôtres. Cela fait, vous retirerez vos mains, en les écartant à droite et à gauche, et les tournant de manière que leur surface intérieure soit en dehors, et vous les élèverez jusqu'à la hauteur de la tête : alors vous les poserez sur les deux épaules, vous les y laisserez environ une minute, et vous les ramènerez le long des bras jusqu'à l'extrémité des doigts, en touchant légèrement. Vous recommencerez cette passe (1) cinq ou six fois, toujours en détournant vos mains et les éloignant un peu du corps pour remonter : vous placerez ensuite vos mains au-dessus de la tête. Vous les y tiendrez un moment, et vous les descendrez en passant devant le visage, à la distance d'un ou deux pouces, jusqu'au creux de l'estomac : là, vous vous arrêterez encore environ deux minutes, en posant les pouces sur le creux de l'estomac et les autres doigts au-dessous des côtes. Puis vous descendrez lentement le long du corps jusqu'aux genoux, ou mieux, et si vous le pouvez sans vous déranger, jusqu'au bout des pieds. Vous répèterez les mêmes procédés pendant la plus grande partie de la séance. Vous vous rapprocherez aussi quelquefois du malade, de manière à poser vos mains derrière ses épaules pour descendre lentement le long de l'épine du dos, et de là sur les hanches et le long des cuisses jusqu'aux genoux ou jusqu'aux pieds. Après les premières passes, vous pouvez vous dispenser de poser les mains sur la tête, et faire les passes suivantes sur les bras en commençant aux épaules, et sur le corps en commençant à l'estomac.

» Lorsque vous voudrez terminer la séance, vous aurez soin d'attirer vers l'extrémité des mains et vers l'extrémité des pieds, en prolongeant vos passes au-delà de ces extrémités, et secouant vos doigts à chaque fois. Enfin, vous ferez devant le visage, et même devant la poitrine, quelques passes

---

(1) « J'emploie ici le mot *passe*, qui est connu de tous les magnétiseurs ; il s'entend de tous les mouvements qu'on fait avec les mains en passant sur le corps, soit en touchant légèrement, soit à distance. »

en travers, à la distance de trois ou quatre pouces. Ces passes se font en présentant les deux mains rapprochées, et en les écartant brusquement l'une de l'autre, comme pour enlever la surabondance de fluide dont le malade pourrait être chargé. Vous voyez qu'il est essentiel de magnétiser toujours en descendant de la tête aux extrémités, et jamais en remontant des extrémités à la tête. C'est pour cela qu'on détourne les mains, quand on les ramène des pieds à la tête. Les passes qu'on fait en descendant sont magnétiques, c'est-à-dire qu'elles sont accompagnées de l'intention de magnétiser. Les mouvements qu'on fait en remontant ne le sont pas. Plusieurs magnétiseurs secouent légèrement leurs doigts après chaque passe. Ce procédé, qui n'est jamais nuisible, est avantageux dans certains cas, et, par cette raison, il est bon d'en prendre l'habitude.

» Quoique vers la fin de la séance on ait eu soin d'étendre le fluide sur toute la surface du corps, il est à propos de faire en finissant quelques passes sur les jambes, depuis les genoux jusqu'au bout des pieds. Ces passes dégagent la tête. Pour les faire plus commodément, on se place à genoux vis-à-vis de la personne qu'on magnétise.

»Je crois devoir distinguer les passes qu'on fait sans toucher, de celles qu'on fait en touchant, non seulement avec le bout des doigts, mais avec toute l'étendue de la main, et en employant une légère pression. Je donne à ces dernières le nom de *frictions magnétiques :* on en fait souvent usage pour mieux agir sur les bras, sur les jambes, et derrière le dos tout le long de la colonne vertébrale.

» Cette manière de magnétiser par des passes longitudinales, en dirigeant le fluide de la tête aux extrémités, sans se fixer sur aucune partie de préférence aux autres, se nomme *magnétiser à grands courants*. Elle convient plus ou moins dans tous les cas, et il faut l'employer dans les premières séances, lorsqu'on n'a pas de raison d'en choisir une autre. Le fluide est ainsi distribué dans tous les organes, et il s'accumule de lui-même dans ceux qui en ont besoin. Aux passes faites à une petite distance, on en joint, avant de finir, quelques unes à la distance de deux à trois pieds. Elles produisent or-

dinairement du calme, de la fraîcheur et un bien-être sensible.

» Il est enfin un procédé par lequel il est très avantageux de terminer la séance. Il consiste à se placer à côté du malade qui se tient debout, et faire, à un pied de distance, avec les deux mains, dont l'une est devant le corps et l'autre derrière le dos, sept ou huit passes en commençant au-dessus de la tête, et descendant jusqu'au plancher, le long duquel on écarte les mains. Ce procédé dégage la tête, rétablit l'équilibre et donne des forces.

» Lorsque le magnétiseur agit sur le magnétisé, on dit qu'*ils sont en rapport*; c'est-à-dire qu'on entend par le mot *rapport*, une disposition particulière et acquise, qui fait que le magnétiseur exerce une influence sur le magnétisé, qu'il y a entre eux une communication du principe vital.

» Ce rapport s'établit quelquefois très vite, quelquefois après un temps plus ou moins long. Cela dépend des dispositions morales et physiques des deux individus. Il est rare qu'il ne soit pas établi dans la première séance. Les magnétiseurs exercés sentent ordinairement en eux-mêmes lorsque ce moment est arrivé.

» Une fois que le rapport est bien établi, l'action se renouvelle dans les séances suivantes à l'instant où l'on commence à magnétiser. Alors, si l'on veut agir sur la poitrine, l'estomac ou l'abdomen, il est inutile de toucher, à moins qu'on ne trouve cela plus commode. Ordinairement le magnétisme agit aussi bien et même mieux dans l'intérieur du corps, à la distance d'un ou deux pouces, que par attouchement. On se contente en commençant la séance de prendre un moment les pouces. Quelquefois il est nécessaire de magnétiser à la distance de plusieurs pieds. Le magnétisme à distance est plus calmant, et quelques personnes nerveuses n'en peuvent supporter d'autre.

» Pour faire les passes, il ne faut jamais employer aucune force musculaire autre que celle qui est indispensable pour soutenir la main et l'empêcher de tomber. On doit mettre de l'aisance dans ses mouvements, et ne pas les faire trop rapides. Une passe de la tête aux pieds peut durer environ

une demi-minute. Les doigts de la main doivent être un peu écartés les uns des autres, et légèrement courbés, de manière que le bout des doigts soit dirigé vers celui qu'on magnétise.

C'est par l'extrémité des doigts, et surtout par les pouces que le fluide s'échappe avec le plus d'activité. C'est pour cela qu'on prend d'abord les pouces du malade, et qu'on les tient dans les moments de repos. Ce procédé suffit ordinairement pour établir le rapport. Il est un autre procédé que vous emploierez avec succès pour fortifier ce rapport : il consiste à opposer vos dix doigts à ceux du malade, de manière que l'intérieur de vos mains soit rapproché de l'intérieur des siennes, et que la partie charnue de vos doigts touche la partie charnue des siens, les ongles étant en dehors. Il paraît qu'il sort beaucoup moins de fluide de la surface extérieure des mains que de la surface intérieure, et c'est une des raisons pour lesquelles on détourne les mains en remontant, sans les écarter beaucoup du corps.

NOTE II.

RAPPORT DES COMMISSAIRES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MÉDECINE.

Nous avons été nommés par monseigneur le baron de Breteuil, conformément aux ordres du roi, pour suivre les procédés de M. Deslon dans l'application du magnétisme animal au traitement des maladies, et pour en rendre au ministre un compte qu'il doit mettre sous les yeux de sa majesté.

Pour remplir, avec l'exactitude et l'attention dont nous pouvions être capables, la commission dont nous étions chargés, nous avons procédé de la manière suivante.

1° M. Deslon, dans un discours prononcé en sa présence par M. Lafisse, nous a exposé les principes de la méthode qu'il suit.

2° M. Lafisse, autorisé par M. Deslon, nous a donné par écrit l'énoncé des principes contenus dans le discours que nous avions entendu.

3° MM. Deslon et Lafisse ont exécuté devant nous les différentes manipulations usitées dans l'emploi de ce qu'on appelle *magnétisme animal*, et nous ont instruits à les mettre nous-mêmes en pratique.

4° Nous avons observé, chez M. Deslon, les effets du prétendu magnétisme animal sur des malades qu'il y a soumis.

5° Nous nous sommes réunis plusieurs fois chez l'un de nous pour magnétiser des malades, et observer en particulier, en prenant toutes les précautions que nous jugions nécessaires, les effets que pourrait produire cette méthode.

Le compte que nous en rendons ici est divisé en deux parties. Nous traitons, dans la première, de la théorie du prétendu magnétisme animal; et, dans la seconde, de son application au traitement des maladies.

PREMIÈRE PARTIE.

Théorie de la méthode à laquelle on donne le nom de magnétisme animal, *et réflexions sur cette théorie.*

§ I.

M. Deslon définit ce qu'on appelle *magnétisme animal* : « l'action qu'un homme exerce sur un autre homme, soit par le contact immédiat, soit à une certaine distance, par la simple direction du doigt ou d'un conducteur quelconque ; » et il pense que cette action « est l'effet d'un fluide universellement répandu. »

Réflexions. Nous observerons, par rapport à ce premier article, que l'expression de *magnétisme animal* a été employée dans le dix-septième siècle ; que le magnétisme a eu alors de nombreux partisans ; qu'ils attachaient à ces mots les mêmes idées que l'on a renouvelées de nos jours ; qu'ils attribuaient également ce magnétisme à un fluide universellement répandu ; qu'ils l'annonçaient, ainsi que le font ses nouveaux partisans, comme un remède puissant dans le traitement de la plupart et même de toutes les maladies. Cette manière de les combattre, que l'on a essayé de faire revivre sous la même dénomination, n'est donc qu'un système ancien, renouvelé dans ces derniers temps, annoncé dans les siècles précédents, défendu surtout et vanté pendant une partie du siècle dernier, et tombé dans l'oubli depuis que l'on n'admet dans les sciences que les faits, les résultats clairs et évidents des expériences, au lieu des systèmes et des hypothèses.

Preuves des observations précédentes sur l'ancienneté de ce qu'on appelle *magnétisme animal.*

On trouve ces preuves réunies dans les ouvrages cités ci-dessous.

Paracelse, *Opera chimica Paragrani*, *Tract.* II.

Wanhelmont, *De magnetica vulnerum curatione.*

Goclenius, *De magnetica vuln. curat.*, etc., etc. *Synarthrosis magnet. ejusdem,* etc., etc.

PHILOSOPHIA MOYSAICA, etc., etc.
MAXWEL, *De medicina magnetica*, etc.
SEB. WIRDIG, *Nova medicina spirituum.*
FERD. SANTANELLI, *Philosophia recondita*, etc.
BURGRAVIUS, *De cura morborum magnetica.*
KIRCHER, *Magnetismus animalium*, etc.

Et les *Recherches et doutes sur le magnétisme animal*, par M. Thouret, qui a prouvé l'ancienneté de l'hypothèse dans laquelle on a admis le *magnétisme animal* comme un agent en physique et en médecine, et qui a démontré en même temps l'insuffisance des preuves sur lesquelles cette supposition était appuyée. Ce traité a paru avec l'approbation et le privilége de la Société royale de médecine, qui avait chargé l'auteur de faire ces recherches.

§ II.

M. Deslon ne connaît point de preuves physiques qui démontrent l'existence de l'agent ou fluide auquel il attribue le magnétisme animal comme un principe dont il émane.

Nous entendons, par preuves physiques, des faits, des expériences, des résultats, desquels on puisse juger par le rapport des sens extérieurs. Ce genre de preuves est le seul admissible en physique; tout ce qui n'en est pas susceptible demeure sans démonstration, et ne peut être regardé que comme un système.

L'existence du fluide ou agent dont on suppose qu'émane le magnétisme animal *n'est donc qu'une hypothèse.*

§ III.

Au défaut de preuves physiques, M. Deslon, pour constater l'existence de cet agent ou fluide, cite des effets que l'on produit ou que l'on paraît produire par ce que l'on appelle le *magnétisme animal.*

Ces effets sont :

1° Des sensations internes;

2° Des mouvements convulsifs, auxquels on donne le nom de *crises*, qu'éprouvent un certain nombre de sujets soumis au prétendu magnétisme animal.

Examen des preuves employées par M. Deslon.

Les sensations internes sont des preuves équivoques, souvent illusoires, sur lesquelles par conséquent on ne peut établir son jugement, et d'où l'on ne peut tirer des conséquences certaines.

Démonstration de l'assertion précédente.

1° Celui auquel on fait part des sensations internes que l'on éprouve n'en peut juger que sur un rapport dans lequel on peut le tromper, sans qu'il lui soit possible ni de les discerner lui-même, ni d'en convaincre les autres.

2° Ceux qui font le rapport de leurs sensations, quoique de très bonne foi, peuvent être dans l'erreur et y faire tomber celui auquel ils les décrivent, parceque leur imagination leur en impose, ou parcequ'ils rapportent à une cause ce qui dépend d'une autre. Les médecins instruits savent combien les personnes attaquées de maladies nerveuses exagèrent leurs souffrances, et combien, dans ces différents cas, la sensibilité des malades les égare eux-mêmes; cette vérité est notoire en médecine.

3° Le physicien qui éprouverait des sensations n'en tirerait pas de conséquence, parcequ'il manquerait de moyens propres à le convaincre qu'elles ne seraient pas, ou le produit de son imagination, ou de son attention à observer ce qui se passerait en lui-même, et qu'il ne pourrait les rapporter à une cause déterminée. Il n'en conclurait donc rien en faveur de l'agent que l'on suppose être le principe du magnétisme animal.

Faits qui ajoutent à la force de la démonstration précédente.

1° Il est peu de personnes qui, dans le recueillement, et par une attention fixée sur leur état actuel, ne s'aperçoivent de sensations qu'elles n'auraient pas remarquées sans ce retour réfléchi sur elles-mêmes.

2° Il n'y a, suivant M. Deslon, que les sujets plus sensibles que le commun des hommes, ceux qui sont dans un état de

maladie ou qui en portent en eux le germe, qui éprouvent des sensations internes.

Mais de tels sujets sont très susceptibles d'impressions multipliées; ils sont plus soumis au pouvoir de l'imagination, et par conséquent plus exposés à se tromper sur la nature et les causes de ce qu'ils ressentent.

Résultats des expériences que nous avons faites pour constater les effets de ce qu'on appelle *magnétisme animal*.

Le but de nos expériences a été surtout de déterminer quel serait l'effet des procédés du prétendu magnétisme animal sur des personnes placées dans des circonstances telles, qu'elles fussent soustraites, par un moyen quelconque, à l'influence de l'imagination.

1° Deux hommes, dont l'un, encore jeune, était né très sensible, très irritable; dont l'autre plus âgé, était dans un état de maladie, déclaraient éprouver des sensations dans des parties sur lesquelles on dirigeait le doigt ou un conducteur. Leurs sensations paraissaient répondre aux divers mouvements que l'on exécutait. Nous leur avons bandé les yeux, et pendant tout le temps que nous les avons privés de la lumière, les sensations que ces deux hommes ont déclaré éprouver n'ont plus répondu régulièrement aux divers mouvements que nous exécutions. Ils ont souvent nommé une partie comme le siége d'une sensation, tandis qu'on agissait sur une région très éloignée, dans laquelle ils ont dit ne rien ressentir.

2° A ces premières expériences nous avons ajouté les suivantes, qui nous ont paru devoir mériter une grande attention. Nous avons cessé toutes les opérations susdites à l'égard de ces deux sujets, mais sans qu'ils s'en aperçussent; et, pensant que nous continuions le procédé du magnétisme, ils ont, pendant cette interruption, qui a été de longue durée, déclaré qu'ils éprouvaient des sensations en différentes parties. Enfin le résultat a été que ces deux hommes, soumis aux expériences que nous avons faites, qui, jouissant de la faculté de voir, n'avaient ordinairement éprouvé des sensations que dans les parties sur lesquelles nous agissions, pendant qu'ils ont eu les

yeux bandés, ont plus souvent annoncé des sensations qui ne répondaient pas aux mouvements que nous exécutions, qu'ils n'ont rencontré juste à cet égard.

3° Nous avons répété plusieurs fois et varié sur divers sujets sains et malades les expériences dont nous venons de rendre compte, et les résultats ont toujours été les mêmes.

4° Les deux faits suivants nous ont paru devoir être exposés séparément.

Une femme, à laquelle on présentait le doigt ou un conducteur, se plaignait d'angoisses et de malaise, dès qu'elle les voyait dirigés vers elle en devant, ou qu'elle s'apercevait qu'on les lui présentait par derrière : elle priait que l'on cessât d'agir à son égard, assurant qu'elle était prête à se trouver mal.

Un de nous ayant arrêté les regards de cette femme sur un objet, et fixé son attention par ce moyen, un autre lui a présenté par derrière le doigt pendant dix minutes, sans qu'elle s'en soit aperçue, et sans qu'elle ait dit avoir éprouvé aucune sensation.

Une demoiselle de seize ans, privée de l'exercice libre des facultés intellectuelles, sujette à des attaques d'épilepsie, qui se renouvellent tous les trois ou quatre jours, a été soumise aux différents procédés du magnétisme animal pendant soixante-cinq minutes; elle n'en a éprouvé aucun effet : au moins elle ne l'a pas fait connaître à sa gouvernante, qui est accoutumée à juger de ses sensations; et il ne lui est point survenu d'accès d'épilepsie, comme les partisans du magnétisme animal disent qu'il doit arriver le plus souvent à ceux qui y sont sujets. En effet, le retour de l'épilepsie peut avoir lieu pour les personnes qui jouissent de leurs facultés intellectuelles, qui réfléchissent sur leur état, sur ce que l'on pratique à leur égard, tandis qu'il ne s'opèrera point dans celles qui sont privées de réflexion et d'intelligence; ce qui est une preuve de plus de l'influence de l'imagination et des causes morales dans les circonstances de cette nature.

§ IV.

Examen des preuves de l'existence de l'agent ou fluide auquel on attribue le magnétisme animal, tirées des mouvements convulsifs que l'on nomme *crises*.

Parmi les personnes que l'on magnétise, quelques unes, après un temps plus ou moins long, tombent dans des mouvements convulsifs que l'on a appelés des *crises*. On regarde ces prétendues *crises* comme des preuves d'un agent particulier, auquel on les attribue. Avant d'examiner ce genre de démonstration, nous exposerons les remarques que nous avons faites,

1° Sur les personnes qui tombent dans des mouvements convulsifs ;

2° Sur le lieu où l'on magnétise ces personnes ;

3° Sur la manière dont on les magnétise.

Des personnes qui tombent dans des mouvements convulsifs que l'on a appelés des *crises*.

1° Il n'y a que les sujets les plus sensibles, soit par l'effet de leur constitution, soit par celui de leur maladie, qui tombent dans des mouvements convulsifs.

2° Ils n'y tombent qu'après avoir été soumis, pendant un temps plus ou moins long, aux procédés du magnétisme animal, par contact immédiat. Il est si rare de rencontrer des sujets auxquels cet accident survienne par la simple direction du doigt ou d'un conducteur, que l'on en cite à peine quelques exemples.

3° Les personnes, même très sensibles, que l'on magnétise séparément, éprouvent difficilement et rarement des convulsions; ce qui arrive à un plus grand nombre, et aux mêmes sujets, plus tôt et plus fréquemment, lorsqu'on les magnétise dans un lieu où il y a plusieurs malades réunis.

4° Il y a beaucoup moins d'hommes que de femmes qui en soient susceptibles; et plus de femmes riches que de femmes indigentes.

5° Ce n'est qu'après un séjour plus ou moins long dans le

lieu où l'on magnétise, que les personnes qui tombent en convulsions éprouvent cet accident.

Du lieu où l'on magnétise.

1° Un vaisseau de bois fermé en dessus, fort grand, de forme ovale, d'environ vingt-quatre pouces de haut, auquel on a donné le nom de *baquet*, occupe le milieu de la pièce où l'on magnétise.

Le couvercle qui ferme le baquet est percé sur ses bords, et dans toute sa circonférence, de trous, d'où s'élèvent des tringles de fer poli, de la grosseur du doigt, terminées en pointe mousse et arrondie, recourbées, et alternativement les unes plus courtes, les autres plus longues. On plonge à volonté l'extrémité des tringles dans le baquet, et on les retire; on les ôte de même quand on le veut.

A la base des tringles sont attachées de longues cordes, à peu près de la même grosseur que les tringles.

2° Les malades se placent autour du baquet; ils sont assis sur des chaises, chacun séparément, et forment, suivant leur nombre, un, deux ou trois rangs. Ils dirigent chacun, vers la partie qui est regardée comme le siége de leur mal, l'extrémité d'une des tringles de fer, et ils l'y appliquent. Ils font en même temps plusieurs circonvolutions de la corde attachée à la tringle, autour des parties dans lesquelles ils ont coutume d'éprouver des douleurs, ou qu'ils croient affectées de maladies.

Le baquet est regardé, par les personnes qui emploient le magnétisme animal, comme propre à rassembler, à concentrer le fluide ou agent dont elles supposent l'existence; et, suivant ces mêmes personnes, il en est le réservoir. Les tringles et les cordes sont considérées comme des conducteurs. Il est important de dire que nous n'avons reconnu et qu'il ne nous a été fourni aucune preuve de ces assertions; aussi le baquet n'est-il pas réputé nécessaire, et n'est-il regardé que comme un accessoire dont on peut se passer.

3° On tient fermées les portes ou les fenêtres du lieu où l'on magnétise; des rideaux n'y laissent pénétrer qu'une lumière douce et faible; on observe le silence dans la pièce, ou l'on n'y

parle qu'à demi-voix; on recommande d'y éviter le bruit et le tumulte.

Il résulte des précautions que l'on observe, 1° que l'atmosphère s'y échauffe, qu'on y respire un air pesant et altéré, tel que celui de tous les lieux fermés ou l'on rassemble un grand nombre de personnes; 2° que l'aspect de la pièce dispose à la réflexion et à la méditation; le spectacle qu'on y a sous les yeux est en général celui de personnes qui souffrent, et dont l'extérieur est triste; on n'est distrait de ce tableau que par les manipulations qu'exécutent ceux qui magnétisent, ou par l'agitation et les mouvements des magnétisés qui tombent en convulsions : le calme qui règne n'est interrompu que par des bâillements, des soupirs, des sanglots, des plaintes, quelquefois des cris, enfin par les différentes expressions de l'ennui ou de la douleur.

Il y a dans quelques pièces un *forte-piano*, sur lequel on exécute un petit nombre d'airs, surtout vers la fin des séances.

4° Des domestiques apportent pour boisson aux malades, suivant qu'ils le demandent, de l'eau dans laquelle on fait dissoudre de la crême de tartre (1).

Des parties que l'on magnétise.

Il y a, comme nous l'avons énoncé, deux manières de magnétiser; le contact immédiat, et la direction du doigt ou d'un conducteur à quelque distance.

1° Le procédé le plus ordinaire, quand on magnétise par contact, consiste à appliquer les mains sur les hypocondres, en dirigeant l'extrémité des pouces vers l'ombilic.

On applique souvent les pouces ou l'extrémité de l'un et l'autre doigt *index* sur l'*épigastre*; on est aussi dans l'usage de poser les mains sur la région des reins, surtout lorsqu'on magnétise les femmes.

Les autres parties que l'on touche sont déterminées par le

(1) On sait que cette substance est doucement purgative, surtout lorsqu'on en fait un usage habituel.

siége du mal; mais, sur quelque partie que l'on agisse, outre le conctact, on exécute encore des frictions plus ou moins longues, dans lesquelles on appuie plus ou moins, et elles ont lieu particulièrement sur les régions ombilicale et épigastrique.

2° On magnétise à une certaine distance, en présentant le doigt ou un conducteur sous les narines, à la bouche, aux yeux, sur le bas du cou, et en arrière entre les épaules; on présente aussi le doigt ou le conducteur sur le sinciput, sur le front, et derrière la tête; on porte encore le doigt ou le conducteur, suivant la direction des bras, le long des côtés du corps, et sur les cuisses et les jambes; quelquefois on rassemble les doigts alongés sans les réunir, et on secoue les mains comme si on faisait des aspersions précipitées du fluide que l'on suppose émaner des doigts que l'on agite.

Lorsque les malades sont tombés en convulsions, on continue ordinairement de les magnétiser par contact avec une main, et à une certaine distance, par le moyen de l'autre main. Pendant la durée de cette dernière opération, les malades ont, par intervalles, des rémissions et des accès de convulsions.

Conséquence des faits précédents.

Les convulsions dans lesquelles tombent plusieurs des sujets ue l'on a soumis au magnétisme, le renouvellement des mouvements convulsifs après une rémission, à la suite de la direction du doigt ou d'un conducteur à une certaine distance, tendraient à faire supposer un agent particulier inconnu, qui produirait ces mouvements, s'il n'était pas facile d'en assigner des causes évidentes, sensibles et connues, sans que l'on ait besoin de recourir à un agent supposé.

Preuves de l'assertion précédente. Causes des mouvements convulsifs et de leur renouvellement, après une rémission, dans les personnes que l'on soumet à ce que l'on appelle *magnétisme animal.*

Il y a deux sortes de causes des mouvements convulsifs, et de leur renouvellement après une rémission. De ces causes, les unes sont essentielles, immédiates et déterminantes; les autres, qui sont multipliées, sont accessoires et prédisposantes.

Causes essentielles et déterminantes.

Les causes immédiates et déterminantes des mouvements convulsifs dans les personnes magnétisées sont une longue application des mains la chaleur produite par cette application, l'irritation excitée par le frottement.

Les parties sur lesquelles on applique les mains, sur lesquelles on fait des frictions, sont les plus sensibles, les plus irritables, celles où les *plexus* nerveux sont les plus multipliés, où un plus grand nombre de nerfs s'unissent, où, par le moyen des paires appelées *grand* et *petit sympathiques*, leurs rameaux communiquent les uns avec les autres, et, par leur connexion, établissent entre les différentes régions du corps une correspondance et une réaction des plus intimes et des plus étendues.

Il est de raisonnement et de fait, que la chaleur communiquée, la gêne produite sur ces parties par une longue imposition des mains, et surtout la sensation excitée par le frottement, suffisent pour augmenter la sensibilité et l'irritabilité, pour les porter à leur comble, pour exciter dans les régions sur lesquelles on agit en magnétisant, des mouvements convulsifs qui s'étendent de proche en proche, par la connexion des rameaux nerveux, et se répandent dans toute l'habitude du corps. C'est par le frottement sur la région du ventre que des personnes qui n'ont aucune notion du magnétisme se provoquent à aller à la garde-robe; sorte de toucher dont les effets sont très anciennement connus, et résultent de la pression mécanique du foie, de la vésicule du fiel, et des intestins; et c'est par une cause analogue, par l'irritation d'une partie sensible, communiquée à l'estomac, que le doigt, une plume présentée à l'entrée de l'œsophage, déterminent le vomissement. Il est donc des causes déterminantes, évidentes, sensibles et connues des convulsions dans lesquelles tombent les personnes que l'on magnétise par le contact immédiat.

Des causes accessoires et prédisposantes.

Les causes accessoires et prédisposantes de ces convulsions dépendent des faits et des circonstances dont nous avons parlé,

en traitant des personnes que l'on soumet au magnétisme, et du lieu où l'on magnétise. Parmi ces causes, dont l'énumération deviendrait trop longue, nous choisirons les principales, celles dont plusieurs peuvent produire seules et d'elles-mêmes des mouvements convulsifs.

Ces causes sont, de la part des malades, leur constitution sensible et irritable, l'activité de leur imagination, son pouvoir sur les nerfs, l'habitude que ces personnes ont de s'occuper de leur état, la mélancolie et l'ébranlement qui en résultent, et dont les effets se propagent dans les fibres organiques et musculaires.

Les causes accessoires et prédisposantes, dépendantes du lieu où l'on magnétise, sont la chaleur qu'on y éprouve, la qualité de l'air chargé et pesant que l'on y respire, le tableau sérieux, même imposant, que l'on y a sous les yeux, le recueillement et la tristesse que cet appareil inspire, la gêne qui est la suite nécessaire d'un séjour un peu long dans le lieu où l'on magnétise. Souvent quelques unes de ces causes, comme la chaleur, un air pesant, la contrainte que l'on éprouve, suffisent pour que des personnes très sensibles, très irritables, soient attaquées de mouvements convulsifs : c'est ce qu'il n'est pas rare d'observer dans les différents endroits où le public se rassemble. Mais à ces premières causes on doit en ajouter une dont l'effet est beaucoup plus puissant et plus ordinaire, c'est la vue d'autres personnes déjà tombées en convulsions. Cette vue est si puissante, et produit tant d'effet sur les sujets très sensibles, principalement sur ceux qui ont déjà éprouvé des mouvements convulsifs, qu'il est très fréquent de les voir entrer en spasme, ou être repris de l'accès du mal qu'ils ont déjà ressenti, à la seule vue d'autres personnes qui en sont atteintes.

Il existe donc des causes accessoires et prédisposantes, qui aident la cause essentielle et déterminante des convulsions, dans les personnes que l'on magnétise, qui augmentent l'action de cette cause, et qui rendent son effet plus facile, plus prompt, plus considérable ; et plusieurs de ces causes suffisent seules pour exciter les convulsions les plus fortes dans certaines circonstances, comme tant de faits le démontrent.

Des mouvements convulsifs qui se renouvellent après une rémission, par la direction du doigt ou d'un conducteur, à quelque distance.

On doit porter sur ces mouvements secondaires le même jugement que sur les mouvements convulsifs primitifs produits par le contact, c'est-à-dire qu'ils ne prouvent point l'existence d'un agent particulier et inconnu, parcequ'il existe pour ces mouvements secondaires, comme pour les premiers, une cause suffisante, connue et évidente, et des causes probables aussi connues.

On continue souvent d'appliquer et de tenir une main en contact sur des personnes tombées en convulsions; ou, après avoir cessé, pendant quelques moments, de les toucher, on revient, par intervalles, à cette méthode. C'est un moyen suffisant pour renouveler les mouvements convulsifs, et au sujet duquel nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons observé sur les effets du contact immédiat.

Une autre cause qui peut renouveler et augmenter l'état convulsif, lorsque l'on n'agit que par la simple direction du doigt ou d'un conducteur à une certaine distance, est l'impression de l'air agité par les mouvements que l'on exécute : deux autres causes non moins vraisemblables concourent avec celle-ci, et suffisent, quand elle n'a pas lieu, pour la suppléer : ces causes sont la chaleur communiquée par la proximité de la main, et l'émission de l'insensible transpiration.

Les causes que nous venons d'assigner paraîtront peut-être faibles au premier coup-d'œil; mais lorsqu'on aura fait réflexion à l'état de sensibilité, à l'irritabilité des personnes tombées en convulsions; quand on se sera rappelé que l'on a beaucoup d'exemples de semblables résultats dans des circonstances pareilles, alors on ne doutera pas que ces causes ne soient suffisantes pour produire l'effet que nous leur attribuons.

Le souffle le plus léger, le plus faible ébranlement de l'air, suffisent pour renouveler les mouvements convulsifs dans les malheureux qui en ont déjà éprouvé, par l'effet du virus hydrophobique, et en qui la sensibilité et l'irritabilité sont portées au plus haut degré. La vue des fluides, celle d'une glace ou

d'un corps quelconque poli et brillant, le seul éclat des yeux, renouvellent également ces mouvements convulsifs dans ces infortunés, par la simple réflexion de la matière de la lumière. Ainsi, le plus faible ébranlement de l'air, le plus léger contact de la substance la plus ténue, suffisent pour reproduire les spasmes, lorsque la sensibilité et l'irritabilité ont été préalablement excitées par une cause plus puissante. Les causes que nous avons assignées suffisent donc pour renouveler les mouvements dont il a été question.

Conclusions de la première partie de notre rapport.

1° Il n'existe point, de l'aveu même de M. Deslon, des preuves physiques de l'existence de l'agent ou fluide que l'on a supposé être le principe du *magnétisme animal*.

2° Les preuves citées pour démontrer l'existence de ce principe, tirées des sensations internes, sont équivoques, souvent illusoires, et par conséquent toujours insuffisantes.

3° Les effets attribués à ce principe inconnu, et qui sont regardés comme des preuves de son existence, dépendent de causes évidentes et connues ; d'où il suit que l'existence de l'agent ou fluide inconnu, que l'on regarde comme le principe du magnétisme animal, n'est qu'une hypothèse dénuée de preuves.

4° Ce qu'on appelle *magnétisme animal*, réduit à sa valeur par l'examen et l'analyse des faits et des circonstances, n'est donc que l'art de disposer les sujets sensibles, par des causes accessoires et concomitantes appréciées dans ce rapport, à des mouvements convulsifs, et d'exciter ces mouvements dans ces sujets, par une cause déterminante et immédiate, sans qu'il faille recourir à l'agent nouveau dont on a gratuitement supposé l'existence.

Mais cet art est-il utile, et doit-on en faire usage en médecine ?

Avant de répondre à cette question, qui est le sujet de la seconde partie de notre rapport, nous observerons que dans l'examen des faits nous ne nous sommes attachés qu'à ceux qui sont généraux, ordinaires, constants, parcequ'il nous a paru qu'il n'y a que des faits de cette nature dont on puisse tirer des

conséquences. Nous avons négligé ceux qui sont rares, insolites, merveilleux, tels que le renouvellement des mouvements convulsifs, par la direction du doigt ou d'un conducteur à travers le dos d'un siége fortement rembourré, à travers une porte, un mur, les sensations éprouvées à l'approche d'un arbre, d'un bassin, d'un corps ou d'un terrain que l'on avait auparavant magnétisés, etc.

Nous avons observé, par rapport à plusieurs de ces faits, dont nous avons été témoins, qu'ils dépendent d'un concours fortuit entre les mouvements de celui qui magnétise et ceux du malade, puisque tantôt ces mouvements répondent, tantôt ne répondent pas à ceux de la personne qui opère. Le penchant qui entraîne les hommes vers le merveilleux fait que l'on insiste beaucoup sur la coïncidence que l'on trouve, sous quelques aspects, entre les faits que l'on veut lier, et que l'on néglige l'éloignement et la disparité qui se rencontrent sous d'autres rapports entre eux. Nous avons cru enfin ne pas devoir fixer notre attention sur des cas rares, insolites, extraordinaires, qui paraissent contredire toutes les lois de la physique, parceque ces cas sont toujours le résultat de causes compliquées, variables, cachées, inextricables, dépendantes des circonstances du moment, du lieu et du moral, souvent plus que du physique, et que par conséquent il n'y a rien à conclure de ces faits, sur la réalité et les causes desquels il est impossible de porter un jugement déterminé.

SECONDE PARTIE.

Les procédés auxquels on a donné le nom de magnétisme animal, *réduits à leur valeur, et que nous avons démontré n'être que l'art de provoquer des convulsions, par les moyens détaillés et développés dans la première partie de ce rapport, sont-ils utiles, et doivent-ils être admis en médecine?*

Objets de cette seconde partie.

Avant de répondre à cette question importante, qui est l'objet principal et le but de l'examen dont nous avons été chargés, nous ferons une réflexion préliminaire.

Si ce qu'on appelle *magnétisme animal*, connu dans le siècle précédent, vanté par de nombreux partisans, dont plusieurs jouissaient alors d'une grande célébrité, annoncé comme un remède puissant, efficace dans la plupart des maladies, eût été réellement utile, l'usage s'en serait établi, il se serait confirmé, transmis et perpétué. Lorsqu'on annonce une découverte qui paraît être de nature à intéresser les hommes en général, ceux qui se croient en état d'en juger se partagent. Les uns adoptent et vantent, les autres rejettent et déprimient: le grand nombre, qui ne dispute pas, est séduit d'abord par la nouveauté; mais il n'adopte définitivement que ce qui peut lui être avantageux; éclairé par le temps et par l'expérience, il juge sans appel les inventions et les nouveautés, et il fixe le sort de toutes les découvertes.

Cette réflexion se présentera d'elle-même à tous ceux qui s'occuperont de la question que nous avons à examiner. La conséquence est facile à déduire, et suffirait pour déterminer ceux qui sont versés dans l'histoire des sciences et qui connaissent la marche de l'esprit humain; mais, chargés spécialement de faire un rapport sur la nature et les effets de ce qu'on appelle *magnétisme animal*, nous devons le considérer sous tous les aspects dont il nous paraît susceptible.

§ Ier.

Il y a deux moyens de juger de l'utilité et des inconvénients d'un objet quelconque. Ces moyens sont *les preuves tirées du raisonnement, et celles que fournissent les faits.*

1° Par rapport au prétendu *magnétisme animal*, proposé comme remède, la connaissance des causes des maladies, celle de la manière d'agir du moyen proposé, et les résultats que l'on peut tirer de ces recherches comparées entre elles, fournissent les preuves de raisonnement. 2° Celles de fait se tirent des changements en bien ou en mal, qui ont lieu dans ceux que l'on soumet à l'action de ce procédé, ou du défaut de changement dans l'état de ces mêmes personnes.

§ II.

Cause des maladies; action du magnétisme animal sur cette cause, suivant les principes de M. Deslon.

M. de Lafisse, dans le discours prononcé en présence de M. Deslon, et dont il nous a remis un précis, établit les principes suivants sur la cause des maladies en général, et sur la manière d'agir du magnétisme animal en particulier.

» De l'avis de tous les médecins de tous les temps, il n'est » qu'une seule cause de toutes les maladies, une matière hé- » térogène; la nature n'a qu'une seule voie pour guérir toutes » les maladies, qui est d'opérer la coction et l'évacuation de » cette matière par des crises, ce que produit le magné- » tisme, en restituant le ton des solides et en réveillant leurs » oscillations, en calmant l'éréthisme, et en rappelant le mou- » vement, c'est à-dire en aidant et accélérant le travail de la » nature. »

§ III.

Réflexions sur les propositions précédentes.

Pour apprécier ces propositions, il est nécessaire de les rappeler séparément, et de les soumettre à un court examen.

PREMIÈRE PROPOSITION.

« De l'aveu de tous les médecins de tous les temps il n'est » qu'une seule cause de toutes les maladies, une matière hété- » rogène. »

Les médecins ont, de tous les temps, attribué un grand nombre de maladies à des matières hétérogènes; mais ils n'ont pas assigné cette cause comme seule et unique. On ne peut nier que la pléthore ou l'épuisement, l'épaississement ou le défaut de consistance des humeurs, et surtout les vices des solides trop relâchés ou trop tendus, trop denses ou trop grêles, ne puissent avoir lieu sans qu'une matière étrangère les produise. La première proposition est donc beaucoup trop étendue, et doit être restreinte. *Voyez* Boerhaave, Sauvage, Astruc,

Gaubius, et tous ceux qui ont écrit des l es élémentaires sur ces différents sujets; on y trouvera cette question résolue de la manière que nous nous contentons de faire pressentir ici. Nous ne croyons pas devoir entrer dans de plus grands détails sur une discussion purement théorique et très indifférente à l'objet de ce rapport et au but de notre examen.

SECONDE PROPOSITION.

« La nature n'a qu'une seule voie de guérir toutes les ma-
» ladies, qui est d'opérer la coction et l'évacuation de l'humeur
» hétérogène par des crises. »

Il est nécessaire, pour apprécier cette proposition, de fixer nos idées sur ce que les médecins entendent par les termes de *coction* et de *crises*.

De la coction.

1° La coction consiste, relativement à l'humeur morbifique, dans une altération ou changement qu'elle subit par les efforts et l'action de la nature. La consistance des humeurs, leur couleur, l'odeur qu'elles répandent, annoncent ces changements dont les médecins jugent par les qualités sensibles. On a déterminé, par une longue suite d'observations, quels sont les caractères propres à faire distinguer les matières qui ont éprouvé la *coction*, d'avec celles qui sont dans un état de *crudité*. L'évacuation de ces dernières annonce l'irritation ou l'impuissance, l'excès ou la faiblesse des efforts de la nature sur ces matières, et la supériorité de la maladie sur les forces vitales; cette évacuation est par conséquent d'un présage plus ou moins fâcheux.

2° Relativement à la nature, la coction est le travail qu'elle entreprend pour agir sur l'humeur étrangère, pour la diviser, la séparer de la masse des fluides, la disposer à être portée au dehors et enfin pour l'expulser.

Des crises.

Le mot *crise* a deux acceptions : tantôt on entend par *crise* les efforts qui tendent à atténuer, à déplacer cette humeur; tantôt, et le plus souvent, le résultat de ces mêmes

efforts, ou le changement qu'ils produisent dans l'état du malade. Alors, au lieu du mot *crise*, on se sert quelquefois, et assez communément, du mot *jugement*, parceque, dans ce cas, la crise termine ou juge la maladie. Dans la première acception du mot, qui est le sens littéral, *crise* est le synonyme de combat; ce terme exprime l'action de la nature contre la cause de la maladie, et la réaction de cette cause contre la nature.

Pour se former une juste idée des crises, on doit donc les considérer sous ces deux rapports.

Des crises relativement au malade.

1° La crise relativement au malade est un changement dans son état plus ou moins prompt, en bien ou en mal, *heureux* ou funeste.

Ce changement, qui commence toujours par être *pénible*, inquiétant, est suivi, si la crise est heureuse, de la diminution des symptômes, d'un soulagement plus ou moins *prompt*, du rétablissement des fonctions, et de la convalescence. Si la crise au contraire est fâcheuse, et si la nature est vaincue dans le combat qu'elle livre, les suites sont l'augmentation des symptômes, la lésion et la gêne plus grande des fonctions, l'accablement général et la mort; mais, quelle que soit l'issue des crises, elle est peu retardée, et ce changement dans l'état des malades, parcourt rapidement ses périodes.

Enfin les crises heureuses finissent, comme nous l'avons déjà indiqué, par des évacuations que la coction a précédées; et celles auxquelles cette condition manque annoncent ou que la maladie n'est pas jugée, ou qu'elle l'est d'une manière incomplète.

Des crises relativement à la nature.

2° Les crises, considérées relativement à la nature, sont donc le résultat de ses efforts; une augmentation de ton dans les solides, qui est le produit de l'irritation, leurs oscillations

plus fortes et plus fréquentes, l'accroissement de la chaleur et de la vitesse du pouls, générales ou partielles, qui en sont les suites, les annoncent et les accompagnent. Ces symptômes prennent de l'intensité, diminuent et finissent avec elles; s'ils sont modérés, le jugement de la maladie est heureux; si au contraire l'abondance ou la qualité de l'humeur excite des mouvements violents, le médecin est inquiet; il en augure mal si l'agitation est excessive, et il en désespère, si la cause produit un éréthisme général, des contradictions tumultueuses et désordonnées, enfin des convulsions, dont le degré de violence annonce plus ou moins de danger.

La crise finit alors sans qu'il y ait des matières évacuées, ou elles ne le sont que par expression, et l'état du malade s'aggrave de plus en plus.

Après avoir exposé la manière dont les forces vitales produisent les crises de différente nature pour la guérison des maladies, sans nous arrêter à rechercher si c'est de cette manière qu'elles les terminent toutes, ce qui a été contesté par quelques médecins célèbres, nous continuerons de rapporter et d'examiner les principes adoptés par les partisans de la nouvelle doctrine.

TROISIÈME PROPOSITION.

« Le magnétisme animal, en restituant le ton des solides, » en réveillant leurs oscillations, en calmant l'éréthisme, et » en rappelant le mouvement, c'est-à-dire en aidant et en ac- » célérant le travail de la nature, opère, par des crises, la » coction et l'évacuation de l'humeur morbifique. »

Observations préliminaires sur cette troisième proposition.

Nous avons prouvé dans la première partie de ce rapport que le magnétisme animal, c'est-à-dire l'art d'exciter des convulsions par des causes indiquées dans notre première partie, est un moyen essentiellement irritant, et qu'il n'a point d'autres propriétés. On ne saurait donc croire, avec l'auteur de cette troisième proposition, qu'il ait la vertu calmante : comment pourrait-il restituer le ton des solides, augmenter leurs

oscillations, et calmer l'éréthisme ? On prétend, il est vrai, pouvoir, par certains procédés, diminuer l'irritation excitée d'abord ; mais quand bien même le magnétisme possèderait cette double propriété contradictoire dans le même moyen, ne serait-il pas imprudent et dangereux d'en faire usage dans tous les cas où la cause irritante est naturellement trop forte, où les solides ont trop de ton ? On augmenterait alors l'irritabilité et les oscillations des fibres déjà trop tendues ; et qui oserait se flatter de remédier au mal, lorsqu'il aurait acquis une telle intensité ? En supposant donc que le prétendu magnétisme animal réunît les propriétés contradictoires qu'on lui attribue, il ne conviendrait ni dans le traitement des maladies inflammatoires, ni en général dans celui du plus grand nombre des maladies aiguës.

Comparaison des effets du prétendu magnétisme animal, auxquels on a donné les noms de *coction* et de *crises*, avec ces deux moyens de guérir, employés par la nature.

1° La nature annonce, continue et opère la coction et la crise par des mouvements qui, quoique prompts, ont une certaine durée, qui se succèdent sans interruption, et qui terminent la maladie à des époques, et en suivant une marche connue des bons observateurs.

Ce que l'on appelle *magnétisme animal* agit inopinément d'une façon brusque et subite : on l'interrompt, on le reprend, on suspend ses effets, et jamais on ne produit que de l'irritation et des secousses.

2° La nature emploie pour la *coction* et les *crises* salutaires, des efforts modérés : la coction n'a pas lieu, et l'issue de la crise est funeste lorsque les mouvements se font avec trop de violence et d'intensité.

Cependant les procédés du magnétisme animal se bornent à produire des effets de cette dernière espèce : on s'efforce de les augmenter ; on s'applaudit lorsqu'ils sont portés au plus haut degré, et c'est à ce résultat pénible et dangereux pour le malade que l'on donne le nom de *crises*, quoique toutes les conditions soient diamétralement opposées entre les crises

naturelles et ces effets. N'en doutons pas; c'est cette nomenclature qui a trompé, qui en a imposé sur les vertus attribuées au prétendu *magnétisme animal.*

3° Les évacuations qui ont lieu à la suite de ces procédés sont toutes *crues*; on n'y reconnaît aucun signe de coction, mais tous les caractères de la crudité et de l'expression : elles ne soulagent point le malade (1). Il y a donc la même différence entre les évacuations que produit le magnétisme animal, et celles que la nature prépare, qu'entre les prétendues crises opérées par le magnétisme, et celles qui sont le résultat des efforts naturels.

Il nous reste à faire connaître les dangers auxquels expose la méthode proposée par MM. Mesmer et Deslon.

Effets dangereux du magnétisme.

1° L'application des mains et le frottement sont les deux procédés les plus actifs que l'on emploie dans les opérations du *magnétisme animal.* On exécute ces procédés sur les régions de la surface du corps qui répondent aux viscères les plus sensibles, les plus irritables, qui sont en même temps destinés aux fonctions les plus essentielles de l'économie; d'où il résulte plusieurs inconvénients, celui d'exciter une violente irritation dans ces organes, et celui d'attirer sur eux, de fixer dans leur tissu les humeurs vagues et hétérogènes répandues dans toute l'habitude du corps : en effet, il est d'expérience qu'elles se portent, ou plutôt que les lois de l'économie ani-

---

(1) Il faut bien prendre garde de se tromper à cet égard. Les malades tombés en convulsions par l'effet du magnétisme animal, dans les instants de rémission, qui sont ceux où ils ont quelquefois des évacuations, se trouvent soulagés; mais ils le sont de l'oppression et de la gêne que produisaient le spasme et la contraction convulsive; ils le sont comparativement à l'état pénible dans lequel on les a jetés, mais non pas comparativement à leur état habituel. Il en arrive autant à tous ceux qui ont des attaques de spasme; quand l'accès est fini, ils éprouvent un soulagement qui n'est relatif qu'à la fatigue de l'état convulsif lui-même, qui a précédé immédiatement le repos dont ils jouissent.

male les dirigent vers les points que l'on stimule. C'est d'après ces vues que l'on applique le moxa, le feu, les cantharides et autres épispastiques, que l'on ouvre des cautères pour appeler l'humeur au dehors. Mais en excitant l'irritation sur les parties internes, on s'expose à produire un effet directement opposé.

2° On porte l'irritation sur des organes qui communiquent et sympathisent par le moyen d'un grand nombre de nerfs, avec les autres parties du corps. Quand l'ébranlement s'est communiqué à toute l'économie, on l'entretient, on le fortifie en agissant sur le foyer d'où il émane, et sur les points les plus sensibles des régions vers lesquelles il s'est propagé; d'où il résulte un trouble général, un tumulte et un désordre universels dans toutes les fonctions organiques.

3° Les opérations du prétendu magnétisme animal sont longues et très multipliées; on les répète souvent deux fois chaque jour. Les convulsions qui en sont la suite durent toujours long-temps, et quelquefois pendant plusieurs heures. Ce renouvellement fréquent des mouvements spasmodiques expose les malades au danger d'en contracter l'habitude; car, quelle que soit la cause des convulsions, l'expérience a constamment prouvé que si l'on ne parvient pas à les guérir, à en détruire la cause en peu de temps, elles augmentent en durée et en fréquence, et deviennent plus tôt ou plus tard l'état habituel du malade.

4° Les effets que produisent les procédés du prétendu magnétisme animal sont des convulsions et des évacuations.

Premièrement. Les convulsions, outre les inconvénients dont nous avons déjà parlé, suspendent les sécrétions; elles diminuent, par l'effet de l'éréthisme, la capacité des vaisseaux; elles exposent donc les malades à la stase des liqueurs, aux congestions et aux engorgements de toute espèce.

Deuxièmement. Elles exercent principalement leur action sur le cerveau, par la réaction que lui communiquent les nerfs stimulés. Ainsi, parmi les personnes mises en convulsions par les procédés du magnétisme animal, les unes sont engourdies et privées de leurs facultés intellectuelles; d'autres

tombent dans un assoupissement profond; plusieurs au contraire s'agitent et éprouvent du délire, ont une espèce de folie, dont la durée égale celle des prétendues *crises* ou des convulsions qu'on leur occasione, c'est-à-dire pendant plusieurs heures. Il ne faut pas être médecin pour apercevoir tous les inconvénients de ces manœuvres, et pour sentir combien il est dangereux d'exposer deux fois par jour des personnes très sensibles à des commotions aussi violentes.

On sait par expérience combien les convulsions sont funestes pour les malades qui ont des tumeurs squirreuses ou carcinomateuses, pour ceux dont la poitrine est délicate, et qui sont disposés à la phthisie, et en particulier pour les femmes qui souffrent de la matrice : on a observé que les convulsions disposent les squirres à se changer en cancers, qu'elles hâtent l'ouverture des cancers occultes, et qu'elles accélèrent la dégénérescence des cancers ouverts. L'expérience a également prouvé que les convulsions déterminent ou renouvellent le crachement de sang, qu'elles augmentent le progrès des ulcères, qu'elles aggravent la suppuration des tubercules, qu'elles développent dans les femmes tous les accidents et les maux dont la matrice, dans un état d'orgasme et d'irritation habituelle, peut devenir le foyer; considération qui s'étend très loin, tant au physique qu'au moral; et surtout que leurs suites sont funestes à celles dans lesquelles ce viscère est affecté d'une manière réelle, soit d'un engorgement sanguin, soit d'obstructions, soit de squirrosités.

Mais comme il est souvent difficile de décider si les malades sont dans les différents cas que nous venons de citer ou menacés d'y tomber, et que ces dispositions sont très fréquentes, il est téméraire et très dangereux d'exposer à ces accidents le grand nombre en général, et en particulier les personnes faibles et sensibles, dans lesquelles il est très rare qu'il n'y ait pas quelque organe plus ou moins affecté.

5° Les évacuations qui succèdent aux convulsions excitées par le prétendu magnétisme animal sont le produit d'une contraction universelle, ou de la convulsion de quelques organes ; il n'en résulte donc que la déperdition d'une substance souvent précieuse, et non une dépuration des fluides

et l'expulsion d'une humeur âcre et hétérogène. Plus ces évacuations sont abondantes, plus, loin d'être salutaires, comme on l'a prétendu, elles diminuent les ressources de la nature en exposant à un affaissement, à un accablement et à une faiblesse sans remèdes.

§ IV ET DERNIER,

ou des preuves de fait.

Nous rappellerons ici que les *preuves de fait* seraient celles que fourniraient les changements survenus dans l'état des malades soumis aux procédés du magnétisme animal, ou le défaut de changement dans l'état de ces mêmes malades. Mais pour que nous puissions tirer de ces preuves des conséquences fondées, incontestables, telles que les exigent la nature et l'importance de notre commission, il faudrait que nous eussions une certitude physique que les personnes traitées sous nos yeux par le magnétisme animal, n'ont fait usage que de ce seul remède (1).

Nous sommes portés à le croire, d'après le rapport de M. Deslon; mais cette certitude morale ne peut nous suffire, en nous considérant comme commissaires nommés par le roi. Nous ne pouvons donc rien statuer de positif sur l'état des malades que nous avons soumis aux procédés du magnétisme animal chez M. Deslon.

Mais en nous permettant de supposer que ces malades n'ont été réellement traités que par les procédés du seul magnétisme animal, et après avoir fait une restriction indispensable, nous croyons pouvoir ajouter ici les résultats suivants, tirés de nos observations.

Nous diviserons les malades dont nous avons suivi le traitement en trois classes ou sections.

---

(1) C'est par cette raison, et par l'impossibilité d'être assurés du régime et de la conduite de quelques malades, adressés par nous à M. Deslon, que nous avons cessé de suivre ces mêmes malades, et de lui en présenter de nouveaux.

Résultats des observations faites sur des malades.

1° Les malades dont les maux étaient évidents et avaient une cause connue;

2° Ceux dont les maux légers consistaient en des affections vagues, sans cause déterminée;

3° Les mélancoliques.

Nous n'avons vu aucun des malades de la première classe guéris ou notablement soulagés, quoique nous les ayons suivis pendant quatre mois, et que, d'après ce qui nous a été dit, quelques uns fussent traités depuis plus d'une année. Mais, quand bien même il y aurait eu, comme on l'assure, quelques malades de cette classe guéris avant l'établissement de la commission qui nous a été confiée, on ne devrait en tirer aucune induction, parceque les exemples que l'on pourrait citer seraient peu nombreux, et que sur une multitude de malades rassemblés au hasard, la nature en guérit quelques uns, et dans un espace de temps souvent moins considérable que celui que l'on emploie pour le traitement par le magnétisme animal.

Quant aux malades de la seconde classe, nous en avons vu plusieurs qui nous ont assuré qu'ils se trouvaient mieux, qu'ils avaient plus d'appétit, qu'ils faisaient de meilleures digestions, etc. On doit observer que ces malades ne sont pas du nombre de ceux qui éprouvent des convulsions, soit qu'on ne cherche pas à leur en donner, soit que par leur constitution ou l'état de leur santé ils n'y soient pas disposés. Que l'on nous permette de répéter ici que les personnes dont il s'agit ne ressentaient que des affections légères et sans cause déterminée.

Plusieurs, circonstances concourent au bien-être que ces personnes ont dû éprouver : 1° n'ayant ni convulsions ni évacuations extraordinaires, les procédés du magnétisme animal ne les ont pas exposées au danger de ce qu'on appelle des *crises*.

2° L'espérance qu'elles ont conçue, l'exercice auquel elles se sont livrées tous les jours, la cessation des remèdes dont elles pouvaient user antérieurement, et dont la quantité

est si souvent nuisible en pareil cas, sont des causes multipliées et suffisantes des résultats que l'on dit avoir observés dans de semblables circonstances.

Il est probable que les effets de l'irritation produite par les procédés du magnétisme animal, c'est-à-dire par la pression ou le frottement des régions sensibles, se réduisent bientôt à peu de chose sur les personnes qui n'en sont que légèrement affectées ; les organes doivent s'y accoutumer, et cesser à la longue d'être susceptibles d'une réaction trop souvent répétée, et trop faible pour être durable.

Pour ce qui concerne les mélancoliques, qui composent la troisième classe, on sait combien il est facile de les affliger, de les consoler, de suspendre pour quelque temps leurs douleurs, de les occuper, de les distraire, et enfin combien il faut peu compter sur leurs témoignages, sur leur guérison et sur les succès que l'on obtient dans le traitement de leurs maladies.

CONCLUSION.

Il suit de la première partie de notre rapport :

1° Que le prétendu *magnétisme animal*, tel qu'on l'a annoncé de nos jours, est un système ancien, vanté dans le siècle précédent et tombé dans l'oubli.

2° Que les partisans du magnétisme animal, soit ceux qui ont autorisé ce système, soit ceux qui l'ont renouvelé parmi nous, n'ont pu autrefois, et ne peuvent encore aujourd'ui fournir aucune preuve de l'existence de l'agent inconnu, ou du fluide auquel ils ont attribué des propriétés et des effets, et que par conséquent l'existence de cet agent est gratuitement supposée.

3° Que ce que l'on a nommé le *magnétisme animal*, réduit à sa valeur d'après l'examen et l'analyse des faits, est l'art de faire tomber en convulsions par l'attouchement des régions du corps les plus irritables, et par les frictions que l'on exécute sur ces parties, les personnes très sensibles, après les avoir disposées à cet effet par des causes multipliées et concomitantes (1), que l'on peut varier à volonté, et dont plusieurs

(1) Voyez l'exposition de ces causes dans la première partie de notre rapport.

sont seules capables de provoquer les convulsions les plus fortes dans certains cas et dans certains sujets.

4° Nous avons commencé la seconde partie de notre rapport en remarquant que, si *le prétendu magnétisme animal*, célébré dans le dernier siècle, avait été réellement utile, l'usage s'en serait établi et perpétué.

5° Nous avons fait voir que c'est par erreur dans l'emploi des termes, que l'on a nommé *coction* et *crises* les effets que produisent les procédés du *magnétisme animal;* qu'entre la *coction* et les *crises*, qui sont des moyens que la nature emploie pour guérir, et les effets du prétendu magnétisme, il n'y a de rapport que dans la consonnance des mots, tandis que toutes les conditions essentielles et constituantes sont diamétralement opposées.

6° Nous avons détaillé les dangers multipliés et graves auxquels expose l'usage du *prétendu magnétisme animal;* nous avons insisté sur les maux que l'on doit redouter des convulsions qu'il excite et des évacuations qu'il occasione.

Nous pensons en conséquence :

1° Que la théorie du *magnétisme animal* est un système absolument dénué de preuves.

2° Que ce prétendu moyen de guérir, réduit à l'irritation des régions sensibles, à l'imitation et aux effets de l'imagination, est au moins inutile pour ceux dans lesquels il ne s'ensuit ni évacuations ni convulsions, et qu'il peut souvent devenir dangereux en provoquant et en portant à un trop haut degré la tension des fibres dans ceux dont les nerfs sont très sensibles.

3° Qu'il est très nuisible à ceux en qui il produit les effets que l'on a improprement appelés des *crises;* il est d'autant plus dangereux que les prétendues *crises* sont plus fortes, ou les convulsions plus violentes et les évacuations plus abondantes, et qu'il y a un grand nombre de dispositions dans lesquelles ses suites peuvent être funestes.

4° Que les traitements faits en public par les procédés du *magnétisme animal* joignent à tous les inconvénients indiqués ci-dessus, celui d'exposer un grand nombre de personnes, bien constituées d'ailleurs, à contracter une habitude spasmodi-

que et convulsive, qui peut devenir la source des plus grands maux.

5° Que ces conclusions doivent s'étendre à tout ce que l'on présente dans ce moment au public sous la dénomination de *magnétisme animal*, puisque l'appareil et les effets en étant partout les mêmes, les inconvénients et les dangers auxquels il expose méritent partout la même attention.

Signé, Poissonnier, Caille, Mauduyt, Andry.

A Paris, ce 16 août 1784.

NOTE III.

RAPPORT SECRET SUR LE MESMÉRISME, OU MAGNÉTISME ANIMAL;

rédigé par BAILLY.

Les commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal, en rédigeant le rapport qui doit être présenté à sa majesté et qui doit peut-être devenir public, ont cru qu'il était de leur prudence de supprimer une observation qui ne doit pas être divulguée ; mais ils n'ont pas dû la dissimuler au ministre de sa majesté : ce ministre les a chargés d'en rédiger une note destinée à être mise sous les yeux du roi et réservée à sa majesté seule.

Cette observation importante concerne les mœurs. Les commissaires ont reconnu que les principales causes des effets attribués au magnétisme animal sont l'attouchement, l'imagination, l'imitation; et ils ont observé qu'il y avait toujours beaucoup plus de femmes que d'hommes en crise. Cette différence a pour première cause la différente organisation des deux sexes. Les femmes ont en général les nerfs plus mobiles, leur imagination est plus vive, plus exaltée. Il est facile de la frapper, de la mettre en mouvement. Cette grande mobilité des nerfs, en leur donnant des sens plus délicats et plus exquis, les rend plus susceptibles des impressions de l'attouchement. En les touchant dans une partie quelconque, on pourrait dire qu'on les touche à la fois partout. Cette grande mobilité des nerfs fait qu'elles sont plus disposées à l'imitation. Les femmes, comme on l'a déjà fait remarquer, sont semblables à des cordes sonores parfaitement tendues et à l'unisson. Il suffit d'en mettre une en mouvement, toutes les autres à l'instant le partagent. C'est ce que les commissaires ont observé plusieurs fois ; dès qu'une femme tombe en crise, les autres ne tardent pas d'y tomber.

Cette organisation fait comprendre pourquoi les femmes ont des crises plus fréquentes, plus longues, plus violentes que les hommes, et c'est à leur sensibilité de nerfs qu'est dû le plus grand nombre de leurs crises. Il en est quelques unes qui appartiennent à une cause cachée, mais naturelle, à une cause certaine des émotions dont toutes les femmes sont plus ou moins susceptibles, et qui, par une influence éloignée, en accumulant ces émotions, en les portant au plus haut degré, peut contribuer à produire un état convulsif qu'on confond avec les autres crises. Cette cause est l'empire que la nature a donné à un sexe sur l'autre pour l'attacher et l'émouvoir. Ce sont toujours des hommes qui magnétisent les femmes; les relations alors établies ne sont sans doute que celles d'une malade à l'égard de son médecin : mais ce médecin est un homme; quel que soit l'état de maladie, il ne nous dépouille point de notre sexe, il ne nous dérobe pas entièrement au pouvoir de l'autre; la maladie en peut affaiblir les impressions, sans jamais les anéantir. D'ailleurs la plupart des femmes qui vont au magnétisme ne sont pas réellement malades; beaucoup y viennent par oisiveté et par amusement; d'autres, qui ont quelques incommodités, n'en conservent pas moins leur fraîcheur et leur force : leurs sens sont tous entiers; leur jeunesse a toute sa sensibilité. Elles ont assez de charmes pour agir sur le médecin; elles ont assez de santé pour que le médecin agisse sur elles : alors le danger est réciproque. La proximité long-temps continuée, l'attouchement indispensable, la chaleur individuelle communiquée, les regards confondus, sont les voies connues de la nature et les moyens qu'elles a préparés de tout temps pour opérer immanquablement la communication des sensations et des affections. L'homme qui magnétise a ordinairement les genoux de la femme renfermés dans les siens; les genoux et toutes les parties inférieures du corps sont par conséquent en contact. La main est appliquée sur les hypochondres et quelquefois plus bas sur les ovaires. Le tact est donc exercé à la fois sur une infinité de parties, et dans le voisinage des parties les plus sensibles du corps. Souvent l'homme ayant sa main gauche ainsi appliquée, passe la droite derrière le corps de la femme; le mouvement de l'un et de l'autre est de se

pencher mutuellement pour favoriser ce double attouchement; la proximité devient la plus grande possible, le visage touche presque le visage, les haleines se respirent, toutes les impressions physiques se partagent instantanément, et l'attraction réciproque des sexes doit agir dans toute sa force; il n'est pas extraordinaire que les sens s'allument. L'imagination, qui agit en même temps, répand un certain désordre dans toute la machine; elle suspend le jugement, elle écarte l'attention; les femmes ne peuvent se rendre compte de ce qu'elles éprouvent, elles ignorent l'état où elles sont.

Les médecins commissaires, présents et attentifs au traitement, ont observé avec soin ce qui s'y passe. Quand cette espèce de crise se prépare, le visage s'enflamme par degrés, l'œil devient ardent, et c'est le signe par lequel la nature annonce le désir. On voit la femme baisser la tête, porter la main au front et aux yeux pour les couvrir; sa pudeur habituelle veille à son insu et lui inspire le soin de se cacher. Cependant la crise continue et l'œil se trouble : c'est un signe non équivoque du désordre total des sens. Ce désordre peut n'être point aperçu par celle qui l'éprouve, mais il n'a point échappé au regard observateur des médecins. Dès que ce signe a été manifesté, les paupières deviennent humides; la respiration est courte, entrecoupée; la poitrine s'élève et s'abaisse rapidement; les convulsions s'établissent, ainsi que les mouvements précipités et brusques ou des membres ou du corps entier. Chez les femmes vives et sensibles, le dernier degré, le terme de la plus douce des émotions, est souvent une convulsion. A cet état succèdent la langueur, l'abattement, une sorte de sommeil des sens, qui est un repos nécessaire après une forte agitation.

La preuve que cet état de convulsion, quelque extraordinaire qu'il paraisse à ceux qui l'observent, n'a rien de pénible, n'a rien que de naturel pour celles qui l'éprouvent, c'est que, dès qu'il est cessé, il n'en reste aucune trace fâcheuse. Le souvenir n'en est pas désagréable, les femmes s'en trouvent mieux et n'ont point de répugnance à le sentir de nouveau. Comme les émotions éprouvées sont les germes des affections et des penchants, on sent pourquoi celui qui magnétise inspire tant d'attachement; attachement qui doit être plus mar-

qué et plus vif chez les femmes que chez les hommes, tant que l'exercice du magnétisme n'est confié qu'à des hommes. Beaucoup de femmes n'ont point sans doute éprouvé ces effets, d'autres ont ignoré cette cause des effets qu'elles ont éprouvés; plus elles sont honnêtes, moins elles ont dû la soupçonner. On assure que plusieurs s'en sont aperçues et se sont retirées du traitement magnétique; mais celles qui l'ignorent ont besoin d'être préservées.

Le traitement magnétique ne peut être que dangereux pour les mœurs. En se proposant de guérir des maladies qui demandent un long traitement, on excite des émotions agréables et chères, des émotions que l'on regrette, que l'on cherche à retrouver, parcequ'elles ont un charme naturel pour nous, et que physiquement elles contribuent à notre bonheur; mais moralement elles n'en sont pas moins condamnables, et elles sont d'autant plus dangereuses, qu'il est plus facile d'en prendre la douce habitude. Un état éprouvé presque en public, au milieu d'autres femmes qui semblent l'éprouver également, n'offre rien d'alarmant; on y reste, on y revient, et l'on ne s'aperçoit du danger que lorsqu'il n'est plus temps. Exposées à ce danger, les femmes fortes s'en éloignent, les faibles peuvent y perdre leurs mœurs et leur santé.

M. *Deslon* ne l'ignore pas; M. le lieutenant général de police lui a fait quelques questions à cet égard, en présence des commissaires, dans une assemblée tenue chez M. *Deslon* même, le 9 mai dernier. M. *Lenoir* lui dit: « Je vous demande, en » qualité de lieutenant général de police, si, lorsqu'une femme » est magnétisée et en crise, il ne serait pas facile d'en abuser? » M. *Deslon* a répondu affirmativement, et il faut rendre cette justice à ce médecin, qu'il a toujours insisté pour que ses confrères, voués à l'honnêteté par leur état, eussent seuls le droit et le privilége d'exercer le magnétisme. On doit dire encore que, quoiqu'il ait chez lui une chambre destinée primitivement aux crises, il ne se permet pas d'en faire usage. Toutes les crises se passent sous les yeux du public. Mais malgré cette décence observée, le danger n'en subsiste pas moins, dès que le médecin peut, s'il le veut, abuser de sa malade. Les occasions renaissent tous les jours, à tous moments: il y est exposé quelque-

fois pendant deux ou trois heures. Qui peut répondre qu'il sera toujours le maître de ne pas vouloir ? et même en lui supposant une vertu plus qu'humaine, lorsqu'il a excité des émotions qui établissent des besoins, la loi impérieuse de la nature appellera quelqu'un à son refus ; et il répond du mal qu'il n'aura pas commis, mais qu'il aura fait commettre.

Il y a encore un moyen d'exciter des convulsions, moyen dont les commissaires n'ont point eu de preuves directes et positives, mais qu'ils n'ont pu s'empêcher de soupçonner ; c'est une crise simulée qui donne le signal et qui en détermine un grand nombre d'autres par l'imitation. Ce moyen est au moins nécessaire pour hâter, pour entretenir les crises ; crises d'autant plus utiles au magnétisme, que sans elles il ne se soutiendrait pas.

Il n'y a point de guérisons réelles, les traitements sont fort longs et infructueux. Il y a tel malade qui va au traitement depuis dix-huit mois ou deux ans, sans aucun soulagement ; à la longue on s'ennuierait d'y être, on se lasserait d'y venir. Les crises font spectacle ; elles occupent, elles intéressent : d'ailleurs, pour des yeux peu attentifs, elles sont des effets du magnétisme et des preuves de l'existence de cet agent, qui n'est réellement que le pouvoir de l'imagination.

Les commissaires, en commençant leur rapport, n'ont annoncé que l'examen du magnétisme pratiqué par M. Deslon, parceque l'ordre du roi, l'objet de leur commission, ne les conduisait que chez M. Deslon : mais il est évident que leurs observations, leurs expériences, et leurs avis, portent sur le magnétisme en général. M. Mesmer ne manquera pas de dire que les commissaires n'ont examiné ni sa méthode, ni ses procédés, ni les effets qu'elle produit. Les commissaires, sans doute, sont trop prudents pour prononcer sur ce qu'ils n'ont pas examiné, sur ce qu'ils ne connaîtraient pas ; mais cependant ils doivent faire observer que les principes de M. Deslon sont les mêmes que ceux des vingt-sept propositions que M. Mesmer a fait imprimer en 1779.

Si M. Mesmer annonce une théorie plus vaste, elle n'en sera que plus absurde ; les influences célestes sont une vieille chimère dont on a reconnu il y a long-temps la fausseté. Toute cette

théorie peut être jugée d'avance, par cela seul qu'elle a nécessairement pour base le magnétisme, et elle ne peut avoir aucune réalité puisque le fluide animal n'existe pas. Cette théorie brillante n'existe comme le magnétisme que dans l'imagination. La méthode de magnétiser de M. Deslon est la même que celle de M. Mesmer. M. Deslon a été disciple de M. Mesmer; ensuite, lorsqu'ils se sont rapprochés, l'un et l'autre ont réuni leurs malades, l'un et l'autre ont traité indistinctement ces malades, et par conséquent en suivant les mêmes procédés. La méthode que M. Deslon suit aujourd'hui ne peut donc être que celle de M. Mesmer.

Les effets se correspondent également. Il y a des crises aussi violentes, aussi multipliées, et annoncées par des symptômes semblables, chez M. Deslon et chez M. Mesmer. Que peut prétendre M. Mesmer en alléguant une différence inconnue et inappréciable, lorsque les principes, les pratiques et les effets sont les mêmes? d'ailleurs, quand cette différence serait réelle, qu'en peut-on inférer pour l'utilité du traitement contre les dangers détaillés dans le rapport et dans cette note mise sous les yeux de sa majesté.

La voix publique annonce qu'il n'y a pas plus de guérisons chez M. Mesmer que chez M. Deslon. Rien n'empêche que chez lui comme chez M. Deslon les convulsions ne deviennent habituelles, et qu'elles ne se répandent en épidémies dans les villes; qu'elles ne s'étendent aux générations futures. Ces pratiques et ces assemblées ont également les plus graves inconvénients pour les mœurs. Les expériences des commissaires, qui montrent que tous les effets appartiennent aux attouchements, à l'imagination, à l'imitation, en expliquant les effets obtenus par M. Deslon, expliquent également les effets produits par M. Mesmer. On peut donc raisonnablement conclure que, quel que soit le mystère du magnétisme de M. Mesmer, ce magnétisme ne doit pas être plus réel que celui de M. Deslon, et que les procédés de l'un ne sont ni plus utiles ni moins dangereux que ceux de l'autre.

Signés, Franklin, Bory, Lavoisier, Bailly, Majault, Sallin, d'Arcet, Guillotin, Leroy.

Fait à Paris, le 11 août 1784.

NOTE IV.

DISCUSSION DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE SUR LE RAPPORT DE M. HUSSON.

(Extrait du GLOBE.)

SECTION DE MÉDECINE.

Séance du mardi 10 *janvier* 1826.

L'ordre du jour est la discussion sur le rapport de M. Husson relatif à l'examen de magnétisme animal (1).

M. DESGENETTES a le premier la parole. Après avoir longtemps parlé sur le magnétisme ancien et moderne, avoir égayé l'auditoire aux dépens des abbés de cour qui magnétisaient les dames à vapeurs dans leurs boudoirs, et déclamé contre Kant et sa doctrine, qu'il défigure de la manière la plus étrange, M. Desgenettes conclut au rejet du rapport, sans avoir abordé un seul instant le véritable sujet de la discussion.

M. VIREY applaudit aux conclusions du rapport. Cependant il eût désiré que la commission fût entrée dans quelques détails relativement à la nature de l'agent désigné sous le nom de magnétisme animal, et eût rapproché, par exemple, son action de celle des animaux électriques ou des oiseaux de proie. Il voudrait aussi que l'Académie, avant de s'engager dans une carrière où il est si facile de devenir dupe de la mystification et de tomber dans le ridicule, eût commencé par faire une déclaration des faits qu'elle regarde comme ne pouvant qu'être illusoires. C'était le moyen, dit-il, de mettre sa responsabilité à couvert, sans faire aux magnétiseurs, qui demandent à être examinés, une espèce de déni de justice dont ils pourraient tirer un immense avantage.

(1) Voyez l'analyse de ce rapport dans le texte de la première partie de cet ouvrage.

M. Bailly, après avoir rappelé l'impression profonde qu'a faite le rapport si remarquable de M. Husson, et exprimé le regret d'être obligé de le combattre, convient qu'*un instant il a été fortement ébranlé en faveur de la croyance à un magnétisme animal ou organique :* c'est lorsqu'il a eu connaissance des expériences au moyen desquelles M. Arago est parvenu à imprimer un mouvement rotatoire à une aiguille de cuivre au moyen d'un morceau d'aimant qu'il fait tourner à quelque distance, malgré l'interposition d'une feuille de papier. Il s'étonne que les magnétiseurs n'aient pas tiré parti de ce fait en faveur de leur doctrine. Et cependant il ne croit pas qu'on doive s'occuper de l'examen de leur agent. Que pourraient, en effet, constater les commissaires? L'existence pure et simple d'une action physique? cette action est mise hors de doute par les écrits de M. Deleuze, et il leur serait impossible d'aller au-delà. S'il existait un effet saillant qui pût résulter de l'action du magnétisme animal, il y aurait long-temps qu'on l'aurait mis en évidence. M. Bailly craint que l'examen auquel on pousse l'Académie ne nuise à sa considération dans le public. « *Redoutez*, dit-il, *de vous exposer au ridicule qui s'attache à tous ceux qui s'occupent du magnétisme animal.* Le peuple des jongleurs a déjà profité d'une simple proposition d'examen; que sera-ce si vous allez plus loin? Il suffit que l'Académie soit disposée à nommer des commissaires pour examiner les mémoires qui pourront lui être présentés *par des médecins* sur le magnétisme animal comme cela se fait pour tout autre sujet.»

M. Orfila, en votant l'adoption du rapport, croit servir à la fois les intérêts de l'Académie et ceux de la société. Suivant l'honorable membre, on ne peut faire que trois objections contre l'opinion qu'il soutient :

1° L'Académie n'a pas été suffisamment provoquée;

2° Le magnétisme animal n'est qu'une jonglerie;

3° Une commission ne peut jamais s'occuper avec succès d'expériences.

A cela il repond que l'Académie a été suffisamment provoquée par la proposition de M. Foissac et par les différentes demandes qui lui ont été adressées au sujet du magnétisme.

En second lieu, on ne peut dire que le magnétisme animal

soit une jonglerie. « On me fera, j'espère, dit M. Orfila, la » grâce de penser que je ne crois pas qu'une femme, par exemple, » puisse lire par l'estomac. Mais M. Rostan, un de nos col- » lègues, assure avoir vu des effets tantôt bons, tantôt nuisi- » bles, résulter de l'administration du magnétisme. Je ne peux » me dispenser de croire à une pareille assertion, car il fau- » drait supposer que M. Rostan en a imposé. Or, si le magnétisme » agit dans les maladies, soit en bien, soit en mal, c'est un » agent thérapeutique, et l'Académie doit s'en occuper.

» Quant à l'objection qu'une commission ne peut jamais » s'occuper avec succès d'expériences, il faut distinguer. Si » elle agit en masse, la proposition est vraie; mais qu'on » nomme une commission de dix membres chargés de faire, » chacun en particulier, des observations et de se les commu- » niquer ensuite, et il pourra résulter de ce mode d'investi- » gation des résultats satisfaisants. »

Pour prouver que l'intérêt de la société est qu'on s'occupe du magnétisme animal, M. Orfila cite l'observation d'une jeune personne de dix-sept à dix-huit ans, qui, tombée gravement malade, se laissa persuader sur la foi d'une somnambule que sa maladie n'était rien; la famille n'appela des secours que lorsque le mal eut fait tant de progrès qu'il était absolument au-dessus des ressources de l'art.

M. Orfila vote pour la formation d'une commission telle qu'il l'a désignée.

M. Double commence par faire remarquer que le rapport ne renfermant depuis le commencement jusqu'à la fin qu'une apologie du magnétisme, le rapporteur n'a pas rempli le mandat qui lui avait été confié par l'Académie.

L'honorable membre, dans un discours très remarquable, s'attache ensuite à démontrer que le magnétisme animal n'a point été examiné avec prévention par les illustres commissaires qui l'ont condamné en 1784. Il nie de plus que la question ait changé de face depuis ce temps-là : le langage seul de la secte a changé. Répondant à l'argument tiré de l'exemple des pays du Nord et particulièrement de l'Allemagne, M. Double fait remarquer que c'est de ce pays que nous sont venues une foule d'erreurs tant en philosophie qu'en médecine, et parmi

ces dernières il rappelle la *stupidité du mécanisme antique*.

Il voudrait que la section, qui n'a pas reçu à cet égard d'invitation du gouvernement, *n'allât pas d'elle-même au-devant d'un sujet qui attire le ridicule sur ceux qui s'en occupent*.

Il s'est occupé du magnétisme animal il y a dix-huit ou vingt ans, et il reste bien convaincu que, depuis Mesmer et Deslon jusqu'à Faria et Duppet, tout, dans les effets qu'on en raconte, n'est qu'illusion ou déception. Quant à la théorie, M. Deleuze comme M. Rostan n'en ont présenté aucune qui fût susceptible de soutenir un examen sérieux.

Les corps académiques ne sont point destinés à faire des expériences, leur rôle est d'intervenir quand il y a un certain nombre de faits rassemblés, pour les apprécier et les juger. Ils doivent laisser aux particuliers les dangers des illusions, qui n'ont pas pour eux les mêmes inconvénients. La section s'occupera du magnétisme comme de toute autre chose; mais ne nommera point une commission, parcequ'il n'entre point dans ses attributions d'en nommer une. Au surplus, les principes mêmes des partisans du magnétisme s'opposent à l'examen qu'ils reclament. M. Double cite à l'appui de cette assertion plusieurs passages de M. Deleuze sur la difficulté qu'éprouvent les savants à se mettre dans des conditions favorables pour la production des faits. Il cite de plus quelques lignes de l'article de M. Rostan, dans lequel ce dernier peint de la manière la plus vive les dangers qui peuvent résulter de l'administration inconsidérée du magnétisme, et il rapproche de ce passage un passage de Maxwel, qui a eu les mêmes idées dans le dix-septième siècle.

M. Laennec a tenté des expériences sur le magnétisme avec des dispositions favorables, et n'a point été convaincu. Il fait ensuite cette remarque réellement importante, de quelque manière qu'on l'interprète, que les somnambules n'ont jamais montré en médecine des connaissances supérieures à celles de leurs magnétiseurs. Il rejette le rapport.

L'heure est très avancée, et on propose d'ajourner la discussion. M. Itard appuie cette proposition. Suivant lui on n'a pas entamé le fond de la question; il s'agit de savoir si on doit

examiner des faits qui se reproduisent depuis trente ans, et dont plusieurs membres de l'Académie assurent qu'ils ont été témoins; on ne peut repousser un pareil examen.

La discussion est ajournée.

Séance du mardi 24 janvier 1826.

M. Husson rappelle de nouveau qu'il désire ne prendre la parole que quand toutes les opinions pour ou contre son rapport auront été émises.

M. Chardel commence par se demander si l'Académie est réellement assez éclairée sur la question du magnétisme animal, et il en appelle à la conscience des adversaires du rapport. Se croient-ils suffisamment instruits pour porter un jugement?

On trouve que l'admission de l'agent reconnu par les magnétiseurs répugne à la raison; mais que peut donc présenter de si étrange l'action d'un être vivant sur un autre, à celui qui a été témoin des merveilles de la pile galvanique?

Le magnétisme animal, dit-on, peut être dangereux. Raison de plus pour l'examiner.

On reproche aux partisans du magnétisme animal de dire qu'il faut de la foi et de la volonté pour l'exercer. Mais quelle est celle de nos facultés dont nous puissions faire usage sans ces deux conditions?

Le fluide magnétique ne peut tomber sous aucun de nos sens : est-ce donc une raison pour soutenir qu'il n'existe pas? Depuis combien de temps ne dissèque-t-on pas des cerveaux, sans pouvoir obtenir aucune preuve de l'existence du fluide nerveux?

Au surplus, la réalité des phénomènes produits dans les traitements magnétiques est incontestable, et on ne peut plus élever de discussion que sur la nature de l'agent qui les produit.

Au rang des phénomènes produits par l'action magnétique M. Chardel place :

1° Un sommeil profond et prolongé qui précède et suit constamment la production du somnambulisme;

2° L'exaltation des facultés intellectuelles;

3° Une perfection de la vue qui permet au somnambule d'apercevoir le fluide magnétique;

4° La faculté d'acquérir des notions sur l'état des organes intérieurs.

Le magnétisme animal, qui aurait dû tomber dans l'oubli, après la condamnation portée contre lui en 1784, a pourtant, depuis cette époque, gagné dans l'opinion publique, et s'appuie aujourd'hui sur une masse de faits qu'il est impossible de révoquer en doute. On ne peut se dispenser d'examiner une doctrine qui, depuis 40 ans, résiste avec avantage à toutes les attaques dirigées contre elle.

M. Rochoux : « Ce que les partisans du *magnétisme animal* mettent aujourd'hui en avant, c'est le somnambulisme. Or dans les somnambules ils supposent l'existence de deux phénomènes principaux :

» 1° La *lucidité*, qui donne aux somnambules plusieurs connaissances merveilleuses ;

» 2° La *faculté* d'être influencés par leurs magnétiseurs.

» Rien ne semble si facile au premier coup d'œil que de constater si ces deux phénomènes existent ou n'existent pas. Mais les magnétiseurs, pour embrouiller la question, supposent que la présence d'un incrédule suffit pour empêcher la manifestation de ces mêmes phénomènes ; et par ce moyen ils se ménagent une excuse trop facile en cas de non-succès.

» Le magnétisme animal, réduit à sa plus simple expression, n'offre rien qui mérite examen. Tout ce qu'il y a de réel en lui, c'est l'apparition de quelques phénomènes que le docteur Bertrand a rattachés à l'état d'extase, et qui seraient mieux placés dans la classe des hallucinations. »

M. Rochoux vote contre l'examen.

M. Marc rappelle qu'il a été le premier à demander que l'académie examinât le magnétisme, et qu'il a eu l'honneur de faire partie de la commission. « Cependant, ajoute-t-il, si je » n'appartiens pas à la classe des incrédules, ma foi dans les » merveilles du magnétisme n'est pas non plus aussi robuste et » aussi étendue que quelques personnes pourraient l'imaginer. »

L'honorable membre laisse à M. Hussou le soin de réfuter victorieusement les objections dont le rapport de la commission a été l'objet, et se borne pour sa part à exposer ce qu'on pense

du magnétisme en Allemagne et dans le nord. La réputation des savants étrangers qui s'en occupent est déjà de quelque considération ; mais leur langage et leur conduite montrent assez que ce ne sont pas, comme on l'a dit, des enthousiastes. M. Marc cite, entre autre choses, un passage dans lequel M. Hufeland, rendant compte de l'état de la médecine en Allemagne pendant l'année 1822, s'exprime avec une grande modération sur le magnétisme, et déclare que depuis qu'on étudie avec soin les phénomènes qui s'y rapportent, on y voit beaucoup moins de merveilleux.

Ce ne sont pas seulement des particuliers qui s'occupent du magnétisme animal avec sagesse et sans fol enthousiasme. L'Académie des sciences de Berlin, l'un des corps savants les plus distingués de l'Europe, a cru ce sujet digne de son attention; et en 1820 elle a proposé un prix de 3,300 francs pour le meilleur mémoire sur cette question. Il est à remarquer que le programme énonce formellement le vœu que les concurrents s'attachent à donner, des phénomènes dont ils reconnaîtront la réalité, une explication qui les fasse rentrer dans le domaine des lois connues de la nature.

En 1815 une ordonnance du roi de Prusse attribua aux seuls médecins le droit de pratiquer le magnétisme animal; et il fut enjoint à ceux qui s'en serviraient d'adresser tous les trois mois, à un conseil supérieur, un rapport sur leurs traitements.

En Russie, on a également interdit à tout individu non médecin la pratique du magnétisme.

En Danemarck, nul ne peut magnétiser que sous la surveillance d'un médecin responsable.

Après avoir cité quelques autres faits du même genre, M. Marc en tire la conclusion que si, en France, l'Académie refuse d'examiner le magnétisme, au lieu de l'ordre qui règne légalement en Allemagne et dans le Nord relativement à cette pratique, nous aurons en France, légalement aussi, un désordre inévitable, puisque les médecins ne s'en occuperont pas, de peur de s'exposer au blâme et au ridicule, et que des charlatans continueront de plus belle à l'exploiter à leur profit. Il vote pour qu'on nomme une commission permanente qui n'entreprendrait pas de faire par elle-même une suite d'expé-

riences, mais qui se bornerait à constater celles dont on lui donnerait connaissance, et à étudier les différents ouvrages publiés sur ce sujet.

M. Nacquart, parlant contre les conclusions du rapport, s'attache à prouver en peu de mots que le magnétisme animal ne doit pas être examiné, parcequ'on ne saurait avoir prise sur lui. En effet, dit-il, il faudrait le juger avec nos connaissances acquises en physique, ou avec ce que nous savons de l'organisation humaine. Or, sous le point de vue physique, il a été bien et dûment examiné en 1784; il ne reste rien à dire à ce sujet. Quant au point de vue physiologique, il suffit d'avoir entendu parler du somnambulisme et des facultés qu'on lui attribue, pour voir qu'il est impossible de le rattacher aux lois connues de l'organisme. L'Académie n'aurait donc aucune mesure, aucune règle, aucun moyen d'appréciation pour porter un jugement sur de semblables phénomènes. Donc il faut au moins ajourner la discussion.

M. Itard reproduit avec force les arguments déjà présentés pour prouver la nécessité de l'examen. Si le magnétisme a donné lieu à des abus, à des pratiques honteuses et funestes, c'est une raison de plus de s'en occuper. Il est impossible de supposer que tous les faits accumulés depuis quarante ans en sa faveur ne soient que des illusions ou des jongleries. On parle de la dignité de l'Académie; mais il n'y a rien de plus *digne* d'un savant que d'apprendre ce qu'il ne sait pas. On craint que l'Académie ne s'expose au ridicule; et qu'importe le ridicule quand on a la certitude d'agir dans l'intérêt de la science et de l'humanité?

D'ailleurs il y a nécessité, il y a force majeure. Si l'Académie refuse l'examen, elle se met volontairement dans la situation la plus embarrassante. Que fera-t-elle en effet si on lui envoie des mémoires et des observations sur ce sujet? Nommera-t-elle une commission? Mais cette commission, qu'elle soit composée de croyants, ou d'incrédules, ou de membres qui doutent, séparés ou confondus, sera toujours incompétente: le hasard alors déciderait tout; une commission approuverait aujourd'hui ce qu'une autre désapprouverait demain. L'Académie repous-

sera-t-elle au contraire de semblables mémoires? mais comment osera-t-elle le faire après l'éclat de cette discussion, après que le scrutin aura montré un tiers au moins de ses membres votant pour l'examen? Et si quelqu'un de ses membres incrédules s'avisait un jour de faire la proposition de dénoncer à l'autorité le honteux abus des consultations de somnambules, que ferait l'Académie ?

M. Récamier a vu la fameuse somnambule de M de Puységur, dite *la maréchale;* mais on ne lui a pas permis de faire sur elle les expériences qui auraient pu l'éclairer sur l'existence des facultés qu'on lui attribuait. Il a vu plusieurs des expériences faites à l'Hôtel-Dieu, il y a quelques années; mais on a très inexactement rapporté les moyens qu'il mit en usage pour s'assurer de la réalité du somnambulisme : il se borna à pincer la malade au bras et à la cuisse, à faire un bruit subit à ses oreilles et à la soulever de sa chaise. Au moment où l'on publiait la guérison de cette malade, guérison jugée impossible par tous les hommes de l'art, elle lui écrivait pour obtenir de rentrer dans les salles, où elle est morte. M. Récamier a vu, dans le même temps, à l'Hôtel-Dieu, un homme magnétisé par un interne (M. Robouam), et que l'on donnait pour somnambule; il lui fit subir l'opération du moxa (dont son état au reste permettait l'application), et le somnambule ne donna pas le plus léger signe de douleur. M. Récamier n'a jamais songé à nier ces faits. Il déclare qu'*il croit à une action;* mais il est convaincu que cette action n'est pas curative; il a vu deux fois les abus les plus criants résulter de son emploi : il ne croira jamais à la clairvoyance des somnambules. Au surplus comment parviendrait-on à composer une commission? les incrédules refuseraient d'en faire partie; pour lui, du moins, il rougirait de se faire magnétiseur; et les croyants ne parviendraient pas à inspirer leur confiance à la majorité. Rien ne peut forcer l'Académie à s'occuper de ce sujet; l'autorité même ne peut provoquer cet examen; ce serait forcer des médecins à se faire magnétiseurs. Il vote contre le rapport.

M. Georget annonce qu'il traitera séparément ces deux questions;

1° *L'existence du magnétisme animal est-elle au moins probable ?*

2° *Convient-il que l'Académie examine le magnétisme animal?*

La solution affirmative de la première de ces questions ne lui paraît pas entraîner celle de l'autre.

« Depuis quarante ans, dit-il, le magnétisme est étudié, pratiqué, propagé, en France et dans une grande partie de l'Europe, par une multitude d'hommes instruits et désintéressés qui en proclament la vérité, malgré les traits du ridicule dont on a cherché vainement à les accabler. Chose bien étonnante! le magnétisme n'est pas même connu de nom dans la classe ignorante; c'est dans la classe éclairée qu'il se soutient; ce sont des hommes qui ont reçu au moins quelque éducation qui ont pris en main sa cause; et ce sont en partie des savants, des naturalistes, des médecins, qui ont composé les nombreux volumes où sont accumulés les faits qu'on peut aujourd'hui citer en sa faveur. Cependant on représente les magnétiseurs comme des ignorants, des imbéciles, dont le témoignage ne mérite aucune attention. Comment alors se fait-il que ces ignorants opèrent journellement la conversion d'hommes distingués, et que ceux-ci finissent, quand ils ont vu des faits, par devenir les plus zélés partisans d'une opinion si méprisable? Il faut avouer qu'une erreur qui se propage de la sorte, contre le cours ordinaire des choses, suppose l'existence d'un nouveau genre *d'hallucination*, dont il serait au moins très important d'examiner la cause. »

M. Georget, continuant de faire ressortir les probabilités qui existent en faveur des phénomènes contestés, fait de nouveau lecture d'un passage du *Rapport de Bailly*, déjà cité dans une séance précédente par M. Husson, et dans lequel Bailly, Lavoisier et leurs collègues représentent comme très extraordinaires et très dignes d'attention les effets observés au traitement de Mesmer. Il rappelle ensuite les expériences récentes de l'Hôtel-Dieu, provoquant le témoignage des médecins qui en furent témoins, et parmi lesquels se trouvent cinq ou six membres de l'Académie. Il cite enfin le travail de M. Rostan dans le nouveau *Dictionnaire de médecine*, et un article inséré récemment dans les *Archives médicales*, relativement à une

guérison très remarquable opérée par le docteur Bertrand au moyen du magnétisme animal sous les yeux de M. le professeur Fouquier. « M. Fouquier, ajoute-t-il, est présent, et il pourra affirmer la vérité de ces faits. Le rédacteur de l'article est M. Ratier, qui aujourd'hui affirme avoir été témoin des faits les plus merveilleux, lui qui, il y a quelques années, tançait vertement dans le même journal un médecin connu parcequ'il croyait aux mêmes faits.

» Le somnambulisme, tel qu'on l'observe dans les traitements magnétiques, se présente quelquefois spontanément dans la catalepsie et quelques autres affections nerveuses.

» On trouve les phénomènes du magnétisme animal inexplicables. Mais depuis quand est-il permis de rejeter un fait, faute d'en savoir l'explication. Le doute d'abord, l'examen ensuite : telle est la marche de tout esprit sage, de tout homme qui n'est pas offusqué par des préjugés, et qui croit que la nature a encore des secrets pour lui.

» On crie au charlatanisme. Mais la conduite des magnétiseurs mérite-t-elle un pareil reproche ? Un charlatan se cache, et fait mystère des moyens qu'il emploie : les magnétiseurs, au contraire, provoquent un examen, et répètent sans cesse : Faites comme nous et vous obtiendrez les mêmes résultats. Parmi ceux qui croient au magnétisme, on ne trouve guère que des hommes qui ont vu, examiné, expérimenté ; parmi leurs adversaires, on ne citerait pas deux incrédules qui aient réellement examiné de bonne foi et avec les précaution convenables. »

M. Georget ayant ainsi résolu affirmativement la première question qu'il s'était proposée, passe à la seconde : *L'Académie doit-elle examiner le magnétisme ?* et celle-ci, il la résout par la négative.

» Les phénomènes du somnambulisme, dit-il, demandent, pour être saisis, une attention soutenue, un zèle et même un dévouement qu'on ne peut pas espérer de trouver dans une commission. Il est notoire qu'on a bien de la peine à réunir seulement une fois les membres qui composent les commissions qu'on nomme journellement. La commission nombreuse qu'on propose d'instituer se réunira-t-elle avec persévérance tous les jours, pendant plusieurs mois ? D'ailleurs il est de fait que

les somnambules, tourmentés et tracassés par des observateurs ou par des personnes de mauvaise foi sont troublés et même complètement désorganisés.

» L'Académie doit encourager l'examen du magnétisme animal; mais elle ne doit pas l'examiner elle-même. »

M. Magendie a cherché inutilement à voir des phénomènes magnétiques. Il pense néanmoins qu'il faut examiner, et il ne se récusera pas si on le nomme membre de la commission; il se propose même pour en faire partie. Mais il croit que l'Académie a pris une mauvaise route en élevant la question préalable qu'elle discute. Elle aurait dû, quand M. Foissac a fait sa proposition, nommer tout simplement des commissaires pour examiner les phénomènes qu'il pouvait avoir à présenter. M. Magendie vote en conséquence pour que l'on ne nomme pas une commission spéciale, mais seulement trois commissaires.

M. Guersent a vu et produit par les procédés du magnétisme animal des phénomènes sur la réalité desquels il n'a pu s'abuser; mais ces phénomènes n'avaient rien de merveilleux. Il n'a jamais produit le somnambulisme; cependant il ne révoque pas en doute l'existence de cet état singulier. Il répond avec force aux différentes objections qui ont été faites contre l'adoption du rapport, et vote en sa faveur.

La discussion est de nouveau remise à une prochaine séance.

Séance du mardi 14 février 1826.

M. Deleuze adresse à l'Académie une *Lettre sur les meilleurs moyens à employer pour constater la réalité de l'action magnétique.*

L'ordre du jour est la suite de la discussion sur la question de l'examen du *magnétisme animal.*

M. Gasc prétend que nommer une commission, ce serait abandonner le terrain du doute. Que verra-t-on dans le magnétisme? des convulsions, des attaques d'hystérie chez les femmes; mais on sait que mille causes différentes peuvent

reproduire ces accidents. M. Gasc est convaincu que tous les somnambules dont l'état n'est pas feint ne présentent que les phénomènes que lui a offerts une paysanne hystérique, qui parlait pendant ses accès, et oubliait ensuite tout ce qu'elle avait dit. Il parle de singulières illusions des somnambules et de la fourberie de femmes qui font métier de donner des consultations. Il vote contre la formation de la commission.

M. Lerminier se déclare au contraire en faveur de l'examen. « Dans ma jeunesse, dit-il, lorsque je voulus prendre auprès de mes maîtres une idée du magnétisme animal, ils me renvoyèrent au jugement de Bailly et de Thouret. L'opinion de ces grands hommes était alors prépondérante, et je l'acceptai. Mais depuis, de nouveaux phénomènes sont survenus pour lesquels les anciens jugements ne peuvent plus être invoqués, et quand les jeunes gens me demandent ce qu'ils doivent penser du magnétisme animal, je ne sais que leur répondre. Je demande la formation d'une commission pour l'instruction de l'Académie comme pour la mienne. Craignons, en refusant d'examiner, de donner une nouvelle preuve de l'aveuglement de l'esprit de corps. »

On demande la clôture de la discussion. Cette proposition est adoptée.

M. Husson, rapporteur de la commission, a la parole. Dans un discours très étendu et très remarquable, il reproduit toutes les objections qui ont été faites contre son rapport, et les discute avec un soin infini. Il ne dédaigne pas même de répondre aux plaisanteries, et montre par son exemple que c'est une arme qui peut facilement changer de main.

» Dans la position où nous sommes, ajoute-t-il, divisés d'opinion comme nous paraissons l'être, il est évident que ceux qui veulent l'examen paraîtront ridicules à ceux qui le repoussent, et que ces derniers le seront pour ceux qui le désirent. Il vous est impossible de vous soustraire à cette nécessité, qui, d'un côté comme de l'autre, déverse la risée ou la moquerie sur une partie de cette assemblée. Vous devez la subir tout entière, cette nécessité; et, dans l'alternative où vous êtes placés,

n'étant plus les maîtres de diriger l'opinion du monde savant sur la question qui vous est soumise, il restera à juger si le ridicule doit s'attacher à ceux qui se prononceront pour l'examen d'une question qui a été l'objet constant des études de plusieurs d'entre nous, ou s'il doit frapper ceux qui repoussent ce sujet sans l'avoir étudié. Voilà, messieurs, où est la question du ridicule tout entière. C'est là que l'on ira chercher le ridicule où il est; car il n'est plus aujourd'hui dans le magnétisme en lui-même. Comme vous l'a dit si judicieusement M. Guersent, il en a été déplacé depuis que des observateurs éclairés et impartiaux, dont personne ne récuse ici les talents, ont pris part à cette longue et solennelle discussion. Et croyez-vous que personne ne le placera, le ridicule, dans l'incertitude où on paraît être ici sur la convenance de livrer le magnétisme à un nouvel examen? »

M. Husson s'attache surtout à détruire l'objection qui avait paru produire le plus d'effet sur l'assemblée, l'inutilité d'une commission permanente; il montre tous les embarras qu'amènerait la création de petites commissions nommées pour chaque mémoire sur le magnétisme, et prouve invinciblement que cette marche serait sans résultat, et ouvrirait une source de discussions interminables :

« Mais si, au lieu de ces commissions partielles facilement attaquables, vous renvoyez à une grande et spéciale commission l'examen de la proposition de M. Foissac et de tous les mémoires qui vont vous arriver sur le magnétisme, vous placez la section dans la seule attitude qui lui convienne; vous la délivrez de l'éternelle obsession de tous ces prôneurs de miracles magnétiques; vous leur enlevez cette espèce de célébrité qu'ils attendent de la publicité de vos discussions; vous mettez un terme à ces mêmes discussions, dont plusieurs d'entre vous redoutent les effets; vous ménagez votre temps; et le jugement de cette grande commission, bien autrement imposant que celui de trois commissaires que vous multiplieriez en raison de chaque mémoire, vous présentera, quand elle jugera à propos de le prononcer, une garantie inattaquable et une unité de vue que vous n'obtiendrez jamais de commissaires isolés.

» En dernière analyse, messieurs, vous demande-t-on

d'admettre tout ce qu'on vous raconte du magnétisme? non.

» Vous demande-t-on d'admettre comme démontrées toutes les concessions que nous ont faites nos contradicteurs, le dernier dixième de M. Laennec, les expériences dont M. Récamier vous a dit avoir été le témoin et l'acteur? non.

» Vous demande-t-on d'admettre comme positifs, même comme probables, les faits publiés par ceux de nos collègues qui se sont spécialement occupés de cette partie de la science; faits qu'ils vous disent avoir vus vingt fois, cent fois, pendant des semaines, des années entières, sur différents individus? non.

» Nous vous demandons seulement d'examiner ces faits. Et vous vous refuseriez à ce qui n'exige ni abandon de vos croyances, ni renonciation à une opinion faite, ni même de sacrifice à votre raison! Ignorez-vous, messieurs, qu'un refus d'examen dans les choses ordinaires de la vie est un commencement de déni de justice, et qu'en fait de science il n'est que l'expression d'une aveugle et condamnable obstination?

» Cet examen que nous vous demandons, ne le confiez qu'à des esprits sages et mûrs. Que la commission qui doit s'y livrer se compose de ceux d'entre nous qui, par leur âge, leur gravité, leur expérience, le rang qu'ils occupent dans le monde médical, fournissent une garantie de l'impartialité de leurs jugements.

» Faites entrer dans cette commission ceux qui ont attaqué notre rapport par les objections les plus fortes; mettez avec eux ceux qui, sans entrer dans la profondeur de la question, mais pénétrés de la nécessité de cet examen, ne vous ont présenté que cette idée.

» Complettez-la, cette commission, en y appelant ceux qui sont connus par l'étude spéciale qu'ils ont faite de la physiologie et de la physique.

» N'y admettez aucun de ceux dont les écrits en faveur du magnétisme pourraient vous faire craindre une prévention tout-à-fait naturelle.

» Avec tous ces éléments, vous pouvez être certains de ne pas être trompés; vos alarmes sur la dignité et la considération de l'Académie se dissiperont, et vous attendrez avec confiance le résultat de ces recherches.

» Que cette commission, si sévèrement composée, recueille tous les mémoires qu'on lui présentera, tous les faits qu'on vous communiquera sur le magnétisme; qu'elle fasse répéter les expériences anciennes, qu'elle en invente de nouvelles; qu'elle s'affranchisse également et de la proscription qui a pesé pendant quarante-deux ans sur le magnétisme, et de la haute importance qu'on voudrait lui donner de nos jours; que le jugement qu'elle prononcera ne nous soit connu qu'après de longues épreuves, que recouvert de la majesté du temps; et dès lors, tel qu'il sera, ne doutons pas qu'il ne fixe enfin l'opinion des savants, et qu'il ne vous indique d'une manière positive ce que vous devez craindre et ce que vous devez espérer de cet agent extraordinaire. »

La commission persiste dans sa conclusion.

Une discussion assez vive s'engage sur la question de savoir quel sont les membres de l'Académie auxquels le réglement accorde le droit de voter dans la question dont la section s'occupe.

M. Double propose d'interpréter ce que le réglement a de douteux, en reconnaissant que les titulaires de la section et tous les associés ont droit de voter, mais que, relativement aux honoraires, ceux-là seuls qui appartiennent à la section ont ce même droit.

La section consultée adopte l'interprétation de M. Double.

On vote par la voie du scrutin. Sur 60 votants, 35 sont pour la formation de la commission permanente, et 25 contre.

NOTE V.

Sur un ouvrage de M. Amédée Dupau relatif au magnétisme animal.

Je viens de parcourir les *Lettres sur le magnétisme animal* de M. Dupau; je n'attendais pas sans impatience la publication d'un ouvrage que des amis de l'auteur m'avaient annoncé comme devant jeter quelque lumière sur le sujet en question. Malheureusement, je suis forcé de l'avouer, mon attente a été bien trompée.

M. Dupau, qui s'annonce comme ayant observé lui-même les phénomènes dont il s'occupe, prouve, depuis le commencement de son livre jusqu'à la fin, qu'il n'en a que les idées les plus confuses. Ses erreurs, sur ce sujet, étant celles de tous les hommes qui, sans avoir aucune connaissance du magnétisme animal, ont cependant la prétention d'en expliquer les effets, il n'est peut-être pas inutile de les signaler.

La première lettre est consacrée à des recherches sur le magnétisme animal chez les anciens, et l'auteur ne fait qu'y répéter les faits cités et invoqués depuis long-temps par les magnétiseurs, qu'il accuse cependant, quelques pages plus loin, de les ignorer ou de les cacher à dessein, comme s'ils en étaient embarrassés.

Passant à des faits plus récents, M. Dupau ne se montre pas plus heureux, et c'est une chose vraiment étrange que la manière dont, en parlant des convulsionnaires de Saint-Médard, il dénature des événements sur lesquels tant de témoignages auraient pu l'éclairer. Il place les prédictions des convulsionnaires avant la mort du diacre Pâris, qui, comme tout le monde le sait, fut l'occasion de la production de l'état d'extase parmi les jansénistes. Il loue le gouvernement d'alors de sa modération, et annonce que l'inscription si connue (qu'il défigure

au reste de la manière la plus étrange) *parut terminer toute cette affaire*. Nous avons vu ce qu'on devait penser de cette assertion.

Quant à l'apparition du somnambulisme, ce n'est plus, dans le livre de M. Dupau, un paysan qui, magnétisé *chez lui*, par M. de Puységur, lui présente pour la première fois cet état intéressant. C'est *un malade qu'il avait endormi autour de son arbre;* d'où il résulte clairement que M. Dupau, qui s'annonce comme ayant consulté les récits des magnétiseurs, n'a seulement pas lu les premières pages des mémoires de M. de Puységur.

En voilà trop sur des erreurs assez insignifiantes et que nous aurions passées sous silence si, en montrant avec quelle légèreté M. Dupau s'est occupé du sujet qu'il traite, elles ne pouvaient servir à expliquer la confusion qui règne dans tout son ouvrage et l'insuffisance de ses explications.

Nous allons résumer dans le moins de mots possible ses idées, qui sont déjà réfutées d'avance par la lecture de tout ce qui précède.

(Page 125.) Si les malades s'endorment sous l'influence des procédés magnétiques, c'est tout simplement envie de dormir à l'heure de leur sommeil ordinaire, ennui de l'opération, ou fatigue des sens.

(Page 128.) Le somnambulisme n'est autre chose qu'un état de sommeil incomplet.

(Page 117.) Les premiers effets du magnétisme animal sont encore *constamment* des mouvements convulsifs.

(Page 141.) L'isolement, qui ne consiste que dans l'impossibilité où se trouve le somnambule d'entendre les personnes qui ne l'ont pas touché auparavant, peut très bien être expliqué en considérant les malades comme plongés dans un état comateux, dans lequel, dit l'auteur, *ils ont besoin d'être avertis par quelque impression externe pour écouter et entendre ce qu'on leur dit.* Ici il paraît que M. Dupau, par *impression externe*, n'entend que celles du toucher; d'où il résulte que, suivant lui, ce sens est le seul qui reste éveillé chez les somnambules. Nous avons vu que dans la grande majorité des cas, c'est tout le contraire qui est vrai. Au reste, l'isolement des somnambules ne consiste nullement dans ce que dit notre auteur; et à défaut d'observa-

tions suffisantes, la lecture d'un seul des ouvrages dans lesquels il annonce avoir puisé ses notions sur le magnétisme le lui aurait appris.

(Page 149.) Le souvenir qui lie entre eux les différents accès du somnambulisme, et qui en fait comme une nouvelle vie séparée de la vie ordinaire, n'offre, suivant M. Dupau, rien qui ne se représente dans certains rêves. « Combien de fois n'arrive-» t-il pas qu'agités par un songe nous nous reveillons en sursaut; » retombant *bientôt* dans le sommeil, nous continuons encore » notre rêve;.... tandis qu'éveillés, nous ne pouvons nous rap-» peler de rien, ou que nous avons seulement *des idées confuses* » *sur ce qui s'est passé.* » Pour que cette explication fût supportable, il faudrait quatre choses : 1° que les deux actes du songe fussent séparés par autre chose que par un reveil de courte durée ; 2° que l'homme qui vient de rêver ne conservât plus aucun souvenir de ce qui s'est passé; 3° qu'il fût possible à l'homme rêvant, comme il l'est au somnambule, de se rappeler clairement, s'il le veut, certaines particularités de son rêve; 4° enfin, et surtout, qu'il eût pendant son rêve un souvenir très clair et très perfectionné de l'état de veille. En écartant ces inexactitudes, l'explication de M. Dupau se réduit à ceci : que l'oubli au reveil peut être rattaché à la surexcitation du cerveau. Mais alors il ne devait pas la donner comme nouvelle. Voyez mon *Traité du Somnambulisme* (page 483).

Quant à la vue sans le secours des yeux, voici, suivant M. Dupau, ce qui a trompé tous *les magnétiseurs.* « Lorsqu'on » présente un livre ouvert à une somnambule, elle ne peut » toujours lire, mais quelquefois elle parvient à déchiffrer *ma-» tériellement* quelques lignes, parcequ'elle peut tenir ses pau-» pières légèrement entr'ouvertes, de manière à distinguer les » grosses lettres; la preuve, c'est que si vous lui bandez les » yeux, sa lucidité disparaît, et la somnambule ne sait plus ce » qu'elle lit (page 149).» Qu'on lise les observations de vue sans le secours des yeux dont j'ai parlé, et on saura ce qu'on doit penser de la supposition des yeux entr'ouverts, dont M. Dupau est apparemment bien satisfait, puisqu'il la reproduit en plusieurs autres endroits et notamment pages 143 et 79.

Si les somnambules reconnaissent les personnes qui entrent,

sans les voir, s'ils sont en état de dire combien il y a de personnes dans la chambre où ils se trouvent et de désigner chacune d'elles, c'est, dit M. Dupau, en vertu de certaines *impressions miasmatiques* auxquelles *l'habitude et la rapidité de sensations plus fortes* nous laissent entièrement *étrangers..... Ainsi un magnétiseur dont les émanations s'étendent à quelque distance, pourrait donner l'éveil à une somnambule qui annoncerait alors son voisinage et son arrivée....* Bonne ou mauvaise, c'est à M. le baron d'Hénin que doit retourner l'honneur d'une pareille explication. Voyez le *Magnétisme éclairé.*

Mais M. Dupau, avant de s'en emparer, aurait peut-être dû réfléchir qu'en supposant dans les somnambules la perfection étonnante de l'organe de l'odorat et de l'ouïe, il se mettait directement en contradiction avec lui-même ; apparemment il ne s'est plus souvenu de l'état dans lequel il a supposé les somnambules, quand il a voulu expliquer leur isolement par le sommeil de ces mêmes organes.

(Page 158.) Quant à la prévision, M. Dupau ayant adopté, sans me citer, l'explication par laquelle je crois pouvoir rendre raison de ce que cette faculté presente de réel, je n'ai rien à en dire, si ce n'est qu'il la restreint beaucoup trop en ne supposant pas qu'elle puisse s'étendre au-delà des accès convulsifs. Voyez *Traité du Somnambulisme*, page 184.

(Page 120.) L'explication que donne M. Dupau de la faculté qu'avaient les convulsionnaires de Saint-Médard de supporter les *grands secours* mérite qu'on en fasse mention. Suivant lui, « *la sensibilité trop exaltée dans le cerveau était devenue pour* « *eux une source de douleurs qui cessaient lorsqu'on faisait di-* » *version sur un autre point.* » Voilà des douleurs bien étranges, dont les convulsionnaires, qui s'entretenaient avec les assistants, ne se plaignaient point, et qui nécessitaient une diversion d'une nature bien singulière ; j'ignore comment notre auteur, qui reproche si souvent à ses adversaires de ne pas connaître les lois de la physiologie, s'y prendrait pour les faire se prêter à une pareille explication. Du reste, les sens des convulsionnaires (si on excepte le toucher) n'étaient nullement fermés aux impressions externes pendant l'administration des grands secours, et rien n'est plus éloigné de la vérité que cette asser-

tion appliquée au cas présent : *L'extatique n'a aucune perception de ce qui se passe hors de lui et sur lui.* Encore une fois les convulsionnaires parlaient tranquillement avec les assistants pendant qu'on leur administrait les *grands secours*.

M. Dupau, qui parle des expériences de l'Hôtel-Dieu avec la légèreté qu'il apporte à tout ce qui tient au magnétisme, après avoir annoncé qu'*il sait positivement* qu'elles étaient le résultat de l'imposture et avoir renvoyé le lecteur à sa quatorzième lettre pour y trouver de plus amples renseignements, n'en donne aucun qui puisse satisfaire. Je ne veux point ici me constituer défenseur de ces expériences dont les résultats m'ont paru sortir de l'ordre de ceux auxquels une observation constante m'a conduit : mais dans l'intérêt de la science, il importe que cette affaire soit enfin éclaircie, et elle ne l'est pas par ce qu'en dit M. Dupau.

Puisque j'ai été amené à parler des expériences de l'Hôtel-Dieu, il me semble qu'il m'est permis de revendiquer la part que j'y ai prise en provoquant les expériences dont M. Dupau donne le récit. Les précautions que j'exigai étaient de nature à donner une idée de la défiance avec laquelle j'ai toujours procédé relativement à l'admission de l'agent magnétique.

Ceci me conduit naturellement à rectifier la singulière assertion émise par M. Dupau, qui s'explique de manière à faire supposer que j'ai désavoué une partie des observations contenues dans mon *Traité du Somnambulisme*. La lecture de cet ouvrage suffira, j'espère, pour le désabuser, et lui montrer que a seule modification survenue dans mes opinions porte sur l'existence de l'agent ou fluide magnétique, contre laquelle je crois pouvoir me déclarer positivement aujourd'hui, après m'être borné à la regarder comme douteuse. Dans mon *Traité du Somnambulisme*, page 433, après avoir montré avec quelle facilité l'imagination peut produire le somnambulisme, j'ajoutais : «Aujourd'hui les magné-
» tiseurs et leurs adversaires agitent encore la question de
» savoir quelle part on doit accorder à l'imagination dans la
» production du somnambulisme et l'apparition des phénomè-
» nes qu'il présente. Les détails dans lesquels je suis entré
» suffisent, je crois, pour démontrer qu'on ne doit nullement

» chercher dans le témoignage des somnambules des preuves » de l'agent de Mesmer; et *quant à la production du somnam-* » *bulisme*, les magnétiseurs raisonnables ne peuvent se refuser » à reconnaître que *l'imagination le produit seule dans un grand* » *nombre de circonstances*, et que *dans tous les cas* elle ne » peut manquer de concourir au moins puissamment à sa pro- » duction. »

Ailleurs, après avoir montré que tout changea dans les traitements magnétiques, à partir de l'époque où les traitements publics furent abandonnés, j'ajoute : « S'il ne reste plus » rien aujourd'hui de ce que présentait le magnétisme au mo- » ment de sa naissance, quelle conséquence devons-nous tirer » de cette considération? Faut-il croire que Mesmer avait réelle- » ment fait une découverte, mais une découverte entièrement » différente de celle qu'il avait annoncée, de sorte qu'il serait » arrivé à mettre en évidence l'action d'un agent réel, en cher- » chant à faire usage d'un agent imaginaire? La chose paraît » difficile à admettre, et on ne peut se dispenser de reconnai- » tre qu'il est bien plus naturel de supposer que *les procédés* » *seuls du magnétisme* et les *circonstances accessoires* de son » administration avaient de l'efficacité, et que c'est pour cela » qu'on a vu les effets changer complètement avec eux. » Des expériences nombreuses et des refléxions plus profondes m'ont fait passer des doutes que j'exprimais en 1821, sur la nullité de l'action magnétique à l'opinion négative que j'exprime aujourd'hui, et voilà à quoi se borne ce qu'il plaît à M. Dupau d'appeler ma *conversion*.

Terminons par une dernière inexactitude. M. Dupau n'a parlé de moi que dans le passage que je viens de citer et dans le suivant : « Si on voulait, comme M. Bertrand, faire une » espèce de somnambulisme de tous ceux qui offrent des sym- » ptômes différents, il faudrait les multiplier à l'infini. » Qui ne croirait, après cela, que j'ai établi ma classification du somnambulisme sur la différence des symptômes qu'il est susceptible de présenter? Qu'on ouvre cependant mon *Traité du Somnambulisme*, il ne sera pas besoin d'aller au-delà de l'introduction pour y lire :

« En nous livrant à un examen approfondi de l'état de cha-

» cun des différents crisiaques, nous insisterons particulière-
» ment sur la ressemblance qui existe entre eux : *cette res-*
» *semblance est si parfaite,* que, seule, elle suffirait pour con-
» vaincre de la réalité des phénomènes extraordinaires qu'ils
» ont présentés ; la diversité des temps, des lieux, et surtout
» des opinions et des croyances des témoins, ne pouvant per-
» mettre que les récits qui nous en sont parvenus s'accordas-
» sent si parfaitement s'ils étaient faux. »

FIN DES NOTES.